U d'/of OTTAWA
39003002198355

Ottavienſis

APR 2/

MÉMOIRES

D'UN

ROYALISTE

TOME SECOND

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ

40 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder..... 40 fr.

20 exemplaires numérotés sur papier Whatman..... 80 fr.

Ces exemplaires renferment double suite des portraits.

Exemplaire sur papier Hollande.

N° 38

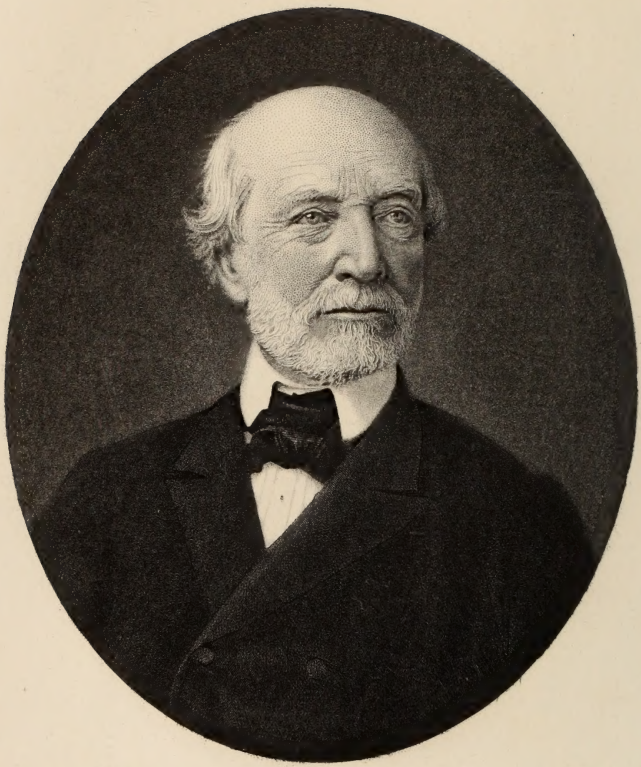

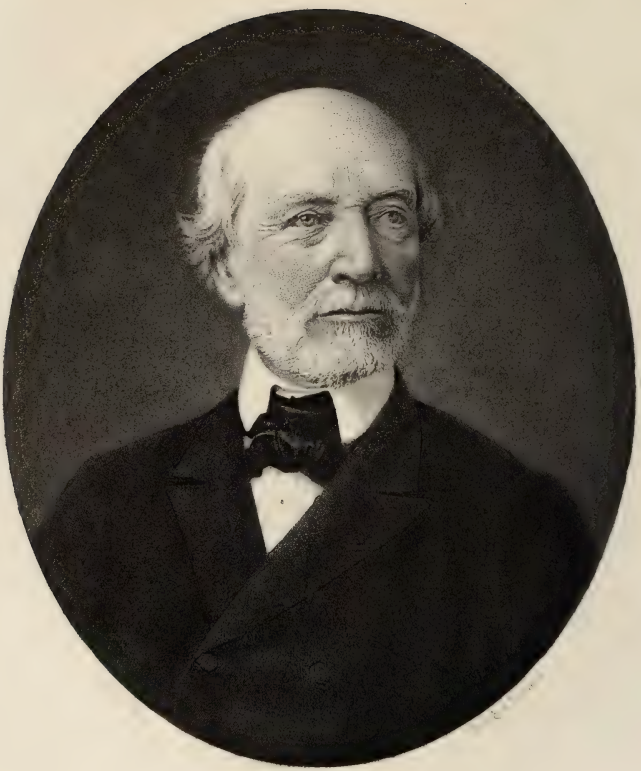

LE COMTE DE LAFERRIÈRE

MÉMOIRES

D'UN

ROYALISTE

PAR

LE COMTE DE FALLOUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1888

Tous droits réservés.

DC
220.5
F9A9
1858

MÉMOIRES

D'UN ROYALISTE

CHAPITRE XVI

QUESTIONS MONARCHIQUES. — CIRCULAIRE DE WIESBADEN. LETTRE A M. BERRYER. — VOYAGE A VENISE.

1850-1851

Le moment me paraissant venu d'opposer sans plus de délai la Monarchie à la République, j'entrepris de présenter dans un tableau d'ensemble la situation respective des différents partis et la *Revue des Deux-Mondes* publia mon travail le 1er février 1851 sous ce titre : *Les Républicains et les Monarchistes depuis la Révolution de Février*.

Ma conviction s'appuyait sur des faits trop manifestes pour ne pas gagner à une discussion publique et je n'aurais cru ni loyal ni habile de ne pas mettre, dans mon langage, autant de précision et de netteté qu'il y en avait dans ma pensée. Je ne dissimulai ni un acte, ni un nom propre, et vivant au milieu de

ceux que ma franchise pouvait blesser, je me renfermai dans une si scrupuleuse véracité que je ne suscitai pas une seule rectification. Je disais dans cet article : « Il y a dans ce monde plus de repentirs que d'aveux », et en écrivant cela, je ne pensais pas seulement aux amis de la révolution de Juillet, je pensais aussi, non sans quelque raison, aux fauteurs de la révolution de Février; car je savais qu'à gauche, comme au centre, de grandes déceptions dans le présent avaient produit de grands retours sur le passé. Mon article se terminait ainsi :

« La première condition pour rentrer dans le vrai et dans le raisonnable, c'est de se fixer d'abord en commun sur le faux et sur l'absurde. Or, lorsqu'on reconnaîtra qu'une république n'est pas toujours féconde en illustres républicains, on pardonnera plus aisément à la Monarchie de n'avoir pas produit constamment de grands monarques. Lorsqu'on sera forcé d'avouer, en jetant les yeux sur le passé ou autour de soi, que l'acclamation des masses peut se montrer plus aveugle dans ses choix que ne le serait le principe de l'hérédité livré à ses chances, on sera moins prompt à mépriser la sagesse des siècles antérieurs. Quand on aura noté que la loi de succession, en quatorze siècles, ne nous a pas imposé un seul souverain complètement inique ou complètement cruel, et que la loi du nombre brut n'avait pas fonctionné deux ans qu'elle n'eût déjà courbé la France sous le joug d'un Robespierre, d'un Couthon, d'un Marat, peut-être alors reconnaîtra-t-on qu'aucun mécanisme électoral ne dispense un pays de lumières et de vertus,

qu'aucune institution humaine n'affranchit l'humanité de ses vices originels et des seuls remèdes applicables à ces vices: on renoncera aux panacées universelles, aux infaillibilités du droit populaire comme aux infaillibilités du droit divin. On cherchera le salut, à la lueur de l'expérience, dans les limites du bon sens; on sera dès lors fort près de le trouver et il ne coûtera pas une larme. »

Parler au public est un devoir élémentaire pour tout homme aspirant à une action quelconque dans le temps où nous vivons. Mais ce n'était pas tout le devoir. La Monarchie ne pouvait pas rester à l'état d'abstraction et pour que les événements arrivassent à maturité, il fallait qu'ils déterminassent un sentiment commun chez les royalistes et chez tous les princes de la maison royale.

En commençant par les légitimistes, on les rencontrait en immense majorité dans la voie que je me permettrai d'appeler raisonnable. M. Berryer avait jeté tant d'éclat sur la ligne parlementaire; il l'avait fait avec un tel respect des principes, avec une telle prudence et une telle sûreté de parole, qu'il exerçait, d'un accord à peu près unanime, la souveraine direction de son parti.

Le duc des Cars ne pouvait guère parler, en 1850, d'une armée qu'il n'avait pas pu montrer en 1848; le vicomte de Saint-Priest, envoyé à l'Assemblée législative par un département du Midi, aurait aimé à garder une situation distincte; mais, outre qu'il avait de l'aménité et un certain bon sens, il n'avait ni les qualités, ni les défauts d'un chef de coterie. Il ne

se sépara donc de M. Berryer que plus tard, lorsqu'il tomba aux mains de meneurs plus avisés que lui. M. de La Rochejacquelein était moins circonspect; il gardait le culte de M. de Genoude, moyennant quoi la *Gazette de France* lui était bruyamment fidèle; mais il y avait peu de sérieux dans sa vie, peu d'autorité dans sa parole, et sans le juste prestige de son nom, sans la bonne fortune d'une voix retentissante qui dominait tous les tumultes et faisait parvenir ses moindres interruptions jusqu'aux sténographes, il n'eût point conquis un rôle et se fût épargné le tort de se poser en rival de M. Berryer. Les autres membres de la Droite, anciens ou nouveaux, MM. Benoist d'Azy, de Vatimesnil, de Larcy, Béchard, de Kerdrel, de Riancey, de Laboulie, Poujoulat, etc., etc., se rangeaient affectueusement derrière le grand orateur.

Tout l'effort, dans l'intérieur du parti légitimiste, à cette date, était donc de montrer au pays que M. Berryer était le représentant des sentiments et des intentions de M. le comte de Chambord, que M. Berryer, désigné par la confiance du pays, était en même temps, à tous les points de vue, à tous les degrés, digne de l'intime et entière confiance du Prince lui-même. Les orléanistes à leur tour, M. Thiers comme M. Guizot, traitaient avec lui croyant traiter avec le Prince en personne. Il ne s'agissait donc plus que d'obtenir une chose : que la situation fût en réalité ce qu'elle était en apparence. J'avais bien un doute là-dessus, doute né de quelques réticences de M. de Saint-Priest et de quelques insinuations du duc des Cars qui affectait de m'appeler

« vendéen » et M. Berryer « avocat ». Mais je me promettais d'aller, à mon premier moment de liberté, m'en éclaircir près de M. le comte de Chambord, lorsque tomba tout à coup, sur nos têtes, le grave incident de Wiesbaden.

Pour en bien comprendre la portée, il faut nécessairement retourner un peu en arrière.

Le roi Louis-Philippe mourut à Claremont, dans la matinée du 26 août 1850. Il était sur le point d'accomplir sa soixante-dix-septième année. Dès qu'il sentit les approches de la mort, il fit appeler son aumônier, l'abbé Guelle, puis, en présence de la reine, de ses enfants et de ses petits-enfants, il reçut les derniers sacrements avec une fermeté simple et résignée. Il rendit le dernier soupir, entouré de toute sa famille et de ses serviteurs en larmes.

Au moment où ce malheur inattendu, quoique annoncé par quelques symptômes, vint frapper les exilés de Claremont, M. le comte de Chambord était aux eaux de Wiesbaden, entouré d'un grand nombre de Français. Il prit aussitôt le deuil, ordonna un service funèbre, et y assista au milieu de tous les royalistes qu'il avait pu faire convoquer. Madame la Dauphine trouva dans son cœur le même mouvement; un service funèbre fut célébré à Frohsdorf, avec toute la solennité que pouvait comporter encore sa majestueuse solitude.

M. de Salvandy était du nombre de ceux qui étaient venus saluer M. le comte de Chambord, sur les bords du Rhin, et il regagnait la France par Baden, lorsque la nouvelle de ces événements l'atteignit. Retournant

aussitôt sur ses pas, il revint à Wiesbaden, et, après un long entretien avec M. le comte de Chambord, partit pour l'Angleterre. On put croire alors que l'on touchait à l'heure des loyales réconciliations. Bien des cœurs se tournèrent avec confiance vers le grand événement dont la réalisation était désirée par tous les hommes qui faisaient passer l'intérêt de la patrie avant un intérêt personnel ou un ressentiment. Tous les Français qui quittèrent Wiesbaden, en même temps que le Prince, prirent foi dans un meilleur avenir, M. de Salvandy comme M. Berryer. Malheureusement, c'était encore une illusion.

M. le comte de Chambord — je ne pourrais dire avec certitude sous quelle influence — voulut adresser des instructions à ses amis en France. Il le fit, sans consulter aucun des hommes considérables qui, durant plusieurs jours, s'étaient trouvés réunis auprès de lui et sans mettre dans ses déclarations la clarté qu'à cette heure-là le public se croyait en droit d'attendre de l'auguste représentant de la monarchie française. Ce document, connu sous le nom de *Circulaire de Wiesbaden*, ne peut être oublié : d'abord, parce qu'il troubla et fit reculer des négociations qu'on avait lieu de croire en voie de succès, ensuite parce qu'il inaugura ce système de parler seul, sans concert préalable avec les hommes accrédités près du pays; système que je n'aurai que trop l'occasion de déplorer et qui, à diverses reprises, de 1850 à 1873, ajourna ou fit échouer toutes les tentatives de restauration monarchique.

Voici cette circulaire; elle était signée par M. de

Barthélemy, secrétaire du comité royaliste de la rue Saint-Florentin à Paris.

Wiesbaden, le 30 août 1850.

« Nos journaux de Paris et des départements vous ont déjà fait connaître, dans tous ses détails, ce voyage qui semble destiné à exercer une si grande et si heureuse influence. Vous savez maintenant avec quel religieux empressement, les hommes partis de tous les points de la France et représentant les diverses positions sociales se sont rendus auprès du petit-fils d'Henri IV.

« En présence des graves circonstances où nous nous trouvons, et sous la menace des complications nouvelles qui paraissent devoir se produire, M. le comte de Chambord a pu, ainsi, étudier la situation de plus près.

« Tous ceux de nos amis de l'Assemblée législative qui ont pu quitter la France se sont fait un devoir d'arriver des premiers à Wiesbaden, et M. le comte de Chambord, ainsi que vous l'ont appris les journaux, les a reçus, chacun en particulier, afin de se faire une idée exacte du mouvement des esprits et des divers intérêts des populations dans chaque département.

« Dans ces différents entretiens, et chaque fois qu'il les a réunis près de lui, M. le comte de Chambord s'est montré constamment préoccupé de la ligne de conduite qu'en ce moment, plus que jamais, il importe de suivre avec ensemble, pour activer

le progrès de nos opinions et maintenir en même temps les principes au-dessus de toute atteinte.

« M. le comte de Chambord a déclaré qu'il se réservait la direction de la politique générale.

« Dans la prévision d'éventualités soudaines, et pour assurer cette unité complète de vues et d'action qui seule peut faire notre force, il a désigné les hommes qu'il déléguait en France, pour l'application de sa politique.

« Cette question de conduite devait nécessairement amener l'appréciation définitive de la question de l'appel au peuple.

« Je suis officiellement chargé de vous faire connaître quelle a été, à ce sujet, la déclaration de M. le comte de Chambord.

« Il a formellement et absolument condamné ce système de l'appel au peuple comme impliquant la négation du grand principe national de l'hérédité monarchique.

« Il repousse d'avance toute proposition qui, reproduisant cette pensée, viendrait modifier les conditions de stabilité qui sont le caractère essentiel de notre principe et doivent le faire regarder comme l'unique moyen d'arracher enfin la France aux convulsions révolutionnaires.

« Le langage de M. le comte de Chambord a été formel, précis, il ne laisse aucune place au doute et toute interprétation qui en altérerait la portée serait essentiellement inexacte.

« Tous ceux qui sont venus à Wiesbaden ont connaissance de cette décision; tous ont entendu M. le

comte de Chambord se prononcer avec la même fermeté, tandis que l'émotion profonde et l'expression de vrai bonheur qu'il pouvait remarquer sur tous les fronts semblaient lui promettre que cette déclaration, venue de l'exil, serait désormais une règle absolue pour tous les légitimistes de France.

« Mettre fin à toutes ces dissidences qui l'ont si vivement affecté, et qui n'aboutissent qu'à notre amoindrissement; abandonner sincèrement, absolument tout système qui pourrait porter la moindre atteinte aux droits dont il est le dépositaire; revenir à ces honorables traditions de discipline qui, seules, peuvent relever, après tant de révolutions, le sentiment de l'autorité; rester inébranlables sur les principes, conciliants et modérés pour les personnes; tel est le résumé de toutes les recommandations que M. le comte de Chambord nous a adressées, et qui, nous en avons la confiance, seront fécondes en heureux résultats.

« Ce qui en ressort incontestablement, c'est que la direction de la politique générale étant réservée par M. le comte de Chambord, aucune individualité, soit dans la presse, soit ailleurs, ne saurait désormais être mise en avant, comme représentation de cette politique. En dehors de M. le comte de Chambord, il ne peut y avoir, aux yeux des légitimistes, que les mandataires qu'il a désignés, et qui sont, vous le savez sans doute déjà, MM. le duc de Lévis; le général de Saint-Priest, représentant de l'Hérault; Berryer, représentant des Bouches-du-Rhône; le marquis de Pastoret; le duc des Cars..... »

Cette circulaire provoqua une violente protestation du marquis de La Rochejacquelein et consterna la grande majorité du parti royaliste. On lui adressa trois reproches principaux.

Le système de l'appel au peuple, soutenu par la *Gazette de France* et par M. de La Rochejacquelein, était condamné sans équivoque; mais le Prince n'avait pas pris soin de donner, pour contrepoids à cette déclaration, quelque royale parole associant néanmoins le suffrage et les vœux de la France au retour de la Monarchie. La circulaire parlait de mettre fin à toute dissidence entre les légitimistes, mais elle ne faisait aucune allusion aux dissidences entre les autres partis et n'adressait à personne, soit un gage, soit du moins l'expression d'un désir de rapprochement. Enfin, elle semblait placer tous les amis de M. le comte de Chambord, sous le joug d'une discipline peu compatible avec les devoirs et les engagements publics des hommes investis d'un mandat électif. Cette discipline même était confiée, en termes absolus, aux mains de cinq hommes, dont un seul, M. Berryer, avait une incontestable notoriété. Le duc de Lévis, le duc des Cars, le marquis de Pastoret s'étaient toujours tenus à l'écart de l'action parlementaire. M. de Saint-Priest qui avait servi dans l'armée russe, jusqu'en 1814, avait passé ensuite dans la carrière diplomatique, et, entré dans l'Assemblée législative depuis un an à peine, il n'avait, ni par un mot ni par un acte, étendu au delà des couloirs du Palais-Bourbon la sympathie qu'éveillait aisément son caractère. Toutefois, en mettant une grande bonne volonté à classer

M. de Saint-Priest parmi les parlementaires, M. Berryer et lui étaient placés en minorité devant trois hommes qui se trouveraient toujours d'accord dans un ordre d'idées différent.

La lettre de M. de La Rochejacquelein, adressée au rédacteur en chef de l'*Événement* et reproduite par le *Journal des Débats* du 22 septembre 1850, à la suite de la circulaire, était la constatation d'une profonde blessure.

« ..... En présence de l'acte insensé que vous venez de publier, disait le député du Morbihan, je suis forcé de répondre à mon excommunication. Je ne crois pas que la légitimité soit un mystère, que sous la République, pas plus que sous la Monarchie, les représentants de la France doivent obéir aux ordres du roi; je ne m'étais jamais douté de cette théorie.... »

Si M. de La Rochejacquelein s'en fût tenu à cette profession de foi, il eût été, au fond sinon dans la forme, l'organe de royalistes très fidèles prenant au sérieux leur devoir patriotique; malheureusement il allait plus loin, et l'on pouvait pressentir que ce n'était pas là une dissidence, mais une séparation.

L'attitude de la presse légitimiste fut attristée et embarrassée. Une lettre ambiguë de M. de Saint-Priest à l'*Union* accrut l'inquiétude plus qu'elle ne la dissipa. Parmi les journaux purement conservateurs, les uns constatèrent et acceptèrent une rupture, les autres s'efforcèrent encore de la conjurer. Le *Journal des Débats*, indécis entre les uns et les autres, commença par s'accorder les épigrammes et finit par les leçons péremptoires. Le 1er octobre, il disait par la plume très autorisée de M. Saint-Marc Girardin :

« ..... Nous avons toujours été convaincus que, de tous les despotismes, le despotisme le plus abrutissant était celui du nombre, celui qui a pour instrument le suffrage universel illimité... Nous nions donc la souveraineté du peuple, comme l'entendent les docteurs du suffrage universel illimité; mais nous reconnaissons et nous proclamons de grand cœur la souveraineté nationale, c'est-à-dire le droit que les organes légaux de la nation ont de prendre les décisions utiles au salut de l'État.....

« Nous n'avons pas la prétention de convertir les légitimistes à nos doctrines, et surtout d'obtenir d'eux un désaveu solennel. Nous aimons mieux, pour montrer qu'entre eux et nous la différence n'est pas si grande qu'ils le croyaient et qu'ils le disaient, nous aimons mieux nous en rapporter à l'effet qu'a fait sur eux la circulaire de Wiesbaden. Cette circulaire n'avait peut-être d'autre tort que d'énoncer un peu crûment la vieille doctrine du parti légitimiste. Ce qui n'était qu'une redite a paru, aux légitimistes eux-mêmes, un paradoxe et un défi jeté à l'esprit du siècle; tant ils sont de leur temps, sans le savoir, sans le vouloir, et tant mieux! car c'est là une partie de leur force. Ils sentent ce que nous sentons; ils pensent ce que nous pensons, seulement ils ont d'autres affections, ce qui leur faisait croire qu'ils avaient d'autres opinions. Ils avaient même un peu négligé de revoir leurs anciennes doctrines, ne doutant pas qu'ils les reconnaîtraient, dès qu'ils les verraient. C'est presque le contraire qui est arrivé à plusieurs d'entre eux, et comme ils avaient changé eux-mêmes,

ils ont cru, au premier moment, que c'étaient les doctrines elles-mêmes qui avaient changé. Erreur bien naturelle, mais qui doit servir d'expérience. Les principes politiques ne sont pas faits pour vivre dans les musées, mais dans la société, au milieu de ses mœurs et de ses idées, pour les redresser en même temps que pour s'y prêter, par un mélange de persévérance et de justesse d'esprit. »

Il était impossible de se méprendre sur le fâcheux effet de la circulaire de Wiesbaden, et ses rédacteurs eux-mêmes ne s'y trompèrent point. Les quatre membres du comité, au milieu desquels on avait isolé M. Berryer, étaient divers d'esprit, et celui qui en avait le plus, M. de Pastoret, ne l'avait pas juste. Fils du chancelier de Pastoret, qui, dans l'Assemblée Constituante de 1789 et dans la Chambre des Pairs de la Restauration, avait joué un rôle considérable, Amédée de Pastoret avait plus d'ambition que de mérite. Possesseur d'une galerie de tableaux qui n'était pas sans valeur, d'une bibliothèque où il puisa le sujet de romans quasi-historiques, il ne croyait pas avoir donné sa vraie mesure, comme il l'écrivit à M. le comte de Chambord dans un moment d'humeur, ce qui le rendait habituellement mécontent de lui-même et des autres. L'accueil fait à son nom lui causa la sensation pénible qu'éprouve un ministère mis en échec le jour même de son inauguration et il montra peut-être moins de sincérité que d'empressement en niant sa part de paternité dans l'œuvre de Wiesbaden.

Quant à MM. de Lévis, des Cars et de Saint-Priest, ils trouvaient quelquefois, dans leur profond et absolu

dévouement, le tact politique qui n'était pas inné en eux. Vivant habituellement dans le cercle de leurs familles et de leurs opinions, ils commettaient, quand ils en voulaient sortir, de regrettables méprises; mais quand ils se trouvaient soudainement au grand air et au grand jour, inexorablement avertis par la rumeur publique, ils mettaient toute leur loyauté, tout leur amour pour leur cause à reconnaître et à réparer franchement leurs erreurs inconscientes. Ils ne s'obstinèrent donc point à défendre la circulaire de Wiesbaden ; ils avouèrent sincèrement qu'ils n'en avaient pas prévu l'effet et se déclarèrent, sans hésitation, désireux de saisir une occasion qui présenterait sous un meilleur aspect la vraie politique du roi.

M. Berryer fut à la fois surpris et navré, mais il repoussa le découragement et calma de son mieux les membres de l'Assemblée, entrés depuis peu de temps en relations intimes avec lui. Sans se permettre un murmure public, sans rechercher et sans admettre une réparation bruyante pour l'usage qu'on avait fait de son nom à son insu, il s'appliqua surtout à faire comprendre au Prince l'importance et l'urgence d'une manifestation authentique qui ne laissât plus trace de ce malheureux document.

On tomba promptement d'accord sur deux points, d'abord que le comité des cinq devait être fondu dans un nouveau comité plus nombreux et plus en rapport avec l'état de l'opinion publique; ensuite que M. le comte de Chambord devait formuler lui-même un programme qui, avant d'être livré à la publicité,

serait délibéré, pesé et rédigé, comme un discours de la couronne, par les principaux représentants du parti monarchique.

J'eus de longs entretiens sur la nécessité de ces deux mesures, avec le duc de Lévis, le duc des Cars et M. de Saint-Priest. Le duc des Cars fut celui des trois qui me toucha le plus; c'était celui qui revenait de plus loin et qui, cependant, fut le plus ardent à proposer et à favoriser les nouvelles adjonctions. Elles se composaient du duc de Noailles et du duc de Clermont-Tonnerre, qui avaient toujours appartenu à la Droite modérée de la Chambre des Pairs, du duc de Valmy, petit-fils du maréchal Kellerman, qui avait servi quelques années dans la diplomatie, sous le roi Charles X et sous le roi Louis-Philippe, et s'était depuis très hautement rallié à la cause légitimiste, de M. de Vatimesnil, ancien membre du ministère Martignac, de M. Benoist d'Azy, de M. de Rainneville et de moi, qui ne nous étions jamais séparés un instant de M. Berryer, depuis notre entrée dans la vie parlementaire.

J'étais en Anjou, où je venais d'accourir pour fermer les yeux de ma mère, lorsque je fus informé de l'honneur qui m'était fait, par cette lettre de M. le comte de Chambord :

« Frohsdorf, le 2 décembre 1850.

« Plusieurs de nos amis, Monsieur le Vicomte, se réunissent un jour de chaque semaine pour s'occuper de nos affaires. Depuis longtemps, je voulais vous

prier de vous joindre à eux, mais votre position ne le permettait pas. Aujourd'hui que rien ne s'y oppose plus, je viens faire appel à votre dévouement, heureux de vous donner tout à la fois cette nouvelle preuve de la juste confiance que j'ai en vous et un nouveau moyen de servir une cause qui est celle de la France. MM. Berryer, des Cars, de Pastoret et de Saint-Priest, vous communiqueront, à ce sujet, tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

« J'ai appris avec satisfaction l'effet salutaire que votre parole a produit dans une circonstance toute récente.

« Recevez-en ici, Monsieur, l'expression de ma gratitude, ainsi que l'assurance de ma bien sincère et constante affection.

« Henri. »

J'étais alors si accablé par la souffrance et par le chagrin que je doutais sincèrement de mon retour possible à Paris et à l'Assemblée, et je ne crus pas devoir le déguiser à M. le comte de Chambord, en le remerciant dans les termes suivants :

« Monseigneur,

« Au moment où votre pensée daignait s'arrêter sur moi, le comble du malheur venait m'atteindre. Je perdais une mère à laquelle je devais beaucoup, ne fût-ce que le sentiment d'inaltérable dévouement pour Monseigneur, qu'elle portait si avant dans son âme. Bien qu'une nouvelle bonté de Monseigneur soit la plus puissante consolation que je puisse recevoir,

cette consolation même est impuissante à me rendre des forces complètement abattues. Il m'est bien douloureux de me reconnaître, en face de Monseigneur, un serviteur inutile ; cependant la persévérance des coups qui me frappent me servira de trop légitime excuse auprès de lui.

« Je suis hors d'état de prévoir, en ce moment, le jour où je rentrerai à Paris et à l'Assemblée, mais si le peu de santé qui me reste encore me laisse la liberté d'un seul mouvement, c'est à Venise que je conserve l'espoir d'aller porter à Monseigneur l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels je suis, de Monseigneur, le très humble et très fidèle serviteur.

« A. de Falloux. »

Je pris peu de part aux délibérations du nouveau comité, qui se réunissait chez le marquis de Pastoret, dans son bel hôtel de la place Louis XV ; mais chacun y demeurait fidèle à l'engagement de provoquer la parole de M. le comte de Chambord. Cette occasion, naturelle, complète, éclatante, ne se fit pas attendre longtemps.

Le 15 janvier 1851, M. Berryer parut à la tribune pour appuyer la protestation de M. de Rémusat contre la destitution du général Changarnier, commandant l'armée de Paris. Avec un incomparable accent et la plus entière franchise, il posa la question de la Monarchie et la question qui lui était indissolublement liée, celle de la fusion. Après avoir fait un vibrant éloge de la vaillance et du patriotisme des princes

d'Orléans, il s'expliqua sur son récent voyage à Wiesbaden.

« J'allais, s'écria-t-il, j'allais avec un grand nombre de mes amis, voir un autre exilé qui est étranger à tous les événements accomplis dans ce pays, qui n'a jamais démérité de la patrie, qui est exilé parce qu'il porte en lui le principe qui, pendant une longue suite de siècles, a réglé en France la transmission de la souveraineté publique ; qui est exilé parce que tout établissement d'un nouveau gouvernement en France est nécessairement contre lui une loi de proscription ; qui est exilé enfin, laissez-moi le dire, parce qu'il ne peut poser le pied sur le sol de cette France que les rois, ses aïeux, ont conquise, agrandie, constituée, sans être le premier des Français, le Roi! (*Vive approbation à droite. — Exclamations, murmures à gauche.*) [1]

M. Berryer traçait ensuite à larges traits quels devaient être désormais l'avenir et la mission de la royauté rajeunie.

L'effet de ce discours fut immense, et d'une voix unanime, on résolut chez M. de Pastoret, qu'on demanderait à M. le comte de Chambord la sanction publique du langage de M. Berryer. Un rendez-vous fut pris chez le duc de Noailles, entre M. Molé, M. Guizot et les membres du comité légitimiste, alors présents à Paris, afin de rédiger, tous ensemble, un projet de lettre qui serait proposé à la signature du Prince. Cette lettre fut rédigée, séance tenante, dans

1. *Moniteur* du 16 janvier 1851.

la soirée et devait être portée à Venise avec une grande célérité afin qu'elle pût revenir en France à l'heure opportune. Ce message auquel se rattachèrent alors tant d'espérances fut confié à l'un de mes amis personnels, M. de Bertou. Il traversa, sans prendre une heure de repos et au cœur de l'hiver, les Alpes et la Haute-Italie.

L'approbation de M. le comte de Chambord ne fut pas un instant douteuse. Le Prince témoigna vivement la satisfaction que lui causait cette démarche, fit au projet de lettre quelques modifications heureuses, tout à fait dans l'esprit qui inspirait le document tout entier, le rendit, écrit de sa main, à M. de Bertou, qui le rapporta à Paris avec la même promptitude. A six heures du matin, il frappait à la porte de la rue des Petits-Champs. M. Berryer était encore dans son lit. Sur les premiers mots de M. de Bertou, il se leva et se jeta dans ses bras avec une émotion que le patriotisme justifiait bien, car cette lettre était le manifeste d'une monarchie qui pouvait sauver la France; en voici les principaux passages :

« Venise, 23 janvier 1851.

» Mon cher Berryer,

« ... Vous le savez, quoique j'aie la douleur de voir quelquefois mes pensées et mes intentions dénaturées et méconnues, l'intérêt de la France qui, pour moi, passe avant tout, me condamne souvent à l'inaction et au silence, tant je crains de troubler son repos et

d'ajouter aux difficultés et aux embarras de la situation actuelle. Que je suis donc heureux que vous ayez si bien exprimé des sentiments qui sont les miens et qui s'accordent parfaitement avec le langage, avec la conduite que j'ai tenus dans tous les temps!

« Vous vous en êtes souvenu. C'est bien là cette politique de conciliation, d'union, de fusion qui est la mienne et que vous avez si éloquemment exposée; politique qui met en oubli toutes les divisions, toutes les récriminations, toutes les oppositions passées, et veut, pour tout le monde, un avenir où tout honnête homme se sente, comme vous l'avez si bien dit, en pleine possession de sa dignité personnelle.

« Dépositaire du principe fondamental de la Monarchie, je sais que cette monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France, si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait avec confiance la nécessité. Je respecte mon pays autant que je l'aime. J'honore sa civilisation et sa gloire contemporaines, autant que les traditions et les souvenirs de son histoire. Les maximes qu'il a fortement à cœur, et que vous avez rappelées à la tribune, l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux, tous ces grands principes d'une société éclairée et chrétienne me sont chers et sacrés, comme à vous, comme à tous les Français... »

Ce manifeste replaçait l'avenir de la royauté dans sa véritable voie. S'il n'obtint pas toutes les adhésions,

il conquit du moins tous les applaudissements; les portes de la France ne s'ouvraient pas encore, mais bien des obstacles étaient aplanis.

L'occasion me parut favorable pour exécuter mon projet de voyage à Venise. Ma femme et ma fille, restées à Nice, m'y rappelaient, et de l'Anjou où j'achevais de régler quelques affaires de famille, j'écrivis à M. Berryer pour lui demander de me concerter encore une fois avec lui avant de gagner l'Italie. Les voyages et le séjour de Paris me causaient toujours une telle fatigue et j'éprouvais un tel besoin de ménager mes forces, au moment d'une si longue entreprise, que je demandai à M. Berryer un rendez-vous à Orléans, où je devais quitter le chemin de fer pour traverser en poste le centre de la France et gagner Nice le plus directement possible. Non seulement M. Berryer eut la bonté d'accepter le déplacement que je sollicitais, mais le duc de Noailles et le duc de Valmy voulurent bien se joindre à lui et tous les trois vinrent ensemble passer avec moi vingt-quatre heures à Orléans. Je ne me remis en route que parfaitement d'accord avec eux et bien muni de leurs instructions.

Aussitôt rendu à Nice, j'écrivis à M. le duc de Lévis pour lui demander les ordres de M. le comte de Chambord, et je reçus la réponse suivante :

« Monsieur le Vicomte,

« Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je m'empresse de vous dire que je viens de la mettre sous les yeux de M. le comte

de Chambord. Le Prince, ainsi qu'il me charge de vous en donner l'assurance, est vivement touché et reconnaissant du sentiment qui vous fait braver les fatigues d'un long voyage pour venir jusqu'à lui. Espérant que votre santé n'en souffrira pas trop, il accepte avec empressement votre visite et l'occasion de longs et confiants entretiens qu'il désire depuis longtemps et auxquels il attache beaucoup de prix. Je vais maintenant vous indiquer la marche de Monseigneur, afin que vous puissiez régler la vôtre en conséquence. Monseigneur compte aller faire incessamment une visite à sa sœur Madame la duchesse de Parme, et à son beau-frère M. le duc de Modène. Il partira probablement d'ici le 9 ou le 10 mars, sera à Parme le 10 ou le 11, y restera deux jours, sera à Modène le 14 pour y rester trois ou quatre jours, et enfin sera de retour à Venise au plus tard le 20 mars.

« Devant moi-même partir pour la France à la fin du mois de mars, je désire bien vivement qu'il vous soit possible d'arriver ici vers le 20, car je serais vraiment désolé de manquer cette bonne occasion de vous revoir et de conférer avec vous de tous ces grands intérêts auxquels nous sommes également dévoués. D'ailleurs, vous penserez peut-être comme moi que devant nous retrouver bientôt en France, et dans des circonstances qui peuvent devenir très graves, il n'est pas sans utilité que nous nous soyons vus ici auparavant...

« Agréez, je vous prie, Monsieur le Vicomte, la nouvelle assurance de ma haute considération et du

bien sincère et fidèle attachement que je vous ai voué.

« D. de Lévis.

« Venise, le 27 février 1851. »

La présence de ma belle-mère à Nice me permit de lui confier ma fille et d'emmener avec moi ma femme, si digne d'être associée à un tel voyage. J'avais surtout à cœur de la présenter à Madame la Dauphine. « Vous reverrez M. le comte de Chambord en France, lui disais-je ; mais reverrez-vous la fille de Louis XVI? C'est un honneur et un souvenir qu'il ne faut pas laisser échapper, et qu'il faut garder dans son âme, comme un trésor qui n'a point de pareil ! » Les jouissances annoncées ainsi sont rarement complètes. Celle-là, ma femme me l'a bien souvent répété, ne subit aucune déception.

M. le comte de Chambord était alors dans la plénitude de son prestige. La tête avait toute sa noblesse, le regard toute sa limpidité, la voix tout son éclat. La démarche rachetait, par son aisance et sa vivacité, la disgrâce que lui avait laissée un cruel accident.

Madame la comtesse de Chambord était grande et d'un aspect distingué. Sa physionomie respirait la bienveillance, mais aussi la mélancolie. On eût dit qu'elle était sous l'empire de sombres pressentiments et qu'elle se sentait embarrassée, vis-à-vis des Français, de n'avoir pas fortifié le trône par ses appuis naturels.

Madame la Dauphine était, si on peut s'exprimer ainsi, le pathétique en personne. La tristesse était empreinte sur ses traits et dans son attitude, mais au même degré s'y reflétaient aussi une inaltérable résignation et une inaltérable douceur. Alors même que son accent était brusque, ce qui arrivait souvent, la bonté de son intention restait transparente. Plusieurs membres de ma famille lui avaient été chers; ma mère, née dans le château de Versailles, avait été élevée près d'elle; la baronne de Mackau, mon arrière-grand'mère, restait l'objet de sa vénération. Elle se plut à m'en parler plusieurs fois. Elle aimait d'ailleurs à passer en revue tous les Français qu'elle avait connus. Elle se tenait exactement informée de tous les événements de famille et elle gardait aux moindres détails une rare fidélité de mémoire. On sentait que sa pensée revenait constamment vers les amis et vers les lieux dont l'exil la séparait.

« Comme Madame aime la France ! lui dis-je un jour.

— Ce n'est pas étonnant, me répondit-elle avec la simplicité qui ne la quittait jamais, je tiens cela de mes parents. »

Et ces parents étaient Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Elisabeth!

Elle avait aussi un intraduisible accent en parlant de M. le comte de Chambord. Tout, pour elle, s'effaçait devant lui. Elle épiait les moindres impressions des personnes qui approchaient de son neveu, les moindres signes qui se rapportaient à lui. Peut-être, politiquement, ne se rendait-elle pas compte de tout ce qu'il

lui fallait pour reconquérir la France ; mais d'instinct, elle le sentait avec une rare justesse. Elle avait, sur le mariage qui eût été le plus désirable pour M. le comte de Chambord, les idées les plus libérales. Ce qu'elle avait rêvé tout d'abord, disait-elle, c'était une belle et noble Polonaise... Elle, qu'on a prétendue hautaine, arrivait à l'humilité quand elle interrogeait sur son neveu. J'en rappellerai un seul exemple qui pourrait m'embarrasser puisqu'il me concerne, mais que je citerai néanmoins parce que, selon moi, il fait preuve. Un jour que je sortais d'un long entretien avec M. le comte de Chambord, elle appuya fortement sa main sur mon bras :

« Monsieur de Falloux, répondez franchement. Que pensez-vous de mon neveu ? »

Je répondis par l'éloge le plus sincère.

Elle reprit : « Je suis bien aise que vous l'estimiez. »

Ces mots d'une rare grandeur par leur simplicité lui étaient familiers. Elle les prononçait sans s'y arrêter, sans songer à leur valeur et tout en continuant un travail de tapisserie qu'elle interrompait rarement, parce que c'était une œuvre de charité destinée à des loteries françaises. Elle avait aussi une certaine naïveté de jugement qui tenait à ce que tout naturellement, sans morgue ni dédain, elle continuait à penser comme elle avait été élevée et sans y attacher aucune intention rétrograde, à considérer la France, comme divisée en trois ordres. Elle me dit un soir : « Où avez-vous appris à parler, car enfin vous n'avez jamais été avocat?» — Et quand je lui répondis, d'abord que je ne savais pas bien parler, mais que du

moins je ne pouvais m'en prendre à personne, car je n'avais jamais été même dans une parlotte, elle rit de très bon cœur du mot parlotte, et finit par me dire : — « Mais c'est très bien; ça doit être très bon pour les jeunes gens. »

Le comte de Chambord habitait le palais Cavalli, sur les bords du Grand-Canal, à peu de distance du palais Vandramini occupé par Madame la duchesse de Berry. Le comte Lucchesi remplissait près de cette princesse les fonctions de grand maître de sa maison et ne se départait jamais de l'attitude convenant à son poste. Madame la duchesse de Berry parlait peu politique et semblait peu consultée par son fils. Mais, quand l'occasion lui en était donnée, elle exprimait volontiers des sentiments très modérés. Elle me questionna beaucoup sur le Président. Elle l'aurait vu sans peine, me dit-elle un jour, rattacher les Bonaparte à la maison de Bourbon par son mariage avec une princesse napolitaine.

L'infant d'Espagne, don Juan, marié à une archiduchesse de Modène, sœur de Madame la comtesse de Chambord, vivait aussi à Venise, mais très à l'écart. Il ne venait guère que le matin et rarement, au palais Cavalli ou au palais Vandramini. Son fils, don Carlos, alors âgé d'un ou deux ans, était un enfant d'une rare beauté.

M. le comte de Chambord tenait à marquer, sous toutes les formes, la différence qu'il faisait et qu'il voulait qu'on fît entre la question légitimiste en France et la question légitimiste en Espagne : — « En France, disait-il, on est légitimiste ou on ne l'est pas, mais, du

moins, on sait ce que c'est. En Espagne, au contraire, le droit peut, des deux côtés, s'appuyer sur des considérations très puissantes. » Il développait avec une haute impartialité les deux thèses. Il ne se refusait pas non plus, de temps en temps, quelque piquante plaisanterie sur le genre de vie peu sérieux du prince son beau-frère : « Vous avez eu bonne chance de le rencontrer chez lui, me dit-il un jour, car il passe sa vie dans un tonneau, au milieu des marais, à guetter des canards. »

Rien ne pouvait s'ajouter à la bonne grâce de M. le comte de Chambord envers moi. Il daigna me témoigner, tout d'abord, une vive gratitude de mon voyage et se montra préoccupé de ma santé avec une insistance touchante. En m'invitant à dîner, il me demanda si je n'observais pas quelque régime, insistant sur son désir de me le faire suivre chez lui. Plusieurs fois dans la soirée, il me pressa de m'asseoir, lorsque tout le monde, dans le salon, était encore debout. Quand, le remerciant profondément, j'eus répété à plusieurs reprises que mes jambes valaient mieux que ma tête, il me dit du ton le plus amical : — « Allons, je vois que de loin j'avais conçu trop de peur. Vous guérirez bientôt, et personne en France ne s'en réjouira plus que moi. » Il sut que j'étais accompagné de mon bon serviteur vendéen, le fidèle Marquet; il voulut le voir et il lui recommanda gracieusement de me bien soigner.

L'empereur d'Autriche vint à Venise, à cette date; il rentrait en Italie, pour la première fois, depuis les soulèvements de 1848. Le maréchal Ra-

detzki l'attendait sur la place Saint-Marc. On était curieux de voir l'accueil que lui ferait la population. M. le comte de Chambord voulut en être témoin, et prit place dans une galerie du palais des Doges, où il me fit asseoir près de lui. L'Empereur arrivait de Trieste par mer, ce qui ne permettait pas de calculer très exactement l'heure de son arrivée. M. le comte de Chambord dut attendre assez longtemps, et passa une partie de ce temps à discuter avec moi la question du suffrage universel. Il en était assez partisan, plus que de raison peut-être, plus que moi certainement, et émit des doutes sur le projet de loi du 31 mai qui était déjà ou qui allait être déposé.

L'empereur François-Joseph, cordialement accueilli, se rendit d'abord à Saint-Marc, puis entra au palais où M. le comte de Chambord alla promptement le visiter. Le Prince me fit encore l'honneur de m'emmener avec lui et me présenta comme neveu du comte de Bombelles qui avait été gouverneur du jeune archiduc porté sur le trône par l'abdication de son père, l'archiduc François. Je dus à cette bonne fortune l'honneur d'être invité à dîner par le jeune empereur qui montrait déjà les sérieuses qualités dont il a fait preuve pendant son règne.

Je retrouvais développés, en M. le comte de Chambord, les dons qui déjà m'avaient frappé, en 1840, à Vérone et à Rome. En serait-il de même au point de vue politique? J'étais impatient de m'en assurer, car j'aurais considéré mon voyage comme insuffisant, si je n'en avais rien rapporté au bénéfice de la France.

Dès le lendemain de mon arrivée, l'occasion d'ex-

poser mes sentiments et de mettre le Prince en mesure de se prononcer sur eux se présenta naturellement. Le comte Théodore de Quatrebarbes et moi, sans que nous nous fussions concertés — nous en fûmes même tout d'abord contrariés l'un et l'autre — arrivâmes en même temps à Venise. Dès le soir, et dans le salon du Prince, je dis à mon excellent compatriote : — « Vous êtes sûr, mon cher ami, que notre cœur tiendra le même langage au Prince, mais sur certains chapitres, je vous avertis loyalement que je m'efforcerai de le mettre en garde contre votre optimisme. — « J'y comptais bien, me répliqua M. de Quatrebarbes. Puis, avec la bonne grâce qu'il avait envers tout le monde et la bonne amitié qu'il a toujours gardée pour moi, il ajouta : — « Mais moi, je n'imiterai pas votre exemple, et j'exhorterai le roi à la pleine confiance en vous. »

Le lendemain et tous les matins suivants, le Prince m'accorda une audience, d'abord en tête-à-tête, puis, sur ma demande, avec M. le duc de Lévis, que j'aimais mieux voir en face du Prince que de le savoir derrière la porte. M. de Quatrebarbes servit de début à nos conversations politiques que j'engageai ainsi :

— « Vous ne pouvez avoir, Monseigneur, un ami plus dévoué que le comte de Quatrebarbes; mais son éminent esprit l'attache quelquefois à des illusions. Il regarde toujours la Vendée du passé; il ne peut se résoudre à voir la Vendée d'aujourd'hui.

— Oh! je le sais bien! répondit le Prince très ouvertement et très gaiement, Quatrebarbes est un vrai chevalier; mais il règle la politique sur les prophéties!

— C'est en effet son penchant, Monseigneur; mais en dehors de là, c'est un homme d'affaires très distingué et un membre très expert de notre Conseil général. »

Du comte de Quatrebarbes au duc des Cars, il n'y avait qu'un pas et ce pas fut rapidement franchi.

— « Ne vous effrayez pas non plus de ce côté, me dit bientôt M. le comte de Chambord, le duc des Cars aussi se fait des illusions que je ne partage pas. Il se flatte de lever, dans un moment donné, deux cent mille hommes; mais je sais parfaitement qu'il en lèverait à peine la moitié. »

A ces mots, mon visage ne cacha point ma surprise, et je gardai un instant de silence qui permit au Prince de voir combien il m'en coûtait de le contredire ou de l'affliger. Je repris donc lentement, mais fermement :

— « M. le duc des Cars n'a pas plus sous ses ordres cent mille hommes que deux cent mille; et il importe que Monseigneur soit absolument fixé là-dessus. Le duc des Cars compte, éparpillés dans l'Ouest et dans le Midi, quatre ou cinq mille hommes qui s'enrôlent ou se laissent enrôler : les uns prêts à sacrifier leur vie à la cause royale; les autres qui prendront le temps de la réflexion; un certain nombre enfin beaucoup plus sérieusement enrôlés dans la police. »

Le Prince répliqua : « Vous exagérez à votre tour! » Mais il ne rompit pas l'entretien, et il fut convenu que, le lendemain, nous aborderions ce sujet à fond.

Le lendemain, je dis en substance :

— « Croire ou ne pas croire à l'existence d'un parti militaire en France, c'est, selon moi, le premier point à régler pour se tracer une ligne de conduite. L'hypothèse d'une prise d'armes exige une politique absolument différente de celle qui ne repose que sur un appel à l'opinion publique par la tribune et par la presse. Ces deux politiques ne peuvent être menées de front sans s'annuler l'une par l'autre. Qui l'entreprendrait n'aurait plus que l'inconvénient des deux, sans le bénéfice de l'une ni de l'autre. Les hommes d'organisation militaire et les hommes de lutte légale ne peuvent s'entendre. Ils se suspectent réciproquement. Le public ne tarderait pas à être mis dans ces tristes confidences. Rien n'est longtemps caché à notre époque et dans notre pays. Rien d'ailleurs ne peut se dissimuler longtemps, quand il s'agit de discipliner ou d'entraîner les masses et de leur faire reconnaître des chefs.

« Ce qui se perdrait à cette double partie, Monseigneur, c'est un enjeu que vous ne pouvez pas y mettre : l'autorité et l'honneur de votre parole. On croirait difficilement à votre sincérité constitutionnelle, si l'on vous prêtait une arrière-pensée militaire, et, d'un autre côté, les hommes qui préfèrent une action plus énergique ne vous verraient pas sans déplaisir, et, permettez-moi de le dire, Monseigneur, sans méfiance, engagé avec les hommes de la politique parlementaire. Ce serait encourir certainement, vis-à-vis de la France presque tout entière, la méconnaissance de vos intentions véritables. Ce serait vous tenir vous-même sous le coup d'un péril incessant, celui des

indiscrétions qu'impliquent toujours les affiliations prétendues secrètes.

« Le jour où vos amis, au sein de populations qui les honorent, au sein du parlement, et par les discussions de la presse, auraient fait assez de progrès dans l'opinion publique pour effrayer le gouvernement existant, quel qu'il soit, on ferait apparaître le duc des Cars et ses agents devant une Cour d'assises, on saisirait ses correspondances, on se flatterait enfin de vous présenter vous-même devant le pays, comme en flagrant délit d'ancien régime rêvé et imposé par la force. Les espérances monarchiques s'évanouiraient soudainement, et vous deviendriez victime d'une imprudence qu'on n'hésiterait pas à qualifier d'impardonnable.

« La Vendée est une admirable page d'histoire, mais c'est surtout une page d'histoire religieuse. Son héroïsme vint de l'ardeur de sa foi. Pour les Vendéens, le roi était surtout le vengeur et le garant des imprescriptibles droits de leur conscience. Rien de pareil ne peut exister aujourd'hui. Le sol même ne s'y prêterait plus. La Vendée d'autrefois était impénétrable à l'artillerie et à la cavalerie. Les paysans combattaient derrière leurs haies, comme des soldats derrière un rempart. Aujourd'hui, l'Ouest est ouvert au commerce le plus actif, à la circulation la plus facile; nos mœurs et notre civilisation sont plus économes de la vie humaine et comprennent autrement les devoirs du patriotisme. Laissons-leur ce mérite en compensation, hélas! de beaucoup d'aberrations. D'ailleurs, il ne s'agit pas de condamner le passé : il importe seule-

ment de ne pas le prendre pour modèle, à contre-temps et à contre-sens. »

Devant une insistance aussi pressante, le Prince protestait avec vivacité, mais toujours avec une grande cordialité. Il me répétait souvent : « Vous vous trompez. » Il ne m'imposait jamais silence. On sentait qu'il y avait en lui des habitudes d'esprit, des affections et des espérances, dont il se détacherait avec peine, mais sur lesquelles cependant il pouvait et voulait entendre la vérité.

A diverses reprises, le duc de Lévis m'appuya, et finit par proposer un moyen de conciliation qu'il résumait ainsi :

— « Le duc des Cars et ses amis rendent plus de justice à M. Berryer et à ses amis que M. de Falloux ne le suppose. Il faut donc que les uns et les autres se voient davantage et discutent ensemble, à cœur ouvert, les points sur lesquels ils se trouvent réciproquement imprudents et aveuglés.

— Si M. le duc des Cars, dis-je à mon tour, veut bien me confier ses plans et m'ouvrir son portefeuille avec autorisation de tout répéter à M. Berryer, je prends ici, au nom de M. Berryer comme au mien, l'engagement de ne rien cacher au duc des Cars de nos propres pensées et de nos vues sur l'avenir de la Monarchie.

— Je n'ai nulle raison de m'opposer à cela, dit gracieusement M. le comte de Chambord, et je ne puis qu'y gagner en toute hypothèse. Ainsi voilà qui est convenu. Quand vous rentrerez à Paris, vous trouverez le duc des Cars franchement informé de tout ce que nous avons dit à son sujet et formelle-

ment invité à se concerter désormais avec M. Berryer comme avec vous. »

Mes laborieuses audiences ayant abouti à ce bon résultat, je passai au second but de mon voyage qui était de tracer au Prince un fidèle tableau des partis dans l'Assemblée. Il était facile, à cette date, de prévoir que la principale pierre d'achoppement allait être la révision de la Constitution. Ce sujet était moins intime, et par conséquent, moins délicat que le précédent. Le Prince n'avait pas encore de parti pris à cet égard ; il avait seulement une préoccupation, la prorogation des pouvoirs de Louis Napoléon. Il me fut aisé de constater que M. Berryer et ses amis avaient été passablement dénoncés sur ce chapitre, mais quand j'eus fait à M. le comte de Chambord le récit détaillé de ce qui se passait entre nous, quand j'eus démontré, ce qui m'était bien facile, que nous considérions tout pouvoir viager du Président comme le préliminaire de l'Empire, il parut soulagé et donna en ma présence au duc de Lévis les instructions les plus nettes, pour que, devant rentrer à Paris quelques jours avant moi, il y fît connaître d'avance qu'il se rangeait à l'avis de M. Berryer sur la révision, qu'il souhaitait que personne ne se séparât de lui sur cette question, et que je serais formellement autorisé à le déclarer en son nom.

Tous ces points acquis, je devais considérer comme complet le succès des idées que j'étais venu plaider à Venise. Je ne me dissimulais pas cependant que là même où la victoire était remportée, elle avait besoin d'être affermie. J'insistai donc sur la question des

personnes comme indispensable complément des idées. Ayant bien soin d'écarter toute application ou même toute insinuation nominative, j'osai représenter au Prince qu'un entourage politique était nécessaire pour entretenir ce mouvement d'esprit qui permet de tout juger parce qu'il permet de tout connaître.

Je me permis de citer à M. le comte de Chambord cette belle maxime et ces réflexions de Bossuet que les princes ne peuvent jamais assez méditer :

« Le plus grand déréglement de l'esprit, c'est de croire que les choses sont parce qu'on veut qu'elles soient. Il est quelquefois fatigant d'être contredit, mais il est dangereux de ne l'être pas. La plus funeste adulation pour un roi serait la médiocrité des hommes avec lesquels il vivrait habituellement en contact, médiocrité qui, lui donnant à lui-même le sentiment d'une supériorité factice, l'habituerait à ne compter qu'avec son propre jugement. »

Je citai encore cet avertissement de Machiavel : « Un prince se juge surtout par les hommes qui l'entourent » et j'ajoutai — car la conscience qui interdit de braver commande quelquefois de déplaire — j'ajoutai qu'on s'armait en France contre le Prince de l'absence trop habituelle à Frohsdorf ou à Venise des hommes politiques considérables, et que le commentaire le plus intelligible, le plus rassurant pour notre pays, de la récente lettre à M. Berryer, serait un séjour plus fréquent, près de M. le comte de Chambord, des hommes dont le nom était déjà un symbole. Monseigneur me donna gain de cause en principe, et la permanence de l'Assemblée enlevant leur liberté à

ses principaux membres, M. le comte de Chambord porta tout naturellement ses regards sur le duc de Noailles et sur le duc de Valmy qui ne faisaient pas partie de la représentation nationale. Il fut convenu que M. le duc de Lévis, en arrivant à Paris, leur porterait, au nom de M. le comte de Chambord, l'invitation d'un séjour prolongé à Frohsdorf.

Ce point obtenu, le but que je m'étais proposé était atteint et je regagnai la France avec une reconnaissance profonde, une espérance fortifiée et une ardeur rajeunie.

CHAPITRE XVII

RÉVISION DE LA CONSTITUTION.

1851

La première pensée d'une révision de la Constitution républicaine vint de l'Elysée, il importe de le noter. Aucun parti, sauf celui qui était en possession du pouvoir, n'avait de motifs de se presser, et n'était en mesure d'affronter résolument une telle éventualité. C'est à partir du ministère du 31 octobre 1849, que le mouvement bonapartiste avait pris, de jour en jour, plus de confiance et plus de hardiesse. Je dis plus de hardiesse, je ne pourrais pas dire plus de franchise, car le Président, soit découragement, soit dissimulation, paraissait tantôt abandonner, tantôt reprendre ses projets ambitieux. Il usait alternativement des revues militaires au plateau de Satory, et des harangues dans les départements. A Satory, où il arrivait entouré d'un brillant état-major, maniant avec une rare habileté un cheval qui avait des allures de cheval de bataille, il était accueilli par les troupes, au cri de : « Vive Napoléon ! » et même au cri de : « Vive l'Empereur! » Dans ses voyages et ses harangues, il se montrait plus hésitant.

A Saint-Quentin où il allait visiter une brillante ex-

position de toutes les industries locales, les chefs d'atelier et les ouvriers formaient autour de lui une foule compacte. Il y fut accueilli par des acclamations chaleureuses et, réclamant le silence en faisant signe qu'il voulait remercier, il saisit cette occasion pour lancer en public des paroles analogues à celles qu'il avait adressées à M. de Rességuier, dans le tête-à-tête dont j'ai rendu compte.

« Je suis heureux, dit-il aux ouvriers qui l'entouraient de toute part, de me trouver parmi vous, et je recherche avec plaisir ces occasions qui me mettent en contact avec ce grand et généreux peuple qui m'a élu. Car, voyez-vous, mes amis les plus sincères ne sont pas dans les palais, ils sont sous le chaume ; ils ne sont pas sous les lambris dorés, ils sont dans les ateliers, dans les campagnes. Je sens, comme disait l'Empereur, que ma fibre répond à la vôtre, et que nous avons les mêmes intérêts ainsi que les mêmes instincts. »

Ces paroles, transmises à l'Assemblée avec une extrême rapidité, y suscitèrent une très vive irritation, et quelques instants après, elles étaient complétées par un second discours prononcé au banquet offert par la ville. Le Président disait : « Si j'étais toujours libre d'accomplir ma volonté, je viendrais parmi vous, sans faste, sans cérémonie. Je viendrais inconnu me mêler à vos travaux comme à vos fêtes, pour juger mieux par moi-même et de vos désirs et de vos sentiments. Mais il semble que le sort mette sans cesse une barrière entre vous et moi, j'ai le regret de n'avoir jamais pu être simple citoyen de mon pays....

« J'ai passé, vous le savez, six ans à quelques lieues de cette ville, mais des murs et des fossés me séparaient de vous. Aujourd'hui encore, les devoirs d'une position officielle m'en éloignent, aussi est-ce à peine si vous me connaissez, et sans cesse on cherche à dénaturer mes actes, comme mes sentiments. »

Une autre fois, il s'exprimait ainsi dans un message qu'il faisait lire à la tribune par M. Baroche :

« Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale. Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays ; moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elle m'a tracées [1]. »

A ces démonstrations contradictoires répondaient des émotions fort diverses dans l'Assemblée. — Ce langage est louable et sincère, disaient les uns. — Il est fort habile et fort dangereux, disaient les autres ; — ou bien : L'affliction de ne pas rencontrer plus de sympathies dans les rangs élevés de la politique le rappelle sincèrement à l'aspiration d'une existence moins orageuse ; — ou bien encore : Il laisse percer à dessein des projets inconstitutionnels en attendant qu'il les affiche ou qu'il les impose. — Quelques-uns enfin assuraient que les deux commentaires contradictoires étaient également vrais tous les deux ; que l'émotion du moment et la composition de l'auditoire réagissaient facilement sur lui, mais qu'au fond il était intérieurement partagé entre deux penchants contraires, et que

1. *Moniteur* du 13 novembre 1850.

l'impresssion sincère du moment dictait son langage plus souvent qu'on ne le supposait.

Ceux qui portaient ce dernier jugement croyaient savoir que les vues du Président avaient tantôt plus d'ardeur, tantôt plus de désintéressement, selon qu'il se reportait aux rêves de son enfance et aux entreprises de sa jeunesse; ou bien qu'il arrêtait sa pensée sur l'indifférence qui l'avait accueilli à Strasbourg et à Boulogne puis sur l'abandon où l'avait laissé la France, durant sa longue captivité, quand surtout il contemplait avec une émotion attristée le spectacle étalé sous ses yeux depuis deux ans. Alors, il se mettait à douter de lui-même, comme des autres; il s'effrayait de la dispersion, de la déperdition des forces sociales, et on pouvait le surprendre alternativement dans des pensées d'abdication et dans des complots ambitieux.

Quelle que fut l'erreur ou la sagacité de ces divers pronostics, une sécurité relative régna dans l'Assemblée, tant que l'armée de Paris demeura sous le commandement de Changarnier, qu'on nommait alors *le Sphinx*. Changarnier ne disait, en effet, son secret intime à personne; mais il y avait un point sur lequel il avait su mettre tout le monde d'accord dans la majorité, c'était qu'à tout événement il serait le champion incorruptible de cette majorité, et qu'il lui servirait, selon l'événement, ou de bouclier ou d'épée. Aussi la lutte ne s'engagea-t-elle sérieusement, définitivement entre le Président et l'Assemblée que par la destitution du général en qui l'Assemblée avait confiance.

Cette destitution qui eût toujours été un événement capital, dans quelque circonstance qu'elle se fût produite, fut encore aggravée, comme par bravade, par l'occasion choisie. Le général Neumayer avait, dans un ordre du jour officiel, rappelé aux troupes qu'elles ne devaient pousser aucun cri sous les armes. Le lendemain, il fut destitué. Changarnier maintint les mêmes instructions, il fut frappé à son tour. Le général Baraguay d'Hilliers recevait le commandement de l'armée de Paris et le général Perrot le commandement de la garde nationale. C'était un défi : il fut compris comme tel. M. de Rémusat se fit le promoteur des protestations de l'Assemblée [1]. M. Baroche soutint la mesure au nom du gouvernement et il essaya de la justifier en ces termes :

« ... Par l'importance exceptionnelle de son commandement, par la situation exorbitante qui avait fait de lui un troisième pouvoir, le général Changarnier, sans qu'il le voulût, sans qu'il le sût, malgré lui — je ne dis pas cela pour le besoin de la position actuelle, je l'avais écrit — était devenu le point de mire des différents partis. (*A gauche et à droite :* c'est vrai! — Tous ceux qui regardent notre état actuel comme transitoire ou précaire s'étaient habitués à penser que lorsque viendrait le jour où la France serait appelée à délibérer sur ses destinées, l'influence politique de l'honorable général, l'influence que son grand commandement lui donnait, placée dans l'un des plateaux de la balance, pèserait puis-

1. Voir au *Moniteur* les séances des 3, 10, 15, 16 et 17 janvier 1851.

sammcnt et lourdement en faveur du parti auquel sa conscience et ses affections l'auraient rattaché... Nous n'avons pas cru devoir ni pouvoir permettre que cette influence, qui n'est pas dans la Constitution apparemment, se perpétuât, se consolidât, se fortifiât par sa durée et nous avons voulu que, pour la grande délibération nationale, qu'on me permette de le dire, le terrain constitutionnel fût complètement déblayé et que la volonté nationale pût se faire jour sans aucun obstacle, sans aucune difficulté..... Nous pensons que la mesure que nous avons prise ne pourra être désapprouvée par aucun de ceux qui sont réellement et sincèrement partisans de la souveraineté nationale. »

M. Baroche voulut aller plus loin encore dans sa profession de foi constitutionnelle ; il termina ainsi son apologie, trop outrée pour être persuasive :

« Il y a, Messieurs, deux choses dont nous ne voulons pas; je me trompe, il y a trois choses dont nous ne voulons pas; nous ne voulons pas d'une restauration monarchique, ni pour la branche aînée, ni pour la branche cadette; et la troisième chose dont nous ne voulons pas, c'est une restauration impériale. (*A gauche : très bien, très bien!...*) Le pays est fatigué, effrayé de ces restaurations qui se détruisent les unes les autres, et qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, amassent des ruines nouvelles sur des ruines déjà amoncelées... Je ne sais ce que l'avenir réserve à la France, mais je vous rappelle, permettez-le-moi, cette phrase du message: Que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la

violence qui décide du sort d'une grande nation. Nous sommes intimement convaincus que, quant à présent, il n'y a de salut pour la France que sur un terrain nouveau... dans le gouvernement républicain.... C'est sur ce terrain légal et constitutionnel que nous faisons appel aux bons citoyens de tous les partis. »

Je me rappelle qu'après la lecture de ce discours madame Swetchine me dit : « Comment peut-on s'enferrer ainsi soi-même? » et elle ne fut pas la seule en France à s'adresser cette question.

M. Baroche avait regagné le banc des ministres au milieu d'une très vive agitation, mais un silence solennel s'établit soudainement, dès qu'on vit le général Changarnier se diriger vers la tribune. Il en monta lentement les degrés et prononça d'une voix toute militaire et émue ces brèves paroles :

« Lorsque le gouvernement qui a précédé celui de M. le Président de la République a établi mon quartier général aux Tuileries, cinq partis divisaient et malheureusement divisent encore la France : les républicains modérés, les amis de la monarchie de tradition, les amis de la monarchie conventionnelle, les démagogues qui se désignent sous d'autres noms, enfin les hommes qui veulent la dictature impériale, même sans la gloire, même sans le génie de l'homme immortel dont l'univers s'entretient encore. (*Mouvement.*)

« Je n'ai voulu être et je n'ai été l'instrument d'aucun de ces partis. J'ai voulu ce que voulaient tous les hommes honnêtes ; j'ai voulu l'exécution des lois,

le maintien de l'ordre, la reprise des transactions commerciales, la sécurité de cette grande cité, la sécurité de la France entière, et j'ai l'orgueilleuse satisfaction d'avoir un peu contribué à vous donner ces biens.

« Malgré d'odieuses insinuations, propagées par l'ingratitude, je n'ai favorisé aucune faction, aucune conspiration, aucun conspirateur, et les deux partis que je vous signalais les derniers (*les démagogues et les bonapartistes*) m'ont voué des haines bien méritées et qui, pour mon honneur, survivent à ma chute.

« J'aurais pu devancer cette chute par ma démission qui eût été bien accueillie, mais ceux qui ont cru que j'aurais dû la donner sont-ils bien sûrs que ma présence aux Tuileries ne leur eût pas été utile?

« Messieurs, mon épée est condamnée à un repos au moins momentané; mais elle n'est pas brisée, et si, un jour, le pays en a besoin, il la retrouvera bien dévouée et n'obéissant qu'aux inspirations d'un cœur patriotique et d'un esprit ferme, très dédaigneux des oripeaux d'une fausse grandeur! » (*Marques prolongées et bruyantes d'approbation. Vive émotion.*) — Nobles et prophétiques paroles dont le général Changarnier se souvint vingt ans plus tard en allant s'enfermer dans Metz et en refusant le grade suprême de la Légion d'honneur!

Un seul homme pouvait encore captiver l'attention dans cette solennelle explication devant la France; c'était M. Thiers. Personne, peut-être,

depuis Voltaire, n'a manié la langue française avec autant de finesse et de clarté que lui. Cette joute oratoire fut l'une de celles où ses qualités brillèrent, sans mélange, de leur plus vif éclat. Rien ne fut laissé dans l'ombre, ni sur sa propre pensée, ni sur la pensée d'autrui. Il eut l'art de tout faire apparaître dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, sans donner la moindre prise au reproche d'exagération ou de provocation. Il enferma ses contradicteurs dans une trame tellement serrée qu'ils ne s'en échappèrent que tout meurtris.

Quand M. de Ségur d'Aguesseau, élyséen très ardent, s'écria :

« Quelle est votre opinion sur Wiesbaden? »

M. Thiers répliqua :

« Permettez-moi de laisser à vous et à MM. les ministres le soin de dissoudre la majorité. Je ne veux pas m'en charger! »

M. de Ségur d'Aguesseau se leva; mais les murmures improbateurs de l'Assemblée couvrirent sa voix, et M. Dupin lui lança cette verte réprimande :

« Vous n'avez pas la parole, vous n'avez pas le droit d'interpeller les orateurs, et vous le faites toujours d'une manière malencontreuse! »

M. Thiers reprit son discours et termina ainsi :

« Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il y a un désagrément, c'est vrai, c'est juste; mais si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu.

« Eh bien, quant à moi, je n'ajoute plus qu'un mot, il n'y a que deux pouvoirs aujourd'hui dans l'État, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un ; et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement est changée. Le mot, la forme viendront..... quand ils viendront, cela m'importe peu ; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'aurez obtenu aujourd'hui même ; il n'y a plus qu'un pouvoir..... Le mot viendra quand on voudra..... l'Empire est fait. »

A partir de ce jour et de cette parole, la situation fut parfaitement comprise d'un bout de la France à l'autre. Le Président et l'Assemblée n'avaient pas encore croisé le fer, mais le duel était imminent et désormais inévitable. La Constitution de 1848 n'abritait plus qu'une trêve.

Toutefois, si la Constitution était le point d'où l'on s'éloignait, il restait encore à savoir quel était le but vers lequel on tendait? La France le demandait à ses représentants. Les représentants se renvoyaient l'interpellation, sans trouver de solution. On pouvait déplorer cette situation, on pouvait au moins la considérer comme regrettable et prématurée ; mais elle provenait de courants irrésistibles contre lesquels l'effort individuel était impuissant.

« L'incertitude est la phthisie des États, » a dit M. Villemain[1]. La France se sentait atteinte de ce mal, mais elle se sentait aussi capable de guérison, et elle voulait guérir. On avait voulu, en 1848, or-

1. *Souvenirs contemporains*, p. 78.

ganiser sur le papier, à coups de scrutin, une société sans passé et sans avenir. On avait interdit aux imaginations et aux intérêts de se mouvoir, en dehors d'un cercle de quatre années; mais les imaginations et encore moins les intérêts ne se laissent pas emprisonner ainsi. Ils ont bientôt dévoré ce cycle d'un moment et ils demandent aux hommes et aux événements de leur rendre de plus sûres et de plus longues perspectives. Les pouvoirs publics ne marchent pas pour marcher, comme les simples particuliers se promènent, et quand ils entrent dans une voie, ils veulent, ils doivent savoir où cette voie les conduit.

Tous les honnêtes gens dans le pays, tous les membres de la majorité dans l'Assemblée, avaient théoriquement le même programme : un gouvernement stable, une liberté sincère et éclairée par l'expérience. Tous voulaient cela, mais à qui le demander? Prolonger les pouvoirs du Président était la solution des hommes pressés, des hommes qui, amèrement déçus du côté de la liberté, n'aspiraient plus qu'à l'ordre et avaient hâte de le saisir, n'importe par quelles mains.

Reconstituer, avec la maison d'Orléans, le régime tombé en 1848, était un désir caressé par des hommes considérables, mais ils sentaient qu'ils ne pouvaient pas compter seulement avec leurs sympathies personnelles, et qu'il était difficile de ramener un pays, auquel on avait présenté depuis deux ans tant de mirages, au point juste où l'avait trouvé la grande catastrophe de Février.

Le troisième système, celui qui consistait à écarter tout expédient provisoire, et à ne plus rien entreprendre que de logique et de durable, était celui qui rencontrait à la fois les plus solides appuis et les plus opiniâtres obstacles.

Toutefois l'Assemblée était guidée dans sa majorité par un sentiment si patriotique qu'elle se fût ralliée, je crois pouvoir l'affirmer, à la solution qui donnait à l'autorité la plus large base, à la liberté la plus sûre garantie, à l'intime réconciliation des cœurs et des esprits le plus noble exemple... si la maison royale elle-même s'était mise en mesure d'adresser cet appel au pays. C'étaient donc les questions de personnes qui tenaient désormais tout en suspens et en péril. Ce n'étaient plus les questions de principes.

Les royalistes de la Restauration étaient peu à peu devenus de sages libéraux. Les libéraux de 1830 avaient appris qu'on ne brise pas impunément un trône et que bien des choses s'écroulent avec lui. Des hommes qu'on avait considérés jusqu'alors comme les tenants les plus inébranlables d'un ancien et ombrageux libéralisme professaient déjà les sentiments que, peu de temps après le Deux-Décembre, ils consignèrent dans une note qu'ils adressèrent à M. le comte de Chambord. On lisait dans cette note :

« ... Un pouvoir traditionnel qui s'appuie naturellement sur les classes supérieures et morales de la nation donne toutes sortes de garanties que, dans ses mains, la liberté ne sera pas tournée contre

l'ordre. Il répond plus qu'aucun autre à l'idée de liberté régulière et modérée qui reste au fond de l'esprit des Français, au milieu même de l'entraînement anti-libéral dans lequel la peur du socialisme les a précipités.

« Il est plus nécessaire à Monsieur le comte de Chambord qu'à aucun autre de prendre ce rôle.

« Ce qui lui rend, en effet, ce rôle libéral nécessaire, c'est que, s'il ne le prend pas, il sera rempli par la maison d'Orléans ; celle-ci le tient déjà par tradition et par nécessité, et il ne faut pas se dissimuler qu'il lui donne une grande force.

« Tant que la branche aînée ne remplira pas ce rôle, elle le laisse à la cadette, et la fusion des deux branches est impossible, car la position de représentant unique de la liberté constitutionnelle est trop haute et trop forte pour qu'on puisse jamais croire que la maison d'Orléans veuille l'abandonner tant qu'on la lui laissera occuper seule ; je n'oserais, pour ma part, y pousser si j'étais dans ses conseils. Ce n'est qu'en devenant franchement libérale que la branche aînée peut ôter à la branche cadette l'instinct que celle-ci conserve de se tenir à part, et lui fournir un terrain honorable et facile de ralliement. »

M. de Tocqueville qui tenait la plume pour ses amis prenait soin d'ajouter en leur nom et au sien :

« Je suis porté à croire, quant à moi, qu'après l'anarchie qui a suivi 1848, et en sortant du despotisme que nous subissons en ce moment, il sera nécessaire d'user de grande prudence dans le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, qu'il faudra d'abord assu-

rer au pouvoir royal tous les droits qui sont compatibles avec la liberté et ne reconnaître, dans les premiers temps, à la liberté, que les droits indispensables sans lesquels elle ne pourrait pas exister.

« Ainsi, pour expliquer ma pensée par deux exemples : un parlement où l'on discute librement et dont les discussions soient publiques me paraît une condition *sine qua non* de la monarchie constitutionnelle ; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le parlement ne puisse d'abord être fort restreint dans ses attributions et resserré dans la durée de ses travaux.

« La liberté de la presse me semble encore une des conditions nécessaires de la monarchie constitutionnelle ; mais il n'en résulte pas qu'en dehors de la censure préalable, on ne puisse ni ne doive prendre toutes sortes de garanties contre les abus de cette liberté redoutable.

« On ne demande pas, je le répète, à M. le comte de Chambord, l'engagement de rétablir les libertés dont j'ai parlé, dans l'état où la monarchie de Juillet les avait laissées. Ce qu'on lui demande, c'est de garantir que ces libertés seront rétablies dans la mesure qui est indispensable pour que le système constitutionnel soit une réalité et non une apparence [1]. »

Une autre question, bien moins essentielle mais plus pleine qu'aucune autre de conséquences redoutables, la question du drapeau, devait aussi être réglée.

1. Cette note, remise à M. le comte de Chambord en 1852, a été rendue publique par la *Gazette de France*, dans le numéro du jeudi 23 novembre 1871.

Elle naquit de la force des choses ; elle s'imposa d'elle-même et invinciblement, le lendemain du 24 février 1848. Dès ce jour, M. Berryer eut le sentiment que la réconciliation de la famille royale était un devoir et un intérêt impérieux, et dès lors aussi, la question du drapeau fut traitée dans les nombreux pourparlers qu'il eut avec MM. Guizot, Molé et de Salvandy.

M. le comte de Chambord en fut informé ; on répondit en son nom, que le Prince ne repoussait point l'emblème d'une réconciliation qui était aussi dans son cœur, mais qu'on ne pouvait pas lui demander de prendre, à cet égard, une résolution avant que la France ne l'y invitât. Madame la Dauphine existait encore. Était-il possible, ajoutait-on, d'arborer sans les plus graves motifs, et, pour ainsi dire, sous les yeux de la fille de Louis XVI, un drapeau qui lui rappelait de si douloureux souvenirs ?

Tous les hommes politiques, sans exception, à qui cette réponse fut communiquée s'en montrèrent respectueusement touchés. Il demeura dès lors implicitement et même explicitement convenu que personne, à cette époque, n'ayant la mission de parler au nom du pays, on ne pouvait rien demander au-delà de ce que le Prince voulait bien admettre, c'est-à-dire l'ajournement, d'un commun accord, de la question du drapeau, jusqu'à ce que l'on eût à s'occuper des moyens pratiques de restaurer la Monarchie.

A chacun de ses voyages à Paris, le duc de Lévis se plaisait à répéter : — « Le Prince n'a et ne veut avoir aucun parti pris sur le drapeau. Il laisse cette décision aux Français eux-mêmes, mais s'il ne doit jamais revoir

la France, s'il doit mourir dans l'exil, peut-on lui demander de se faire ensevelir sur la terre étrangère dans les plis du drapeau qui l'aura banni? Le Prince, en outre, vous donne lui-même, dans sa conduite, un gage certain de sa pensée. Il ne porte jamais un uniforme, même à la cour de Vienne. Il n'en portera jamais, sinon en France. S'il prenait un uniforme, son chapeau devrait prendre une cocarde ; et si M. le comte de Chambord avait arboré la cocarde blanche, ne fût-ce qu'une seule fois, il ne voudrait plus la quitter. Son chapeau reste à la disposition du premier régiment français qui le saluera sur le sol de France. »

Ce langage, donné et compris comme un engagement, fut corroboré par un incident fortuit, dont beaucoup d'hommes politiques ont entendu, comme moi, le récit, de la bouche de M. Berryer. Le comte Fernand de La Ferronnays, attaché à la maison de M. le comte de Chambord, professait une cordiale reconnaissance pour M. Berryer, qui avait pris une part considérable à son mariage avec mademoiselle Gibert. Un matin, M. Berryer s'était rendu chez M. de La Ferronnays, en mission à Paris pour quelques jours. En quittant son jeune ami, logé dans un hôtel garni, M. Berryer, croyant ouvrir la porte pour sortir, ouvrit par mégarde celle d'un placard qui avait le même aspect dans la boiserie et se trouva en face d'un uniforme de lieutenant général et d'un chapeau à cocarde tricolore. M. de La Ferronnays, refermant le placard en riant, ne cacha point à M. Berryer que cet uniforme était celui de M. le comte de Cham-

bord, en prévision d'une rentrée à Paris. L'uniforme avait été commandé par le comte Casimir de La Roche-Aymon, beau-frère de M. de La Ferronnays, chez Staub, tailleur en renom à cette époque, et le chapeau avait été fourni par un chapelier, également très connu alors, dont j'oublie le nom, mais qui demeurait au coin de la rue Caumartin et de la rue Neuve-des-Mathurins.

Si, à cette date, le comte de Chambord avait eu, vis-à-vis de ses cousins, quelque mouvement spontané ou quelque parole heureuse à la façon d'Henri IV, et si Madame la duchesse d'Orléans, rendant leur liberté aux princes ses beaux-frères, avait trouvé dans son amour maternel lui-même moins d'illusions et plus de lumières, la cause de la Monarchie eût été facilement gagnée. Mais la division se perpétuant au sein de la famille royale, la division continuait à se perpétuer aussi dans l'Assemblée. Sans doute la Monarchie gagnait tout ce que perdait la République, mais quelle monarchie? Devant cette interrogation, chacun s'arrêtait, craignant de se livrer sans sûreté.

On avait vu un frappant exemple de cette paralysie par la méfiance, durant la dernière vacance de l'Assemblée. La Commission de Permanence avait été avertie, à tort ou à raison, qu'une tentative de violence était tramée contre plusieurs de ses membres et que le prudent M. Dupin lui-même était sérieusement menacé. La Commission était donc autorisée à délibérer sur ses moyens de légitime défense et elle en délibéra. Mais quand on en vint aux moyens d'exécution, légitimistes et orléanistes ne purent tomber d'accord

que sur des négatives et prolongèrent une situation passive, dont on s'étonne que l'inévitable dénouement n'ait pas été mieux prévu.

Le général Changarnier n'avait laissé et ne laissait en aucune occasion un doute sur son aversion pour l'Empire, mais, sur tout le reste, il s'appliquait à mériter son surnom de sphinx. Le général Bedeau était plus ouvertement légitimiste, mais il avait perdu, dans la journée du Vingt-Quatre Février, ce prestige qui subjugue et qui entraîne les légions. Le général de La Moricière détaché non sans peine de la République, par les excès qu'elle déchaînera toujours en France, prenait volontiers l'Orléanisme, comme une étape naturelle. Il avait trop de coup d'œil pour ne pas apercevoir la périlleuse insuffisance de cette halte, trop de loyauté pour n'en pas convenir; mais cette riche et ardente nature n'était point encore parvenue à sa pleine maturité. Ses premières erreurs étaient dissipées; ses grands progrès n'étaient pas encore accomplis.

Ces hommes et ce qu'ils représentaient, soit dans l'Assemblée, soit dans le pays, groupés comme obstacles sur le même terrain, se flattaient de barrer le chemin à l'Empire, mais quand on leur demandait un pas de plus, ils se troublaient, tergiversaient et contribuaient à maintenir l'opinion publique dans l'inertie.

Nous le leur disions sans cesse; nous les poursuivions, nous les obsédions de nos instances. Maintes fois, pour mon compte, j'ai répété à M. Thiers: « On connaît votre influence sur Changarnier, on dit — c'é-

tait un mot de Louis Veuillot — que vous vous occupez à vous forger une épée. Mais de cette épée qui tiendra la poignée? Votre main n'est pas assez militaire pour cela. De votre propre aveu, le césarisme est imminent. En prenez-vous donc votre parti et ne comptez-vous que sur le vote d'un ordre du jour pour conjurer cet avenir que vous déclarez funeste? Ne craignez-vous pas que l'histoire en répétant votre mot : « l'Empire est fait! » n'y ajoute : — « et M. Thiers l'a bien voulu. » M. Thiers ne se montrait pas insensible à ce langage; mais il employait toutes les ressources de son inépuisable esprit pour prolonger son indécision et celle des autres.

Un soir, dans son salon, il me prit dans l'embrasure d'une fenêtre pour traiter de nouveau le sujet dont il ne désertait jamais la discussion. Je voulais lui démontrer que le temps pressait. Il s'obstinait à me répondre que je me montrais trop impatient. Fatigués de nous tenir debout, nous allâmes nous asseoir sur un canapé isolé, et là, bien installés, nous multipliâmes, nous serrâmes nos arguments, sans lâcher prise, ni l'un ni l'autre. L'entretien avait commencé à dix heures et quand, à bout de forces, tous les deux, moi surtout, nous nous mîmes à regarder autour de nous, le salon, rempli au commencement de la soirée, était vide. Madame Dosne et Madame Thiers étaient allées se coucher. Les bougies étaient près de s'éteindre ; il était deux heures du matin. Voilà le témoignage que je puis rendre à la patience de M. Thiers dans de telles discussions et à la conviction chaleureuse qui m'animait moi-même. On ne

discute pas ainsi des idées auxquelles on n'accorderait aucune valeur et je ne quittais jamais M. Thiers sans être persuadé qu'il était plus lié par ses engagements que par ses propres arguments.

Quoi qu'il en fût au fond de ce grand esprit, lorsque M. Thiers m'accusait d'être trop passionné, je lui répliquais que nous étions tous, les uns aussi bien que les autres, pressés par une échéance qui s'imposait bon gré mal gré. C'était la révision de la Constitution, révision presque universellement sollicitée, question impérieuse et très prochaine, dans laquelle les Conseils généraux en tête et les populations, le pétitionnement en main, entraient avec ardeur. Ce fait n'était pas niable, on n'essayait donc pas de le nier, mais on entreprit d'y parer et cela devint l'occasion d'une division nouvelle entre les diverses fractions du pays conservateur.

Demanderait-on la révision de la Constitution? Dans quelle mesure la demanderait-on?

Sur ce terrain, on ne pouvait plus, comme on l'avait fait jusqu'alors, rester réunis dans un effort commun, pour maintenir l'ordre dans la rue et le respect de la légalité à l'Élysée, en ajournant le surplus. Désormais, il fallait faire un grand pas. Il fallait parler et voter nettement pour ou contre un changement de la Constitution; il fallait résolument s'unir ou se séparer.

De nombreux pourparlers eurent lieu pour conjurer cette division, avant qu'elle n'éclatât dans l'Assemblée et qu'elle n'étendît ses ravages sur toute la surface du pays. Ces pourparlers échouèrent complètement.

MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, leurs amis et leurs journaux se prononcèrent contre la révision et pour le maintien de la République. Ils entraînèrent le général Changarnier et rallièrent facilement le général de La Moricière.

Un autre fractionnement se fit dans un autre groupe considérable de la majorité. MM. de Broglie, de Montalembert, Daru, Beugnot, etc., se prononçaient pour la révision, mais ils n'entendaient pas par là revenir à la royauté. Ils croyaient à la possibilité et à la nécessité de créer encore un état intermédiaire entre la République et la Monarchie. Ils proposaient de rendre légale la rééligibilité immédiate du Président actuel, en accordant à la présidence dix ans de durée au lieu de quatre. C'était, dans leur pensée, faire avorter certainement l'Empire, en donnant pour dédommagement au prince Louis Bonaparte une réélection décennale que le suffrage universel ne lui refuserait assurément pas.

La Gauche de l'Assemblée ne se montrait pas plus unie que la Droite. L'Extrême-Gauche, qui visait toujours à l'anarchie, se croyait naturellement à la veille d'y voir plonger le pays. Il y a des hommes qui ont une grande égalité de caractère, ils sont toujours maussades ; il y a des partis qui ont une grande uniformité de conduite, ils se mettent toujours du côté qui peut tenir l'ordre social en échec. On entendait donc sur tous les bancs de l'Extrême-Gauche les mêmes violentes déclamations, mais les arrière-pensées, disait-on, étaient fort diverses. Il était hors de doute qu'en principe on était également hostile à la Majo-

rité et au Président ; mais si on était réduit à une option forcée, que devait-on préférer *in petto :* la Majorité, avec tout le programme conservateur et la Monarchie au bout, ou un Bonaparte avec ses affinités révolutionnaires, ses sympathies italiennes, son antagonisme contre le Saint-Siège, et son tempérament absolutiste, qui est aussi le tempérament de l'Extrême-Gauche ?

M. Michel (de Bourges) passait pour le chef des alliés secrets du bonapartisme. Le général Cavaignac et le colonel Charras étaient les chefs loyaux de la résistance à toute modification d'une Constitution qu'ils admiraient naïvement.

Nous leur disions : — « Votre fidélité et votre bonne foi ne peuvent plus sauver la République. Elle s'est perdue par ses propres fureurs, comme vous l'avez prédit vous-mêmes à la tribune. Si vous vous cantonnez dans un entêtement plus honorable que politique, vous attirerez les derniers malheurs sur votre pays et vous ne sauverez pas l'idée qui vous est chère. La monarchie représentative peut seule, en France, vous garantir ce que vous cherchez dans la République : la liberté. Sacrifiez la forme pour sauver le fond, sinon vous perdrez le fond et la forme. »

Nous retournions ensuite aux orléanistes et nous leur répétions : — « Comment vous flattez-vous d'entraîner le pays dans votre conversion républicaine de si fraîche date et de si mauvaise apparence ? Personne n'a manifesté plus que vous sa réprobation et son effroi de la République. On cherche donc, derrière vos paroles, votre véritable pensée. On n'y voit qu'une

tactique et une imprudence. La tactique, c'est de gagner du temps pour une combinaison qui n'est pas encore prête ; l'imprudence, c'est de jouer la sécurité du pays sur un calcul qui a tant de chances d'être trompé. M. le comte de Chambord a trente ans ; M. le comte de Paris n'en a que douze ; si la Monarchie est prochainement rétablie, le comte de Chambord a pour lui, non seulement son principe, mais le bénéfice du fait. Il a l'âge et la force dont la France a besoin pour être bien gouvernée. Le comte de Paris implique forcément une régence. Entre l'homme et l'enfant séparés, la France hésite ; mais réunissez l'enfant à l'homme, faites de l'un le fils de l'autre, tout devient normal. La royauté s'appuie sur une magnifique famille royale. Personne n'est sacrifié à personne. Le comte de Paris succèdera au comte de Chambord selon les lois de la nature et à l'heure où il eût succédé à M. le duc d'Orléans, son père.

« Vous nous dites que vous y consentiriez volontiers, mais que le pays n'y consent pas. Le pays le veut déjà plus que vous, et si vous le vouliez fermement, si vous en disiez franchement et hautement les raisons, le mouvement serait irrésistible. N'en voyez-vous pas les symptômes éclater de toutes parts, dans tous les départements, en plein Paris même, au Théâtre, à la Bourse et dans les grands centres industriels ?

« Vous dites que vous voulez, par une nouvelle épreuve, achever d'éclairer le pays sur les inconvénients de la République ; vous l'éclairerez seulement sur l'impuissance de la Monarchie. Il ne tentera, ni

par vous ni par d'autres, la continuation d'une épreuve dont il est las. Le 1852 que lui promet la Gauche, la Jacquerie qu'on lui montre tous les matins en perspective est une formidable échéance que vous ne lui ferez pas accepter au nom de la République, avec les républicains pour unique sauvegarde. A mesure qu'il approche de cette date fatalement écrite dans une fragile Constitution, il s'agite, il s'effraye, il vous demande secours, et si c'est vous qui le lui refusez, il le demandera à d'autres que vous connaissez bien, et qui ne le lui refuseront pas.

« Quant à nous, royalistes, nous sommes, en 1848, loyalement entrés dans l'essai de la République. Nous avons surmonté des répugnances qui étaient profondes, des alarmes qui étaient fondées, parce qu'en agissant autrement, nous eussions déchaîné la guerre civile et amoncelé ruines sur ruines, mais aujourd'hui que les faits tiennent un tout autre langage, que la république modérée n'a plus pour elle que d'honorables, mais imperceptibles adhésions, que la république anarchique et sanglante dispute seule l'avenir à la Monarchie, nous faire républicains, sans le pays, malgré le pays, sans excuse patriotique, mais par calcul, par ressentiment ou par insouciance, nous ne le pouvons pas, ni vous non plus.

« Vous allez commencer sans dignité une campagne sans résultat. Vous serez vaincus, inévitablement vaincus, et vous n'aurez même pas la noble consolation que la conscience tient toujours en réserve pour le devoir accompli. »

A M. de Montalembert et à ses amis, je ne cessais

de dire : — « Quoi ! vous qui ne voulez pas l'Empire, vous qui ne pactiserez point avec lui, vous croyez à la continence politique d'un Napoléon, vous jetez dix ans à sa convoitise, et vous vous flattez de l'avoir assouvie. Le Président est au pouvoir depuis deux ans, vous voyez ce qu'il en a déjà fait et vous ne voyez pas ce qu'il fera du cadeau que vous allez lui offrir.

« La substitution de la Monarchie à la République peut entraîner des conflits violents, dont vous ne voulez pas, dites-vous, encourir la responsabilité. D'abord ces conflits ne nous semblent pas aussi vraisemblables que vous le supposez. Tout annonce, au contraire, que le pays laborieux, industriel et calme, éprouve un désir impérieux de sécurité que personne n'osera combattre de front; mais en admettant votre hypothèse, en vous accordant que les passions radicales qui se groupent sous le drapeau républicain risqueront un de ces appels aux armes qui lui ont déjà si mal réussi, croyez-vous qu'ils ne le risqueront pas aussi contre vous ? Croyez-vous qu'ils accepteront docilement, la tête basse, une révision qui leur arrachera pour dix ans toute chance de saisir le pouvoir? Assurément non, et l'on doit vous poser ce dilemme : Ou la République, qui a encore quelques adhérents clairsemés, n'a pas d'armée, et dès lors, l'argument que vous tirez de cette armée contre la Monarchie est de nulle valeur; ou la République est plus populaire et mieux armée que nous ne le supposons, et alors elle se dressera contre vous aussi bien que contre nous.

« Vous mettez aussi votre enjeu à cette terrible

loterie ; seulement votre enjeu n'en vaut pas la peine. Vous êtes coupables de la témérité que vous nous reprochez, mais vous l'êtes, sans racheter la témérité par le bienfait. Péril pour péril, affrontons-le du moins pour le salut complet et définitif qui clot l'ère des aventures, non pour une combinaison qui ne termine rien, et qui vous fait, à votre insu, les complices d'hommes dont vous ne partagez ni les théories politiques ni les convoitises. »

Plus je reviens sur mes souvenirs, plus je me replace en face de ces discussions dans lesquelles j'apportais tant de conviction, tant d'ardeur, tant de passion peut-être, mais du moins tant de passion pour mon pays, moins je comprends l'aveuglement également sincère de mes interlocuteurs. Le duc de Broglie et M. de Montalembert ont justifié, on n'en pouvait douter, l'hommage que je rendais à leur désintéressement et ils m'ont bien vite accordé la douloureuse satisfaction de leurs regrets. Quel était donc le motif d'une si grande aberration dans de si grands et de si honnêtes esprits? Je croyais le deviner sans cesser de leur rendre justice.

M. de Broglie n'était point encore tout à fait résigné à ne voir dans M. le comte de Paris que l'héritier de M. le comte de Chambord ; lui aussi préférait attendre ; mais il voulait, du moins, mettre avant tout la France en sûreté. Il ne voyait point cette sûreté dans un second bail républicain, et il la cherchait dans un régime transitoire.

M. de Montalembert demeurait fidèle à la devise, si profondément gravée au fond de son âme : « Ca-

tholique avant tout. » Il redoutait pour le catholicisme l'alliance trop étroite de l'Église et de la royauté. Il demeurait effarouché par les compromissions des dernières années de la Restauration. Il demeurait séduit par l'expérience contraire sous la monarchie de Juillet et sous la république. Sa nature, qui avait horreur du moindre déguisement, ne croyait pas facilement au mensonge et à l'hypocrisie ; il lui répugnait d'entrevoir, dans le second Napoléon, les mêmes violences et les mêmes duplicités que dans le premier. Les doutes qu'il eût pu concevoir à cet égard étaient balancés par le sentiment que le Président savait donner, non seulement de sa modération, mais aussi de son inertie. M. de Montalembert ne croyait pas beaucoup à l'hostilité des desseins chez le Président, il croyait encore moins à leur puissance. On l'avait rassuré pour l'Église, et tout en lui s'explique par cette préoccupation dominante. Sa pensée religieuse s'est trompée ; une pensée ambitieuse et personnelle ne l'a jamais égaré.

Pendant que tout ceci se débattait dans les plus intimes et les plus affectueux entretiens, Louis-Napoléon ménageait de moins en moins l'Assemblée. Il lui avait demandé la loi du 31 mai, qui, par le seul fait de quelques précautions dans la justification du domicile, avait irrité la portion, non pas la plus nombreuse, mais la plus facilement agitée du suffrage universel. Quelques semaines après, il demandait à l'Assemblée de se déjuger et il le lui demandait par l'entremise d'un ministère antiparlementaire. On pourrait croire qu'un pas nouveau du Président sur le chemin des

coups d'État faisait faire à la Majorité un pas équivalent dans la voie de l'union et de la résistance; c'est le contraire qui arriva.

M. Thiers et le général Changarnier se lièrent de plus en plus étroitement et affectèrent de plus en plus des allures qui prétendaient s'imposer. Le général Changarnier, ses plus fidèles admirateurs sont forcés d'en convenir, poussait jusqu'à l'excès deux qualités qui font parfois les héros : l'énergie et la foi dans cette énergie. Quand il fut destitué, on l'en vit très irrité, jamais déconcerté. Il demeura convaincu qu'il commanderait l'armée par l'autorité de son nom, tout autant que par le commandement officiel. Il avait alors un axiome favori, et parlant toujours de lui à la troisième personne, il disait : « Quand Changarnier lèvera le doigt, n'ayez plus d'inquiétude! » Il ne croyait fermement, ni à la stratégie de M. de Montalembert, ni même à celle de M. Thiers. Il croyait tenir les événements à sa discrétion, et ce qui l'étonnait, c'est que là-dessus on ne s'en rapportât pas à lui.

La princesse de Lieven logeait dans l'ancien hôtel du prince de Talleyrand, au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli. On entrait souvent chez elle, soit avant d'aller au Palais-Bourbon, soit en en sortant. Combien de fois n'ai-je pas entendu le général nous dire là, en plein abandon de causerie : « Vous cherchez tous le salut où il n'est pas! » Il n'ajoutait pas un mot de plus, mais sa tête redressée, ses yeux étincelants, son sourire si fin exprimaient suffisamment le reste de sa pensée. Je suis convaincu

qu'il ne trompait alors personne. Son mutisme souvent affecté ne dissimulait point un complot, mais il cachait un rêve. Changarnier crut trop à la renommée, aux souvenirs, aux liens de la fraternité d'armes. Il n'aurait fait de sa dictature que le plus noble usage, mais il crut trop obstinément à cette dictature.

M. Thiers, mis au pied du mur, prit enfin un parti, et son plan une fois conçu, il déploya, pour le faire accepter ou pour l'imposer, son ingénieuse et prodigieuse activité. En le voyant patronner tout à coup cette république pour laquelle, jusque-là, il n'avait pas assez d'imprécations, nous étions pris pour lui d'un sentiment nouveau : « M. Thiers, nous disions-nous, est plus susceptible d'attachement et de fidélité que nous ne l'aurions cru. Il fait, en ce moment, à la maison d'Orléans le plus grand sacrifice qu'il pût lui faire. » Ce sentiment, chez nous était-il absolument une duperie? Je me le suis demandé plusieurs fois, en voyant M. Thiers de 1871 à 1873. Cet opiniâtre attachement à son poste, ces injustifiables concessions pour s'y maintenir, cet enfantillage dans toutes les jouissances du premier rang m'ont fait reporter quelques soupçons en arrière.

M. Thiers, en 1851, croyait-il bien réellement à la présidence du prince de Joinville, dont il affectait de parler sans y travailler? Pressentait-il et souhaitait-il le succès de cette candidature ? Était-il bien contrarié des objections qui naissaient autour de lui à ce sujet? Était-il même étranger aux représentations qui avaient

pour but de convaincre le prince qu'il ne convenait point à sa dignité et à sa race de convoiter l'héritage du prince Louis Bonaparte ? M. Thiers ne se réservait-il pas, quand les objections auraient prévalu, de réclamer, pour son compte, la clientèle orléaniste et le poste refusé par le prince de Joinville ? Ne souriait-il pas à cette situation quasi-royale, un moment saisie et si vivement goûtée vingt ans plus tard? Je ne le sais, et peut-être lui-même, à cette date ne le savait-il pas davantage. La plus merveilleuse sagacité ne met pas à l'abri des illusions de l'amour-propre, et l'homme qui se trompe rarement sur autrui se trompe souvent sur lui-même.

En tout cas, et quelles que fussent les visées plus ou moins conscientes de M. Thiers, il nous donna, durant toute cette période de la révision, le spectacle du langage le plus amical couvrant l'action la plus agressive et la plus passionnée. Il fonda et dirigea des journaux, non pas seulement pour attaquer toute idée de révision, ce qui était parfaitement son droit, mais pour dépeindre, sous les plus fâcheuses couleurs, quiconque ne partageait pas son avis. Il ne se contenta pas d'enrégimenter et de stimuler les anti-révisionnistes; il sema à pleines mains, dans les rangs de la Droite, les germes de la division.

La malveillance est le premier mouvement des sots. Ceux qui sont à peine spirituels et qui s'avisent d'être fins deviennent facilement dangereux. Ils prennent un air profond dès qu'ils ont accroché une idée fausse et on ne peut plus les en faire démordre. M. Thiers savait qu'il y a de tels hommes dans

tous les partis. Il les rechercha très soigneusement dans le nôtre et réussit à s'en emparer.

L'Extrême-Droite n'était nombreuse, ni dans l'Assemblée, ni au dehors. Le vicomte de Saint-Priest était assez court dans ses moyens d'action; il prit pour rallonges M. Nettement et M. de Laboulie. Alfred Nettement était un écrivain d'un véritable talent; on lui confia la direction d'un journal, créé sous ce titre, l'*Opinion publique*, et ce journal prit ouvertement ses inspirations, et disait-on, sans que j'aie pu le vérifier, une partie de ses fonds chez M. Thiers. M. de Laboulie avait toutes les qualités et un peu tous les défauts du caractère méridional. Il s'exaltait facilement, il était facilement orateur, mais facilement aussi jaloux de la supériorité. Il avait pris M. Berryer en grippe, et il me dit un jour : « Berryer est un beau cheval qui piaffe encore, mais il ne faut rien lui demander de plus. »

Un des membres de l'Extrême-Droite qui, par ses liens de famille, par sa fortune et par la gravité de son caractère, jouissait d'une certaine influence dans l'assemblée, M. de X., quoique habituellement silencieux, mettait une réelle habileté à sous-entendre ce qu'il ne disait pas et souvent ne pensait pas. On pouvait croire que Célimène le connaissait, quand elle disait de Timanthe :

> Et, jusques au bonjour, il dit tout à l'oreille.

On eût eu tort néanmoins de négliger son action souterraine. Un jour, il fit échouer dans un bureau la

candidature de M. Molé, sans avoir ouvert la bouche dans la discussion, mais par un de ces accords tacites avec M. Thiers dont l'Extrême-Droite commençait à prendre l'habitude. Le soir de ce même jour, le hasard fit que je présidai le cercle de la rue de Rivoli, où l'on était fort ému de l'échec si gratuitement infligé à l'un des hommes dont la cause monarchique avait le plus à se louer. Voyant M. de X. entrer, après la séance ouverte, et aller, comme d'habitude, prendre une place modeste près de ses amis particuliers, je tentai de l'amener à une explication sur sa conduite envers M. Molé, et je la lui demandai après un court préambule sur la gravité du fait. Il hésita, éluda, et les efforts qui s'unirent au mien pour en obtenir davantage furent également inutiles. Le lendemain, je vis arriver de bonne heure, chez moi, le duc de Lévis, qui ne tarda point à me faire connaître le but de sa visite matinale en me disant amicalement :

« On m'apprend que vous avez adressé hier au soir d'assez vifs reproches à M. de X. ; permettez-moi de vous dire que j'en suis un peu affligé.

— Détrompez-vous, Monsieur le duc, je ne me suis point arrogé le droit d'adresser des reproches à M. de X., mais, je dois vous l'avouer, j'ai fait pis, je lui ai adressé des questions ! »

Le duc de Lévis qui, lui non plus, n'aimait pas ce genre de conversation, laissa là ce sujet et parla d'autre chose.

Vers la même date, M. Berryer me montrait un jour à l'Assemblée M. Thiers, parlant très confiden-

tiellement et très vivement, dans un coin, à l'un de nos collègues, et lui qui, par générosité de cœur, comme par habituelle hauteur de préoccupation, dédaignait les épigrammes, ne put s'empêcher de me dire : — « Mon ami, quand vous voyez un homme d'autant d'esprit que M. Thiers prendre tant de peine à entretenir des interlocuteurs si peu en état de faire sa partie, soyez sûr qu'il y a quelque mauvais dessein là-dessous et prenez-y garde ! »

En effet, le travail des taupes finit toujours par se révéler à la surface du sol, et, de jour en jour, nous eûmes à constater de nouveaux symptômes de la guerre qui nous était préparée. De jour en jour, nous nous vîmes davantage en butte à des attaques, on pouvait dire quelquefois à des injures de moins en moins déguisées.

En dehors de ces manœuvres, beaucoup de membres de la Droite refusaient de se prononcer sur la question de la révision, par incertitude sur les véritables sentiments de M. le comte de Chambord, et n'attendaient que son avis pour prendre leur parti. Mon retour de Venise leva tous les doutes. M. de Saint-Priest murmura, mais cessa toute opposition, du moins à haute voix. M. Nettement, qui n'avait point trouvé à la tribune le succès qu'il obtenait dans la presse, en fit porter la peine à M. Berryer et sa vieille antipathie, née dans les bureaux de la *Gazette de France*, ne s'imposa plus de frein.

M. Berryer et ses amis n'avaient donc plus de temps à perdre, et aussitôt que je fus rentré à Paris, la réunion de la rue de Rivoli mit à l'étude la ques-

tion de la révision. Elle décida ensuite qu'au commencement de juillet, plusieurs soirées seraient exclusivement et solennellement consacrées à ce débat. Je fus tout d'abord interpellé sur mon voyage de Venise. J'exposai, en toute franchise, le côté politique de mes entretiens avec le Prince, l'impression très vive que j'en avais reçue et son adhésion formelle à la proposition de révision, ne craignant pas d'associer M. le duc de Lévis à mon témoignage, parce que M. le comte de Chambord m'y avait autorisé à Venise et que le duc de Lévis m'y autorisait à Paris. M. Berryer exposa ensuite la question au point de vue parlementaire, mais il était obligé de s'absenter pour affaire de barreau, quoique MM. de Laboulie et Nettement demandassent la parole pour lui répliquer. En conséquence, je reçus de lui le lendemain matin le billet suivant :

« Mon bon ami, je pars. A vous le soin d'entraîner une résolution unanime ce soir. Ne manquez pas de mettre très en lumière, devant notre réunion, le désastreux effet d'un vote qui serait commun à la Montagne et aux Légitimistes, et montrez la fusion détruite par le refus de la révision. Faites en sorte, je vous prie, de venir à Augerville dès lundi.

« Mon ami, ne me manquez pas ; venez lundi, vous trouverez chez moi tous les soins d'une vigilante et soucieuse amitié.

« Berryer. »

MM. Nettement et de Laboulie remplirent parfaitement leur rôle. Ils affirmèrent qu'ils étaient mieux

placés en France pour juger de l'intérêt du roi, que le roi lui-même dans l'exil, déclarant que c'était ici le cas d'une opposition respectueuse. Je tins alors la parole que j'avais donnée à M. Berryer et j'entrepris de répondre, en même temps, aux deux dissidents. Dans cette réplique, je fus conduit à dire à M. de Laboulie, grand joueur de whist :

« Vous prophétisez que nous échouerons, c'est possible ; mais est-ce une raison pour ne pas faire entendre au pays le langage de la vérité ? Est-ce une raison pour ne pas faire ce que, dans votre jeu favori, on appelle une invite au roi ? »

M. de Laboulie m'interrompit très spirituellement en disant :

— « Quand on joue son roi trop tôt, on le fait couper !

Je répliquai :

— Mais quand on le joue trop tard, on perd la partie. »

A trente ans de distance, le souvenir de cette soirée me revient souvent. Aujourd'hui les hommes restés fidèles à la Droite modérée vivent sous le coup d'incessants reproches de manquer à l'obéissance passive due aux moindres ordres du roi. On nous reproche également de ne pas avoir le courage de poser, à tous risques et périls, la question de la royauté. En 1851, c'était l'Extrême-Droite qui revendiquait l'indépendance de sa conscience et de son jugement vis-à-vis du roi ; c'était elle qui reculait devant le dilemme : Monarchie ou République, et cela par antipathie pour la fusion et par attrait pour cette politique pessimiste à l'aide de laquelle les ultras avaient déjà perdu la Restauration.

Le talent de M. de Laboulie, plus brillant que celui de M. Nettement, fut applaudi, et j'y applaudis moi-même bien volontiers; mais l'avis de ces deux messieurs n'entraîna ou, du moins, ne parut entraîner personne. M. de Kerdrel vint, à son tour, nous apporter un puissant appui, et pas une main ne se leva contre nos conclusions. L'effet parut si décisif que, le lendemain matin, je reçus de M. Molé le billet suivant :

« Mon cher collègue,

« J'ai su, dès hier soir, et vos fatigues et vos triomphes. Quel immense service vous aurez rendu en maintenant l'unité du parti légitimiste, et en procurant l'union de toutes les portions de la Majorité dans la question de révision! — Je ne veux pas vous fatiguer à me lire et je me hâte de vous renouveler l'assurance de tous les sentiments que je vous ai voués.

« Molé. »

C'était bien en effet un triomphe qu'avait obtenu, à la dernière séance de la rue de Rivoli, la question de révision dont nous n'avions pas souhaité l'avènement prématuré, dont nous n'avions pas fixé la date; mais dont nous ne pouvions éluder la discussion, sans soulever à la fois la risée et l'indignation du pays. On nous avait accusés de favoriser une manœuvre bonapartiste; nous avions répondu qu'on la favorisait bien davantage en maintenant le pays dans l'agitation et dans l'alarme que causaient désormais la conti-

nuation du régime républicain et la menace du régime socialiste, à l'échéance de 1852.

L'unanimité refaite parmi nous dans la dernière soirée de la rue de Rivoli devait frapper nos collègues orléanistes, pouvait modifier parmi eux bien des sentiments et peut-être amener un rapprochement de la dernière heure entre les deux branches de la maison royale à la veille d'une si solennelle délibération. Beaucoup d'entre nous se retirèrent et s'endormirent sur cette lueur d'espérance ; mais ils se réveillèrent dès le lendemain sur une impression toute différente. Les journaux publiaient, en effet, la liste des orateurs qui étaient allés s'inscrire pour prendre part à la discussion qui devait s'ouvrir le lundi 14 juillet ; et parmi les orateurs inscrits contre la révision figuraient les noms de quatre membres de l'Extrême-Droite, membres du cercle de la rue de Rivoli, tous quatre amis connus de M. de Saint-Priest.

Cependant M. de Saint-Priest lui-même n'y figurait pas, et l'on pouvait supposer que l'inscription de quelques-uns de ses amis s'était peut-être faite à son insu ou contre son gré. J'étais tout à fait épuisé par ces débats et je demandai un nouveau service à M. de Rességuier, celui de se rendre de ma part chez M. de Saint-Priest et d'obtenir de lui une franche réponse. Cette réponse fut équivoque, et par conséquent mauvaise ; c'était l'indice tardif mais certain que M. le comte de Chambord désirait moins la fusion qu'un certain nombre de ses amis, et que personnellement il ne s'y prêtait guère. J'écrivis alors à M. de Saint-Priest :

« 10 juillet 1851.

« Monsieur le vicomte et très honoré collègue, la réponse que me rapporte de vous M. de Rességuier me cause une impression très pénible que je crois de mon devoir de vous exposer très franchement. La délibération de ce soir ne pouvait avoir pour but qu'un dernier effort pour conjurer un malheur véritable, celui de la division affichée du parti légitimiste. Or, cette division étant arrivée désormais à l'état le plus public du monde par le soin qu'ont mis quelques-uns de nos amis à diriger l'*Opinion publique* depuis huit jours, dans un sens radicalement opposé à la délibération de la rue de Rivoli, et au premier langage de l'*Opinion publique* elle-même ; puis, par l'inscription de quatre noms de la rue de Rivoli contre la rue de Rivoli elle-même, je ne vois plus désormais ce que nous pourrions nous flatter d'empêcher ou de réparer, votre concours nous étant refusé.

« Quant au vote définitif du petit nombre de nos amis qui ne dépassera pas, je crois, de beaucoup, celui des orateurs inscrits, je ne vois pas qu'il y ait lieu d'y attacher la moindre importance. Je ne me suis jamais préoccupé de dix voix de plus ou de moins dans la question de la révision, je ne me suis jamais inquiété que de l'attitude du parti légitimiste devant la France qui a les yeux sur lui. Le vote *pour* de nos collègues inscrits *contre* ne pourrait avoir, après le discours de M. Berryer ou le mien, qu'une signification, c'est celle-ci : « Ces messieurs nous ont causé

une agréable surprise; ils sont au fond moins bonapartistes que nous ne le craignions. Maintenant qu'ils nous ont donné des gages, nous pouvons leur donner notre vote. » — Je suis prêt, mon très honoré et cher collègue, à recevoir, avec beaucoup de résignation et de douceur, cette injure, mais je ne trouve vraiment aucun intérêt ni aucun devoir à la solliciter.

« J'étais prêt à épuiser tous les sacrifices et toutes les voies de conciliation pour empêcher, dans un tel moment de crise, le parti légitimiste de se manifester par deux journaux, deux listes d'orateurs, deux manières de voter absolument contraires. J'ai fait, vendredi dernier, toutes les concessions de langage que je croyais propres à ramener les amours-propres les plus ombrageux. Puisque désormais le mal est consommé et que vous n'y trouvez pas vous-même grand inconvénient, je n'ai absolument que deux choses à faire : reconnaître mon impuissance comme instrument de conciliation entre nos amis, et mon impuissance comme persuasion auprès de vous en particulier.

« J'essayerai donc de satisfaire ma conscience à la tribune, sans compter avec aucune autre qu'avec elle-même, puis à retourner faire, dans la retraite, des vœux que je ne sais plus adresser qu'à Dieu.

« Veuillez croire, mon bien cher collègue, à la profonde tristesse avec laquelle je suis votre plus personnellement et respectueusement dévoué.

« Falloux. »

Je reçus la réponse suivante :

« Ce vendredi 11 juillet.

« Mon cher collègue et ami — vous me permettez, j'espère, de vous donner ce nom — votre lettre m'affligerait à mon tour si je ne croyais y apercevoir un malentendu. Certes, s'il était en mon pouvoir de ramener parmi nos amis une union qui me paraît cependant moins compromise que vous ne le supposez, et que je puisse le faire, sans déserter mes propres convictions, je manquerais à un devoir en hésitant à y consacrer tous mes efforts; mais en est-il bien ainsi? Je ne vous ai caché aucune de mes impressions. Si mes inquiétudes sont diminuées, elles ne sont pas dissipées et je ne suis pas convaincu que voter la révision ne soit pas une faute. Dans cette disposition de mon esprit et sans les lumières que la discussion peut m'apporter, il ne me serait pas possible en conscience de voter la révision, mais je ne voterai pas dans un sens contraire à celui de mes amis et probablement je m'abstiendrai. Puis-je, ayant cette pensée, employer mes efforts à en faire triompher une autre que je crois dangereuse, et en un mot, parler contre ma pensée? Vous êtes trop consciencieux vous-même pour me le demander et le vouloir.

« Ce que j'aurais désiré, ce que j'ai déjà exprimé à quelques-uns de nos collègues les plus préoccupés de cette question, le voici : c'est que cette discussion intempestive, à mon avis, n'eût pas été soulevée vendredi dernier, c'est qu'elle ne soit pas continuée ce

soir, s'il est possible de l'obtenir. Aucuns faits nouveaux, propres à éclairer la question, ne s'étant produits depuis les premières délibérations de la rue de Rivoli, pourquoi recommencer des débats irritants et ne pas réserver son vote jusqu'à ce que la discussion de la tribune et les incidents qui peuvent s'y produire aient permis à chacun de bien se rendre compte de la situation réelle et des résultats probables de la décision à prendre?

« Je ne reviens pas sur la polémique des journaux, sur les inscriptions prises par nos amis. J'étais absent, je n'ai pas été consulté, et respectant beaucoup tous mes amis, je n'aime pas à les blâmer, lors même que je crois qu'ils se trompent dans le choix des moyens. Quant à l'allusion que vous faites à des sentiments plus ou moins bonapartistes que nous pourrions nous prêter les uns aux autres, permettez-moi de repousser tout à fait cette supposition qui s'adresserait à des caractères trop élevés pour trouver la moindre créance. Non, Dieu merci, nous pouvons différer sur la marche à suivre, mais nous ne différons pas sur le but et c'est ce qui me rassure sur les divisions momentanées qui vous inquiètent.

« Voilà, cher collègue et ami, ce que je réponds bien à la hâte à votre lettre; nous en causerons ensemble quand vous voudrez. Mille amitiés.

« Saint-Priest d'Almazan. »

Ce n'étaient pas les discussions irritantes que l'on pouvait redouter dans la rue de Rivoli, car l'unani-

mité venait de s'y faire, et les quatre voix qui ne se contentaient pas de s'abstenir, comme l'annonçait M. de Saint-Priest, mais qui voulaient, par une inscription ostensible, faire supposer derrière elles un nombre qui n'existait pas, s'étaient bien gardées d'annoncer leur dessein. La surprise que j'en éprouvai fut partagée par tous les membres du cercle, sans exception, qui n'étaient pas dans la confidence de ce complot. Ce n'était pas non plus le crédit qui manquait à M. de Saint-Priest, dans le journal de M. Nettement, car M. de Saint-Priest y était arbitre suprême. Cette correspondance marque donc une date grave dans l'histoire de notre parti en 1851 ; c'est le premier coup de pelle pour ouvrir un fossé qui, à partir de ce jour, a été se creusant et s'élargissant jusqu'à ce qu'on le rendît infranchissable ; c'est la circulaire de Wiesbaden essayant de prendre sa revanche contre la lettre de Venise à M. Berryer ; c'est le premier pas dans la voie des bons procédés apparents et des sentiments contraires ; c'est l'effort hardi pour amener M. le comte de Chambord à conduire de front deux politiques, à organiser, comme son aïeul Louis XV, *le secret du Roi*, à dissimuler les deux politiques l'une à l'autre tant que la dissimulation est possible, à faire désavouer l'une par l'autre quand les circonstances impérieuses l'exigent, et à sacrifier plus habituellement la politique du grand jour à la politique intime.

CHAPITRE XVIII

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

1851

Le 8 juillet 1851, M. de Tocqueville déposa son rapport sur la proposition de révision, signée par 233 représentants. Sa présence à la tribune fut le signal d'une agitation inusitée, et M. Dupin, qui présidait la séance, eut besoin de toute sa vigueur pour ramener le calme dans l'Assemblée. La lecture immédiate du rapport fut alors réclamée de toutes parts, et fut écoutée avec une profonde attention.

En confiant l'examen d'une pareille question à un homme tel que M. de Tocqueville, la Commission attendait une étude approfondie, appuyée sur les considérations les plus élevées. Son attente ne fut pas trompée. L'illustre rapporteur commença par se demander si l'œuvre constitutionnelle de 1848 assurait bien réellement la sécurité aux intérêts et la tranquillité aux esprits.

«... Le désir de prendre et de conserver le pouvoir, ajouta-t-il, les préjugés politiques, les souvenirs, les rancunes, les passions des partis, a-t-on dit, sont le

train ordinaire de l'histoire. Les bonnes constitutions sont celles qui contiennent aisément ou qui réprimment sans peine ces vices inhérents à la nature humaine; les mauvaises sont celles qui les favorisent et qui les excitent. La constitution de 1848 a ce dernier caractère ; elle rend le gouvernement instable et orageux ; elle exige de ceux qui gouvernent une modération, un désintéressement, une sorte d'abnégation d'eux-mêmes qu'il est dangereux de demander aux hommes et qu'il est peut-être puéril d'en attendre. »

Ce langage n'était pas pour plaire aux hommes qui avaient rédigé et patronné la Constitution, et parmi ces hommes, se trouvaient plusieurs amis personnels de M. de Tocqueville, notamment M. Dufaure. Mais quand une vérité apparaissait à la conscience scrupuleuse de M. de Tocqueville, il ne comptait plus qu'avec elle. Aussi peignit-il avec la même sincérité les alarmes de la France à l'approche de 1852 :

« La nation, disait-il, se sent entraînée, malgré elle, par la puissance irrésistible de la loi même, vers une nouvelle crise plus terrible peut-être que toutes les autres. Elle aperçoit de très loin les deux grands pouvoirs qui conduisent et maintiennent la société, s'affaisser ensemble et sur le point de disparaître en même temps, sans qu'on puisse encore découvrir distinctement ce qui peut venir à leur place; car la composition et l'esprit de l'Assemblée future dépendent des hasards de l'élection, et le Président n'est pas rééligible. Qu'on se figure l'anxiété et la terreur qui doivent saisir tous les esprits, à l'idée de trouver

vide, un certain jour, cette place immense qu'occupe le gouvernement parmi nous. N'est-il pas à craindre que, dans ce trouble et dans cette angoisse parvenus au dernier moment, les électeurs se sentent poussés, non par enthousiasme pour un nom ou pour un homme, mais par terreur de l'inconnu et horreur de l'anarchie, à maintenir illégalement et par une sorte de voie de fait populaire le pouvoir exécutif dans les mains qui le tiennent. »

La discussion fut fixée au lundi suivant, 14 juillet [1]. Elle fut ouverte par une allocution de M. Dupin dans laquelle il mit toute la solennité que comportaient sa voix, son visage et ses habitudes.

« .... Tous les partis, dit-il, ont intérêt à se montrer par leurs qualités plus que par leurs défauts... (*Rires prolongés d'approbation sur tous les points de la salle*) afin d'apparaître aux yeux du pays qui les épie et qui devra les juger, sous des couleurs plus propres à le rassurer qu'à lui inspirer des craintes pour un avenir qu'il entrevoit avec anxiété. » (*Marques générales d'assentiment.*)

Ce conseil d'une si évidente sagesse est toujours applaudi, mais on ne s'étonne jamais assez qu'il soit si peu compris ou si mal suivi.

Le premier parmi les orateurs inscrits était M. Payer, républicain modéré qui parla avec modération contre le projet de révision. Je fus appelé à lui répondre. Nos délibérations préalables dans la rue de Rivoli m'auraient bien éclairé, si je ne l'avais été

1. Séances des 14, 15, 16, 17, 18 et 19 juillet 1851.

déjà, sur le danger des points de vue exclusifs. Les partis extrêmes ont toujours la même méthode : se livrer à des démonstrations exagérées, rechercher des satisfactions personnelles sans en calculer l'effet sur l'opinion générale; ne parler que pour soi-même et pour ses propres amis et ne se préoccuper que d'eux, sans prévoir l'inévitable lendemain. Je m'étais promis de suivre une marche différente et je m'y appliquai de mon mieux. J'avais très peu vécu dans l'Assemblée et je ne lui avais pas adressé la parole depuis ma sortie du ministère. Aussi m'accueillit-elle avec une bienveillance que sollicitait en outre mon aspect maladif.

Il y a toujours, dans nos Assemblées, des hommes qui savent aussi bien manier le crayon que la plume et tracer le piquant portrait de leurs collègues. En 1871, c'était M. Buisson, député de l'Aude; en 1851, c'était le duc de Luynes aussi artiste que savant. Il siégeait à gauche, par le même sentiment qui avait dirigé le P. Lacordaire. Le religieux avait songé à sa robe, le duc à son titre, et tous deux avaient très sincèrement voulu démontrer, par la place même qu'ils occupaient, le libéralisme de leurs intentions. Le P. Lacordaire y avait promptement renoncé; le duc de Luynes se découragea moins vite et il était, pour toutes les fractions de l'Assemblée, l'objet d'un cordial respect. Du reste, il était peu communicatif et se montrait silencieux autant qu'assidu, à chaque séance. Le lendemain de mon retour de Nice, siégeant en face de lui, je fus frappé d'un mouvement inaccoutumé qui se fit un instant, autour de son banc et

du petit groupe qui se succédait pour regarder par-dessus son épaule. Je me doutais, à la direction des regards, qu'il s'agissait de moi, et je m'approchai pour voir à mon tour. C'était l'esquisse d'un homme extrêmement long et extrêmement maigre. Au-dessous on lisait : « M. de Falloux, revenant du Midi, considérablement engraissé. » Cette inscription ironique et ce portrait étaient encore très fidèles le jour où je vins prendre part à la discussion.

Sentant bien que je n'étais pas en état de prononcer un grand discours, doutant même que je pusse aller jusqu'au bout d'un petit, je résolus du moins d'être très clair. Mon thème fut celui-ci :

« Je demande une révision aussi complète et aussi radicale que possible; je demande la substitution du principe de la Monarchie au principe de la République. » (*Sensation. — Agitation sur plusieurs bancs. Voix diverses* : « *Très bien ! très bien ! c'est clair !* »)

Convaincu dès lors, comme je le suis encore aujourd'hui, qu'en France, la majorité est conservatrice, que la minorité seule est démagogique, et que ce sont nos fautes qui procurent au mal des victoires qu'il ne pourrait remporter par ses seules forces, j'adjurai mes collègues de renoncer à des discordes qui nous conduiraient bientôt à d'irréparables malheurs.

« N'écoutons, disais-je, ni la peur, ni l'irrésolution. L'une et l'autre tiennent un langage auquel je ne crois pas. La peur crie au *spectre rouge*. Elle réclame les douceurs et les splendeurs du Bas-Empire. Oui, le spectre rouge existe et il marche; il marche mal-

gré l'état de siège, malgré une administration habile et bien intentionnée. Je m'enquiers souvent de ses progrès, mais quand je veux en avoir des nouvelles, ce n'est pas de ce côté (*le côté gauche*) que je regarde, c'est de celui-ci (*le côté droit*). Tant valent nos divisions, tant valent ses chances; il n'en a pas d'autres. (*Voix nombreuses à droite :* « *C'est vrai! c'est vrai!* ») Tant valent les parts que nous faisons à nos vieux ressentiments, à nos récriminations, à nos amertumes personnelles, tant vaut tout cela, tant vaut son avenir. (*C'est cela!*) Quand nos mains et nos cœurs se seront confondus, ce jour-là nous nous retournerons vers le spectre rouge... il aura disparu. » (*Très bien! très bien! Mouvement contenu à gauche.*)

Je ne pus achever mon discours qu'en l'abrégeant et en tronquant des pensées que je m'étais promis de développer. Toutes poursuivaient le même but; je dis aujourd'hui la même chimère. Cependant l'Assemblée ne me refusa pas un instant son attention, et la séance demeura longtemps suspendue avant que le marquis de Mornay qui me succédait pût parvenir à se faire entendre. S'il eût bien voulu serrer la main que je lui avais tendue, il eût puissamment contribué à modifier la situation, mais il ne le voulut point, et tout en gardant les parfaites façons dont il était un type, il se montra personnel et agressif. Son discours contenait un mot qui mérite d'être noté parce qu'il exprime le sentiment qui aveuglait alors Madame la duchesse d'Orléans et ses amis : « Je ne crois pas au coup d'État, dit M. de Mornay, et de plus, je ne le crains pas! »

Après lui, M. Dupin appela le général Cavaignac à la tribune. Le général fit observer qu'il parlait aussi contre la révision. — « Ça ne fait rien, reprit M. Dupin, on sait bien que vous ne direz pas la même chose! »

En effet, le général Cavaignac qui avait demandé la parole durant mon discours, pour un fait personnel, profita de l'incident qui lui permettait d'aborder la tribune, hors de son tour d'inscription, pour repousser la Monarchie et donner ses motifs de préférence en faveur de la République. Toutefois, répondant aussi à la fraction de l'Assemblée, qui ne demandait qu'une révision partielle au profit du Président de la république, il dit :

« ... La durée des pouvoirs présidentiels, *quatre* ans, est le maximum que nous jugeons nécessaire... si vous ne restez pas sur ce terrain... soyez logiques, allez à l'hérédité, à la Monarchie... la conservation des pouvoirs... c'est la première étape vers l'usurpation... c'est ce qui s'est toujours fait ; c'est ce que nous ne voulons pas revoir... »

Ce discours produisit peu d'effet. L'Extrême-Gauche gardait rancune au général, même quand il pensait et parlait comme elle. Les partisans de la révision partielle ne voulaient point adhérer à ces prévisions et la Droite ne croyait plus à l'avenir d'une république, dans le sens honnête que lui prêtait loyalement le général Cavaignac. La séance fut levée sur ce discours.

Le lendemain, M. Coquerel, pasteur protestant, vint se prononcer en faveur de la révision. Plus prévoyant que M. de Mornay, plus pénétrant que

le général Cavaignac, il s'écria : « Je soutiens que si vous refusez la révision de la Constitution, au lieu de diminuer les chances de réélection du Président de la république, vous les augmentez. »

A M. Coquerel succéda M. Grévy. Chacun, en l'écoutant, s'étonnait de la pâleur de son visage et de celle de son discours. Il ne provoqua pas un seul mouvement dans l'Assemblée, et ne suscita qu'une approbation, celle de M. de La Rochejacquelein. Bientôt la voix de l'orateur fléchit sensiblement; il échangea quelques paroles à voix basse avec le président, et on le vit descendre de la tribune et sortir de la salle. L'indisposition qui venait de le saisir se prolongea quelques jours; le discours interrompu ne fut pas repris, et M. Grévy ne reparut plus durant tout le cours du débat.

M. Michel (de Bourges) prit sa place. C'était, malgré son âge avancé, l'un des orateurs les plus originaux et les plus véhéments du parti républicain, mais, à tort ou à raison, il ne passait pas pour le plus incorruptible, et, derrière ses protestations les plus ardentes, on croyait deviner un futur complice du coup d'État. Beaucoup sourirent en l'entendant promettre à l'Assemblée une inviolabilité à laquelle aucune puissance au monde ne voudrait ni ne pourrait attenter! M. Michel (de Bourges) ne négligea aucun des vieux artifices de l'éloquence révolutionnaire. Il s'efforça de réveiller toutes les passions et toutes les méfiances contre la Monarchie, et, repoussant tout ce qu'il appela les concessions de mon discours, il voulut bien me nommer l'un des plus habiles défenseurs de l'an-

cien régime : « Passez-moi le mot ! » dit-il en se tournant de mon côté : « Non, je ne vous le passe pas, » lui répondis-je. Mais, sans tenir compte de mon interruption, il continua sa thèse, nous interdisant d'être des hommes de 89 sous peine d'être « étouffés par la logique. » Ce discours occupa près de deux séances, et eut une fortune qui lui vaudra une page dans l'histoire. Il fut combattu pied à pied, et réfuté d'assertion en assertion par M. Berryer dont la parole, ce jour-là, atteignit une éloquence qui n'a jamais été surpassée ni par aucun autre, ni par lui-même.

M. Berryer s'occupa d'abord de bien définir la position de ses amis dans cette discussion :

« Nous n'avons pas demandé, dit-il, que ce vœu de révision soit émis; aucune proposition tendant à la révision n'est venue de nos mains se poser sur la tribune ; mais quand ce mot a retenti, quand on en a parlé, pouvions-nous méconnaître que ceux qui demandaient la révision répondaient à un sentiment que, à moins de fermer les yeux à la lumière, on voit dominer dans le pays?... Quand la révision était demandée, pouvions-nous nous refuser à cet appel? Pouvions-nous ne pas adhérer? Que seraient devenus l'honneur, la loyauté, la sincérité des royalistes, si, quand on demandait d'appeler le pays à revoir la constitution républicaine, il s'était refusé à cet appel?»

Pas plus que moi, M. Berryer ne voulut accepter des mains de M. Michel (de Bourges) le titre de défenseur de l'ancien régime, ni laisser rétablir la séparation que l'orateur révolutionnaire se plaisait

à maintenir entre les vieilles libertés de l'ancienne monarchie et les justes libertés de la société moderne. Dans un magnifique tableau du passé, il montra la consécration ou le germe de tout ce que les honnêtes gens revendiquent et défendent aujourd'hui. Avec la même émotion, il repoussa, au nom de 89, l'apologie de 93.

« Avez-vous songé, s'écria-t-il, que c'est à la nation la plus impétueuse, sans doute, de la terre, mais aussi, quand elle est dans le calme de sa vraie nature, la plus humaine, la plus loyale, la plus généreuse... (*Applaudissements et bravos à droite*) ; avez-vous songé que c'est à cette nation que vous avez dit, en parlant de ces temps horribles : « Peuple, voilà ton Iliade ! » (*Explosion de bravos et d'applaudissements.*)

« Vous êtes du peuple, dites-vous, vous êtes le fils de vos œuvres. Je le suis des miennes; je suis plébéien comme vous ; je suis mêlé au peuple comme vous; je l'approche, je le secours, je le plains autant que vous ! (*Applaudissements prolongés.*) Je le connais, ce peuple, il ne cédera pas à des excitations funestes; il recueillera ses souvenirs; il en a de récents ! Il interrogera les souvenirs de ses pères, il comptera ce qu'il a eu de misères, ce qu'il a eu de souffrances, ce qu'il a eu d'égarements, de honte, quand vous avez été ses maîtres, quand il a obéi à la voix de ces enfants du doute qui prétendent être la raison elle-même !... (*Vives acclamations sur les bancs de la Majorité. — Applaudissements répétés et prolongés.*)

« Et nous! nous! il serait vrai de dire que, nous aussi, inévitablement emportés sous le joug impérieux de ces principes et de leurs conséquences, malgré nous, sans le vouloir, sans le savoir, nous dit-on, nous serions pareils à vous!... Et pourquoi? Parce que nous ne sommes pas des insensés, parce que nous reconnaissons le travail des temps, les progrès, les changements, les modifications inévitables d'une société qui marche, qui se développe par son industrie, par ses travaux, par ses richesses, par son intelligence ; parce que nous reconnaissons ces transformations de la société, parce que nous revendiquons les grandes réformes de 1789, parce que, à la suite de quatorze siècles, nous voulons et nous réclamons les institutions politiques, les libertés publiques dont le principe fut alors consacré. Nous sommes entraînés, dites-vous ; la Monarchie est incompatible avec ces principes, nous sommes républicains, car il n'y a que la République qui puisse réaliser tous ces progrès !

« Ah! quel souvenir avez-vous donc d'une histoire bien récente, et quel orgueil vous anime de venir confondre ces années que vous groupez, que vous embrassez dans une même pensée, comme dans une sorte de lien de conséquences naturelles, la République et 1789! Mais la République a brisé les principes des institutions de 1789! Mais la République a égorgé les plus nobles fondateurs de la liberté de 1789 !... (*Bravos et applaudissements à droite et au fond de la salle.*)

« Mais vos amis, et Thouret, et Bailly, et Chapelier,

et tant d'autres que je pourrais citer, qui ont fondé les institutions de 1789, ils sont tombés sur les échafauds de la République ! » (*Bravo ! Bravo !*)

Après avoir ainsi vengé le passé d'injustes et vulgaires calomnies, M. Berryer voulut leur opposer les motifs de sa foi monarchique persistant à travers les événements contemporains, et il poursuivit ainsi :

« Dans mon existence, j'ai traversé quatre grandes formes de gouvernement. Arrivé à l'adolescence, sous cet immense établissement de l'Empire, mon imagination, ma jeune ardeur, furent enthousiasmées de cette situation qui portait si loin et si haut la grandeur du nom de la nation au milieu de laquelle j'étais né.

« Ah ! cela m'a séduit. J'étais bien impérialiste à dix-huit ans ; j'étais bien impérialiste à vingt ans encore ! Oh ! la gloire de l'Empire ! Mais je suis sorti du collège au bruit du canon d'Iéna, et quelle tête n'eût pas été enivrée alors !..... Mais j'ai commencé à comprendre, j'ai senti le despotisme, et il m'a été odieux. Je n'ai pas attendu sa chute. J'ai ici de mes amis d'enfance, ils savent qu'avant la chute de l'Empire, je leur disais : « Vous ne vous rendez pas compte de votre gouvernement. Il est odieux ! Il est intolérable ! La gloire ne couvre pas cela ! »

« Tu m'es témoin !... (*L'orateur invoque du geste un membre de la Droite. Ce mouvement oratoire produit une vive sensation. — Tous les yeux se tournent vers M. de Grandville qui répond à M. Berryer par des signes réitérés d'affirmation.*)

« Messieurs, je vous demande pardon de la fami-

liarité de mon langage... (*Non! non! très bien! — Applaudissements et bravos à droite*) mais après tout ce que nous avons entendu, quand je fais un effort d'esprit pour recueillir ce qui a été dit et classer les idées qui nous ont plus ou moins frappés, pour les reproduire devant vous et y répondre, il n'y a plus de préparation, je m'abandonne à une liberté excessive dont je vous demande excuse. (*Non! non! très bien! très bien! continuez!*)

« Eh bien! oui, j'ai senti le despotisme... et pour moi, il a gâté la gloire. (*Sensation.*)

« Et puis, j'ai vu l'infidélité de la victoire, j'ai vu l'étranger amené par nos revers jusqu'ici. (*L'orateur baisse la voix et semble indiquer du doigt les lieux qui environnent l'Assemblée.*) J'ai vu tout un grand gouvernement, une immense puissance qui reposait sur un seul homme disparaître, disparaître en un jour, disparaître parce que son épée était abattue, et qu'un jour, un seul jour, il n'était pas triomphant : plus de gouvernement, plus de lois, tout s'anéantissait, tout partait avec un seul homme!

« Oh! alors j'ai compris que malheur aux nations dont l'existence, dont le gouvernement, dont la constitution ont tour à tour pour base, ou la mobilité des passions populaires qui conduit aux hontes du Directoire, ou l'autorité immense du génie d'un grand homme qui conduit à d'éclatantes victoires, à d'immenses succès, mais aussi à d'affreux revers, à un anéantissement complet, à un effacement de tout ce qui constitue la société! Faire reposer la destinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le plus grand de

tous les crimes. (*Mouvement à gauche.*) Ah ! j'ai compris alors la nécessité d'un principe. (*Vive approbation. — Applaudissements sur plusieurs bancs de la Droite.*)

« Oui, j'ai voué ma vie à cette conviction que j'ai embrassée sous la leçon de l'expérience; oui, j'ai eu foi dans la puissance d'un principe pour conserver, maintenir, développer, agrandir, rendre puissante la société humaine, non toujours par l'action personnelle des rois..... — Ils sont rares ces grands génies que la succession amène sur le trône, ils sont rares, trop rares; il peut y avoir dans leur sang, et il y a dans leur sang, par un bienfait du ciel, une transmission de qualités bienveillantes et paternelles... (*Légères rumeurs à gauche*), d'amour jaloux et fier du pays dans lequel ils sont nés, où ils règnent; cela est ordinaire, cela est traditionnel; mais enfin, les grands rois qui font de grandes choses par eux-mêmes ne sont pas nombreux. Mais le principe qui vit en eux, qui assure la stabilité du pouvoir, qui, par conséquent, assure la liberté et la hardiesse d'un grand peuple, sous cet ordre sérieusement, fortement établi et non contesté, oh ! je comprends sa puissance, non pas pour l'intérêt de la personne-roi, mais pour l'intérêt du peuple qui, sous la fixité de l'ordre qui le constitue, de la loi qui le constitue, sent la liberté de son action, l'indépendance de sa vie et la faculté d'exercice de toutes ses puissances ! C'est ainsi que j'ai compris le principe, que je m'y suis attaché, que je m'y suis voué !....

« Cependant ! oui, je l'ai vu tomber ce gouverne-

ment qui avait ma foi, et je me suis défié, et j'ai lutté contre le gouvernement qui lui a succédé, et j'ai cru qu'en abandonnant le principe, quelque zèle qu'il pût avoir pour la prospérité matérielle du pays, pour les libertés du pays, pour le maintien du gouvernement représentatif, des idées de 89, la puissance et la force du principe lui manquant, c'était une illusion, c'était une erreur d'âmes généreuses, sans doute, mais qu'enfin c'était une erreur de mon pays qui ne durerait pas... Il est tombé !

« Toutes ces ruines, toutes ces accumulations de convictions, de gouvernements, d'illusions détruites, j'ai vu tout cela, et l'hésitation est entrée dans mon esprit; croyez-moi, je me suis demandé, au moment de la dernière révolution, au soir de cette journée du 24 février : — Mais pourquoi cette France intelligente, cette France qui a pratiqué les libertés et les gouvernements, cette France qui a, dans son sein, de grandes existences, de grandes propriétés, des droits acquis, des noms honorés, des noms qui inspirent la confiance, l'estime publique, noms anciens, noms nouveaux, mais tous considérés dans ce pays, pourquoi cette France ne se gouvernerait-elle pas elle-même? Pourquoi la forme de son gouvernement ne serait-elle pas quelque chose comme celle du gouvernement américain?

« Oui, je me le suis demandé; mais je n'ai pas eu de doute à la réflexion, je n'en pouvais avoir. J'ai vu bien vite ce que c'était que la République pour une vieille société dans laquelle des intérêts sont nés, se sont développés, ont grandi; où des richesses ont

été acquises et se sont justement transmises ; pour une société où existaient des gloires, des honneurs, des distinctions personnelles ou héréditaires, et où tout cela s'attache invinciblement, malgré l'égalité, à des individualités enviées ; alors, j'ai compris que, dans cette vieille société, la République était contraire, antipathique à ses traditions, à ses besoins, à ses instincts, à sa position en Europe, à son ascendant au milieu des puissances, et qu'elle ne serait rien autre chose que le terrain des ambitions, des jalousies, des cupidités, des mécontentements, des rancunes. » (*A droite : Très bien ! très bien*[1] *!*)

D'un tel discours, il ne faudrait rien retrancher, il faudrait tout relire. Au milieu d'applaudissements enthousiastes, à la fin d'un parallèle entre Napoléon et Mirabeau, le sceptique M. Dupin, entraîné comme l'Assemblée, s'écria : « C'est du Mirabeau ! » et je crois qu'en ce moment c'est Mirabeau qui était flatté, car jamais la parole humaine ne se montra en même temps plus contenue et plus hardie, plus véhémente et plus persuasive, plus passionnée, plus émue, et pourtant plus rigoureusement conforme à la justice et à la vérité.

Après M. Michel (de Bourges) et M. Berryer, on eût pu fermer la discussion ; tout avait été dit de part et d'autre, et les discours qui s'échangèrent encore, durant deux jours, ne furent plus que des redites. M. Pascal Duprat qui avait, plus que M. Michel

1. Berryer, *Discours parlementaires*, tome V, p. 136 et suiv. Perrin, Paris.

(de Bourges), l'accent de la sincérité, eut le tort de spéculer sur les mauvais sentiments et d'en appeler à toutes les rancunes. — « C'est de la personnalité, ce n'est plus la question ! » dit M. Dupin, en l'interrompant, lorsque M. Pascal Duprat prédisait que M. Thiers ne se rallierait jamais à la réconciliation monarchique. L'orateur répliqua : « C'est de l'histoire ! » — M. Pascal Duprat n'était point de la race des prophètes, mais on a toujours grande chance de ne pas se tromper quand on base ses calculs sur l'égoïsme humain, et M. Thiers a malheureusement voulu que, ce jour-là, M. Pascal Duprat fût prophète.

M. Victor Hugo vint, dans la même séance, reprendre la thèse républicaine. Jusqu'alors, les diverses fractions de l'Assemblée étaient restées maîtresses de leurs émotions. M. Victor Hugo voulut et sut provoquer toutes les colères. Il acheva ce jour-là l'évolution commencée au sujet de la question romaine et se fixa définitivement dans la démagogie où il devait dépraver rapidement son génie et sa langue.

Dans la séance du vendredi, M. Baroche prit la parole, au nom du gouvernement, et flagella M. Hugo, en replaçant sous ses yeux sa profession de foi électorale fougueusement conservatrice qui n'avait pas encore trois ans de date. M. Baroche s'éloignait de la Gauche, dans la proportion où M. Hugo s'éloignait de la Droite. Il s'agissait de conquérir ou de garder les voix encore hésitantes du duc de Broglie, de M. de Montalembert et de leurs amis.

M. Dufaure était fait pour relever le débat ; mais si l'on ne put se plaindre de son langage, on dut s'éton-

ner de ses illusions. En rédigeant la Constitution de 1848, il n'avait pas tenu compte du socialisme. Les trois années qui venaient de s'écouler ne l'avaient pas rendu plus sagace, et en 1851, c'est du bonapartisme qu'il croyait pouvoir se jouer.

« Je n'ignore pas, dit-il, le prestige qui s'est attaché au nom de Napoléon, prestige que M. le ministre des Affaires Étrangères cherchait, par tous les efforts possibles, à rehausser encore tout à l'heure (*Rires à gauche*). Je ne l'ignore pas... mais, à cette époque, la barrière de la légalité n'existait pas. Aujourd'hui, elle existera, si la Constitution n'est pas révisée ; elle existera, et je me demande quelle est sa force. La légalité, Messieurs, est-ce que ce n'est pas notre protection à tous? Est-ce que tous les citoyens ne le savent pas comme nous? Est-ce que celui qui aurait violé la loi, par un vote inconstitutionnel, pourrait demander ensuite une garantie à la loi? (*Vive approbation sur divers bancs. C'est cela! Très bien!*)...

« Il y a une autre raison plus forte encore pour moi qui est personnelle à M. le Président de la République. Cette raison, savez-vous ce qu'elle est? Le serment que le 20 décembre 1848 M. le Président de la République a prêté ici, serment prêté en présence de Dieu, dit la formule, et devant le peuple français, représenté par l'Assemblée nationale. (*Mouvement.*) Ce serment, non, M. le Président de la République ne l'oubliera pas. Il se portera candidat, je le sais, si la Constitution est révisée ; si elle ne l'est pas, il est le premier engagé à l'observer, à la faire observer ; il ne permettra pas sa candidature, il arriverait ici

contre son serment, il ne le voudra pas, j'en réponds pour lui. (*Vive approbation à gauche. — Rumeurs prolongées sur plusieurs bancs à droite.*)

Jusqu'ici la cause de la révision partielle avait été peu défendue. Le duc de Broglie, M. de Montalembert qui en étaient les plus éloquents patrons, dans les colloques intérieurs de l'Assemblée, n'avaient pas porté la même ardeur à la tribune ; nous ne les avions pas encore ralliés à nos convictions, mais nous avions ébranlé les leurs. M. Odilon Barrot se chargea de prendre leur place à la tribune, et il le fit avec un grand succès de parole. Son talent toujours élevé, mais rarement précis, rencontra cette fois des accents simples et vrais ; il avait, dans le Comité de Constitution, combattu l'institution d'une Assemblée unique et repoussé presque toutes les dispositions principales dont on voulait prolonger la durée. Il se sentait donc rajeuni de trois ans en reprenant la guerre contre cette Constitution et en s'armant d'une expérience de trois années qui, assurément, n'avaient pas tourné à l'avantage de cette conception. M. Odilon Barrot, s'adressant spécialement aux républicains, leur dit :

« L'honorable général Cavaignac disait : « Ce que nous voulons, c'est la stabilité dans les choses et l'instabilité dans les hommes. » (*Sourires à droite.*)

« Je crains de ne l'avoir pas bien compris. Comment pourrait-il créer la stabilité dans les choses, lorsqu'il y aurait un changement continuel dans les agents même des choses, par lesquels les choses sont? (*C'est vrai.*)

...« Eh ! mon Dieu ! les États-Unis eux-mêmes, qui sont si peu mêlés aux affaires de l'Europe, qui n'ont en face d'eux que des civilisations très inférieures, que des États dont ils n'ont aucun danger à redouter, avec lesquels il n'existe aucune lutte sérieuse, les États-Unis, dans leur bon sens, quand ils ont fondé leur Constitution, ont mis au moins leurs affaires diplomatiques en dépôt dans le sein d'un corps qui était chargé de conserver la tradition et la suite des affaires.

« Qu'est-ce que c'est qu'une nation qui contracte aujourd'hui une alliance, alliance qui, dans deux ans, dans un an, sera subordonnée aux chances, aux entraînements d'une élection qui viendra changer complètement la politique? (*Vive approbation à droite. Mouvement prolongé.*)

« ...Il y a là encore une condition qui est contraire à la nature des choses. Nos sociétés modernes ont besoin de sécurité, de stabilité ; car elles vivent de travail, car elles ont besoin d'avenir, car elles ont besoin de savoir s'il y aura un lendemain, car toutes les spéculations, toutes les entreprises industrielles, tout est subordonné à ce lendemain. Si vous le rendez incessamment mobile, incertain, vous tarissez dans sa source même une partie de la prospérité publique, des moyens d'existence de la société ; et cette infériorité que vous acceptez dans vos relations avec l'étranger, vous l'acceptez même dans votre travail national, dans la production, dans toutes les sources de la prospérité publique. Vous ne pouvez donc pas rester dans une telle situation. Une certaine stabilité est une condition

de prospérité, de sécurité, d'existence même; et un peuple que vous tourmenterez de trop d'incertitude et de mobilité finira par se retourner vers vous et par vous dire : « Laissez-moi tranquille et donnez-moi un peu d'avenir ! » (*Approbation à droite. Longue agitation.*) *Une voix à gauche :* « *C'est la Monarchie, alors !* »)

M. Odilon Barrot fut moins logique que son interrupteur; il n'osa point, dans ses conclusions, poser franchement le pied sur le terrain monarchique, et, après avoir dit excellemment : « Les formes de gouvernement ne luttent pas contre les conditions humaines; » il n'articula pas quelle forme de gouvernement il réclamait et il se réfugia dans une position mixte qui n'était qu'un bonapartisme timide. Il eut un grand succès de tribune, il n'eut point et ne pouvait avoir un succès vraiment politique.

La discussion avait occupé la semaine entière, du 14 au 19 juillet. Tout avait été dit, tout avait été redit. Un seul orateur aurait pu vaincre encore la fatigue de l'Assemblée : c'était M. Thiers. Mais troublé peut-être dans sa conscience, écrasé d'avance par ses récentes imprécations contre la République, qui lui auraient été rappelées de toutes parts, il ne parut pas à la tribune, se contentant d'y pousser deux amis : l'un très ancien et très intime, M. de Rémusat; l'autre, très nouveau, M. Jules Favre. Les cris : « La clôture, la clôture ! » s'élevèrent alors avec impatience. Le président dut consulter l'Assemblée, et, après une épreuve douteuse, la clôture fut prononcée.

Je fus du nombre de ceux qui la votèrent, et M. de Rémusat, me rencontrant dans l'hémicycle, me

dit avec amertume : « Vous vous consolez aisément du chagrin de ne pas m'entendre ! » Je m'en consolai, en effet ; car la lumière était faite dans tous les esprits. Elle l'était si bien que les amendements, longuement préparés, disparurent en un clin d'œil. On vota à la tribune au scrutin public, et par appel nominal. A huit heures moins quelques minutes, le président proclama ce résultat du scrutin :

Nombre des votants	724
Majorité constitutionnelle des trois quarts exigée par l'article 111 de la Constitution.	543
Bulletins blancs pour l'adoption	446
Bulletins bleus	278

La proposition de révision n'était pas adoptée.

M. de Saint-Priest et M. Nettement s'abstinrent. Mais M. Nettement écrivit aux journaux qu'il aurait voté *contre*, si d'impérieux devoirs de famille ne l'avaient empêché d'assister à la séance. Une dizaine de membres de la Droite votèrent contre. Ce furent : MM. Betting de Lancastel, Bouhier de l'Ecluse, de Castillon, Favreau, Léo de Laborde, de Neuville, Raudot, de La Rochette, de La Rochejacquelein, Thomine-Desmasures.

Après la proclamation du scrutin, le compte-rendu ajoute : *Le cri trois fois répété de « Vive la République ! » éclate sur les bancs de la Gauche ; l'Assemblée se sépare en proie à une bruyante agitation*[1].

Ce scrutin fut, sauf pour l'Elysée, une coalition de

1. *Moniteur* du 20 juillet 1851.

projets déçus : l'Extrême-Gauche n'eut plus pour veiller sur la démagogie que la garantie de M. Michel (de Bourges); — la Gauche modérée, M. Thiers; le général Changarnier, le général de La Moricière n'eurent plus pour bouclier que le serment à la République prêté par le prince Louis Bonaparte; — le bonapartisme honnête et limité de M. Odilon Barrot n'eut plus d'autre ressource que la discrétion du ministre de la Guerre et les scrupules de M. de Morny.

La Droite avait tenté vainement d'avertir ou de toucher les deux branches de la maison royale. Ce port vers lequel on ramait toujours fuyait et se dérobait encore à l'approche des rameurs. L'Extrême-Droite se consola et même s'applaudit, en vertu d'une nouvelle chimère; elle venait de découvrir une boussole infaillible, c'était l'intégralité et l'inviolabilité du suffrage universel. Elle n'avait pas encore converti M. le comte de Chambord sur ce chapitre, mais elle n'en désespérait point, et en attendant, elle plantait fièrement son drapeau en face des formelles instructions du Prince.

L'*Union* rédigée par le vieux M. Laurentie, que sa situation honorablement besoigneuse rendait un serviteur invariablement docile, avait, d'accord avec le duc de Lévis, soutenu M. Berryer et la révision. L'*Opinion publique*, sous l'inspiration de M. de Saint-Priest et par la plume de M. Nettement, maltraitait M. Berryer et repoussait la révision. M. de Neuville avait été du nombre des orateurs à qui le vote de la clôture avait enlevé la parole. Pour cette fois, il ne se résigna point au silence et publia son discours dans l'*Opinion*

publique. Le discours se terminait ainsi : « J'appelle de tous mes vœux le jour où la révision complète de la Constitution sera possible; mais, comme je désire que la nation puisse se prononcer en toute liberté, je ne la veux que quand les élections d'une Constituante pourront être affranchies des influences abusives du pouvoir exécutif et lorsqu'on aura, par de sages modifications, fait disparaître de la loi du 31 mai les exclusions arbitraires qu'elle renferme.

« Je voterai donc contre la proposition comme inopportune et périlleuse [1]. »

Nous avions parlé de faire une invite à la Monarchie, M. de Neuville et ses amis trouvèrent préférable de faire une invite à l'Elysée, pour le retrait de la loi du 31 mai; on sait si cette insinuation a été bien accueillie.

1. *Opinion publique* du dimanche 20 juillet 1851.

CHAPITRE XIX

LE DEUX DÉCEMBRE.

1851

Après le solennel et long débat sur la révision, après l'accès d'agitation qui en fut la suite, l'Assemblée, touchant à l'époque habituelle de ses vacances, ne se refusa point une prorogation qui lui permettrait, non de se reposer, mais du moins de changer de fatigue, en allant consulter ses électeurs. Elle s'ajourna donc au 4 novembre, et elle nomma une Commission de Permanence dans laquelle tous les sentiments de méfiance avaient la majorité.

Le Président ne tarda point à mettre notre absence à profit, et brusquement, sans consultation préalable du Ministère, il déposa sur la table du Conseil un projet brièvement motivé qui abrogeait la loi du 31 mai. Le Président s'inquiétait peu qu'on lui reprochât sa palinodie et qu'on lui rappelât que la loi du 31 mai était née de son initiative. M. Baroche en prenait plus de souci; c'était lui qui avait soutenu l'opportunité et même l'urgence de l'épuration du

suffrage universel par la sévérité dans la constatation du domicile. C'était lui qui devrait maintenant soutenir, à la tribune, la thèse absolument contraire. Cette responsabilité l'effraya; elle répugna davantage encore à M. Léon Faucher qui péchait souvent par la forme, mais dont la loyauté demeurait incontestable. Ils se montrèrent donc tous deux surpris et fort irrités, M. Faucher particulièrement, lorsque le Président, avec son calme habituel, leur proposa un retour pur et simple au suffrage universel sans contrôle et sans limite. Le Ministère comprit facilement que le Prince démasquait là une batterie tenue en réserve pour des vues ultérieures, et qu'on ne ferait pas fléchir sa résolution. La démission fut offerte, elle fut acceptée sans difficulté. Louis Napoléon comprenait que, dans la sphère parlementaire, il n'obtiendrait pas plus de condescendance que lui en offraient M. Baroche et ses collègues. Il renonça donc, pour l'accomplissement de son dessein prémédité, à tout ministère emprunté à une fraction quelconque de l'Assemblée, et il entra hardiment dans la voie non pas extra-légale, mais extra-parlementaire.

Cette intention une fois bien arrêtée, on ne pouvait la signifier en termes plus démonstratifs. Non seulement le Cabinet du 26 octobre 1851 fut choisi en dehors du Parlement, mais on ne chercha pas même à donner à l'Assemblée la consolation d'une renommée ou d'un talent. M. de Thorigny reçut le portefeuille de l'Intérieur; M. Daviel, sur le refus de M. Corbin, ancien député sous Louis-Philippe, reçut le portefeuille de la Justice; le marquis Turgot, celui des Affaires

Étrangères; M. Fortoul remplaça M. de Chasseloup, à la Marine; M. Blondel fut appelé aux Finances; M. de Casabianca au Commerce; M. Giraud, membre de l'Institut, universitaire distingué, et, à ce double titre, moins absolument inconnu que ses collègues, prit la direction du ministère de l'Instruction publique, et passa, dans le premier moment, pour le personnage prépondérant de cette étrange combinaison. Mais le véritable représentant de l'Elysée n'était pas celui-là. Le confident, dès lors initié à toute la pensée du Président, était le général de Saint-Arnaud, à qui l'on remettait le ministère de la Guerre, après lui avoir envoyé en Algérie plusieurs messagers très intimes.

On donnerait difficilement une idée de l'impression produite sur l'Assemblée, à sa première entrevue avec le nouveau ministère. Le ministre de l'Intérieur et le ministre de la justice, c'est-à-dire les titulaires des deux départements les plus importants, étaient voisins du ridicule : M. de Thorigny par l'emphase de son attitude et de sa parole; M. Daviel par la gaucherie et la vulgarité de sa tournure et de tous ses mouvements. Plus d'une fois, M. Giraud les suivit jusque sur les marches de la tribune, pour les reprendre ou les souffler ostensiblement, en dirigeant vers l'Assemblée des gestes et des sourires qui semblaient demander grâce et dire : « Soyez indulgents! ils se formeront! » Les murmures et les sarcasmes accompagnaient ces malencontreux orateurs jusqu'au banc des ministres. M. Giraud circulait alors de groupe en groupe, protestant des bonnes intentions

du Cabinet. Il se heurta un jour à M. de Vatimesnil qui, de sa voix retentissante et avec sa bonhomie fougueuse, s'écria : « Bonnes intentions! Monsieur! bonnes intentions! c'est possible! mais il nous faut aussi la capacité! »

De telles scènes se renouvelaient à chaque séance. La provocation cependant fut poussée encore plus loin. Le prétexte saisi pour renvoyer le ministère Baroche était l'abrogation de la loi du 31 mai. Mais le Président pouvait se séparer d'un ministère lui résistant sur une question spéciale, sans changer pour cela le préfet de police qui n'appartenait point à l'Assemblée et n'avait aucun parti à prendre dans cette question. Cependant M. Carlier, homme très intelligent, très résolu, investi de la pleine confiance du parti conservateur, fut invité à se retirer pour faire place à un successeur aussi imprévu et aussi peu rassurant que le cabinet Thorigny-Saint-Arnaud : c'était M. de Maupas.

M. de Maupas arrivait de la préfecture de Toulouse, où il avait déployé tant de zèle, que les hommes qui voulaient rester impartiaux mirent en doute les anecdotes qui circulaient à petit bruit. Son appel soudain au poste de préfet de police fit examiner les choses de plus près, et voici un fait qui devint avéré. M. de Maupas avait demandé à l'avocat général, en l'absence du procureur général à la Cour de Toulouse, des mandats d'amener contre plusieurs membres du conseil général. Le magistrat du parquet sollicita d'abord communication des indices accusateurs et des commencements de preuves! « Des preuves! répliqua

le préfet, des preuves! Voilà bien les fins de non-recevoir des magistrats tièdes ou hostiles! Les preuves sont inutiles contre des ennemis notoires. Les sentiments suffisent! »

Cette théorie étant péremptoirement repoussée par l'avocat général, M. de Maupas attendit le retour du procureur général qui soutint son subordonné : — « On ne peut signer, dit-il, de tels mandats sans connaître au moins quelques-unes des pièces qui les autorisent. — Les pièces ne vous manqueront pas, répondit M. de Maupas, poussé à bout; mes agents les introduiront eux-mêmes au domicile des accusés! » Le procureur général stupéfait, alarmé, courut en référer au premier président qui se montra non moins résolu à ne faire que son devoir. Procès-verbal des deux entretiens fut dressé, envoyé au Garde des sceaux, et c'est pendant que cet incident était porté à l'Élysée que M. de Maupas fut nommé préfet de police.

Le premier président était l'honorable M. Piou, beau-frère de M. Odilon Barrot qui signale dans ses *Mémoires* un fait si grave; mais, dans ce récit détaillé, M. Barrot se laisse aller au penchant personnel qui lui a souvent nui dans sa vie politique et qui, plus d'une fois, lui nuit encore dans ses *Mémoires*. Il s'occupe uniquement de son beau-frère, et passe sous silence le nom du procureur général et de l'avocat général. Ce furent cependant ces deux magistrats qui montrèrent la fermeté la plus méritoire, car leur carrière était à la merci du pouvoir, tandis que M. Piou, au faîte de la magistrature et inamovible,

pouvait, sans péril, suivre les inspirations de sa conscience. Ces deux magistrats, fidèles à leur devoir, étaient M. le procureur général Dufresne, et M. l'avocat général Daguilhon-Pujol.

Le choix de M. de Maupas pour la préfecture de police annonçait la résolution de recourir à tous les genres d'expédients et à tous les exploits de la force. Il annonçait, en même temps, aux fonctionnaires qu'ils ne devaient pas craindre de se compromettre, qu'ils seraient soutenus et récompensés à tout prix.

Le projet d'abrogation de la loi du 31 mai était un coup direct à l'adresse de M. Thiers, qui s'était jeté avec ardeur dans la discussion de la loi et avait prononcé, à cette occasion, son éloquente apostrophe à « la vile multitude ». M. Thiers ne se méprit pas sur la portée de cette manœuvre. Il s'en montra très irrité, mais point déconcerté. Il crut obstinément que, du jour où il voulait bien adopter et personnifier la République, c'était à cette république-là que le pays s'attacherait. Il se flattait d'être le vrai miroir de la France, le vrai reflet de ses opinions, le meilleur représentant de ses intérêts. Il s'imaginait que son propre ascendant, que son propre prestige seraient supérieurs à l'ascendant, au prestige même d'un Napoléon et que le prince Louis n'ayant été élu en 1848 que parce que M. Thiers l'avait voulu, il ne serait point élu en 1852, parce que M. Thiers ne le voulait plus. Pour lui, une seule question restait douteuse : la candidature de M. le prince de Joinville ou celle de M. Thiers lui-même? Là-dessus on avait encore à réfléchir, mais cela, pensait-il, se discute-

rait à loisir et à la barbe du Président, dont la carrière serait irrévocablement terminée à l'échéance constitutionnelle.

Que le lecteur veuille bien croire que je ne suppose, ni n'exagère rien. Je ne fais que résumer en peu de mots les conversations que je n'ai cessé d'entendre durant quatre mois.

L'une des illusions les plus incurables de M. Thiers, à cette époque, fut d'imaginer qu'il remplacerait par des voix de la Gauche les voix de la Droite qu'il s'aliénait de jour en jour. C'eût été l'intérêt de la Gauche intelligente, mais ce ne pouvait être le conseil de la passion. Dans les partis, comme chez les hommes, la passion l'emporte sur l'intérêt plus souvent qu'on ne le croit, plus souvent que cela ne devrait être. La passion aveugle, et quand elle n'aveugle pas elle entraîne. La Gauche comptait dans ses rangs plusieurs compères de l'Élysée ; mais ceux même que la corruption ne pouvait atteindre avaient une affinité tacite avec les Bonaparte. S'il fallait choisir bientôt entre ceux-ci et la vieille race royale, l'option était faite d'avance, au fond de leur cœur.

Napoléon a fondé la dynastie naturelle de la Révolution. Quand la Révolution comprend qu'elle a besoin de se défendre contre ses propres excès ou contre des ennemis puissants, elle a recours à un Napoléon. Un pouvoir fort ne déplaît aux révolutionnaires que quand il est aux mains de leurs adversaires traditionnels. Un pouvoir fort qui les rassure et qui les flatte par son origine ne leur déplaît jamais beaucoup. Les Bourbons, la branche aînée au suprême degré, la

branche cadette à un degré moindre, mais suffisant encore pour maintenir la rupture, représentent la monarchie française ou la monarchie anglaise. Toutes deux sont parfaitement compatibles, l'histoire le prouve, avec de sincères libertés. Mais la liberté sincère est antipathique aux révolutionnaires. Ils n'ont qu'un but, l'abaissement de toutes les supériorités, l'abolition de toutes les hiérarchies, l'affranchissement de tous les respects, l'égalité, en un mot, dans son sens le plus abaissé et le plus niveleur. Les Napoléons ont, pour eux, le grand avantage de ne pas exclure les jacobins. Le terrain que l'Élysée perdait dans l'Assemblée et dans le pays légal, il le regagnait et au-delà par les voies occultes et en faisant luire aux yeux de ses nouveaux adhérents des promesses qui toutes ne furent pas des mensonges. Nous l'avons bien vu en Italie, un peu plus tard.

Quant à M. Berryer et à ses amis, ils ne pouvaient se dissimuler leur défaite, mais je crois pouvoir affirmer qu'ils se montrèrent de loyaux vaincus. Dès le lendemain même du scrutin sur la révision, nous dîmes à M. Thiers et à ses clients, parmi lesquels il fallait compter le général Changarnier :

« Vous avez voulu une seconde épreuve de la République, vous l'avez emporté ; la majorité constitutionnelle nous a donné tort ; puisse l'événement ne pas nous donner raison. En attendant, tenez-nous pour les alliés inébranlables de la légalité dans une lutte que nous voulions épargner au pays par un retour légal, mais complet, aux vraies conditions de l'ordre. Nous redoutons plus que vous une issue fatale ;

mais autant que vous, nous nous efforcerons de la conjurer. »

L'Élysée, durant les quatre mois de vie qui restaient à l'Assemblée, n'eut pas de plus fermes adversaires que M. Berryer et ses amis.

Maintenant, nous allons voir ces différents efforts à l'œuvre.

Le 4 novembre, jour de la rentrée de l'Assemblée, M. de Thorigny vint lire un message du Président, se terminant par la demande, captieusement motivée, de l'abrogation de la loi du 31 mai. Le Ministère demanda, en outre, l'urgence pour cette abrogation. MM. Michel de Bourges, Jules Favre, Émile de Girardin, appuyèrent l'urgence et la Gauche les applaudit. M. Berryer apparut à la tribune, au milieu d'un indescriptible tumulte. Lui-même, toujours si sympathiquement écouté, fit, à grand'peine, entendre ces quelques mots :

« ..... La retraite du Cabinet, imprévue, totale, spontanée; la circulaire du nouveau ministre de la Guerre, à la lecture de laquelle tout le monde a été surpris du silence gardé sur l'autorité des lois et sur le respect des institutions (*Très bien à droite. — Agitation à gauche*). ..... Toutes ces circonstances ont fait naître des inquiétudes auxquelles il faut opposer les fermes assurances d'une entière sécurité. »

En conséquence, M. Berryer demanda la formation d'une commission qui devrait entendre les nouveaux ministres et faire un rapport sur la situation générale.

Cette proposition ne caractérisait et ne préjugeait

rien. Cependant elle fut repoussée non parce qu'elle n'avait point assez de clarté, mais parce qu'elle en avait encore trop. On crut un instant que le général de Saint-Arnaud triomphait d'emblée. Mais le contre-coup ne se fit pas attendre. Le gouvernement demandait l'urgence pour le projet d'abrogation. L'urgence fut refusée. Le projet de loi se trouva dès lors assujetti à la filière ordinaire : renvoi à une Commission, rapport et triple délibération.

La Commission, avertie par l'émotion publique, hâta ses votes, et le mardi 11 novembre, M. Daru, son interprète, lut à la tribune un rapport qui concluait au rejet de la proposition du gouvernement. Le débat fut fixé au surlendemain, 13 novembre. M. de Thorigny, M. Daviel, qualifièrent de dédaigneux et de provocateur le rapport de M. Daru. M. Michel (de Bourges) le repoussa non moins vivement, au nom de la Gauche. M. de Vatimesnil, rapporteur de la loi municipale, depuis longtemps à l'étude, vint en cette qualité appuyer les conclusions de la Commission. Il réclama la mise à l'ordre du jour de la loi municipale, et montra que là reparaîtraient naturellement et à leur véritable place toutes les questions relatives au domicile de l'électeur qui faisaient le fond de la difficulté; que là, sans offense pour personne, et sans conflit entre les pouvoirs, on pouvait rectifier les dispositions de la loi du 31 mai qui paraîtraient abusives dans leur application.

L'argumentation lucide et pressante de M. de Vatimesnil eût été sans réplique, si le gouvernement eût cherché de bonne foi la réforme d'une législation

qui avait, à plusieurs égards, dépassé les prévisions de ses auteurs. Mais le but poursuivi par le Président était autre.

L'abrogation de la loi du 31 mai n'était qu'un appel à la popularité ; chacun, en déposant son vote, ne songea qu'à déjouer ou à servir une arrière-pensée. La discussion publique fut donc, d'un commun accord, rapidement close et la proclamation du scrutin, écoutée dans un profond silence, fut suivie d'une sensation prolongée. A la faible majorité de 355 voix contre 348, l'Assemblée décida qu'elle ne passerait point à une seconde lecture. C'était à peine une défaite pour le gouvernement. Il était battu dans une escarmouche, mais l'armée conservatrice fondait à vue d'œil, et sur le terrain où elle était le mieux placée pour remporter la victoire. L'échec fut peu sensible à l'Élysée pressentant la prompte dissolution d'une majorité réduite à sept voix. Les hommes qui poursuivent ardemment un but n'ont pas grand souci des blessures quand elles laissent survivre l'espoir de la revanche.

L'agitation qui suivit ce vote n'était pas encore calmée, que d'autres incidents vinrent lui donner un nouvel aliment. L'armée était manifestement travaillée par le général de Saint-Arnaud. Les régiments étaient systématiquement éloignés ou rapprochés de Paris, suivant leurs dispositions connues à proférer ou à repousser le cri de : « Vive l'Empereur! » Les hommes qui avaient compétence en pareille matière ne cachaient point leurs alarmes. On voyait les représentants de l'Elysée multiplier les conversations ou les conciliabules mysté-

rieux. M. de Persigny avait demandé un rendez-vous au général Changarnier et débuta en témoignant sa surprise de la mesquinerie de l'appartement du général, logé, autant que je m'en souviens, dans un entre-sol, rue du faubourg Saint-Honoré.

« Un grand personnage comme vous, dit M. de Persigny, ne peut rester dans un si petit cadre.

— C'est parce que le cadre est petit, que le personnage paraît grand! » répondit le général.

M. de Persigny, voulut pousser plus loin ses ouvertures ; mais il fut arrêté et promptement éconduit.

M. de Persigny, qui ne remplissait aucune fonction officielle, s'était réservé les tentatives hasardeuses qui allaient bien à son caractère. Il avait inventé un genre de diplomatie particulier, et c'est par l'excès de sa franchise qu'il déroutait la curiosité. Passant un jour devant un groupe de la Droite où l'on causait avec animation, il s'arrêta et dit, avec son calme apparent :

« Eh bien! Messieurs, vous complotez contre le Président?

— Pas du tout, répondit un des interpellés, nous nous demandons pour quel jour nous devons retenir notre place à la diligence pour retourner chez nous.

— Vous feriez bien mieux de retenir votre place au Sénat! » répliqua M. de Persigny, et il continua tranquillement son chemin.

De telles réponses rassuraient plus qu'elles n'effrayaient : « On ne se permettrait pas de telles fanfaronnades, disait-on, si le danger était sérieux. »

Cependant le général de Saint-Arnaud, très ré-

servé d'attitude, inspirait, de jour en jour, plus d'ombrage, et quelques-uns des chefs de la majorité chancelante crurent urgent de faire consacrer, par une loi formelle, le droit de l'Assemblée à sauvegarder sa propre sûreté. On pensa que la questure aurait une autorité spéciale sur ce sujet, et les trois questeurs, le général Le Flô, M. Baze et M. de Panat, déposèrent, le 6 novembre, une proposition ainsi conçue :

« Sera promulgué comme loi, mis à l'ordre de l'armée, et affiché dans les casernes, l'article 6 du décret du 11 mai 1848, dans les termes ci-après :

« Le Président de l'Assemblée nationale est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée. A cet effet, il a le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire. Ses réquisitions peuvent être adressées directement à tous les officiers, commandants et fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempérer immédiatement, sous les peines portées par les lois. »

Cette proposition, lue à la tribune par M. Baze, causa un vif émoi sur tous les bancs de l'Assemblée. La Montagne témoignait une véritable fureur, et criait : « La question préalable! Vous violez la Constitution! » Après dix minutes d'un trouble indescriptible, la proposition des questeurs fut renvoyée aux bureaux. La Commission nommée pour son examen ne laissait point entrevoir une majorité certaine. Quelques membres de cette Commission ne repoussaient pas la proposition en principe, mais la

trouvaient inopportune, et le *Journal des Débats*, organe des hommes indécis, disait : « Il n'y a pas péril imminent. Quand il viendra, il sera temps. » Peut-être eût-il été plus sage de dire : Quand il viendra, il ne sera plus temps!

Le ministre de la Guerre fut appelé au sein de la Commission. Ses réponses, dans lesquelles on eût voulu puiser la sécurité, augmentèrent de beaucoup l'inquiétude. Tantôt il refusait les explications qu'on avait le droit de lui demander; tantôt il se mettait en contradiction avec lui-même ou alléguait des faits qui, vérification faite, ne se trouvaient point exacts. A chacune de ces entrevues, la résistance s'accentuait et au terme de débats fort animés, la Commission, par 27 voix sur 30, adopta la proposition des questeurs, et chargea du rapport M. Vitet, l'un des membres de l'Assemblée les plus franchement opposés au Président. Ce choix fut le dernier acte de l'ancienne Majorité.

La discussion s'ouvrit le lundi 17 novembre, sous le coup de la plus vive anxiété, au dehors, comme au sein de l'Assemblée.

Le ministre de la Guerre demanda le premier la parole. Amnistié plus tard par une noble mort au service de son pays, et illustré par une victoire qui conjurait un désastre en Crimée, le général de Saint-Arnaud avait rapporté déjà de l'Algérie une brillante réputation. Il n'avait assurément pas l'habitude de la parole; mais il avait mieux que cela dans sa situation : il avait l'accent du commandement et le geste de l'énergie. Il conjura l'Assemblée, au nom du salut

public, de repousser une proposition qu'il déclarait inutile.

Le général Le Flô lui répondit, à titre de questeur et à titre de militaire.

« De deux choses l'une : ou le pouvoir exécutif sera d'accord avec l'Assemblée, et alors vous n'avez aucun conflit à redouter; ou il y aura désaccord, antagonisme entre ces deux grands pouvoirs, et alors vous avez certainement le droit de vous précautionner, car vous aurez tout à redouter pour votre indépendance. (*Mouvements divers.*) Si vous repoussez notre demande, vous aurez découvert l'Assemblée, vous aurez livré son existence aux hasards d'un coup de main. Vous vous serez désarmés vous-mêmes et Dieu veuille que vous n'ayez pas à le regretter amèrement. Quant à nous, auteurs de la proposition, il nous restera la conscience d'avoir rempli un devoir suprême envers l'Assemblée et le pays, et la triste consolation de nous être affranchis ainsi d'une responsabilité pleine de périls. »

Ce fut M. Crémieux qui, le premier, vint au secours du Ministère :

« Pour nous, dit-il, nous n'avons pas la moindre crainte; si le Président de la république veut la prorogation, malgré la Constitution qui s'y oppose, il trouvera le peuple et la Constitution. Vous craignez l'armée? Les soldats aiment la République. Ils se lèveront tous, comme un seul homme, contre celui qui aurait l'audace de leur dire : « Suivez-moi contre l'Assemblée! »

Un membre de la Gauche, cependant, sut mon-

trer qu'en lui les préjugés ne dominaient pas le patriotisme.

« Non! s'écria le colonel Charras, je ne crois pas que la Majorité soit un danger plus sérieux pour la Constitution que le Président qui siège à l'Elysée... La Majorité est dans le vrai. C'est pour cela que je voterai avec elle. »

Ce langage courageux, car il faut du courage pour se séparer de son parti, troubla visiblement la Gauche. Ce fut M. Michel (de Bourges) qui se chargea de la rassurer. Il refit, en termes plus pittoresques, le discours de M. Crémieux.

« L'armée est à nous, répéta-t-il, je défierais qui que ce fût de faire marcher un soldat contre le peuple, et je me permets d'ajouter que, s'il y avait un danger, il y a ici une sentinelle invisible qui nous garde! »

Le *Moniteur* du 18 novembre constate qu'après cette péroraison, l'orateur fut accompagné à son banc par une triple salve d'applaudissements à gauche.

M. Thiers sentit que l'heure était suprême et qu'il fallait payer de sa personne dans la mêlée. Mais il fut accueilli par des clameurs, par des violences qui auraient pu lui démontrer ce que lui rapporteraient ses caresses à la République. Impuissant, pour la première fois, à se faire écouter, il descendit de la tribune, en poussant ce cri de désespoir :

« Dites à la France que lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'Assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif et de la dernière Assemblée, peut-être, qui nous représentera véritablement, vous,

Représentants, vous avez refusé de m'entendre! »

M. Jules Favre fut plus heureux. Il obtint le silence, parce qu'il arrivait à l'appui de ministres incapables, sauf le général de Saint-Arnaud, de se défendre eux-mêmes.

« Ou vous croyez que le pouvoir exécutif conspire, nous dit-il, alors accusez-le ! ou vous ne le croyez pas et c'est, dans ce cas, vous qui conspirez contre la République ! »

A peine M. Jules Favre fut-il descendu de la tribune que le général Bedeau, se dressant de son banc, interpella nominativement le ministre de la Guerre et s'écria d'une voix stridente :

« Est-il vrai que le décret du 11 mai, approuvé dans sa signification légale par l'honorable chef du cabinet d'alors, M. Odilon Barrot, affiché dans toutes les casernes, par le ministre de la Guerre, son collègue, le général Rullière, est-il vrai que, par ordre du pouvoir exécutif, il ait été retiré? » (*Mouvement. — Voix à droite : Répondez!*)

Le ministre de la Guerre, avec une visible hésitation et après s'être consulté à voix basse avec M. de Thorigny, répondit du banc des ministres :

« Je n'ai pas voulu laisser aux soldats un prétexte de doute ou d'hésitation. J'ai fait enlever ces affiches, là où elles existaient encore !

M. Chapot. — Vous nous avez donc trompés dans la Commission, lorsque vous nous avez dit le contraire? »

Une extrême agitation s'empare alors de l'Assemblée. Tous les représentants quittent leur place, les

uns pour se livrer aux colloques les plus animés, les autres pour interpeller les ministres à leur banc, et leur adresser les apostrophes les plus véhémentes. Le colonel Charras domine un instant le tumulte et fait entendre ces mots :

« Je demande la mise en accusation! »

On devait croire, on crut un instant à un vote indigné et presque unanime. Le général de Saint-Arnaud se hâta de quitter son banc en faisant un signe au général Magnan qui assistait à la séance dans une tribune et qui le rejoignit aussitôt. M. de Morny, pâle et consterné, suivit le ministre de la Guerre, et tous trois se rendirent ensemble à l'Élysée. Quelques minutes après, les soldats étaient consignés dans leurs casernes.

Cependant la Gauche la plus avancée tente de rétablir le calme dans l'Assemblée. M. Madier de Montjau atteste qu'il n'y a rien de changé dans la situation et que voter la proposition des questeurs, c'est voter la mort de la République. MM. Michel (de Bourges), Émile de Girardin, Victor Hugo, Pascal Duprat, se précipitent de groupe en groupe, afin de rallier la Gauche à ce sentiment. Lorsque l'ouverture du scrutin est proclamée, la Gauche résiste encore, les uns veulent voter ouvertement contre un ministère aussi franchement provocateur; les autres continuent à voir le suprême danger du côté de la Majorité. Le moment de la fermeture du scrutin approche. Un dernier effort des dupes et des complices de l'Elysée triomphe enfin. Les inquiétudes de la Gauche sont vaincues; elle apporte en masse son vote négatif.

Le scrutin est fermé, dépouillé et proclamé au milieu d'une inexprimable anxiété. 300 voix seulement adoptent la proposition; 408 la repoussent.

A partir de ce jour, la lutte était terminée. Les républicains s'immolaient eux-mêmes, tout en déclarant la République impérissable. « La victime était désarmée, dit M. Odilon Barrot dans ses *Mémoires*, il ne restait plus qu'à la frapper » et il ajoute : « Aussitôt que ce vote fut connu à l'Elysée, on s'y rassura. Les ordres furent changés. Louis Napoléon, qui jusque-là avait fait attendre les nombreux convives qu'il avait invités, leur dit avec un gracieux sourire : « Maintenant, Messieurs, nous pouvons nous mettre à table. »

Les 408 voix qui permettaient au Président de se mettre à table aussi gaiement se composaient de toute la Gauche, à l'exception du colonel Charras et d'un très petit nombre de ses amis; de tous les Elyséens, à l'exception de M. de Morny qui avait précipitamment quitté la salle avec le ministre de la Guerre; enfin d'une portion considérable de la réunion des Pyramides, qui se divisa dans ses principaux chefs. Les 300 bulletins pour la proposition avaient été déposés dans l'urne par MM. Berryer, Thiers, Molé, le général Changarnier et toute la Droite.

Lorsque le P. Lacordaire discutait, avec madame Swetchine et moi, la convenance de sa démission, au lendemain du 15 mai, il nous disait : « L'anarchie républicaine ramènera forcément les compétitions monarchiques; dès lors, la politique

entrera dans une phase où je n'ai pas, où je ne veux pas avoir mes entrées. »

La prévision du P. Lacordaire était désormais réalisée et le clergé aurait dû, ce me semble, professer en 1851 le sentiment que le P. Lacordaire éprouvait d'avance en 1848. Le clergé l'eût fait volontiers, et en très grande majorité, mais il était alors sous l'empire d'un journal ou plutôt d'un homme qui ne cessa jamais de l'égarer dans les sens les plus opposés. L'*Univers*, pour ce jour-là, était Elyséen, et comme M. Veuillot n'embrassa jamais une question froidement, il attaquait l'Assemblée sans relâche et sans mesure.

Lorsque je revins de Nice au printemps de 1851, je ne crus ni utile, ni de bon goût, de prolonger volontairement la scission qui avait éclaté entre M. Veuillot et moi, au sujet de la loi d'enseignement. Je m'empressai d'aller le voir et je lui dis, en lui serrant la main : « Croyez bien que vous ne trouverez jamais de mon côté une ombre de rancune. — Je le crois bien ! » me répondit sèchement M. Veuillot, et il continua la conversation d'un ton si hautain que je me retirai bientôt, sans regretter ma démarche, mais peu disposé à la renouveler. Il ne me rendit point ma visite, et nous restâmes sur ce pied, jusqu'au commencement de novembre.

Dans le courant de ce mois, quelques jours à peine avant le vote sur la proposition des questeurs, je rencontrai M. Eugène Veuillot, dans l'escalier de la maison que j'habitais rue du Bac. Il m'aborda, ce qu'il ne faisait jamais, et me dit que son frère, fort

inquiet de la tournure des événements, désirait un entretien avec moi. Cette fois, c'était M. Louis Veuillot qui me faisait des avances; mais je n'étais pas encore à bout de naïveté. Autant l'avouer tout de suite, et ici l'occasion est bonne : j'ai toujours été enclin à la confiance et facile aux illusions. Ma naïveté avait plus de soixante ans quand elle est morte, et j'ai regretté de lui avoir survécu. Je répondis donc : — « Très volontiers. Veuillez demander à M. votre frère de venir déjeuner avec moi dimanche prochain. Ce jour-là nous aurons plus de liberté tous les deux. »

M. Louis Veuillot fut exact au rendez-vous, et aussitôt après le déjeuner, nous abordâmes notre sujet.

« Vous êtes trop avancé, dis-je à M. Veuillot, pour que je vous demande de reculer jusqu'à la politique que je préférerais; mais je vous conjure du moins d'être moins ardent et moins absolu dans la vôtre. »

Et comme je croyais alors l'*Univers* plus dévoué à l'Église qu'enrôlé dans les complots de l'Élysée, j'ajoutai:

« Je connais le Président mieux que vous, n'attendez jamais de lui une politique franchement catholique. Ne vous méprenez pas sur l'expédition romaine. Le Président l'a faite contre l'Autriche, et non pour la papauté. Il garde sur le pouvoir temporel les traditions de sa famille et les sentiments de sa jeunesse. Quand vous l'aurez affranchi de tout frein, quand vous n'aurez plus à compter qu'avec lui-même, vous verrez où il vous mènera. Ne préparez donc pas un

grand remords à votre conscience et une grande humiliation à votre sagacité politique. Demeurez neutre, c'est le moins que vous puissiez faire.

— Est-ce que vous croyez au succès de votre opposition? me demanda doucement M. Veuillot.

— Non, nous sommes trop divisés pour être puissants. Selon toute probabilité, nous ne pourrons ni vous, ni nous, arrêter le courant actuel. Entre une Assemblée et un pouvoir exécutif, il n'est pas aisé d'opposer la force à la force; mais ce que nous pouvons, c'est ne pas provoquer et ne pas applaudir ce que nous avons à redouter. N'engagez donc pas votre responsabilité dans un tel inconnu; maintenez purs de toute compromission, et pour un avenir plus ou moins prochain, les catholiques que vous représentez. Le futur empereur usera trop inconsidérément du despotisme pour ne pas amener bientôt une inévitable réaction. N'allez pas vous faire broyer dans cet engrenage, et sauvez la dignité du lendemain par votre indépendance de la veille. »

M. Veuillot, comme un homme qui consulte sincèrement, m'interrogea plus qu'il ne parla lui-même, m'encouragea, par son air attentif, à lui donner avec abandon le détail des divisions intestines qui paralysaient notre majorité et pouvaient la dissoudre à bref délai. Enfin, après deux heures d'intime entretien, M. Veuillot se leva et dit, en me tendant la main :

« Je vous quitte pour aller écrire un article de neutralité. »

M. de Rességuier, bien au courant de la situation, vint me rejoindre à ce moment et je lui dis avec satisfaction : « Nous avons obtenu la neutralité ! »

Le lendemain, pleins de la même confiance, nous ouvrîmes, tous deux ensemble, le numéro de l'*Univers*. Quelle ne fut pas notre stupéfaction, en lisant, dans le *Premier-Paris*, mes confidences de la veille exploitées et réfutées avec amertume, les côtés faibles de la Majorité mis en lumière et l'Elysée plus encouragé que jamais. Voici un passage textuel de cette flagrante trahison :

« On employait devant nous une image dure, mais à notre avis trop juste, pour exprimer ce qui se passe ; on disait : « Il pleut sur la boue ! » En effet, chaque jour, quelque dissolvant nouveau s'ajoute à la multitude des passions, des erreurs, des égoïsmes, des témérités qui détrempent le sol politique ; et cela devient un lac de vase où l'on ne peut ni marcher, ni nager, ni jeter l'ancre. Voyez quel désarroi de toutes parts, quelles ruptures, quelles alliances !.... Entre tous ces partis, en est-il un qui sache ce qu'il peut faire et même ce qu'il veut faire? Nous entendons parler ici et là de desseins fermes, de résolutions arrêtées, mais nous ne voyons que des esprits irrésolus, que des volontés incertaines, que des hommes qui s'usent à effacer la trace de leurs pas de la veille. Rien n'égale l'étendue des périls, si ce n'est le ridicule des entreprises. Que ce soient les consciences ou les courages qui reculent, le nombre des projets se mesure au nombre des avortements. L'air manque à toutes les voiles, l'espérance à toutes les ambitions,

la foi à tous les symboles... De quelque façon que l'on interprète la volonté des électeurs qui ont nommé la majorité de l'Assemblée et qui ont élevé le prince Bonaparte à la Présidence, ils n'ont pas voulu que le Président et la majorité se livrassent un duel en présence de l'ennemi rangé en bataille et prêt à faire feu sur le vainqueur, quel qu'il soit, sur la majorité désormais sans chef ou sur le Président désormais sans armée. Le pays a élu le Président et la majorité pour les opposer à la Révolution. Il leur a dit : « Préservez-moi de ces furieux et de leurs plans détestables ; faites trembler les méchants ! »

Le Président lisait sans doute l'*Univers* avec plaisir et avec fruit, car cette dernière expression se retrouva peu après dans une de ses proclamations.

Le 18 novembre, lendemain du rejet de la proposition des questeurs, la prétendue neutralité de M. Veuillot se manifestait en ces termes :

« Un vote heureux a terminé de la façon la plus inattendue pour les spectateurs une séance malheureuse. La proposition des questeurs, qui était la mèche allumée de la guerre civile, a été écartée par une majorité de plus de 108 voix. » Et terminant l'esquisse de cette séance, M. Veuillot ajoutait : « Un souffle funeste y régnait. On y voyait l'âpreté de l'intrigue, l'ardeur insensée des ressentiments, les incertitudes de la conscience qui cherche le bien, l'incertitude plus redoutable de la passion qui aspire au mal et qui le désire, et en tout nous ne savons quoi de sinistre et de ridicule. »

Le germe et l'excuse du Deux-Décembre étaient là.

L'apologie n'attendait plus que le succès. Elle attendit de même et devança l'Empire, et fascina une notable portion du clergé. C'est pourquoi je m'arrête à ce pénible incident. C'est pourquoi je me demande ce que M. Veuillot, devant parler ainsi le 17 et le 18 novembre, était venu chercher près de moi le 16. S'il voulait provoquer et glorifier le coup d'État, pourquoi feindre d'accepter mes raisons en faveur de la neutralité? S'il voulait par cette feinte obtenir de moi des confidences et des renseignements sur les projets de la Majorité, quel nom M. Veuillot lui-même donnait-il à sa démarche? Ces questions, je jugeai superflu de les lui poser ; je le fis consigner à ma porte, pour le cas où il s'y présenterait de nouveau. Il ne s'y présenta pas et je ne l'ai jamais revu.

Rien ne manquait plus aux préparatifs du coup d'Etat que le choix du jour, et ce jour ne pouvait plus être éloigné.

Parmi les hommes qui n'étaient ni aveuglés, ni compères, l'inquiétude allait croissant. A la fin de novembre, M. Molé réunit à dîner chez lui le duc de Noailles, M. Berryer, le général Changarnier, M. Vitet et moi. Une fois portes closes, nous pressâmes le général Changarnier de questions sur les chances vraisemblables de l'attaque et de la défense. Jamais la sécurité du général n'avait été plus grande. Il se croyait toujours le représentant et le commandant inviolable de l'armée. Irrité de notre incrédulité à cet égard, il se laissa bientôt aller à nous dérouler le plan sur lequel reposaient ses espérances. Selon lui, le Président ne trouverait pour un coup de main

qu'un petit nombre d'infimes et obscurs agents; il n'en gagnerait pas un parmi les compagnons d'armes de Changarnier; il ne s'agissait donc que de la résistance d'un instant, et quelques précautions prises à l'avance y suffiraient. « Mon appartement, ajouta le général, est une petite forteresse. Les habitants de ma maison me sont absolument dévoués; particulièrement le pâtissier qui loge au rez-de-chaussée, et tous ses marmitons [1]. » En entendant parler ainsi cet esprit vaillant et d'ordinaire si pénétrant, nous ne pûmes nous défendre d'une indicible tristesse, et nous finîmes par ne plus rien répliquer. Nous nous séparâmes silencieux, consternés, chacun se répétant à soi-même, nous nous le sommes avoué depuis : « Le pays appartiendra demain au plus audacieux et au plus rusé. »

Le 2 décembre, anniversaire de la bataille d'Austerlitz, fut choisi pour l'exécution du coup d'État. M. Thiers, saisi dans son lit, montra la même surprise qu'au Vingt-quatre février. Le général Le Flô vit, au Palais-Bourbon, sa chambre envahie par le colonel Espinasse, son ancien camarade, à qui, dit-on, il avait montré confidentiellement l'escalier dérobé par lequel le colonel Espinasse entra, et par lequel le général Le Flô comptait, en cas d'attaque, gagner un corps de garde et l'esplanade des Invalides où un régiment

1. V. Hugo, dans son récit, le plus souvent imaginaire, de l'*Histoire d'un crime*, prétend que, « depuis le 9 septembre, Changarnier avait congédié les quinze hommes, armés jusqu'aux dents, par lesquels il se faisait garder la nuit. » Ces quinze hommes sont une pure invention de V. Hugo.

était caserné. Le général Changarnier et le général de La Moricière, ceux probablement qu'on redoutait davantage, furent si habilement et si soudainement assaillis dans leur sommeil qu'ils ne purent même pas étendre la main sur les pistolets qu'ils tenaient à leur portée. Le général Bedeau seul se débattit dans la rue et dénonça par ses cris l'attentat dont il était victime. On le porta de force dans le fiacre qui attendait à la porte et qui s'éloigna rapidement. Tout se passa de même partout; la *sentinelle invisible* ne parut nulle part. Peu de membres de la Gauche s'agitèrent sérieusement. Baudin seul, représentant de la Montagne, trouva sur une barricade la mort qu'il chercha et qu'il brava avec un véritable héroïsme.

Ces faits, douloureux au point de vue de l'honneur national, à quelque opinion que l'on appartienne, sont du domaine de l'histoire. Je dois donc me borner à retracer ici le petit coin du tableau auquel je puis donner la précision d'un témoignage personnel.

Mon fidèle Marquet, m'éveillant plus tôt que de coutume, m'avertit avec émotion de ce qui s'était passé dans la nuit et de la teneur des affiches qui couvraient déjà les murs de Paris. Je me levai en hâte et je n'étais pas encore habillé quand je vis entrer dans ma chambre plusieurs de mes voisins du faubourg Saint-Germain. Le duc de Luynes fut le premier, M. de Vatimesnil, M. de Kerdrel et quelques autres le suivirent de près. Notre résolution, bien arrêtée d'avance, était de ne point imiter la déroute effarée des jacobins, au Dix-huit brumaire. Mais où

placer la résistance et quel point d'appui lui donner?

Le très petit nombre de députés, M. de Rességuier entre autres, qui avaient à la première heure réussi à pénétrer dans le Palais-Bourbon, y étaient cernés par les troupes et il ne nous était plus possible d'aller les y rejoindre. M. de Dampierre vint nous dire qu'on se réunissait chez M. Odilon Barrot et nous allions nous y rendre, quand un de nos amis qui n'appartenait pas à l'Assemblée, M. de Miramon, nous signala une réunion de représentants qui se tenait plus près de nous, rue de Lille, chez le comte Daru. Nous y courûmes et nous y arrivâmes en même temps que M. Barrot et ses amis qui n'avaient pas voulu demeurer séparés par la Seine du Palais-Bourbon, notre objectif naturel. M. Daru appartenait à la réunion des Pyramides, c'est-à-dire au groupe de représentants qui s'était flatté de conjurer le coup d'État par une transaction régulière et parlementaire avec le Président. Le rejet de la proposition de révision avait fait avorter ce plan, et le coup d'État leur jetait un défi. Il était fièrement relevé par M. Daru, par le duc de Broglie et quelques-uns de leurs collègues. Nul ne fut plus résolu qu'eux dans la protestation. Ils y mettaient l'honneur et la dignité de leur apparente complaisance de la veille ; prompts à reconnaître leur méprise, ils ne voulaient pas du moins qu'on pût suspecter leur sincérité. Notre nombre s'élevait déjà à une centaine, lorsque Augustin Cochin, adjoint à la mairie du dixième arrondissement[1],

1. Le X^e^ arrondissement est devenu depuis le VII^e^. La mairie occupait alors, rue de Grenelle-Saint-Germain, les terrains sur les-

nous fit annoncer par le comte Benoist d'Azy, son beau-père, que le maire s'était retiré et que lui-même, ferme à son poste, nous y appelait ainsi que notre collègue M. de Lauriston, commandant la garde nationale de ce quartier. Une mairie pouvait devenir le centre légal d'une résistance légale; nous nous y transportâmes aussitôt. Notre nombre grossissant à chaque minute, en l'absence de M. Dupin qui se disait prisonnier, l'Assemblée se constitua régulièrement sous la présidence du premier de ses Vice-Présidents, M. Benoist d'Azy. Durant une délibération de trois ou quatre heures, nul ne laissa percer, je ne dis pas une défaillance, mais seulement une hésitation. M. Berryer fut l'âme, l'inspirateur, le rédacteur de toutes les mesures prises. Il sut, tantôt en peu de mots, tantôt du geste et du regard seulement, mettre fin aux propos discordants ou aux motions inutiles, ramener, concentrer toutes les volontés sur un seul point : la déchéance; dicter avec précision les termes du décret, provoquer ensuite la désignation d'un commandant militaire, naturellement désigné, puisque le général Oudinot était parmi nous, conseiller ensuite de lui adjoindre comme chef d'état-major M. Tamisier, également présent et plus favorablement vu de la Gauche, enfin, donner à tous l'exemple le plus rare dans les heures de crise, celui d'un imperturbable sang-froid dans un inébranlable courage.

La déchéance venait d'être votée par 300 membres environ, lorsque nous aperçûmes des troupes se

quels la rue des Saints-Pères a été prolongée jusqu'à la rue de Sèvres.

masser sous nos fenêtres. Presque aussitôt après, notre escalier était envahi et un officier, accompagné de quelques soldats, mettait le pied dans notre salle. Nos deux vice-présidents et le général Oudinot lui parlèrent, au nom de la loi et de la loyauté militaire, avec une dignité si imposante que l'officier, visiblement ému, se retira, après une courte hésitation, suivi des hommes qu'il commandait. Il fallut d'autres ordres et d'autres renforts pour opérer notre arrestation. On mit la main sur le général et sur nos deux vice-présidents, puis on nous fit descendre dans la cour et défiler dans la rue de Grenelle et jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, entre deux haies de soldats et sous les yeux d'une population timide ou railleuse.

J'avais quitté la rue du Bac vers huit heures du matin sans déjeuner et sans prendre aucune précaution d'argent ou de vêtements pour un voyage auquel nous paraissions désormais destinés. La plupart de nos collègues ne s'étaient pas montrés plus prévoyants que moi, et nous eûmes grandement à nous louer de l'hospitalité du régiment de lanciers qui, tout en remplissant ses devoirs militaires comme il les comprenait, nous accueillit au quai d'Orsay avec une affectueuse sympathie. On nous avait lâchés dans la cour de la caserne, comme on lâche un troupeau dans un pré, et nous mîmes cette sorte de liberté à profit pour procéder à un appel nominal auquel nous attachions tous le même prix ; puis, la nuit venant et le brouillard s'épaississant, on nous fit entrer pêle-mêle dans une vaste salle. Un officier, mon compatriote angevin, M. de Jourdan, me reconnut et m'offrit son loge-

ment. Quand je me vis, grâce à cette bienveillance, en possession d'une bonne chambre, je demandai à partager cette faveur avec quelques amis, avant tout, avec M. de Rességuier. M. Berryer nous y rejoignit n'ayant pas plus que nous de renseignement sur le traitement qu'on nous réservait. Les officiers du régiment l'ignoraient également.

Vers minuit, un commissaire de police et ses agents vinrent nous prier de descendre dans la cour, en nous annonçant que nous allions monter en voiture, mais sans faire aucune réponse à nos questions. Dans notre incertitude sur notre destination, nous descendîmes, M. de Rességuier et moi, en nous tenant par le bras, afin de nous assurer autant que possible la chance de partager le même sort. Le mot « voitures », très poliment prononcé par les agents, nous avait fait supposer qu'on allait nous distribuer dans des prisons de Paris. Notre surprise fut donc assez désagréable, en apercevant non d'honnêtes fiacres, mais des voitures cellulaires. A leur aspect, je dis à M. de Rességuier, qui me l'a rappelé depuis : « Décidément, je ne tutoierai plus Morny. » Nous montâmes tous deux ensemble dans le carrosse des malfaiteurs, mais pour être enfermés, chacun de notre côté, dans une cellule séparée. Si je dois rendre compte ici de notre état d'esprit, je dirai que la plupart d'entre nous ne se croyaient pas appelés au martyre et ne songeaient aucunement à s'en donner le mérite. Nous devinions aisément au désordre et à la lenteur des mesures prises qu'on n'avait pas compté sur notre résistance collective, qu'on se bornerait au

strict nécessaire et que le premier moment passé, nous n'aurions à courir d'autres dangers que ceux de la séduction. Ceux-là, je ne les redoutais ni pour M. de Rességuier, ni pour moi, et nous jugeâmes avec calme que M. de Morny, rarement pris en flagrant délit de mauvais goût, aurait pu, sans trahir son nouveau maître, traiter ses collègues autrement que les forçats.

Notre voiture se composait de quatre cellules, deux à droite, deux à gauche, séparées par un corridor, dans lequel se trouvaient deux agents en uniforme. Point de jour du côté du corridor, point de jour du côté extérieur, seulement une petite ouverture au milieu du plafond, pour laisser pénétrer un peu d'air et très peu de clarté; une planche de bois pour s'asseoir et très peu d'espace pour les jambes forcément repliées. Quand je me fus installé dans ce cachot, ce qui ne fut pas long, je frappai sur la paroi en face de moi et en élevant la voix je demandai :

« Qui est mon compagnon?

« Le général Oudinot, » me fut-il répondu.

M. de Rességuier fit de son côté la même question et reçut pour réponse :

« Le général de Lauriston. »

Cela nous permit, du moins, de nous féliciter d'avoir à courir les aventures en bonne compagnie; et nous nous remîmes à garder le silence, la faction de nos gardiens dans le corridor nous avertissant qu'une conversation en règle ne serait pas tolérée. Après cinq ou six minutes de marche au grand trot, une plus vive lumière descendit par notre soupirail et le bruit sonore du pavé cessa; nous comprîmes alors que nous

suivions la grande allée des Champs-Élysées. Au bout d'une demi-heure environ, notre attelage fut mis au pas. « Où nous fait-on grimper ainsi, nous demandions-nous? » Puis, une station, des pourparlers; on ouvre nos petites cellules, on nous fait descendre et nous nous trouvons dans le fort du Mont-Valérien.

Quelques officiers et quelques soldats d'infanterie nous reçurent, en s'excusant de n'avoir à nous offrir qu'un dortoir fort en désordre. — « Nous ne vous attendions pas, répétaient-ils à chacun de nous avec une grande politesse. » — « Nous le croyons sans peine, » répondions-nous en riant; car la bonne humeur était revenue à tout le monde, en voyant que notre excursion n'était pas plus lointaine et que nous nous trouvions quatre-vingts collègues réunis au même lieu. C'était une grande salle de caserne, garnie de couchettes de soldats qu'on venait d'en faire sortir précipitamment pour renforcer la garnison de Paris.

Du bout de ce vaste dortoir, le regard plongeait sur la vallée de la Seine et sur la grande ville que les lueurs du gaz nous laissaient entrevoir à travers l'obscurité de la nuit. Je m'approchai de la large baie vitrée d'où l'on pouvait contempler ce spectacle. Deux collègues de la Gauche m'avaient devancé à cette espèce d'observatoire. Trop abîmés dans leur contemplation pour m'apercevoir, ils se disaient l'un à l'autre, avec l'accent du regret : — « C'est singulier! Pas d'incendie, pas un seul encore! » Cette menace avait souvent retenti dans les journaux démagogiques; nous ne l'avions jamais crue sérieuse. Cette nuit-là, nous

pûmes constater qu'elle était l'espérance des républicains, et de ceux-là mêmes qui passaient pour modérés.

Je m'éloignai sans témoigner que j'avais entendu et j'allai m'étendre sur ma couchette, en m'enveloppant soigneusement dans un caban militaire que m'avait prêté M. de Jourdan, au moment où nous allions quitter la caserne du quai d'Orsay. L'*Opinion publique*, journal de M. Nettement, avait déployé beaucoup d'ardeur contre l'Elysée et rééditait en feuilleton une histoire où figuraient toutes sortes d'anecdotes malveillantes contre Napoléon. On citait entre autres ce quatrain :

Par une faveur sans égale,
Il me dit en serrant ma main :
« Mon ami, vous aurez quelque chose demain ! »
Le lendemain j'avais... la gale.

Ce souvenir nous troublait. Cependant, le silence gagna peu à peu le dortoir, et nous finîmes par nous endormir profondément.

Nous étions en plein sommeil, quand nous fûmes bizarrement réveillés par une sorte d'apparition. C'était la vénérable vicomtesse Dambray qui, à force d'insistances, avait obtenu la permission de chercher partout M. Dambray et de lui apporter quelques effets nécessaires. Elle allait de couchette en couchette, s'excusant avec grande politesse auprès des uns, et reculant, un peu troublée, devant ceux qui, réveillés en sursaut, se redressaient trop brusquement. Je crois, du reste, que sa recherche au Mont-Valérien fut sans

succès et que M. Dambray avait été emmené soit à Mazas, soit à Vincennes.

Le lendemain, nous reçûmes la visite de la duchesse de Luynes, mariée en premières noces au vicomte Jules de Contades, dont elle avait connu un jeune camarade de régiment, M. Magnan, devenu depuis maréchal de France, et alors général commandant l'armée de Paris. C'est à lui qu'elle s'adressa pour obtenir un laissez-passer. Le souvenir du premier mari protégea le second; mais le général Magnan ne put qu'introduire la duchesse à l'Elysée, le Président s'étant réservé le monopole des permissions. Elle s'y rendit avec son fils et le laissez-passer fut obtenu. En remontant en voiture, ils aperçurent M. Leverrier entrant lui aussi à l'Elysée et le jeune Contades le fit remarquer à sa mère en disant : « C'est le grand astronome que personne ne peut devancer dans la découverte des astres nouveaux! »

La duchesse de Luynes apportait à son mari deux pâtés de foie gras et un journal contenant une lettre de notre collègue, M. Molé, dont l'absence nous avait étonnés. Demeurant au fond du faubourg Saint-Honoré, et tardivement informé de ce qui se passait à la mairie du dixième arrondissement, il avait vainement essayé de nous y rejoindre et il réclamait noblement sa part de solidarité dans notre protestation. Cette lettre de M. Molé fut lue à haute voix et chaleureusement applaudie.

La belle duchesse de Luynes, avec la grâce qu'elle mettait en toute chose, se chargea d'une foule de commissions. Parmi les républicains qui s'empressaient

autour d'elle, M. Antony Thouret se fit remarquer. On aurait pu le surnommer, comme M. de Lally-Tollendal, « le plus gras des hommes sensibles ». C'est lui qu'un journal illustré avait représenté en 1848, sortant des prisons de Louis-Philippe, rayonnant de bonne mine et d'embonpoint et s'écriant : « J'ai tant souffert! » Avec le ton pathétique dont il abusait, il recommanda une foule de lettres à madame de Luynes : « Veuillez rassurer ma famille, lui disait-il, mais répétez-lui bien que je demeure inconsolable d'avoir tenu le sort de la France entre mes mains et de l'avoir laissé échapper! — Est-il vrai, nous écriâmes-nous, que vous ayez tenu le sort de la France entre vos mains? Nous n'en avons aucun souvenir! »

C'était cependant notre mémoire qui était en défaut et M. Thouret qui avait raison. Il avait, en effet, au temps de la Constituante, présenté un amendement qui rendait inéligibles les membres des familles ayant régné sur la France, et par conséquent, les Bonaparte. Le prince Louis monta à la tribune pour repousser cet amendement, mais il s'exprima en termes si maladroits, avec un accent si étranger, que l'Assemblée l'interrompit par de bruyants éclats de rire. M. Thouret reprit la parole aussitôt après, et pensant qu'une épigramme était désormais suffisante, se contenta de ces mots : « Après ce que l'Assemblée vient d'entendre et ce que la France entière lira demain, mon amendement devient inutile, je le retire. » L'injure fut aggravée par des applaudissements prolongés et l'amendement s'évanouit. A partir

de ce jour, le prince Louis ne reparut plus que rarement à l'Assemblée. Le Deux Décembre fut sa riposte.

Nous nous promenions dans la cour intérieure du fort, sous la garde de nombreux surveillants, lorsque l'un d'eux vint, à ma grande surprise, m'apporter une lettre. Je l'ouvris, et ma surprise redoubla en lisant ces deux lignes :

« Si vous consentez à me voir encore, je vous attends chez le concierge du fort.

« PERSIGNY. »

J'hésitai. Je n'avais cependant aucune amertume envers M. de Persigny. Il n'avait jamais servi qu'un parti. Il l'avait fait à ciel ouvert, à ses risques et périls. Je demandai donc, après réflexion, à celui qui m'avait remis ce billet, de me conduire là où on m'attendait, et je me trouvai bientôt en face de M. de Persigny. Il se jeta dans mes bras, avec une grande émotion en me disant :

« Me pardonnerez-vous jamais de ne vous avoir pas averti ?

— Mais, mon pauvre ami, lui dis-je avec la plus parfaite sincérité, c'est de m'avoir averti que je ne vous pardonnerais pas. Qu'aurais-je fait de votre avertissement et qu'aurait-il changé à mon devoir ?

— C'est vrai, c'est vrai, reprit-il. Cependant croyez-le bien, vous m'avez coûté beaucoup d'angoisses.

— Pourquoi ? Vous me rendez la visite que je vous ai faite dans la prison du Luxembourg. Nous voilà quittes pour aujourd'hui. Plus tard, nous jouerons peut-être la troisième manche.

— En attendant, poursuivit-il tristement, j'ai encore un autre pardon à vous demander; je n'ai pu obtenir que vous fussiez compris parmi ceux qui, en très grand nombre, seront rendus à la liberté, dès que les petites émeutes de Paris seront comprimées; Morny s'est joint à moi. Le Président y consentait bien volontiers, mais le préfet de police s'y est formellement opposé en vous signalant comme l'un des représentants qui, depuis un mois, ont dépensé le plus d'activité contre nous.

— C'est un honneur que me fait M. de Maupas et que j'aurais voulu mieux mériter. Ne vous préoccupez pas de ma santé. Le repos ne peut que lui être favorable. Ici, comme au quai d'Orsay, j'ai trouvé un Angevin très amical. Je suis installé, avec M. de Rességuier, dans la chambre d'un officier, M. Charlery et nous n'avons à nous plaindre de rien ni de personne. J'apprends de vous que la résistance de Paris dure encore. Vous avez dû faire un grand sacrifice en vous éloignant de la lutte, retournez-y. Gardons notre vieille amitié, en dehors du combat. Tâchez de donner de bons conseils à votre prince, il en a souvent besoin et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins, sauvez-la. Je ne crois pas que le salut soit où vous allez le chercher. Si je me trompe, je vous rendrai justice, n'en doutez pas, comme le feront tous les cœurs désintéressés. »

Là-dessus, nous échangeâmes encore quelques paroles courtes et sérieuses, puis nous nous séparâmes en nous embrassant. Je retournai à la promenade, au milieu de mes collègues. Je confiai à quelques-uns

cet entretien inattendu. Nous en conclûmes que la résistance était éphémère et que nous recevrions bientôt notre liberté de notre défaite ; ce qui tempérait beaucoup nos vœux de délivrance.

La nuit suivante, je fus réveillé vers deux heures du matin par deux collègues arrivant de Paris et déjà inscrits sur la liste des futurs sénateurs : M. de Heeckeren et le duc de Mouchy. Ils venaient directement de l'Élysée qu'ils avaient quitté à onze heures du soir. Le but de leur visite était de me ramener avec eux ; mais ils comprirent bientôt que je préférais ma position à la leur et ils repartirent comme ils étaient venus.

Une observation ressort pour moi de ce que je vis au Mont-Valérien, de ce qu'on me raconta plus tard de Mazas et de Vincennes ; c'est à quel point nos habitudes font partie de nous-mêmes, et combien les événements même les plus graves, ont peu de prise sur elles. M. de Vatimesnil avait été surpris par le Deux Décembre, en pleine discussion de la loi municipale dont il était le rapporteur. Il n'avait pris, en sortant de chez lui, d'autre bagage que son dossier pour la discussion à l'ordre du jour. Son rapport était logé dans la poche de côté de sa redingote, et dépassait son gilet, comme un jabot. Les amendements gonflaient ses poches de derrière. Une fois au Mont-Valérien, il les passait en revue et les rangeait par ordre, comme si la discussion allait être reprise d'un moment à l'autre. Avec son incontestable érudition de légiste, sa cordiale et intarissable faconde, il interpellait encore les membres

de la Gauche sur leur froideur en matière de décentralisation.

M. Dufaure nous donna le spectacle contraire. Il était venu avec empressement au rendez-vous de la mairie du X^e^ arrondissement ; mais il paraissait redouter surtout de s'y compromettre par des alliances trop monarchiques. Arrivé avec nous à la caserne du quai d'Orsay, il obtint la permission de retourner auprès de madame Dufaure, prise des douleurs de l'enfantement. Dès qu'un fils lui fut né, dans des conditions qui permettaient la sécurité, il vint, en vrai Régulus, se constituer prisonnier avec nous. Nous le vîmes arriver dans la cour portant sous le bras un petit paquet enveloppé dans un mouchoir à carreaux. Nous l'entourâmes et le félicitâmes vivement. Il perdit un instant son air morose, mais redevint bientôt taciturne, jusqu'au terme de notre détention.

M. Odilon Barrot garda imperturbablement ses préoccupations théoriques, son expression et son geste solennels. Dans le défilé de la rue de Grenelle au quai d'Orsay, il marchait devant moi, et je l'entendis communiquer à son compagnon, car on nous faisait marcher deux à deux, cet axiome dont assurément on ne pouvait nier l'à-propos : — « Les institutions représentatives reçoivent aujourd'hui, je le crains, une profonde blessure ! » A Vincennes, où il fut conduit, il se trouva couché près de M. Berryer et de M. de Foblant :

— « Eh bien ! Berryer, se mit-il à dire du fond de son lit, il sera donc écrit qu'après plus de 60 ans écoulés depuis 1789, nous voilà réduits, toi et moi, à

voir de nouveau la force triompher du droit. N'est-ce pas bien humiliant?

— Tais-toi, Barrot! » répondit en se retournant M. Berryer, l'homme du monde qui comprenait le moins et qui dédaignait le plus sincèrement l'art de poser. M. Barrot et M. Berryer, à leur insu, se peignaient là tout entiers.

Pendant notre séjour au Mont-Valérien qui dura trois jours nous eûmes assez facilement quelques communications avec le dehors. Nous reçûmes d'abord des journaux par l'ingénieuse entremise de deux de mes parents, Paul et Henry de Champagny. Ils avaient obtenu du traiteur voisin, chargé de notre nourriture, d'être admis parmi les porteurs qui entraient dans le fort avec de grands paniers sur leur tête. Notre repas terminé, ils repartaient avec leurs paniers vides, mais emportant aussi nos lettres et chargés de nos commissions. M. Pascal Duprat leur confia plusieurs messages républicains qui furent très consciencieusement remis à leur adresse.

Sous ce même déguisement, dans la soirée du Deux Décembre, le jeune Gaston de Beaucourt avait pénétré dans la caserne du quai d'Orsay et avait pu ainsi rendre de bons offices aux députés qui y étaient détenus[1].

M. de Maupas avait tout d'abord complètement perdu la tête ; on en a publié le piquant témoignage dans les billets de M. de Morny. Quand une facile et complète victoire l'eût rassuré, notre élargissement ne souffrit plus de difficulté. Les exceptions qui furent

1. M. le marquis de Beaucourt est le fondateur de la *Société bibliographique* et le directeur de la *Revue des questions historiques*.

maintenues tinrent à des animosités personnelles. Toutefois, elles suffirent pour que nous ne voulussions pas d'une liberté privilégiée. Nous déclarâmes donc au commissaire de police que nous sortirions tous ou pas un, et nous refusâmes de donner nos noms, afin de ne point favoriser le système des catégories. Le commissaire n'ayant pu vaincre notre refus se retira; mais bientôt nous vîmes arriver M. Duponceau, chef des huissiers de l'Assemblée, et quelques-uns de ses auxiliaires qui nous connaissaient tous parfaitement. On prit nos noms, sans notre participation et on nous invita à monter dans des omnibus qui, depuis plusieurs heures, stationnaient dans la cour. Personne ne bougea et nous déclarâmes que les omnibus pouvaient repartir vides; mais les agents de police ayant mis la main sur le collet de quelques-uns d'entre nous, je me crus alors libre de partir avec M. de Rességuier et le duc de Luynes, dans une voiture que la duchesse de Luynes avait envoyée à son mari. Je n'ai donc pas assisté à une scène qui m'a été racontée depuis par plusieurs de mes collègues. Arrivés sur la place Louis XV où on voulait les faire descendre, ils renouvelèrent leurs protestations en faveur des représentants restés prisonniers et déclarèrent qu'ils ne sortiraient des omnibus que contraints et forcés comme ils y étaient entrés. Cette fois, on mit fin aux pourparlers en dételant les chevaux. Il fallut donc bien descendre et chacun regagna son logis.

Je n'étais pas chez moi depuis une demi-heure, causant avec MM. Benoist d'Azy, des Rotours de Chaulieu et quelques autres collègues et amis, que la

porte du salon s'ouvrait et que M. Dupin apparaissait souriant. Nous avions été indignés de l'attitude de notre président, déjà fort suspect à nos yeux depuis quelques mois, et nous étions convenus que le premier de nous qui le rencontrerait s'en expliquerait avec lui sans détour. En l'apercevant, je me précipitai au devant de lui, et lui barrant, en quelque sorte, le passage, je lui dis vivement :

« Monsieur le président, n'allez pas plus loin, nous nous sommes promis que le premier qui vous rencontrerait ne vous cacherait pas la vérité. Je suis malheureux que ce devoir m'incombe. Veuillez donc vous retirer, sinon je le remplirai jusqu'au bout. »

Sans se soucier le moindrement de cet accueil, M. Dupin avança tranquillement dans le salon, en me répondant :

« Eh ! mon cher collègue, que voulez-vous que j'y fasse ! *Novus rerum nascitur ordo.*

— Ah ! oui, Monsieur Dupin :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté. »

Il feignit de n'avoir pas entendu, se dirigea vers les autres représentants qui lui refusèrent la main, prit, au coin de la cheminée, un fauteuil que personne ne lui offrait, et s'assit, comme aurait pu le faire l'homme le mieux accueilli. Je me tins alors debout, un bras sur le marbre de la cheminée, l'autre appuyant mes paroles, pour ainsi dire, à bout portant, et là, durant près d'une demi-heure, sans qu'il bronchât, je déroulai le tableau de ses défaillances, sans rien épargner ni rien atténuer. Il grommelait de temps en temps :

« Tout le monde en aurait fait autant à ma place! »
Ou bien : « On ne m'a jamais dit chose pareille! »

Pour la première fois de sa vie peut-être, M. Dupin n'eut pas une réplique, pas un sarcasme, pas un élan de verve. Ce consentement tacite à sa propre exécution trahit, je l'espère, plus de remords qu'il n'en voulait montrer. Ce fut son dernier hommage à la dignité morale et à la dignité politique, dont il allait prendre définitivement congé. Enfin, à bout de reproches avant qu'il ne fût à bout de patience, je lui dis :

« Mettez fin à cette scène douloureuse, Monsieur Dupin; laissez là les hommes que vous avez trahis et retournez près de ceux qui vous attendent pour vous en donner la récompense! Nous sommes sortis de prison sans vous, nous sortirons, s'il plaît à Dieu, de nos divisions sans vous, et quand la monarchie sera faite, nous prendrons la peine de vous le faire savoir.

— Comme vous voudrez! » dit-il en se levant, et aussi paisiblement qu'il était entré, il sortit, pour aller renouveler son adhésion au coup d'État.

M. Dupin fut, bientôt après, nommé Procureur Général à la Cour de Cassation. Quand je me présentai à l'Académie, quelques années plus tard, M. Dupin fut le seul académicien à qui je ne fis point la visite d'usage. Il vota contre moi, et nos hostilités réciproques n'allèrent pas plus loin. Nous parlâmes plusieurs fois dans le même sens sur des questions littéraires, et nous n'évitions, ni l'un ni l'autre, de nous rencontrer dans l'antique salon ouvert par le cardinal de Richelieu aux plus pures traditions de la courtoisie.

CHAPITRE XX

LE PARTI ROYALISTE APRÈS LE COUP D'ÉTAT.

1851-1852

Le coup d'État du 2 décembre fut sanctionné par six millions de votes, c'est-à-dire par la grande majorité du suffrage universel. On s'en étonne au premier abord, on le comprend à la réflexion. Une nation ainsi consultée, juge par l'instinct du moment, non par des principes et des calculs profonds. Elle ne se compose pas de trente millions de Pascals et de Montesquieus; elle n'est qu'un vaste ensemble de préjugés secondaires et d'intérêts permanents. L'instinct, le préjugé et l'intérêt devaient nous condamner. Le gouvernement représentatif — et la République est un gouvernement ultra-représentatif, — porte, comme toute chose, ses inconvénients en lui-même. Il expose notamment l'opinion publique à prendre les hommes qui savent parler pour des hommes qui sauraient agir et les déceptions de l'opinion publique tournent vite à la colère.

M. de Lamartine égara l'Assemblée Constituante, dès ses premiers pas. Après lui, le général Cavai-

gnac, habile à des effets oratoires qu'on applaudissait avec une agréable surprise dans une bouche toute militaire, eut plus d'élévation dans le langage que de portée dans les vues et laissa vivre l'Assemblée, comme il vivait lui-même, au jour le jour. Par suite, la Constitution fut un monument d'imprévoyance et d'incapacité. On eût dit qu'elle s'était donné pour but d'accoupler, article par article, toutes les imprudences et toutes les contradictions. En cela, du reste, l'Assemblée n'eut que le tort de ne pas se montrer supérieure à son époque. Née d'une révolution, elle ne se crut pas destinée à lutter contre le principe de cette révolution même. Elle se borna simplement à sortir de l'état révolutionnaire. Tout en laissant flotter un peu au hasard, entre ses mains, le drapeau conservateur, elle ne l'abaissa, cependant, ni devant les barricades ni devant les utopies destructives de tout ordre social. Dans le premier moment, le pays n'en demandait pas davantage. Il essayait volontiers la République pour s'épargner la guerre civile, sans consentir bien sérieusement à fonder d'une façon durable cette forme de gouvernement.

L'Assemblée Législative naquit d'un commencement de désenchantement et d'une aspiration vague vers un pouvoir fort. Si le parti monarchique s'était montré résolu après s'être montré uni, le retour à la Monarchie était possible dans les conditions les plus normales. Si, en face du parti monarchique divisé, la Gauche s'était montrée ferme et compacte dans les idées de modération, elle eût fait aisément prendre patience au pays, mais elle se montra constamment

faible devant l'Extrême-Gauche ; l'Extrême-Gauche se montra, sous le nom de Montagne, absolument insensée. Ses outrages, incessants envers le Président, étaient propres à faire naître la passion du despotisme dans le cœur le moins prédisposé. En s'efforçant d'isoler ce prince des hommes qu'on ne pouvait taxer de complaisance, on le rejetait vers les séides ; en dénonçant, à tout propos et hors de propos, la violation de la Constitution, on l'accoutumait à remarquer combien ce cri suscitait peu d'émotion. Le pays ne marchait que pour arriver à l'ordre. La Montagne ne manœuvra que pour le ramener aux perturbations et ne sut jamais comprendre la différence qui existe, entre une révolution en voie de s'accomplir et une révolution accomplie : entre 1789 et 1848.

En 89, les événements convergent et se précipitent du côté de la destruction ; en 1848, toutes les tentatives révolutionnaires avortent et profitent au parti opposé. En 89, il y avait un but qui fut trop tôt dépassé, mais que la nation voulait atteindre ; en 1848, tout gravitait vers le pôle de la conservation et de la jouissance des biens acquis. On ne pouvait donc commettre une plus forte méprise que de confondre deux époques si distinctes, l'aspiration et la possession. A l'épuisement de l'ancien régime, tout est fatal à la royauté, tout nuit, tout échoue, les vertus comme les lumières, les intentions les plus pures comme les dévouements les plus sincères. Parmi les agresseurs de l'ancien régime, la perversité, la bassesse, la violence féroce, l'ignorance infatuée réussissent, s'imposent, règnent. Les obstacles tenus pour

insurmontables sont surmontés; ce qui était alors réputé indispensable est supprimé ou suppléé; les généraux, les administrateurs s'improvisent, se décrètent et font, tant bien que mal, face à tous les besoins jusqu'à ce qu'un homme de génie vienne tout absorber et tout personnifier en lui. En 1848, au contraire, les deux grands rôles de la fortune et de la fatalité sont changés. Les masses révolutionnaires sont impuissantes; les séductions et les séditions avortent également. Dans la première révolution, quelques bandes de Sans-culottes et de Marseillais terrorisent et renversent une société séculaire; la révolution de 1848 agglomère à Paris, sous le nom d'ateliers nationaux, une armée formidable, et quand cette armée attaque Paris dépourvu des premiers éléments de défense, Paris résiste et c'est l'ordre qui triomphe. En 89, les gardes mêmes de la royauté vont au-devant de l'émeute; en 1848, les enfants de l'émeute, les gardes mobiles, deviennent d'intrépides champions de la résistance conservatrice. En 89, on descend rapidement de la Constituante à la Convention; en 1848, on remonte pacifiquement de l'Assemblée Constituante à l'Assemblée Législative. En 1848, ce ne sont pas les classes populaires qui ont manqué aux classes politiques; ce sont les classes politiques qui se sont manqué à elles-mêmes.

On dit souvent et trop légèrement, selon moi, que les conquêtes de la Révolution, sans cesse mises en question par la France, ont fait banqueroute. Non, ce qui est quelquefois remis en question, ce qui quelquefois semble en faillite ne fait point partie de ce

qu'on nomme vulgairement les conquêtes de 89. Ce qui est remis en question, ce qui donne lieu à des tâtonnements et même à d'apparentes éclipses, ce sont les meilleurs moyens d'assurer à 89 ses développements et son avenir. La Révolution a eu deux tâches : détruire et fonder, comme Janus avait deux visages : la guerre et la paix. L'œuvre destructive est consommée depuis longtemps, l'œuvre fondatrice dure encore. L'œuvre destructive, la France ne veut pas qu'on la recommence; l'œuvre fondatrice, la France ne veut pas qu'on l'interrompe. Il n'y a hors de là que méprise, surprise et catastrophe.

La France n'est plus révolutionnaire, elle est en grande majorité conservatrice, mais conservatrice de la révolution de 89, inclusivement. La France, satisfaite de ses conditions civiles, de ses garanties politiques, demande un gouvernement qui consolide, avec une intelligente fermeté, des institutions conformes à son génie moderne et à ses mœurs. Or, c'était précisément tout gouvernement, toute pensée de stabilité, de consolidation que la Montagne s'évertuait à rendre impossible. Nos jacobins posthumes, nos terroristes arriérés s'imaginaient que la France allait leur prodiguer, sans motifs, sans besoin, sans souffrance tout ce qu'elle avait donné ou s'était laissé arracher soixante ans auparavant, pour une complète rénovation sociale.

Ne pouvant plus rien promettre à la nation issue des réformes de 89, du code civil de Napoléon, des libertés sanctionnées et élargies par le retour de la maison de Bourbon, on se jeta dans des rêveries qui

eussent révolté l'esprit de Voltaire et dépassé l'imagination de Rousseau. On prétendit régénérer la nature humaine tout entière, la doter de facultés inconnues et de rajeunissements perpétuels. La France ne pouvait se laisser prendre à de telles amorces; elle s'en détourna et qui plus est, elle s'en moqua. Les Montagnards n'en tinrent pas compte et s'obstinèrent dans leur aveuglement; leur ruine, sous une forme ou sous une autre, était décrétée par le bon sens public.

Quant à moi, la résignation personnelle me fut facile. Ma vie politique avait été courte, mais pleine. J'avais pu soutenir mes convictions à la tribune et les servir en quelques occasions. Je n'avais donc pas sujet de me plaindre. D'autres, qui valaient mieux que moi, n'avaient pas connu cette joie. Aussi, sentant parfaitement qu'une retraite définitive commençait pour moi, je ne me livrai à aucune élégie sur mon sort et je ne jetai sur le passé qu'un regard reconnaissant. D'ailleurs, si j'étais encore dans la force de l'âge, je n'étais plus en possession de la santé. Je gardais ces délicatesses capricieuses qui appartiennent à toutes les maladies nerveuses et qui ne se peuvent supporter que dans l'isolement. Je n'en étais pas du reste réduit à la seule résignation. J'avais deux rares consolations : un intérieur plein de charmes et une passion vivace, qui n'était depuis longtemps qu'imparfaitement satisfaite : l'amour du pays natal. A peine sorti du Mont-Valérien, je donnai congé de mon appartement de la rue du Bac et je pris la route de l'Anjou, annonçant à mes amis que, sans dire adieu à leur amitié, loin de là, je disais adieu, pour

toujours, à notre communauté de vie et d'action.

Toutefois, avant de jouir de ma situation nouvelle, j'avais à liquider un reste du Deux Décembre, que je n'avais pas eu lieu de prévoir. Le *Constitutionnel*, journal alors fort élyséen, dirigé par M. Granier de Cassagnac, raconta, dans le numéro du 4 ou du 5 décembre, que, dans la soirée qui précéda le coup d'État, M. de Heeckeren était venu chez le Président et lui avait annoncé, en présence du narrateur, que M. de Falloux souhaitait un coup d'État et y adhérait d'avance au nom de la Droite. Le Président qui, peu d'instants après, allait donner ses ordres pour la nuit, au ministre de la Guerre et au préfet de police, répondit au baron de Heeckeren, avec son flegme ordinaire :

« Revenez me voir demain, mon cher baron, nous en recauserons. »

Le lendemain, la Droite tout entière était à Vincennes, à Mazas ou au Mont-Valérien. Ce fait seul rectifiait suffisamment le récit de M. de Cassagnac et j'aurais pu me reposer là-dessus ; en outre, la liberté de la presse était rigoureusement suspendue, et rien, absolument rien ne pouvait être publié, sans autorisation préalable. J'envoyai cependant une rectification aux journaux de Paris. Elle ne put paraître dans aucun. Je l'envoyai alors au journal français de Francfort qui s'empressa de la reproduire. Je n'en puis retrouver le texte dans mes papiers, mais tout curieux retrouvera ma rectification dans la collection du journal. Voici quelle était la vérité :

Dans le message présidentiel qui fut présenté le

4 novembre à l'Assemblée par M. de Thorigny, le Président disait :

« Toutes les fois que la Majorité me proposera des moyens énergiques de sauver le pays, elle peut compter sur mon concours loyal et désintéressé. »

Ces insinuations se renouvelaient sans relâche dans les couloirs de l'Assemblée. Les amis du Président ne cessaient de nous reprocher notre manque de patriotisme et se posaient en hommes possesseurs de merveilleux secrets pour le salut des nations. J'en témoignai un jour mon impatience à M. Giraud, en le sommant de nous montrer le fond d'une politique si pleine de promesses et j'ajoutai que notre concours ne manquerait pas à des projets de loi ayant un autre caractère et devant porter d'autres fruits que l'abrogation de la loi du 31 mai. M. Giraud n'était point en mesure de répondre à cette mise en demeure et l'entretien tourna court. Des conversations analogues se renouvelaient sans cesse dans nos couloirs; celle que j'eus avec M. de Heeckeren n'en différa à aucun degré. Nos relations, on l'a vu, étaient anciennes. Légitimiste découragé, aigri par quelques procédés de la réunion de la rue de Rivoli, il s'en était retiré pour se faire inscrire à la réunion de la rue des Pyramides.

Il était un des habitués les plus assidus de la place Saint-Georges et M. Thiers se plaisait à causer avec lui de la diplomatie étrangère dont il était toujours bien informé par son parent, l'ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Je songeais donc uniquement à M. Thiers et nullement au Président lorsque, vers la fin de novembre, je m'entretins avec M. de Heeckeren de la phrase

du message présidentiel sur les mesures à l'aide desquelles on pouvait échapper à l'étreinte de 1852. Il me paraissait bon d'appeler ainsi M. Thiers et les orléanistes à réfléchir sur les conséquences dangereuses pour eux de la conduite qu'ils suivaient depuis quelques mois.

« Quelle situation, disais-je, aura-t-on préparée, place Saint-Georges, en refusant la révision pour prolonger la République ? Si le Président, mieux conseillé qu'il ne l'est aujourd'hui et sans sortir de la légalité constitutionnelle, faisait apporter à la tribune un ensemble de mesures énergiquement conservatrices, pourrions-nous refuser de les voter ? »

A ma grande surprise, et cette surprise dure encore, M. de Heeckeren se méprit sur mon intention, et, au lieu de répéter mon langage à M. Thiers, il crut être agréable à l'Elysée, en y traduisant et en y exagérant ma pensée. C'était assurément un défaut de perspicacité contraire à ses habitudes que d'y faire entendre, dans cette soirée du 1er décembre, les mots de légalité et de constitutionnalité, qui ne pouvaient y résonner que comme une fausse note. Aussi reçut-il une réponse doucement ironique qu'il ne comprit bien, sans doute, que le lendemain. M. de Heeckeren avait commis une méprise ; le *Constitutionnel* en fit une fausse nouvelle et quelques autres une calomnie. Cela, du reste, ne pouvait avoir de portée et n'en eut pas en effet.

Un autre incident de même nature me fut plus sensible. Un journal de Saint-Brieuc, *La Bretagne*, avait publié, dans son numéro du 10 décembre, une information que le *Constitutionnel* du 13 et l'*Univers* du 14 avaient reproduite avec empressement. On

affirmait, sur mon propre témoignage, que le comité de M. le comte de Chambord à Paris donnait pour instruction à ses correspondants des départements de ne pas voter contre le Président et l'on ajoutait : « Cette décision est un des faits les plus honorables que l'on puisse mentionner dans l'histoire des partis. Il absout, à nos yeux, le parti légitimiste modéré des fautes qu'il a commises dans ces derniers temps. »

C'était la traduction non seulement exagérée, mais même infidèle des délibérations et de la résolution du comité légitimiste. Je dois donc encore ici rétablir l'exacte vérité.

Ce qui s'était réellement passé, ce qui avait été décidé était tout différent.

Aussitôt que, mes collègues et moi, nous eûmes recouvré la liberté, le comité de M. le comte de Chambord se réunit chez le marquis de Pastoret pour délibérer sur la conduite à tenir. Dès le 3 décembre, le Président avait publié un décret, contresigné par M. de Morny, ministre de l'Intérieur. La nation était solennellement convoquée dans ses comices, à bref délai, pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant :

« Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution sur les bases proposées par la proclamation du 2 décembre. »

Ces bases étaient, entre autres :

L'abolition du scrutin de liste pour l'élection au Corps Législatif; une seconde Assemblée, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

Le comité de M. le comte de Chambord avait donc à résoudre d'urgence trois questions. Les légitimistes doivent-ils prendre part à ce scrutin ? S'ils ne s'abstiennent pas, doivent-ils déposer dans l'urne un vote négatif ou un vote affirmatif ?

Aucune voix dans notre comité ne s'éleva pour un vote affirmatif. M. de Vatimesnil seul se prononça pour un vote négatif. M. de Saint-Priest, plus explicitement encore que M. Berryer, se prononça pour l'abstention. Leur vote rallia celui de M. de Vatimesnil et le conseil de l'abstention fut adopté à l'unanimité. On était arrivé à la même conclusion par deux chemins différents. Les uns voyaient dans l'abstention le moyen de conjurer les *Oui*, les autres le moyen de conjurer les *Non*. Aussi fûmes-nous taxés, par les uns, de trop de timidité, par les autres, de trop d'hostilité.

M. de Montalembert avait été pris fort au dépourvu par le coup de main présidentiel, et s'il ne vint pas à la mairie du dixième arrondissement, comme le duc de Broglie, il se hâta du moins de porter à l'Elysée les franches remontrances de sa loyauté. Notre incarcération l'indignait et il ne s'en cachait à personne. Dès qu'il me sut revenu du Mont-Valérien, il accourut chez moi, avec des paroles pleines d'effusion et se déclara très satisfait quand je lui eus fait connaître la résolution de notre comité : « Vous ne pouviez faire ni moins, ni plus, me dit-il spontanément, et on ne peut vous en demander davantage. »

Mais ce n'était pas là le diapason du *Constitutionnel* et de l'*Univers* qui faisaient campagne ensemble. Ils insistèrent vivement pour obtenir de M. de Mon-

talembert lui-même un manifeste plus énergique et malheureusement ils l'obtinrent. Le 12 décembre, M. de Montalembert écrivait à l'*Univers* une lettre qu'il a, depuis, hautement et amèrement déplorée :

« Voter contre Louis-Napoléon, disait-il, c'est donner raison à la révolution socialiste, seule héritière possible, quant à présent, du gouvernement actuel. S'abstenir, c'est renier tous nos antécédents; c'est abdiquer toute la mission des honnêtes gens, au moment même où cette mission est la plus impérieuse et la plus féconde..... Voter pour Louis Napoléon, ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de la France. »

M. de Montalembert demandait là beaucoup plus que ce qu'il avait accepté avec éloge dans sa dernière conversation avec moi. En outre, dans sa lettre au correspondant de *La Bretagne*, mon nom et le comité légitimiste se trouvaient associés à ce nouveau programme. M. Berryer, demeuré à Paris, protesta près de M. de Montalembert et me pria de protester aussi. Je l'avais devancé et aussitôt que le *Constitutionnel* m'était arrivé en Anjou, j'avais adressé à ce journal la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai lieu de m'étonner et je viens me plaindre à vous-même de l'usage que vous faites de mon nom, en mon absence et sans mon consentement.

« Je m'abstiens de prendre part au scrutin du 20 décembre.

« Je n'aurais, en ce moment, ni la liberté de développer mes motifs, ni celle de discuter ceux qu'on me prête. Permettez-moi donc de vous faire observer que vous me devez au moins le silence que vous m'imposez et veuillez m'accorder, dans votre plus prochain numéro, l'insertion de cette simple et courte protestation.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, votre très humble serviteur.

« A. de Falloux.

« 16 décembre 1851. »

Cette lettre, toute brève, toute modérée qu'elle fût, n'était cependant pas aisée à publier à cette époque. Paris, il importe de le rappeler, était en état de siège ; la presse était bâillonnée, et l'on ne pouvait faire parvenir au public que la glorification de ce qui venait de s'accomplir. Une phrase qui dépassait la pensée de M. de Montalembert avait causé ce souci. J'étais sûr que sa véracité y mettrait un terme, et c'est à lui que je m'adressai, pour imposer ma lettre au *Constitutionnel*. Voici sa réponse :

« Le temps me manque pour entrer dans de plus longs développements. Je n'ai autorisé personne à publier dans les journaux ce que vous m'aviez dit. Vous avez pu lire dans l'*Univers* d'hier le démenti que je donne à l'interprétation du *Constitutionnel*. Je vais maintenant porter votre lettre à M. de Morny, et s'il le faut, au Président lui-même, pour obtenir d'eux que le journal la reproduise. »

M. de Montalembert n'ayant qu'incomplètement

réussi près du *Constitutionnel* ne se tint pas pour battu, et, en son propre nom, réclama dans les termes suivants :

« *A M. le rédacteur en chef du Constitutionnel.*

« Paris, ce 19 décembre 1851.

« C'est moi, Monsieur, qui ai eu l'honneur de vous faire tenir hier, par l'entremise de M. le ministre de l'Intérieur, la lettre que vous adressait M. de Falloux, en date du seize de ce mois. J'ai été douloureusement surpris de voir, ce matin, qu'au lieu de la reproduire textuellement, vous aviez cru pouvoir la remplacer par une note inexacte et équivoque, comme vous l'aviez fait précédemment pour la lettre que j'avais eu personnellement l'honneur de vous écrire, il y a trois jours. Je ne puis comprendre les motifs qui vous engagent à en agir ainsi. Certes, il n'est pas de l'intérêt du gouvernement que vous défendez avec tant de zèle, de blesser des hommes comme M. de Falloux, et permettez-moi d'ajouter, comme moi. Or, je me sens blessé et bien mal récompensé des efforts que j'ai faits dans l'intérêt de la vérité et de la paix publique, par ce système de réticences et de mutilations à l'égard des communications que j'ai été obligé de vous faire. Dans la situation particulière qui est faite aujourd'hui aux journaux favorables à un pouvoir que je désire, autant que vous, consolider, ils sont tenus à des ménagements particuliers envers les personnes. S'ils ne croient pas pouvoir se dispenser de les nommer, ils ne doivent pas non plus se dispenser de leur reconnaître le droit de réponse.

« J'en appelle donc de nouveau à votre loyauté, Monsieur le rédacteur, et vous prie instamment de vouloir bien reproduire intégralement la lettre de M. de Falloux.

« Agréez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Ch. de Montalembert. »

Je consigne ici ces longs détails parce que je ne crois pas que le temps leur ait fait perdre tout leur intérêt, puisqu'ils peignent en même temps la noblesse du caractère de M. de Montalembert, et l'état de la presse au lendemain du Deux Décembre.

En dehors des incidents fortuits et des méprises volontaires des patrons et des patronnés de l'Elysée et du coup d'État, quel était le sentiment vrai des légitimistes? Ce sentiment était complexe, et sans le parti pris de l'abstention, les *Oui* et les *Non* se seraient partagés en deux portions à peu près égales. Quant à moi, l'abstention ne fut pas seulement une tactique, elle fut l'expression fidèle de ce qui se passait au fond de ma conscience. Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que la France et les bonapartistes eux-mêmes avaient laissé au parti monarchique la faculté de se reconstituer et qu'il n'en avait pas profité. L'expérience politique m'avait appris, en même temps, que les républicains, dans leur incurable mélange de violences et de faiblesses, ne préparaient à notre pays qu'une sanglante anarchie. Pas une réforme sérieuse et bienfaisante ne se trouvait au fond de leurs études, quand étude il y avait, et

pas une liberté vraie n'était tolérée dans leur régime pratique. Je ne pouvais donc ni m'étonner, ni m'irriter beaucoup que le pays laissât passer une audacieuse aventure qui lui faisait entrevoir des perspectives d'ordre et de durée. J'étais, en ce qui me concernait personnellement, très résolu à ne rien applaudir, à ne rien sanctionner, parce que, au fond de l'âme, je n'approuvais rien de ce qui se passait ; mais j'étais également résolu à ne pas mettre dans mon blâme une amertume ou une portée qui me rapprochât des démagogues ou m'enrôlât, même momentanément, sous leur bannière.

En outre, j'avais gardé de mes relations avec le Président le sentiment qu'il avait beaucoup plus d'esprit, mais encore moins de bon sens que ne lui en prêtait le public ; qu'il était invinciblement chimérique, même quand il était entravé par une Constitution et une Assemblée ; qu'il ne pouvait donc manquer de devenir démesurément aventureux, dès qu'il se sentirait sans contrôle et sans frein, que le comble de la fortune l'enivrerait, sans l'éclairer ni l'avertir, et le précipiterait dans des fautes dont il fallait s'appliquer à préserver la France, si Dieu le permettait.

Sur ce point du premier enivrement, je me suis complètement trompé. Il écrivit bien sur son bureau un décret annexant la Belgique à la façon napoléonienne ; mais le désespoir patriotique de M. Sauvo, rédacteur en chef du *Moniteur*, suffit pour le toucher et l'arrêter. Le décret fut anéanti dans la même nuit qui l'avait vu naître et Louis-Napoléon eut cinq ou six ans de sagesse relative. Dans la première et légitime

émotion qui suivit le Deux Décembre, je ne cessais de dire à nos amis :

« Ne vous séparez pas du pays qui, peut-être, ne tardera pas à vous rappeler. Le vainqueur d'aujourd'hui porte en lui-même trois maladies mortelles : le despotisme, la guerre, la prodigalité. Si l'une lui fait grâce, il périra infailliblement par l'autre. »

Je n'étais qu'à demi prophète; ces maladies que je croyais foudroyantes n'étaient que des maladies de langueur. Hélas! elles ont mis à se développer tout le temps qu'il fallait pour démoraliser la France et la conduire aux plus sanglants affronts!

A trente ans de distance, j'ai besoin de me replacer en face de mes illusions de ce temps-là, pour expliquer aux autres et pour m'expliquer à moi-même mes espérances. Je croyais que les conseillers de Madame la duchesse d'Orléans recevaient la leçon qu'ils avaient méritée lorsqu'ils avaient déconseillé la réconciliation des deux branches de la famille royale ; je croyais que les légitimistes qui avaient joui, pour la première fois depuis tant d'années, d'une large vie politique, en auraient gardé le goût et qu'ils en retiendraient les enseignements; je croyais que les républicains honnêtes apprendraient du nouveau despotisme la valeur de nos principes et le prix de la liberté ; je croyais enfin que la France était un des instruments favoris de la Providence et que nous pourrions encore, nous les royalistes, nous les fils aînés de la patrie, à force de bonne conduite, d'abnégation ou de dévouement, conjurer les suprêmes désastres! Voilà mes pensées d'alors ou plutôt mes rêves : c'étaient des rêves, non

des infidélités! J'ai mis trop de temps, j'ai eu trop de répugnance à prévoir les malheurs de mon pays; mais, du moins, jamais, durant une seule minute de ma vie, jamais je n'ai cru qu'un Français dût consentir sciemment au malheur de la France ou y contribuer volontairement!

Je commençais à oublier le *Constitutionnel*, l'*Univers* et M. de Cassagnac, lorsque je reçus de M. Berryer la lettre suivante :

« Mardi, 30 décembre 1851.

« Mon cher ami, je suis obligé de vous faire partager un nouvel ennui qui est plus grave que celui qui nous est venu de M. de Montalembert.

« J'ai adressé à M. le comte de Chambord une copie entière de la lettre de M. de Grandville à M. de La Guibourgère. Je ne l'ai accompagnée d'aucune observation, d'aucune réflexion. Vous verrez par les lettres qui suivent que j'avais remis une première copie à M. de Saint-Priest. Il m'a envoyé en réponse sa première lettre dont je l'ai peu remercié, et le lendemain 24, il est venu m'apporter lui-même le deuxième billet, daté de la veille; il y a joint de vives protestations verbales. Cependant, on avait pris rendez-vous à Nantes, et de ce rendez-vous est sortie la pièce n° 3.

« Je veux envoyer tout cela à Prague. Il nous faut une réprobation positive de ces attaques mensongères, dirigées contre les hommes les plus utilement dévoués et les plus autorisés. Mais je ne veux m'expli-

quer, en ce lieu, sur toutes ces intrigues et sur cette double politique, qu'après vous avoir communiqué ces bavardages et avoir reçu votre avis. J'ai d'ailleurs la pleine certitude que Monseigneur désapprouve et condamne fermement ces mauvaises pratiques et ces méprisables calomnies, qui ne sont compromettantes que pour l'intérêt de sa cause et pour la Monarchie.

« Écrivez-moi au plus tôt. J'ai une très prochaine et très sûre occasion de faire parvenir tout ce que nous voudrons dire. Mille amitiés.

« Berryer. »

Des pièces jointes à la lettre de M. Berryer, il résultait que le marquis de Coislin, breton de vieille et illustre origine, gagnant son château de Carheil, s'était arrêté à Nantes, pour s'y entretenir avec ses amis, des événements politiques. M. de Coislin était un de mes amis d'enfance, dont j'ai déjà parlé. Il avait de très grandes manières et une très grande énergie, sans beaucoup d'esprit. C'était un des principaux représentants de M. le comte de Chambord, en Bretagne. Il avait trouvé le moyen, le Deux Décembre, de pénétrer avec nous dans la mairie du dixième arrondissement. Là, je lui avais remis une copie du décret de déchéance, et il l'avait fait afficher à Nantes, qui fut, grâce à lui, la seule ville, si je ne me trompe, où ce document ait reçu une publicité quasi officielle. Ce fut ce même marquis de Coislin qui, vingt ans plus tard, dans notre guerre désastreuse de 1871, prit les armes, quoique dans un âge fort avancé, s'enrôla dans les zouaves et fit briller partout sa longue barbe

tout à fait blanche, à côté de son jeune colonel, le vaillant Charette. M. de Coislin réunissait donc tous les titres à la sympathie et à l'autorité, près des royalistes nantais. Aussi furent-ils très émus, en l'entendant tenir sur M. Berryer, le duc de Noailles, le duc de Valmy, le duc de Clermont-Tonnerre et moi, les discours les plus blessants. Il prétendait savoir du Prince lui-même et du duc de Lévis, que le voyage de MM. de Noailles et de Valmy, concerté avec M. Berryer et avec moi, n'avait eu pour but que de surprendre l'approbation royale en faveur de la prorogation des pouvoirs du Président. Ces propos, répétés à M. de Grandville et à M. de La Guibourgère, tous deux députés de la Loire-Inférieure, tous deux amis dévoués de M. Berryer, leur causèrent une extrême irritation. Ils provoquèrent une réunion à huis-clos composée de MM. de Coislin, Hippolyte de Cornulier, Charles de Kersabiec, Emerand de La Rochette, Alphonse du Fort, Patrice de Goulaine, l'abbé de L'Epinay, Charles de La Salmonière et de Grandville.

Devant cette sorte de jury d'honneur, M. de Coislin déclara « qu'il ne pouvait, en ce moment, donner les éclaircissements qui étaient indispensables pour expliquer ce qu'il avait avancé; qu'il y avait une autorité qui lui était supérieure, et sans la permission de laquelle il garderait le silence sur cette question qu'il ne pouvait accepter dans les termes où elle était posée ; que plus tard, lorsqu'il lui serait permis de tout dire, on reconnaîtrait qu'il n'avait pas voulu donner aux débats l'importance que toute la réunion y

attachait ; qu'en tous cas, il n'était jamais entré dans sa pensée de dire quoi que ce soit qui pût nuire à la réputation politique de MM. Berryer et de Falloux, ainsi qu'il le prouverait. »

M. de La Rochette « soutint que cette atténuation n'existait pas dans le langage qui avait été primitivement tenu devant lui et qu'il avait répété. » Après quoi, procès-verbal de tout fut rédigé, signé par tous les membres de la réunion et adressé à M. Berryer qui m'en envoya le double.

Je répondis immédiatement à M. Berryer :

« Mon ami, deux choses m'ont distinctement frappé à la lecture douloureuse des pièces que vous m'envoyez : l'intérêt de notre honneur et l'intérêt de notre cause. Quant au premier, je le sens peu atteint ; il aura d'ailleurs aisément et promptement toutes les satisfactions apparentes qu'il voudra. Quant au second, le mal me paraît plus grand, et, à vrai dire, pour le moment, irrémédiable. Adolphe de Coislin a été indiscret et maladroit ; il a été parfaitement véridique. Son langage ne m'apprend absolument rien sur des dispositions d'esprit et des infirmités de jugement sur lesquelles je garde sciemment le silence depuis plusieurs mois. Les dénégations ne pourront produire aucune impression sur moi.

« M. de Lévis, lui-même, dans une dernière conversation que j'ai eue avec lui durant deux heures et demie, chez moi, au mois d'août, m'a laissé, sans s'en apercevoir peut-être, discerner très clairement des sentiments qui m'ont déterminé à ne plus con-

tinuer avec lui des relations directes et personnelles dont j'avais été fort honoré jusque-là, et dont je sentais la complète inutilité sous certains rapports, l'inconvénient même, sous quelques autres.

« Nous ne sommes pas royalistes à la condition que le roi soit toujours heureux, et que nous soyons toujours contents. » Voilà ce que disait le comte de Maistre, il y a quarante ans, voilà ce que vous pratiquez, mon cher ami, avec tant d'abnégation et d'éclat depuis vingt-deux ans. Quant à moi, je n'avais rien de mieux à faire que de vous prendre pour modèle, et je vous jure que cela ne me coûte pas.

« Je n'avais pas besoin de rapports intimes avec M. de Lévis, ni de faire prévaloir mon avis dans nos conférences, pour demeurer ce que je suis né, et ce que je mourrai : un Vendéen pur sang.

« Tout ce qui m'a précédé dans ce pays donnait sa vie avec bonheur, sans avoir l'espérance de rencontrer jamais un regard du Roi. Il ne m'en faut pas davantage, et mon dévouement n'est pas troublé une minute par la pensée qu'il aura à s'exercer par lui-même et pour lui-même, sans autre mobile que celui du devoir accompli et de la conscience satisfaite.

« Je n'ai donc maintenant qu'à régulariser, comme je m'y applique doucement et volontairement depuis plusieurs mois, ma retraite de la région des confidences et des responsabilités, pour rentrer, à mon contentement, à mon véritable poste, celui de soldat, là où je croirai devoir et pouvoir servir. Je me mettrai en mesure de faire agréer à Monseigneur ma démission, aussitôt qu'une occasion s'offrira à moi de la lui

faire parvenir sans qu'il puisse se méprendre sur mes sentiments, ni sur mon inaltérable reconnaissance.

« Quant à vous, mon ami, votre situation est bien différente. Vous n'avez ni ma santé, ni aucun autre de mes motifs ; vous êtes, depuis vingt-deux ans, toute la vie extérieure de notre cause. Vous ne pouvez modifier en rien votre situation ni vos devoirs.

« Je ne me permets pas de vous adresser un conseil, mais une ardente prière. Vous avez mis tout votre courage dans la lutte, jusqu'à ce jour : la lutte est momentanément interdite. Profitez du repos pour porter enfin dans l'esprit de Monseigneur quelques appréciations qui lui manquent évidemment sur plusieurs points de vue et sur plusieurs hommes.

« Je ne pense pas que vous puissiez cacher aux ducs de Noailles et de Valmy la part qui leur revient dans le procès-verbal de Nantes. Ils se joindront sans doute à vous, non pour demander des explications inutiles, mais pour faire entendre des vérités indispensables. Pour notre honneur, je le répète, je n'éprouve aucun souci ; pour notre cause, il y va d'un intérêt suprême.

« Les hommes qui nous jugent si étrangement ne sont coupables que par l'intelligence : ils l'ont été énormément, depuis un an ; ils continuent à l'être de la manière la plus dangereuse, à cette heure. Quand l'incapacité s'élève par ses résultats aux proportions de la trahison, trop de ménagement pour elle devient de la complicité.

« Je regrette vivement, mon cher ami, de me trouver éloigné de vous et de nos deux autres amis, non pour le concours que je leur apporterais, mais pour

la consolation propre que j'en éprouverais. C'est précisément parce que je ne renonce pas à servir plus tard et plus efficacement, que je tiens à recueillir mes forces pendant cette trève. »

Quelques lecteurs s'étonneront, peut-être, de la raideur de cette lettre. Si cette raideur est blâmable, je dois avouer qu'elle l'est tout à fait, car elle ne fut pas l'effet d'un premier mouvement de vivacité, mais le résultat d'un sentiment ancien et persévérant. Mêlant à son respect pour le roi un sentiment de tendresse paternelle pour le jeune prince, M. Berryer ne pouvait se résigner à le contrister ou même à le contrarier. Loin de lui, il prenait les plus fortes résolutions ; devant lui, tout fondait dans un attendrissement qui allait jusqu'aux larmes. Je connaissais trop, par moi-même, ces émotions-là pour en faire un crime à M. Berryer, mais je le suppliai souvent de se mettre en garde contre elles. Il me répondait toujours : — « Vous avez probablement raison ; oui, M. le comte de Chambord a de grosses écailles sur les yeux, mais dès qu'il touchera le sol de la patrie, ces écailles tomberont et vous verrez un beau règne. »

Cette fois je crus que l'heure était venue pour M. Berryer de frapper un coup décisif, et s'il ne se sentait pas le courage de le porter en son nom, je voulais, du moins, que M. le comte de Chambord lui en sût gré et reportât en bienveillance sur lui ce qu'il jugerait à propos de me retirer. Aussi, dans un post-scriptum, je priai formellement M. Berryer de faire passer ma lettre même à Prague. M. Berryer me répliqua :

« Mon ami, je ne vous ai point écrit depuis la venue de votre lettre, mais je ne suis pas resté inactif. Je tiens prêtes deux copies et du procès-verbal de Nantes et de votre lettre. Je vais les faire porter à Prague par une main sûre, et je suis obligé d'attendre, pour être en toute sécurité, le départ de M. de La Ferté, qui a été retardé de jour en jour. J'ai donné connaissance de ces pièces à MM. de Valmy et de Clermont-Tonnerre; deux rendez-vous pris avec le duc de Noailles ont manqué. J'ai dû, d'ailleurs, ne parler à personne autre de ces pièces; cependant j'ai, dimanche dernier et hier, réuni la conférence et là, sans donner lecture des documents, j'ai signalé vigoureusement la double politique pratiquée au nom de Monseigneur et l'impossibilité de demeurer plus longtemps dans ces situations équivoques. La conversation a été bonne et va être suivie d'une note à Monseigneur qui, au nom de tous, lui portera des observations que je ne voulais pas présenter seulement en votre nom et au mien.

« Je n'ai plus revu M. de Saint-Priest. Il a fait partir M. Sala[1] pour Prague, le lendemain du jour où j'avais expédié par un voyageur la première lettre de M. de Grandville. Depuis encore, M. le duc des Cars est parti pour la même destination. Ces précautions ainsi prises me rendaient plus nécessaire le concours de la conférence qui, par les observations générales, appuiera nécessairement l'envoi particulier des documents venus de Nantes. Le duc de Valmy

1. Ancien officier de la garde royale.

est ravi de tout ceci, parce qu'il voit qu'on doit aller au fond des choses et atteindre le mal dans ses sources. Vous pouvez, dès à présent, écrire à ces trois messieurs; j'aurai fait lire les pièces à M. de Noailles, avant la fin de la journée de demain.

« Ne craignez pas que je laisse échapper cette occasion de porter enfin la lumière sur toutes les questions et sur toutes les situations. M. de La Ferté voudrait ne pas partir d'ici avant que la nouvelle Constitution ait été rendue publique.

« Je vous tiendrai au courant. Croyez à tout mon attachement.

« BERRYER.

« Jeudi, 8 janvier. »

Libre d'écrire désormais aux ducs de Noailles et de Valmy, je m'empressai de le faire. Je n'ai pas gardé trace de ces deux lettres, mais je suis sûr que l'une et l'autre répétaient ce premier cri de ma conscience : « Nous n'avons point à nous disculper devant un Prince qui sait bien quel langage l'un et l'autre nous lui avons tenu, mais à lui démontrer qu'il existe des incapacités plus funestes en ce monde que des trahisons. »

Quant aux conférences du Comité tenues chez M. de Pastoret, elles ne m'importaient pas beaucoup et je ne quittai pas le Bourg-d'Iré pour y prendre part. Les hommes à qui nous venions d'avoir affaire n'étaient point susceptibles de conversion, parce que leur parfaite bonne foi les maintenait dans une ignorance invincible.

Le duc des Cars, vivant absolument en dehors du monde politique proprement dit, n'appréciait en M. Berryer ni l'homme, ni les idées. Rien n'aurait pu chasser de son esprit des préjugés qui dataient déjà de 1832, et de l'avortement de ses plans militaires, sous les yeux de madame la duchesse de Berry.

M. de Saint-Priest, diplomate de naissance et de carrière, ne connaissait pas ce mot profond de madame Swetchine : « La méfiance a aussi ses dupes. » Il ne se méfiait pas des anciens cochers de cabriolet, parce qu'il ne les croyait pas capables de ruse; il faisait plus d'honneur à la plupart d'entre nous.

Le duc de Lévis, qui avait une mission plus haute et plus personnelle encore que celle de MM. des Cars et de Saint-Priest, s'imposait aussi d'autres devoirs. Il recherchait les entrevues, les dîners avec les hommes considérables. Je lui ai servi d'intermédiaire près de M. Cousin, comme près du général Changarnier et je puis témoigner de son inaltérable politesse, de sa naturelle impartialité, de son inépuisable patience à tout entendre, de son consciencieux effort pour tout comprendre; mais, après avoir traversé toutes les régions de Paris, durant trois mois d'hiver, un peu comme on fait un voyage dans un pays étranger, il finissait par revenir au gîte et par s'y tenir renfermé jusqu'à l'hiver suivant.

A mon retour de Venise, le duc de Lévis s'était montré fort zélé dans l'accomplissement des engagements pris au nom de M. le comte de Chambord; il m'avait soutenu fermement dans la question de la révision; il m'avait même soutenu contre le duc des

Cars qui regimbait devant l'idée de me communiquer ses plans. Tout ceci ayant lieu au printemps et en été, M. de Lévis m'invita à aller passer plusieurs journées à Noisiel, et, ainsi que la duchesse de Lévis, m'y accorda toujours le plus cordial accueil. Ils ne parurent nullement blessés de l'insistance que j'avais mise à Venise, pour que le duc de Noailles et le duc de Valmy fussent appelés à Frohsdorf. Je crois sincèrement que le duc de Lévis n'en prit point d'ombrage. Il avait, pour cela, trop de noblesse naturelle et trop de dévouement sincère.

MM. des Cars et de Saint-Priest, qui avaient assurément le même dévouement, eurent plus de faiblesse. Ils me surent très mauvais gré de mon succès et redoutèrent beaucoup celui du duc de Noailles et celui du duc de Valmy. Passer de ce mécontentement à une calomnie volontaire, on ne pouvait, quand on les connaissait, les en soupçonner. Mais, tout ce que les soupçons inintelligents, les rumeurs subalternes, les commérages intéressés pouvaient faire monter jusqu'à eux, ils l'accueillirent et le répétèrent trop facilement.

Dans les conversations du mois d'août, auxquelles je faisais allusion dans ma lettre à M. Berryer, le duc des Cars, cédant à une mauvaise humeur qu'il n'avait pas jusque-là laissé percer aussi franchement, tint contre le grand orateur un langage tout à fait agressif. J'en avais gardé le secret, mais j'en gardais aussi une sensible blessure. J'en avais mis d'autant plus d'insistance à répéter au duc de Lévis, que l'inébranlable affection d'Henri IV pour Sully était une des

gloires d'Henri IV, et que l'affection du comte de Chambord pour M. Berryer serait, à elle seule, le meilleur des programmes. Le duc de Lévis me répondit alors par des banalités bienveillantes; mais le travail contraire se poursuivait près de lui, autour de lui et finit par gagner du terrain. Cela me devint peu à peu aussi manifeste que si j'en avais été le confident, et le procès-verbal de Nantes, qui me confirma tout, ne m'apprit rien.

Ce déplorable incident était le résultat naturel de deux politiques contradictoires. L'une avait pour but de renouveler sans cesse ou de maintenir à demeure près de M. le comte de Chambord des hommes en état de traiter toutes les questions, toutes les éventualités possibles et de l'accoutumer à des interlocuteurs dignes de lui. L'autre se contentait à beaucoup moins; elle renfermait M. le comte de Chambord dans un intérieur monotone, où sa pensée n'était guère qu'un monologue, s'exerçait à écarter ou à comprimer tous les bruits du dehors, à épargner tous les déplaisirs, tous les labeurs de la royauté, fût-ce aux dépens de la France elle-même et de l'avenir de la Monarchie. Ce fut la faute et le malheur d'où découlèrent tous les autres.

Le marquis de La Ferté, qui se chargea de porter à Prague toutes les doléances relatives au procès-verbal de Nantes, était mieux placé que personne pour obtenir et rapporter des réponses favorables. Il était gendre du comte Molé et sa nièce, devenue sa fille adoptive, avait épousé le duc d'Ayen, fils du duc de Noailles.

M. le comte de Chambord ne confia à M. de La Ferté que des réponses verbales, mais elles étaient satisfaisantes, et le messager ne manqua pas de faire valoir le message. M. de Saint-Priest tint, en même temps, un langage très désapprobateur à l'égard de M. de Coislin et de M. de La Rochette. M. de Coislin fut appelé près du Prince, grondé et à peu près disgrâcié ; mais M. de La Rochette garda la direction du journal *l'Espérance du peuple*, organe de M. le comte de Chambord à Nantes. M. de Grandville et M. de la Guibourgère ne reçurent ni une réponse ni un document quelconque qui les autorisât à croire et à dire que pleine justice avait été rendue. Ce dénouement avait deux sens : à Paris, M. de Lévis et M. de Saint-Priest ne se séparaient point de M. Berryer ; dans l'Ouest, on n'affligeait ni ne désavouait le duc des Cars.

Peu de temps après, en mai 1852, M. de Grandville nous fut enlevé. Il est toujours téméraire d'affirmer qu'un homme est mort de chagrin ; mais il est du moins permis d'affirmer ici que M. de Grandville, dont toute l'existence avait été inséparablement unie à celle de M. Berryer, mourut dans une profonde tristesse.

La situation de notre Comité demeura fort troublée. Le duc de Valmy déclara hautement qu'il ne pouvait se retrouver dans une action commune en face du duc des Cars, ou même du duc de Lévis ; il se retira non seulement du Comité, mais de toute action politique. Le duc de Noailles n'était jamais au second rang quand il s'agissait de dignité personnelle, et il se fût immédiatement retiré du Comité sans l'insis-

tance de M. Berryer pour l'y retenir. Pour mon compte, j'étais retiré de fait, puisque mon temps se partageait désormais entre Nice et l'Anjou. En outre, ma lettre à M. Berryer, transmise à Prague, devait être considérée comme une démission.

Je ne fus donc point surpris, en apprenant dans le courant de l'hiver de 1852 — je ne saurais préciser exactement la date — que M. le duc de Lévis avait convoqué, une dernière fois, tous les membres du comité, et leur avait déclaré, dans des termes pleins d'estime, pleins de gratitude, que les circonstances générales étant notablement changées, qu'un certain nombre d'entre nous ne résidant plus à Paris, M. le comte de Chambord n'avait plus lieu de nous demander des réunions périodiques. M. de Lévis ajouta gracieusement que le Prince, quand les circonstances l'exigeraient, réclamerait de nous des conseils particuliers. Enfin, il déclara que notre comité cessant d'exister, M. le comte de Chambord se proposait, pour le moment, de n'en reconstituer aucun autre et qu'il aurait simplement à Paris un Bureau de renseignements, sans aucune mission politique.

Ce Bureau fut composé ou plutôt recomposé — car il avait existé déjà rue Saint-Florentin — du marquis de La Ferté, du comte Fernand de La Ferronnays, du vicomte de Circourt, de M. de Belleval et de M. d'Escuns.

MM. de La Ferté et de La Ferronnays mirent un soin de bon goût à répéter que le Bureau ne recherchait et n'exercerait aucune influence politique : « Recherchez-la, exercez-la ! » leur disait M. Berryer,

absolument incapable de nourrir un ressentiment, et qui aimait M. de La Ferronnays presque comme un fils. Il appréciait aussi beaucoup M. de La Ferté, et faisait grand cas de l'esprit, du jugement, de la loyale franchise, en toute rencontre, de la marquise de La Ferté.

A mon retour de Nice, au printemps de 1852, MM. de La Ferté et de La Ferronnays me tinrent le même langage modeste; je leur répondis en toute sincérité :

« Que vous le vouliez ou non, votre rôle ne demeurera point dans de si étroites limites; un Bureau de renseignements sera, bon gré mal gré, un Bureau influent. Qui renseigne, conseille; il est même impossible, en politique, de renseigner sans conseiller, quelque réserve personnelle qu'on apporte dans ce genre de correspondance. Lorsque vous écrirez au Prince : « Paris dit ceci, la France pense cela, » vous introduirez infailliblement, dans son esprit, des notions qu'en peu de temps il tiendra pour des vérités. C'est vous désormais qui jetterez, dans l'exil, l'ombre ou la lumière. Je tiens donc votre mission pour très grave et je vous supplie de la remplir comme telle ! »

L'institution du Bureau de Paris devint une institution générale, applicable à tous les départements, et les choix furent faits, presque partout, dans un esprit très exclusif. On voulait imprimer à ces Bureaux un caractère, non pas absolument clandestin, mais très discret. Les hommes choisis ainsi, relevant uniquement de la faveur du duc de Lévis ou du duc des Cars, étaient empreints d'avance de leur esprit ou se firent

un devoir de s'y conformer. A Paris, où les idées sont aussi mobiles que les événements, on ne peut guère séparer les unes des autres ; en province, où les idées et les événements sont forcément plus rares, les correspondants durent prendre l'habitude des commérages de peu de valeur, pour que leur fonction ne parût pas une sinécure, et dès lors s'établit, d'un bout de la France à l'autre, un réseau de surveillance et de renseignements occultes qui s'appela, pour l'exil : l'opinion publique. On ne verra que trop, plus tard, quelle influence exerça ce système sur l'esprit de M. le comte de Chambord.

Je ne puis m'attribuer le mérite d'une entière prévoyance, mais je puis attester que je fus, dès lors, en proie à de bien tristes pressentiments. Rien, dans mon habituelle solitude, ne venait m'en distraire, et ce qui me revenait, de temps à autre, n'était pas fait pour m'en consoler.

Dans notre désastre de Sedan, le général Marguerite, sanglant, mourant, fut apporté dans la maison même qu'occupait l'Empereur. Napoléon III voulut voir le blessé, qui, ne pouvant plus parler — une balle lui avait traversé la bouche et labouré la langue — écrivit ces mots : « Sire, moi ce n'est rien, mais l'armée, mais la France ! » — J'ose me rendre la justice que, dans notre disgrâce, je n'eus point un autre sentiment et que mon dévouement répétait sans cesse : « Sire, moi, ce n'est rien, mais la France ! la France ! »

CHAPITRE XXI

UNE CHAMBRÉE A AVIGNON.
AU BOURG-D'IRÉ. — LA QUESTION ÉLECTORALE EN 1852.
ABSTENTION ET NON-ABSTENTION.

1852

Après avoir réglé mes intérêts les plus pressants, je repris la route de Nice où j'avais laissé ma femme et ma fille, sous la garde de M. et de madame de Caradeuc. Je ne m'arrêtai à Paris que le temps nécessaire pour vider mon appartement de la rue du Bac. En traversant le Midi, je voulus remercier mes amis d'Avignon, qui vinrent me prendre sur le bateau du Rhône et m'avaient préparé une très brillante réception. J'en retrace ici l'esquisse parce qu'elle peint bien les mœurs méridionales, si différentes de celles de l'Ouest. MM. Léo de Laborde, de Salvador, d'Averton et leurs amis me conduisirent à un banquet, suivi d'une visite à l'un des cercles d'ouvriers, qu'on nomme une chambrée. Provoqué par un des membres de la chambrée, je montai à une tribune improvisée et j'entamai le langage de modération qui était encore en usage dans le parti conservateur, à cette époque. Mes premiers mots de reconnaissance furent salués d'applaudissements frénétiques. Je m'en-

hardis jusqu'à la supposition suivante : « Si l'un de vos compatriotes venait un jour vous dire : « Oublions le passé !.. »

— *Lé boutérion per la fénestré!* s'écria un interrupteur qui fut, à son tour, couvert d'applaudissements.

Je compris alors qu'il ne fallait pas pousser ma pointe trop avant. Je plantai cependant le drapeau de la réconciliation ; je le saluai, j'en recommandai le respect à mes auditeurs et je fis tourner ma péroraison au compliment local, qui, dans une ville telle qu'Avignon, est toujours sincère. J'allais quitter la tribune, fort heureux de m'en être tiré sans mésaventure, lorsqu'un grand mouvement se manifesta dans l'auditoire. Tous les regards se portèrent vers le fond de la salle, d'où un ouvrier s'avançait vers moi, comme à la nage, escorté par les plus chaleureux témoignages de sympathie. Il ne s'arrêta qu'au pied de l'estrade, et d'une voix vibrante, il me déclama le compliment suivant :

Illustre député, Avignon te révère,
Que la postérité toujours admirera,
Ton nom seul, en ces lieux, nous servira de père,
Jamais, au monde, aucun ne te ressemblera.
De tes prédécesseurs, imitateur auguste,
Tu peux, à de Falloux, joindre le nom de juste.

Comme je le félicitais de son talent d'improvisation, il me répliqua : « Eh, Monsieur, que voulez-vous, la nature me favorise! » Je demandai à mes introducteurs de m'obtenir ces vers par écrit. Ils me le promirent, et le lendemain matin, ils voulurent

bien me les apporter, écrits de la main même de l'auteur : « Cela perd à la lecture, me dirent-ils, mais nous n'avons pas voulu vous manquer de parole. »

Ces messieurs étaient, par leur intelligence et par leur éducation, fort au-dessus d'une semblable littérature. Toutefois, ils étaient tellement bercés depuis leur enfance par des déclamations purement sonores, et si accoutumés, pour entretenir leur popularité, à parler leur langue populaire, qu'ils ne gardaient pas, en ces rencontres, l'intégralité de leur jugement. Je leur serrai la main en me disant tout bas : « Dans l'Ouest, on se grise avec du cidre ; dans le Midi, on se grise avec des mots, et au point de vue du résultat, c'est peut-être le Midi qui l'emporte ! »

Je retrouvai à Nice ma famille en état de regagner la France et heureuse d'en reprendre le chemin. Je jouis, durant quelques semaines, de l'esprit chaleureux, juste et fier, de Paul Delaroche ; je m'entretins encore avec M. Sauzet de regrets et d'espérances qui ne se décourageaient point ; je bénis de nouveau le marquis et la marquise de Châteauneuf pour les bons exemples que j'en avais reçus, et je regagnai mon cher asile du Bourg-d'Iré.

Quand le coup d'État du Deux Décembre eût tranché dans le vif, du moins pour quelques années, et remplacé les menaces de la jacquerie par un gouvernement maître absolu de la France, mais peu maître de lui-même, je ne vis plus d'obstacles à ma vie rurale, et je pris le parti, quoique je fusse un triste conducteur de travaux, de construire une maison un peu plus commode que la maison paternelle.

Mon père m'avait légué un jeune fermier, Baptiste Lemanceau, élève très distingué d'une excellente école d'agriculture. Il n'avait pas encore vingt-deux ans, lorsque je lui proposai de devenir mon régisseur. Il avait fait preuve déjà de rares qualités morales, et je crus discerner en lui une sorte de génie agricole. La vie de la campagne convenait à mon beau-père, à ma belle-mère, à ma femme et à ma fille, comme à moi. Je sentais mon organisation nerveuse irrémédiablement atteinte et je m'y résignai par la perspective d'une vie rurale sincèrement prise au sérieux. Je demandai à Baptiste Lemanceau s'il se sentait bien résolu, de son côté, à entreprendre et à conduire les travaux que je rêvais. Il s'y engagea et nul n'a jamais mieux tenu sa parole. Je le considérai promptement comme inséparable de mon avenir; je lui mis la bride sur le cou, et je lui ai dû, je lui dois encore mieux que la grande paix et le grand intérêt qu'il a mis dans mon existence nouvelle, je lui dois la plus grande partie du bien que j'ai pu réaliser autour de moi, et de l'honneur qui m'en est revenu.

La transformation que je méditais équivalait presque à une création. M. Lemanceau s'y dévoua avec une infatigable ardeur et il y consacra dès lors une activité sans relâche. Il s'agissait de renouveler, du même coup, les constructions et le sol, d'approprier la maison à nos infirmités comme à nos habitudes, et le sol aux développements et aux expériences d'une agriculture régénérée. Pour l'agriculture, j'en ai présenté à part le tableau sous le titre de : *Dix ans d'agriculture*[1].

1. *Etudes et souvenirs*, p. 161-210.

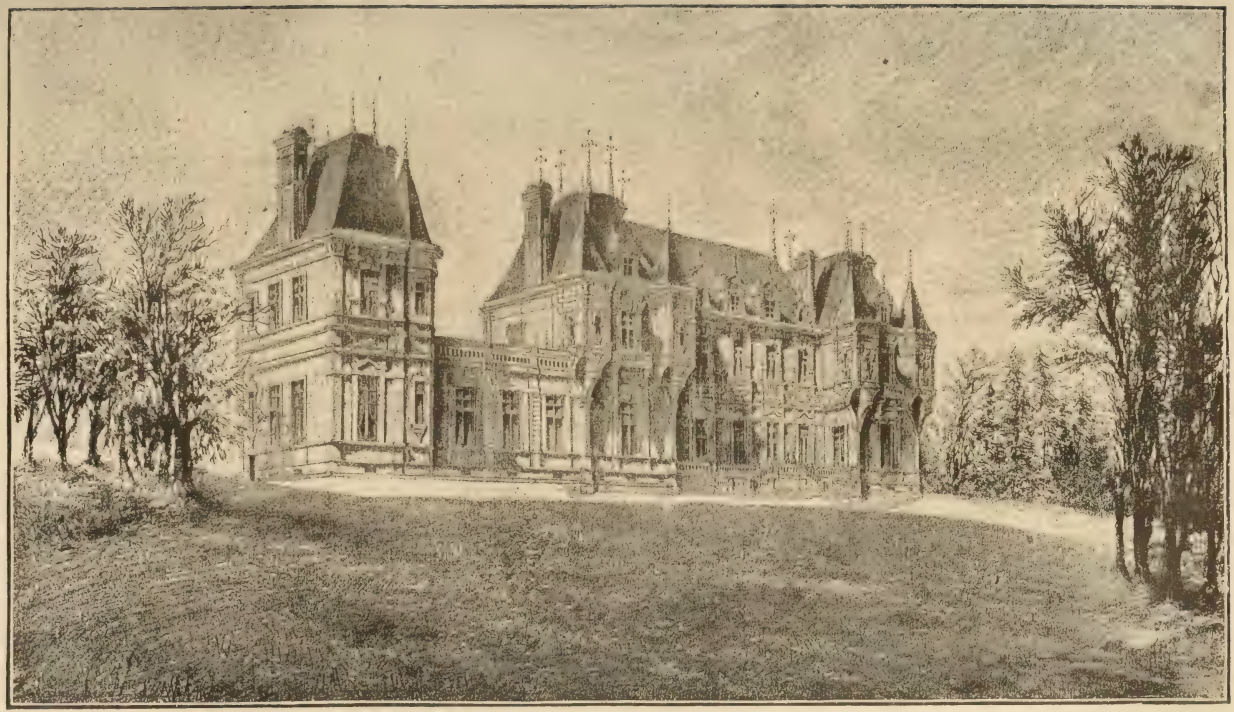

CHATEAU DU BOURG D'IRÉ, Arrondissement de Segré (Maine-et-Loire).

Je n'en reparlerai donc pas ici. Pour l'habitation, j'en décrirai seulement ce qui pourrait être à l'usage de ceux qui sont atteints, et cela se voit souvent, dans notre siècle, par de brusques changements de vie et qui voudraient tourner en jouissance ce qu'on appelle d'ordinaire les mécomptes et les chagrins politiques.

Je résolus d'abord de construire ma maison sur un plan assez original, voulant qu'elle fût à la convenance moins de ceux qui devaient la regarder, que de ceux qui devaient l'habiter. Peu m'importait la symétrie. Nous avions surtout besoin de repos. Dans ce but, je divisai la maison en deux parties très distinctes, l'une vouée aux étrangers que je voulais laisser libres de tous leurs mouvements, l'autre exclusivement réservée à la vie intérieure et permettant à la famille de s'isoler et de se soigner, sans imposer de gêne à personne. Je prenais pour règle cette devise : « Ni victime, ni bourreau, » et je m'y conformai. Afin de nous préserver du bruit au-dessus de nos têtes, je n'élevai pas de premier étage sur la partie du rez-de-chaussée que nous devions habiter, coupant ainsi par une large brèche l'ensemble de la construction.

Me proposant de passer toute l'année à la campagne, aussi bien l'hiver que l'été, j'avais besoin de deux climats et je parvins, à peu près, à les obtenir. Je fermai de trois côtés, au nord, à l'est et à l'ouest, et je mis ainsi à l'abri des vents froids un jardin de fleurs qui ne s'ouvrait qu'au midi et avec lequel notre appartement personnel communiquait directement. L'hiver, nous pouvions ouvrir nos fenêtres et nous promener, de ce côté, presque comme si nous avions

vécu en Provence. L'été, nous pouvions nous retourner du côté du nord, par une galerie qui nous ramenait en Anjou. Les étages de cette maison à deux fins sont aussi fort différents. Le salon, la salle à manger, la bibliothèque ont vingt-quatre pieds de hauteur; le reste, seize pieds seulement. J'avais tenu à cette inégalité d'élévation pour la raison que voici. Dans la belle saison, on peut me mettre où l'on veut; comme tout le monde, je vis alors plus dehors que dedans; mais l'hiver, condamné à une habituelle réclusion, je tiens à deux choses : autant d'air et autant de vue que possible. Ce fut donc à l'hiver, avec l'aide d'un calorifère, que je dédiai les pièces relativement grandes; et, pour ne pas me séparer du paysage, dont le charme ne diminue pas pour moi avec les frimas et la neige, je m'accordai un très grand luxe, le seul que je me sois permis dans ma vie. Je mis toutes mes fenêtres en glaces de Saint-Gobain, du haut en bas, afin de n'avoir pas l'œil sans cesse contrarié par des losanges ou des carrés, qui, de tout temps et en tout lieu, m'ont été désagréables. La cheminée même du salon fut surmontée d'une grande glace sans tain, de façon qu'en toute saison on pût voir passer les oisifs et les travailleurs, voir pousser et tomber le feuillage, voir croître l'herbe, la voir faucher et la voir faner, charmant plaisir si bien raconté par madame de Sévigné [1].

Je m'accordai aussi quelques satisfactions dans l'ornementation; d'abord l'unité de boiserie en chêne,

1. Mme de Sévigné à M. de Coulanges, 22 juillet 1671.

l'arbre du pays ; pas une dorure ; pas une tenture, pas un meuble panachés ; partout une couleur uniforme, douce à l'œil ; puis, pour que cette uniformité ne dégénérât pas en tristesse, quelques tableaux choisis aussi, non pour faire dire aux visiteurs : « Il y a des tableaux », mais pour satisfaire ma propre pensée.

Dès le Deux Décembre, je le répète, je pris fermement et paisiblement congé de la vie politique, et je ne songeai plus qu'à la vie intime. Je voulus donc emporter de Paris de bonnes copies des originaux que j'aimais le plus à contempler, et j'en confiai l'exécution à l'habile pinceau de Savinien Petit. J'obtins d'Ary Scheffer la permission de faire copier dans son atelier et sous sa direction la toile de *Sainte Monique et de Saint Augustin à Ostie*, qui allait partir pour l'Angleterre. C'est celui des tableaux modernes que je préfère, parce que, sans appareil, sans mise en scène, sans accessoire, par la double expression des yeux et des mains, il traduit et il éveille tout ce que le ciel et la terre peuvent réunir de plus pur et de plus élevé. Je le plaçai dans ma chambre, avec la *Mort de saint Bruno*, d'après Le Sueur, voulant avoir sans cesse sous les yeux ces moines en prière, autour du saint qui vient de leur être enlevé, afin de m'accoutumer à l'idée de la mort pour mon propre compte. Hélas ! je ne pressentais pas que dans cette chambre, devenue un vrai cimetière, je réunirais bientôt les images de tant d'êtres chéris et pleurés !

Pour mes visiteurs, je fis copier à Versailles la *Bataille de Fontenoy*, d'Horace Vernet, et à Venise la *Bataille de Lépante*, du Tintoret : deux grandes

pages historiques que je me plaisais à rapprocher : — Fontenoy ! la dernière grande bataille de la Monarchie et la dernière grande victoire du drapeau blanc ; — Lépante ! la suprême victoire du christianisme contre l'islamisme et l'affranchissement définitif des côtes de l'Italie.

Dans le tableau d'Horace Vernet, quel émouvant épisode que celui de la croix de saint Louis, et quel ineffable embrassement du père et du fils ! Il m'a fallu longtemps pour m'habituer à contempler cette scène, sans que les larmes me vinssent aux yeux : c'est le résumé de cinq ou six siècles de l'histoire de France.

Ces deux tableaux, de très grande dimension, ornent la cage de l'escalier. Entre les deux est le portrait de Pie IX, le pape régnant.

Ce portrait domine une statue en marbre de l'ange gardien, œuvre de Tenerani, don magnifique de mon frère. La conception de cette œuvre est touchante. Aux pieds de l'ange gardien et protégé par lui, un enfant hésite entre une bonne et une mauvaise pensée, et se décide pour la bonne représentée par une fleur. Il la cueille et le serpent s'enfuit.

J'avais grand plaisir à expliquer cet apologue à deux sortes de visiteurs, aux enfants et aux curés. Aux enfants, j'aimais à dire : « Imitez ce bon exemple et gardez ce souvenir du Bourg-d'Iré. » Aux curés, je disais : « Regardez bien cet ange-là, il n'est pas de l'école de l'*Univers*. Voyez comme il est doux et calme et comme il étend avec charité un pli de son manteau

sur l'enfant qu'il veut guider. C'est ainsi qu'il s'en fait aimer et qu'il réussit à le sauver. »

Le salon et la bibliothèque communiquent directement avec la chapelle. S'il en eût été autrement, ma femme et ma fille n'eussent pu, comme elles le faisaient tous les soirs, dire à haute voix la prière avec tous les gens de la maison. Cet usage était commun au château et à la ferme. Il est assez général en Anjou, et nous y tenions beaucoup.

Quant à la politique, je jouais moins sur le velours. Vainement je lui avais dit adieu; elle ne m'avait pas encore lâché.

La grande majorité des légitimistes angevins se décida pour l'abstention, et je ne cessai de répéter à ceux que la frayeur du socialisme poussait à faire davantage : « Ne grossissez pas imprudemment et démesurément le cortège de la force; ne portez pas du vin à des gens ivres ! Laissez faire ce métier à d'autres, il s'en trouvera toujours assez. »

Pouvions-nous, cependant, nous désintéresser de notre pays? Pouvions-nous contempler les dangers de la France d'un œil indifférent, comme les spectateurs d'une représentation imaginaire? En 1830, M. Berryer ne l'avait pas voulu; les plus considérables comme les plus ardents de ses amis politiques l'avaient suivi dans cette voie, et dans l'orageuse traversée de 1848 à 1851, nous n'avions laissé personne nous devancer dans les efforts du sauvetage. Devions-nous maintenant croire que nous n'avions plus de devoirs envers la patrie ou devions-nous cesser de les remplir?

M. le comte de Chambord se montra, à cet égard, plus inquiet et plus exclusif qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Je crois qu'à cette date une grave erreur se glissa dans son esprit et qu'elle eut une influence funeste sur le reste de sa carrière. Le facile succès du coup d'État, l'applaudissement qui le suivit, le suffrage populaire qui le sanctionna, persuadèrent au Prince qu'il y avait là, sauf la violence des procédés et le choix des hommes, un avertissement utile, un bon modèle peut-être. Il ne se rendait pas compte que la France accorderait aux descendants de Bonaparte, organisateur de la société moderne, ce qu'elle refuserait à la maison de Bourbon, forcément liée au souvenir de l'ancien régime. Attendre des masses populaires, pour le chef de la royauté traditionnelle, le même attrait et le même abandon que pour un rejeton de la race qui, par le Code civil, a implanté l'égalité dans les mœurs, serait la plus décevante des illusions. Cependant, par quel autre motif que cette erreur s'expliquer le brusque revirement qui s'opéra dans l'esprit ou, du moins, dans l'attitude de M. le comte de Chambord?

Je ne crois pas qu'avant le Deux Décembre le Prince fût un libéral très avancé, mais il pratiquait, vis-à-vis de son propre parti, le régime parlementaire dans une assez large mesure pour donner à penser que, sur le trône, il le pratiquerait aussi sans trop de répugnance. Après le Deux Décembre, il sembla démasquer, à son tour, un certain absolutisme tenu en réserve et il affecta de ne plus demander de conseils à personne, ce qui est pire que

d'en demander quelquefois à de mauvais conseillers.

Les instructions que le Prince fit peu de temps après parvenir à tous ses correspondants ne furent ni préalablement connues, ni discutées en dehors de la stricte intimité de Frohsdorf ou de Venise. Ces instructions prescrivaient de ne prêter aucun serment à la nouvelle Constitution qui allait être promulguée et de n'entrer dans aucun corps électif, depuis les Conseils municipaux jusqu'au Corps Législatif. Ces instructions ne me blessaient en rien, puisque j'avais résolu, pour mon propre compte, de les suivre avant même de les avoir reçues. M. Berryer, pour d'autres motifs, était dans le même cas. Il ne se trouvait point les coudées assez franches dans un Corps Législatif sans fortes attributions et sans publicité. Mais, de ces réserves personnelles à donner le conseil absolu et général de l'abstention, il y avait un abîme que nous ne voulûmes pas franchir et nous dîmes fermement des instructions venues de Frohsdorf ce que les Cortès espagnoles avaient dit un jour d'un décret royal : « Reçu avec respect et non exécuté pour le service de Sa Majesté. »

Si les circonstances l'avaient permis, j'aurais volontiers gardé le silence sur cette situation délicate, laissant les événements parler d'eux-mêmes ; mais je fus immédiatement mis en demeure de m'expliquer et contraint de me prononcer publiquement pour ou contre l'abstention. Le département de Maine-et-Loire devait, à bref délai, nommer ses députés, et la circonscription de Segré — c'est ainsi qu'on appelait notre groupe électoral — basée sur un chiffre de

30,000 voix, voulait continuer à me choisir pour son représentant. Je ne balançai point sur mon refus. Mais comment faire pour que ce refus ne parût pas la contradiction manifeste de mes sentiments? Comment faire pour que mon exemple ne fût pas transformé en théorie et ne devînt pas un argument en faveur de la ligne de conduite que mes convictions réprouvaient. Je résolus de sortir encore une fois d'embarras par mon habitude favorite, l'habitude du vrai. J'écrivis donc aux électeurs de Maine-et-Loire une lettre publique, afin d'expliquer catégoriquement le sens de mon refus et de ne laisser, volontairement du moins, prise à aucun malentendu. C'était courir, j'étais payé pour ne pas me le dissimuler, au-devant d'ennuis certains. Mais ces ennuis viendraient du dehors et les reproches injustes, encourus par sincérité, sont bien peu de chose comparés aux remords qu'on porte au dedans de soi, quand on a reculé par faiblesse devant un devoir, quand on a sacrifié un intérêt de son pays au seul intérêt de ses convenances et de son repos. J'écrivis donc et je publiai la lettre suivante dans l'*Union de l'Ouest* du 24 janvier 1852 :

« Monsieur le rédacteur,

« J'apprends avec une reconnaissance pleine de regrets, que plusieurs de mes compatriotes songent à m'envoyer au Corps Législatif. L'état de mes forces ne me laissant pas l'espoir de remplir convenablement ce mandat, la conscience ne me permet pas non plus de l'accepter, et je me hâte de le déclarer

publiquement, afin que les électeurs puissent aussitôt se concerter pour un autre choix. . . . . .

« Loin de vouloir donner un signal politique, j'ai pris et j'exprime ma résolution, sans avoir consulté aucun de mes anciens collègues, et j'ose, au contraire, conseiller instamment à mes amis de redoubler de dévouement, d'activité, d'énergie, partout où ils seront assez heureux pour contribuer au service du pays.

« On accorde volontiers aux légitimistes que leurs principes sont favorables à la grandeur des nations, mais on leur reproche de trop sacrifier à un idéal qu'ils ne sont pas en mesure de réaliser, d'immoler trop aisément le présent et ses périls, à des vues, à des sécurités lointaines. Je crois sentir aussi vivement que qui que ce soit au monde par où pèche cette accusation, mais aucun observateur attentif ne niera sa portée : elle s'est notablement amoindrie depuis trois années; notre persévérance dans les mêmes voies la détruira complètement. . . . . .

« Le scrutin du 20 décembre, dégagé de circonstances sur lesquelles je n'ai pas à m'expliquer aujourd'hui, ce scrutin, pris dans son sens le plus général, atteste deux sentiments d'une profonde justesse. Ces deux sentiments, les voici : — Il n'y a pas, pour un grand peuple, de prospérité sans autorité; il n'y a pas d'autorité, sans unité.

« Tout le salut et tout l'avenir de la France sont là.

« Quoique j'aie fort à cœur de m'abstenir des récriminations dont d'autres abusent depuis quelque temps, on ne peut disconvenir que les contradictions

et les divisions n'aient joué un déplorable rôle dans les régions officielles..... Le Deux Décembre devait donc être prévu. Il est autant l'œuvre de ses victimes que de ses auteurs.

« Du reste, si je rappelle un passé qui, d'ailleurs, ne peut être mis en doute ni en oubli, c'est pour y trouver le droit de dire hautement à ceux auxquels je m'adresse : « Continuez à faire entendre partout et toujours le langage désintéressé de l'union et du patriotisme. Demeurez également loyaux envers les puissants et envers les proscrits! Parlez, plus que jamais, aux partis de réconciliation, au pouvoir de modération et d'équité, aux populations de moralité et d'ordre! J'omets, à dessein, une mention de liberté; ce mot serait mal compris dans ce moment. Il viendra à son jour et résultera naturellement de ces premières conditions, mises en pratique avec sincérité.

« Parlez aussi de patience aux emportés. Les peuples, troublés par de longues et multiples révolutions, ne retournent point à la vérité par un simple élan de foi; ils n'y reviennent que par l'épuisement de l'erreur. Quiconque aplanit un obstacle, efface une amertume ou dissipe un préjugé, accélère ce retour. Faire aimer sa cause a été, de tout temps, une des meilleures manières de la servir. De nos jours, il n'y en a plus d'autre. Que cela suffise à notre courage comme à notre ambition.

« La polémique des anciens partis est interdite pour longtemps; nous devons souhaiter que ce soit pour toujours; mais la lumière et le discernement se

referont promptement dans notre intelligent pays. Les hommes ne vont plus se mesurer par leurs ardeurs et par leurs passions; ils auront à se produire par leurs actes réfléchis et par leurs mérites sérieux, réels, immédiats. Eh bien, soit! Dans toute carrière où la France est intéressée, où sa destinée est en jeu, nous ne devons être, ni absents, ni surpassés.

« Je supplie donc mes amis de Maine-et-Loire de donner, en ce moment, un exemple qu'il m'est douloureux de ne pas leur offrir. J'envierai, qu'ils en soient sûrs, autant que j'applaudirai ceux qui continueront ce travail de paix et de rapprochement auquel j'ai consacré, sans l'ombre d'une restriction, tous les efforts de ma courte existence politique.

« Veuillez agréer, etc.

« A. de Falloux.

« Bourg-d'Iré, 23 janvier 1852. »

Ce langage obtint un bon résultat dans le département de Maine-et-Loire; le faisceau conservateur se maintint, et la circonscription de Segré nomma M. Bucher de Chauvigné, élu trois ans auparavant à l'Assemblée Législative par le scrutin de liste, et membre très intelligent de la Droite. Mais ma lettre eut un tout autre sort, en s'éloignant du lieu et des circonstances qui l'avaient inspirée. Elle déplut à l'entourage de M. le comte de Chambord et blessa vivement les représentants de l'orléanisme à Paris.

Ces mots: « Le Deux Décembre est autant l'œuvre de ses victimes que de ses auteurs » eussent en toute

hypothèse irrité M. Thiers et ses amis; mais cette irritation que j'avais acceptée d'avance, quoique à regret, fut accrue par un événement que j'étais loin de prévoir. A l'heure même où ma lettre paraissait à Angers, le décret qui confisquait les biens de la maison d'Orléans paraissait à Paris. Il y causa la plus vive et la plus juste indignation. Pour ne point le contresigner, M. de Morny avait momentanément abandonné le portefeuille de l'Intérieur, et M. Rouher s'était également retiré. Ma lettre, pour quiconque ne prit pas la peine d'en remarquer la date, sembla venir à point comme un applaudissement. Cette apparente coïncidence, étourdiment acceptée, me valut une lettre de Jules de Lasteyrie, que son mariage avec mademoiselle de Chabot, fille du comte de Jarnac, appelait en Angleterre, près de madame la duchesse d'Orléans. Je lui répondis par cette courte justification :

« Bourg-d'Iré, 6 février.

« Mon cher Lasteyrie,

« Je reçois seulement aujourd'hui, 6 février, votre lettre, datée du 27 janvier. J'y réponds donc courrier par courrier. Vous avez fait tout ce que vous avez pu pour la rendre blessante. J'y répondrai, comme si elle n'était qu'irritée, mais amicale.

« Non, je ne loue, je ne flatte, je ne déifie rien de ce qui se passe aujourd'hui. Je n'applaudis pas au décret de confiscation ; car ma lettre est datée du 23, au fond de l'Anjou, jour auquel le décret paraissait

à Paris, dans le *Moniteur*. Je parle, tout au contraire, de loyauté envers les proscrits, d'union persévérante avec eux ; je rappelle au pouvoir la modération et l'équité.....

« Vous ne voulez pas, me dites-vous, faire de fusion avec des esprits intraitables tels que le mien ; mais vous continuerez à la rechercher avec d'autres. Eh bien, grâces vous soient rendues ! Je ne vous demande pas davantage. Vous ne me trouverez plus sur votre chemin, car je prends ma retraite au sérieux. Cependant, je ne puis me flatter que vous ne rencontrerez plus, moi absent, ni une contradiction, ni un déplaisir. Laissez-moi donc vous dire avec le désintéressement absolu des morts, que tant que vous ferez du salut de notre pays, de la grande réconciliation qui seule en est la clef, une question de personnes, une question de bon caractère de celui-ci, de bonne attitude pour celui-là, vous agirez sans profit pour une telle cause, et sans dignité pour vous-même. Comment, après soixante ans de discordes, de péripéties, de crimes inouïs, nous attendrions les uns et les autres que toute récrimination se fût tue, que toute injustice eût cessé ! Beaucoup mieux vaut-il dire qu'on y renonce tout à fait ou qu'on n'y a jamais pensé ! Cela donnerait moins de peine et arriverait au même résultat. Mais je m'arrête, mon cher Lasteyrie, je n'ai pas assez le don de vous convaincre pour m'arroger le droit de vous conseiller. Voyez seulement ici un vœu que je vous exprime et croyez au moins à la sincérité de celui-là. »

M. de Lasteyrie était petit-fils de La Fayette. M. de Rémusat et M. de Corcelle avaient épousé ses deux sœurs. M. de La Fayette, qui joua un si grand rôle dans la Révolution, sans être jamais à la tête d'un grand parti et qui avait été réduit à l'émigration pour échapper à la guillotine, fut plus heureux dans sa famille. Il y exerçait et il y conserva toujours un véritable empire. Son fils, Georges de La Fayette; son gendre, le marquis de Lasteyrie; ses petits-fils et ses petits-gendres, professaient pour lui un culte très ombrageux et très susceptible. Il leur avait inculqué beaucoup de froideur pour les légitimistes qui l'avaient eux-mêmes fort maltraité. Jules de Lasteyrie avait donc été élevé et avait grandi au milieu de beaucoup de préjugés. Mais c'était un galant homme dans toute l'acception du mot.

Je l'ai retrouvé plus tard, en 1871, assez converti pour voter avec ardeur une des mesures les plus réactionnaires de cette époque : « Moi, disait-il, en parcourant les rangs du Centre-Gauche où il avait siégé de tout temps, moi, le petit-fils de la Garde Nationale, j'en connais les vices et les dangers. Qui peut hésiter, après mon exemple, à en voter l'abolition? » M. de Corcelle aima longtemps à s'appeler un pur fayettiste, et il était entré, par les voix de la Gauche, dans la carrière politique; mais il se sépara franchement de ce parti, dès que la religion et le pouvoir temporel du pape furent menacés. M. de Rémusat, seul, est resté fidèle, sans interruption, à la mémoire et aux traditions du général de La Fayette. Il se fit le compagnon de M. Thiers, dans la fondation d'une

troisième République et mourut à cette œuvre. Quand il sentit sa fin approcher, il réclama les secours de l'Église et il crut adresser un adieu d'ami à M. Thiers, en lui disant, sur son lit de mort :

« A notre âge, on ne se quitte pas pour longtemps. »

M. Thiers s'éloigna brusquement de la chambre du mourant et dit à ceux qui le reconduisaient :

« Ce pauvre Rémusat a manqué de tact. »

Plût à Dieu que le pauvre M. Thiers eût mieux compris lui-même comment on se prépare à mourir!

Au milieu de ces contradictions diverses, je gardais le pressentiment que si M. le comte de Chambord se séparait des forces vives du pays et que si ce divorce, non d'intention mais de fait, se prolongeait longtemps, il tournerait au profit des plus dangereux conseillers. M. Chapot, ancien député du Midi à nos Assemblées, était déjà un de ceux-là. Il parcourut l'Ouest, au nom du Prince, pour y prêcher, et au besoin, pour y imposer l'abstention. Il me fit l'honneur de venir au Bourg-d'Iré et je lui parlai avec l'entière franchise dont je ne me suis jamais départi en si grave matière. Au terme de son séjour, il me demanda de résumer nos conversations par écrit, afin d'être bien sûr de ne porter au Prince que l'expression de ma propre pensée. J'écrivis sous ses yeux une note précipitée dont j'ai gardé seulement quelques extraits :

« Le scrutin du 20 décembre me paraît infiniment préférable dans son unanimité que s'il eût été partagé en trois millions de *Oui* et trois millions de *Non*. Que signifierait un pareil scrutin? Que la France est divisée, comme la dernière Assemblée, en deux fractions

égales dans leur impuissance ; que la Monarchie n'y peut pas vaincre la République ni la République la Monarchie, et que le désordre est désormais l'état normal de notre malheureux pays. Voilà ce qui eût été, vraiment, le coup de mort de nos espérances. Au lieu de cela, je préfère cent fois cette réprobation presque unanime, qui condamne ce que nous condamnons, en attendant qu'un autre scrutin proclame ce que nous professerons toute notre vie. Il y a d'ailleurs de graves inconvénients à flétrir ceux mêmes que l'on combat. Rien ne les aliène davantage. Que gagnerait-on à accuser l'armée de s'être déshonorée, le clergé de s'être vendu, la nation de s'être prostituée ? Et quelle conclusion mettrait-on au bout de ces déclamations ? Veut-on faire une monarchie sans l'armée, sans le clergé, sans la nation ? Ces anathèmes sont des mouvements naturels, j'en conviens très volontiers, mais fort peu réfléchis, qui retombent d'aplomb sur l'avenir comme sur le présent, et dont les hommes graves de notre opinion ne doivent pas donner le signal.

« Si cette note était autre chose qu'un brouillon informe, confié à la traduction intelligente d'un ami, je poserais énergiquement mes réserves pour qu'on ne tirât pas de tout ce qui précède l'induction d'une adhésion absolue. Je veux seulement conclure à ceci : — Point d'opposition systématique, point de dénigrement passionné. — Participation à tout ce qui est bien : 1° pour en faire bénéficier l'avenir et exonérer d'autant la tâche de la royauté ; 2° pour ne pas perdre la confiance d'un pays qui fait ce qu'il peut pour se tirer

d'une situation devenue presque inextricable, par suite des circonstances que je n'ai pas besoin d'énumérer ici.

« Si l'on me réplique : Tous les conseils de modération sont indiqués déjà dans les dernières lettres de Frohsdorf, je réponds : oui, dans la théorie ; mais fort déconseillés dans la pratique. On mêle le chevaleresque et le moderne de façon à les combiner honorablement ; mais, en réalité, on les annule réciproquement. Les nuances, il importe de le bien comprendre, n'arrivent point à l'esprit des masses, et ne suffisent jamais à la direction d'un grand ensemble. Il y faut des idées simples et générales : cela seul est efficace.

« Vivons-nous à une époque et dans un pays où les inspirations chevaleresques vibrent encore dans la foule ? Alors Dieu soit béni ! Jetons-nous de ce côté-là. Préparons les cadres de notre armée, serrons nos rangs sous nos drapeaux et entrons en campagne au jour donné ; mais si notre siècle, si notre pays nous interdisent ces espérances ; si le Prince lui-même n'obéit pas à ces illusions, alors gardons-nous de confondre le praticable et l'impossible. Ne faisons pas marcher de front deux ordres d'idées absolument différents. Dans l'hypothèse chevaleresque, il faut ne prêter aucun serment, ne remplir aucune fonction, même élective, et affamer l'ennemi moralement, en attendant mieux. Alors, on ne transige pas avec les opinions, on les dompte. Dans la mêlée moderne, toutes les forces relèvent de l'opinion publique, et l'opinion publique, on ne la dompte pas, on la réconcilie, on

la réforme, on la modifie par la persuasion, par l'exemple, par le contact journalier et sincère, sincère surtout, par les services rendus, par les caractères mis en évidence, et cela ne s'obtient que par les carrières publiques ; les vertus privées n'y suffiraient pas.

« Qu'on s'en rapporte aux délicatesses personnelles pour faire les exceptions, pour déterminer les mises à l'écart et maintenir dans une proportion suffisante les vertus morales ; mais qu'on n'érige pas ces exceptions en règle. La France a échappé au pays légal de M. Guizot, elle échappera plus sûrement encore à tout pays artificiel, plus étroit, plus spécial, qui refusera de s'associer pleinement à elle, à ses destinées, à ses périls, à ses luttes. Quelques-uns nous disaient, en 1848 : « Vous allez consolider la République en vous y mêlant ! » Nous avons sauvé la société, et nous avons démontré l'impossibilité du gouvernement républicain, par l'abnégation même que nous avons mis à le servir. Rien ne nous étant imputable, tout pesait sur lui. Nous ne consoliderons pas davantage le gouvernement actuel, en ne l'aidant que dans ses œuvres nationales, inviolables et sacrées sous tous les régimes. Une grande bataille sociale est engagée. Quiconque lui manque aujourd'hui systématiquement, en vertu d'un mot d'ordre, apparaît aux yeux du pays comme un déserteur. Ses affections et ses récompenses seront aux meilleurs combattants. »

M. Chapot était un borgne dans une coterie où presque tout le monde était aveugle. Comment a-t-il avec bienveillance cette note qu'il avait provoquée ? Je l'ignore. Je sais seulement qu'elle déplut, autant que

ma lettre aux électeurs de Maine-et-Loire. Je m'y résignai; je dois même ajouter, pour être entièrement sincère, que je commençai, dès lors, à connaître une jouissance qui n'est pas sans saveur, celle de demeurer fermement royaliste, en pleine disgrâce du Roi. J'y ajoutai bientôt une seconde jouissance de même nature, celle de rester fidèlement catholique en pleine défaveur du Pape. Certains diront : — Voilà bien l'école de l'orgueil ! — Non, c'est simplement l'école de la conscience, et elle est assez austère pour qu'on ne craigne pas de lui recruter trop d'écoliers. Dans ces disgrâces souveraines, il y a certainement un sensible chagrin pour le cœur; mais il y a aussi un grand soulagement. Une conviction est bien profonde, elle arrive, bien dégagée de tout alliage, au fond du creuset, lorsqu'elle sait vivre privée de l'approbation des maîtres, de l'aiguillon du succès et du sourire de la fortune! Dans ces conditions-là, on se sent vraiment dévoué. En effet, quel sentiment plus doux, quel sentiment plus voisin de la fierté permise que de servir sa cause pour sa cause et pour tout le bien qu'elle porte en elle! Quand Dieu vous admet à le servir ainsi, on ne se plaint plus de l'ingratitude des hommes. Accepter à ce prix quelques injustices, c'est faire une bonne spéculation sur le seul monde auquel nous devions aspirer. Je commençai à méditer sérieusement ce thème, et plus je le méditai, plus je m'y attachai.

Les élections au Corps Législatif eurent lieu vers les derniers jours de février. L'opposition royaliste ou républicaine n'obtint qu'un petit nombre de repré-

sentants. Parmi les royalistes déjà connus, figurèrent le comte de Civrac dans Maine-et-Loire, M. de Kerdrel dans l'Ille-et-Vilaine, M. Bouhier de l'Écluse dans la Vendée. Le parti républicain eut deux élus : M. Carnot et le général Cavaignac ; le parti socialiste, un seul, M. Hénon. Encore cette petite phalange vint-elle promptement à s'amoindrir après l'ouverture du Corps Législatif. Le général Cavaignac, M. Carnot et M. Hénon n'apparurent que pour protester et pour se retirer. M. de Kerdrel avait accepté la députation sur les pressantes instances de ses amis de l'arrondissement de Vitré, l'un des plus royalistes de France ; mais les instances venues du dehors le troublèrent et il donna sa démission quand le pouvoir décennal ne dissimula plus ses visées vers l'Empire. M. de Kerdrel et moi, nous nous trouvâmes ainsi dans une position singulière, mais qui fut loin de refroidir notre vieille amitié, car nous nous connaissions tous les deux par le fond du cœur. Il se trouvait au premier rang de ceux qui s'étaient affranchis de la consigne et je paraissais beaucoup plus docile que lui, puisque je n'avais pas mis un instant le pied sur le nouveau terrain ; mais je n'acceptai point le bénéfice de cette fausse apparence et chaque fois que je rencontrais une occasion de dissiper des doutes, je la saisissais.

J'en retrouve la preuve dans une lettre conservée dans les papiers de M. de Bertou. Il n'avait point fait partie de nos Assemblées, mais il avait fait souvent le voyage de Frohsdorf et de Venise ; et le duc de Lévis, ainsi que le duc des Cars, lui conservaient encore de la bienveillance. Il me provoqua sur l'abstention, sans

me cacher qu'il partait peu de jours après pour Venise. Je lui répondis par la lettre suivante, sans lui demander de la montrer ou de la cacher, là où il se rendait.

« Bourg-d'Iré, 17 septembre 1852.

« ..... Une anecdote à Marseille, une aventure à Nevers vous semblent, pour mon opinion, des condamnations décisives! Si j'avais attendu de la présence des légitimistes sur n'importe quel terrain actuel, des résultats immédiats, votre lettre aurait fait impression sur moi; mais vous savez, mon cher ami, mon peu de goût pour la politique qui règle les grands intérêts sur les petits incidents. Vous m'avez toujours entendu répéter, au Bourg-d'Iré, que les légitimistes, en tant que légitimistes, n'auraient que des dégoûts à subir, d'autant plus amers que la compensation n'existe plus, comme au commencement de la République, par les dangers bravés. Mon opinion ne reposait donc pas sur des calculs prochains que votre lettre pourrait détruire, mais sur des vues d'avenir, auxquelles le moment qui s'écoule ne peut donner encore ni tort, ni raison. Ce n'est pas l'opposition orléaniste et légitimiste, séparée ou réunie, qui renversera le pouvoir actuel. L'opposition n'a plus d'instrument, ni dans la presse, ni dans aucune de nos institutions prétendues représentatives; et que l'Empire soit demandé par quarante Conseils Généraux ou par cinquante, il ne s'en fera ni plus, ni moins. Tout cela désormais échappe à nos frêles mains pour passer directement dans les mains de la Providence. Ce n'est ni M. Lainé

ni M. de Chateaubriand, ni Benjamin Constant qui ont renversé l'Empereur en 1814. Ce n'est ni M. de Saint-Priest, ni M. de Lasteyrie qui renverseront l'Empereur en 1853. De grandes catastrophes l'ont fait une fois; d'autres catastrophes le referont une seconde fois, si Dieu n'a pas condamné la France ou plutôt l'Europe, à un bouleversement définitif et total.

« Alors, me direz-vous, mon cher ami, vous abondez dans la politique des bras croisés? Non, mais je me refuse absolument à toute politique qui a d'autre but que d'agir sur la France et avec la France.

« On pourrait nous accuser d'une bien grande inconséquence et d'une étrange prédilection, si, après être rentrés dans les carrières électives, sous la République de Ledru-Rollin et de Flocon, nous reconnaissions à n'importe quel régime le privilège de nous en écarter. Nous avons défendu l'ordre avec tout le monde depuis 1848, malgré la forme du gouvernement. Pourquoi cesserions-nous de le défendre aujourd'hui dans les mêmes positions? Parce que le péril a cessé? Ce serait là un étrange aveuglement! Parce que le gouvernement nous déplaît? Mais quel gouvernement est donc, plus que la République, la négation du principe légitimiste? Parce qu'il y a un serment? Pourquoi refaire officiellement du serment une question de conscience? Pourquoi ne pas rester sous le bénéfice de nos très hautes et très formelles définitions du serment sous le gouvernement de Louis-Philippe? Le serment rendait-il nécessairement orléaniste? Alors, M. Berryer, M. de Brézé, M. de Fitz-James, M. de Larcy, M. de Genoude,

M. de Rainneville ont cessé, depuis vingt ans, d'être légitimistes ? Si le serment ne rendait pas nécessairement orléaniste, pourquoi le serment aujourd'hui rendrait-il nécessairement bonapartiste? On dit que c'est parce que nous n'avons plus le droit de mettre nos explications dans les journaux. C'est, en vérité, faire trop d'honneur aux phrases et pas assez aux faits. La France ne s'est trompée sur notre compte, à travers aucune phase, depuis soixante ans. Ceux qu'elle a appelés félons l'étaient bien réellement de cœur et d'intention, et ceux qui, comme M. Berryer, M. de Brézé et leurs amis, ne se sont approchés de l'oreille de la France que pour lui faire mieux comprendre ses vrais intérêts et sa vraie grandeur, ceux-là, elle a continué à les appeler et elle les appellera toujours des légitimistes. Elle y ajoutait quelquefois une épithète, j'en conviens; elle les appelait des légitimistes intelligents. Hélas ! ceux qui s'en effraient et qui s'en plaignent se rendent-ils bien compte de ce qu'ils feront mettre à la place de ce mot?

« Nous nous sommes placés au cœur de la France en 1848, et, quoiqu'il arrive, nous n'en devons plus sortir désormais qu'après la déroute complète de toutes les usurpations et de tous les obstacles commencés ce jour-là. Nous n'avons plus à nous occuper que de la société ; mais nous avons énormément encore à nous occuper d'elle. Ce n'est plus nous, je le répète, ce ne sont plus nos discours, nos écrits, notre opposition qui ramèneront la personne du monarque en France. Ce sont des événements sur lesquels nous ne pouvons absolument plus rien. Mais c'est notre atti-

tude morale, c'est notre participation au mouvement religieux, à la restauration des masses qui reconstitueront une France capable de recevoir le monarque.....

« Vous ne vous préoccupez que d'affaiblir celui qui règne, et moi, je ne me préoccupe que de refaire une nation sur laquelle on puisse régner. Vous n'envisagez, en ce moment, que l'avènement d'une nouvelle dynastie usurpatrice et je ne me préoccupe, moi, que de la reconstitution des hiérarchies, des classes, des vertus, qui doivent survivre à la dynastie qui vous effraie. Vous croyez sauver la moralité de l'aristocratie française en la préservant du contact journalier des révolutions et je crois, moi, que ce n'est que par ce contact, qu'elle peut devenir apte à les comprendre, capable et digne de les dominer.

« Ce serait déjà une grande hardiesse que d'imaginer qu'on montera la France à poil, qu'on vaincra la révolution, le bonapartisme et les idées socialistes, uniquement avec des vertus privées, et sans l'ombre d'action ni d'éducation publique. Mais comment, mon cher ami, pouvez-vous croire que cet isolement, cette oisiveté engendreront les vertus privées? Ah! oui, ce serait au moins spécieux si vous donniez aux conférences de saint Vincent de Paul tous ceux que vous enlevez aux fonctions électives, à l'émulation, au besoin d'estime, à l'habitude du travail qu'infiltre nécessairement toute occupation, quelque modeste qu'elle soit! Mais, hélas! jetez les yeux autour de vous et regardez où vont les jeunes gens qui prennent prétexte de royalisme pour se vouer à l'oisiveté et dites-moi qui en profite, de saint Vincent de Paul ou de l'hip-

podrome, des coulisses et du lansquenet? Ce que vous appelez préserver l'aristocratie française est pour moi le dernier coup qui pût lui être porté. Elle n'a jamais été politique et nos derniers rois n'ont eu que trop à s'en apercevoir ; mais elle était du moins chevaleresque. Encore quelques années de cette situation d'inertie, de nullité, d'ignorance où vous ambitionnez de la réduire, et elle ne sera plus ni politique, ni chevaleresque, elle ne sera plus rien, n'appuiera plus rien, ne servira plus rien et ne ramènera rien ! »

M. de Bertou me rapporta de Venise les objections persistantes à ce qu'on appelait mon indulgence pour la révolution, et des recommandations plus pressantes que jamais en faveur de l'abstention. Il était chargé d'insister aussi sur un incident qui venait de se passer à Rennes, et dont on voulait faire du bruit. M. de Freslon, ancien ami de M. de Corbière, venait, à la stupéfaction des Rennois, de proposer au Conseil général un vœu pour la stabilité de nos institutions. C'était une formule transparente, derrière laquelle tout le monde lisait l'Empire.

Je répondis à M. de Bertou : « Il n'y a pas là de quoi s'émouvoir ou s'étonner. En Bretagne, les ultras étaient plus ultras qu'ailleurs. Ils sont maintenant plus bonapartistes! Tous les absolutismes se tiennent. On s'écrie à Frohsdorf : « Voilà ce que c'est que de mettre des légitimistes dans un Conseil Général! » On serait plus juste en disant : « Voilà ce que c'est que d'y mettre des niais ou des intrigants, à la place de ceux qui ont une vraie valeur et qu'on oblige à s'effacer ! »

Si M. de Kerdrel, M. de Séré et d'autres, parmi leurs pareils, avaient été portés, tout se serait passé autrement à Rennes. »

Au fond, M. de Bertou, lui-même, était bien de mon avis, et si je discutais avec lui c'est que j'apercevais encore derrière lui l'ombre de ceux qu'il venait de quitter.

On ne se rendrait pas bien compte de la situation des esprits, à cette époque, si l'on supposait qu'un homme d'opinion modérée n'avait à lutter que contre les excessifs de l'Extrême-Droite. Le pouvoir exerce toujours en France une forte attraction, et c'est tout simple, car le pouvoir, même de mauvaise intention ou de mauvaise origine, représente encore une somme d'intérêts dont les honnêtes gens ne peuvent se détacher. Je dois donc, en regard de tout ce qu'on vient de lire, placer aussi un échantillon des sentiments contraires. Je choisis, à cet effet, la lettre que je reçus de Solesmes, parce que Dom Guéranger a compté parmi les hommes intègres et distingués du parti catholique.

« Pax.

« Abbaye de Solesmes, ce 10 novembre 1852.

« Mon très cher ami,

« Un vicaire de Segré qui vient de passer quelques jours en retraite dans notre monastère, en me faisant ses adieux pour retourner à son poste, est venu me demander mes commissions pour vous. Je les lui ai données verbalement, mais, à la réflexion, je me suis demandé pourquoi je ne les écrirais pas, et je me suis

décidé à prendre la plume, indiscrètement ou non.

« Depuis plusieurs mois, je suis travaillé de la pensée de vous écrire pour vous supplier, au nom de l'Église et du pays, de rentrer aux affaires. Mon affection pour vous s'inquiète depuis longtemps, à la pensée de la responsabilité que vous encourez par votre résistance aux instances qui vous sont faites.

« Je vous en supplie, laissez-vous vaincre. Dieu sera content de vous ; cela doit vous suffire.

« Je suis aussi désintéressé qu'il est possible dans la démarche que je fais. Elle procède uniquement de mon amour pour l'Église et pour mon pays et du plus sincère attachement pour vous.

« Ce n'est point une position brillante et influente que mon amitié ambitionne pour vous. Je sais avec quelle facilité un principe d'honneur vous fait fouler aux pieds toutes ces choses ; mais je m'alarme de vous sentir responsable du bien que vous n'aurez pas fait et du mal que votre refus de concours occasionnera inévitablement.

« Ce n'est pas à moi de vous développer tous ces points de vue. Votre coup d'œil les saisit mieux que le mien.

« Laissez donc les choses humaines suivre leurs destinées et comprenez que les devoirs que Dieu nous impose sont toujours relatifs au présent. Il n'est permis de s'annuler au profit de l'avenir et d'un avenir incertain, que lorsqu'on est assuré de n'avoir rien à faire dans le présent.

« L'Église et la société vous réclament, Dieu le veut !

« Je suis trop petit pour peser quelque chose dans

la balance. Ne voyez donc dans cette démarche que la sollicitude d'un vieil ami qui veut délivrer son âme et ne plus avoir à se reprocher de s'être tu, quand depuis longtemps sa conscience le pressait de parler.

« Veuillez offrir mon respectueux hommage à madame de Falloux et recevoir l'expression de mon tendre attachement.

« † Fr. Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. »

Peu de jours après, je reçus du duc de Valmy une longue lettre que je ne retrouve pas, mais dont on jugera le sens par ma réponse même. Le duc de Valmy avait été profondément blessé par l'incident de Nantes et le contre-coup en demeura douloureux, durant les quelques années qui lui restaient encore à vivre. Il avait bien voulu garder ma réponse dans ses papiers et elle m'a été remise par la duchesse de Valmy, qui n'avait certainement pas manqué de m'appuyer près de son mari. Voici cette lettre :

« Mon cher Duc, je crois avoir bien compris toute la portée de votre lettre, et j'y vais répondre avec une franchise égale à votre confiance, dont je suis profondément reconnaissant. Je ne discute aucun de vos points de vue. Quand même l'esprit en accepterait quelques-uns, le cœur interdirait d'en tirer aucune conclusion pratique. Nous pouvons n'être que liés par notre raison, mais nous sommes enchaînés par notre honneur. Le Prince peut, par ses fautes ou par ses torts, perdre ses destinées et les nôtres ; il ne peut pas

changer nos devoirs. J'admets, je professe toutes les luttes possibles près de lui, je n'en envisage jamais contre lui. J'admets, je professe la retraite, quand il préfère et s'approprie des conseils que je crois funestes, mais je n'attends plus que du temps, ce qui veut dire de Dieu, la grâce de l'éclairer, sans chercher ailleurs à me donner satisfaction ni carrière.

« Voilà le code strict avec lequel j'ai été élevé et dont les principes m'ont passé dans le sang. En m'y conformant, sans l'ombre d'un examen ni d'un murmure, je ne crois même pas porter le moindre préjudice à notre pays. J'étais et je suis encore d'avis que nous lui prêtions notre concours pour sortir de l'abîme creusé par ces soixante dernières années, mais ce n'est pas sur les questions de dynastie, sur la fondation des gouvernements nouveaux que nous avons à agir pour cela ; c'est dans une région différente, je ne consens pas à dire inférieure. Nous n'avons pas à prononcer sur les similitudes entre les Capétiens et les Napoléons, à formuler des arrêts sur le passé, des pronostics sur l'avenir; nous avons à moraliser les communes et les villes, à y combattre les influences révolutionnaires, à y fonder, à y développer les institutions religieuses. Ce terrain reste encore immense. Toutes les forces, toutes les renommées du vieux parti royaliste pourraient s'y déployer avec grand honneur pour lui, grand désintéressement et grand profit pour la France. Dans ces limites et dans ce but, je suis prêt à encourir toutes les responsabilités de mon dévouement au bien pur, et je n'ai modifié, devant la persistance contraire de l'exil, aucune des

idées que nous avons souvent émises et défendues ensemble. Au delà, je ne sais plus où l'on va, je ne sais plus à quoi on s'engage et je me cramponne à mon vieux sol vendéen.

« Voilà bien, Mon cher Duc, le résumé du fond de mon âme, bien plus encore qu'une réponse à votre lettre. Pardonnez-moi ma brièveté toujours forcée et tenez-moi toujours pour votre plus fidèlement dévoué.

« Falloux. »

Cette lettre réussit complètement près du duc de Valmy, ce qui prouve qu'elle était inutile ; car, en pareille matière, on n'écoute guère d'autrui que les conseils que l'on s'est déjà donnés à soi-même. La nature du duc de Valmy était trop délicate et trop fine, pour se complaire là où il ne serait pas entré par la grande porte. Il sortit du parti légitimiste actif, lorsqu'il y trouva ou crut y trouver un joug trop étroit; mais il demeura dans le parti de l'honneur et mourut, en 1869, attristé, isolé, ayant sacrifié, sans récompense, sans éclat, des avantages que son nom eût rendus plus explicables et plus acceptables pour lui que pour quelques autres!

CHAPITRE XXII

PRÉLIMINAIRES DE L'EMPIRE. — VIE RURALE.

1852-1853

Lorsque je revins à Paris, M. de Persigny était ministre de l'Intérieur. Je ne pouvais pas lui en faire mon compliment, et je connaissais de vieille date l'inutilité des remontrances. Je ne songeai donc pas à lui demander une entrevue, et je fus surpris de reconnaître son écriture sur l'enveloppe d'un petit billet. Il m'exprimait un vif désir de me trouver chez moi et m'annonçait que, sauf contre-ordre, il viendrait me demander à déjeuner le lendemain. Mes souvenirs de ce moment contrastent, à la vérité, avec plusieurs apparences ou faits réels qui se placèrent plus tard sous les yeux du public, mais je ne trouve point là un motif pour supprimer la vérité, à sa date, tout au contraire! On en pourra conclure, une fois de plus, que le bien et le mal sont rarement en nous, complets et invariables, et que ni la confiance, ni le dénigrement ne doivent être exempts de réserves. C'est, sans doute, une des raisons pour lesquelles Dieu, sans cesser d'être juste, nous permet d'espérer que nous le trouverons miséricordieux. Il voit nos pensées,

souvent meilleures que nos actions; il connaît déjà nos repentirs quand nous n'en sommes encore qu'à nos fautes.

En avertissant Marquet, qui composait à lui seul mon ménage, d'avoir à préparer le déjeuner du lendemain, je vis naître en lui un singulier combat. Il était visiblement flatté qu'un des premiers personnages du moment me donnât ce témoignage d'empressement, et, en même temps, il avait à refouler ses sentiments personnels. Il se tira d'embarras en nous préparant un déjeuner peu somptueux qui ne put révéler aucun désir de captation.

M. de Persigny se montra fort exact, et nous nous mîmes à table avant d'aborder aucun sujet délicat. A peine fut-il assis, que je le vis promener sur la table un regard inquiet, et je lui demandai ce qui lui manquait :

« Est-ce que vous n'avez pas de fromage? me dit-il.

— Non, je n'en mange jamais.

— J'en avais contracté en prison une telle habitude que c'est encore aujourd'hui presque toute ma nourriture du matin, mais n'en parlons plus!

— Au contraire, parlons-en! »

Et je lui proposai d'en envoyer chercher un morceau chez l'épicier voisin, ce qu'il accepta. Le déjeuner s'acheva aussi cordialement que sobrement.

Ce trait de caractère me fit plaisir. M. de Persigny était surtout un fanatique, avec les défauts, mais aussi avec les qualités de sa passion dominante. Je l'avais vu un jour entrer à l'Assemblée, les traits bouleversés.

« Eh mon Dieu! que vous est-il arrivé? lui dis-je, en échangeant notre habituelle poignée de mains.

— Ce qui m'arrive, répondit-il avec une voix encore émue, c'est de ne plus pouvoir supporter la vie que je mène. J'ai beau fermer ma porte par les consignes les plus sévères, rien ne rebute les solliciteurs. Tout à l'heure, il y en avait dans ma pauvre antichambre sept ou huit qui m'avaient déjà harcelé de leurs correspondances. Je suis sorti de mon cabinet, un pistolet dans chaque main, en leur criant : « Si vous ne sortez tous, je fais feu ! »

Et il ajoutait avec un emportement qui n'était pas joué :

« Je n'ai jamais rien demandé au Président. Je ne lui demanderai jamais rien. Que les autres en fassent autant ! »

Notre modeste déjeuner fini, nous nous mîmes à causer en toute liberté de part et d'autre.

« Je suis honteux, me dit-il, de penser que je suis sur la scène et que vous êtes au parterre. Mais enfin, puisque c'est la place que vous avez voulue, dites-moi franchement comment vous nous jugez.

— Je n'attache pas une extrême importance à ce lever de rideau ; j'attends la grande pièce.

— Ah ! oui, l'Empire ! reprit-il, eh bien ! je vais vous dire à vous la simple vérité. Vous ne savez pas ce qui retarde l'Empire ? C'est l'Empereur et l'Empereur tout seul. Un vertige de timidité l'a saisi après le Deux Décembre. Il prend ses dix années au sérieux, et, sans vouloir les mener jusqu'au bout, il ne pense pas encore qu'il soit temps d'en sortir. Tous ceux qui l'entourent lui disent le contraire. Morny et moi, qui sommes rarement du même avis, sommes parfaitement d'ac-

cord là-dessus, nous soutenons que l'Empire ressort naturellement du plébiscite, des élections et des vœux de la France! Nous ne l'avons pas encore convaincu, mais nous ne nous découragerons pas! Je l'ai fait candidat à la Présidence malgré lui; je lui ai fait hâter le coup d'État malgré lui; je le ferai Empereur malgré lui. Il va bientôt faire un voyage à travers la France, je le ferai assourdir de tels cris de : « Vive l'Empereur! » qu'il lui faudra bien se rendre et se laisser imposer ce qu'il souhaite ardemment sans oser mettre la main dessus. Seulement, il faut pour cela que je sois encore six mois ministre de l'Intérieur.

— Comment, six mois! m'écriai-je. Qui peut ébranler votre crédit près d'un prince que vous avez servi avec tant de constance?

— Ah! deux choses : mon caractère et celui du prince. Je suis violent et incapable de complaisance; le prince est doux, mais avide d'adulation et de domination personnelle. J'entre chez lui avec les plus belles résolutions de me contenir, de caresser ses faiblesses que je connais de longue date, mais au bout de quelques minutes, je m'échappe à moi-même; je romps en visière, et cinq fois sur six, je sors du conseil, brouillé avec tout le monde, au grand plaisir de Morny. Je me crois autrement politique que Morny, mais il est bien plus fin que moi.

En entendant M. de Persigny parler ainsi de M. de Morny, je me rappelai les derniers propos de Morny sur Persigny. Après un voyage en Angleterre, Persigny avait rapporté sur ce pays des idées alors très neuves et

démontrées depuis très justes. J'avais l'instinct qu'il était dans le vrai et je dis un jour à Morny, en causant avec lui dans un des couloirs de la Chambre :

« Persigny me semble quelquefois avoir le don de seconde vue.

— Oui, me répondit Morny, avec un accent sur lequel on ne pouvait se méprendre, oui, il a toujours les secondes vues, mais jamais les premières, et je voudrais bien qu'il s'en fût étudier le Kamtschatka ! »

Ces deux hommes étaient aussi résolus l'un que l'autre, mais il était impossible de l'être sous des formes plus différentes ; ils demeurèrent incompatibles. Persigny était primesautier, Morny gagnait peu à peu du terrain ; Persigny fut le conseiller intermittent de l'Empereur, Morny en fut le constant favori.

Je n'interrompis point M. de Persigny pour lui faire part de ces retours en arrière, et il continua :

« Tenez ceci comme vraisemblable, et je dirais volontiers, tenez-le comme certain : le Président me gardera pour faire l'Empire, je le ferai ; puis, il me congédiera et d'autres l'exploiteront. Du reste, peu importe, s'il reste fidèle aux traditions napoléoniennes à l'intérieur. Le génie du grand Empereur était si profond et si vaste qu'il a tout vu, tout prévu et qu'il portera encore sur ses ailes deux ou trois successeurs avant de les laisser tomber. »

Je lui objectai plusieurs des côtés faux de l'esprit du Président :

« Oh ! oui, reprit-il, le prince a ces défauts-là et d'autres encore que je connais mieux que vous ; mais

il a le nom et le prestige de Napoléon. Soyez sûr que l'Empire, quand il sera reconstruit, n'aura que deux chances de ruine : la guerre et la famille impériale. Il faut qu'il se garde de toucher à la grande épée qu'il ne sait pas manier et qui lui couperait les doigts. Il faut qu'il se hâte de se marier et d'avoir des enfants pour qu'on ne s'occupe plus de sa famille, qui est au-dessous de ce qu'on peut imaginer. Que je sois écouté sur ces deux points-là et le reste ira tout seul, avec ou sans moi. »

Quelques mois plus tard, l'Empereur était à Bordeaux et prononçait deux mots dont l'effet fut magique :

« L'Empire, c'est la paix! »

M. de Persigny triomphait et disparaissait.

Peu après la proclamation de l'Empire dans un de mes rares et courts séjours de Paris, je vis arriver à l'improviste M. de Persigny, pendant que ma femme, ma fille et moi étions encore à dîner; il avait forcé ma porte et venait me faire part de son mariage.

« Je ne puis assez remercier Dieu, me dit-il, de la grâce signalée qu'il m'accorde. J'épouse M^lle^ Ney, fille du prince de la Moskowa, petite-fille du maréchal. Elle est très pieuse ; elle n'a pas vingt ans, et en faveur de ce mariage, l'Empereur m'accorde cinq cent mille francs; c'est le premier don que j'aie jamais reçu de lui, et ce à quoi je suis encore plus sensible, ce sont les paroles de véritable affection qui l'ont accompagné. Je viens vous demander à tous les trois vos prières pour cadeau de noces. »

Il insista si naturellement sur cette dernière pensée

et sur un avenir chrétien que ma femme en fut aussi touchée que moi. Quand il nous eut quittés, nous nous rencontrâmes dans la pensée de lui faire réellement un cadeau de noces. Mais le choix nous embarrassait. Des bijoux, cela ne plaisait pas à ma femme, la personne du monde qui songeait le moins à sa toilette ou à celle des autres; une bagatelle à la mode ne nous souriait pas davantage. Nous convînmes enfin de demander à mon frère de nous envoyer un beau chapelet romain. Je le plaçai dans un écrin élégant et je l'expédiai du Bourg-d'Iré, avec un petit mot mentionnant la bénédiction du Pape. Je reçus aussitôt le billet suivant :

« Paris, ce 7 mai 1852.

« Cher ami,

« Je ne puis vous exprimer le plaisir infini que m'a fait éprouver votre charmante lettre et la précieuse relique que vous avez bien voulu destiner à ma jeune future. Je vous avoue que je n'ai pu attendre l'époque indiquée par votre lettre et je lui ai remis ce charmant souvenir. Elle a voulu garder aussi la lettre. Vous auriez été touché vous-même du plaisir que vous avez fait éprouver à cette jeune âme. Je vous en remercie de tout mon cœur. Combien je suis fier et heureux de votre amitié! Avec quel bonheur je me rappelle que je vous retrouve dans toutes les circonstances sérieuses de ma vie! Heureux ou malheureux, je vous vois toujours accourir, comme un bon génie ; et, comme vos consolations dans le malheur,

vos félicitations dans la joie sont les plus précieuses à mon cœur. Recevez donc mes remerciements, cher ami. Dites-vous bien que je suis au moins digne de votre amitié par la reconnaissance qu'elle m'inspire.

« F. de Persigny. »

Une fois ma famille réunie au Bourg-d'Iré, nous poursuivîmes tous ensemble nos travaux avec entrain. Un homme moins passionné que je ne l'étais pour mon petit berceau eût acheté une habitation toute faite. Ma santé surtout eût profité d'un repos plus complet et eût peut-être reconquis une solidité que de nouvelles préoccupations, quoique bien différentes des préoccupations politiques, allaient achever de compromettre. Mais la passion est toujours la même, à quelque chose qu'elle s'applique ; toujours elle pare le lointain et l'inconnu pour nous attirer vers lui et le *dahin! dahin!* de la ballade allemande ne résonne pas seulement à l'oreille des amoureux. L'idée d'améliorer et d'embellir mon lieu de prédilection me faisait littéralement battre le cœur. J'ajoutais, avec une parfaite sincérité, je le crois — mais qui peut être sûr de soi-même? — j'ajoutais que ma fille, qui avait déjà onze ans, se marierait probablement un jour; qu'un gendre ne pourrait se plaire, comme je m'y étais plu, dans la demeure incommode que m'avait léguée mon père ; que ma fille nous quitterait si je ne lui préparais pas un genre de vie qui pût la retenir, ou, ce qui serait pire, qu'elle s'imposerait un sacrifice et souffrirait en nous restant. Enfin, je me

disais aussi que la grandeur de la France se compose de la prospérité, de la moralité de chacune de ses parties, et qu'une amélioration de la moindre étendue est encore un acte de bonne politique. De toutes les raisons venues au secours de mon ardent désir, cette dernière est la seule qui n'ait point été trompée, c'est celle qui m'était le moins personnelle et que, par conséquent, Dieu devait bénir de préférence. Ma femme m'a été enlevée avant la vieillesse; ma fille l'a suivie sans avoir été mariée. Je ne promènerais donc plus autour de moi que des regards attristés, si je ne m'étais assuré la consolation que je recommande à mes lecteurs, celle d'un horizon borné, mais où l'on peut regarder jusqu'au bout les fruits d'un progrès moral et matériel dans lequel on a eu sa part d'initiative.

En parlant ici du côté charitable de la vie, je ne voudrais pas me donner l'apparence d'un orgueil que je n'ai pas, et je crois obéir à un sentiment utile en laissant derrière moi quelques observations sur les misères que j'ai connues, sur les procédés de soulagement qu'on peut employer et sur les jouissances qu'on y goûte.

On ne peut acquérir une longue expérience sans être frappé de la diversité des misères humaines, et l'on traverserait ce monde d'un œil bien distrait, si l'on ne sentait bientôt en soi-même une intarissable compassion. Ce qu'on apprend, en même temps, c'est que la vraie bonté ne se contente pas de quelques émotions superficielles et passagères. Elle n'est vraiment digne du nom qu'elle porte qu'en produisant

des actes réfléchis et habituels, qui entrent persévéramment dans le tissu même de l'existence tout entière. C'est alors, alors seulement, qu'elle cesse d'être une fantaisie stérile et qu'elle devient une vertu féconde. Ce que l'on apprend, ce que l'on découvre aussi — et cette découverte-là est très importante, — c'est que faire le bien est beaucoup moins difficile et beaucoup moins onéreux qu'on ne le suppose ; ce n'est pas la sage économie qui en détourne, c'est l'insouciance. Il y a très peu de gens assez égoïstes pour se désintéresser de la charité, s'ils savaient combien coûte peu une bonne œuvre faite avec un peu de soin et un peu d'étude, combien cette œuvre retrancherait peu à leur superflu, avec quelles imperceptibles privations on pourrait substituer, dans la famille du pauvre, le bien-être à la souffrance et l'aisance à la pauvreté.

Le premier objet de notre premier effort devrait être, à mon sens, l'abolition de la mendicité. La France est un des pays les plus en retard de ce côté, et le cœur se serre, en pensant à la lenteur avec laquelle nous avons perfectionné les conditions de l'assistance publique. Saint Vincent de Paul avait dû faire des miracles de dévouement et d'énergie pour ouvrir un asile certain à de pauvres petits enfants exposés tout nus sur la neige, et Louis XVI, visitant l'Hôtel-Dieu, trouvait encore trois malades dans un seul lit.

Les sociétés, comme les individus, s'endorment et s'endurcissent dans la jouissance ; les hommes ne se corrigent et ne s'élèvent que par les rudes leçons que

s'attirent leurs fautes. Ne vaudrait-il pas mieux s'attendrir spontanément et s'épurer par prévoyance? Attendrons-nous toujours que les éclairs et la foudre jettent leur lumière sur les abîmes qui nous entourent? Faut-il que tout progrès s'achète par un châtiment? Faut-il que chaque expérience nouvelle semble exiger une révolution ?

Je prends comme preuve, à l'appui de ces réflexions, le splendide siècle de Louis XIV, et, comme témoin, Madame de Sévigné. Elle était parfaitement aimable et parfaitement aimée ; elle était profondément chrétienne ; personne n'admirait plus vivement les sévères remontrances de Bourdaloue ; Nicole était un de ses auteurs favoris, et elle était intimement liée avec les plus austères jansénistes. Voici pourtant avec quelle inconsciente légèreté elle raconte, en se jouant, un drame qui eût dû la pénétrer d'horreur, et lui inspirer les plus salutaires retours sur son temps, sur sa société et sur elle-même :

« Un pauvre passementier dans le faubourg Saint-Marceau, écrit-elle, était taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises ; il ne les avait pas. On le presse et represse ; il demande du temps ; on le lui refuse ; on prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle. Quand il se vit en cet état, la rage s'empara de son cœur ; il coupa la gorge à trois de ses enfants qui étaient dans sa chambre : sa femme sauva le quatrième et s'enfuit. Le pauvre homme est au Châtelet ; il sera pendu dans un jour ou deux. Il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé. Songez, ma fille, que cela est vrai

comme si vous l'aviez vu, et que, depuis le siège de Jérusalem, il ne s'est point vu une telle fureur[1]. »

Le dix-septième siècle et bien plus encore le dix-huitième fourmillent d'échantillons semblables, et l'on s'étonne ensuite qu'une revendication de l'ancien régime ne soit pas, de notre temps, un bon passeport auprès des masses ! L'ancien régime, cependant, et surtout les temps chrétiens antérieurs à ce qu'on appelle l'ancien régime, abondent en grands cœurs, en grandes institutions charitables; mais ce n'est ni aux bons ni aux méchants que je pense à cette heure-ci, c'est aux indifférents, et ceux-là sont aussi pernicieux que nombreux; c'est aussi à ceux qui ne se trouvent jamais assez de fortune pour être généreux. On devient aisément riche, en ne s'accordant que le nécessaire. On se croit aisément pauvre, dès qu'on a besoin de superflu.

C'est à ceux-là que j'aurais voulu recommander l'extinction de la mendicité en Anjou. La tiédeur de notre siècle, en face d'un intérêt social si manifeste est certainement l'un des reproches motivés que lui réserve l'avenir. Mais, en vertu même de cette tiédeur, la question ne peut être résolue par l'effort seul des individus, il faut un effort collectif. J'insistai, à ce point de vue, près de M. Vallon, préfet de Maine-et-Loire, en 1852. C'était un homme d'une réelle distinction et je trouvai en lui une ardente sympathie ; mais les difficultés se rencontrèrent vite et il se laissa décourager par l'apathie, par la force d'inertie qui

1. Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 31 juillet 1675.

font avorter les mouvements généreux comme les sacs de terre arrêtent les boulets de canon. Je reconnus donc bientôt qu'il fallait pour secouer non la résistance, mais la routine, une autre activité et une autre force que la mienne. Il me fallut renoncer à ma part de concours dans l'action du centre sur la circonférence, et je dus me rabattre sur l'étroit milieu où je pouvais me mouvoir à mon gré.

En étudiant une commune, on les étudie toutes; les mêmes cas s'y reproduisent uniformément. Voici ce que l'on constate partout : l'enfance suffisamment soignée, suffisamment instruite; l'adulte et l'homme mûr soutenus par un travail rémunérateur quand la santé et la sobriété ne manquent pas au travailleur; mais, dès que la maladie survient ou que la vieillesse s'approche, l'équilibre est détruit et la souffrance imminente. Une fois donc que les écoles sont organisées, une fois que le travail local est assuré de façon que l'hiver, qui est la saison des besoins les plus dispendieux, ne soit pas précisément la saison du chômage, le secours n'a plus à s'exercer que pour les malades, les infirmes et les vieillards; mais c'est encore là un trop vaste domaine.

Commençons par les malades : les médecins ne manquent pas, les remèdes non plus; et cependant que d'indispensables ressources font défaut! Interrogez le médecin de campagne sur tel ou tel malade, voici le plus souvent sa réponse :

« Le mal n'est pas grave, on s'en tirerait aisément avec des transpirations abondantes; mais il n'y a pas assez de couvertures dans l'armoire! » ou bien :

« J'aurais prescrit des bains, s'il y avait une baignoire; mais où la prendre? » ou bien encore : « La convalescence est commencée; mais le malade se fortifierait plus vite, s'il pouvait se tenir assis, chaque jour, durant quelques heures dans un fauteuil, près de la fenêtre, sous l'action du soleil. »

En sorte qu'on arrive promptement à cette découverte douloureuse : le médecin ne manque pas; la pharmacie ne manque pas; l'aumône ne manque pas, et cependant presque tout manque! Ce grand vide à combler, cette grande lacune à remplir, est-ce donc énorme? Non, ce n'est rien, ou du moins presque rien. Il n'y faut pas une grosse somme; il y faut à peine le prix d'un caprice. Il faut simplement un petit mobilier pour les pauvres; une chambre hospitalière, au presbytère, dans la maison des sœurs, à la mairie, n'importe où; une chambre où l'on tienne toujours prêts deux ou trois fauteuils, cinq ou six couvertures de laine, une grande et une petite baignoire, quelques instruments dont les malades sérieux ont autant besoin que *le Malade imaginaire;* des ventouses suppléant les sangsues, souvent rares, toujours très chères. Ce mobilier des pauvres infirmes coûte à peine mille francs de premier achat; il ne coûte pas, par an, cinquante francs d'entretien, et ce sacrifice rapporte cent fois plus qu'il ne coûte.

A si bon marché, on s'affranchit de l'insupportable pensée que le pauvre qui ne peut aller aux eaux, qui ne peut appeler à son chevet ni le médecin ni le chirurgien en renom, ne peut pas davantage se procurer, dans sa misérable masure, les moyens élémentaires de

sa guérison ; qu'il souffre ou qu'il meurt, non parce qu'on ne connaît pas son mal, non parce qu'on y est indifférent, mais parce que, faute de prévisions, faute de quelques précautions, on réduit à la même impuissance la science et la charité. Depuis vingt-cinq ans, le mobilier des pauvres existe au Bourg-d'Iré ; il n'a jamais dépassé son modeste budget et n'a guère vu s'écouler un jour sans avoir rendu un service.

La vieillesse a d'autres exigences que la maladie. Elle n'est pas accidentelle et elle est quelquefois de longue durée. On ne peut avec elle s'en tirer à si peu de frais. Cependant, en prévoyant largement ce que l'on peut prévoir et en s'efforçant d'alléger tout ce qui peut être allégé, rien ne dépasse encore les limites d'une médiocre générosité. Il ne faut pas considérer dans la vieillesse le vieillard seulement. La vieillesse impose aux autres beaucoup de souffrances qu'elle fait involontairement peser autour d'elle ; elle fait, bon gré mal gré, ou des victimes, ou des ingrats : des victimes, si la famille, voulant rendre à son chef ce qu'elle en a reçu, interrompt pour lui le travail productif et refuse l'emploi de ses journées au dehors pour veiller sur celui qui ne peut plus veiller sur lui-même ; des ingrats, si après avoir profité de la vigueur et de la sollicitude de leur père, les enfants le négligent ou le maltraitent dans son dénûment. Après minutieuse enquête, on arrive à ne compter qu'un petit nombre de foyers où se renouvelle le drame émouvant de la vieillesse à charge ou de la vieillesse délaissée. Qu'on prenne l'aïeul demeuré sans enfants ou qu'on se substitue à la famille pour lui rendre l'ai-

sance par la liberté de ses mouvements, on ne dépassera pas un chiffre relativement minime.

Plus d'une commune, à ma connaissance, a tenté cette épreuve avec succès en fondant un très petit hospice. Six lits dans deux salles, trois pour les hommes, trois pour les femmes, sont rarement occupés tous à la fois, et l'hospice bien tenu ne soulage pas seulement la misère. Les cœurs blessés par le chagrin, les caractères aigris par la privation se rassérènent vite dans un asile assuré et au contact bienveillant des sœurs; car l'idée d'assistance affectueuse et efficace ne peut guère se séparer de l'idée des religieux et des religieuses. M. Cousin nous dit un jour, dans la Commission ministérielle de l'enseignement:

« Socrate ne tiendrait pas au métier de maître d'école, saint Vincent de Paul n'y tiendrait pas non plus. Pardon, je me trompe, le chrétien y tiendrait; je dois faire cet affront au philosophe. »

C'est encore plus vrai du philosophe et du chrétien en matière de charité. Les infirmités ne cèdent qu'à des soins incessants; la mauvaise humeur diminue avec le soulagement des infirmités, et la longévité marche de pair avec la sécurité du corps et de l'esprit.

L'hospice a un autre avantage; il est beaucoup moins dispendieux, et par conséquent, beaucoup moins difficile à fonder qu'un hôpital. D'ailleurs les hôpitaux ne manquent pas en France. Il est rare qu'un chef-lieu de canton n'en soit pas doté et dans d'excellentes conditions. Il est aisé de s'y faire transporter et l'accès momentané en est également facile. Les hos-

pices, au contraire, plus aisés à fonder, plus aisés à entretenir, sont, par un singulier phénomène, beaucoup plus rares. Cette rareté est une plaie et on doit la guérir. L'hospice n'exige ni la présence assidue d'un médecin, ni une pharmacie compliquée, ni des dépenses qui varient et qui se renouvellent sans cesse. Il ne s'agit que d'un petit nombre de pensionnaires permanents, aisés à conduire, qui ne demandent, pour bénir les hommes et Dieu, qu'une bonne hygiène, une bonne place au foyer ou un peu d'espace au soleil en hiver, et en été, beaucoup d'air, un peu d'ombre et de promenade. L'hospice, c'est encore la famille, c'est-à-dire l'affection, la vie douce et la mort sereine. Quand on voit fonctionner un hospice sous ses yeux, on ne comprend plus qu'il n'y en ait pas un par commune.

Cette revue terminée, restent encore les pauvres proprement dits, auxquels un peu d'aumône suffit. Là il n'existe, à mon sens, que deux catégories, les faux pauvres et les vrais pauvres. Les faux pauvres sont odieusement coupables et l'on ne sera jamais trop sévère pour eux, car ils sont les pires ennemis des vrais pauvres. Si on était sûr que celui qui demande est sincère, pourrait-on refuser? C'est le doute sur la misère qui fait la raison ou le prétexte du refus. En outre du soupçon dont peut-être on ne s'affranchit pas assez, il y a aussi le grief sur les origines de la pauvreté. Celui-ci est un paresseux, celui-là est un ivrogne, cet autre est un ingrat. Hélas! oui, mais si c'est son tort, c'est aussi son malheur. Puisqu'il y a de mauvais riches, comment n'y aurait-il pas de mauvais pauvres? Puisque les torts et les vices du

riche ne lui font pas interdire la richesse, pourquoi les torts et les vices du pauvre lui enlèveraient-ils son seul patrimoine, un regard de la charité?

On disait à la princesse palatine Anne de Gonzague, pour vaincre un de ses scrupules : « Rassurez-vous, Madame, ce n'est qu'un péché véniel. — Je ne sais pas s'il est véniel, répondit-elle, mais je sais qu'il est péché, et cela doit suffire pour me faire horreur. » — Ne devrions-nous pas emprunter cette formule à la princesse palatine et dire en mainte occasion : « Je ne sais pas si c'est un mauvais pauvre, mais je sais que c'est un pauvre, et cela doit suffire pour me toucher de compassion? »

Assurément, si les pauvres étaient irréprochables, ils deviendraient presque des riches, mais la solidarité des défauts et des souffrances n'existe-t-elle pas partout et n'est-ce pas cette solidarité même qui doit éveiller notre pitié? Excepté les malheurs qui sont les coups directs de la Providence, combien y en a-t-il que nous n'ayons pas provoqués ou que nous ne nous soyons pas infligés de nos propres mains? Que nous manque-t-il donc pour être moins rigoureux ou plus indulgents envers les pauvres? Quelque chose de très rare et pourtant quelque chose de très facile : un retour sur nous-mêmes. Quant à l'ingratitude des pauvres, pourquoi s'en plaindre? Ne devons-nous pas plutôt la bénir? Des ingrats! Dieu a-t-il craint d'en faire? A-t-il pensé, en s'immolant pour nous, que l'humanité deviendrait invariablement adoratrice et reconnaissante? Et cependant il s'est donné à elle. Aussi, quelle volupté profonde ne goûte-t-on

pas lorsque le bonheur de faire le bien sans témoin, sans calcul, sans retour, est assez vif pour se suffire à lui-même! C'est alors seulement qu'on peut se flatter d'aimer Dieu comme il nous a aimés, et les hommes comme il exige que nous les aimions. Comment, d'ailleurs, se plaindre de l'ingratitude, en quelque occasion que nous ayons affaire à elle? Quand elle se refuse à un devoir sur la terre, elle complète et nous assure plus certainement une récompense dans le ciel. Si quelqu'un décline ou néglige son devoir envers nous, il nous constitue directement créancier de Dieu. C'est Dieu qui réglera lui-même plus tard le compte qui n'aura pas été réglé ici-bas. Quelque douceur que nous eussent donnée la bienveillance ou la justice d'autrui, pourrait-on se plaindre du change?

Après la charité organisée et l'aumône spontanée, il y a encore, ce me semble, un autre devoir de la vie rurale, c'est l'impulsion donnée aux travaux de l'agriculture ou aux travaux de l'industrie, selon le sort que Dieu nous destine et les lieux où il nous place. Pour mon compte, je ne devais pas hésiter, puisque j'avais affaire à un pays exclusivement agricole, et je me piquai promptement à ce jeu-là. L'attrait du succès se glisse partout, et si l'on jouait des coups de poing, l'amour-propre voudrait les gagner. Mon premier laurier, cueilli au concours agricole de Poissy, me causa une vive émotion. Je mis de côté, durant plusieurs heures, avant de l'ouvrir, la lettre qui pouvait me l'annoncer, voulant m'imposer par là une sensible mortification.

Une pointe de politique se mêlait aussi à ma satisfaction, car, sous l'Empire, nul ne devait réussir, hors lui et ses amis.

Au concours de l'une des années suivantes, M. Rouher, alors ministre de l'agriculture, me le fit comprendre avec naïveté. Nous avions eu de très bons rapports ensemble de 1848 à 1851, et il mit de la bonne grâce à me féliciter sur le prix d'honneur qui venait de m'être décerné.

« Vous l'avez bien gagné », me dit-il en riant.

— A quoi faites-vous allusion?

— Oh! mon Dieu, je veux bien vous le dire, car vous ne tarderiez pas à l'apprendre. Voici ce qui vient de se passer. Quand le jury sut que le bœuf triomphant vous appartenait, on pensa qu'il valait mieux couronner les mérites d'un autre éleveur. On fit venir un autre bœuf qui avait été remarqué, et on reconnut, à ce second examen, que c'était vraiment celui-là qui devait être proclamé; eh bien! le second bœuf était encore à vous! »

Avec le prix d'honneur, on adjuge une coupe, œuvre d'art, sortie des ateliers de Froment-Meurice. Je ne voulus pas me présenter seul pour la recevoir, et, prenant par le bras celui qui l'avait réellement gagnée, M. Lemanceau, je lui fis, non sans résistance de sa part, monter avec moi l'escalier d'honneur, au bruit des plus justes applaudissements. Ce fut une très belle journée pour moi, et mes amis le savaient bien. M. Berryer et M. de Montalembert voulurent m'accompagner à Poissy. Ils y passèrent toute la journée et la terminèrent par une visite à l'église, où

saint Louis fut baptisé. M. de Montalembert nous en fit admirer les moindres détails en archéologue et avec cette science éloquente qui abondait en lui, sans que jamais il songeât à en faire parade.

M. Berryer apporta la plus sérieuse attention à l'exposition des animaux et admira particulièrement une race de cochons anglais merveilleusement apte à l'engraissement. Il me demanda de lui envoyer, pour Augerville, un jeune ménage de la même race. Il y avait quelques précautions à prendre pour cette expédition du département de Maine-et-Loire au département du Loiret. Plusieurs lettres s'échangèrent, à ce sujet, entre M. Berryer et moi. Durant cette correspondance, je me disais que, si le second Empire ouvrait les lettres comme le premier aimait à le faire, le préfet de police se demanderait certainement quel chiffre politique était caché sous l'histoire de ces petits voyageurs anglais. C'eût été cependant se montrer bien ignorant des habitudes de M. Berryer. Toutes les occupations de la campagne le passionnaient : arbres, fleurs, potager, basse-cour, tout l'intéressait. Ni parlement ni barreau ne purent le séparer longtemps d'Augerville; il y revenait sans cesse, ne fût-ce que pour un jour, et, une fois là, ce n'était pas sa riche bibliothèque qui avait la plus grande part de son loisir.

Du reste, on serait injuste pour la campagne, si les gens qui ne savent pas ce que c'est s'imaginaient qu'on ne peut y goûter que des plaisirs champêtres. Tout peut s'y transporter concentré, et par conséquent perfectionné. La lecture y est moins distraite, la con-

versation plus intime, l'amitié plus à l'épreuve. A ce dernier point de vue, l'Anjou m'était encore spécialement cher. Il ne mène ni en Italie, ni en Suisse, ni aux eaux ; on n'y vient que pour ceux qu'on veut y trouver, et j'aimais à répéter : « Je ne puis douter de l'affection de ceux qui viennent jusqu'au Bourg-d'Iré. » MM. de Rességuier, de Bertou et le prince Augustin Galitzin donnèrent, à cet égard, le premier exemple ; MM. de Broglie, de Melun, de Corcelle, Sauzet, de Salvandy, de Carné, Lenormant, Auguste Nicolas, les suivirent. Le P. Lacordaire, et M. de Montalembert s'y donnèrent aussi rendez-vous. Ils étaient l'un et l'autre ponctuellement exacts. Leur combinaison d'heures était si bien calculée que, l'un partant de Sorèze et l'autre de Londres, ils arrivèrent, chacun de son côté, dans la gare de Tours pour y prendre le train d'Angers vers minuit. Ils s'embrassèrent avec joie, mais sans surprise, ayant parfaitement compté l'un sur l'autre, et arrivèrent ensemble au Bourg-d'Iré, vers dix heures du matin, frais et dispos. M. de Montalembert, qui était alors en train de restaurer le beau château et la belle terre de la Roche-en-Brénil, avait d'interminables conversations avec M. Lemanceau, sur les arbres de haute futaie, si nombreux en Anjou. Il était passionné pour la sylviculture, et cette étude fut le but spécial de son voyage en Hongrie. Les vastes bois de la Roche-en-Brénil en ont grandement profité.

L'inclination naturelle du P. Lacordaire était pour le jardinage ; ses stations dans le potager ou dans le verger étaient quotidiennes. J'avais pour jardinier un

homme qui ne connaissait son état que par sa vieille expérience, sans avoir jamais su ni lire ni écrire; très fin observateur, goguenard, si vif et si original dans ses expressions que ma femme disait de lui qu'il aurait dû être jardinier du duc de Saint-Simon. Le P. Lacordaire l'avait pris en gré. Ouvrant un jour la porte du jardin, M. de Montalembert et moi, nous nous trouvâmes en face d'un vrai tableau : le vieux jardinier appuyé sur le manche de sa pelle enfoncée en terre, les yeux fixés avec admiration sur un moine en robe blanche qui lui adressait un discours du ton le plus animé.

« Mon ami, disait le P. Lacordaire, ne suivez pas trop docilement les prescriptions de M. Dubreuil, tout illustre qu'il soit : il demande aux arbres fruitiers des fruits prématurés et trop abondants. Son système est ingénieux, mais exagéré. Il ne tient pas assez compte des lois éternelles de la nature. Moi aussi, je suis jardinier; je suis jardinier d'enfants. Quand les pères me confient leurs fils à Sorèze, croyez-vous que je cherche à tirer tout de suite de leur tête le plus de grec et le plus de latin possible? Je m'en garde bien, je les tuerais ou j'en ferais des idiots. J'y vais peu à peu, avec patience, avec méthode, selon leur âge et leurs forces. Si vous en agissez autrement, mon bon ami, vous commencerez par des arbres prodiges et vous finirez par des arbres imbéciles! »

Et c'est le P. Lacordaire qui avait raison. Sa parole avait commencé une conversion ; l'expérience l'acheva. La première plantation, dans toute la rigueur du système Dubreuil, dégénéra promptement

et maintenant nous n'appliquons plus que le Dubreuil modéré.

Combrée, paroisse limitrophe du Bourg-d'Iré, possède une école libre, l'un des beaux établissements de ce genre, en France. J'éprouvai une bien douce joie en y conduisant mes deux chers hôtes. Tous deux furent frappés du spectacle toujours émouvant, de l'étroite et cordiale entente des maîtres et des élèves. Tous deux adressèrent la parole aux uns et aux autres réunis, et, à vingt ans de distance, je me reporte avec délices à cette journée en m'applaudissant qu'une maison à laquelle je suis si attaché ait eu cette fortune probablement unique d'entendre, dans une même fête, le P. Lacordaire et M. de Montalembert. Le P. Lacordaire fit une véritable conférence sur l'éducation ; M. de Montalembert, une courte mais éloquente harangue sur la dignité morale et sur l'honneur. Il n'y avait pas de sténographe à Combrée, mais il y avait des esprits ouverts, des âmes reconnaissantes, et les souvenirs de ce jour-là demeurent dans les archives du collège.

Le Bourg-d'Iré ne posséda qu'une fois le P. Lacordaire. M. de Montalembert se plut à y revenir, et quelquefois nous y traitâmes, avec Albert de Broglie et Augustin Cochin, les affaires du *Correspondant*. A l'un de ces voyages, Augustin Cochin fut accompagné d'un ami que je ne connaissais pas, qui était venu d'Angleterre en France exprès pour le voir, et qu'il nous fit le grand plaisir d'amener avec lui au Bourg-d'Iré. C'était M. Monsell, aujourd'hui lord Emly, et alors, quoique Irlandais et catholique, sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre.

Comme tout Anglais, M. Monsell était, quand il voyageait, voyageur consciencieux. Après le déjeuner, on lui mettait à la main une petite carte, dessinée par M. Cochin, lui indiquant les courses qui pouvaient l'intéresser à quatre ou cinq lieues à la ronde. Il partait alors gravement à cheval et ne revenait que pour le dîner. Le soir, nos conversations embrassaient toute l'Europe et faisaient, avec M. de Montalembert, intervenir toutes les langues. Il était difficile qu'aucune lecture valût l'entretien de tels causeurs. Cependant le *Correspondant* arrive ; il contient un article du P. Lacordaire sur l'*Histoire de l'Église et de l'Empire romain, au* IV^e^ *siècle*, par Albert de Broglie. Le P. Lacordaire était très fidèle au précepte de ne louer les gens qu'après leur mort, et cet éloge d'un vivant fut le seul que nous ayons vu sortir de sa plume. Nous étions donc avides d'en entendre la lecture, et nous demandâmes à M. de Montalembert, qui lisait avec un naturel et une verve incomparables, de nous procurer le triple plaisir d'une si belle prose si bien lue, en présence de celui qu'elle touchait si directement. Nous voilà donc tous empressés et vraiment émus autour de notre lecteur ému lui-même. Au bout de quelques pages, M. Monsell incline la tête et s'endort ; une page plus loin, il ronfle. M. de Montalembert s'interrompt et s'écrie : « Monsell ! dormir passe encore ; mais ronfler, c'est trop fort ! » M. Monsell se réveille en sursaut, et avec un flegme plus britannique qu'irlandais, répond : « Eh ! mon cher, c'est l'heure du parlement ! » Le mot nous est resté avec le plus affectueux souvenir

pour M. Monsell, et lorsqu'un de nous s'endort à une lecture, on dit sans reproche : « C'est l'heure du parlement ! »

Je dois ajouter, à titre d'observation sur les gouvernements absolus, que les agents du pouvoir ne manquèrent pas de prendre ombrage de cette réunion purement amicale et assurément bien inoffensive. Le procureur impérial de Segré, M. Lebreton, écrivit au procureur général d'Angers un rapport dont j'eus connaissance. On y lisait : « Le drapeau de la fusion est déployé sur le château du Bourg-d'Iré. On a vu hier, dans le même banc, aux vêpres, M. de Montalembert, M. Berryer, M. de Broglie, M. Cochin et un grand agitateur irlandais. » M. Berryer venait quelquefois au Bourg-d'Iré; mais ce jour-là on l'y avait mis d'office, ou bien on avait pris pour lui le président de la Conférence de Saint Vincent de Paul de Segré, qui n'était pas sans quelques traits de ressemblance avec lui. Le grand agitateur irlandais, c'était le promeneur solitaire qui passait toute sa journée à cheval et dormait si bien au retour.

Une seule joie, en ce genre, pouvait me manquer; c'était de ne point montrer mes travaux à madame Swetchine. Sa déplorable santé, son séjour obligé aux eaux chaque année ne me permettaient guère d'espérer sa visite et m'interdisaient de la solliciter. Sa maternelle bonté surmonta tous les obstacles; elle nous accorda huit jours et nous montra, une fois de plus, à quel point le dédain des petites choses est étranger aux vraies et naturelles supériorités. Pas un détail ne lui échappait : tout suscitait en elle les

observations les plus gaies et les plus hautes ; elle allait au-devant des esprits les plus humbles, et son charme n'agissait pas moins sur eux que sur les intelligences les plus rapprochées d'elle. Aujourd'hui, je retrouve encore souvent un site, un arbre, une occupation de la ferme qui la font revivre pour moi, s'animant, interrogeant et résumant son impression dans un mot ingénieux et caractéristique. Je voulus la remercier du bonheur qu'elle nous avait apporté en lui faisant à elle-même un vif plaisir. Je la conduisis jusqu'au Mans par Solesmes, où dom Guéranger l'avait longtemps et vainement appelée. Le Père bénédictin, si préoccupé des moindres rigueurs de la règle, si absorbé dans l'étude liturgique et théologique, était comme le P. Lacordaire, le fils le plus tendre, en présence de madame Swetchine. Ses larmes coulaient, ses mains tremblaient en la recevant sur le seuil de l'abbaye qu'elle avait tant contribué à relever, et jamais la rencontre en Dieu de deux âmes chrétiennes, n'eut un caractère plus touchant.

CHAPITRE XXIII

LE CORRESPONDANT. — L'ACADÉMIE. — VISITE A AUGERVILLE.

1855-1857

On a vu avec quel empressement, il est permis de dire aujourd'hui avec quelle imprudence, l'*Univers* s'était livré et avait livré son école à l'apologie du coup d'État, puis à l'Empire. M. Veuillot ne se souvenait d'avoir été orléaniste et fusionniste que pour donner plus de précision et plus d'animosité à ses attaques contre ses anciens amis. Il paraissait remplir deux rôles principaux dont il s'acquittait avec autant de zèle que de talent : glorifier le régime victorieux ; injurier, diminuer et détruire tous ceux qui conservaient un regret ou une espérance en dehors du moment présent. Il n'y avait pas là seulement un grand oubli de soi-même et des autres, un grand dédain de l'honneur et de la dignité du caractère catholique; il y avait aussi un grand péril pour l'Église. Cette inféodation ardente et agressive blessait bien des consciences, et aliénait bien des sympathies. Les vétérans des luttes religieuses s'en plaignaient et s'en inquiétaient; mais ces plaintes et ces alarmes n'avaient point d'organe. L'*Union* et la *Gazette de France* se

préoccupaient surtout de l'intérêt politique. Les journaux libéraux étaient trop irrités par l'attitude de l'*Univers* pour nous continuer le concours qu'ils nous avaient prêté de 1848 à 1851.

Nous ne pouvions songer à solliciter du gouvernement impérial l'autorisation préalable, indispensable alors, pour créer un journal nouveau, et personne de nous n'était en état d'obtenir cette faveur. M. de Montalembert ne demandait qu'à racheter avec éclat son adhésion de quelques jours; le prince de Broglie, fils du duc de Broglie et petit-fils de madame de Staël, était héréditairement dévoué à la monarchie constitutionnelle; n'étant pas moi-même mieux en cour que mes deux amis, nous étions, tous les trois, l'objet des mêmes méfiances. Nous nous mîmes donc à chercher, dans la presse, un journal ou une revue qui pût nous donner l'hospitalité, et nous fûmes naturellement conduits vers le *Correspondant*, recueil périodique fondé sous la Restauration. Tantôt plus brillant, tantôt plus pâle, mais toujours dévoué à l'alliance de la religion et de la liberté, il s'était maintenu, sous l'Empire, dans les limites d'une sévère orthodoxie, et il existait encore, grâce à la persévérance désintéressée et à la pure renommée du savant Charles Lenormant, ami de nos personnes, comme de nos idées. Le traité fut donc facilement conclu.

A la suite d'une encyclique de Pie IX sur l'enseignement ecclésiastique, M. Lenormant rappela gracieusement ses anciennes et amicales relations avec M. Veuillot lui-même; mais il marqua cependant, avec clarté, quels sentiments séparaient, dans

leur direction générale, le *Correspondant* et l'*Univers*.

« Nous étions en train de nous réconcilier avec l'esprit du siècle, disait-il, et on le récompense du penchant qu'il commençait à montrer pour nos idées en lui rompant en visière... Nous préconisions l'harmonie de la raison humaine avec les vérités de la foi, et l'on renouvelle contre la raison des erreurs funestes... On autorise à dire que les catholiques n'ont parlé de liberté, de raison et de science que pour se gagner des partisans, et qu'aujourd'hui, se croyant les plus forts, ils en reviennent au véritable esprit de la religion, qui consiste à condamner la liberté, à nier la raison, à mutiler la science, langage qui, pour être injuste, n'en rencontre pas moins désormais une créance extraordinaire[1]. »

Développant cet ordre d'idées, M. Lenormant terminait par ces avertissements prophétiques :

« Des armes excellentes étaient entre nos mains ; nous les rejetons et l'on s'en empare contre nous : qui pourrait s'étonner des conséquences d'un tel changement ? Nous ne tarderons pas à apprendre, par notre propre expérience, qu'il ne faut pas, même quand on a raison aussi pleinement que dans la défense de la religion, mettre contre soi les sentiments généreux du cœur et les forces vives de l'esprit humain[2]. »

Le prince de Broglie, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1856, précisa la pensée et le but de notre entreprise. Rien n'est plus instructif, rien aussi n'est

1. *Correspondant* du 25 avril 1853.
2. *Id.*

plus affligeant que de relire ces pages à vingt-cinq ans de distance :

« Sans la moindre hésitation, la polémique religieuse actuelle, disait le prince de Broglie, accepte dans toute son étendue, poursuit dans toutes ses applications, l'hostilité de la société moderne et de l'Église. Pour elle, toute la société moderne est venue au monde excommuniée ; son origine rationnelle est une tache qu'aucun baptême ne peut laver. Tout est mauvais, antichrétien, anticatholique, dans les principes de la société moderne ; la révolution française et la religion catholique sont les deux pôles opposés du monde, et l'anathème prononcé en bloc et en masse est chaque jour poursuivi en détail... Il n'y a de grâce faite, je ne sais pourquoi, qu'à des institutions politiques de création récente, qui portent pourtant la date de 1789 inscrite sur leur fronton principal. »

On ne pouvait, à cette date, désigner l'Empire en termes plus transparents ; et, en effet, ce n'était pas là une des moins étranges anomalies des polémiques de l'*Univers*. 89 était excommunié tous les matins quand il servait de point de départ à une monarchie parlementaire, à une charte constitutionnelle ; mais il était amnistié quand il servait d'égide à l'Empire et appelait les cardinaux dans un Sénat, en vertu d'une Constitution qui avait 89 pour enseigne.

Le prince de Broglie ne s'en tenait pas à la critique et à l'épigramme. Il recherchait quelle était la véritable situation de l'Église, en face du dix-neuvième siècle, et il la résumait ainsi :

« L'Église doit être pour la société moderne ce qu'est la foi pour la raison, non l'ennemi qui la combat, mais l'autorité qui la règle; les principes constitutifs de la société moderne doivent trouver dans les vérités de la religion, non la contradiction qui les condamne, mais le complément qui les achève et le frein qui les contient... Il ne s'agit point de choisir entre les principes de 89 et les dogmes de la religion catholique; il s'agit de purifier les principes par les dogmes et de les faire marcher de concert. Il n'y a point de duel à soutenir; il y a une paix à conclure. Cela doit mieux plaire et moins coûter à des chrétiens. »

Un si grave débat ne pouvait laisser l'épiscopat indifférent, et il faut citer Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et Mgr Guibert, alors évêque de Viviers, puis archevêque de Tours, et aujourd'hui cardinal-archevêque de Paris, au premier rang des prélats qui rappelèrent le plus éloquemment à leur clergé le danger de s'identifier avec le despotisme, et le devoir de conserver une respectueuse indépendance vis-à-vis de toute politique.

M. de Montalembert qui, dès le mois de septembre 1852, avait suppléé au silence, alors imposé à la tribune, en lançant une vigoureuse protestation intitulée : *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, publiait en novembre 1855, un écrit non moins remarquable sous ce titre : *De l'avenir politique de l'Angleterre* avec cette épigraphe : « *Salvâ libertate potens.* (Lucanus.) » En même temps il me pressait d'intervenir à mon tour, comme M. de Broglie et M. Cochin. Je ne demandai pas mieux,

car personne n'était plus convaincu que moi du péril si gratuit et si peu honorable qu'on nous faisait courir.

Un *avertissement* avait frappé l'un des articles du prince de Broglie; un autre avait atteint M. Cochin, qui donna sa démission de maire du dixième arrondissement de Paris, quand l'Empire démasqua son hostilité contre le Saint-Siège. Tout cela me piquait d'honneur. J'avais une égale envie de prendre ma part des rigueurs du Gouvernement et des ingratitudes de l'*Univers*. Je préparai donc un travail que j'intitulai : *Le parti catholique. — Ce qu'il a été. — Ce qu'il est devenu.* Mais au moment où je me préparais à le publier, survint dans ma vie un incident auquel je ne puis refuser ici sa place.

L'ambition de me présenter à l'Académie ne s'était jamais offerte spontanément à ma pensée; mais lorsque le duc de Noailles, M. de Montalembert, l'évêque d'Orléans et M. Berryer me tendirent la main, je dois avouer que je ne résistai pas à cette tentation. L'abbé de Rohan, ami de Lamartine et de Montalembert, mort cardinal-archevêque de Besançon, disait dans l'intimité : « L'épiscopat m'effrayerait; mais je ne me crois pas interdit de souhaiter le cardinalat, qui n'implique pas nécessairement charge d'âmes. »

Toutes proportions gardées, j'éprouvais un sentiment analogue. Malgré mon goût pour les luttes parlementaires, j'avais toujours été effrayé des responsabilités qui s'y attachent ; mais je ne me défendais point du prestige que garde l'Académie, sorte de cardinalat littéraire, et la seule institution en France,

qui, depuis plus de deux siècles, mette son honneur dans sa fidélité à ses traditions. Au point de vue des personnes, l'Académie me présentait aussi un vif attrait; j'allais y retrouver mes compagnons et mes maîtres; je pourrais, à mon tour, contribuer au succès d'amis qui m'étaient chers : le P. Lacordaire et le P. Gratry entre autres.

Enfin, il n'est pas jusqu'à ma santé, qui, devenue incompatible avec les tumultes de la politique, n'avait aucune objection contre les paisibles séances du palais Mazarin. Quelle consolation, dans la retraite à laquelle j'étais condamné, de retrouver là, quelquefois encore, les trois incomparables causeurs de mon temps : MM. Thiers, Cousin, et de Montalembert! M. Thiers, toujours fin, ingénieux, naturel; M. Cousin, plus pompeusement éloquent, plus grandiose dans la pensée et dans l'expression ; M. de Montalembert, d'une verve égale, mais plus variée par une plus parfaite connaissance des langues et des littératures de l'Europe; les deux premiers, difficiles à interrompre, mais tous trois maîtres dans l'art de laisser leurs interlocuteurs charmés de les avoir entendus et assez satisfaits d'eux-mêmes. J'allais jouir du grand goût littéraire de M. Villemain, des derniers éclairs de la haute éloquence de M. Guizot qui, politiquement désœuvré, se montrait d'autant plus assidu à l'Académie, prenait part à ses moindres débats et aimait à y exercer l'esprit de domination dont il ne pouvait se départir.

M. Guizot adopta chaleureusement ma candidature. Un de ses amis lui disait :

« Lisez l'*Histoire de saint Pie V*, et vous verrez si un protestant peut voter pour M. de Falloux.

— Comme je suis résolu à voter pour lui, je ne lirai point ses livres », répondit M. Guizot, et il tint cette double parole.

Son appui déclaré aurait suffi pour m'aliéner M. Thiers, qui, en outre, sentit revivre en lui les dissentiments qui nous avaient séparés en 1851, dans la discussion de la révision de la Constitution. Je fus cependant élu, le 10 avril 1856, en remplacement du comte Molé ; mais, jusqu'au matin même, on crut que M. de Rémusat me refuserait son vote, et il ne l'accorda qu'au dernier moment et de très mauvaise grâce. M. Thiers ne parut pas à la séance ; toutefois, il ne me déclarait pas la guerre, et son ami M. Mignet fut l'un des patrons les plus bienveillants de ma candidature.

J'aurais compté M. Molé parmi les autorités morales et les esprits supérieurs dont j'étais heureux de me rapprocher ; malheureusement ce fut sa mort même qui m'ouvrit les portes de l'Académie. Je trouvai du moins une consolation à prononcer son éloge, et je payai le tribut que je devais à ses rares qualités et à sa rare bonté pour moi, en m'efforçant de le peindre sous son vrai jour. Je lui consacrai exclusivement mon discours de réception sans me livrer à aucune diversion malicieuse, comme j'aurais pu m'y croire autorisé par d'illustres exemples. J'avais voué ma péroraison à la persévérance dans la foi monarchique dont M. Molé était allé, dans ses dernières années, offrir l'hommage à M. le comte de Chambord, alors aux bains de Carlsbad.

On se censure quelquefois avec une timidité outrée, quand on est chargé de se censurer soi-même : ce fut le cas de l'Académie. Elle consentait à marquer son opposition, sous l'Empire, mais elle ne consentait point à rendre cette opposition trop directe ou téméraire ; et ma péroraison fut abrégée par la Commission dans la séance officieuse qui précède toute séance publique. Je n'ai point gardé cette page intacte, mais j'ai gardé un autre souvenir que je ne consigne ici que parce qu'il se rattache, dans ma pensée, à mon affection pour des êtres qui ne sont plus.

Quoiqu'un banc soit réservé à la famille du récipiendaire, ma femme et ma fille, sur le conseil de M. Pingard, type accompli de l'huissier académique, se rendirent avant moi au palais Mazarin, et dans le trouble de cette journée, elles oublièrent de me renvoyer la voiture qui devait m'amener un peu plus tard. Quand l'heure m'avertit de cet oubli, je fis avancer un fiacre et j'arrivai à l'Institut, craignant un retard bien contraire à l'excès d'exactitude qu'on me reproche habituellement. Sous l'impression de cette contrariété, je monte précipitamment l'escalier; mais arrivé à la dernière marche, je m'aperçois que j'ai laissé mon discours dans le fiacre. Je redescends alors plus vite que je ne suis monté, cherchant ma voiture du regard. Elle n'était plus là !... et me voilà sur le quai, en costume d'académicien, habit brodé, palmes vertes, chapeau à deux cornes, épée au côté, courant à travers la foule à la poursuite de mon fiacre que je rattrape enfin à grand'peine. Mon discours était tranquillement sur la banquette, sans se douter

de l'angoisse qu'il m'avait causée. Je le ressaisis et tout haletant je rejoignis mes confrères, au moment même de la solennelle entrée en séance. J'eus si bien le sentiment du chagrin que ma femme et ma fille auraient éprouvé de leur oubli, que je leur en gardai le secret. Je leur en parlai seulement quelques années après, alors que toute sensibilité sur ce chapitre était sûrement émoussée.

Du moment où j'avais posé ma candidature à l'Académie, j'avais ajourné ma publication contre l'*Univers*, au grand déplaisir de MM. Cousin et Mignet.

« Vous lèveriez plusieurs obstacles, me disaient-ils, et vous augmenteriez certainement le nombre de vos suffrages, si vous augmentiez vos titres de celui-là avant le scrutin. »

J'éprouvais certainement le besoin d'augmenter mes titres et le nombre de mes suffrages; mais je ne voulais point le faire à ce prix, et je tins bon.

« Je ne veux pas, répondis-je, donner l'apparence d'une brigue à l'expression d'une conviction profonde. Je déshonorerais à mes propres yeux ma campagne contre l'*Univers*, si je lui laissais prendre un caractère étranger à la lutte religieuse elle-même; j'aime mieux compromettre mon élection que ma sincérité, même en apparence. »

Aujourd'hui, je ne reviens pas sur cette résistance sans une certaine satisfaction. Il faut en ce monde apprécier les sacrifices, non pour ce qu'ils valent, mais pour ce qu'ils coûtent, et le sacrifice de l'Académie m'eût coûté beaucoup. Le succès m'ayant

récompensé, j'en ai du moins joui sans remords.

J'avais conquis mon fauteuil, mais je ne m'y étais pas encore assis, lorsque M. Berryer vint, tout joyeux, m'annoncer que l'évêque d'Orléans, en tournée pastorale, prendrait à Augerville un repos de quelques jours. M. Berryer voulait entourer son cher évêque, comme il l'appelait, de quelques-uns de ses confrères.

M. Dupanloup, que l'Académie avait élu à une grande majorité, y était l'objet de la sympathie la plus respectueuse, et c'était justice, car il était académicien de la tête aux pieds. Le diocèse d'Orléans l'avait accueilli avec des démonstrations inusitées. Il y répondit par ce zèle prodigue de lui-même qu'il a conservé jusqu'à son dernier jour. Ses soins ardents se portèrent avec prédilection sur le petit séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin, pour y entretenir et y développer, chez les élèves et chez les maîtres, le goût des études classiques, qui avait fait de lui, dès sa jeunesse, un helléniste et un latiniste des plus distingués.

Le séminaire de Saint-Sulpice possède près d'Issy, une maison de campagne, ancienne résidence de Marguerite de Valois, où était conservé un billard que l'on prétendait contemporain de Henri IV. Du temps de l'abbé Dupanloup, ce billard n'était plus qu'un invalide ayant d'incontestables droits à la retraite, droits que le jeune Dupanloup fit spirituellement valoir dans une requête en vers latins, adressée à l'évêque d'Hermopolis, alors ministre des cultes. La requête fut très gracieusement accueillie et, peu après, Mgr Frayssinous, lui aussi grand ama-

teur de billard et de littérature latine, vint inaugurer un billard neuf à Issy, en admettant à sa partie le jeune poète et l'élite du séminaire.

L'abbé Dupanloup, devenu évêque d'Orléans, ne voulut point que les élèves de la Chapelle s'en tinssent à la poésie latine, et, vaillamment secondé par d'éminents collaborateurs, il obtint un résultat digne de nos anciennes universités. Les chefs-d'œuvre d'Euripide et de Sophocle furent représentés dans la grande salle de l'évêché avec un tel succès qu'il retentit au loin. De toutes parts, même à l'Académie française et à l'Institut, on sollicita des invitations. *Électre*, *OEdipe*, *Philoctète*, *les Perses*, furent joués une ou plusieurs fois devant un public d'année en année plus charmé. La délicate sévérité de M. Villemain, qui, lui-même, au collège, avait rempli le rôle d'Ulysse dans *Philoctète*, la raillerie goguenarde de M. Saint-Marc-Girardin, la froideur impartiale de M. Patin se trouvèrent d'accord avec le facile enthousiasme de M. Cousin, et la plume si compétente de M. Charles Lenormant ne dédaigna pas de rendre compte, dans la *Revue littéraire*, d'une de ces brillantes solennités.

L'Académie était si pressée d'élire l'évêque d'Orléans qu'elle ne voulut point attendre une analogie. Elle lui attribua le fauteuil de M. Tissot, latiniste distingué, mais ardent révolutionnaire, voltairien endurci et d'ailleurs peu considéré. On ne pouvait donner un plus grand témoignage au tact et aux ressources d'esprit d'un orateur que de confier à un évêque l'éloge d'un tel prédécesseur. A ce point de vue, le

discours du récipiendaire fut un chef-d'œuvre fidèle, d'un bout à l'autre, à ces belles paroles qui soulevèrent un tonnerre d'applaudissements :

« En lisant les ouvrages de mon prédécesseur, je n'y ai point cherché nos dissentiments. C'était au moins inutile. Non, j'ai cherché dans M. Tissot ce qui aurait pu être notre rapprochement possible, s'il m'avait été donné de le rencontrer dans ce monde. J'ai fait avec lui ce que je fais avec tout homme, avec toute âme qu'il plaît à Dieu de placer sur ma route ; ce que je cherche d'abord, ce n'est pas ce qui sépare, c'est ce qui rapproche, ce n'est pas la querelle, c'est l'accord, ce sont les points de départ communs ; puis, j'aime alors à marcher de concert à la conquête d'un accord plus parfait dans la vérité. »

Tout l'ensemble du discours respirait cet ardent amour de la belle et haute littérature classique qui prenait place, dans le cœur de l'évêque d'Orléans, immédiatement après les devoirs de sa vocation : « Ce n'est point, disait-il, par une vaine figure de langage qu'on dit le *sanctuaire* des lettres. Dans leur expression la plus vulgaire et la plus simple, elles renferment encore la puissante harmonie des mots, des idées et des choses, c'est-à-dire la paix du monde. « Les « troubles sont mauvais grammairiens », disait autrefois Montaigne. »

Une bonne fortune de cette séance fut la désignation faite par le règlement, de M. de Salvandy pour parler au nom de l'Académie. Il eut, presque coup sur coup, à recevoir l'évêque d'Orléans, M. Berryer, M. de Sacy, et pour se montrer à la même hauteur, dans l'appré-

ciation de trois hommes si divers, il fallait une rare souplesse de talent. Cette tâche ne dépassa point ses forces. Dans toute sa carrière oratoire, jamais peut-être le don d'un langage toujours élevé, parce qu'il était l'expression d'un cœur vraiment noble, ne brilla mieux que dans cette triple mission.

« Oui, dit-il à l'évêque d'Orléans, le 9 novembre 1854, en empruntant quelque chose du langage même de l'évêque, les grandes littératures sont la noblesse intellectuelle de l'humanité. Vous faites remonter leur généalogie à Dieu même. C'est, en effet, quand l'homme sent et pense, qu'on voit clairement que Dieu le fit à son image. Vous n'aviez garde de l'oublier, Monsieur, et comme les grandes choses s'enchaînent, vous avez trouvé pour le dire un langage au niveau de vos pensées. On sentait en vous écoutant d'où descendait votre parole et où elle remontait. »

Poussant plus loin sa profession de foi, M. de Salvandy poursuivait :

« Il faut le dire aux préjugés qui ont été si funestes et qui luttent encore, quelque chose manque dans une société civilisée, partout où la religion est absente. L'homme est incomplet et mutilé quand ce sentiment, ce principe, cette clarté, sont étouffés ou sommeillent en lui. L'esprit humain, loin de s'élever plus haut, on l'a trop vu, se corrompt et s'abaisse quand il abjure cette salutaire assistance. La patrie n'a ni toutes ses forces, ni toutes ses lumières, ni toutes ses grandeurs, quand il lui arrive, par peur ou par passion, de ne pas se faire honneur de cette

grande hiérarchie que l'histoire appelle l'Église de France, et qui a été une part si considérable de sa puissance et de son génie. Ceux qui appuient de l'intérêt des libertés humaines ces aveugles répudiations n'ont qu'à regarder autour d'eux. Les grands exemples du monde, par tout ce qui a péri, par tout ce qui a vécu, attestent qu'il faut les fortes institutions religieuses aux fortes institutions civiles quand on les veut durables. »

Rendant hommage à la fermeté et à la persévérance de l'évêque, M. de Salvandy lui disait :

« Ministre des espérances éternelles, vous ne connaissez pas le découragement des âmes disproportionnées à leur tâche, les impatiences des caractères médiocres et des esprits courts. »

Traçant ainsi le portrait en pied de Mgr Dupanloup, M. de Salvandy ne pouvait oublier un de ses traits les plus caractéristiques, la vocation de l'enseignement.

« C'est, dit-il, un second apostolat qui a tenu tant de place dans votre vie qu'il aurait suffi à la remplir tout entière. Vous avez été pendant plus de vingt-cinq années un corps enseignant à vous seul. »

Enfin, saluant le courage de l'évêque, ce qu'il appelait « sa nature intrépide, ses indignations saintes, ses défis héroïques contre les passions de la nouvelle barbarie », il lui empruntait cette page magnifique :

« Nous avons vu tout à coup, après la tempête sociale, éclore et surgir parmi nous une génération singulière d'hommes nouveaux qui couvre aujour-

d'hui le sol. Il n'y a rien de sacré pour eux. Tout ce qui est souvenir, grandeur du passé, monuments, lois, coutumes des ancêtres, noble antiquité, tout cela leur est odieux et blesse leur vue: Hommes du moment, nés d'un orage, tout ce qui est de la veille leur déplaît. Un prophète les a dépeints : *génération ingrate qui maudit son père et ne bénit pas sa mère!* Ils méprisent toute puissance, ils blasphèment toute majesté. Le prince des Apôtres nous a dit une parole d'une vérité profonde : « La liberté n'est pour eux qu'un voile de leur malice. » Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on leur résiste mal. Le vent des révolutions se lève, c'est comme au désert : tout est faible, tout est seul, tout est sable, tout est poussière. »

Un an après, le 22 février 1855, M. de Salvandy recevait M. Berryer, et son éloquence ne fut pas moins bien inspirée.

« Votre père, disait M. de Salvandy, à M. Berryer — dont nous avons tous connu le culte filial — votre père fut retenu par son esprit d'indépendance loin des emplois publics dans le libre exercice d'une profession qui ne fait pas de victimes et qui les défend. Il s'y rendit considérable par quatre-vingts ans de talents et de vertus. Un seul bien et une seule gloire auraient pu manquer à sa vie : la Providence les lui donna. Il vécut assez pour se voir surpassé par son fils.

« Je ferai comme mon père ! » dîtes-vous dès votre jeunesse. Vous avez tenu parole, Monsieur. Depuis lors, quarante ans se sont écoulés ; bien des gouverne-

ments ont passé sur la France. Vous avez été mêlé toujours aux affaires publiques, et quand, au milieu de cette solennité, votre pays vous contemple, seul peut-être dans cette enceinte, vous ne portez d'autre distinction, d'autre marque de vos travaux, que la palme académique qui vous vient de nous et le rayon qui vous vient de Dieu. »

Ces souvenirs académiques font comprendre que M. de Salvandy fut le premier invité à la fête d'Augerville; M. de Montalembert le fut ensuite, et, rencontrant M. Thiers, il lui parla de cette réunion.

« Pourquoi Berryer ne m'invite-t-il pas? répondit M. Thiers. Je serais aussi heureux que vous de voir l'évêque d'Orléans dans l'intimité. Je ne serais pas fâché non plus de retrouver Berryer à la campagne. On dit qu'il est curieux à voir dans son cher Augerville. »

M. Berryer averti courut chez M. Thiers et le pressa de se joindre à nous, ainsi que M. Mignet et M. Vitet. M. Berryer, qui était, dans les petits détails de la vie, le plus ponctuel des hommes, nous donna, sur les chemins de fer et sur les loueurs de voiture, les indications les plus précises et nous arrivâmes tous ensemble à Augerville par une belle journée du mois de mai.

Au dîner, M. de Salvandy se trouvait en face de M. Thiers; ils n'avaient jamais siégé sur les mêmes bancs dans l'ancienne chambre des députés, et il y avait peu de sympathie entre eux. Par allusion aux fonctions de recteur que M. de Salvandy avait exercées comme ministre de l'instruction publique,

M. Thiers l'appelait souvent, d'un air narquois, *mon cher magnifique;* et M. de Salvandy, feignant de ne pas prendre ce titre pour une épigramme, répondait d'un air indifférent par quelque éloge de M. Guizot. Cette fois, ce fut mon nom qui servit de flèche. Profitant d'un moment de silence et élevant la voix, M. de Salvandy interpella ainsi M. Thiers :

« Avez-vous lu le dernier numéro du *Correspondant ?*

— Pas encore, mais je l'ai apporté ici.

— Lisez-le! vous verrez comment on dresse un piédestal à qui vous refuse un fauteuil. »

La malice et le mot étaient évidemment préparés, et M. Thiers comprit aisément que M. de Salvandy n'attendait qu'une riposte pour continuer l'attaque; aussi s'empressa-t-il de répondre :

« Je le lirai ! je le lirai ! »

Et il se tourna du côté de l'évêque d'Orléans, qui vint volontiers à son aide. Sauf ce petit commencement d'escarmouche, immédiatement apaisé, tout se passa dans la plus cordiale entente. Le lendemain, on donna un premier coup d'œil aux beautés agrestes d'Augerville; mais, excepté moi, aucun des hôtes de M. Berryer ne partageait son goût pour la campagne, et l'on préféra employer l'après-midi à visiter le château de Malesherbes. Son propriétaire, le comte de Chateaubriand, avait été élevé à Juilly comme M. Berryer, et il était resté, comme M. de Grandville, son ami fidèle de tous les temps. Neveu du vicomte de Chateaubriand, héritier de Malesherbes, il se maintenait, par la vertu, à la hauteur de ces

deux grands noms. Cette belle résidence était triste et dépouillée comme l'avait faite la Terreur ; paysage et habitation, tout s'accordait dans une mélancolique harmonie. M. de Chateaubriand vivait beaucoup dans ce château sans songer à le restaurer. Sa fortune lui aurait permis le luxe ; son inépuisable charité le lui interdisait. Peut-être aussi pensait-il que des murailles auxquelles sont suspendus de tels portraits de famille n'ont pas besoin d'autres splendeurs.

Flanqué de vieilles tours, entouré de larges fossés, Augerville, auquel se rattache le souvenir du prévôt des marchands Lhuillier, qui remit les clefs de Paris à Henri IV, contenait aussi d'intéressants souvenirs personnels à M. Berryer. En regard du *chef-d'œuvre* donné par les charpentiers à l'avocat qui avait gagné leur cause, on voyait un portrait de Charles X, peint par Gérard, très beau quoique inachevé et donné à M. Berryer par le Roi. M. Thiers le contempla avec attention, puis se mit à dire :

« Voici une figure qui respire la loyauté et la bonté. Voyons, Berryer, expliquez-nous quelle fut la pensée vraie du Roi au moment de signer les Ordonnances. Voulait-il sciemment sortir de la Charte, ou croyait-il sincèrement à la plénitude de son droit, en vertu de l'article XIV?

— Je vous répondrai en toute franchise, si vous voulez me dire ce que pensait M. le duc d'Orléans et ce que vous pensiez vous-même en faisant la révolution de Juillet.

— Qu'à cela ne tienne! répondit M. Thiers, qui se faisait rarement prier pour raconter, et, s'adossant à

la cheminée, les mains derrière le dos, un peu à la Bonaparte, il traça des trois journées, avec la plus parfaite bonhomie, avec les couleurs et la vie de la vérité, un tableau que je crois résumer fidèlement ainsi :

« Je vous avouerai tout d'abord qu'en faisant la révolution de Juillet, ni M. le duc d'Orléans, ni Laffitte, ni aucun de nous ne savait clairement jusqu'où il serait conduit. M. le duc d'Orléans courtisait volontiers la popularité, mais il y cherchait surtout un paratonnerre contre les fautes du Roi et une sauvegarde pour sa fortune, à laquelle il tenait en père de famille plutôt qu'en avare; car, pour avare, il ne l'était pas réellement, comme on l'en a si souvent accusé; il n'avait point de grandeur dans le goût, j'en conviens, mais il aimait la dépense à sa façon, et de temps en temps même il avait son genre de prodigalité.

« Il n'avait que deux pensées arrêtées : ne pas renverser le Roi, ne pas le suivre dans un nouvel exil. Son unique but était de se faire une place à part, sans dévouement absolu et sans complot prémédité. Quand, après les trois journées, on voulut lui mettre la couronne sur la tête, il fallut l'arracher de sa retraite, comme si l'on avait voulu le conduire au carcan (ce furent les propres termes de M. Thiers), et lui démontrer qu'il n'avait plus le choix qu'entre le trône ou la proscription.

« M. Laffitte était un brave homme ingénu, un bourgeois vaniteux qui avait horreur des troubles de la rue, mais qui voulait jouer un rôle. Il l'aurait aussi

bien accepté de Charles X que de Louis-Philippe, si on le lui eût offert à temps.

« Casimir Périer rugissait comme un lion dès qu'on parlait de toucher à la dynastie, et Guizot était trop disciple de Royer-Collard pour marcher franchement avec nous. La Fayette seul en voulait réellement aux Bourbons, mais il n'avait pas de goût pour le duc d'Orléans, et il fallut le convertir à notre combinaison pour qu'il y convertît les autres.

« Pour moi, j'étais vraiment le fils de la Révolution et je n'aimais que ma mère; mais, précisément pour cela, je n'avais pas envie de la compromettre légèrement. Je croyais la Restauration plus forte qu'elle n'était ou qu'elle ne voulut l'être. On n'élevait aucun doute sur la fidélité de l'armée, et je ne pouvais imaginer qu'on n'en ferait aucun usage.

« Nous nous enhardîmes, d'heure en heure, à mesure que la défense faiblissait, mais attendant toujours quelque retour offensif et, pour la plupart, nous y résignant. Soyez parfaitement assurés que le duc de Mortemart a très réellement tenu, durant quelques heures, les destinées de la France entre ses mains. S'il avait été plus rapide, plus résolu ou plus habile, il eût fait accepter les abdications ; plusieurs chefs de l'opposition les désiraient en secret; tout le monde les eût subies avec plus ou moins de murmures.

« A Rambouillet, il était encore temps de sauver la Monarchie, si le monarque lui-même l'eût tenté. En voyant partir les hordes confuses, lancées à la poursuite du Roi, nous étions convaincus qu'elles seraient ramenées vers Paris, l'épée dans les reins. Les me-

neurs de cette expédition songèrent à préserver Paris de plus graves désordres, plutôt qu'à vaincre les régiments et la puissante artillerie commandée par l'intrépide général Vincent et n'attendant, officiers et soldats, qu'un signe du Roi.

« Nous avons fait la révolution de Juillet, parce qu'on nous l'a laissé faire. Si on nous eût rendu la Charte, avec la régence de M. le duc d'Orléans qui nous garantissait l'avenir, nous aurions tenu pour un succès décisif cette combinaison en dehors de laquelle ne serait resté qu'un groupe fort restreint de mécontents ou d'ennemis. Ceux qui ont dit qu'ils avaient joué la comédie, durant les quinze années de la Restauration, se sont vantés ou plutôt se sont calomniés eux-mêmes. »

Après cette conclusion très nette et très vive, comme tout le récit, M. Berryer tint parole à son tour et s'exécuta d'aussi bonne grâce que M. Thiers.

« Je n'ai pas connu, dit-il, de cœur plus aimable et plus loyal que celui du roi Charles X. Il avait les défauts de sa génération et de son éducation, mais il en avait aussi les qualités. Il aimait la France et croyait sincèrement la sauver, en préservant avant tout les droits et les prérogatives de la couronne. A coup sûr, ce point de départ était juste ; la suite l'a bien démontré. Mais les malaises inséparables d'une époque de transition l'effrayèrent outre mesure ; cet effroi était entretenu par des amis moins sincères que lui-même. Si la Gauche eût mieux accueilli le ministère Martignac, le Roi n'eût pas, de son propre mouvement, abandonné cette voie.

Il avait une vieille affection pour plusieurs membres de ce cabinet, notamment pour MM. de la Ferronnays et Hyde de Neuville, et il ne s'était point trouvé en contact avec M. de Martignac sans subir son charme.

« Le prince de Polignac, son ami de jeunesse, ne lui paraissait point un grand politique, et, de ce côté, il le tenait plutôt en méfiance. Ce qui le rapprocha tout d'un coup de ce funeste ami, c'est que M. de Polignac et ses auxiliaires aux Tuileries avaient toujours prédit au Roi que ses concessions seraient inutiles, qu'elles ne désarmeraient point l'opposition et que, tôt ou tard, on serait contraint d'appeler un ministère exclusivement royaliste pour livrer et gagner la dernière bataille de la Royauté contre la Révolution.

« Au retour du voyage d'Alsace, le Roi était exultant et prodiguait à son ministère les témoignages de satisfaction. Mais quand la Gauche commit, grâce à la connivence de l'Extrême-Droite, l'impardonnable faute de mettre M. de Martignac en échec, le Roi se ressouvint des prophéties de M. de Polignac, crut rendre une justice tardive au coup d'œil politique d'un ami jusque-là méconnu, et se livra dès lors sans réserve, non, comme on l'a trop cru, à son affection personnelle, mais à quelque chose qui pouvait ressembler à une amende honorable. Encore, fallut-il un an pour l'amener à grand'peine et à contre-cœur à la signature des Ordonnances. En ce moment même, si quelques-uns des membres du ministère Polignac avaient été aussi courageux qu'ils étaient sensés, s'ils n'avaient point obéi à la désastreuse doctrine de la

fidélité passive et muette, s'ils avaient offert leur démission au Roi, au lieu de lui offrir tacitement leur tête, la Monarchie pouvait encore être sauvée.

« Quant au prince de Polignac, je ne vous en parlerai qu'avec regret et respect, reprit M. Berryer, après un peu d'hésitation. C'est lui qui m'a ouvert la carrière politique. Il avait un grand culte de sa maison et, dès l'enfance, une haute opinion de sa destinée.

« Les Polignac sont originaires d'Auvergne, où des proverbes populaires attestent leur grandeur. Au sommet d'une petite montagne, près du Puy, on voit les imposantes ruines d'un château féodal bâti, d'après la tradition, sur les restes d'un temple d'Apollon, et l'on citait autrefois, dans la contrée, cette vieille légende : « Si le roi venait à manquer, qui est-ce qui serait roi? M. de Polignac. — Si Dieu venait à manquer, qui est-ce qui serait Dieu? M. de Polignac, s'il le voulait bien. »

« Cette présomption native, ajouta M. Berryer, n'était pas le seul danger de l'esprit du prince de Polignac. Je dois vous l'avouer : il était visionnaire, dans la véritable acception du mot. Il se croyait en communication surnaturelle avec le Ciel. »

Cet étrange détail que nous avons lu depuis dans une excellente histoire du ministère de M. de Martignac [1] n'avait point encore été divulgué. Depuis, dans une piquante étude sur *Charles X et ses nouveaux historiens*, le comte de Ludre a tracé, du dernier ministre de la Restauration, ce portrait d'une touche très fine :

1. *Le ministère de M. de Martignac*, par M. E. Daudet, p. 321.

« M. de Polignac avait de l'esprit, de la droiture, peu d'ambition. Mais la prison avait laissé sur cet esprit méditatif sa marque fatale. M. de Polignac ne connaissait pas les hommes, il vivait dans le monde des abstractions et des théories ; très impropre à l'action, il concevait de vastes plans plus ingénieux que solides; en outre, il se croyait illuminé. Il cachait cependant avec soin les faveurs singulières dont il se croyait l'objet de la part des puissances célestes, mais on ne saurait nier que cette étrange illusion n'ait eu sur sa conduite une certaine influence. »

Certaine influence est trop indulgent : l'illuminisme est toujours un grave danger en politique, parce qu'il transporte l'illusion et l'opiniâtreté dans une sphère où nulle démonstration ne peut les atteindre. C'est ce qu'en pensait M. Berryer qui ne s'en cacha pas et je reviens à son récit.

« Le prince de Polignac, nous dit-il, se croyait, de la meilleure foi du monde, un constitutionnel anglais. Il prétendait sauver l'aristocratie, comme le Roi voulait sauver la royauté, non en vue du despotisme, mais dans l'intérêt d'une liberté forte et réglée, ainsi qu'en Angleterre.

« Malheureusement, il ne s'en tenait pas là. Voici comment j'en eus la révélation. M. Mandaroux-Vertamy, avocat distingué du barreau de Paris, était compatriote du prince de Polignac. Il prépara en Auvergne ma première élection, et aussitôt après, me présenta au président du Conseil. J'en reçus l'accueil le plus affectueux. Le prince de Polignac me parla de mon père, de moi-même, en

des termes dont le souvenir m'émeut encore, puis m'offrit le portefeuille de la Justice. Je refusai cette offre, alléguant ma complète inexpérience politique. « Il y a des hommes, me répondit-il, qui n'ont pas besoin d'expérience! » Cette parole me frappa douloureusement dans sa bouche et je compris qu'il ne se l'appliquait que trop à lui-même !

« J'essayai de protester, mais il reprit : — Vous croyez mon entreprise prématurée, téméraire et vous n'osez pas me le dire. Eh bien! j'aurai plus de confiance en vous que vous n'en avez en moi. Oui, peut-être n'aurais-je pas assez de forces pour mener tout à bonne fin, si j'étais seul. Mais je vais vous révéler ce que je n'ai fait connaître qu'à un bien petit nombre d'amis. Dieu m'assiste, chaque jour, par des communications sur l'origine desquelles je ne puis me tromper. »

« A ces mots, nous dit M. Berryer, une véritable épouvante me saisit. Je vis tout d'un coup devant moi la ruine de la Monarchie et l'ère des révolutions indéfiniment rouverte. Je balbutiai quelques excuses en termes incohérents et je me retirai précipitamment. Une cause à plaider m'appelait en province ; mes devoirs envers la Chambre allaient m'y faire renoncer, je changeai aussitôt de résolution, sentant bien que tout conseil devenait inutile. J'envoyai chercher des chevaux de poste, et je quittai Paris, l'âme pleine d'angoisses et de pressentiments sinistres. »

La conversation, avec ce haut degré d'intérêt, se prolongea assez avant dans la nuit. Sauf l'évêque d'Orléans que je n'ai jamais vu, pas même cette fois-

là, quoique ce fût pour lui un grand sacrifice, se retirer d'un salon plus tard que dix heures, tout le monde écouta jusqu'au bout ces récits, où chacun retrouvait soit sa propre histoire, soit celle des idées et des personnes qui lui étaient chères.

Le lendemain, nous venions d'entrer, M. de Montalembert et moi, dans la chambre de l'évêque d'Orléans, pour lui rendre compte des entretiens de la soirée et nous occuper aussi du *Correspondant* auquel l'évêque était fort étroitement associé, lorsque nous entendîmes frapper à la porte. M. Thiers entra. Cette visite imprévue nous contraria d'abord, mais le dédommagement ne se fit pas attendre. M. Thiers s'apercevant qu'il nous dérangeait, s'excusa gracieusement en disant qu'il était impatient de me remercier des pages du *Correspondant*. A mon tour, je lui témoignai de nouveau ma reconnaissance et nous ne songeâmes plus tous les trois qu'à le retenir. La conversation devint bientôt ce qu'elle devenait si aisément avec lui. Il était, en ce genre, le plus beau joueur qu'on pût souhaiter ; jamais il ne s'attardait aux petits côtés d'une question, et il fallait toujours épuiser celle qu'on avait entamée. L'évêque d'Orléans ayant, par l'expression de ses regrets, remis la conversation de la veille sur le tapis, nous rentrâmes en plein dans le sujet.

« Voulez-vous me permettre, dis-je à M. Thiers, de vous confier un sentiment qui me poursuit sans relâche, depuis hier ? Vous nous avez démontré, vous et M. Berryer, que la révolution de Juillet avait été un terrible malentendu ; M. Berryer, que Charles X

n'avait pas voulu sciemment porter la main sur les libertés publiques; vous, que M. le duc d'Orléans s'était résigné à la couronne plus qu'il ne l'avait souhaitée ; eh bien ! la France doit-elle demeurer à jamais la victime de telles méprises ? Les vieillards, que leur âge surtout séparait de la France moderne n'existent plus ; les hommes jeunes et impatients que l'inexpérience a entraînés jadis au delà du but, sont arrivés comme vous à la maturité politique ; la France n'y doit-elle rien gagner? Ne lui direz-vous pas à elle hautement, publiquement, utilement ce que vous nous avez dit hier à huis clos ? Votre patriotisme peut-il se contenter de stériles confidences ? »

M. Thiers me répondant, moi répliquant, l'évêque d'Orléans et M. de Montalembert se mirent aussi de la partie. Je crois pouvoir affirmer que jamais hommes ne parlèrent plus consciencieusement, plus chaleureusement à un autre homme. J'allai jusqu'à m'écrier :

« Ne craignez-vous pas qu'un jour votre pays puisse écrire sur votre tombe : « M. Thiers, qui a vu clairement tous les maux, n'a voulu en réparer aucun? »

— Non ! non ! répondit vivement M. Thiers avec un accent de profonde résolution, mon pays ne fera jamais appel en vain à mon amour pour lui. Viennent les événements que vous souhaitez et que je souhaite avec vous, plus que vous ne croyez peut-être : je ne reculerai ni devant les vérités ni même devant les aveux. Je suis monarchiste, autrement que vous, à certains égards, mais autant que vous. Je suis

convaincu de la supériorité du système monarchique, je suis convaincu surtout que le tempérament français et le système républicain sont incompatibles. Quand il ne s'agira plus que de nous entendre sur les nuances, vous me verrez faire pour la Monarchie ce que vous m'avez vu faire pour la religion, avec vous, avec mon vénérable ami, l'évêque d'Orléans. »

Et en prononçant ces mots, M. Thiers se levait pour venir serrer les mains de M. Dupanloup qui fondait en larmes. J'affirme qu'en ce moment M. Thiers était sincère, les preuves en sont nombreuses. J'affirme que sa conviction et son langage n'ont pas varié jusqu'à la terrible année 1871. A cette date, un visible changement s'opéra dans son esprit. Quelles tentations lui vinrent du dehors? Quelles tentations trouva-t-il en lui-même? Ce n'est pas ici le lieu de l'examiner.

Le lendemain, chacun de nous quitta Augerville, admirant plus que jamais notre hôte qui gagnait tant à être vu de près, en parfait rapprochement les uns des autres, avec des liens, ou renouvelés, ou resserrés et qui demeurèrent tels, pendant toute la durée de l'Empire.

Pour mon compte, je n'étais jamais qu'accidentellement hors de ma retraite et j'y rentrai comme d'habitude. Mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsque, au bout de quelques semaines, je vis le voyage d'Augerville tomber dans le domaine de la polémique, sous ce titre : *L'Intrigue d'Augerville.* Voici comment s'opéra cette bizarre transformation.

Un journal légitimiste, avec lequel je n'avais aucun rapport, *le Moniteur du Loiret* se publiait à Orléans. Son rédacteur en chef, M. Lavedan, devenu depuis mon ami, mais que je ne connaissais pas alors, fut amené par je ne sais quel incident de polémique à traiter la question du drapeau. Aussitôt vive irritation dans l'extrême Droite. — Qui peut inspirer une telle audace? L'évêque d'Orléans, évidemment! — Mais, pourquoi choisir ce moment? La réponse fut bientôt trouvée : — « Augerville offrait naguère l'hospitalité à M. Thiers et à M. de Falloux, sous prétexte de fêter la présence de l'évêque. Les apparences étaient inoffensives, mais dissimulaient un complot ; le but réel était de vaincre l'opposition de M. Thiers à l'entrée de M. de Falloux à l'Académie. La résistance était tenace. Pour en triompher, il fallait un grand holocauste. M. Dupanloup et M. de Falloux n'hésitèrent point : ils s'engagèrent à faire campagne en l'honneur du drapeau tricolore. M. Thiers promit son vote ; la feuille orléanaise vient d'acquitter la dette contractée envers lui. »

Manzoni dit d'un personnage des *Fiancés* : « Son discours n'avait pas de sens et même n'avait pas l'air d'en avoir. » *L'intrigue d'Augerville* était dans le même cas. A Augerville, je n'avais plus rien à demander à M. Thiers qui n'avait plus rien à me donner : j'étais élu à l'Académie depuis trois semaines. Et, sans même tenir compte de l'écrasant témoignage des dates, quel homme d'esprit aurait pu se payer d'une aussi singulière monnaie qu'un engagement pris par moi dans une question absolument

hors de ma portée? Enfin, tous les hommes politiques savaient comment cette question avait été abordée et traitée, presque au lendemain du vingt-quatre Février [1]. On dit l'*esprit de parti;* on devrait dire la *bêtise de parti*. Cette bêtise explique seule de si aveugles crédulités.

L'Intrigue d'Augerville eut du retentissement; on y joignit bientôt, pour fortifier et prolonger l'incident, d'autres absurdités du même genre. Ce fut alors qu'on inventa le mot de *cocardier* qui fit et garda une certaine fortune. Il a cours dans quelques journaux qui ne se dessaisissent pas facilement d'une calomnie.

Je me contentai d'un bref démenti, et je rentrai dans une indifférence qu'on peut croire sincère, puisque j'ai attendu trente ans pour me défendre. Cependant, je fus affligé de voir quelques écrivains légitimistes et quelques écrivains religieux descendre aussi bas. Je me demandai surtout quelle impression allaient recevoir les hôtes d'Augerville? Quel commentaire d'une réunion où l'on ne s'était occupé, où l'on ne s'était ému que des intérêts les plus élevés! Quel encouragement pour des alliés si bien disposés à devenir des amis! Jusqu'où pourrait remonter leur irritation? Être injuste et ingrat, dans la vie privée, est un tort qui ne blesse que soi-même, mais être injuste et ingrat dans la vie publique, c'est compromettre sa cause, c'est provoquer à plaisir de légitimes indignations. Ceux qui se passaient alors et qui se passent encore aujourd'hui de si coupables fantaisies

1. Voir l'éloquente brochure de M. Sauzet.

n'en calculent-ils donc pas les déplorables conséquences?

L'évêque d'Orléans n'accorda à cette indignité que le sourire triste qu'il donnait habituellement aux choses de ce genre. Depuis 1850, il avait fait l'apprentissage de l'injustice et de l'injure; mais ses intrépides labeurs et son invincible dévouement n'avaient jamais cherché d'autre témoignage que celui de la conscience. Il avait, en outre, à cette époque, l'œil déjà fixé sur de bien plus graves intérêts.

Pour mon compte, si j'avais eu besoin de consolation, pouvais-je en avoir une plus puissante que la lettre suivante du P. de Ravignan?

« Issenheim, près Soultz, Haut-Rhin.

« Jeudi, 10 juillet 1856.

« Mon bien cher comte, je n'avais pas besoin, je vous assure, de votre éloquent travail sur *Le Parti catholique*, pour me rappeler et pour sentir tout ce que l'Église vous devait, tout ce que nous vous devions de reconnaissance. La grande bonté que vous avez eue de m'envoyer un exemplaire de votre brochure me fournit l'occasion de vous l'exprimer et de satisfaire un besoin de mon cœur en vous remerciant et en vous témoignant ma fidèle et profonde gratitude. Oui, c'est vous, après Dieu, qui avez rendu à l'Église une de ses plus chères libertés, et il ne faudrait pas qu'on l'oubliât jamais. Pour nous, croyez-

le, en profitant du bienfait qui nous a rouvert une voie fermée à notre zèle, nous voulons toujours professer devant Dieu et devant les hommes notre reconnaissance entière, et je puis le dire, si, dans la polémique que vous avez terminée, une chose surtout m'affligeait, c'était de voir méconnue votre grande, votre puissante intervention dans l'affranchissement de l'Église et de son enseignement. Soyez béni au nom du Dieu de toute consolation et qu'il donne à tout ce qui vous est cher une part abondante de récompense.

« Maintenant, l'effet aura été produit, les choses éclaircies; espérons des résultats utiles, en sorte que tous les efforts soient désormais concentrés contre des ennemis trop certains encore.

« J'ai vivement regretté, mon cher comte, de ne vous avoir point vu dernièrement à Paris. J'aurais tenu à vous renouveler la vive expression de mes sentiments les plus dévoués et qui ne finiront qu'avec ma vie.

« X. de Ravignan, S. J. »

CHAPITRE XXIV

MORT DE MADAME SWETCHINE. — L'EMPIRE ET LE CLERGÉ. LA GUERRE D'ITALIE. — UNE AUDIENCE IMPÉRIALE. APRÈS L'AUDIENCE DES TUILERIES.

1856-1860

Je jouissais au Bourg-d'Iré d'une visite de mon frère et de la rare douceur de m'entretenir avec lui de mes souvenirs romains, lorsque je fus atterré par une lettre de Cloppet, le fidèle serviteur de madame Swetchine, m'annonçant que l'état de sa maîtresse causait de vives alarmes aux médecins. Je partis immédiatement pour Paris. J'ai rendu compte, dans la vie même de madame Swetchine, de sa lente et touchante agonie. Je n'ai donc rien à en redire ici. Je crois inutile de répéter aussi quelle fut ma profonde douleur, à la perte d'une telle amie et d'un tel conseil, et ma reconnaissance en apprenant le témoignage de confiance qu'elle m'avait donné en me léguant ses papiers.

L'examen de ces papiers ne fut pas seulement un soudain et puissant intérêt tombé, comme du ciel, dans ma retraite, il m'a valu aussi une des plus vives jouissances de ce monde : celle de trouver l'amitié à la hauteur des plus persévérants sacrifices. J'étais et

je suis demeuré, depuis 1849, dans l'impossibilité d'appliquer mes yeux à aucun travail que ce soit. J'allais donc me trouver possesseur d'un trésor de sentiments et de pensées propres à consoler, à fortifier des chrétiens, tant que le langage uni de la raison et de la foi conservera son empire, sans pouvoir partager ce trésor avec personne. J'allais me trouver en face d'une inépuisable mine, comme un mineur sans bras ou sans outils, si mes amis et ceux de madame Swetchine ne s'étaient hâtés de venir à mon secours, avec un dévouement dont le souvenir m'émeut encore. Ne comptant ni avec la distance, ni avec la saison, ils se plongèrent dans une recherche qui n'était aidée par aucune indication, par aucun ordre, par aucune prévision. Ils se livrèrent à ce travail, sans réserve et sans relâche, jusqu'à ce qu'il en sortît un tout aussi complet que pouvait le donner l'exploration la plus consciencieuse et la plus tenace. Ils en prirent toute la peine et m'en laissèrent recueillir tout l'honneur. Assurément, je n'ai pas manqué d'associer leurs noms au mien, mais j'ai toujours souffert de ce que le partage devant le public avait d'inégal et d'injuste et j'ai besoin de renouveler encore une fois ici l'expression de mon inaltérable reconnaissance. Je ne veux pas oublier non plus de rappeler que les deux premiers ouvriers de la renommée de madame Swetchine, en dehors de son cercle personnel, furent M. Saint-Marc-Girardin qui, au lendemain même de la première publication, classa, devant ses auditeurs de la Sorbonne, madame Swetchine au premier rang des moralistes

chrétiens, et Jules Janin qui lui consacra, dans l'*Indépendance belge*, deux feuilletons tout remplis d'un enthousiasme véritablement ému.

Les yeux de madame Swetchine s'étaient fermés, — ce fut sans doute une grâce de Dieu, — avant d'avoir vu se dessiner sous son véritable jour, la politique de Napoléon III en Italie.

Au moment du procès et de la condamnation inique de M. de Montalembert, peu après la fondation de l'Empire, je demandai à M. de Persigny comment il se faisait que l'Empereur se souvînt si peu de la bienveillance spéciale qu'il avait si récemment témoignée à M. de Montalembert. M. de Persigny me répondit avec son habituelle franchise : « L'explication est bien simple. Le prince Louis avait su de tout temps qu'il existait en France de nombreuses peuplades d'hommes vêtus de noir, dont il ne connaissait pas les mœurs et dont il ne parlait pas la langue. On avait besoin d'un truchement pour les aborder et traiter avec eux. M. de Montalembert était tout naturellement désigné pour cet office ; mais en peu de temps, les hommes noirs s'apprivoisèrent ; ils furent les premiers à mettre leur truchement de côté, et quelques-uns se pressèrent autour de l'Empereur avec un tel fanatisme qu'ils dépassèrent le but. L'Empereur me dit un jour en propres termes : « Ils me dégoûtent. »

Des torts du petit nombre, l'Empereur avait tiré des conclusions dont le clergé tout entier n'avait pas à se louer.

Avant d'entamer ce douloureux chapitre, je me suis

interrogé devant Dieu et je me suis demandé si je n'avais pas tort moi-même de rappeler aujourd'hui, pour les conserver, des souvenirs si regrettables. Sincèrement, consciencieusement, j'ai cru, je crois que la vérité, ici comme ailleurs, est toujours ce qu'il y a de plus utile. C'est un précepteur que rien ne remplace. Si on ménage la vérité aux vivants, et si on l'épargne aux morts, quel domaine lui restera-t-il? Où et quand se placera son action salutaire? Qui profiterait d'une expérience dont il serait interdit de tirer enseignement? Quelle clarté l'avenir recevrait-il du passé si la lumière devait rester sous le boisseau? Je me suis demandé si la plupart des catastrophes de l'histoire n'ont pas pour origine des plaintes contenues, plutôt que des plaintes franchement articulées.

A ces considérations générales qui embrassent tous les temps et tous les pays, se joignent, pour moi, des motifs spéciaux et particuliers à la France. La même école, les mêmes hommes qui s'inclinèrent, durant le règne impérial, devant le drapeau de 89 et devant le régime qui s'en prévalait, se retournèrent contre l'Empire en 1871 comme ils s'étaient retournés, en 1852, contre la liberté. Ils passèrent de l'adulation de ce gouvernement à l'enthousiasme pour l'ancien régime et pour tous ses symboles, ne gardant, comme signe de leur identité, que leur ton arrogant et leur prodigalité d'anathèmes. Quel souvenir importun pourrait faire plus de mal à l'Église que n'en fait ce cynisme de la palinodie, coïncidant toujours avec un caprice de la fortune, et quel remède y opposer, si ce n'est le témoignage respectueux d'une indépendance

restée debout? Quel homme sensé d'ailleurs ignore que les représentants de la religion peuvent la défigurer ou la trahir sans l'altérer jamais dans son essence et dans son bienfait? Son immutabilité à travers tous les siècles, au-dessus de toutes les défaillances humaines, n'est-elle pas l'une des preuves les plus éclatantes et un des arguments les plus décisifs en faveur de sa divinité? Toutefois, il ne faut abuser ni de cette preuve, ni de cet argument, et c'est en montrant l'abus à l'œuvre qu'on peut en corriger ceux qui seraient tentés d'en encourir trop aisément la responsabilité.

La Bretagne fut choisie comme l'un des terrains les plus favorables pour montrer, du même coup, les conquêtes politiques de l'Empire et les nouvelles tendances de quelques membres éminents du clergé. L'évêque de Rennes consentit à ce double rôle et en fut récompensé par l'érection de son siège en archevêché. C'était, à cette époque, M. Brossais-Saint-Marc, prêtre d'une exemplaire vertu et d'un esprit piquant, mais plus prompt que réfléchi. Il avait tous les dons du zèle, de la bonté et de la charité; mais il n'avait pas celui de la mesure. Circonvenu par des émissaires habiles, endoctriné tout les matins par son journal *l'Univers*, il prit, de très bonne foi, l'empereur Napoléon III pour un nouveau Charlemagne. Ses qualités elles-mêmes faisaient de ce prélat un modèle dangereux, et je fus d'autant plus sensible à l'imprudence de son attitude et de son allocution sur le seuil de sa cathédrale, qu'il s'agissait de la Bretagne à laquelle me rattachent tant de liens. Je m'en

expliquai donc très franchement avec l'un de mes amis, M. de Séré, ancien représentant d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative et voici ce que je lui écrivis :

« Sauveterre, octobre 1858.

« Mon cher ami,

« Je suis bien en retard avec vous, mais je recule, je vous l'avoue, devant l'occasion de parler des tristes scènes de Rennes, et je sens que je ne puis vous écrire, sans vous en parler en abondance de cœur. Mes impressions, déjà bien amères, ont été aggravées par mon rapide passage à Paris. Je n'y ai trouvé partout que sarcasmes ou doléances, selon que j'abordais un indifférent ou un ami de l'Église.

« Tout, dans le voyage de Bretagne, s'est résumé, pour la masse du public, dans le nom de l'évêque de Rennes et cela n'est que trop juste...

« Si cette lettre ne devait être qu'une récrimination, l'affliction suffirait à m'en détourner; mais il s'agit pour moi de beaucoup plus. Je crois fermement qu'entre Bretons et demi-Bretons nous avons notre part de responsabilité et par conséquent nos devoirs. C'est à nous, pauvres laïques, qu'il appartient maintenant de prononcer à haute voix le *Non licet* et d'essayer, par la plus respectueuse, mais par la plus énergique résistance, d'enrayer un mouvement dans lequel ceux qui y sont entrés et ceux qui y poussent n'entendent pas s'arrêter d'eux-mêmes.

« J'ai souvent pensé à l'anxiété que doit éprouver

le médecin lorsque, palpant un corps malade, il ne peut promener sa main que sur une chair muette, incapable de révéler et d'expliquer son mal. Nos médecins spirituels sont plus heureux ; nous sommes des plaies qui parlent, des maladies qui gémissent et définissent leurs douleurs. Nos murmures ne doivent pas blesser leur oreille, mais solliciter leur attention et devenir l'un des éléments principaux de leur science salutaire.

« Et d'abord, mon cher ami, laissez-moi établir deux points essentiels :

« 1° Ce n'est pas au point de vue légitimiste, c'est au point de vue religieux que je me suis senti et que je demeure profondément blessé ;

« 2° Ce n'est pas parce qu'on aurait rendu un hommage convenable à l'Empereur que j'aurais pu trouver qu'il y eût place au reproche. Les illusions sur le Morbihan sont dures mais utiles à perdre. Vous et moi, mon cher ami, nous savions depuis longtemps que les espérances, les forces et l'avenir de la Monarchie ne sont plus là. Je pleure la Bretagne disparue, comme un noble chant de moins dans le poème de la France ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que cette amère larme est tombée de mon cœur.

« Quant au langage tenu, s'il se fût interdit les profanations gratuites ; s'il eût laissé Jeanne de Montfort et saint Louis reposer dans le deuil et la majesté de leurs tombes ; si, à des actions de grâces pour quelques bienfaits reçus, il avait mêlé quelques soucis ou quelques préoccupations des vrais besoins de la société, de la morale et de la religion, aucun homme sensé n'eût

hésité à se ranger contre la critique des exagérés. Mais, qu'avons-nous entendu? Une inspiration élevée, une parole sacerdotale, sont-elles venues motiver ou compenser de ridicules flagorneries? Que ne soulève pas dans l'âme cette niaise et perpétuelle évocation de la loyauté et de la fidélité bretonnes, en sous-entendant : « Venez voir comme on y manque et admirez ce que nous en avons su faire! »

« Est-ce au clergé qu'il appartient d'élever la beauté de l'Impératrice à la hauteur d'une institution impériale? Et après tant d'épreuves, tant de vicissitudes, tant de leçons, notre siècle presque sexagénaire devait-il voir des évêques perdre si aisément le sang-froid et jeter les fleurs les plus fanées du chansonnier des grâces, pêle-mêle avec les textes sacrés, sur la phraséologie pénitente de tous les révolutionnaires visant au Sénat? Il y a des réserves de langage qui ne sont que des pudeurs de l'âme; elles ne s'enseignent pas, elles se révèlent. Bien à plaindre qui les ignore!

« L'Empereur, on lui doit cette justice, a donné d'autres exemples de bon goût à Auray comme à Rennes, et si les harangueurs, devenus auditeurs à leur tour, avaient été en état de le comprendre, ils auraient dû se sentir embarrassés. Mais laissons la forme, passons au fond. Ce qu'on veut, ce qu'on fait vaut-il mieux que ce qu'on dit? Hélas! à mes yeux, c'est pire encore!

« Menez à l'Empire vos fidèles, je mènerai à l'Église mes incrédules! — Voilà l'échange qu'on trafique de part et d'autre et que certains esprits croient très avantageux à l'Église. Nous sortons pourtant d'un essai

de ce genre et tout le monde a pu voir comment, sous la Restauration, il avait réussi. A cette époque, une étroite alliance était indiquée par toutes les circonstances. La Restauration semblait le triomphe définitif du droit et de la justice, deux alliés bien légitimes et bien naturels de la religion ; sa durée semblait garantie par la Providence elle-même. Au bout de quinze ans, la solidarité politique était un des plus grands périls de l'Église et la solidarité religieuse une des machines de guerre les plus puissantes contre la royauté. Dix-huit ans d'une situation différente avaient suffi pour rapprocher de la religion les esprits mêmes qui ne lui étaient pas complètement rendus et pour porter, de 1848 à 1850, tous les fruits qu'on méprise aujourd'hui et qu'on foule aux pieds. Cependant, n'évoquons aucun souvenir importun, aucune comparaison qui puisse ressembler à un regret.

« Assurément, rien n'est plus éloigné du vœu d'un catholique que l'hostilité permanente, et pour ainsi dire, normale entre l'Église et l'État ; mais entre l'hostilité et le dévouement aveugle, sans précaution, sans mesure, n'y a-t-il donc nulle place pour une appréciation calme et réfléchie? Les paroles et les actes de l'évêque de Rennes ne sont que la mise en œuvre d'un système, fort bruyamment prôné depuis huit ans. Quels progrès ces huit années ont-elles réalisés, sauf quelques distinctions honorifiques dépourvues d'influence réelle, sauf quelques dons d'argent qui perdent beaucoup de leur portée par le régime de prodigalité générale? Où nous montrera-t-on une conquête et surtout une garantie dans l'ordre vraiment

spirituel et dans le sincère esprit de l'Église? Et, en revanche, combien de symptômes menaçants, si on doit les prendre pour les indices du sentiment intime! Les libertés religieuses?— On les a amoindries à trois ou quatre reprises depuis qu'on règne seul. Le respect du dimanche? — On ne l'a jamais tant bravé qu'on ne le fait patemment dans tous les travaux officiels et aux Tuileries mêmes, sous les yeux de ceux qui les habitent. Les récompenses ministérielles et les décorations n'ont jamais été chercher des immoralités plus flagrantes. La presse n'a jamais été plus directement agressive contre l'Église que depuis qu'elle est à la merci de la censure. Les plaisirs publics, les petits théâtres n'ont jamais été plus dépravés et plus dépravants, tandis que les conférences de Saint-Vincent de Paul et une foule d'institutions et d'œuvres de charité sont suspectées, surveillées et souvent entravées par la police. Et d'ailleurs, tout ce qui a été refusé eût-il été obtenu ; possédât-on, en crédit réel, tout ce qui reste limité à des démonstrations illusoires, il n'y en aurait pas moins de quoi trembler et crier à la suprême imprudence!

« La société actuelle sera-t-elle réconciliée et reconquise dans la voie où l'on marche? Est-ce là qu'on rencontre la persuasion et l'ascendant pour la plupart des cœurs et des intelligences de notre époque? Le clergé veut-il à jamais se passer de ces intelligences et de ces cœurs, et en est-il venu à professer, comme tous les rhéteurs et tous les hommes d'État du Bas-Empire, que Dieu et César n'ont plus à s'inquiéter que de la captation des masses ? Pour mon compte,

cher ami, je suis convaincu que les hommes qui pensent et agissent ainsi tournent le dos aux plus évidentes conditions de l'apostolat dans notre siècle ; et si la couronne de France était rendue demain à celui qui sembla miraculeusement né pour elle, je ne saurais ni tenir ni comprendre un langage différent du langage que je vous adresse aujourd'hui.

« Chaque parti a vu ou pourra voir ses jours de triomphe et de joie, mais il y a un sentiment que nul ne connaîtra plus d'ici à un avenir que notre regard ne peut atteindre, c'est la sécurité. La sécurité n'est encore née, pour ceux qui gouvernent aujourd'hui, ni de la gloire de Sébastopol, ni des acclamations de grand chemin, ni de l'absence de contradiction. Ceux qui commandent, ceux qui dépensent et qui jouissent avec le plus d'insouciance apparente, pâlissent et se troublent dès qu'on les interroge sur demain. Il n'y a qu'un petit nombre de harangueurs et d'écrivains catholiques qui semblent imperturbables et s'épuisent en compromissions sans jamais douter de rien.

« Ici, je ne prétends pas faire allusion à une catastrophe odieuse et soudaine, quoique l'Empereur et ses amis les plus dévoués soient les premiers à faire entrer cette sombre prévision dans leurs discours aux corps politiques et dans leurs préambules législatifs. La petite école, dont l'évêque de Rennes se constitue l'éclaireur, croit sans doute que les peuples déchaînés s'arrêteront ou s'agenouilleront, comme en 1848. Dieu veuille lui en épargner l'expérience ! Acceptons, au contraire, l'hypothèse la plus favorable à cette école elle-même et supposons que le gouvernement

auquel elle se voue avec tant d'abandon ne périra jamais. Eh bien ! c'est là que je l'attends et que je la redoute.

« Dans l'hypothèse des violences populaires, elle ne risque que le martyre et elle l'affrontera sans doute héroïquement, quoiqu'elle ne s'y prépare guère. Le martyre, en outre, n'est jamais que l'affaire de l'individu et c'est par la mort de leurs soldats que les saintes causes vivent et grandissent. Mais ce gouvernement, se développant et se perpétuant, que peut-il laisser entrevoir à une froide et impartiale prévision? L'Empereur peut-il régner dix ans en laissant l'esprit public, et en se complaisant lui-même dans la stagnation actuelle? Personne ne l'admet. Ou il retournera aux émotions du champ de bataille, ou il élargira pour les esprits la carrière de l'activité. S'il fait la guerre, tôt ou tard, l'Italie est un de ses théâtres prédestinés; sa diplomatie à Turin et à Naples l'atteste visiblement. Mais quelle guerre en Italie peut ne pas léser ou menacer le Saint-Siège? Si, par miracle, la paix se prolonge indéfiniment, ce sont les questions religieuses qui seront jetées en pâture — ne le sont-elles pas déjà — à l'ardeur mal assoupie des imaginations françaises.

« Dans l'une ou l'autre de ces crises, l'héritage impérial peut s'ouvrir. Dans quelles mains tombera-t-il? Si le second roi de Rome est mineur, le prince Napoléon s'emparera de la régence par toutes les issues qu'on lui a récemment livrées, et l'Église se trouvera tout d'un coup dans une solitude redoublée, en tête à tête avec un maître enhardi et impatient.

« Le clergé français jouerait donc, sur un seul coup de dé, son indépendance et avec son indépendance, tout ce qu'elle lui avait valu. Et ce coup de dé, c'est ce qui n'a été accordé à aucun gouvernement, à aucun homme, depuis quatre ou cinq siècles, c'est une stabilité sans accident et sans conteste, et dans cette immuable fortune, une mâle et chrétienne possession de lui-même. Il serait naïf de rappeler que cette double condition, notre siècle ne l'a pas connue; mais il est permis d'affirmer que des siècles réputés plus heureux et des gouvernements estimés plus solides, ne l'ont pas connue davantage. Le long, dissolu et pacifique règne de Louis XV a été pour l'Église un des plus orageux et des plus funestes, et si les démêlés de Louis XIV avec deux souverains pontifes étaient tombés dans un milieu tel que le nôtre, la révolte et le schisme auraient promptement remplacé les pieuses magnificences du XVII^e^ siècle.

« Mais, me répondra-t-on, nous ne voulons nous embarrasser, pour le moment, ni de vos prédictions, ni d'aucune autre; nous nous croyons plus sages en prenant simplement le temps comme il vient. Quand nous rencontrons la faveur, nous en usons; quand les mauvais jours reviendront, nous reprendrons le langage et l'attitude des mauvais jours.

« Ah! sans doute, c'est ce courage à distance, cette dignité rejetée dans les vagues perspectives d'un lointain horizon, qui vous justifie et vous rassure à vos propres yeux. C'est aussi ce que s'était promis le cardinal Maury, dans les premières tortures qu'il fit subir à sa conscience. Admettons, cependant, que vous ne

suivrez pas jusqu'au bout la même voie ; admettons que vous retrouverez, à point nommé, dans votre cœur, les inspirations, dans votre parole, les accents dont vous les aurez volontairement déshabitués. Mais votre point d'appui au dehors, vos forces, vos échos, où seront-ils ? Eux aussi, vous les avez congédiés sans leur assigner de retour. S'ils ont usé de leur licence aux jours de la prospérité, qui vous garantit leur exactitude à l'heure du péril ? Oserez-vous reparler de liberté ? Qui vous écouterait ? Qui se rallierait à votre cri ? Vos anciens auxiliaires, sans doute ? Oui, assurément, ce sera leur plus simple devoir et leur premier mouvement. Les ingratitudes, les apostasies sociales n'auront pas laissé l'ombre d'une trace dans leur mémoire, quand leur dévouement pourra vous servir. Mais, désavoués, reniés par vous, quels secours vous apporteront-ils ? Leurs armes étaient des principes. Si ces vieux auxiliaires ont eu l'honneur de vous être utiles dans le passé, c'est qu'ils combattaient avec vous, en même temps que pour vous. Vous avez tenu, depuis quelques années, à marquer jusqu'à l'insulte votre séparation et le public ne s'en souviendra jamais tant que le jour où vous voudrez le lui faire oublier.

« Ah ! pensez-y, pensez-y d'avance ! C'est là l'erreur profonde, le vice capital de votre situation nouvelle ; c'est de croire que les intelligences et les cœurs se manœuvrent aujourd'hui et se manœuvreront demain, comme les escouades de sergents de ville ou comme les scrutins de village, et qu'ils changeront de consigne autant de fois que vous changerez de politique. Vous prétendez que nous voulons vous

entraîner dans nos causes préférées. Oh ! c'est bien sincèrement que nous vous demandons précisément le contraire. Placez l'Église, nous vous en conjurons, ou plutôt laissez-la, car elle y était, il y a quelques années, laissez-la dans la région sereine qui nous dépasse et nous domine tous.

« Le clergé français est, depuis les cruelles épreuves de la Révolution, renommé par son unité de doctrine et sa pureté de mœurs, et ces deux précieuses vertus sont incontestablement les deux grandes voies de réparation qui ont pu, après tant de désastres, compenser tant de dépouillements et d'entraves de toute nature. Mais il ne faudrait pas penser que la chasteté morale n'est pas une partie essentielle de cette pureté. Le scandale, il faut savoir se l'avouer, ne consiste pas seulement dans une odieuse corruption ; il prend bien des noms et bien des formes dans un siècle de publicité et de susceptibilité comme le nôtre. Il y a tel oubli de soi-même, de ses antécédents, de ses engagements qui fait autant de ravage, parmi les âmes contemporaines, que les passions plus grossières n'en ont fait dans des âges plus reculés.

« Les esprits ont besoin d'être ramenés au respect du pouvoir, nous dit-on. C'est juste ; mais l'abaissement des caractères, l'énervement des convictions, entrent-ils dans les vraies notions et dans les vrais intérêts de l'autorité ? La connivence avec d'ambitieuses convoitises, la faiblesse envers le despotisme, sont-ils des éléments de régénération nationale et de restauration monarchique ? Les parodies de royauté sont peut-être plus destructives que leur négation,

et lorsque le malheur des temps ne permet encore que d'habiles mises en scène, est-ce au clergé à briguer le rang de premier comparse ?

« Depuis quand, d'ailleurs, le clergé se borne-t-il à marcher derrière les événements et les esprits, au lieu de garder vis-à-vis d'eux la supériorité et l'initiative de sa mission ? Il faut devancer ceux qu'on guide. Pour être vu de loin et pour parler de haut, il ne faut pas descendre au niveau de tous et au-dessous de quelques-uns. Il ne faut pas, dans une nation qui conserve le culte de l'honneur, lors même qu'elle n'en a plus d'autre, mettre jamais, et à aucun prix, l'honneur à l'écart. L'honneur est non seulement un sentiment chrétien, mais il n'est rien moins qu'un des chefs-d'œuvre du christianisme et qui dit nation très chrétienne, dit, du même mot, nation savante et jalouse, en matière de délicatesses. Il y aurait plus qu'imprudence, il y aurait crime à mettre sciemment ces délicatesses, je ne dis pas contre le clergé français, mais seulement en dehors de lui.

« Il faut d'ailleurs en revenir toujours — Société, État, Église — aux âmes élevées et délicates. Depuis le christianisme, ce sont toujours elles qui ont eu le dernier mot et la meilleure place dans l'histoire. On peut, de temps en temps ameuter contre elles des foules et faire retentir des clameurs ; mais les foules se dispersent, les clameurs font silence et les grandeurs d'âme leur survivent avec le cortège des seules idées et des seules œuvres fécondes. Tous les sentiments que vous prenez plaisir à blesser sont des sentiers qui mènent à Dieu : le désintéressement, la persévé-

rance, le dévouement ; les sentiments que vous exaltez sont les grands chemins qui en éloignent : la cupidité la versatilité, l'égoïsme.

« Voilà, mon cher ami, quelques-unes des pensées qui m'attristent et qui ne m'attristent pas seul. Bien d'autres points de vue pourraient s'y joindre ; mais je ne veux pas prolonger encore cette lettre déjà démesurée. Je la soumets à vos lumières, et si vous le jugez convenable, communiquez-la à nos amis communs de Bretagne. Si même elle devait tomber jusque dans les mains de Mgr Saint-Marc, ce serait le cas où je regretterais le moins de l'avoir écrite. Qu'il ne s'étonne pas de ma vivacité et qu'il veuille bien se demander alors : « Que se passe-t-il donc chez ceux qui ne sont pas vrais et fermes enfants de l'Église ? »

« A. de Falloux. »

J'avais conçu les plus tristes pressentiments sur la politique impériale, dès qu'elle nous eût donné le singulier spectacle du Congrès de Paris. J'y retrouvais cette prédilection intéressée pour la Sardaigne qu'en 1849 nous avions eu tant de peine, non pas à vaincre mais seulement à refouler dans l'esprit d'un prince avec qui un ajournement n'était jamais une renonciation définitive. Le 1er janvier 1859, sa pensée vraie éclata comme un coup de tonnerre.

A la réception du premier de l'an, aux Tuileries, sans aucune provocation, et à la surprise du corps diplomatique tout entier, comme à celle de la France, l'Empereur adressa au baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche, cette brusque apostrophe :

« Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé. Mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. »

Ce langage inusité jeta une telle panique dans le monde des affaires que le gouvernement se crut obligé de recourir à des palliatifs. Le *Moniteur* du 7 janvier s'en acquitta en ces termes :

« Depuis quelques jours l'opinion publique est agitée par des bruits alarmants, auxquels il est du devoir du Gouvernement de mettre un terme, en déclarant que rien, dans nos relations diplomatiques, n'autorise les craintes que ces bruits tendent à faire naître. »

Un mois après, le 7 février, l'Empereur ouvrant la session des Chambres, fit allusion à quelques démêlés avec l'Autriche, sur les bords du Danube ; puis il ajouta :

« Dans cet état de choses, il n'y avait rien d'extraordinaire que la France se rapprochât davantage du Piémont, qui avait été si dévoué pendant la guerre, si fidèle à notre politique pendant la paix. L'heureuse union de mon bien-aimé cousin, le prince Napoléon, avec la fille du roi Victor-Emmanuel, n'est donc pas un de ces faits insolites, auxquels il faille chercher une raison cachée, mais la conséquence naturelle de la communauté d'intérêts des deux pays et de l'amitié des deux souverains. »

Ceci n'était pas encore la déclaration de guerre, mais laissait entrevoir déjà l'alliance offensive et défensive. Aussi, peu de jours après, M. de Morny, président du Corps législatif, tout en louant avec enthousiasme le langage de l'Empereur, affecta-

t-il d'en tirer encore une interprétation pacifique.

« La religion, disait-il, la philosophie, la civilisation, le crédit, le travail ont fait de la paix le premier bien des sociétés modernes. (*Applaudissements unanimes.*) Le sang des peuples ne se répand plus légèrement, la guerre est le dernier recours du droit méconnu ou de l'honneur offensé. (*Vive approbation.*) La plupart des difficultés s'aplanissent par la diplomatie, ou se résolvent par des arbitrages pacifiques. (*Nouvelle adhésion.*) »

L'opinion ne cessait de se prononcer pour la paix; l'Empereur ne cessait de préparer la guerre, et une fois de plus, l'obstination de l'Empereur l'emporta. Il franchit les Alpes et tomba bientôt dans un piège que le général de Mac-Mahon changeait en victoire à Magenta. Les conséquences de la guerre d'Italie étaient inévitables. Elles furent cependant moins spontanées et moins étendues que Paris et Turin ne s'en étaient flattés. Le midi de l'Italie ne s'ébranla pas. Le Grand-Duc de Toscane, le Duc de Modène et la Duchesse de Parme furent expulsés par l'intervention étrangère, non par la révolte de leurs sujets, et l'on se crut contraint de laisser Venise à l'Autriche, en se contentant de lui enlever le Milanais. Le reste du plan fut partie remise.

Au retour de cette campagne, l'Empereur en rendit compte aux deux Chambres, et selon son habitude, ne voulut présenter au pays que des perspectives de paix. Il annonça comme définitive la fédération de l'Italie avec le Pape pour chef et le Roi de Sardaigne pour *vicaire*. Ce fut l'expression employée

dans le discours du trône; ce qui valut aussitôt à Victor-Emmanuel, dans la presse parisienne, le nom de *vicaire savoyard*.

A diverses reprises j'essayai de démontrer, dans le *Correspondant*, la portée des faits accomplis et les périls amoncelés sur l'avenir, mais je ne prévoyais pas que je serais mis en demeure de soutenir ma thèse, en tête à tête, avec l'empereur Napoléon III lui-même. Ce fut l'Académie qui en fit naître l'occasion.

Mes confrères eurent la bonne grâce de me nommer Directeur pour le premier trimestre de 1860, afin que j'eusse l'honneur et la joie de proclamer l'élection du P. Lacordaire, qui eut lieu, en effet, le premier jeudi de février.

Depuis sa fondation, l'Académie compte au nombre de ses privilèges, celui de demander au premier gentilhomme de service auprès du souverain, les audiences qu'elle réclame, au lieu de s'adresser à un ministre, comme les autres corps constitués. Elle doit faire part au chef de l'État de chacune de ses nominations. Son directeur seul lui présente le résultat du scrutin, sans l'assistance des autres membres du Bureau. Le Chancelier de l'Académie et le Secrétaire perpétuel n'accompagnent le Directeur que lorsqu'il s'agit de présenter un nouvel élu après sa réception. Ces usages ont été soigneusement conservés sous tous les régimes, même par les Présidents de la République, et dès que le P. Lacordaire fut élu, j'eus l'honneur d'écrire au duc de Bassano, Grand Chambellan, pour demander l'audience traditionnelle qui me fut accordée à bref délai.

L'Empereur Napoléon III aimait ces audiences, et

sachant bien que ses moindres paroles seraient répétées en pareil cas, leur donnait une forme dans laquelle il excellait quand il n'était pas pris au dépourvu. Recevant, en 1856, le duc de Broglie, qui succédant à M. de Saint-Aulaire, l'historien de la Fronde, avait fait l'éloge du Dix-Huit Brumaire, l'Empereur lui dit : « Je souhaite, Monsieur le Duc, que votre petit-fils parle du Deux Décembre comme vous avez parlé du Dix-Huit Brumaire. »

Après ma réception en 1857, je fus présenté à l'Empereur par M. Brifaut qui m'avait reçu et par M. Villemain, secrétaire perpétuel. M. Brifaut commença ma présentation dans les termes sacramentels, mais l'Empereur l'interrompit avec un accent très gracieux en disant : « Oh ! je connais bien M. de Falloux ! » et après une courte pause, il ajouta ces mots évidemment prémédités : « Monsieur de Falloux, le désordre nous avait rapprochés, je regrette que l'ordre ne nous ait pas réunis. » Il me vint à l'esprit de répondre : « Sire, c'est que ce n'est pas l'ordre ! » Mais je réprimai ce premier mouvement et je me bornai à dire : « J'ai toujours gardé de la bonté de M. le Président envers moi une reconnaissance qui ne s'est point effacée. » L'Empereur alors se retourna vers M. Brifaut et lui fit quelques compliments sur sa tragédie de *Ninus II*. Puis, il nous congédia gracieusement, sans adresser un seul mot à M. Villemain ; voulant, sans doute, lui faire sentir ainsi, qu'il n'ignorait pas avec quelle verve intarissable le spirituel causeur manifestait, dans les salons, son implacable opposition à l'Empire.

C'est dans les premiers jours de mars 1860 que je dus aller annoncer à l'Empereur l'élection du P. Lacordaire. Il avait quitté Paris, depuis la fondation de l'Empire, non sans adresser, du haut de la chaire de Saint-Roch, sur le texte : « Esto vir », une virulente imprécation au despotisme. Je m'attendais donc à une épigramme impériale et je m'y étais préparé. J'ai souvent, dans ma vie, manqué aux conseils de la sagesse qui prescrit de tourner sept fois sa langue avant de parler. Je parle d'abord sept fois et je tourne ma langue ensuite. Ce jour-là, je me préparai à soutenir fermement le choix de l'Académie par l'apologie bien facile, mais complète du P. Lacordaire. Mon attente fut trompée et ma précaution fut vaine.

Je commençai par la formule immuable :

« Je viens annoncer et présenter à la sanction de l'Empereur l'élection du P. Lacordaire, en remplacement de M. de Tocqueville.

— Je sanctionne cette élection avec plaisir, quoique je ne vous cache pas qu'elle m'ait paru un peu étrange et qu'elle ne m'ait pas semblé faite à l'intention de me plaire.

— Je ne saurais m'expliquer comment cette élection a pu causer de l'étonnement à l'Empereur. L'Académie a une tradition qui domine et résume toutes les autres, c'est d'appeler dans son sein, lorsqu'elle les trouve réunies à un haut degré, l'élévation du talent et la dignité du caractère. A ces deux titres, rien n'était plus naturel que l'élection du P. Lacordaire et je crois pouvoir affirmer qu'elle a été ratifiée par toutes les fractions saines de l'opinion publique.

— Oh ! je connais bien le talent du P. Lacordaire, et je ne dis rien contre lui. Mais laissons cela. Je ne veux pas vous cacher que je suis sensible aux attaques qui me viennent de toutes parts, du côté de vos amis et du côté du clergé.

— L'Empereur me permettra de lui dire que c'est lui-même qui a posé toutes les questions et pris toutes les initiatives. Ceux dont il se plaint me semblent seulement l'avoir suivi sur le terrain où il les provoque.

— Je comprends la discussion et je l'admets ; mais je ne pouvais pas m'attendre à des attaques aussi violentes et aussi passionnées.

— Je crains bien que l'Empereur ne confonde deux choses parfaitement distinctes, la passion et la conscience : la passion s'emportes ouvent et finit presque toujours par fléchir ; la conscience ne se donne pas de torts et ne cède jamais.

— Vous ne pouvez nier cependant que les partis ne cherchent à exploiter avidement les circonstances actuelles.

— Je dirais alors qu'il ne fallait pas leur livrer ce prétexte, mais je répète que Votre Majesté s'abuse à ce sujet. Je m'en rapporte à M. le Président pour dire à l'Empereur si les partis ont eu hâte de lui déclarer la guerre. J'ai été moi-même un gage près de lui du désir sincère des partis de rétablir l'ordre en France et de le fonder ; plus tard, quand les conditions du gouvernement ont été profondément modifiées, un certain nombre d'hommes se sont tenus à l'écart et n'ont jamais fait un acte ni un vœu contre la prospérité du pays. Mais encore faut-il que les conditions de

la prospérité et de l'ordre soient maintenues et c'est ce que nous ne voyons plus depuis longtemps.

— Le clergé, au moins, n'avait pas à se plaindre de moi et il se montre bien ingrat dans ce moment-ci.

— Le clergé a non seulement donné des preuves de déférence à l'Empire, mais je suis convaincu qu'il a souvent étonné et peut-être scandalisé l'Empereur par des empressements qui ressemblaient à de l'adulation. Je me bornerai à prendre pour exemple l'évêque de Rennes. Votre Majesté sait certainement combien il a choqué l'opinion publique et moi tout le premier. Eh bien ! quoique je n'aie qu'une médiocre confiance dans son jugement, je n'hésiterais pas à l'accepter pour juge entre l'Empire et le Saint-Siège. Je suis parfaitement sûr qu'il se prononcerait, sans hésitation, en faveur des droits du Saint-Siége.

— Mais on ne me tient pas compte de mes propres difficultés, et on m'attaque à propos de tout, comme si je faisais tout ce que je veux, au milieu de tant de complications.

— Sans remonter à l'origine de ces complications, il est bien naturel que l'Europe n'y voie que la France et que la France n'y voie que l'Empereur.

— Vous vous trompez. J'ai fait beaucoup d'efforts, mais personne ne veut me seconder. Vous êtes libre, vous, Monsieur de Falloux, et moi je ne le suis pas. Le Pape n'est pas raisonnable ; il n'a pas voulu m'accorder les choses les plus simples.

— Cependant les pièces publiées en Angleterre font foi que le Pape acceptait toutes les propositions de réforme et que c'est de l'ambassadeur de France

qu'est venu le dernier refus relativement aux garanties de neutralité et d'inviolabilité de territoire.

— J'ai également à me plaindre de l'empereur d'Autriche ; il a perdu beaucoup de temps pour mettre en œuvre les stipulations de Villafranca.

— Je suis bien mal placé pour répondre sur des matières de cette nature. Je me crois seulement le droit d'affirmer que si l'Empereur avait tourné contre le roi de Sardaigne la millième partie des efforts qu'il dit avoir perdus auprès du Souverain-Pontife et de l'empereur d'Autriche, toutes les difficultés de l'Italie seraient terminées depuis longtemps.

— Je vous le répète, Monsieur de Falloux, vous ne me tenez pas compte de mes difficultés morales. Je ne puis pas m'en affranchir comme on croit ; j'ai toujours été lié à la cause de l'Italie et il m'est impossible de tourner mes canons contre elle.

— Quand on a pointé les canons de Solférino, on n'a pas besoin de les tourner deux fois contre personne ; on n'a plus qu'à manifester ses intentions avec clarté et fermeté, elles sont alors écoutées par tout le monde.

— Ne croyez pas cela. Soyez sûr que les difficultés morales sont plus grandes que vous ne croyez et que la vraie manière de sortir du péril, c'était de discuter avec modération et de se prêter aux idées de transaction.

— Je répéterai, à mon tour, à l'Empereur que personne n'a cru ni voulu sortir de la modération et que personne n'a pu découvrir dans les plans mis en avant, jusqu'à ce jour, le moindre élément de transaction acceptable. L'Empereur appelle-t-il une tran-

saction les idées émises dans la brochure dont il a permis la publication au mois de décembre? L'Empereur croit-il que le plan de vicariat proposé dans le discours d'avant-hier soit un plan viable? Certainement l'Empereur n'ignore pas qu'il y a souvent quelque difficulté à faire vivre ensemble un curé et un vicaire. J'ose demander à l'Empereur lui-même combien de temps il estime que le Pape pourrait vivre avec le *Vicaire* qu'il vient de lui donner? »

A ces derniers mots, il me fut répondu avec une sorte de vivacité :

« Oui, je conviens que cela ne peut pas aller.

— Eh bien! Sire, nous ne disons pas autre chose. Si l'Empereur en juge ainsi pour les propositions contenues dans le discours du trône, que reste-t-il alors que l'opinion puisse saisir et que peut nous reprocher l'Empereur, quand il nous accuse de ne point entrer dans des transactions raisonnables?

— Mais je pourrais, si on m'y aidait, proposer au Pape des échanges, car le Pape ne peut plus conserver son territoire actuel.

— Des échanges de territoire, Sire! Si c'était à Jérusalem ou dans toute autre partie de l'Orient, vous rencontreriez aussitôt la Russie et l'Angleterre. S'il s'agit d'échanges en Italie, comment donner au Pape des territoires qui ne fussent pas pris à un autre; au roi de Naples par exemple, et comment cet autre y consentirait-il sans protester, autant que le Pape lui-même? Je ne puis voir là, je l'avoue, que le commencement de difficultés nouvelles et inextricables, non l'aplanissement des difficultés actuelles.

— Ce sont de ces affaires qui se règlent en Congrès.

— Mais l'Empereur, par la brochure dont il a autorisé la publication, a paru vouloir rendre le Congrès impossible.

— Eh bien ! cela pourrait se traiter entre souverains.

— Mais ce sont surtout les souverains qui ont le plus d'intérêt à faire respecter les droits de chacun d'eux. (*Silence*)... Que l'Empereur me permette donc de lui dire que la seule solution praticable serait de s'arrêter et même de rétrograder dans la voie fatale où il est entré, voie aussi pleine de périls pour lui que pour la France.

— Oui, je sais bien qu'on met en cause ma dynastie et l'avenir de mon fils, mais je ne puis pas m'arrêter pour cela. Vous savez mieux que personne, Monsieur de Falloux, que je n'ai jamais pris l'engagement, en faisant l'expédition romaine, de garder toujours au Pape ses États malgré ses sujets. Personne ne peut l'exiger de moi, et le Pape ne peut pas garder ses États à lui tout seul. Voilà la vérité ! »

Ces dernières paroles furent dites avec animation. Je répliquai :

« Ce que j'entends là de la bouche de l'Empereur me rappelle les paroles d'un homme dont M. le Président faisait grand cas. Donoso Cortès me disait en 1851 : « Nous assistons à la revue des ombres. Nous voyons l'ombre de la République ; nous allons voir l'ombre de l'Empire ; plaise à Dieu que nous ne revoyons pas l'ombre des persécutions de l'Église. » Je ne puis comprendre comment l'ombre de Pie VII ne suffit pas aujourd'hui pour arrêter l'Empereur.

— Il n'y aura point de persécutions; il n'y aura jamais de persécutions sous mon règne. Vous connaissez mes sentiments pour Pie IX; ils n'ont point changé et ne changeront jamais.

— Sire, aucune volonté ne peut le garantir: les temps d'arrêt n'existent point sur la route où l'Empereur est entré depuis un an. Il a changé la base de sa dynastie; après l'avoir posée au centre du parti conservateur, il l'a laissé transporter au parterre de la Porte-Saint-Martin [1]. L'Empereur m'a fait l'honneur de me parler de son fils; l'avenir de son fils est désormais à la merci du parti révolutionnaire.

— Je ne me fais pas d'illusions là-dessus et je connais bien le parti révolutionnaire.

— J'ai entendu, il y a dix ans, dans la bouche de M. le Président, cette parole: « Le nom de Napoléon discipline les masses. » J'accorde bien volontiers qu'il peut les grouper et les émouvoir dans une démonstration de suffrage populaire, mais quand il s'agira de refouler et de dompter les convoitises et les ardeurs qu'on a tant surexcitées depuis un an, ce nom y perdra son prestige et la société peut y périr (*Silence*)... L'Empereur disait récemment à Bordeaux : « Que laisserai-je derrière moi à Rome, l'ordre ou la terreur ? » L'Empereur peut se poser désormais la même question pour Paris et se demander ce qu'il laisserait derrière lui; l'histoire de toutes nos révolutions répondra.

1. On représentait alors à ce théâtre un drame de M. Mocquart, secrétaire de l'Empereur, intitulé : *La Tireuse de cartes*, dans lequel Pie IX était directement insulté.

— Je ne me fais pas les illusions que vous supposez; j'ai les yeux ouverts sur le péril.

— L'Empereur croit peut-être que l'alliance anglaise peut y faire contre-poids et j'avoue que cela ne m'inspire pas de sécurité. L'alliance anglaise n'est pas plus favorable, au point de vue dynastique, que l'alliance révolutionnaire.

— Je le sais bien, l'Angleterre n'est jamais alliée; elle est toujours ennemie (*Avec amertume.*) Elle gâte tout ce qu'elle touche; mais, je vous le répète, Monsieur de Falloux, mes difficultés sont de toute nature et personne ne veut m'en tenir compte. »

Ces mots, articulés déjà plusieurs fois, ramenant la conversation à son point de départ, il me parut que l'entretien était épuisé et sans que l'Empereur l'indiquât autrement, ni me donnât congé, je saluai en disant:

« L'Empereur m'a fait l'honneur de me témoigner de l'estime durant un an. Je suis sûr qu'il aurait changé d'opinion à mon égard, si je lui eusse répondu avec moins de franchise. J'ose donc le supplier de ne se faire aucune illusion sur le sujet dont il a bien voulu m'entretenir. Ce n'est pas une lutte avec les passions, ni avec les partis qui commence; c'est une lutte avec la conscience et la résistance sera invincible.

— J'ai été bien aise de vous voir et de vous entendre. »

Puis il me serra la main avec une tristesse affectueuse au moment où je me retirai. Dans le cours de ce long entretien, l'Empereur me parut atteint d'une

évidente mélancolie. Il cachait à peine la docilité pénible de son obéissance à des difficultés secrètes qu'il invoquait sans les articuler.

En sortant des Tuileries, j'entrai chez le comte Anatole Lemercier, député au Corps Législatif, qui habitait sur le quai Voltaire. Je trouvai chez lui son collègue, M. Keller. Tous deux, quoique franchement ralliés à l'Empire, étaient fidèles et ardents défenseurs du Saint-Siège. Mon costume d'académicien leur apprenait d'où je venais et tous deux en me voyant entrer s'écrièrent :

« Eh bien ! Eh bien ! que s'est-il passé entre l'Empereur et vous ?

— Quelque chose de si imprévu, répondis-je, que j'ai besoin de savoir dans quelle mesure je puis le rendre public. Toutefois, je n'hésite point à vous donner immédiatement un conseil formel : redoublez de vigilance sur les intérêts religieux, et n'attachez pas trop de valeur à la solution qui vous a été solennellement annoncée par le discours impérial. Pendant que l'Empereur me parlait, la tête d'Orsini m'apparaissait au-dessus de la sienne, et c'est à Orsini que nous avons affaire, au moins autant qu'à Napoléon III. »

L'état de santé de ma femme m'avait déterminé à passer l'hiver de 1860 près des médecins, et j'avais choisi Versailles où je pouvais trouver une maison et un jardin dans des conditions qui eussent été ruineuses à Paris. Je rentrai, ce jour-là, fort perplexe ; je n'avais été reçu aux Tuileries que comme représentant de l'Académie, et je devais, selon l'usage, rendre compte

de mon audience, à la séance de la semaine suivante. Je ne devais à ce compte rendu que les courtes paroles échangées à l'égard du P. Lacordaire, puisque tout le reste était uniquement adressé à l'ancien ministre du Président. Ce compte rendu sommaire une fois présenté à mes confrères, je m'abstins de répéter l'ensemble de la conversation, soit à l'Académie, soit hors de l'Académie.

Toutefois, le fond des choses subsistait et deux points en ressortaient avec la dernière évidence. L'Empereur ne prenait point au sérieux les manœuvres diplomatiques dont il amusait l'Europe et la France, pour gagner du temps et pour préparer un terrain à des desseins encore inavoués. Ces desseins lui étaient moitié naturels, moitié imposés, et, avec plus ou moins de répugnance, il irait aussi loin que ses engagements de jeunesse l'exigeraient. Lorsque Mirabeau reçut deux millions de Louis XVI, le comte de La Marck dit: « Il ne s'est pas vendu! Seulement, il s'est fait payer pour être de son avis. » Ici, la même situation se renouvelait en sens inverse et Napoléon III pouvait dire: « Je ne me ferai pas assassiner, en l'honneur du pouvoir temporel, par des Italiens dont je partage complètement l'opinion sur ce point ». Quoi qu'il en soit, les doutes que je n'avais jamais eus sur les tendances politiques de l'Empereur m'étaient moins permis que jamais. Je m'en étais déjà expliqué publiquement et aucun devoir ne me prescrivant le silence là où la lumière pouvait être utile, je transcrivis très fidèlement ma conversation des Tuileries au moment où ma mémoire en était encore toute

pénétrée, et je me demandai par quelle voie sûre je pourrais la faire parvenir au Pape. L'intermédiaire naturel eût été le cardinal Morlot, archevêque de Paris; mais j'avais fait, tout récemment, de ses dispositions une expérience qui n'était pas encourageante. Je lui avais écrit de Versailles, lui demandant quel jour je pourrais être sûr de le trouver à l'archevêché en lui expliquant que je prenais cette précaution, parce que mes voyages à Paris étaient rares, que j'en rapportais toujours un surcroît de douleurs névralgiques, et que j'aimerais à ne braver cette souffrance certaine que pour un but assuré. Je reçus aussitôt la réponse suivante :

« Archevêché de Paris.

« Paris, le samedi 7 janvier 1860.

« Monsieur le Comte,

« Je me propose d'aller à Versailles lundi pour quelques visites de nouvelle année. Je ne manquerai pas de me présenter chez vous. Je voudrais ainsi vous éviter la peine de venir pour moi à Paris, lorsque votre santé demande des ménagements. Si je ne faisais pas ce petit voyage, c'est que je serais retenu par des occupations extraordinaires. Le mardi est jour de Conseil, mais le lendemain mercredi, je ne verrais aucun obstacle qui dût m'empêcher d'être ici de midi à deux heures.

« Je connais comme vous, Monsieur le Comte, la gravité de la situation. Elle est pour moi l'objet des

plus sérieuses réflexions devant Dieu et devant ma conscience. Mais je tiens extrêmement à conserver ma liberté d'action. Les démarches, dans un sens ou dans l'autre, ont l'inconvénient d'être connues du public et deviennent un texte à toutes sortes de suppositions. Elles excitent aussi des réactions fort gênantes. Ainsi, ayant eu, il y a peu de temps, un entretien avec quelques personnes excellentes et pour lesquelles je professe la plus grande estime et une confiance particulière, dès le lendemain, d'autres personnes, non moins estimables, sont venues me trouver, fort préoccupées de l'entretien de la veille et des conséquences qu'il avait pu avoir sur moi, etc. Ne voulant m'avancer ni m'engager dans un sens ou dans l'autre, je m'en tire comme je peux, mais je ne voudrais pas que ma conduite fût attribuée à telles ou telles influences.

« Veuillez agréer, Monsieur le Comte, avec mes vœux les plus sincères, la nouvelle assurance de mon plus respectueux dévouement.

« F. M., cardinal-archevêque de Paris. »

La lecture de cette lettre me jeta dans le plus pénible étonnement. Je la communiquai confidentiellement à M. Berryer pour lui en demander son avis et il me dit : « Je comprends ce qui fait qu'on pense ainsi, mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'on l'écrive. »

Les *personnes excellentes*, dont parlait le cardinal, étaient M. de Melun et M. Cochin qui, d'accord

avec moi, mus par les mêmes sentiments que moi, avaient aussi désiré un entretien avec le cardinal. Les autres personnes *non moins respectables* étaient les représentants du gouvernement et de sa politique. *Rester libre dans un sens ou dans l'autre* signifiait rester libre entre le juste et l'injuste.

Il va sans dire que le cardinal ne vint point à Versailles le lundi et que je crus inutile de lui infliger ma visite, si manifestement importune.

A la mort de l'archevêque, M. Foisset envoya au *Correspondant* un article nécrologique très élogieux et je ne m'opposai point à son insertion. Le cardinal Morlot avait de réelles vertus auxquelles il était toujours juste de rendre hommage. Mais ces vertus dégénérant parfois en faiblesses, je dus renoncer à son entremise pour arriver jusqu'à Pie IX et je me mis à la recherche d'un voyageur pour faire remettre directement une lettre entre les mains du Saint-Père. Ce voyageur se rencontra promptement dans les meilleures conditions possibles. Ce fut M. de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia.

A l'approche des dangers qui menaçaient le pouvoir temporel, le duc de Bisaccia et son frère le duc de Doudeauville conçurent la pensée d'une grande croisade qui embrasserait l'Espagne et l'Italie et ferait appel à tous les pays du monde chrétien. Ils offraient en outre d'amener à Rome et d'entretenir, à leurs frais, cinq cents hommes pendant deux ans.

MM. de La Rochefoucauld partirent de Paris, vers la fin de mars 1860. Leurs propositions ne furent pas agréées dans leur ensemble, mais voulant

du moins laisser au Saint-Père un souvenir de leur généreux dessein, ils firent parvenir à Rome deux batteries d'artillerie de campagne, des obusiers, et une somme considérable pour le denier de Saint-Pierre, dont ils furent les premiers organisateurs.

Dans les différents pourparlers qui eurent lieu entre MM. de La Rochefoucauld et le Souverain Pontife, le duc de Bisaccia remit au Saint-Père le récit de mon audience aux Tuileries, ajoutant qu'il était prêt à donner lui-même à Sa Sainteté les détails qui pourraient lui manquer. Le Pape, ouvrant le pli qui lui était remis, répondit qu'il lisait difficilement mon écriture, ajoutant : « Il l'a pourtant soignée ! » M. de La Rochefoucauld voulut bien alors donner lui-même lecture de ma lettre : « A chaque phrase, m'écrivit-il, le Saint-Père m'arrêtait pour me faire des réflexions dans le sens des réponses faites par M. de Falloux à l'Empereur. Aux accusations de Napoléon III, il s'écria : « Pauvre Pape ! On l'accuse toujours et on ne lui a rien proposé. — Est-ce que je puis prendre le bien du prochain ? — Jamais rien de raisonnable ne m'a été proposé. — Il craint le poignard des révolutionnaires, c'est ce qui le fait agir ainsi ! » Au passage sur l'archevêque de Rennes, le Pape dit : « Il s'est bien repenti depuis et m'en a écrit. » En tout, le Saint-Père parut convaincu que l'Empereur manquait habituellement de sincérité, et M. de La Rochefoucauld sortit de l'audience, convaincu que Pie IX était fermement décidé à ne rien céder. Peu de jours après, le Pape nommait le général de La Moricière généralissime

de la petite armée pontificale, malgré les grands efforts de l'ambassade de France pour le détourner de cette résolution.

Dès cette époque, je me demandai et je me demande encore quel pouvait être le mobile de l'Empereur en me prenant, sincèrement ou non, pour confident apparent de ses pensées sur l'Italie. Croyait-il me convaincre de la nécessité des spoliations méditées? Voulait-il seulement me laisser entrevoir le joug qui pesait sur lui et pensait-il s'exonérer par cet aveu ? Se laissa-t-il aller involontairement à plus d'abandon qu'il ne voulait ou croyait le faire? Obéissait-il à un instinct de vérité que gardent encore les hommes qui ont le plus besoin et l'habitude de la duplicité ? Je ne sais; je compris seulement que son parti était pris d'aller jusqu'au bout dans ce qu'il croyait devoir à l'Italie, et, en cela du moins, je suis sûr de ne m'être pas trompé.

CHAPITRE XXV

PÉRIL DU SAINT-SIÈGE. — CONDUITE DES CATHOLIQUES.

1856-1860

Le 18 mars 1860, le général Bedeau recevait du général de La Moricière la lettre suivante :

« Cher ami, je déplore de plus en plus de n'avoir pu vous rencontrer à Nantes et je suis désolé de ne pouvoir, en ce moment, aller vous embrasser. Je charge ma femme ou un de nos amis communs — si ma femme ne peut aller à Nantes — de vous dire le parti que j'ai pris. Je n'ai vraiment d'espoir qu'en Dieu, car, d'après ce que je sais, la force d'un homme ne peut suffire à la besogne que je vais entreprendre. Ce n'est point de l'audace — qui pourtant, je l'espère, ne me manquera pas au besoin — c'est du dévouement dont j'espère la récompense là-haut, bien plus assurément qu'ici-bas.

« Adieu ! je pars dans un quart d'heure et je dis au revoir à des gens qui ne savent pas où je vais.

« La Moricière. »

Cette lettre annonçait, en des termes simples et vrais, l'un des plus grands actes d'abnégation de notre siècle. La Moricière, en possession de la plus incontestable des renommées militaires et d'une grande popularité libérale, sacrifiait l'une et l'autre à une entreprise, sur laquelle il ne se faisait aucune illusion. Mgr de Mérode, parent de Madame de La Moricière et ministre des Armes à Rome, vint apporter lui-même en France l'appel de Pie IX. Le général n'y opposa pas une minute d'hésitation. Une froide délibération eût conseillé le refus; l'honneur et la foi, qui n'admettent pas les objections, lui montraient le sacrifice : il accepta sans balancer.

C'était un grand exemple. Beaucoup de catholiques, très divers d'âge et de profession, allèrent se mettre aux ordres de La Moricière, dans le même esprit que La Moricière lui-même se mettait aux ordres du Pape. L'Anjou ne resta point en arrière. Le comte Théodore de Quatrebarbes, qui touchait à sa soixantième année, partit en hâte, suivi de plusieurs de ses neveux. Roger de Terves, Joseph de la Perraudière, Henri de la Salmonière, tous trois mes jeunes voisins, le rejoignirent rapidement.

Un autre de nos compatriotes, le vicomte Jean des Cars, prit la résolution de les suivre. Il avait répété à plusieurs reprises : « Leur petit nombre les honore et nous accuse! » Mais il était déjà père de quatre enfants et Madame des Cars étant sur le point d'accoucher, il ne voulut point, avant sa délivrance, risquer le trouble d'un tel adieu. Dans le court inter-

valle qu'il s'était réservé à regret, il fit une chute de cheval si malheureuse que des paysans le rapportèrent sans connaissance au château de La Morosière et, quelques heures après, il expirait. Quel plus frappant exemple de l'inanité des pensées humaines et des mystérieux décrets de Dieu! Rien n'était plus légitime et plus raisonnable que le bref délai consacré par M. des Cars à la tendresse la mieux justifiée, et cependant, s'il était parti suivant sa première inspiration, peut-être son héroïque dévouement eût-il été la rançon du pur bonheur chrétien que cette mort tragique a si douloureusement brisé.

Pie IX fut blâmé par une forte portion de son entourage pour avoir appelé le général de La Moricière, et le général rencontra, dans les différents degrés de la hiérarchie romaine, l'accueil et les concours les plus contradictoires. Mgr de Mérode et ses amis étaient tout de feu; le cardinal Antonelli et les subordonnés qui savaient lire dans le regard du premier ministre étaient tout de glace. Les mêmes contrastes éclatèrent à la nouvelle du désastre de Castelfidardo. Pie IX en fut profondément affligé; mais un cardinal français, établi à Rome, essaya, dit-on, de le consoler par cette réflexion bien typique : « La défaite des Français est peut-être une grande faveur de la Providence ; car avec leur victoire, les idées modernes auraient pu triompher et s'implanter à Rome. »

Avant le glorieux échec de La Moricière, à plus forte raison après cet échec, nous crûmes, mes amis et moi, que nous devions continuer devant l'opinion

la lutte qu'une insigne trahison venait de terminer sur le champ de bataille. Le *Correspondant* paya largement son tribut dans la presse; mais le Corps Législatif était un instrument d'action bien plus direct et le devoir des catholiques était de soutenir vigoureusement le petit nombre de députés dévoués à l'Église, qui avaient accepté la candidature officielle avant que le gouvernement eût démasqué ses projets hostiles. Parmi ces députés, plusieurs, tels que MM. Anatole Lemercier, Keller et Kolb-Bernard, n'étaient pas moins distingués par leur talent que par leur caractère. Il s'agissait donc en même temps de les maintenir à leur poste et de leur envoyer des recrues aux élections prochaines. On ne pouvait atteindre ce but sans l'indispensable appoint du parti légitimiste. Mais M. le comte de Chambord continuait à juger que le serment était une barrière infranchissable.

Je pouvais, moins que personne, me faire illusion à cet égard, car j'avais eu connaissance, dès la fin de l'été de 1858, d'un entretien très significatif entre M. le comte de Chambord et M. de Rességuier, alors conseiller général des Basses-Pyrénées et membre du Conseil municipal de Pau. Il avait fait le voyage de Frohsdorf avec son frère Paul, et tous deux prirent note de l'entretien en sortant du cabinet du Prince et en s'aidant de leurs deux mémoires, presque aussi précises que la sténographie.

« Je connais votre dévouement, dit Monsieur le comte de Chambord à M. de Rességuier, et j'y compte. Je vous demande donc de vous conformer

aux ordres que j'ai donnés et de vous démettre des fonctions électives que vous avez acceptées dans le département que vous représentiez à l'Assemblée nationale.

— Que Monseigneur me pardonne ma hardiesse, mais je crois qu'il y a, pour certains d'entre nous, un devoir absolu à ne pas refuser aux populations honnêtes et religieuses au milieu desquelles nous vivons, le concours qu'elles nous demandent. Ce serait les rejeter souvent vers des hommes qui les exploiteraient au lieu de les servir et dont elles ne recevraient que de mauvaises leçons et de mauvais exemples. Notre présence dans les Conseils électifs, soit des départements, soit des villes, soit des campagnes, ne nous impose aucune condition à laquelle nous ne nous soyons soumis, sous le gouvernement de Juillet, avec l'approbation de Monseigneur. Cette participation désintéressée aux affaires publiques n'eût-elle pour résultat que de veiller à l'éducation chrétienne des enfants du peuple dans les écoles, à l'assistance charitable des pauvres à domicile et des malades dans les hôpitaux, qu'il y aurait là, ce me semble, un impérieux devoir à remplir. J'ajoute que c'est aussi l'intérêt bien entendu du parti royaliste, de se consacrer à la défense des grands intérêts religieux et sociaux, et de se montrer capable de les servir par l'expérience des affaires et la connaissance des hommes. Les Conseils généraux et les Conseils municipaux nous en fournissent l'occasion et ceux d'entre nous qui s'y trouvent, sans avoir aliéné la moindre part de leur indépendance,

peuvent se rendre ce témoignage que leur retraite entraînerait la ruine de beaucoup de bien et le retour de beaucoup de mal.

— Oui, oui, je sais que c'est là la manière de voir de votre ami, M. de Falloux, et je lui en sais très mauvais gré.

— Monseigneur me permettra de dégager absolument M. de Falloux de cette question, où je n'ai pris conseil que de ma conscience. Il s'est, depuis l'Empire, tenu à l'écart de toute action politique et je supplie Monseigneur de lui conserver une bienveillance qu'il a méritée par tant de services et dont notre cause a tant à profiter.

— Je sais positivement qu'il a donné ce conseil à plusieurs personnes. Mais n'importe! En ce qui vous touche, ne voulez-vous donc pas m'obéir?

— Monseigneur me met à une bien cruelle épreuve. Il m'oblige à choisir entre une résistance qui me coûte au delà de toute expression et l'abandon d'œuvres utiles auxquelles je me suis dévoué et qui, dans ma conviction profonde, servent la cause monarchique, en même temps que les intérêts religieux et moraux du pays que j'habite.

— Cela vous semble ainsi parce que vous voyez la question partiellement. Moi, je la vois d'ensemble et de haut.

— Si Monseigneur pouvait voir de près, je suis assuré qu'il me donnerait l'approbation que je reçois de nos amis les plus éclairés et les plus dévoués.

— Je serai donc moins éloquent auprès de vous que je ne l'ai été auprès de bien d'autres, auprès du duc de Maillé, par exemple.

— Si je ne me trompe, le duc de Maillé avait quelque raison de croire qu'il ne réalisait pas tout le bien qu'il avait espéré faire en entrant au Conseil général de son département et c'est là, sans doute, ce qui l'a déterminé à venir soumettre la question à Monseigneur. Je n'ai pas la même incertitude, et je ne me serais pas permis de provoquer un ordre auquel je n'aurais pas eu l'intention de me soumettre.

— Mais alors il ne fallait pas venir, car vous me mettez dans l'obligation de vous mal recevoir. Si je vous recevais bien et que vous le disiez, tout en désobéissant à mes ordres, cela serait d'un très mauvais effet et d'un très fâcheux exemple. Il faut donc que je vous reçoive mal et que je vous refuse, par exemple, mon portrait que M. de Montbel m'a demandé pour vous. Il faudra que vous disiez partout que je vous ai mal reçu.

— La sévérité de Monseigneur me fait profondément regretter le grand bonheur que j'ai eu à le voir, mais il me permettra de lui dire que je ne suis venu auprès de lui qu'après y avoir été invité de sa part par M. Berryer, qui connaissait ma résolution de ne pas manquer de parole aux électeurs dont j'ai accepté le mandat. Quoi qu'il en soit, la grande affliction que me cause Monseigneur ne m'empêche pas d'espérer que, dans sa justice, il fait la part de ceux qui, quelque heureux qu'ils seraient de lui plaire, préfèrent encore le servir selon leur conscience.

— Oui, mais ceux qui m'obéissent me servent mieux et je leur en sais gré, non parce qu'ils me

plaisent, mais parce qu'ils me servent. Ceux qui font comme vous ont le tort de donner à ce gouvernement un concours et — le mot est mauvais, mais il rend bien ma pensée — une honorabilité qu'il faudrait lui refuser.

— Je prie Monseigneur de remarquer que, ni en apparence, ni en réalité, je ne sers, en quoi que ce soit, le gouvernement actuel. Aucun de ceux qui me connaissent, amis ou adversaires, n'ignorent ni mon dévouement à Monseigneur, ni mon inviolable attachement à sa cause. Chaque fois que les questions dynastiques ont été posées, dans les Conseils dont je fais partie, par des adresses, par des vœux ou tout autrement, à propos de la *présidence à vie*, à propos du *mariage de l'Empereur*, de la *naissance du Prince impérial*, en toutes circonstances enfin, j'ai protesté et nettement motivé mes votes contre les tendances du gouvernement actuel et contre ses prétentions dynastiques.

— N'importe ! Je vous le répète, je vois de haut et je ne puis approuver qu'on ne suive pas les ordres que j'ai donnés après mûre réflexion. J'espère que tout ceci finira bientôt, car si cela durait..... Mais il faut se préparer à des circonstances qui peuvent être prochaines et dont je suis bien décidé à aller profiter de ma personne. Les princes d'Orléans veulent se réserver toutes les chances, mais je les devancerai.

— Monseigneur peut compter que je serai, dans les événements qu'il nous fait espérer, des premiers à lui donner des preuves d'un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

— J'y compte tout à fait, malgré votre résistance. »

Le ton du comte de Chambord s'était beaucoup radouci vers la fin de la conversation et ces derniers mots étant dits particulièrement d'un air gracieux et la main tendue en signe d'adieu, M. de Rességuier crut pouvoir ajouter :

« Si, comme j'en ai le projet, je puis me rendre en Italie cet hiver, Monseigneur me permettra-t-il d'aller, de nouveau, lui offrir mes hommages à Venise ?

— Oui, certainement, reprit le Prince, si vous avez donné votre démission... Sinon, non ! »

On pouvait cependant se demander si, au cours des graves événements de 1858 et de 1859, le point de vue de M. le comte de Chambord ne s'était pas modifié. Il importait de le savoir, et en tout cas, puisque le Prince entretenait à Paris un Bureau de renseignements, il importait que ce Bureau fût consciencieusement renseigné. J'écrivis donc au marquis de La Ferté et au comte de La Ferronnays pour leur demander de venir déjeuner, tous les deux ensemble, chez moi, à Versailles, et ils voulurent bien m'accorder cette faveur. Dès les premiers mots de notre longue causerie, ils ne me cachèrent point que leurs instructions étaient de maintenir dans tous les départements la même consigne, mais ils me laissèrent très clairement entrevoir que l'un et l'autre transmettraient volontiers à Frohsdorf toutes les observations contraires. Je me mis alors à développer, avec l'ardeur qui ne me quittait jamais en pareille matière, le thème suivant :

« On a pu croire, et pour mon compte j'ai cru, dans une certaine mesure, que l'Empire durerait peu, qu'il étonnerait et troublerait la France par l'incohérence de sa politique et n'alarmerait pas moins l'Europe. Le contraire est arrivé. La France aime tellement le repos qu'elle se livre à qui le lui procure, sans se montrer difficile sur les conditions, ni même sur la solidité. L'Europe n'est ni plus prévoyante, ni plus fière. M. le comte de Chambord peut donc reconnaître aujourd'hui qu'il s'est trompé en isolant absolument son parti au sein de la nation. Mais entre se rendre compte d'une erreur et la confesser, il y a souvent un abîme. En outre, il est peut-être dangereux pour un prince de se déjuger publiquement; ce qui lui fait un devoir d'y regarder à deux fois au moins avant de s'engager. L'embarras serait donc grand, si les circonstances actuelles ne concouraient pas à fournir l'occasion d'un changement qui ne semblerait ni un aveu, ni un repentir. Ne serait-il pas simple et noble que M. le comte de Chambord vous permît de tenir à ses amis un langage analogue à celui-ci : — « Tant que les questions ont été purement politiques, je me suis cru le droit d'avoir et de donner mon avis; mais aujourd'hui les questions sont toutes religieuses ; chacun ne peut plus relever que de sa conscience et je dois rendre à tout le monde sa liberté ! »

« Remarquez bien, disais-je à mes interlocuteurs, qui, tout en gardant leur réserve officielle, ne me décourageaient pas, remarquez bien que M. le comte de Chambord acquiert du même coup une multi-

tude d'avantages qui lui adviendront par surcroît. La situation actuelle ayant été créée sans nous et malgré nous, comment le Prince n'apercevrait-il pas le magnifique rôle qui échoit à son parti ? Ses amis vont se trouver au premier rang des promoteurs de la revendication de la liberté religieuse et de la renaissance de la liberté politique, et si nous parvenions à conjurer ainsi l'unité italienne, c'est-à-dire la création d'une nationalité de vingt-cinq millions d'hommes à notre frontière, Dieu seul sait de quels malheurs imminents nous préserverions la France! Ce que je demande, par votre entremise, à M. le comte de Chambord, est si manifestement avantageux, que beaucoup d'hommes qui n'y apportent pas notre sincérité de conviction s'en sont déjà emparés. Si vous laissez M. Thiers et ses amis arriver seuls au Corps Législatif, comme champions des libertés religieuses et des prérogatives parlementaires, vous mettez entre leurs mains un levier politique dont ils useront sans vous et peut-être contre vous. Hâtez-vous donc d'avertir et d'alarmer M. le comte de Chambord, à ce sujet. Jamais la conscience n'aura tenu un langage plus conforme à celui de l'habileté et l'aveuglement qui les méconnaîtrait toutes deux serait inexplicable. »

Mes deux interlocuteurs me promirent que mes observations seraient l'objet du rapport le plus fidèle, transmis au Prince par l'occasion la plus sûre et la plus prochaine. Cette promesse fut donnée avec un tel accent de sympathie que je ne pus douter de sa ponctuelle exécution. Malheureusement cette démarche ne réussit pas, ni d'autres non plus. Les consignes ne

furent pas modifiées. Plus tard, M. Thiers, comme il était aisé de le prédire, résolut d'entrer au Corps Législatif. M. Berryer annonça dès lors l'intention d'y entrer aussi, mais il se vit en butte à toutes sortes d'obsessions. Il leur céda, pour un instant, puis, ne pouvant plus supporter les reproches de son patriotisme, il passa outre, posa sa candidature au dernier moment et fut, encore une fois, élu et acclamé par la ville de Marseille.

J'avais, durant mon séjour à Versailles, consulté les médecins sur ma torture névralgique. Ils me conseillèrent les eaux de Saint-Gervais, en Savoie. Je m'y rendis et j'y rencontrai un ancien ami, le duc de Maillé. Nous avions autant à cœur l'un que l'autre les intérêts de la France et ceux de l'Église. Nous nous en entretenions tous les deux avec une égale chaleur, et nous unissions nos gémissements, lorsque nous apprîmes que M. le comte de Chambord venait résider en Suisse pour quelques semaines. Il avait fixé son séjour principal à Lucerne et il devait y recevoir beaucoup de Français. Aussitôt le duc de Maillé me proposa d'interrompre pour quelques jours notre cure de Saint-Gervais, m'offrant, pour l'aller et le retour, ses soins très affectueux. Je répondis qu'à Lucerne, je répéterais forcément le langage tenu précédemment, langage qui, bien évidemment, n'avait pas réussi, puisqu'on ne lui avait donné aucune satisfaction. M. de Maillé me répliqua que, depuis l'hiver, les événements m'étaient venus en aide, que mon voyage toucherait le Prince qui, plusieurs fois, s'était plaint, en termes bienveillants, de ma retraite absolue; qu'enfin, il y

avait toujours une grande différence entre une conversation répétée, quelque bien répétée qu'elle fût, et l'échange direct des idées. La chose était vraie en soi, je n'abordais jamais le comte de Chambord sans une profonde émotion; je cédai donc et nous partîmes sans délai.

Le Prince, averti par M. de Maillé, eut la bonté de me faire dire à la gare qu'une chambre m'était préparée dans l'hôtel même qu'il habitait, et à peine y étais-je installé que le duc de Lévis vint m'y trouver, avec une bonne grâce qui ne gardait point mémoire de nos démêlés de 1852. L'accueil de M. le comte de Chambord fut conforme à ce gracieux préliminaire. Introduit le jour même dans son cabinet par M. de La Ferté, notre premier entretien fut, de la part du Prince, d'une parfaite cordialité, et, de ma part, de la plus respectueuse gratitude. Néanmoins, ma pensée fut exprimée tout entière et tout entière écoutée, sans aucun signe de mécontentement. Je ne me permis pas de demander une réponse immédiate et catégorique.

M. le comte de Chambord témoigna qu'il me savait gré de ma discrétion et que j'y avais plus gagné que perdu. Madame la duchesse de Parme, qui avait accompagné son frère, voulut aussi me parler et me faire parler de la France. Elle m'interrogea particulièrement sur M. de Lamartine. Elle exprimait, en toute chose, des sentiments élevés toujours conformes à ceux de M. le comte de Chambord, dont, par affection comme par convenance, elle ne voulait différer en rien. Toutefois, elle me dit un jour que son frère était très content de moi et que certainement aussi

je m'applaudirais de mon voyage. Tout ce que je vis à Lucerne fut gracieux et touchant. La messe entendue dans la petite chapelle, consacrée aux Suisses du Dix-Août, en face du lion de Thorwaldsen, me causa une vive émotion. Quand je pris congé, M. le comte de Chambord me fit l'honneur de m'embrasser et me dit pour dernière parole : « Au revoir, en France ! »

Je revins ensuite, à Saint-Gervais, avec le duc de Maillé, pour y achever ma cure.

De retour au Bourg-d'Iré, je repris de mon mieux la défense du Saint-Siège en publiant, dans le *Correspondant*, les articles que je réunis ensuite en volume, sous le titre d'*Itinéraire de Turin à Rome*. On pouvait, en effet, suivre d'étape en étape la marche de l'invasion sacrilège, et, dès son début jusqu'à sa consommation, aucun de nous ne manqua au devoir d'opposer sa protestation à chaque attentat. M. de Montalembert fut poursuivi devant les tribunaux et menacé de l'application de la loi de sûreté générale ; l'évêque d'Orléans ne quitta pas la brèche un seul jour et c'est à cette cause sacrée que le P. Lacordaire, si voisin, hélas ! de sa dernière heure, consacra son dernier effort. Le prince de Broglie rivalisa de zèle avec ses nouveaux amis, et Augustin Cochin, voyageant en Italie en 1862, nous envoyait de Porto d'Anzio le récit d'une journée passée près de Pie IX qu'il nous montrait accueillant avec la même paternité les princes romains et les pêcheurs de la côte et rappelant ainsi, sans préméditation, sous ses traits les plus vrais et les plus touchants, l'inaltérable caractère de la papauté, à travers dix-huit siècles.

Cependant ce n'était point assez qu'il y eût en France des Français pour attaquer et des Français pour défendre le Saint-Siège; il fallait qu'il y eût encore de la division, même dans la défense, et le *Correspondant* signalait le péril là, précisément, où l'*Univers* mettait le salut. Dans les deux camps du catholicisme, les uns et les autres voyaient dans les litiges qui nous séparaient des questions de vie et de mort. Nous ne pouvions donc pas plus nous en taire à Rome qu'à Paris.

Dès les premiers jours de 1856, l'un de nos amis les plus considérables, M. Sauzet, était allé, en notre nom comme au sien, porter nos appréhensions en même temps que nos hommages, aux pieds de Pie IX. M. Sauzet avait toutes les conditions favorables au succès. Sa vie privée était d'une rare dignité. Il avait en peu d'années perdu quatre fils, tous les quatre arrivés à l'âge d'homme. Madame Sauzet et lui puisaient, dans la piété la plus fervente, leur courage et leur force. Ils étaient inaccessibles désormais aux ambitions purement humaines, et ils se trouvaient d'autant plus libres et plus forts pour toutes les luttes et pour tous les devoirs de la conscience. En dehors de son oratoire, M. Sauzet n'avait pas de meilleur refuge que son cabinet de travail où il avait composé plusieurs ouvrages qui, soit au point de vue civil, soit au point de vue religieux, méritaient au même degré l'attention romaine. Nous ne pouvions donc choisir un meilleur ambassadeur et nous l'avions prié de nous servir spécialement d'interprète auprès de Pie IX. Il m'avait promis de me rendre fidèlement compte de ses audiences

et on pourra juger, par la lettre suivante, qu'il m'a tenu parole.

« Rome, 9 février 1856.

« Cher et très honorable ami,

« J'ai bien tardé à vous écrire, mais je n'ai oublié ni vous, ni les chers intérêts qui nous unissent. J'ai eu deux longues conférences avec le cardinal Antonelli qui m'a paru attacher le plus haut prix à votre lettre, comme à tout ce qui vient de vous. J'ai eu aussi des conversations développées avec d'autres cardinaux considérables et avec plusieurs personnages distingués, notamment des généraux d'ordres importants. Je leur ai peint vivement le tort causé à l'Église par les exagérations de la presse religieuse et je les ai trouvés, en général, très sympathiques à la cause de la modération et de la sagesse. Quels que soient ici les appuis nombreux, intimes et puissants de l'*Univers*, les esprits d'élite sont plus éclairés qu'on ne pense sur les inconvénients de cette attitude exclusive et provocante qui divise les fidèles. Il m'a semblé convenable et utile de préparer ainsi l'audience que j'attendais du Saint-Père. Cette audience, retardée par diverses causes, a eu lieu avant-hier. Elle a duré au moins une heure, et pour vous en faire mieux saisir les détails, je vais reproduire aussi fidèlement que je le puis le résumé de mon langage et des réponses du Saint-Père. Je risque d'être diffus, mais je tâcherai d'être complet.

« J'ai commencé par remplir la mission de la reine Amélie qui m'avait chargé de la recommander à d'augustes prières. Le Saint-Père m'a parlé d'elle en

termes touchants et presque respectueux. Elle lui rappelle la pensée de Job par ses épreuves et ses admirables vertus. Il m'a entretenu ensuite avec un confiant abandon de ses sollicitudes sur les affaires du Piémont et m'a donné l'occasion de lui rappeler, en peu de mots, ce qui s'est passé à Turin entre M. de Cavour et moi, et dont je vous ai précédemment rendu compte. Nous somme venus aux grands intérêts de l'Église de France, et après quelques mots sur des questions graves, mais indépendantes de l'état de la presse religieuse, la conversation s'est engagée sur ce point à l'égard duquel il m'a autorisé à dire toute ma pensée.

« Voici, autant que je puis le préciser, l'ensemble de mon langage :

« Je ne me sens ni goût ni autorité pour traiter des questions dont la haute appréciation appartient aux pontifes de l'Église ou aux catholiques éminents qui lui ont rendu d'illustres services. Cependant il s'agit d'écrits rédigés et lus par des laïques. Il faut juger le courant de l'opinion à laquelle les hommes du siècle sont plus entièrement mêlés. Simple et modeste fidèle, je dois au Saint-Siége le tribut de mes réflexions et de mon expérience. Je ne puis me considérer, ainsi que la bienveillance du Saint-Père croit devoir me le dire, comme l'avocat d'une telle cause, représentée en France avec bien plus d'autorité et d'éclat que n'en peuvent apporter mes efforts. Toutefois, présent à Rome, et appelé à dire mon sentiment sur la presse religieuse de mon pays et particulièrement sur celle à laquelle son mouvement quotidien donne la véritable influence, je

le dirai avec la franchise d'un témoin et le dévouement d'un catholique entièrement dévoué au Saint-Siège. Je tâcherai d'être impartial et la tâche me sera facile, car je ne me sens contre l'*Univers* aucun motif de prévention passionnée. Il a traité ma personne avec convenance et mes derniers écrits avec une bienveillance qui n'était pas sans quelque courage, puisqu'ils attaquaient un décret important du pouvoir sur la magistrature. Comme homme politique, je pourrais avoir le droit de me plaindre de lui, mais je n'y ai ni intérêt ni volonté.

« L'*Univers* scandalise les faibles, inquiète les timides, décourage ceux qui sont revenus hier, éloigne ceux qui voudraient revenir demain, repousse les hésitants, irrite les incertains, change les indifférents en adversaires et les adversaires en ennemis. Il se plaît à présenter l'Église sous des couleurs inflexibles et redoutables. Il suscite les questions les plus aventureuses, émet les opinions les plus tranchantes et les plus répulsives, et il ne les traite pas seulement comme des opinions; il entend les imposer comme des croyances. Il jette hors de l'Église ceux qui ne suivent pas son mot d'ordre jusqu'au bout et déclare souvent qu'on n'est catholique que dans son camp et autour de son drapeau. Il restreint ainsi la religion aux proportions d'une coterie. C'est ainsi que l'*Univers* entend la modération. Quant à la science, alliée naturelle de la religion, qui y a ramené tant d'esprits élevés et qui y ramène encore aujourd'hui les ministres protestants les plus considérables, l'*Univers* la traite avec défiance et hostilité. On sait sa polémique contre les droits de

la raison, sa haine de la philosophie, sa proscription des grands modèles de la littérature classique et du goût éternel des peuples. Il fait une guerre systématique à toutes les institutions du temps; un jour au barreau, un autre jour au commerce, une autre fois à toutes nos lois. Il s'en prend, non aux abus de l'industrialisme, mais à l'industrie, non aux écarts du philosophisme, mais souvent à la philosophie elle-même. Il se pose enfin, volontairement ou sans le vouloir, en antagoniste du siècle. Il le maudit au lieu de le diriger, et ce n'est pas en s'en faisant l'ennemi qu'on vient à bout d'influer sur son temps.

« Quant à l'indépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir, comparons les principes de tous les temps et l'attitude de l'*Univers*.

« L'Église vit avec toutes les constitutions et toutes les dynasties. Les révolutions passent, elle reste. Elle prêche la soumission aux lois, le respect du pouvoir, elle se montre même bienveillante envers les pouvoirs qui se font bienveillants pour elle, mais elle ne s'inféode jamais ni aux personnes ni aux systèmes. Elle demeure étrangère à la lutte des partis pour rester le frein des vainqueurs et la consolation des vaincus. Il y a trois choses qu'elle ne fait jamais : elle ne se prosterne pas devant les grandeurs humaines, elle ne s'agenouille que devant Dieu; elle n'injurie pas les grandeurs passées, elle sait qu'on manque ainsi à la convenance du présent, au respect du passé, à la prévoyance de l'avenir. Dans nos temps si mobiles, le passé redevient quelquefois si vite l'avenir! Enfin, elle ne proscrit aucune forme

de gouvernement, car elle doit vivre avec toutes et survivre à toutes.

« Or, que fait l'*Univers?* Il encense sans réserve le parti du jour, jette l'injure aux royautés exilées et l'anathème à toutes les formes de gouvernement, sauf le pouvoir absolu, sans contrôle et sans frein. Il semble que la foi au despotisme et à son incarnation présente ne puisse se séparer de la foi religieuse.

« Telle est la marche de l'*Univers*. On ne doit pas s'étonner de la répulsion qu'elle soulève de toutes parts dans l'opinion. Aussi est-il devenu si impopulaire qu'il nuit à ce qu'il défend, et sert involontairement ce qu'il attaque...

« Mon auguste interlocuteur avait témoigné le désir d'entendre tous les développements que je pourrais donner. Il a écouté avec une attention soutenue et une bienveillance marquée. Il a eu la bonté de me dire ensuite qu'il n'avait rien à reprendre dans mon langage et qu'il ne lui avait paru empreint ni de passion personnelle ni d'esprit de parti. Il a daigné reconnaître que mes paroles étaient restées étrangères à la politique et inspirées par un dévouement sincère à l'Église et au Saint-Siège.

« Puis, après cette part faite aux intentions, il m'a déclaré que l'*Univers* n'était nullement son organe, qu'il ne l'inspirait pas et n'entendait point en répondre; qu'il l'avait dit à tous ceux qui lui en avaient parlé; qu'il le dirait à tous ceux qui le lui demanderaient; que si un évêque lui écrivait, il ne balancerait point à lui dire que l'*Univers* n'était point son journal et que toutes ses paroles devaient rester au

compte de ses rédacteurs. Il a ajouté qu'il l'avait dit si manifestement que sa pensée devait être bien connue et que je pouvais encore répéter cette déclaration positive aux honorables amis que je lui ai nommés et dont il m'a témoigné considérer particulièrement le caractère et les services. Il a terminé en disant qu'autant il était disposé à répondre quand il était interpellé, autant il lui semblait peu naturel et peu convenable de prendre l'initiative, comme s'il avait à se dégager; qu'il serait charmé qu'on lui indiquât un moyen de trancher le nœud gordien, mais que, quant à lui, il ne pouvait que persister dans les assurances qu'il avait données et qu'il s'empressait de me répéter, que l'*Univers* ne le représentait point et que ce journal n'était nullement son organe.

« J'ai répondu que je le remerciais de ses bontés et de ses assurances, que je ne manquerais pas de les communiquer à mes amis qui en seraient très heureux; mais que nous avions tous trop de respect pour jeter dans le domaine de la publicité des paroles si augustes dont la plus loyale et la plus fidèle mémoire pourrait être accusée de trahir involontairement l'exactitude, et pour nous exposer à mériter ainsi le reproche que nous adressons à d'autres, de prétendre parler au nom de l'Église. J'ai ajouté que c'était l'opinion qu'il importait de désabuser, puisque c'est elle qui considère l'*Univers* comme l'organe du Saint-Siège, et que c'était au Saint-Siège seul qu'il appartenait de l'éclairer, en faisant disparaître une solidarité si compromettante pour les intérêts de l'Église.

« Mon devoir se trouvait ainsi rempli. Quant au

moyen d'exécution, j'en avais entretenu le cardinal Antonelli. Je n'avais donc pas à le reproduire, d'autant mieux que le cardinal en avait certainement rendu compte, ni à en spécifier d'autres que leur indication même pouvait rendre plus difficiles. Il m'a semblé tout ensemble plus respectueux et plus utile d'insister seulement sur la nécessité d'une manifestation et d'en laisser la forme entièrement à la sagesse du Saint-Père.

« J'ai donc dit, ainsi que cela est au reste évident, que c'était à lui seul qu'il pouvait appartenir de déterminer le mode d'une manifestation nécessaire ; qu'on en pouvait certainement imaginer plusieurs, mais qu'il était impossible que le Saint-Siège ne les trouvât pas plus facilement et ne les appréciât pas plus sagement que personne. Lui seul sait toutes les traditions, toutes les habitudes, toutes les convenances de la cour romaine; lui seul est placé assez haut pour bien envisager la situation des personnes, la nécessité des choses, les intérêts de l'Église et on ne peut que s'en remettre à son zèle infatigable et à sa haute prudence, après lui avoir fait un sincère et respectueux appel.

« Le Saint-Père m'a dit alors qu'il m'avait écouté et compris, que c'était à lui maintenant de méditer et de demander à Dieu la sagesse nécessaire pour trouver l'occasion et le moyen de parler, s'il y avait lieu, dans le langage qui convient à un Pape...

« Je n'ai pas besoin de vous dire tous les efforts qui sont et qui seront tentés ici et ailleurs en sens contraire. Simple fidèle, sans mission et sans autorité,

je suis bien peu de chose pour lutter contre une action pressante et continue. Cependant je veillerai, autant qu'il est en moi, car j'ai la conscience d'un devoir que je n'ai pas cherché et que je remplis sans amertume. Je vous écrirai ce que j'apprendrai de nouveau. Votre frère vous écrira de son côté. Veuillez aussi nous donner de vos nouvelles. Ma plus grande consolation est de défendre une telle œuvre avec de tels amis. J'aime souvent à reporter mes pensées sur ce précieux manoir du Bourg d'Iré. Soyez assez bon pour me rappeler au souvenir de chacun. Présentez surtout mes hommages affectueux à madame de Falloux et comptez toujours sur les sentiments que vous me connaissez.

« Tout à vous,

« Sauzet. »

J'ai déjà fait ma profession de foi contre la rancune et je la renouvelle ici avec une entière sincérité. La rancune est la menue monnaie de la haine que je ne comprends pas plus, je puis l'affirmer, en petites pièces qu'en lingots. En outre, j'écris à grande distance des événements, à l'âge où les mirages et les ressentiments de la politique ont perdu leur empire. La vieillesse ne donne pas l'infaillibilité, mais elle doit donner du moins l'impartialité. En approchant du terme de la vie, on n'a plus d'intérêt à tromper personne et on a un grand intérêt à ne pas se tromper soi-même. Plus j'ai marché vers la vieillesse, c'est-à-dire vers l'expérience, plus je me suis convaincu que l'impulsion donnée par l'*Univers* et par

son école, au clergé et aux catholiques, le joug qu'il a fait peser sur eux, tantôt par la séduction du talent, tantôt par la terreur des procédés, ont fait reculer d'un siècle peut-être des progrès qui, depuis quinze ou vingt ans, avaient fait des pas de géant.

C'est dans cette conviction profonde que j'ai cru devoir consigner, de distance en distance, dans ces Mémoires, quelques-uns des souvenirs qui peuvent éclairer la marche suivie dans le passé et signaler les écueils pour l'avenir.

CHAPITRE XXVI

CORRESPONDANCE AVEC M. LE COMTE DE CHAMBORD.

1861

L'empereur Napoléon III se vantait d'avoir une oreille politique extrêmement fine et de percevoir avec la plus grande sûreté, de la hauteur où la Providence l'avait placé, les murmures, même les plus soigneusement dissimulés, de l'opinion publique. En réalité, il était très attentif et très intelligent à cet égard. Il ne voulait pas renoncer au despotisme, mais il se préoccupait beaucoup de ne pas rendre son joug trop pesant, et il improvisa les décrets de novembre 1860[1] à une heure où ses conseillers étaient loin de le pousser à cette mesure. Elle surprit et inquiéta même bon nombre d'entre eux. Quant aux hommes politiques frappés le Deux Décembre, cela ne pouvait ni les rassurer, ni les concilier; ils pensèrent cependant qu'il y avait là un commencement de restitution des libertés publiques que l'on devait encourager; ils voulurent se ménager sans ostentation un terrain sur

1. Ces décrets modifiaient légèrement la Constitution de 1852 et établissaient que les deux Chambres voteraient à l'occasion de chaque session une adresse en réponse au discours du Trône. (*N. de l'E.*)

lequel on pût se rencontrer sans bruit, et discuter paisiblement les moyens successifs qui pourraient consolider ou faire tourner au bénéfice commun les premières velléités de libéralisme impérial. Le comte Daru, avec un dévouement qui ne faiblissait jamais, offrit son salon ; et les amis qui allaient prendre l'habitude de s'y rencontrer donnèrent à ce rendez-vous parlementaire le nom de Réunion Daru. M. Berryer fut naturellement l'un des premiers convoqués, et l'on me fit l'honneur de m'y admettre aussi, malgré mon habituelle absence.

M. Berryer rendit compte de tous ces faits à M. le comte de Chambord, qui en témoigna de la satisfaction, et l'on attendit le retour à Paris du duc de Lévis, dans l'hiver de 1861, pour l'engager et le confirmer lui-même dans des impressions favorables. Le duc de Lévis arriva, en effet, mais il témoigna, plus encore que de coutume, beaucoup de froideur à M. Berryer, parla de la persévérance de M. le comte de Chambord dans la consigne abstentionniste, accepta, pour en causer, un rendez-vous chez le duc de Noailles, s'y montra plus cassant qu'il ne l'avait laissé prévoir, et ne nous quitta que pour adresser aux Bureaux du Prince dans les départements les instructions les plus impérieuses dans le sens le plus restrictif.

M. Berryer résolut d'en écrire directement et franchement à M. le comte de Chambord ; il me pressa d'en faire autant de mon côté. J'y consentis, quoique à regret, car je croyais moins que M. Berryer à une chance de succès ; mais, précisément à cause de l'optimisme dont M. Berryer ne savait pas se départir, quand

il s'agissait du Prince pour lequel il avait un culte passionné, je voulus faire aussi ma tentative. Je ne soumis point préalablement ma lettre à M. Berryer et je lui en expliquai la raison dans le billet suivant :

« Jeudi, 7 juin 1861.

« Voici, mon bien cher ami, la copie de mon énorme factum. Vous comprendrez en le lisant pourquoi je ne vous ai pas consulté. On ne peut jamais le faire en sûreté lorsqu'il s'agit de parler de vous. Plus je réfléchis, plus je suis convaincu que le suprême service à rendre à M. le comte de Chambord est d'opposer une invincible résistance aux illusions dont on l'a si longtemps bercé et avec lesquelles on l'entraîne à une attitude que vous avez si justement caractérisée en rappelant la politique de M. de Polignac.

« J'ai fait copier pour M. le duc de Lévis les cinq ou six premières pages, c'est-à-dire tout ce qui concerne les deux entretiens avec lui, afin qu'il pût y faire, de son côté, telle addition ou rectification qu'il jugerait convenable. Il m'a accusé réception de mon envoi, courrier par courrier, en termes courts et froids, mais très polis.

« A vous de tout cœur.

« Falloux. »

Ma lettre à M. le comte de Chambord était ainsi conçue :

« Paris, le 3 juin 1861.

« Monseigneur,

« J'ai longtemps hésité à écrire cette lettre ; je ne me sentais en aucune façon autorisé à porter devant

vous ce grave débat, et cependant, je ne pouvais surmonter un invincible regret à la pensée des méprises qui pouvaient surgir de nouveau entre votre jugement et moi. J'éprouvais une véritable crainte de paraître manquer tout ensemble à la reconnaissance que je dois à Lucerne[1] et à l'encouragement que Monseigneur accorde à toute vérité proférée bien ou mal à propos, par la conscience et par le dévouement. Je me décide donc, Monseigneur, à préférer le reproche d'importunité à celui d'ingratitude, et je viens soumettre ici, en toute simplicité, les pensées les plus intimes, les convictions les plus enracinées de mon cœur.

« Arrivé ce printemps à Paris, j'avais été mis par M. Berryer au courant des lettres que lui-même avait adressées à Monseigneur, de celles du vicomte de Saint-Priest, et d'un autre personnage dont le coup d'œil et l'ardeur militaires se retrouvent sur le nouveau terrain créé par les décrets du 24 novembre[2].

« J'avais su que les réponses de Monseigneur portaient en substance que la question était à l'étude et qu'il en serait conféré à fond, lorsque plus de lumière se serait faite sur la situation. J'attendais, pour mon compte, ce moment sans nulle impatience, sans nulle démarche.

« J'éprouvai donc une réelle surprise lorsque, il y a un mois, le personnage, compagnon de correspondance du vicomte de Saint-Priest, entra chez moi avec

1. J'avais été précédemment, des eaux de Saint-Gervais à Lucerne, présenter mes hommages à M. le comte de Chambord.

2. Le général Changarnier.

émotion et me dit que M. le duc de Lévis, arrivé la veille, apportait, au nom de Monseigneur, des résolutions précises, absolues, qui n'admettaient plus aucune délibération et qui cependant lui paraissaient radicalement impraticables. Sur cette déclaration, je demandai aussitôt un rendez-vous à M. le duc de Lévis qui voulut bien me l'accorder pour le lendemain.

« Je lui annonçai sans détour que je venais, en l'absence de M. Berryer, pour essayer de troubler la sécurité qu'il avait montrée la veille à l'interlocuteur que je lui nommai, et en tout cas pour ne lui rien déguiser de l'effet de cette conversation. Le duc de Lévis m'ayant annoncé un parti déjà pris et qu'il m'engageait à considérer comme irrévocable, je lui demandai alors la permission de discuter ce parti même, et de lui en esquisser les innombrables inconvénients, tels qu'ils m'apparaissaient.

« Je me hâtai d'abord d'établir que personne de nous ne demandait à Monseigneur de se déjuger ou de se contredire, mais simplement de faire entendre un langage à peu près analogue à celui-ci :

« Lorsque les questions étaient uniquement politiques, je me reconnaissais le droit de les juger souverainement. Je le ferais encore et je continue à croire que ceux qui en pensent autrement que moi se sont trompés. Mais aujourd'hui que les questions sont devenues principalement, on pourrait dire uniquement religieuses, je me récuse comme arbitre suprême, et sans dissimuler quelle est la marche que je préférerais, je laisse mes amis suivre, en toute liberté, l'impulsion de leur conscience. »

« Remarquez bien, disais-je à M. le duc de Lévis, que nous ne demandons à Monseigneur ni une direction, ni un conseil qui lui répugnent, mais purement et simplement notre liberté. Il est vraisemblable que nous ferons de cette liberté un usage fort réservé, et je ne me fais, pour mon compte, aucune illusion sur les succès probables. Mais le principe de cette liberté même nous est indispensable au point de vue de la conscience, avant tout, et au point de vue de la politique, afin de dégager Monseigneur de responsabilités d'une incalculable portée.

« Remarquez bien, ajoutai-je, quelle sera la situation morale de Monseigneur disant au clergé justement alarmé, justement attentif aux menaces qui grossissent à l'horizon : — « Je vous refuse mes amis pour la défense des intérêts qui vous sont sacrés ; » et disant au pays : — « Vous commencez à renaître au régime représentatif, je ne veux pas que mes amis prennent leur part dans ce réveil de liberté et le consacrent par leur concours. »

« En rapprochant les préventions qui subsistent encore dans tant d'esprits, de l'exploitation facile d'une telle attitude, on ne peut se dissimuler que l'inévitable résultat en serait de rejeter vers l'Empire le clergé qui commençait à entrevoir l'abîme et vers le comte de Paris tout ce qui tient, de près ou de loin, aux traditions représentatives.

« M. le duc de Lévis m'ayant dit, à ce sujet, qu'il n'éprouvait aucune crainte du côté de la famille d'Orléans, je lui répondis que j'avais infiniment plus d'inquiétudes que lui, et des inquiétudes faciles à jus-

tifier par bien des faits; qu'assurément, lorsque orléanistes et légitimistes s'abstenaient en commun, comme ils l'avaient fait depuis dix ans, la question pouvait être controversable, mais qu'aujourd'hui, où les orléanistes étaient résolus à reparaître sur la scène avec éclat, il est difficile de soutenir qu'ils n'exerceraient aucune influence sur l'opinion publique, et que, en tous cas, ce serait une fortune bien imprévue pour eux que de recevoir, en vertu de notre propre abdication, tous les honneurs de la question religieuse et tous les bénéfices d'une opposition indépendante, lorsque ces deux mérites nous appartenaient à titre si légitime.

« M'apercevant aisément que je ne produisais aucune impression, je me bornai, après un très long entretien, à faire observer que le temps ne manquait pas pour l'examen de telles questions, qu'il était bien simple qu'on ne s'en rapportât pas à l'impression de quelques-uns de nous, que M. Berryer étant tenu éloigné par la maladie pour huit ou dix jours encore, je suppliais seulement que ce délai fût employé à une enquête dont les résultats contradictoires seraient mis en présence les uns des autres, lorsque M. Berryer serait de retour.

« M. Berryer revint, et, après avoir reçu une courte visite matinale de M. de Lévis, il lui demanda un entretien chez le duc de Noailles, en commun avec moi ; mais, avant le jour fixé pour cette réunion, des renseignements que nous ne cherchions pas à provoquer nous arrivèrent de toutes parts, démontrant qu'on agissait avec activité dans le sens absolu de la consigne, et qu'on n'avait nullement cherché à

s'informer de diverses opinions considérables qu'on avait cependant sous la main. Ainsi, on invoquait le témoignage du Comité Lemercier dans un sens diamétralement opposé à la vérité et l'on se faisait une illusion du même genre sur les opinions de M. Guizot et de M. Duchâtel.

« Il ne faut donc pas s'étonner, Monseigneur, si l'entretien débuta chez le duc de Noailles, non comme une délibération cordialement ouverte de part et d'autre, mais comme une réclamation formelle de notre part contre la surprise, sans doute involontaire, par laquelle on semblait vouloir enlever d'assaut la difficulté. M. le duc de Lévis répondit aux plaintes de M. Berryer, du duc de Noailles et aux miennes, que l'avis de M. le comte de Chambord étant irrévocablement arrêté, son rôle était simplement de le mettre à exécution ; que nous pouvions, si nous le voulions, en écrire à Monseigneur, quoiqu'il dût loyalement nous avertir que cela ne servirait à rien, et que lui-même s'étonnait que, tenant si fort à notre propre avis, nous contestassions à Monseigneur le droit d'avoir le sien.

« Nous répondîmes qu'autre chose était M. le comte de Chambord ayant son avis et l'indiquant sans l'imposer, autre chose était ce que l'on pratiquait sous nos yeux, en subordonnant, par voie de commandement, la majorité à la minorité, et en fuyant avec empressement toute occasion et tout moyen de se mettre d'accord sur le fond, ou au moins sur la forme. Entrant alors dans la discussion pratique et prenant pour exemple la Réunion Daru à laquelle

Monseigneur avait récemment applaudi, nous dîmes à M. de Lévis :

« Comment pourrions-nous maintenant reparaître dans cette réunion qui a présenté, pour la première fois en un faisceau complet, les chefs les plus distingués de toutes les forces libérales conservatrices ? Quelle y serait notre attitude ? Nous ne nous y rendions que pour stipuler au profit de cette entente commune et cimenter des éléments, seule garantie d'un solide et durable avenir.

« Qu'irions-nous y faire désormais? Irions-nous y représenter les intérêts et l'action du parti légitimiste dans la prochaine lutte électorale? Mais nous n'en avions plus aucun droit, puisque nous étions par avance liés, désarmés et désavoués.

« Concerterions-nous quelque pensée commune à émettre dans la presse? Mais l'*Union* et les journaux de province qui reçoivent la même direction, non seulement n'accepteraient pas notre ligne, mais la combattraient au besoin. Ces journaux et ces correspondants ne se meuvent que dans un étroit rayon, mais par cela seul qu'ils vivent et agissent au nom de Monseigneur, ils représentent un argument beaucoup plus étendu que leur action elle-même. En réalité, ils ne disposent que de peu de monde, mais ils peuvent compromettre beaucoup, puisque c'est le nom même du roi qu'ils font descendre dans l'arène des brûlantes controverses.

« S'agirait-il de traiter d'échanges ou de compensations de votes dans tel ou tel collège? Mais ceux auxquels nous pourrions promettre notre appui rece-

vraient bientôt des départements l'annonce que les correspondants du Comte de Chambord écrivent et agissent dans un sens diamétralement opposé au nôtre. On ne pouvait donc demander à d'honnêtes gens d'aller dans une telle réunion porter de la fausse monnaie, c'est-à-dire des promesses sans réalisation, des échanges sans réciprocité.

« Nous demanderait-on alors d'aller dans une réunion qui comptait les chefs indépendants et libres de toutes les nuances des opinions conservatrices libérales, pour y déclarer que nous seuls n'avions ni la même latitude, ni la même dignité; que nous venions représenter un parti dans lequel toutes les questions étaient décidées sans nous, et dont nous n'étions même informés que par hasard et après leur mise à exécution ?

« Tenir ce langage, Monseigneur, nous semblerait d'un péril si manifeste que nous laisserions à qui voudrait la prendre, la responsabilité de vous montrer sous un tel jour, et que, quant à nous, nous ne pouvions nous reconnaître qu'un devoir, celui de nous retirer de toute réunion où l'on pouvait nous faire l'honneur de nous prendre pour ce que nous n'étions plus, c'est-à-dire pour des hommes autorisés par une portion quelconque de la confiance du Prince et de ses amis; que nous suppliions M. le duc de Lévis de ne pas voir dans cette retraite un mouvement d'humeur et de susceptibilité personnelle, mais de nous dire lui-même quel moyen il pourrait nous indiquer pour échapper à la logique déplorable de la situation qu'il nous avait faite. Nous dûmes nous séparer sans

qu'il nous eût indiqué le moyen que nous lui demandions.

« Voilà, Monseigneur, en ce qui concerne M. Berryer et moi, l'exposé le plus succinct que j'aie pu faire de deux entretiens douloureux et de la situation qui en est invinciblement sortie. Permettez-moi maintenant de mettre de côté tout ce qui touche à nos personnes, et de ne plus considérer que l'intérêt de votre cause dans son ensemble.

« Et d'abord, Monseigneur, laissez-moi invoquer le souvenir du long entretien que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder à Lucerne. J'aurai ainsi plus de chances de vous convaincre que je ne suis entraîné ici par aucune passion ou prédilection personnelle dans la question électorale. Que disais-je à Monseigneur, il y a un an, lorsque je n'avais aucune prévision de l'octroi si brusquement improvisé des décrets du 24 novembre ?

« Je disais qu'en l'absence de toute vie et de toute préoccupation politiques, le pays n'en était pas moins attentif à épier, dans Monseigneur, les signes qui pouvaient attester la direction de son intelligence et, par conséquent, les inductions que l'on en pouvait tirer pour un règne. Aujourd'hui, Monseigneur, permettez-moi d'insister sur cette pensée plus vivement encore qu'à Lucerne.

« Dans le débat que je viens de vous retracer, Monseigneur, la question de savoir si M. Berryer, ou tel ou tel de ses amis entrera au Corps législatif, n'est que secondaire. Si M. Berryer la résout en son propre nom et sous sa propre responsabilité, les uns le

loueront, les autres le blâmeront, quoi qu'il fasse; cela arrive en tout temps et en toute chose, et cela importe peu. Mais si M. Berryer et ses amis sont obligés de faire remonter à M. le comte de Chambord lui-même la responsabilité de leurs résolutions, tout change de face et de portée.

« Voyez, dira-t-on — et je pourrais, hélas! Monseigneur, ne pas mettre mes craintes au futur, car j'ai déja entendu depuis plusieurs semaines de bien désastreuses doléances — voyez ce qu'est le parti légitimiste qui se prétend avant tout dévoué aux grands intérêts de la société! Une consigne le pousse, une consigne le retient! Ce n'est pas le péril de l'Église qui lui apprend s'il faut voler à son secours, c'est un mot d'ordre, arrivé d'outre-frontière et qui ne souffre point de réplique. Ce ne sont pas les tendances sérieuses et sincères de ce parti que nous pouvons étudier dans ses actes et ses manifestations publiques; tout cela n'est qu'apparence, la réalité n'existe que dans quelques conciliabules que nous ne connaissons pas et que ne connaît même pas toujours celui qui leur obéit. »

« Rien au monde, Monseigneur, rien, j'ose vous l'affirmer, non par mes propres conjectures, mais en vertu de preuves trop nombreuses et trop irréfutables, rien ne peut être plus funeste qu'un tel langage devenu plausible. Il est imposible que Monseigneur ne se soit pas demandé bien des fois depuis vingt ans quels étaient les chemins, quelles étaient les pentes qui rapprochaient ou qui éloignaient notre pays du principe monarchique, et tous les événements

interrogés ont dû répondre dans le même sens : plus le chef de parti s'est montré dans le roi, plus le pays a redouté la royauté ; plus le chef de parti s'est effacé, plus le pays a repris sympathie et confiance pour une institution qui est la clef de toute son histoire, et beaucoup plus qu'il ne s'en doute lui-même, l'attrait de son cœur et de son intelligence. On a plus d'une fois, je le sais, répété à Monseigneur que cette ligne d'abnégation n'avait pas tenu ce qu'elle avait promis. J'ose m'inscrire contre ce reproche et je le repousse au nom de tous les événements dont Monseigneur a été lui-même témoin.

« Le principe monarchique avait péri, en 1830, sous des malentendus déplorables. Le premier soin des hommes qui se vouèrent à sa résurrection dut être d'aller le chercher sous les décombres où il gisait enseveli, de le dégager de tout ce qui, en réalité, le défigurait et le calomniait, enfin de lui rendre son grand, noble et patriotique aspect. Ce fut l'œuvre du duc de Fitz-James, du duc de Noailles, du marquis de Brézé, de M. Berryer et des hommes qui marchèrent sous leur bannière, tant qu'ils y demeurèrent fidèles dans les chambres et dans la presse.

« En dix-huit années, ce mouvement s'était agrandi, popularisé et personnifié dans M. Berryer, à tel point que la République même du 24 février vint, à son banc de la Droite, lui offrir une place dans le gouvernement provisoire. M. Berryer refusa une telle solidarité, mais il demeura plus que jamais au centre, ou plutôt, à la tête de tous les sentiments vrais du pays. Il exerça un grand ascendant à l'Assemblée

Constituante; à l'Assemblée Législative il était le régulateur honoré du parti qu'on appelait la majorité de la majorité. Il n'y avait qu'une voix sur les talents, sur les caractères, sur les dévouements qui avaient surgi du parti légitimiste, formé depuis dix-huit ans à l'école de M. Berryer. Pas une grande question n'était traitée sans qu'ils dominassent, à la tribune ou dans les Commissions.

« La réconciliation des partis était dès lors si avancée qu'on demanda de toutes parts la réconciliation de la famille royale, et si cette réconciliation eût été obtenue, la France était sauvée dans la véritable acception de ce mot.

« Il y a donc stricte justice à dire que la ligne monarchique représentative a tenu tout ce qu'elle avait promis. Elle a refait la royauté dans les esprits; elle l'avait fait souhaiter et accepter par la grande majorité du pays. C'est la royauté elle-même, c'est-à-dire une branche de la famille royale qui, voulant bénéficier du principe de l'hérédité sans le reconnaître, a momentanément amené la défaite de la royauté par l'Empire. M. Berryer a tout fait, dans l'ordre des idées monarchiques, tout, excepté l'impossible, c'est-à-dire, changer le cœur des princes.

« Dix années de silence ont succédé à ce grand travail : l'ont-elles fait disparaître ou même diminué? Non, et la question même qui nous agite aujourd'hui est là pour en faire foi. Dès qu'un peu de respiration libre a été rendu au pays, dès qu'il a pu donner quelques signes de vie, c'est de nouveau l'entente de tous les honnêtes gens qui a été invoquée comme

une condition suprême de salut, et, comme en 1850, beaucoup plus qu'en 1850, tous les regards se sont tournés vers le parti légitimiste, toutes les illusions qui, sous une forme ou sous une autre, s'étaient attachées à un second empire, détruites aujourd'hui, n'appellent plus que votre secours en retour de leur aveu d'impuissance et d'erreur.

« Eh bien ! Monseigneur, c'est tout cela, c'est ce laborieux effort de trente ans, c'est ce succès dans les intelligences deux fois sur le point de passer dans les faits, qu'on vous demande de briser et de repousser aujourd'hui. Et c'est une telle perspective qui doit vous faire pardonner un cri de détresse tel que celui que je me permets de vous adresser en ce moment.

« En effet, Monseigneur, ce n'est pas seulement en chef de parti qu'on vous poserait aujourd'hui devant la France, mais en chef de la plus minime fraction de votre parti, et de quelle fraction ?

« J'oserai me reporter encore au souvenir de Lucerne. C'est dans le calme du mois de juillet dernier que je me permettais de vous dire : « Vos serviteurs, en dehors de quelques situations incontestées que tout le monde respecte, se divisent en deux catégories principales, ceux qui vous empruntent et ceux qui vous apportent. J'entends par ceux qui vous empruntent ceux qui ne tiennent que de l'investiture de votre bonne grâce leur importance ou leur autorité. J'entends par ceux qui vous apportent ceux qui font tourner au bénéfice de votre cause l'influence, la notoriété, la clientèle que leur ont con-

quises des services publics et populaires. Ceux qui vous empruntent trop, Monseigneur, finiront par vous appauvrir ; ceux qui vous apportent ne peuvent que grossir ce qu'on appellerait, dans la langue du siècle, « votre capital politique. » Dans la question actuelle, Monseigneur, ces deux catégories sont plus ostensiblement tranchées que jamais, et ce que l'on obtiendrait de vous, ce serait de vous montrer seul, à découvert, exclusivement entouré des uns, et absolument séparé des autres.

« Je ne me cache, Monseigneur, aucun des désavantages du devoir que j'accomplis en ce moment. Je sens d'abord et je sens profondément, daignez en être convaincu, Monseigneur, combien il est pénible d'ajouter, par ce qui peut avoir l'air d'un excès d'opiniâtreté, aux afflictions d'un exil si cruel et si immérité. Je sais aussi quelle sévère comparaison on encourt quand on se pose en serviteur résistant, à côté de serviteurs constamment dociles. Je sais quel héroïsme d'empire sur lui-même il faut à un roi pour ne pas se dire : « Mes amis les plus prompts à me suivre sont certainement les plus dévoués. » Non, Monseigneur, non, ils ne sont pas plus dévoués ; ils sont plus isolés, voilà tout. Je conviens très volontiers que ceux de nos amis auxquels je fais allusion auraient pu, comme nous, servir le pays et s'en faire connaître, s'ils l'avaient voulu ; mais enfin, non par impuissance mais par système, ils ne l'ont pas voulu, et le pays ou ignore leur existence ou l'entrevoit et la redoute comme le symbole d'une influence exclusive et jalouse qui l'inquiète. Cette

absence même de tout engagement envers le pays leur permet de contracter, sans limites, tout autre engagement avec qui ils veulent, comme ils veulent. N'ayant point d'antécédents politiques, ils ne peuvent jamais être mis en contradiction avec eux-mêmes, et s'étant gardés de toute alliance avec qui que ce soit, ils ne sont jamais exposés à la rompre avec personne. Pour nous, Monseigneur, nous avons d'autres avantages et d'autres inconvénients, et sans prétendre définir ni les uns, ni les autres, j'affirme que vous perdriez tous nos avantages et ne garderiez plus que nos inconvénients, du jour où, par une condescendance régicide, nous nous mettrions à renier publiquement notre ancien langage public. M. Berryer ne démentirait-il pas votre propre gloire autant que la sienne, s'il venait déclarer aujourd'hui qu'il est indifférent à la tribune et incrédule à l'action de la parole sur les intelligences françaises? Et moi, Monseigneur, dans une sphère beaucoup plus humble, puis-je, après avoir essayé de servir l'Église sous une république, ne pas encourager aux mêmes luttes les générations qui me remplacent? N'en est-il pas de même du parti légitimiste tout entier, qui est en France depuis quatre-vingts ans — c'est son honneur autant que sa force — l'infatigable soldat des vérités religieuses? Cessons donc de mesurer le dévouement à l'obéissance : convenons que chez tous le dévouement est égal, et cherchons seulement où il est le plus utile.

« J'aborde là, Monseigneur, un chapitre bien délicat dans la bouche d'un homme qu'on peut croire

trop intéressé pour être entièrement équitable. Laissez-moi donc puiser mes arguments et mes exemples plus loin de nous.

« Quelque chose d'analogue à ce qu'on a organisé et fait prévaloir dans le parti légitimiste depuis dix ans, s'est présenté aussi à Rome dans la manière de comprendre et de défendre les intérêts religieux. Quand le pouvoir absolu eut remporté son éphémère triomphe du Deux Décembre, on se mit à assaillir l'esprit du Souverain-Pontife de déclamations de toute nature contre la liberté et contre les parlementaires; puis, craignant de ne pas aller assez vite en besogne, on voulut saisir le cœur du Pape par le point qui devait lui être le plus sensible, et l'on se mit à professer que quiconque ne disait pas oui ou non, blanc ou noir, au gré de quelques prélats de la cour romaine, n'était point vraiment fidèle au Saint-Siège, et cachait mal, ou même ne cachait pas du tout, un gallicanisme voisin de la rébellion.

« Ces manœuvres de coterie ont prévalu pendant quelques années; les évêques les plus éminents du clergé de France, l'archevêque actuel de Tours [1], par exemple, l'évêque d'Orléans [2], l'évêque de Nantes [3] furent mis en suspicion et tenus en disgrâce. On voit aujourd'hui ce qui en est advenu, et l'on peut juger, hélas! juger par des ruines de longtemps irréparables, de quel côté étaient la prévoyance, le bon conseil, le dévouement. A de bien

1. Mgr Guibert.
2. Mgr Dupanloup.
3. Mgr Jacquemet.

rares exceptions près, l'énergie de la défense n'a brillé que dans les rangs de ces prétendus gallicans, de ces serviteurs prétendus tièdes, incessamment suspectés, dénoncés; et les fougueux promoteurs du bon plaisir absolu n'ont trouvé, dans leur confusion sans repentir, aucun accent énergique à Reims, à Auch, et même à Rome! Et laissez-moi ajouter, Monseigneur, que cela s'explique naturellement, sans accuser le caractère ni la loyauté de personne.

« La présence d'esprit, dans les circonstances difficiles, tient moins qu'on ne ne le croit au courage proprement dit; elle tient surtout au plus ou moins d'illusions dont on s'est nourri. Tout homme qui a pris l'habitude de croire que nier une difficulté c'est la supprimer, que caresser une espérance dans la solitude, c'est lui créer des chances, cet homme-là, à courage égal, sera toujours plus déconcerté et plus impuissant que l'homme, moins heureusement doué peut-être, moins agréable assurément, mais plus prévoyant, qui a vu venir le péril de loin et poussé d'avance le cri d'alarme.

« J'oserai maintenant, Monseigneur, chercher, dans un ordre d'idées tout à fait opposé, une démonstration de même nature. Le principal obstacle à la réunion de la maison de Bourbon autour de son chef est venu de Madame la duchesse d'Orléans, et je suis profondément convaincu que sur sa mémoire pèsera le succès du Deux Décembre, si aveuglément facilité par nos divisions. A qui Madame la duchesse d'Orléans accordait-elle sa confiance? Aux hommes qui, soit à l'armée, soit à la tribune, avaient rendu les

plus éclatants services à ce qu'elle nommait sa cause? Nullement. MM. Molé et Guizot toujours, le général Changarnier et M. Thiers souvent, étaient tenus à l'écart de ses conseils.

Pour entrer dans sa confiance, il fallait d'abord lui donner le gage qu'on serait de son avis et M. Thiers, dans un accès de vivacité, me dit un jour ces propres mots : — « Vous croyez, mon cher collègue, que je suis au fond de ce qui vous irrite dans Madame la duchesse d'Orléans; vous vous trompez grandement; Madame la duchesse d'Orléans ne souffre autour d'elle que les échos de sa propre pensée. Aujourd'hui, elle n'écoute que Montguion, et demain, si Montguion lui résistait, elle en appellerait un autre encore plus insignifiant. » — Qu'arriva-t-il de là? Que M. Molé, M. Guizot, et plus d'une fois M. Thiers, prirent le parti de ne s'inspirer que du sentiment de leur devoir, tel qu'il leur était tracé par leur expérience, par leur contact avec le pays, par leur patriotisme sincère et éclairé; et qu'ils professèrent et pratiquèrent la réconciliation des partis malgré Madame la duchesse d'Orléans. Eurent-ils tort aux yeux de la France? Eurent-ils tort à vos propres yeux, Monseigneur? Auront-ils tort devant l'histoire? Je laisse Monseigneur prononcer.

« Il me reste maintenant, Monseigneur, à vous présenter une dernière excuse. Je crains de vous avoir parlé ici avec une témérité insolite, même auprès de votre indulgence. Permettez-moi d'invoquer deux justifications principales. D'abord, il y a

des hommes, peut-être parmi nos amis, certainement parmi nos alliés, qui ne seraient pas inconsolables de vos fautes, si vous en commettiez ; je ne serai jamais de ce nombre. En second lieu, je me sens hardi parce que je me sens absolument dégagé de vues personnelles, non que je m'attribue en cela aucune supériorité d'âme, mais simplement parce que Dieu et ma santé m'ont averti depuis longtemps que ma carrière publique était finie. Je parle d'autant plus librement de l'avenir politique que je n'y puis plus occuper de place, ni faire obstacle sur le chemin de personne. J'aurais peut-être de l'ambition si j'avais des forces, mais je dois être affranchi de tout soupçon, comme je le suis de toute tentation de ce côté; je ne suis plus un vivant, mais un simple spectateur de la vie et je m'accorde déjà le privilège de parler comme on parle dans le dialogue des morts.

« Je ne fais de réserve, Monseigneur, que pour un attachement qui fait tellement partie de moi-même, qu'il ne s'évanouira qu'avec mon dernier souffle. Daignez en agréer l'assurance, Monseigneur, et me permettre de déposer à vos pieds l'hommage respectueux de tous les sentiments inviolables

« Avec lesquels je suis,

« De Monseigneur,

« Le très humble et très fidèle serviteur,

« A. de Falloux. »

A cette lettre, je reçus la réponse suivante :

« Frohsdorf, 17 juin 1861.

« J'ai reçu, Mon cher comte, la lettre que vous m'avez adressée et je l'ai lue avec toute l'attention que j'accorde toujours à ce qui vient de vous. Dès l'apparition des décrets du 24 novembre dernier, je me suis grandement préoccupé du changement qu'ils pouvaient apporter dans la situation générale des choses. J'ai surtout examiné si quelques modifications à l'attitude des royalistes et à la ligne de conduite qu'ils ont suivie depuis plusieurs années ne devenaient point nécessaires.

« Mon premier soin a été de consulter M. Berryer, comme j'ai l'habitude de le faire dans toutes les circonstances importantes. Je lui ai fait connaître mes impressions premières en lui demandant de me transmettre ses appréciations. Ce n'est qu'après avoir reçu plusieurs lettres de lui, et après avoir pris l'avis d'un grand nombre de mes amis dans les diverses provinces, que je me suis fixé sur le langage que j'avais à tenir à ceux qui me demandaient mes conseils.

« Je suis bien loin, sans doute, de me croire infaillible, mais dans la position où je me trouve placé, je regarde comme un devoir de me former une opinion nette et précise sur toutes les questions qui se présentent afin de pouvoir donner une direction à ceux de mes amis qui la réclament de moi. J'ai donc profité du retour du duc de Lévis en France pour engager mes amis à ne pas s'écarter, sauf les modifications que j'ai indiquées, de la ligne de conduite pleine de dignité,

de réserve et de sagesse qu'ils ont suivie jusqu'ici.

« Le rapport que m'a fait le duc de Lévis et ce que vous me mandez vous-même prouvent qu'il a fidèlement rempli la mission que je lui avais confiée et qu'il s'est conformé en tous points aux instructions que je lui avais données.

« Je n'ignore pas, et je le regrette, que bon nombre de mes amis ne partagent pas ma manière de voir, mais beaucoup d'entre eux, j'en ai la ferme confiance, regarderont comme un devoir, ainsi qu'ils l'ont déjà fait dans d'autres circonstances, de sacrifier leur opinion personnelle, afin d'éviter des divisions funestes et de pouvoir marcher unis sous une même et commune direction.

« Si quelques-uns, soit par des motifs de conscience que je respecte, mais que je ne comprends pas, soit parce qu'ils préfèrent leur opinion à toute autre, persistent à vouloir s'engager dans une voie qui me paraît mauvaise et dangereuse, je leur laisserai l'entière responsabilité de leur conduite et je me garderai bien de leur donner des conseils, puisqu'ils sont décidés d'avance à ne pas les suivre. J'ai tenu à entrer moi-même avec vous dans ces explications et ces détails, afin que ma manière de voir et mes intentions vous soient bien connues.

« Je vous renouvelle l'assurance de ma bien sincère et constante affection.

« Henri. »

J'adressai alors à M. Berryer, avec la copie de la réponse de M. le comte de Chambord, le billet suivant :

« Royat, près Clermont (Puy-de-Dôme), juin 1861.

« Mon bon ami,

« Voici ce que je reçois à l'instant même et je vous le transmets courrier par courrier. Je n'hésite pas à penser que je dois remercier du ton affectueux qu'on a désiré garder, et protester de nouveau contre l'erroné des renseignements et l'opiniâtreté des vues.

« Veuillez donc me dire ce que vous me conseillez pour mon propre compte, ce que vous avez reçu pour le vôtre, et si vous jugez à propos de répondre directement sur l'assertion persévérante qu'*on n'a cessé depuis dix ans de prendre votre avis,* tandis que, depuis dix ans, il n'est pas une question qui n'ait été résolue ou contre votre sentiment ou avant de l'avoir connu.

« Pourriez-vous me dire quel est celui de nos collègues qui avait porté votre lettre avant l'entrevue de Nervi et qu'on a précipitamment devancé pour aller tout rompre?

« Me voici arrivé à bon port et agréablement installé, mais je n'ai pu encore essayer les eaux. Je les commencerai demain.

« A vous de tout cœur, mon bien cher ami. »

« Alfred. »

M. Berryer me répondit:

« Augerville, 1er juillet 1861.

« Mon bien bon ami,

« Je vous remercie de la communication que vous

avez pris le soin de me donner. Il ne m'est rien venu de pareil, pas un mot ne m'a été transmis. Cette lettre du 17 juin m'afflige beaucoup, mais elle m'encourage à faire de nouveaux efforts, à saisir toutes les occasions qui s'offriront de faire connaître la vérité. Dans l'état présent des choses, il ne s'agit ni de condamner la conduite suivie jusqu'à ce jour, ni de calculer les chances de succès en marchant dans une autre direction ; bien moins encore d'obéir à un prétendu désir de rentrer dans une carrière pleine de difficultés, de fatigues pour l'intelligence et de déceptions pour le cœur. Le besoin, le devoir actuel est de ne pas méconnaître les changements survenus dans les conditions électorales et dans le régime des délibérations devenues plus publiques que jamais. L'intérêt immense de notre cause est de ne pas donner droit de dire que ses défenseurs sont indifférents à la solution des grandes questions sur lesquelles un débat rendu sérieux est ouvert. Dire fermement qu'on est mal instruit par les correspondances ordinaires de la véritable situation des hommes et des choses ; répéter que si la ligne de conduite anciennement prescrite était à la fois digne, parce qu'on ne voulait ni ne devait agir comme les dupes d'un simulacre de liberté, et sage parce qu'elle était réservée en face du mensonge politique, une autre attitude prise dans d'autres circonstances et sous une nouvelle législation ne saurait être *mauvaise* et qu'il n'est pas dangereux de reconnaître, par un acte extérieur, l'existence d'un *fait* qui nous domine patemment depuis bientôt dix ans entiers. Expliquer enfin que les

motifs de conscience ne doivent pas seulement être respectés, mais qu'il importe d'en comprendre l'importance au regard du public et que la raison politique ne permet ni de les dédaigner, ni de laisser à d'autres l'honneur d'y obéir.

« Voilà, mon bon ami, ce que, dans ma conviction, il est de notre devoir de faire, et je ne manquerai pas de parler ainsi le jour où il me viendra une objection dans le sens de la lettre qui vous a été adressée. Je crois qu'il serait bon que vous vous permissiez une humble, mais persuasive réplique à ce qui vous est écrit. L'occasion ne doit pas être perdue, bien qu'il n'y ait pas peut-être une assez grande urgence quant à la dissolution du Corps Législatif pour qu'on soit plus disposé à entrer dans cette délibération.

« Je me réjouis, mon ami, de vous savoir arrivé à bon port et agréablement installé à Royat. J'espère que ces eaux vous seront aussi bienfaisantes que je le désire. Ne manquez pas à me donner des nouvelles de votre chère santé.

« L'ancien collègue qui porta ma lettre à Venise lorsque déjà on était malheureusement, et à notre insu, parti pour Nervi, est M. Druet-Desvaux, excellent ami, bien aimé de Corcelle et de vous, je n'en doute pas.

« Au revoir, mon bien cher ami, je vous embrasse de tout cœur.

« Berryer. »

Après la réception de la lettre de M. Berryer, je pris la résolution d'écrire de nouveau à M. le comte de Chambord et je le fis en ces termes :

« Juillet 1861.

« Monseigneur,

« Il m'est impossible de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me répondre sans vous exprimer ma vive reconnaissance pour les expressions affectueuses qu'elle daigne m'apporter. Vous avez bien voulu penser qu'en heurtant si directement des idées pour lesquelles je n'ignorais pas votre attachement, je ne pouvais obéir qu'à un profond sentiment de devoir, et vous avez eu la bonté de ne pas me laisser en doute sur votre indulgence à cet égard.

« En même temps que j'ai à cœur de vous exprimer cette reconnaissance, Monseigneur, je voudrais vous la rendre agréable, et il m'est bien indiqué qu'un silence respectueux serait la forme qui atteindrait le mieux ce but. Toutefois, Monseigneur, ce même sentiment dévoué auquel vous avez bien voulu rendre justice me presse encore de revenir, non sur une discussion que vous déclarez close, mais sur un malentendu qui ressort avec évidence de tout l'ensemble de la lettre du 17 juin.

« En effet, Monseigneur semble croire que la dissidence animée qui s'est manifestée ce printemps tient uniquement à la question électorale, et, dans cette question, à l'obstination présomptueuse de quelques-uns d'entre nous. Malheureusement le mal et le péril ne sont pas si étroitement circonscrits, et la première preuve que je puisse en offrir à Monseigneur, c'est mon insistance réitérée, quoique la question électorale ait disparu depuis quelques semaines à

l'horizon politique. Si l'entrée au Corps Législatif avait été l'objet plus ou moins avoué de nos préoccupations, aujourd'hui, la dissolution étant indéfiniment ajournée, que nous resterait-il à faire, sinon de chercher avec empressement à effacer les traces d'un débat douloureux pour tous ceux qui y ont pris part?

« Eh bien! Monseigneur, que la question électorale s'éloigne ou se rapproche, pas un de nos vœux, pas une de nos appréhensions ne se modifie. Pourquoi? Parce que la situation qui nous alarme a été révélée, mais non pas créée par la question électorale ; parce que cette situation remonte à plusieurs années en arrière et tient l'avenir en un péril permanent. Cette situation, que Monseigneur me permette et me pardonne de le lui répéter, c'est sa séparation de plus en plus habituelle, de plus en plus marquée, d'avec les hommes, amis ou alliés, qui peuvent le plus utilement servir de trait d'union entre Monseigneur et la France.

« Monseigneur, il est vrai, daigne me dire que, parmi ses amis, il a consulté, en cette occasion grave comme dans toutes les autres, celui qui assurément répond le mieux au besoin d'avoir toujours sous les yeux du pays un programme public, M. Berryer. Nous aurions alors à craindre que Monseigneur ne laissât pas au mot consulter la portée qui lui appartient d'ordinaire dans le langage politique ; car, peu après avoir bien voulu me donner cette assurance, Monseigneur aura reçu de M. Berryer lui-même une lettre dans laquelle il explique à M. le duc de Lévis, sans le retirer, le rapprochement qui s'était trop na-

turellement présenté à son esprit entre la situation actuelle et les derniers mois de la Restauration.

« Mais sans prolonger la contestation sur ce point, que Monseigneur ait l'extrême bonté de ne pas m'arrêter si je vais jusqu'au fond des choses.

« Depuis dix ans, Monseigneur n'a laissé altérer en rien ses sentiments d'affection personnelle envers M. Berryer, mais il ne lui a donné, ni à lui ni à aucun de ses amis, un seul vrai gage de confiance politique. Il n'est pas une question importante qui n'ait été résolue ou sans M. Berryer, ou contre M. Berryer; pas une action organisée dans le parti légitimiste qui ne l'ait été ou sans M. Berryer, ou contre M. Berryer. Il me suffirait pour le démontrer de faire appel aux propres souvenirs de Monseigneur, de reprendre les questions une à une et de rappeler le langage constant, les attaques incessantes des hommes qui se disent plus particulièrement les interprètes de la pensée de Monseigneur.

« Cette séparation systématique des anciens parlementaires qui n'excluait en rien la bienveillance pour les personnes, j'affirmerai à Monseigneur, dussé-je lui causer un mouvement de surprise, que personne ne la comprend et ne l'a défendue plus vivement que moi, à son origine et dans sa première inspiration. J'ai cru sentir, et j'ai toujours dit à ceux qui auraient été portés à s'en plaindre plus haut que moi, que rien n'était plus royal, plus français, plus digne de la mission de Monseigneur, que l'amère déception qui l'avait saisi lorsque, par l'expédient provisoire qui emporta 1852 d'assaut, Monseigneur s'était vu

frustré de l'occasion ardemment désirée de se jeter au milieu de nos périls, d'y payer de sa personne et d'y faire reconnaître son droit à l'éclat et à la lumière de ses services. Plus le cœur était noble, plus cette déception devait y causer d'amertume, et il s'y serait mêlé d'abord soit un peu d'injustice, soit un peu d'oubli que ceux-là mêmes qui en pouvaient souffrir avaient encore, selon moi, le facile devoir de respecter et d'applaudir.

« Il faut ajouter, en outre, que des dispositions d'esprit empruntées aux mobiles les plus divers venaient corroborer en Monseigneur sa première impression. Les illustres généraux de Belgique étaient plus enclins à s'en prendre à nous qu'à eux-mêmes du fatal dénouement de nos efforts qui n'avaient pas toujours été communs. Les chefs éminents du parti orléaniste, d'ailleurs, avaient à tout événement quelques-uns des leurs dans les sommités de l'armée et dans les plus hautes régions du nouvel empire; ils éprouvaient un sincère désir de voir l'opposition au gouvernement nouveau prendre un caractère aussi prononcé que l'opposition qui avait été faite contre eux-mêmes. Enfin et pour tous, orléanistes et légitimistes, il existait les motifs les plus plausibles pour l'abstention dans un moment où les principaux courants de l'opinion s'abandonnaient étourdiment à une sécurité trompeuse.

« Pour mon compte, les réserves, que je me permettais dès lors, ne méconnaissaient aucun de ces motifs et portaient sur d'autres considérations que je croyais supérieures; mais personne, dans aucune si-

tuation, ni dans aucun parti, n'annonça la résolution de demeurer immobile quoi qu'il arrivât, dans le point de vue que l'on venait d'adopter, et successivement, les uns plus tôt, les autres plus tard, chacun s'est modifié.

Aujourd'hui, sauf les amis que Monseigneur a consultés, et dont je ne puis pas parler, puisque Monseigneur ne nous les fait pas connaître, l'unanimité s'est refaite dans le sens diamétralement opposé. M. de Saint-Priest y est en accord parfait avec les généraux de La Moricière et Changarnier ; M. Thiers avec M. Berryer ; le duc de Noailles avec MM. Guizot et Duchâtel ; MM. Dufaure et Barrot avec M. de Montalembert, tous se réservant, bien entendu, de juger, à l'heure opportune, la question des candidatures, en ce qui les concerne individuellement. Le travail des événements et des idées a donc produit, en un certain nombre d'années, un résultat auquel Monseigneur n'accorde peut-être pas assez d'importance et qui, en définitive, le laisse absolument isolé sur le terrain où beaucoup précédemment lui apportaient adhésion, concours et par conséquent appui et force. C'est cet isolement effrayant, Monseigneur, qui reporte involontairement, invinciblement, notre pensée alarmée sur les souvenirs de 1830.

« La Restauration, en effet, avait commencé avec tout le monde, avec MM. Molé, Guizot, de Barante et Villemain, comme avec MM. de Richelieu, de Chateaubriand, de La Ferronnays, de Serre et Laîné. Successivement tous ces hommes s'éloignèrent ou furent éloignés ; M. de Villèle ne fut plus compatible

avec MM. de Chateaubriand et Hyde de Neuville, et quand on crut le jour de M. de Polignac venu, M. de Villèle à son tour fut considéré comme trop parlementaire.

« Assurément, lorsqu'on se permet de prononcer aujourd'hui le nom du prince de Polignac, on ne veut pas prétendre que les ordonnances soient remises sur le tapis et reçoivent de nouvelles signatures, mais on s'inquiète de voir que l'expérience générale de ce temps n'ait pas pénétré plus avant dans la pratique politique ; que quelque chose de son esprit ait survécu ; que ce zèle fatal d'épuration et d'élimination se retrouve presque identiquement, à trente ans de distance, dans les mêmes termes, pour ainsi dire, et avec les mêmes procédés ; que le nom du roi, que l'on prodiguait sans cesse et si inconsidérément, que l'on faisait descendre dans tous les débats, et pour ainsi dire dans toutes les personnalités, se retrouve aujourd'hui invoqué, et, permettez-moi, Monseigneur, d'employer le seul mot juste, compromis avec la même affectation ; qu'enfin, on entende de nouveau prononcer le nom de volonté immuable, avec un si étonnant oubli de la date où ce mot retentit en France, hélas! pour la première et dernière fois!

« Je sais, Monseigneur, que vous repoussez, et que M. le duc de Lévis repousse soigneusement, en votre nom, toute assimilation entre la direction d'un parti proprement dit et le gouvernement normal d'une grande nation. Mais il est impossible de ne pas vous signaler ici, Monseigneur, une illusion funeste. Cette assimilation, le pays la fait sans cesse et rien au monde

ne parviendra à l'empêcher de la faire. C'est une prévention plus ou moins fondée, mais surtout c'est un fait, de toute évidence, et l'un de ces faits avec lesquels il est toujours d'une suprême imprudence de ne pas compter.

« Et même, Monseigneur, pour dire la vérité jusqu'au bout, sans détours, cette analogie n'est-elle pas légitime? Quel est l'esprit qui peut dire, en toute sûreté, qu'il dépouillera tout d'un coup des habitudes anciennes et caressées? Quel est le jugement qui peut se promettre avec certitude d'effacer, à heure voulue, toute trace des renseignements exclusifs, passionnés, et par conséquent, dans une certaine mesure, erronés qui lui auront servi de base durant tant d'années? Non, non, Monseigneur, croyez-en la tristesse de fidèles et dévoués serviteurs, non seulement c'est la France dont il faut ménager la rapidité et la susceptibilité d'impression, mais c'est vous-même, Monseigneur, qui ne pouvez vous mettre trop en garde contre le piège dont le grand roi ne s'est pas assez défendu. C'est aller bien loin dans la hardiesse, Monseigneur, surtout pour quelqu'un à qui on ne demande pas son avis; mais cette hardiesse même, j'en suis convaincu, ne trouvera son excuse près de vous, qu'en allant jusqu'au bout d'elle-même.

« Permettez-moi donc un seul et dernier exemple du péril que je vous signale ici. On s'est accoutumé peu à peu, depuis dix ans, à professer devant vous que c'était la force militaire du parti qui réparerait les torts et les faiblesses du parti parlementaire, et l'on a fini par considérer la force physique et la force

morale comme deux puissances que l'on peut séparer et qui se suppléent l'une par l'autre. Les plans qui prévalent ont manifestement ce point de départ; c'est sous cette inspiration que des documents ont été rédigés et scellés d'avance, comme des plis qui s'ouvrent en mer. Si demain l'Empereur, disparaissant, laissait apparaître subitement l'anarchie qu'il a préparée d'un bout du monde à l'autre, ce qui surgirait en votre nom ne porterait-il aucune empreinte de cette direction de parti que vous ne voulez pas laisser confondre avec les vues durables et approfondies de votre règne ?

« Daignez remarquer, Monseigneur, que je ne conteste ici au parti militaire rien de ce qu'il s'attribue, quoique nous connaissions trop de quelles illusions il se berce. Je ne m'en prends qu'à l'antagonisme lui-même qu'on a cherché et qu'on est parvenu peut-être à créer entre deux forces qu'on invoque bien rarement avec succès l'une sans l'autre.

« Ah ! sans doute, les rois vos ancêtres étaient de grands batailleurs, mais ils étaient aussi de grands initiateurs et de grands guides dans le domaine des idées. Ce double prestige resplendit dans toute la vie d'Henri IV, et l'intelligente attention que Louis XIV appliqua toujours aux divers mouvements de l'esprit de son temps couvrit plus d'une faute de son règne.

« Les tentatives de restauration ou de gouvernement accompagnées de trop d'indifférence pour l'opinion se sont plus d'une fois produites de nos jours. Qu'en est-il advenu? L'échec de Don Carlos, aux

portes mêmes de Madrid, et la tentative désespérée des deux infants, ses fils !

« A Naples, qu'est-ce donc qui a paralysé l'héroïque François II? Qu'est-ce donc qui l'a réduit, maître d'une armée fidèle, à voir son royaume se détacher lambeau par lambeau, incertain, immobile, jusqu'au jour où le sang de sa race l'emportant sur toutes les faiblesses d'éducation ou de politique, il planta enfin, sur les remparts de Gaëte, le double étendard de l'honneur militaire et de l'entente sincère, mais trop tardive, hélas ! avec l'opinion publique?

« Et le jeune, le puissant empereur d'Autriche, vaillant de sa personne, populaire à son avènement, où en est-il, après quelques années d'un système de centralisation excessive qui dédaignait précisément ces mêmes forces morales auxquelles il demande aujourd'hui le salut de son empire?

« Monseigneur veut bien me dire, en terminant, qu'il laissera à ceux qui lui résistent aujourd'hui toute la responsabilité de la résistance.

« A la nature de nos convictions, à la franchise du langage, Monseigneur peut voir si c'est nous qui demanderions à décliner la responsabilité publique de notre conduite et de nos conseils. Cette responsabilité, Monseigneur, ne nous pèse pas, et nous serions les premiers à la réclamer hautement si nous étions plus jaloux de notre renommée que des intérêts sacrés de notre cause. Nous nous appliquons, au contraire, avec la dernière sollicitude, à concilier, autant que Monseigneur le rend possible, ce que nous connaissons des exigences du pays au sein duquel

nous vivons, et ce que nous n'ignorons pas de l'état d'esprit de Monseigneur.

« Cette conciliation, nous n'y manquerons jamais, ni volontairement, ni légèrement ; mais croyez-le bien, Monseigneur, du jour où d'autres volontés que les nôtres, s'affranchissant de notre prudence comme elles l'ont fait plus d'une fois, croiraient se rendre utiles, en accusant nos pensées, il n'y en a pas une seule, ni dans notre cœur ni dans notre conscience, pas une seule que nous voulussions désavouer devant le roi et devant la France !

« Daignez, Monseigneur, accueillir avec la même indulgence mes excuses bien sincères et l'hommage inviolable et le plus profond des sentiments,

« Avec lesquels je suis,

« De Monseigneur,

« Le très humble et très fidèle serviteur,

« A. de Falloux. »

Mon séjour à Royat fut très douloureusement troublé par la mort de mon fidèle Marquet, qui avait été élevé dans la maison de mon père et qui m'avait donné tant de preuves de l'attachement le plus dévoué. Il fut saisi d'une fièvre pernicieuse et me fut enlevé en trois jours, sans que ni sa femme ni aucun des siens aient eu le temps et la consolation de venir joindre leurs soins aux miens. Je voulus du moins que son corps reposât près de ses parents et près de la place qui m'est réservée à moi-même. Le vicaire de Royat accompagna cet humble convoi jusqu'au Bourg-d'Iré, et me rapporta le témoignage de la sympathie

unanime de toute la population, qui se rendit en foule à la cérémonie religieuse et au cimetière. J'appris de là, une fois de plus, que la vertu simple et vraie est mieux comprise et plus honorée que ne le disent souvent les pessimistes.

A la veille de quitter l'Auvergne, j'écrivis de nouveau à M. Berryer.

« Royat, 8 août 1861.

« Mon bien cher ami,

« Je suis en réalité infiniment mieux, malgré diverses épreuves qui m'attendaient ici et qui, du moins au point de vue des eaux, ont servi à démontrer leur efficacité. Je présume être au Bourg-d'Iré à la fin d'août. Y a-t-il une chance de vous y voir dans le courant de l'automne? N'avez-vous pas une dette annuelle envers madame de Grandville? Dans ce cas, bien cher ami, veuillez vous rappeler que de tous les témoignages de bonté qu'on peut m'accorder, il n'y en a pas qui me soient aussi sensibles que ce qu'on m'accorde au Bourg-d'Iré.

« Je n'ai reçu aucun accusé de réception direct ou indirect de la lettre dont vous voulez bien vous occuper. A vrai dire, je n'en attendais pas. Le parti me semble pris de s'affranchir des contradictions autant qu'on le pourra. Aussi me semble-t-il indiqué que le dévouement doit y opposer la résolution également ferme de multiplier les instances et les doléances, au nom de la vérité si étrangement

méconnue. Il me revient de plusieurs côtés que le Bureau a un langage unanime pour nous présenter, vous et moi, comme profondément séparés. Il me revient également, en tout dernier lieu ici, par les correspondants du Bureau, qu'un travail actif s'établit pour substituer, dans l'hérédité monarchique, le prince Robert aux princes d'Orléans. En bonne logique, c'est ce qu'il faut tenter avec la ligne que l'on adopte et l'isolement dans lequel on se complaît. J'ose donc croire, mon bien cher ami, et vous avouer humblement qu'il y aurait grand péril à laisser, sans contradiction opiniâtre, l'esprit de M. le comte de Chambord se nourrir, ou du moins se laisser approcher par de telles chimères. C'est son esprit, les habitudes que cet esprit prend, les vues qu'il s'accoutume à considérer comme justes ou possibles, le plus ou moins de profondeur qu'elles usurpent dans sa pensée ; c'est tout cela qui me semble devoir être le point de mire de nos derniers et désespérés efforts. Si ce régime moral prend définitivement racine en lui, c'en est fait de lui et de la monarchie française, et du même coup, de toutes les monarchies européennes.

« Je vous supplierais donc, si j'étais près de vous, de mettre vous-même fin au silence que l'on garde et que l'on gardera paisiblement et indéfiniment, sous prétexte qu'il n'y a nulle question à l'ordre du jour. Je vous supplierais de prendre pour point de départ les faits patents de ces derniers mois, de mettre à néant les malentendus systématiques et de mauvaise foi, puis enfin de faire entendre sur le

présent et sur l'avenir, dans son diapason le plus vibrant, cette noble et puissante voix qui, vous ne pouvez l'ignorer, n'a point d'égale parmi vos contemporains et que le Prince lui-même vous a déclaré ne vouloir jamais entendre séparée de la sienne.

« Pensez-y, pensez-y, le temps presse ! Les circonstances se précipitent; le moindre accident pourrait nous jeter, et nous jeter bien au dépourvu, au milieu des circonstances les plus décisives.

« Pardonnez-moi mon importunité et laissez-moi, malgré elle, vous embrasser de toute mon âme.

« Alfred. »

CHAPITRE XXVII

LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL. — UN PARTISAN DE L'EMPIRE. — ÉLECTIONS DE 1863 ET DE 1869.

1860-1870

Plus l'empereur Napoléon III se crut affermi sur le trône, plus il en prit à son aise avec les idées religieuses et leurs représentants. Il aimait du catholicisme sa hiérarchie et ses pompes, mais il n'aimait pas son indépendance. Résolu à tenir jusqu'au bout ses engagements envers l'unité italienne, qui impliquait nécessairement la destruction du pouvoir temporel des papes, il prévit l'ardente opposition des catholiques et résolut de la dompter.

Les journaux de la démocratie autoritaire ralliés à l'empire, ayant pour type et pour chef le *Siècle* dirigé par M. Havin, ancien député de la Gauche, se mirent à dénoncer les conférences de Saint Vincent de Paul. Le vrai libéralisme était menacé sous une de ses formes les plus nobles et les plus sacrées, la liberté de la charité. Les fondateurs de cette œuvre avaient pu, avant de fermer les yeux, la voir répandue dans le monde chrétien presque tout entier. Son Conseil général siégeait à Paris. Augustin Cochin en

faisait partie[1]. Il fut prévenu et vint m'avertir d'un imminent péril. L'œuvre de Saint Vincent de Paul avait traversé les régimes précédents sans exciter leurs ombrages et sans rechercher leurs faveurs. Mais sous l'empire, ce n'était pas assez. Qui ne cherchait pas à plaire passait bien vite pour ennemi, et les conférences furent opiniâtrément dénoncées comme instruments actifs d'une politique agressive. M. de Persigny était alors ministre de l'Intérieur. C'était une circonstance favorable, et on me pria de ne la point laisser échapper. Je ne demandais pas mieux. J'avais pour cela plusieurs motifs que je ne pouvais révéler alors, mais qu'il m'est doux de consigner ici parmi mes souvenirs.

Dans le long intervalle qui s'écoula entre ses deux ministères, M. de Persigny reprit les études religieuses qu'il avait commencées dans la prison de Doullens et vint m'avouer un jour qu'il voulait entrer dans une complète pratique chrétienne. Ambassadeur à Berlin, un des secrétaires de l'ambassade, M. Edgar de Ségur, lui avait parlé de son frère Mgr de Ségur, et lui avait inspiré le désir de faire connaissance avec toute sa famille. Le calme courage du prélat atteint de cécité le toucha.

« Puisque je veux me confesser, me dit-il, je voudrais trouver l'analogue de l'abbé de Ségur, absent de Paris à cette heure-ci, c'est-à-dire un prêtre qui, soit par lui-même, soit par les siens, ait connu le monde et ne soit pas trop exclusivement théologien. Indiquez-

1. Voir : *Vie d'Augustin Cochin*, p. 140 et suiv. Perrin, Paris.

moi cela, me dit-il en riant, vous qui connaissez si bien tous les abbés; car le pas est assez difficile à franchir, et je voudrais m'assurer du moins qu'une première confiance et qu'un premier attrait personnel m'y aideront. »

Je lui indiquai l'abbé Le Rebours, jeune prêtre très distingué, de vieille souche parlementaire et d'excellente éducation. Avant de s'engager à rien, M. de Persigny tint à une première entrevue en maison tierce. Cette condition était facile à remplir. Madame Thayer, paroissienne de Saint-Thomas d'Aquin, ayant avec l'abbé Le Rebours de fréquentes relations de charité, il fut convenu qu'elle inviterait à dîner ensemble l'abbé Le Rebours, M. de Persigny et moi.

Le futur pénitent fut enchanté de son futur directeur, il le prit un instant à part, lui demanda, sans cacher le motif de sa question, à quelle heure on le trouvait habituellement chez lui et s'y rendit, dès le lendemain, à l'heure dite. L'abbé Le Rebours avait été appelé auprès d'un malade dont l'état ne comportait pas de retard. M. de Persigny revint quelques jours après : nouveau guignon; et une troisième fois encore, sans plus de succès, mais sans avoir jamais laissé sa carte.

Mes séjours à Paris n'étant jamais de longue durée, j'étais reparti pour le Bourg-d'Iré dès le lendemain du dîner chez madame Thayer, et je ne pensais pas que ce sujet fût matière à correspondance. Mais quand je revis M. de Persigny au bout de cinq ou six mois, je lui dis aussitôt : « Eh bien! l'abbé Le Rebours est-il content de vous? — Je ne l'ai pas revu »,

me répondit-il tristement, et il me raconta ce qu'on vient de lire. Sa bonne disposition n'eut donc pas alors de suite immédiate; mais le trouble et le bon propos subsistèrent en lui, et la promesse faite aux hommes de bonne volonté lui valut, quelques années plus tard, la consolation d'une mort chrétienne. Sentant l'approche de sa fin, il invoqua le secours de l'Église à son chevet, et la main d'un père de la Compagnie de Jésus lui ferma les yeux.

En plus d'une autre circonstance, M. de Persigny me prouva combien le sentiment religieux était naturel en lui. Il vint un matin me surprendre de très bonne heure chez moi pour me prier d'être le parrain de son fils.

« Vous n'y songez pas! m'écriai-je. Que dirait l'Empereur? Que diraient vos amis les grands dignitaires de l'Empire?

— L'Empereur dira ce qu'il voudra, répondit Persigny, et je lui répliquerai que cela ne le regarde pas. Quant aux dignitaires de l'Empire, ils ne sont nullement de mes amis. C'est justement parce que je ne veux pas que mon fils suive leurs leçons ou leurs exemples que je ne veux leur donner aucune autorité sur lui. »

Après la chute de l'Empire, j'aurais accepté cette amicale demande avec une vraie gratitude. En pleine prospérité impériale, je ne pus m'y résoudre. Cependant je ne voulais pas paraître ingrat. J'expliquai donc à M. de Persigny que j'avais toujours répugné à contracter légèrement les obligations d'un parrain sans la certitude de les bien remplir, et je

citai mes récents refus à d'anciens amis de Paris ou de l'Anjou. Lorsqu'il vit que ma résolution était invincible, il me dit :

« Ce qu'avant tout je cherchais en vous, c'était un guide chrétien pour mon fils. Puisque vous avez récemment refusé d'autres amis, je m'incline. Mais je ne changerai point de pensée, et je vais de ce pas demander au curé de ma paroisse, l'excellent abbé de Borie, d'être le parrain de mon fils. »

Il se rendit, en effet, au presbytère de Saint-Philippe-du-Roule, et son pieux désir fut accueilli comme il devait l'être.

Jean de Persigny avait déjà neuf ou dix ans ; il avait été ondoyé à sa naissance ; mais des motifs de famille, mêlés aux incidents de la politique, avaient retardé jusque-là les cérémonies supplémentaires du baptême. Je reçus alors et j'ai conservé une assez longue lettre de madame de Persigny, m'exprimant aussi son regret personnel de ne point me voir le père spirituel de son fils — ce fut son expression — en me priant de le recommander très vivement, pour son instruction religieuse, aux catéchistes de Saint-Philippe-du-Roule qui préparaient les enfants à leur première communion.

Dès que M. de Persigny eut entrevu dans la politique de Napoléon III le dernier terme de ses desseins sur l'Italie, il s'y opposa avec l'ardeur qu'il apportait dans tout ce qui intéressait, à ses yeux, la durée ou la grandeur de l'Empire. Il l'a dit plus tard au Sénat ; il me le dit à moi-même avec ce style véhément et cette action passionnée qui dénotaient en lui des con-

victions profondes. J'ai sous les yeux, en ce moment, un billet qu'il m'écrivit, durant un de ses séjours en Angleterre, et j'y relis ces mots :

« Ce qui me console, c'est que j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir en disant la vérité à l'Empereur et en ne voulant être le complaisant ni le complice d'aucune souillure. »

Son dernier acte politique à Londres fut un effort vigoureux en faveur du roi de Naples et contre Garibaldi.

J'étais donc bien à mon aise pour l'aborder sur le chapitre des conférences de Saint-Vincent de Paul, et je le trouvai, comme toujours, plein de franchise. On avait surnommé M. de Morny, qui était plus cajolant que sincère, le comte de Ruolz. On ne pouvait en dire autant de son rival, qui commença par m'énumérer chaleureusement tous ses griefs contre la société de Saint-Vincent de Paul et ses tendances ultra-légitimistes. Je lui répliquai par les noms de nos amis, membres du grand conseil de l'œuvre, entre autres, Anatole Lemercier d'origine impérialiste et Augustin Cochin beaucoup plus libéral que légitimiste.

« Cela ne prouve rien, mon cher ami, répliqua-t-il. Dans toutes les grandes associations, il y a des meneurs qui ont le secret du but réel et des menés qui ne s'en doutent pas. » En même temps il tira de son bureau quelques rapports sur deux ou trois conférences du Midi, et la lettre d'un évêque se plaignant qu'on eût accepté, malgré lui, dans les loteries de sa ville, un buste et quelques portraits de

M. le comte de Chambord. En me présentant cette pièce, le regard de M. de Persigny semblait me dire : « Me voilà bien couvert! » Je ne voulus pas lui laisser son erreur : — « Rien, au contraire, ne vous condamne mieux que cette lettre, lui répondis-je, et rien ne démontre mieux l'innocence des conférences de Saint-Vincent de Paul que la constatation de faits peu nombreux et de minime importance. L'empressement même d'un évêque à vous les signaler devrait compléter votre sécurité. De quoi pouvez-vous vous inquiéter quand les conférences ont de si sûrs gardiens? » M. de Persigny remit alors la lettre dans son tiroir, et nous continuâmes la conversation sur un terrain plus large.

« Dans un siècle où l'habit religieux inspire tant de puériles inquiétudes, lui dis-je, ne devriez-vous pas honorer la charité laïque? Ne devriez-vous pas respecter ces hommes du monde, magistrats, militaires, fonctionnaires de tout rang, de toute opinion, qui se réunissent une fois par semaine, sans autre lien qu'un règlement imprimé et public, sans autre but que la bienfaisance en face de misères incessamment multipliées et croissantes? La société de Saint-Vincent de Paul est une œuvre essentiellement appropriée à la société moderne. C'est la commisération sous une forme absolument nouvelle, absolument née des besoins du temps actuel. Déclarer la guerre à une telle institution, c'est déclarer la guerre à la charité chrétienne elle-même. »

M. de Persigny finit par se laisser ébranler. Il me témoigna le désir de causer avec M. de Melun, qu'il

avait fort apprécié dans l'Assemblée Législative et avec M. Cochin, qu'il ne connaissait pas. Quelques jours après, je recevais, au Bourg-d'Iré, le billet suivant de M. de Melun :

« Je ne sais si Cochin vous a écrit l'entrevue de Saint-Vincent de Paul avec Persigny : elle a confirmé complètement les bonnes dispositions que vous avez fait naître ; mais elle a prouvé combien votre intervention avait été nécessaire pour détruire des préventions déjà fort enracinées et dont le *Moniteur* aurait pu un jour nous apporter les effets. Il semble que votre passage a été le signal d'un changement favorable de vent dans les régions administratives. »

Malheureusement les journaux démagogiques n'étaient pas aussi faciles à désarmer. Ils poursuivirent avec acharnement leur campagne qui trouvait plus d'un appui dans les sphères élevées du pouvoir. Les mauvaises passions l'emportèrent enfin, et M. de Persigny céda; toutefois la société de Saint-Vincent de Paul ne fut pas sacrifiée dans son ensemble, quoique très gravement frappée dans son Conseil supérieur. M. Cochin, vivement ému de cette déception, exhala sa plainte dans le *Correspondant :*

« Ne verra-t-on jamais en France, disait-il, dix personnes se réunir au nom de Dieu, sans croire qu'elles conspirent? Veut-on menacer toutes les autres associations religieuses, et cela, par mesure administrative, sans enquête, sans avis, sans débats contradictoires, sans jugement régulier, sans défense? »

Pendant que l'Empire s'avançait ainsi dans la voie des hostilités, le principal organe des catholiques dans la presse ne faisait pas moins de progrès en aveuglement ou en complaisance. L'*Univers* semblait faire de l'opposition tout juste ce qu'il en fallait pour garder les dupes. Assurément on blâmait la politique impériale en Italie, mais ce n'était jamais l'Empereur lui-même qu'on en rendait responsable ; c'était, au contraire, personnellement en lui qu'on espérait, c'était à lui qu'on en appelait. On le montrait trompé tantôt par M. de Cavour, tantôt par Cialdini ou Garibaldi ; on ne montrait jamais en lui le fauteur et l'exécuteur suprême d'une guerre à outrance contre la papauté.

A cette époque, un observateur attentif pouvait contempler ce singulier spectacle : — l'*Univers* se donnant pour le serviteur inflexible des principes, traitant avec le dernier mépris toute transaction avec les événements contingents de la politique ; puis, en même temps qu'il nourrissait les fidèles de déclamations théoriques et transcendantes, se prêtant en fait, se pliant aux condescendances et aux connivences les plus dangereuses ; — et en regard, le *Correspondant*, c'est-à-dire le P. Lacordaire, M. de Montalembert, M. de Broglie et leurs amis, accusés tous les jours devant les catholiques d'être des hommes de capitulation et de compromis, restant fermes sur la brèche, mettant le doigt sur la plaie, dénonçant le mal actuel du jour, annonçant le mal prémédité du lendemain, nommant l'ennemi par son nom, mettant la véhémence de leur langage absolument d'accord

avec l'indignation et l'inquiétude de leur conscience.

L'Empereur et ses conseillers politiques ne se méprenaient point sur ces deux conduites. Les rigueurs sincères, les colères vraies, étaient pour le *Correspondant*. Les écrivains de l'*Univers* étaient presque des favoris. On accueillait leurs critiques, comme l'*Intimé* recevait les coups de bâton, en sachant bien que le profit était au bout. L'*Univers*, en effet, accomplissait deux missions également chères à l'Empire : il caressait habilement l'Empereur, et il décriait sans relâche les seuls adversaires que l'Empire redoutât, ceux qui, distinguant la liberté de la démagogie, auraient bénéficié naturellement d'une opposition régulière. Quand M. Veuillot voyageait dans l'Ouest, il s'efforçait de convertir à l'Empire le clergé légitimiste de ces contrées et rédigeait ensuite des notes qu'il faisait remettre à l'Empereur par M. de la Tour et qu'on retrouvait dans le cabinet impérial, au sac des Tuileries, en 1870. Voici une de ces notes, reconnue exacte par M. Veuillot lui-même [1] :

Note de M. Louis Veuillot, adressée au cabinet de l'Empereur par M. de la Tour, député, qui avait fait avec M. Louis Veuillot le voyage dont il est ici question.

« Dans toutes nos rencontres avec les ecclésiastiques des *Côtes-du-Nord*, nous nous sommes bornés à répéter ce que nous disons chaque jour dans le journal, à savoir, que les catholiques doivent à l'Empereur,

1. *Univers* du 26 octobre 1871.

non seulement leur appui, mais leur reconnaissance. Il s'est montré, dans toutes occasions, libéral, éclairé, bienveillant. Il n'a pas fait le mal qu'il pouvait faire et il a fait le bien qu'il pouvait ne pas faire. Ce que nous connaissons de lui nous démontre que cette attitude n'est pas, comme le disent quelques ingrats, l'objet d'une politique trompeuse; mais une conséquence naturelle de son bon esprit et de ses hautes qualités.

... « Dans l'état où tant de révolutions avaient jeté la France, elle pouvait recevoir un maître, quel qu'il fût. Il a plu à Dieu de lui donner un Roi, un chef dont l'élévation réunit tous les caractères de la légitimité, et dont les qualités personnelles justifient le choix de la Providence. Ce que Louis-Napoléon a fait pour la religion, partant pour l'ordre social, aucun autre homme connu ne l'aurait pu faire et peut-être ne l'aurait voulu faire. L'Église jouit sous son règne d'une liberté qu'elle n'a pas possédée depuis longtemps, depuis des siècles.

« Elle était plus forte par sa constitution politique sous l'ancienne monarchie, elle était moins libre.

« Quand l'Église est libre, toute autre liberté légitime est à couvert ou germe et s'enracine à son ombre.

« L'instinct de la tyrannie ne se trompe jamais à cet égard. Il met l'étouffoir là où Napoléon laisse arriver le soleil.

« C'est à cela que je reconnais en lui un esprit vraiment grand, vraiment libéral et, j'oserai dire, vraiment royal. Il n'a pas peur des libertés de l'Église, c'est-à-dire qu'il n'a pas peur des bonnes mœurs, du

sentiment de la justice, des légitimes aspirations de la vraie liberté.

« Nous avons ajouté que les bonnes choses qu'il ne fait pas directement, c'est qu'il croit en conscience ne les pouvoir faire ; mais que, dans ce cas, il n'y apporte point d'entraves et souvent il les seconde.

« Et nous en venions toujours à cette conclusion, que ce que nous avons à faire, nous autres catholiques, c'est d'accepter sincèrement ce gouvernement comme un don de la Providence, de l'appuyer tous, de faire des vœux pour qu'il dure, et de ne pas nous décourager, quand même nous croirions voir qu'il se trompe quelquefois.

« Je n'ai caché nulle part que quand j'ai eu le bonheur de me voir aux pieds du Souverain Pontife, je l'ai entendu dire, en propre terme, que la ligne du journal était bonne, quoique je ne l'eusse pas questionné là-dessus. Toutes ces idées ont obtenu partout une approbation unanime. J'ai acquis la certitude que si l'on peut attribuer une opinion politique au clergé des Côtes-du-Nord — je peux en dire à peu près autant de celui du Morbihan — il est napoléonien. Le clergé sort tout entier du peuple. Par cette origine il appartient déjà au pouvoir nouveau. La ruine des idées gallicanes l'a laissé tout à fait libre d'un autre côté.

« Avec Rome, il croit que Dieu seul donne et ôte les couronnes, et que les desseins de la Providence sont remplis quand la main qui possède la force protège la vérité. C'est dans le sacerdoce que se trouvent, je ne crains pas de l'affirmer, les amis les plus sincères,

les plus désintéressés de l'Empereur ; et le prêtre qui l'aime le moins, s'il est bon prêtre, lui souhaite sincèrement d'égaler Charlemagne et saint Louis.

« Louis Veuillot.

« Paris le 29 septembre 1854. »

La suppression de l'*Univers*, dont ce journal se vanta souvent comme d'une persécution qui devait le placer au-dessus de tout soupçon, fut en réalité une faveur exceptionnelle. Lorsque le Pape prononça l'anathème contre l'envahisseur de ses États, dans des termes qui pouvaient s'appliquer également à Victor-Emmanuel et à Napoléon III, l'*Univers* ne pouvait, sans se déshonorer et se démasquer, se dispenser de publier la bulle d'excommunication, qui lui fut directement expédiée. Il l'inséra donc, et le lendemain il fut supprimé. Le voilà martyr, mais pour dix-huit jours seulement. Après cette courte expiation, il reparut sous le titre : Le *Monde*, chez le même imprimeur, dans le même format, avec le même gérant, avec les mêmes rédacteurs, moins MM. Louis et Eugène Veuillot, qui demeurèrent directeurs officieux, au lieu d'être directeurs officiels. L'œuvre était reprise sans modification comme sans interruption, faveur qui, sous l'Empire, n'avait pas de précédent et n'eut pas d'analogue.

M. Veuillot fut-il très affligé de voir disparaître sa signature d'un journal où son esprit demeurait? La suite des événements permet d'en douter. Si l'on ne

regarde qu'à l'incontestable talent du journaliste, on peut croire que l'absence momentanée du bruit que soulevait l'apparition de chacun de ses articles lui fut pénible; mais si l'on regarde à l'embarras de sa situation, si l'on réfléchit que la bulle romaine l'acculait à la nécessité ou de déserter la défense du Saint-Siège, ou de rompre irrévocablement avec Napoléon III, on comprend bien qu'il se sentit plus soulagé que puni, et qu'il dut bénir, dans son for intérieur, un silence opportunément imposé.

D'ailleurs, si M. Veuillot avait voulu continuer la lutte et venger sa propre injure, il avait encore à sa disposition toutes les autres formes de la polémique. Il pouvait publier des brochures, il pouvait, comme plusieurs membres du parti libéral l'avaient fait, créer un journal pleinement libre, soit en Suisse, soit en Belgique. S'il n'y songeait pas de lui-même, on y songeait à Rome, et Pie IX, toujours confiant en lui, désira le voir en toute intimité.

M. Veuillot était, à cette époque, en cordiale relation avec plusieurs financiers de l'Empire et plus particulièrement avec l'israélite Mirès. Le Saint-Père le détourna de ce genre de spéculation, pour le garder au service des intérêts religieux, et l'entretint confidentiellement d'un plan de vaste et libre organisation de la presse catholique hors de France. Après ces intimes audiences, M. Veuillot revint en France, en compagnie d'un jeune voyageur qui lui épargna tous les soins matériels du voyage, y compris ceux de la douane, et reçut

même la clef de sa malle dont il put à plusieurs reprises vérifier le contenu [1]. Cette malle immédiatement signalée à la police fut saisie par elle dès l'arrivée à Paris de son propriétaire, qui ne s'en montra ni très surpris ni très irrité. Il se contenta de s'en plaindre avec une certaine gaieté au journal bonapartiste le *Pays*, et le *Monde* du 15 avril 1860 reproduisait la lettre suivante :

« A Monsieur le rédacteur en chef du *Pays*.

« Vous avez annoncé, d'après les journaux belges, que les papiers saisis sur moi, à mon retour de Rome, m'avaient été rendus. Le jour même où les journaux belges publiaient cette nouvelle, on me rendait, en effet, *une partie* de mes papiers, mais en déclarant que l'on gardait le reste pour instruire contre moi, si plus tard on le trouvait bon. Il y a de cela huit jours. J'ai employé la semaine à réclamer, autant que je l'ai pu, ou mes papiers, ou un procès. Je n'ai rien obtenu, sauf l'assurance que mes demandes n'aboutiraient d'aucun côté à aucun résultat. Cette situation entre la justice, dont j'aurais été menacé et la grâce qui m'aurait été faite, ne me paraît ni de l'une ni de l'autre.

« Les correspondants des journaux ont répandu d'autres inexactitudes sur le contenu de mes papiers. Je me borne à dire qu'il n'a pas été fait de perqui-

1. Voir, sur ce voyage, un article de M. Nettement dans l'*Union* du 9 janvier 1869, et dans l'*Univers* du 17 janvier 1869, une réponse de M. Veuillot, intitulée : *M. Alfred Nettement et une malle.*

sition chez moi. On a simplement saisi mon portefeuille de voyage. Outre les paquets cachetés, à l'adresse de Son Excellence le Nonce apostolique, il renfermait des lettres de famille et d'affaires privées, des notes prises en vue d'une relation que je comptais publier, et enfin du papier blanc. On m'a rendu les lettres de mes enfants, la plupart des autres et une partie de mes notes. On détient les autres, y compris le papier blanc.

« Je connais, Monsieur, votre bienveillance, mais elle pourrait ne pas suffire pour vous décider à insérer cette lettre; vous me pardonnerez d'invoquer mon droit.

« J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur,

« Louis Veuillot. »

D'autres détails, qui furent plus tard confirmés dans l'*Univers*, circulaient parmi les personnes d'ordinaire bien informées sur la rencontre de M. Veuillot et de son obligeant compagnon de voyage dans le cabinet de M. le préfet de police.

Le public trouva tous ces récits fort singuliers, mais l'*Univers* jeta un peu de sa poudre brillante aux yeux de ses abonnés, et le bruit de cet incident s'éteignit comme tant d'autres.

Je fus de ceux qui traitèrent sérieusement une pareille légèreté dans les actes et dans le langage, et j'exprimai ma surprise à l'un de mes anciens amis, qui était aussi l'ami de M. Veuillot. Je ne lui cachai rien de mes impressions.

« Vous voilà bien avec vos incurables préventions ! me répondit-il. Hélas ! le pauvre homme est mortellement attristé. Mais c'est au Pape qu'il se dévoue encore une fois. Dans la malle et parmi les papiers saisis par la police se trouvaient toutes les conceptions personnelles de Pie IX pour la défense du Saint-Siège par la presse, conceptions que Veuillot était chargé d'exécuter à l'étranger et pour lesquelles Pie IX avait fait d'avance une première mise de fonds. Le préfet de police n'a pas manqué cette bonne fortune, il a déclaré à Veuillot que si les projets concertés à Rome recevaient le moindre commencement d'exécution, toutes les confidences du Saint-Père seraient livrées à la publicité et que son entêtement aurait la responsabilité de tout ce qui pourrait en résulter. »

Je répliquai. Mais notre conversation finit comme elle devait finir entre deux hommes qui partaient de sentiments absolument opposés. Mon interlocuteur demeura fidèle à son amitié, et je m'enfonçai de plus en plus dans ma méfiance.

Cependant les amis eux-mêmes devinrent gênants. Ils répétaient sans cesse à M. Veuillot : « Mais faites donc au moins une brochure ! » Il en fit une. Le titre promettait que cette fois le coup porterait haut et juste. *Waterloo* paraissait signifier : expiation des crimes de Napoléon I^er^ contre l'Église ; évocation de formidables leçons contre Napoléon III.

Qu'on juge de la stupéfaction des uns, de l'impitoyable raillerie des autres en ne trouvant, d'un bout à l'autre de cette très mince brochure, qu'une para-

doxale apologie de Napoléon Ier. On y lisait, entre autres, ce passage :

« On a considéré ce terrible jour de Waterloo sous tous les points de vue politiques, on a oublié le point de vue religieux. C'est une si petite chose ! Cependant n'est-il pas vrai de dire que, dans cette bataille, les nations protestantes vainquirent et humilièrent les nations catholiques ? D'un côté se trouvait la France seule, la première, l'aînée des nations catholiques : la religion de l'armée qui périt à Waterloo était la religion catholique ; le chef qui la commandait, bien qu'excommunié, n'était pas apostat ; il était, il se disait enfant de l'Église catholique, apostolique, romaine ; il l'avait tirée des prisons et de l'exil, et elle l'avait sacré ; il est mort dans son sein, revêtu de ses miséricordes [1]. »

Faisant allusion à une erreur de stratégie de l'empereur, M. Veuillot ajoutait : « Par cette erreur du CAPITAINE CATHOLIQUE, les nations protestantes restèrent victorieuses ».

Cette thèse, dans les circonstances où il la produisait, n'était pas seulement un abus effronté de la naïveté de son public, c'était, en même temps une thèse historique d'une palpable absurdité. La coalition victorieuse à Waterloo fut implacable pour la France ; mais elle fut loin de se montrer hostile au catholicisme. Napoléon, le prétendu *capitaine catholique*, avait détruit en Italie toutes les puissances étroitement unies au Saint-Siège, renversé le Saint-

1. *Waterloo*, par Louis Veuillot, page 9 ; Gaume, 1861.

Siège lui-même, réduit Rome au rang de simple préfecture, tenu le Pape, les cardinaux et les évêques dans la plus odieuse captivité et conduit la France sur le bord du schisme. La défaite de Napoléon ramena immédiatement le Pape dans ses États, fit remonter la maison de Bourbon et le catholicisme sur les trônes de France, d'Espagne et des Deux-Siciles, la maison de Bragance sur le trône de Portugal. La maison d'Autriche avait repris toutes ses positions et toute son influence à Milan, à Modène, à Florence. C'était une alliance fort onéreuse pour la papauté et peut-être funeste ; mais c'était une alliance étroite et un secours toujours à la disposition des papes, qui en usèrent plus d'une fois depuis 1814.

La contre-vérité historique que se permettait M. Veuillot eût été, en tout temps, pour un homme d'esprit, une bien étrange aberration; mais, sous Napoléon III, en veine de recommencer l'œuvre de son oncle en Italie, c'était une audacieuse et injustifiable flagornerie. Ce n'était pas seulement insulter gratuitement le bon sens et l'histoire, c'était flatter et confirmer la funeste politique des unités nationales que le bonapartisme avait soin et besoin de raviver. Il faut encore ajouter, pour achever de caractériser cette brochure, qu'à l'heure de sa publication, la Russie, l'Angleterre et la Prusse étaient, au même degré que l'Autriche, les adversaires de l'alliance franco-piémontaise et les alliées de la papauté ainsi que des monarchies bourboniennes; la Russie et la Prusse par solidarité monarchique, l'Angleterre par crainte de restauration napoléonienne

en Italie, restauration que Napoléon III avait rêvée, et que la déconsidération personnelle du prince Napoléon fit échouer. L'Empire finit par y renoncer pour reconquérir l'alliance anglaise en Italie.

A partir de la publication de *Waterloo*, il fut bien évident que l'Empereur n'avait pas encore en M. Veuillot un censeur intraitable.

Tous ces détails me coûtent à rappeler à des contemporains qui ont oublié cela et tant d'autres choses; mais je ne puis étouffer un dernier cri de douloureuse humiliation, et un dernier vœu pour que la lumière projetée sur le mal accompli serve, du moins, à éclairer ceux qui viendront après nous.

Plus d'un lecteur me dira et je me suis dit à moi-même : « Pie IX, à plusieurs reprises, félicita l'*Univers*. » C'est précisément pour cela qu'il importe de bien préciser ce qu'a été l'*Univers* dans l'ordre moral, comme dans l'ordre politique. S'il n'eût été que l'œuvre d'un homme, cette œuvre serait morte avec lui, et l'on pourrait respecter la paix de sa tombe; mais l'*Univers* est devenu, comme a dit un jour l'évêque d'Arras, en s'en félicitant, « une institution catholique. » Le mot participe de l'habituelle exagération de cette école, mais il n'est pas entièrement dénué de fondement. Les chefs de l'école mourront, mais l'école ne mourra pas avec eux. Cette œuvre mêlée d'astuce et de violence, d'insolence et de bassesse, est fondée pour bien des années, et nous souffrirons longtemps encore de ses ravages. Assurément, la postérité qui commence pour Pie IX ne lui marchandera point les hommages. Elle ne célébrera

jamais assez la magnanimité trompée des premières années de son règne. Elle n'honorera jamais trop son intrépide et touchante majesté dans un long malheur ; mais n'ajoutera-t-elle pas que Pie IX s'est trompé sur plusieurs points politiques et s'est trompé notamment sur deux hommes : le cardinal Antonelli et M. Veuillot ; le cardinal Antonelli, qui a laissé un si riche héritage et une si pauvre mémoire ; M. Veuillot, qui, investi d'une sorte de dictature dans la presse catholique, faussa constamment l'apologie religieuse et la déshonora autant que cela pouvait dépendre de lui?

Le Corps Législatif avait, à plusieurs reprises, laissé percer des symptômes d'hésitation et de répugnance pour la politique à laquelle il n'osait refuser ses votes, mais dont il apercevait le péril. M. Thiers posa sa candidature devant les électeurs de Paris, aux élections de 1863. M. Berryer, dont j'ai déjà retracé les scrupules, ne voulut pas séparer ses efforts de ceux de M. Thiers, et une fois son parti pris, me pressa de rentrer aussi dans la vie parlementaire. Il m'écrivit de Nantes, où il allait presque tous les ans s'associer au deuil de madame de Grandville, me demandant un rendez-vous avec le général de la Moricière, soit chez le général lui-même, soit chez moi, afin que nous pussions nous entretenir tous les trois à fond des douleurs de l'Église et des périls de la France. Je préférai le rendez-vous chez le général de la Moricière, au Chillon, qui était plus près que le Bourg-d'Iré du chemin de fer de Nantes. Nous

passâmes deux jours en longues conversations qui n'eurent pas les piquants contrastes de la prétendue *intrigue d'Augerville*, mais qui n'en eurent pas moins pour unique objet les soucis du patriotisme le plus sincère. Le général de la Moricière était, lui aussi, un causeur admirable, moins fin que M. Thiers, moins parfait aristocrate que M. de Montalembert, moins contenu que M. Berryer, mais non moins incomparable, quand sa véhémence, son ardeur, ses images soudaines et pittoresques venaient colorer et fortifier une idée juste. Il bondissait en parlant des abus de l'administration romaine qu'il avait vus de près, et dont Théodore de Quatrebarbes avait été également frappé : « On ne fera rien de bon à Rome, s'écriait le général, avec une vivacité un peu trop militaire, tant qu'on n'aura pas pendu quatre monsignori aux quatre coins de la ville ! »

Mais sa voix toujours tonnante changeait d'accent, dès qu'il parlait de l'Église elle-même, du vicaire de Jésus-Christ, du cœur de Pie IX et du vrai combat à substituer aux vaines querelles, aux pitoyables convoitises, aux aveugles fanatismes.

Sur la question électorale, nous fûmes d'accord pour encourager M. Berryer. Nous obtînmes de lui qu'il s'arrêtât chez Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, pour l'engager à agir auprès de l'épiscopat, sur lequel il exerçait une si haute autorité. Quant à entrer moi-même dans le Corps Législatif, je m'y refusai obstinément. J'opposai à mes bienveillants amis deux raisons, une grande et une petite. La grande, c'était l'état incurable de ma santé et son

incompatibilité radicale avec la vie publique ; la petite, c'était la certitude du succès de M. de Chauvigné, député sortant de l'arrondissement de Segré, et l'incertitude du mien, ma candidature devant être certainement plus âprement combattue par le gouvernement. Je ne pouvais me tromper à cet égard, car la préfecture de Maine-et-Loire avait pris d'avance ses précautions contre toute tentation qui aurait pu me survenir.

A cette époque, la législation électorale ne procédait pas strictement par arrondissement, mais par circonscriptions arbitrairement fixées, sur un chiffre approximatif de trente à quarante mille électeurs. L'arrondissement de Segré avait été soigneusement dépecé dans une intention évidente. Le canton limitrophe du Bourg-d'Iré votait avec Angers, distant de onze lieues, et Segré était annexé à Baugé, autre arrondissement dont il était séparé par quinze lieues environ, et avec lequel il n'avait aucun rapport administratif, politique ou commercial. Malgré cette arbitraire dislocation, M. de Chauvigné fut élu sans difficulté, et je ne prévoyais plus de terme à ma paisible vie d'invalide, lorsque je fus douloureusement atteint par la mort de cet ami, encore dans la vigueur de l'âge. On me pressa de nouveau, soit de Paris, soit d'Angers.

Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, la grande probabilité de mon échec me décida. Je ne pouvais plus objecter la crainte d'écarter, sans la certitude de le remplacer, un conservateur tel que M. de Chauvigné. Mon nom reliait si naturellement les souvenirs de 1849 aux nouveaux efforts tentés

pour la défense du Saint-Siège, que je ne crus pouvoir me refuser à cette manifestation qui aurait sa portée, dût-elle rester incomplète. Quant au gouvernement, afin de nous prendre au dépourvu, il convoqua les électeurs à si bref délai que le terme strictement légal fut à peine observé. De mon côté, je ne perdis ni temps ni forces dans des visites inutiles à Segré, où la majorité m'était incontestablement acquise. Mais je partis pour Baugé, pays auquel mon concurrent et moi nous étions également étrangers.

M. Eugène Berger, homme d'esprit, de savoir et de parfaite loyauté, n'en était pas moins le vrai type du candidat officiel. Il avait fait toute sa carrière politique au ministère de l'Intérieur, et le ministre l'expédiait directement de ses bureaux pour qu'il revînt député. Il était d'origine angevine, et son père, longtemps secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, avait nommé ou manié de longue date tous les maires du pays. Nous nous rencontrâmes à Baugé même, nous échangeâmes nos cartes et nous n'avons pas la moindre agression à nous reprocher l'un vis-à-vis de l'autre. Le préfet ne fut pas aussi modéré, sachant bien que le succès était le premier des titres à la faveur ministérielle, alors, comme en beaucoup d'autres temps et en beaucoup d'autres pays.

Je ne connaissais pas l'arrondissement de Baugé, et je gagnai, à ma campagne électorale, de retrouver chez eux d'anciens amis que je n'avais jusque-là rencontrés qu'à Angers, de recevoir d'amis inconnus

un affectueux accueil et de visiter rapidement quelques-unes des belles demeures de l'Anjou : Jalesnes, où la marquise de Maillé, sœur d'Adolphe Baudon, avait conquis, par la charité et par la vertu, une popularité qui s'étendait au loin; les Hayes, où le marquis de Montesquiou, maire de sa commune, savait parfaitement allier aux exigences de son nom les devoirs et les services de ses fonctions municipales; Montjeoffroy, où la vénérable comtesse de Contades portait le deuil de son fils unique, avec une dignité et une bonne grâce où rayonnait la bonté. Je revis aussi avec bonheur la Roche-Jacquelein et Huillé, vieilles demeures des Créqui et des Beaumont, où ma mère avait passé une partie de sa jeunesse.

Dans la petite ville de Beaufort, je constatai le souvenir reconnaissant que la population de cette contrée garde à sa grande bienfaitrice du XVII[e] siècle [1]. La mémoire de Mademoiselle de Melun y régnait comme si elle eût été encore princesse suzeraine, et cette mémoire avait suffi pour faire décerner la mairie de Baugé à son arrière-petit-neveu, M. de Melun.

Quant au scrutin, il fut ce qu'il devait être à cette époque. Mon concurrent eut 11,000 voix et j'en eus environ 6,000. Ce chiffre, sous une telle pression, faisait honneur à l'indépendance de l'Anjou, et j'avais lieu d'en être plus fier qu'affligé. Ma femme avait au moins autant de goût que moi pour la retraite, et nous reprîmes notre vie d'intérieur avec la

1. Vie de Mademoiselle de Melun, princesse d'Espinoy, par le vicomte de Melun.

résolution de ne plus la laisser troubler. Cependant je devais recevoir un nouvel assaut aux élections de 1869, et, après une opiniâtre résistance, je cédai encore à cet argument : « Donnez-nous votre nom pour protester, nous ne vous demanderons rien de plus. »

L'insistance venait, cette fois, du département de la Vendée, et je vis arriver au Bourg-d'Iré les hommes le mieux en droit de représenter ce noble pays. C'étaient le vénérable comte de Rorthays, âgé de quatre-vingts ans, membre du Conseil général, où il siégea plus de dix années encore; son neveu, Emmanuel de Rorthays, plus tard préfet du Morbihan; le comte de Chabot; le baron du Landreau; M. Édouard de la Bassetière, bientôt élu lui-même par la Vendée, et M. Lallié, plus tard aussi représentant de la Loire-Inférieure. Une fois mon consentement arraché, je me fis une fête de visiter la circonscription des Sables-d'Olonne qui m'était assignée. Durant toute cette excursion, je fus entouré de soins que je ne puis me rappeler sans reconnaissance et sans gaieté. On improvisait toutes sortes de déménagements pour m'assurer une chambre sans bruit et des nuits paisibles. Lorsque, dans un dîner électoral, tout le monde se mettait à parler à la fois, un ami bienveillant se levait et réclamait un silence qui durait quelquefois cinq minutes. Souvent je fus obligé de garder mon lit, là où on avait réuni des voisins et des curés en grand nombre. J'apparaissais tout dolent, durant une minute, j'adressais un remerciement, je portais un toast et je retournais me coucher, m'étonnant chaque jour davantage que l'on voulût donner à

une population si vaillante un représentant qui ne pouvait se tenir debout.

Du reste, je me livrais corps et âme à mes patrons. Je ne demandais pas la veille où l'on me conduirait le lendemain. Une fois en voiture, on m'instruisait de ce que j'avais à dire ou à faire. Il m'arrivait de développer, deux ou trois fois dans une même journée, mon thème politique en y rattachant, de mon mieux, les questions locales qui pouvaient intéresser mes auditeurs. Quel effort, non pour monter, mais pour descendre! Car j'appelle descendre, parler aux hommes de leurs intérêts pour les amener à leurs devoirs.

Montesquieu a dit de nos anciens parlements : « Dans ce tribunal, on prend les voix à la majeure, mais on a reconnu par expérience qu'il vaudrait mieux les recueillir à la mineure, et cela est assez naturel, car il y a très peu d'esprits justes, et tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux[1]. »

Combien n'est-ce pas plus vrai du suffrage universel, quand on le sort de la sphère communale où il est si bon juge, pour le transférer dans la sphère politique, où il est invinciblement incompétent! Plus je l'ai vu fonctionner, plus je me suis convaincu que ni République ni Monarchie ne supportera, ni longtemps ni impunément un tel régime.

Ma tournée finie, je quittai mes amis de la Vendée, sans attendre le résultat du scrutin. Mon second échec vint me rejoindre à Nantes; j'avais eu 6,000 voix, comme en Anjou. J'allais prendre le che-

1. *Lettres persanes*, lettre 86.

min de fer pour regagner Angers, lorsque je vis accourir à la gare M. Émerand de la Rochette, me criant de loin : « Ne prenez pas votre billet! » puis me racontant tout essoufflé que le candidat officiel venait d'échouer dans la circonscription de Bourbon-Vendée, qu'un ballottage aurait lieu à quinzaine, qu'on me suppliait de revenir sur mes pas, et qu'on me promettait, par suite de combinaisons rapidement expliquées, une éclatante revanche de l'insuccès des Sables-d'Olonne. Cette promesse de revanche était précisément ce qui pouvait me faire partir au plus vite. Je remerciai sincèrement, mais rien ne put m'empêcher de monter en wagon, et deux heures après, j'étais à Angers.

Au milieu d'un profond sommeil dans ma bonne petite maison de l'impasse des Jacobins, un bruit redoublé de sonnette me réveilla. C'était M. Emmanuel de Rorthays, arrivant de Nantes par le train suivant immédiatement celui qui m'avait amené. Il était minuit. Ce n'est pas l'heure de demander une audience; ce n'est pas non plus l'heure de la refuser et de laisser les gens dans la rue. On ouvrit donc ma porte, et M. de Rorthays vint s'asseoir auprès de mon lit; il y passa trois heures et je lui dois cette justice que le patriotisme, l'esprit politique et la bienveillance ne pouvaient parler un langage plus pressant. Je demeurai invincible. Je sentais cependant que devant ce jeune courage, ce dévouement si sincère et si convaincu, les objections personnelles étaient peu de mise, et je laissai parler à mon tour ma conviction profonde :

« Je suis plus touché que je ne puis l'exprimer de votre insistance, dis-je à M. de Rorthays, et je crois parfaitement à la sûreté de vos plans; mais faites-en profiter un autre que moi. En outre, soyez sûr que cette Chambre-ci ne durera pas longtemps et disparaîtra dans une formidable tempête. Nous ne savons, ni vous ni moi, à l'heure où nous parlons, quelle sera la composition générale du Corps Législatif; toutefois, deux résultats sont vraisemblables au point de me paraître certains. La majorité reste au gouvernement, mais la minorité va grossir dans la Chambre et s'appuyer dans les départements sur d'autres minorités partout considérables et résolues. La force politique est encore à l'Empereur, la force morale est déjà contre lui. Il n'est pas homme à demeurer dans cette situation, et il cherchera, coûte que coûte, une prompte diversion. De diversion, il n'en a qu'une, la guerre, et à partir de demain, il ne visera plus à autre chose. Il va faire semblant d'inaugurer un régime libéral, car il commence toujours par céder. Mais sa pensée vraie ne sera pas là. Sommé de devenir franchement libéral ou de tirer l'épée, il tirera l'épée. Au premier coup de canon, la France applaudira et nous serons enveloppés dans un tourbillon qui nous emportera... jusqu'où? Dieu seul le sait ! »

J'étais fort animé en tenant ce langage à M. de Rorthays, car le pressentiment de cette guerre était bien enraciné en moi, et je finis par convertir à peu près, ou du moins par ébranler mon interlocuteur. Il me quitta pour retourner à la gare en me serrant la main. Nous nous sommes souvent revus depuis. Je viens de

le revoir à l'instant même où j'écris ces lignes. Il m'a demandé si j'avais encore le don de prophétie. Je lui ai répondu que ce don est plus rare et plus difficile à exercer sous la République que sous l'Empire. Le despotisme en France joue toujours à peu près le même jeu. Les passions révolutionnaires ont plus de fantaisie et sont moins faciles à pénétrer. Elles ne se connaissent pas bien elles-mêmes et l'entraînement joue dans leur œuvre un plus grand rôle que le calcul.

Le ballottage de Bourbon-Vendée, auquel j'avais refusé de prendre part, se termina au bénéfice du marquis de Sainte-Hermine, candidat officiel, qui mourut quelques semaines après. Cette mort me tendit le même piège que la mort de M. de Chauvigné. Les Vendéens eurent l'insigne bonté de saisir ce malheur comme un argument, renouvelèrent leurs démarches et me dispensèrent même de revenir parmi eux, ce qu'en aucun cas je n'aurais pu accepter, car la réélection allait se faire au cœur de l'hiver. Je livrai donc mon nom en demeurant forcément au Bourg-d'Iré. Mais cette fois, je l'échappai belle, car mes amis, se piquant de plus en plus à ce jeu, n'échouèrent que faute de deux ou trois cents voix. On ne pouvait pousser plus loin l'ardeur dans le dévouement. Peut-être quelques-uns se sont-ils félicités depuis de ne m'avoir point pour représentant, et moi je les estime trop pour ne pas m'étonner qu'ils aient si brusquement et si complètement passé des opinions qui nous étaient communes sous l'Empire, aux opinions des chevau-légers de l'Assemblée de Versailles.

CHAPITRE XXVIII

LE CONCILE.
MORT DU PÈRE LACORDAIRE, DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE, DE M. BERRYER ET DE M. DE MONTALEMBERT.

1861-1870

Au milieu des divisions que d'ardentes controverses avaient jetées parmi les catholiques, la perspective d'un Concile fut accueillie par tout le monde avec la même approbation. L'évêque d'Orléans fut l'un des premiers à le solliciter; M. de Montalembert fit de cette pensée une de ses consolations sur son lit de douleur, et ceux d'entre nous qui, au mois de septembre 1867, se rendirent au Congrès de Malines, y applaudirent chaleureusement. Pour mon compte, je montai à la tribune de ce Congrès, afin de rendre hommage à la pensée touchante et hardie du Souverain Pontife qui, en convoquant un Concile à cette date du dix-neuvième siècle, semblait dire : « Bien des bouches sont fermées, bien des voix sont étouffées, moi je vais ouvrir la bouche de l'Église universelle! (*Applaudissements.*) Les esprits sont travaillés par le doute; un malaise tourmente les cœurs, eh bien! moi, qu'on dit l'ennemi de la discussion, je vais ou-

vrir la discussion la plus vaste, la plus libre, sur les intérêts primordiaux de l'humanité tout entière ».

Et faisant honneur à ce siècle de l'invention des chemins de fer, j'ajoutais : « Croyez-vous donc que cette grande pensée du Concile ne trouvera pas une merveilleuse facilité dans la rapidité des transports et des communications?... Vous tous ici, qui êtes pénétrés de l'histoire de l'Église, vous savez la lenteur et les difficultés du Concile de Trente, qui dura je n'ose pas dire combien d'années et qui fut interrompu, repris et interrompu encore. Croyez-vous que le prochain Concile ne sera pas plus nombreux, plus complet, plus universel que les Conciles qui l'ont précédé?... »

L'unanimité dans l'assentiment et la concorde ne faisait pas le compte de ceux qui, sous prétexte de zèle, avaient placé toute leur fortune matérielle et morale dans la guerre qu'ils avaient déclarée au bon sens. Ils avaient récemment fait campagne contre le *Correspondant* et ses principaux rédacteurs, à propos de l'*Inscription de la Roche en Brénil*. Les démentis les plus absolus et les plus fondés ne l'avaient point ralentie, on éprouvait le besoin de faire de nous des hérétiques.

Quatre lignes latines, sur une plaque de marbre, dans la chapelle de M. de Montalembert, touchant souvenir de pieuses amitiés, avaient été transformées en audacieux mémorial d'une conjuration antiromaine. On allait poursuivre la même tentative contre nous et se livrer aux mêmes fantaisies d'imagination, à propos du Concile. Je crois donc nécessaire de constater ici tout d'abord un fait qui défie toute contra-

diction, à savoir, que l'unanimité sur les questions libres ou douteuses n'a jamais existé au *Correspondant*, et que la docilité sur les questions définies par l'Église y a toujours été sans réserve.

Le P. Lacordaire et M. de Montalembert étaient, parmi nous, les ultramontains les plus anciens, les plus savants et les plus résolus; mais ils ne se bornaient pas à être ultramontains, ils étaient également amis de la liberté politique, et c'est leur profession de foi en faveur de la liberté qui a effacé, pour beaucoup d'esprits, leur dévouement à l'ultramontanisme.

Je n'ai point à parler pour le P. Lacordaire. Sa vie tout entière, son œuvre tout entière, l'ordre de Saint-Dominique tout entier sont là pour lui servir de caution. Quant à M. de Montalembert, dès que survinrent les polémiques au sujet du Concile, il resta fidèle à lui-même et disait souvent à quelques-uns de ses disciples :

« Vous faites fausse route en vous préoccupant trop de l'infaillibilité; ce n'est ni son origine ni son droit qu'on peut contester, c'est l'abus que l'on prétend en faire qu'il faut combattre; ce n'est pas le plus ou moins d'étendue de l'autorité pontificale que l'on peut contester, c'est l'usurpation qu'en veulent faire des esprits sans portée et sans autorité qu'il faut signaler ».

Beaucoup de lettres de M. de Montalembert, en ce sens, demeurent entre les mains de ses amis.

Après lui, à côté de lui, le prince Albert de Broglie était le plus versé dans les études religieuses et dans la connaissance approfondie de l'histoire de l'Église. Sa haute et consciencieuse intelligence se complaisait

dans cette sphère, comme dans celle de la philosophie qui lui avait été familière dès sa première jeunesse. Si l'on eût été contraint de définir d'un seul mot la nuance dont il se rapprochait, on l'aurait peut-être qualifié de gallican ; mais si on voulait le peindre fidèlement, on devait le nommer uniquement catholique, n'allant pas aussi loin que M. de Montalembert du côté des traditions romaines, mais se tenant à longue distance du gallicanisme royal et du jansénisme parlementaire.

Augustin Cochin allait et venait de M. de Montalembert à M. de Broglie avec la spontanéité et la bonne foi qu'il apportait dans tous ses mouvements. Il étudiait l'Amérique et plaidait pour *l'abolition de l'esclavage*, pendant que les *Moines d'Occident* ou L'*Église et l'Empire romain au IV*e *siècle* étaient sur le chantier. Non seulement il ne visait pas à la théologie, mais il n'avait point tourné spécialement ses études vers l'histoire religieuse. Ce qu'il était au fond de l'âme et au fond du cœur, c'était un chrétien, c'était un ardent ami de l'humanité, profondément touché des misères de l'homme, de la misère des corps et de la misère des esprits. Ce qui le détournait de l'ancien régime, c'était l'insuffisante sollicitude de ce régime pour les masses; ce qui l'eût entraîné vers l'ultramontanisme, c'eût été Pie IX persévérant dans sa première voie et ne retirant son affection ni au P. Lacordaire ni à M. de Montalembert. Dans le trouble où le jetaient les contradictions dont il se trouvait le témoin forcé et attristé, Augustin Cochin se vouait avec une ardeur croissante à la prière, à la pratique

fervente et à la charité. C'était la nature la moins faite non pas seulement pour l'hérésie, mais même pour la controverse, et à moins que l'honneur et la foi ne fussent directement engagés dans une lutte, il opinait invariablement pour que tout le monde se réconciliât ou s'embrassât le plus promptement et le plus affectueusement possible. C'était une admirable candeur dans un merveilleux esprit.

Pour mon compte, autant qu'on peut se juger soi-même, j'étais volontiers sous l'influence de mes illustres amis. Le P. Lacordaire, M. de Montalembert et un peu d'étude sur la Révolution française m'avaient fait ultramontain ; la haute impartialité du prince Albert de Broglie me tenait en garde contre certaines exagérations, et l'ardente charité de Cochin m'apprenait à regretter que le clergé français n'appréciât pas plus généralement certains bienfaits. qu'on ne devrait ni méconnaître ni refuser d'admirer dans la société moderne. Moins de déclamation dans le style religieux, plus de vraie compassion dans la direction des esprits m'auraient paru plus efficaces pour le progrès du christianisme dans les âmes. Souvent, dans des entretiens pleins d'effusion entre Augustin Cochin et moi, il nous est arrivé de nous dire avec une émotion également sincère chez tous deux : « On s'occupe trop des querelles d'école, pas assez des souffrances du doute et des souffrances de la misère. »

Dans tout cela, on pouvait trouver chez nous des préjugés, des lacunes, des erreurs, peut-être ; mais une pensée arrêtée, calculée, formulée de résistance ou de révolte, jamais !

A la première nouvelle de la convocation d'un Concile, le *Correspondant*, stimulé par l'évêque d'Orléans, se montra plein de confiance et de joie. Pour calmer ce premier élan, il fallut que certains journaux en France, et leurs échos en Italie, s'attribuassent la charge d'anticiper sur le Concile et prissent le soin quotidien de formuler, de dicter, avec un incomparable aplomb, les décrets futurs. Ces passions de coteries ne gardèrent ni réserve ni pudeur, soit dans leurs injonctions, soit dans leurs insultes. La prétention courante était, sans la moindre dissimulation, de faire promulguer l'infaillibilité par acclamation, dès la première séance.

Nous commençâmes alors à nous effrayer, et puisque des journaux prenaient sur eux d'affirmer que c'était là l'unanime vœu des catholiques, nous pensâmes qu'on pouvait opposer de modestes réserves à des affirmations si tranchantes. Nous connaissions l'état des esprits en France et en Europe, aussi bien que les journalistes qui nous coudoyaient dans les rues de Paris ou de Rome, et après une longue patience, après un long silence, après mûre délibération, le *Correspondant* résolut de parler une fois, une seule fois.

M. de Montalembert était, en ce moment, en proie aux souffrances les plus cruelles. Nous demandâmes donc l'hospitalité à l'évêque d'Orléans, et nous nous rendîmes près de lui, M. de Broglie, M. Cochin, M. Monsell et moi. Un prélat espagnol arrivait par hasard en même temps que nous. Il parlait trop imparfaitement notre langue pour prendre part à notre travail; mais il éprouvait pour l'Espagne une

inquiétude au moins égale à celle que M. Dupanloup éprouvait pour la France. M. Monsell, devenu lord Emly, catholique aussi zélé qu'érudit, avait les mêmes appréhensions au sujet de l'Angleterre. L'évêque d'Orléans mit sous nos yeux de curieuses et instructives correspondances, qui lui venaient d'importants membres du clergé ou d'éminents laïques dans les deux mondes. Elles nous prouvèrent surabondamment que notre point de vue n'était ni solitaire ni téméraire.

En même temps Pie IX annonçait une grave innovation, celle de ne point appeler les ambassadeurs des puissances catholiques dans le sein du Concile. La société politique, la société civile n'y auraient donc point les représentants officiels qu'elles avaient eus jusqu'alors dans la plupart des Assemblées conciliaires. Il était difficile, cependant, que cette double société, ce double intérêt n'eussent pas aussi leurs témoins au dix-neuvième siècle. C'est à ce titre que le *Correspondant* crut pouvoir être entendu comme un autre. Il ne se crut pas d'autre droit, il ne réclama pas d'autre rôle et il n'eut aucune envie de le dépasser.

Chacun des collaborateurs présents à Orléans apporta sa quote-part dans l'ensemble des idées qui devaient composer l'article dont la rédaction définitive répondît de tous points à nos intentions.

Notre thème, en outre, n'était agressif ni pour l'ultramontanisme en général ni pour la question de l'infaillibilité en particulier. Dans toute la sincérité de notre cœur, nous ne pouvions être et nous

n'étions préoccupés que de l'*opportunité*. Non seulement nous ne combattions pas l'ultramontanisme, mais nous disions expressément :

« Tout le monde aujourd'hui est ultramontain... » Et ce point de départ était l'un de nos arguments. Nous ajoutions :

« Pourquoi troubler, pourquoi compromettre un mouvement auquel personne ne se refuse à cette heure-ci? Vous allez réveiller gratuitement bien des méfiances, fournir bien des prétextes, favoriser bien des hostilités en dehors du catholicisme, sans conquérir autre chose que ce que vous possédez depuis plus d'un demi-siècle. »

Quel eût été d'ailleurs le terrain d'une lutte dogmatique? Le gallicanisme d'autrefois en appelait du Pape au Concile. Cette fois, le Pape et le Concile étaient en présence l'un de l'autre et ils allaient parler en commun. A qui donc pourrait-on en appeler?

Aussi, dès que le Concile eut prononcé, personne n'eut plus rien à contester, et les fondateurs du *Correspondant*, en ce qui les concernait personnellement, n'avaient point à se vaincre; ils ne songèrent même pas un instant à se retrancher derrière la brusque suspension du Concile, amenée par d'impérieux événements.

Aussitôt que le Concile eut défini l'infaillibilité, le *Correspondant* se hâta de publier cette définition avec une adhésion qui ne pouvait faire l'objet d'un doute, et il ne songea point à s'en faire un mérite, pas plus qu'il ne se faisait un remords de son unique et res-

pectueux article. Il défendit, comme par le passé, la cause religieuse, sans défaillance et sans relâche, gémissant en silence des événements qui vinrent donner raison à son unique objet d'inquiétude.

L'infaillibilité devait être définie, puisqu'elle l'a été par le Concile et le Pape réunis, mais elle l'a été peut-être moins pour les circonstances immédiates que pour celles d'un avenir plus ou moins prochain connu de Dieu seul. Dans les grands, comme dans les petits États européens, en Suisse, en Belgique, comme en Allemagne et en France, les catholiques n'ont pas été plus fidèles, ils ne pouvaient pas l'être davantage ; mais les ennemis de l'Église sont devenus plus nombreux et plus ardents. Ils ont pu exalter l'opinion jusqu'à des tentatives de persécution et leur arme favorite, leur déclamation la plus perfide ont été le prétendu asservissement des croyants et le prétendu absolutisme de la papauté. Cela n'a point arrêté l'inspiration divine; cela pouvait, sans crime, préoccuper la prudence humaine, et l'on n'est pas tenu de croire que ceux qui ont triomphé avaient, humainement parlant, des mobiles plus purs et des intentions plus droites que les hommes qui éprouvaient et laissaient percer plus de sollicitudes. Aussi Rome a-t-elle voulu qu'aussitôt après la suspension du Concile, toute trace de contradiction disparût Elle n'a plus connu, d'un bout à l'autre de la catholicité, ni évêque de la minorité ni évêque de la majorité. Elle n'a connu, elle ne connaît plus qu'un épiscopat dévoué et fidèle. Ceux qui ont voulu perpétuer et qui perpétuent encore la division sont, à

très peu d'exceptions près, des laïques qui ne seraient rien dans le monde catholique, s'ils cessaient d'y être des artisans de rancune et de discorde.

Quant à l'action personnelle de l'évêque d'Orléans, à cette époque, nous souhaitions qu'elle fût réservée pour ses collègues seuls, c'est-à-dire pour l'intérieur du Concile lui-même. C'était aussi sa résolution au moment où nous nous séparâmes à Orléans. Ce ne furent donc point nos humbles conseils, individuels ou collectifs, qui l'engagèrent plus tard à user de la publicité; ce furent les violences de la polémique prétendue ultramontaine qui lui inspirèrent soudainement un de ces dévouements héroïques, séduction des grands cœurs. M. Dupanloup n'associa aucun de nous à son attitude, dont il comprit et mesura parfaitement la portée. Nul ne sut mieux que lui ce qu'il bravait, ce qu'il immolait, et ce fut précisément ce qui acheva de le tenter. Il n'envoya aucune de ses brochures extra-conciliaires au *Correspondant*, qui n'en reproduisit aucune, pas même par fragments.

Du reste, l'évêque d'Orléans ne laissa jamais planer l'ombre d'un doute sur sa docilité. En partant de son évêché pour Rome, il adressait au clergé et aux fidèles de son diocèse ces paroles bien propres à éclairer les hostilités si elles n'eussent pas été systématiques :

« D'avance obéissant et obéissant jusqu'à la mort, j'adhère aux décisions du chef de l'Église et du Concile. J'y adhère du fond du cœur et de toute mon âme, quelles que soient ces décisions, conformes ou contraires, je l'ai dit et je le répète, à ma pensée

particulière, qu'elles viennent la confirmer ou la contredire. Que vient-on me parler ici de contrainte, de pression, de manœuvres humaines? Nous sommes tous des hommes, et dans ce Concile, comme dans tous les autres, les imperfections humaines auront leur part. Mais notre croyance est précisément que le Saint-Esprit dirige, façonne, consume ces imperfections et les tourne au service de la vérité. Nul n'est catholique sans cette foi qui est la mienne, et voilà pourquoi d'avance j'adhère, je suis soumis et je suis heureux d'adhérer, joyeux de me soumettre. Après avoir combattu librement, travaillé fortement, agi courageusement, la soumission sera notre victoire, et vous nous ferez à tous la grâce, ô mon Dieu, de trouver la paix dans la foi et la joie dans l'obéissance.

« Ce que je crois, mon devoir sera de le faire croire, et vous nous ferez aussi la grâce, ô mon Dieu, de trouver les voies de la persuasion, l'onction qui touche les cœurs, ramène les égarés, fait briller la vérité d'un éclat doux et vainqueur sans la ternir par nos défauts et la rendre pénible à nos frères [1]. »

L'évêque d'Orléans n'obéit qu'à sa conscience et il nous a lui-même ouvert son cœur avec un accent de sincérité que personne ne peut méconnaître, dans sa lettre à l'archevêque de Malines :

« Certes, je puis le redire, Monseigneur, lui écrivait-il, dans la contention d'amour pour le Saint-Père, je ne me suis jamais laissé vaincre par personne; on m'a vu assez souvent sur la brèche, et si

1. Lettre de l'évêque d'Orléans au clergé et aux fidèles de son diocèse avant son départ pour Rome, p. 20. Paris, 1869.

d'autres luttes pour la religion ont occupé ma vie, aucune, vous me forcez à le rappeler, n'y a tenu une plus grande place.

« J'ai combattu de même et toujours, sans jamais regarder au nombre, l'impiété et ses doctrines subversives et ses ligues funestes.

« C'est l'honneur de ma vie militante d'avoir été insulté, autant que le fut jamais un évêque, par les adversaires de la religion et de la société.

« Il n'y avait qu'un dernier sacrifice dont je n'avais pas encore rencontré l'honneur ; mais il s'est offert à moi, je ne l'ai pas fui. Je me suis donc exposé, pour ce que j'ai cru le salut de l'Église, aux injures d'une partie de ceux-là mêmes qui autrefois m'applaudissaient, et aucune ne m'a été épargnée.

« J'ai brisé cette popularité, telle quelle, que je n'avais pas recherchée et qui pour tant de gens est une idole, non sans savoir ce que je faisais, mais sans hésiter [1]. »

Les inquiétudes pour l'Église ne furent pas notre seule épreuve à cette douloureuse époque. D'inconsolables douleurs privées devaient s'y ajouter, et je réunis ici, dans un pieux souvenir, quatre grandes pertes que nous fîmes dans l'espace de bien peu d'années. Le P. Lacordaire, le général de la Moricière, M. Berryer et M. de Montalembert nous furent enlevés avant les grandes humiliations de la patrie. Nous les avons pleurés à l'heure de leur mort ; nous les avons enviés depuis.

1. Réponse de Mgr l'évêque d'Orléans à Mgr Deschamps, archevêque de Malines, p. 56, 57. Naples, 1870.

J'étais allé à Sorèze recevoir des mains du P. Lacordaire les lettres de madame Swetchine, comme j'avais reçu des mains mourantes de madame Swetchine les lettres du P. Lacordaire lui-même.

A Sorèze et dans tout le pays qui l'environne, le P. Lacordaire jouissait de la plus unanime et de la plus respectueuse popularité. Dans le vaste cadre du célèbre collège qu'il avait relevé de ses ruines, sa physionomie, éclairée de deux rayons nouveaux, semblait faire apparaître, sous le froc de Saint-Dominique, le grand seigneur et le saint. On eût dit que toute la contrée lui appartenait, tant il en faisait bien les honneurs. Il était accueilli partout en suzerain vénéré et incontesté. Durant mon séjour, il donna un grand congé à ses élèves et nous conduisit déjeuner dans les montagnes à trois lieues du collège. Une partie du trajet se fit dans de bonnes voitures prêtées avec empressement. Le reste de la route se fit à pied. Le Père marchait en tête avec un entrain qui ne nous annonçait pas un si prochain deuil. Le déjeuner, par un beau soleil, au milieu de la neige, alliance qui n'est pas rare dans cette contrée du Midi, était servi avec cette propreté et ce soin des moindres détails que ne dédaignait jamais le P. Lacordaire. Les sites où nous nous arrêtâmes successivement étaient choisis avec l'art d'un paysagiste consommé. Je renouvelai la visite que j'avais faite trente ans auparavant aux bassins de Saint-Ferréol et de Lampy. C'est là que Vauban, émerveillé du succès d'une œuvre dont l'exécution lui avait paru impossible, dit à Riquet : « Il manque ici quelque chose,

Monsieur. — Quoi donc, Monseigneur? — Votre statue ! »

Le P. Lacordaire présidait toujours les séances littéraires et y prenait une part active. Les récompenses académiques étaient décernées au scrutin, sous la forme la plus strictement parlementaire. Une fois par mois, les premiers de chaque classe passaient la soirée dans le salon du Père. L'entretien s'élevait alors aux plus hauts sujets de l'histoire ou de la philosophie. La musique y avait aussi son rang. Quant à la sainteté, personne n'en parlait ; mais tout la révélait : l'assiduité du P. Lacordaire à la chapelle, sa fréquente présence dans la chaire, sa parole aussi pleine de feu pour ses chers élèves que pour son auditoire de Notre-Dame, la constante affluence du clergé autour de lui.

Un vieux curé des environs, parmi ceux qui venaient sans cesse près de lui chercher encouragement et lumière, me dit un jour : « A Paris, vous avez admiré l'orateur; ici, nous sommes mieux partagés encore, nous possédons le parfait exemplaire des plus rares vertus chrétiennes. » Le P. Chocarne, retraçant la vie du P. Lacordaire dans ses traits les plus soigneusement cachés, a justifié et vulgarisé cette vénération. L'austérité du P. Lacordaire abrégea ses jours. Quand il vint au Bourg-d'Iré, nous avions remarqué l'enflure de ses jambes et nous lui parlâmes de précautions à prendre. D'autres amis, des médecins, des religieux, insistèrent dans le même sens; personne ne put obtenir de lui le moindre adoucissement à des jeûnes et à des mortifications

de toute sorte. Il désirait vivre cependant, car sa tête et son cœur débordaient encore de pensées et de zèle. Mais ce qu'il préférait à tout, c'était la volonté de Dieu. Dès qu'il crut l'apercevoir dans la souffrance, dans la maladie et dans la mort, il l'accepta sans murmure; il marcha, pour ainsi dire, au-devant d'elle, d'un pas ferme et résolu.

Quant au général de la Moricière, rien ne nous avait préparés à une perte prématurée. Il gardait l'ardeur ou plutôt la fougue de ses jeunes années; il galopait à cheval à travers les haies et les sillons de l'Anjou comme s'il eût encore poursuivi les Arabes. Sauf quelques accès de goutte qui n'étaient ni très longs ni très cruels, sa santé demeurait imperturbablement robuste. On pouvait encore le croire destiné à quelque éclatante revanche sur un champ de bataille. La soudaine nouvelle de sa mort nous frappa comme un coup de foudre. La Moricière, sans mouvement et sans vie, ne se présentait jamais à l'imagination de personne. Je garde une inaltérable reconnaissance à l'un de ses jeunes officiers d'ordonnance, Joseph de La Perraudière, qui, sur cette terrible nouvelle, apportée par tous les journaux, accourut au Bourg-d'Iré, et, se jetant dans mes bras, me fit l'honneur de me dire : « Je viens ici, parce que je suis sûr qu'on y pleure comme moi mon général! »

M. Berryer fut le seul de mes chers et illustres amis à qui Dieu me permit de fermer les yeux. J'étais chez madame de Castellane, à Rochecotte, lorsque je reçus en même temps de MM. Cochin, Andral et Lavedan, trois lettres qui me pénétrè-

rent de la plus vive angoisse. Je pris aussitôt le chemin de fer. Je regagnai cette route d'Augerville qui m'était bien connue et je descendis chez le curé demandant à grand'peine : « Vit-il encore? » Sur la réponse relativement favorable, je gagnai silencieusement le château. J'y fus affectueusement reçu par le petit-fils de M. Berryer et bientôt introduit dans la chambre du mourant. Il me tendit la main avec émotion et prononça d'une voix distincte ces mots que l'évêque d'Orléans a répétés dans son oraison funèbre : « Le P. de Ponlevoy m'a ouvert les portes du ciel ; maintenant, je suis tout au calme et à l'amitié. » Tant qu'il garda connaissance, il demeura souriant, patient, fidèle à tous ses souvenirs, se faisant apporter sur son lit et contemplant avec tendresse quelques-uns des portraits dont il vivait entouré. Il parla plusieurs fois du bonheur de revoir son père et sa mère, près desquels il avait, de longue date, préparé sa sépulture.

A Paris, on l'avait jugé assez malade pour lui administrer les derniers sacrements. C'est quelques instants après qu'il voulut adresser, de sa propre main, un dernier adieu à M. le comte de Chambord et qu'il écrivit, en baignant le papier de ses larmes et d'une écriture profondément altérée, ce billet dont M. de Montalembert a dit : « C'est un des plus beaux cris qui soient jamais sortis de l'âme humaine. » Ce billet a été photographié et il devait l'être, car il porte l'empreinte visible de toutes les émotions qui l'ont dicté. Il est ainsi conçu :

« O Monseigneur,

« O mon Roi, on me dit que je touche à ma dernière heure.

« Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant le développement des libertés dont la France a besoin. Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté, pour Sa Majesté la Reine, pour notre chère France.

Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours de notre Sainte Religion.

« Adieu, Sire, que Dieu vous protège et sauve la France !

« Votre fidèle et dévoué sujet,

« BERRYER.

« 18 novembre. »

Par un effort inouï de volonté il voulut ensuite se faire ramener à Augerville, accompagné d'une admirable garde-malade, la sœur Aglaé, religieuse du *Bon-Secours* de Troyes.

On le descendit de voiture dans un état voisin de l'évanouissement ; mais, soutenu par deux personnes, il traversa le rez-de-chaussée de sa belle demeure, et s'arrêta devant le portrait de son père en lui adressant les plus tendres paroles. Il perdit connaissance au pied de ce portrait ; on le plaça aussitôt sur un fauteuil et on le monta dans sa chambre au premier étage. Quand le repos et les soins lui eurent rendu la

possession de lui-même, il jouit, durant plusieurs jours, du soleil qu'il saluait de la main. Deux fois il se fit asseoir devant une fenêtre ouverte pour contempler encore ses beaux arbres. Il put, dans la plénitude de sa connaissance, revoir le P. de Ponlevoy et recevoir l'évêque d'Orléans; je fus témoin de la joie qu'il en manifesta. Peu après survint un délire très douloureux. Les souvenirs de la tribune n'y reparurent point, ceux du barreau seuls revenaient sans cesse. On ne peut oublier, quand on les a entendus, les cris navrants qu'il poussa durant quelques minutes, sans que rien pût le calmer : « Rendez-moi mes écritures! rendez-moi mes écritures! Vous allez déshonorer cette malheureuse famille! Vous allez la déshonorer! » et toute l'énergie, tout le pathétique de sa voix, se retrouvaient dans cette déchirante lamentation qui semblait le réduire au désespoir.

La résignation, la dignité, la piété, inspirèrent et dominèrent ses derniers moments lucides, et il s'éteignit insensiblement et doucement. Son visage avait repris et garda l'expression la plus sereine.

Une population renouvelée jour et nuit l'entoura en lui prodiguant les témoignages du plus affectueux regret. C'est à l'histoire qu'il appartient de retracer ses funérailles. Je puis attester seulement la sincérité de la douleur publique qui revêtit une solennité et une unanimité sans autre exemple dans notre siècle.

Je n'eus pas pour M. de Montalembert la douloureuse consolation que Dieu m'accorda pour M. Berryer, celle des derniers soins. La maladie qui le

tortura durant plusieurs années l'enleva soudainement, sans laisser percer aucun symptôme avant-coureur de la mort. M. de Rességuier comprit si bien la douleur qui allait m'atteindre, qu'il quitta Paris, devançant les journaux et les lettres afin d'adoucir, en venant la partager avec moi, notre commune affliction de cette irréparable perte. La douceur de M. de Montalembert, dans des souffrances sans relâche et sans mesure, fut inaltérable comme sa fervente piété. La prière, la pensée de Dieu et de la mort, les affections de famille occupèrent toute la place que ne pouvait plus réclamer depuis longtemps sa dévorante activité. Le dernier souvenir qui me reste de lui est plein d'un charme que le temps n'efface pas. Il était couché sur une chaise-longue dans sa bibliothèque. Le P. Gratry était assis à son côté; dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte à deux battants, se tenait la religieuse qui ne le quitta pas durant deux années, et dans la pièce suivante, dont les portes étaient également ouvertes, la princesse Marceline Czartoryska jouait, sur un piano qu'on n'apercevait pas, des mélodies polonaises et des fragments de Mozart. Le fervent historien des moines d'Occident et des pieuses légendes m'apparut ainsi, veillé par un représentant des ordres religieux et par les sœurs de Sainte-Élisabeth et de Sainte-Cécile!

Mon pauvre cœur tout meurtri se croyait hors d'état de sentir une nouvelle épreuve. Je fus bientôt et amèrement détrompé. La guerre de 1870 éclata.

CHAPITRE XXIX

LA GUERRE. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

1870-1871.

La guerre, prévue et annoncée depuis longtemps, éclata pourtant comme à l'improviste. L'imprévoyance politique ne nous avait ménagé aucune alliance ; plus funeste encore avait été l'imprévoyance militaire. Absolument étranger à toute information sur le ministère de la Guerre, je ne me doutais assurément pas du déplorable état de notre organisation, qui nous fut révélé plus tard ; mais, comme tout promeneur dans les rues de Paris, j'avais été frappé de l'indiscipline et du laisser-aller qui avaient pénétré dans notre armée, et un sombre pressentiment me saisit dès le premier jour. En conduisant un ami à la gare d'Angers, je rencontrai deux régiments qui venaient de Nantes et partaient pour la frontière. Ce qu'étaient leur tenue, leurs lazzis, leurs chants prétendus patriotiques, ne peut se décrire. Un sous-officier de cavalerie, qui probablement avait reçu sa première éducation dans un cirque, exécuta des danses grotesques au milieu

de la salle d'attente, puis emprunta un chapeau et fit une quête pour acheter du vin, dont cependant il n'avait évidemment pas besoin ce jour-là. La mine des camarades était à l'avenant. Je quittai la gare consterné, et assis tristement sur une borne de la cour, écoutant les derniers chants qui s'éloignaient, regardant les passants ahuris qui se dispersaient, entendant les propos les plus étranges, je ne pus étouffer ce cri intérieur : Non, ce n'est pas ainsi qu'on sauve un pays!

Je n'ai naturellement rien à dire des événements militaires qui, à aucun degré, ne sont de ma compétence. Le seul tableau que je puisse retracer ici, c'est, hélas ! celui des angoisses dont allaient vivre les hommes que leur âge tenait à l'écart. Il en fut pour moi des désastres de la France, comme il arrive de tout ce qui atteint profondément le cœur : ni le raisonnement, ni la prévoyance, ni la sécurité personnelle n'y font rien. A mesure que la défaite se dessinait à la frontière, qu'elle enveloppait Paris, qu'elle envahissait la France, tous les griefs politiques disparaissaient et faisaient place à un inexprimable désespoir. Chaque soir, je n'obtenais un court et douloureux sommeil qu'après m'être longtemps débattu contre la pensée toujours présente de nos troupes poursuivies par l'impitoyable rigueur d'un hiver exceptionnel, épuisées par des marches sans résultat, mal chaussées, mal vêtues, jonchant de leurs morts les champs de bataille, et remplissant de blessés de lointaines et insuffisantes ambulances. Chaque matin, c'était en s'éveillant que l'on croyait rêver et qu'il

fallait, après un cruel effort, se répéter : Ce n'est pas un cauchemar; non, tant de souffrances, tant de désastres, hélas! c'est la réalité.

Assurément, ceux qui étaient condamnés à l'inaction ne peuvent appeler sur eux la compassion justement réservée à ceux qui se dévouaient sous toutes les formes. J'ose affirmer cependant que le sort des inutiles était aussi très digne de pitié. L'ignorance, le doute, l'alternative des nouvelles que l'on épiait sans cesse, sans pouvoir s'en distraire ni s'en consoler, étaient des supplices qui ne méritent pas une histoire et qui pourtant ont torturé bien des cœurs.

A tant d'années de distance, je ne puis me reporter sans émotion au jour où nous aperçûmes un ballon pavoisé flotter à l'horizon du Bourg-d'Iré, s'avancer vers nous, puis passer à une grande hauteur perpendiculairement au-dessus de nos têtes. Nous nous étions attroupés, nous poussions des cris, nous agitions nos chapeaux, nos mouchoirs, nous implorions une lettre, un journal, un bulletin quelconque jeté du haut de la nacelle. Vaine agitation! aucun signe ne nous était rendu. Le ballon, impassible, continuait sa marche, sans se ralentir ni s'abaisser, et en huit ou dix minutes nous le perdîmes de vue dans la direction de Nantes. Alors mille impuissants et inutiles commentaires. Était-ce un messager venant de Paris? Où allait-il? Que signifiaient ces drapeaux distinctement aperçus? Était-ce une annonce de victoire? Était-ce de simples banderoles, symbole de l'appel et du vœu des Parisiens? Et à mesure que le ballon s'éloignait, nous retombions dans notre morne

douleur, en nous rattachant au lendemain... et le lendemain, pas plus que la veille, ne venait confirmer aucune espérance !

La patrie était bien notre première sollicitude, mais nous portions aussi le poids de notre incessante préoccupation pour les amis dont le blocus de Paris nous séparait absolument. J'avais là deux intérêts bien chers : M. de Rességuier et M. Cochin.

Augustin Benoist d'Azy avait épousé la seconde fille de M. de Rességuier. Officier de marine distingué, il avait renoncé à sa carrière en se mariant ; mais dès que la guerre fut déclarée, il demanda à reprendre du service et rejoignit, sous les murs de Paris, les marins que commandait l'amiral Pothuau. Il était au château d'Azy, quand il prit sa résolution de départ. Ni son vieux père, ni aucun membre de sa famille, pas même sa jeune femme qui alors était grosse, n'essayèrent d'y mettre obstacle. La vaillante Berthe lui dit adieu presque sans larmes, parce qu'elle aussi avait silencieusement et irrévocablement pris son parti. Le lendemain du départ de son mari, elle dit à son tour adieu à ceux qui l'entouraient et alla bravement s'enfermer dans Paris. M. de Rességuier, alors dans le Midi, chez sa fille aînée, la marquise de Pérignon, apprenant coup sur coup le dévouement de son gendre et celui de sa fille, ne voulut pas un instant rester en arrière. Il partit pour les rejoindre et franchit la porte de Paris, au moment juste où elle allait se fermer pour toute la durée du siège.

M. et M^me^ Augustin Cochin en avaient fait autant de leur côté. Ils aimaient cordialement Paris,

et ne voulaient pas séparer leur sort du sien. Ils donnèrent leur fils aîné, qui n'avait pas dix-neuf ans, à l'armée active et allèrent avec leurs plus jeunes fils, Henri et Pierre, braver toutes les privations et tous les périls du siège. Le duc de Fitz-James avait eu le même mouvement : après avoir enrôlé son fils comme simple soldat dans un régiment de hussards, il était venu lui-même réclamer un poste sur les remparts. M. de Rességuier et M. Cochin ne se contentèrent pas de leur service de gardes nationaux ; ils s'enrôlèrent l'un et l'autre comme ambulanciers et à chaque sortie ils allaient aux avant-postes ramasser les blessés sur le champ de bataille. A partir de l'investissement de la capitale, toutes les communications furent suspendues. Quelques rares nouvelles nous parvinrent par ballon, mais nous ne réussîmes à en faire arriver aucune à nos chers assiégés. Ce cruel silence dura plus de quatre mois, pendant lesquels l'imagination pouvait tout supposer, tout envisager sans aucune atténuation, sans aucun démenti.

Durant cette agonie, les miens et moi nous n'avons connu qu'un seul instant de soulagement, celui où les ambulances d'Angers nous envoyèrent six blessés. L'omnibus qui nous les amenait arriva par un grand froid, vers sept heures du soir ; nous leur avions préparé tout le bien-être dont nous pouvions disposer. A l'aspect de leur joie en examinant leur gîte, en s'approchant du feu, en trouvant dans notre accueil la certitude qu'aucun soin ne leur manquerait, j'éprouvai, pour mon compte, une sorte de détente. Cesser de se sentir absolument inu-

tile est quelquefois une impression bien douce. Nos six blessés étaient assez gravement atteints. L'un venait de subir l'amputation d'un bras; un éclat d'obus avait entièrement emporté le mollet d'un second; deux étaient blessés aux pieds et ne pouvaient pa encore marcher, même sur des béquilles; un autre avait le corps traversé par une balle. Le sixième, en servant une batterie d'artillerie, avait reçu un éclat d'obus dans la cuisse et, au moment où il se retournait pour avertir un camarade de venir prendre sa place, il fut encore frappé de deux balles par derrière, ce qu'il avait soin d'expliquer souvent, en nous répétant : « Croyez bien que ce n'est pas en fuyant que je les ai reçues! » Ils avaient tous très bon cœur, et nous devînmes promptement très amis. Ils comprirent parfaitement qu'ils n'avaient pas d'autre manière de nous remercier que de se montrer sages à mesure qu'ils entraient en convalescence. Ils ne nous donnèrent pas lieu de nous plaindre de la moindre légèreté, du moindre propos malséant. Ils quittèrent la maison en témoignant des regrets qui furent bien réciproques. Ils m'ont écrit durant plusieurs années, et l'un d'eux signait naïvement : « Votre blessé pour la vie. » L'un a repris du service et y est mort. Celui que nous avions, par antiphrase, surnommé M. Dumollet, s'est fort bien marié à Paris et est devenu propriétaire d'une boulangerie. Le manchot est demeuré dans la maison et y est encore.

Aux périls de la guerre, terminée par une mutilation du territoire bien douloureuse, succédèrent les périls de la paix, c'est-à-dire toutes les incertitudes, toutes les passions et toutes les contestations de la

politique. Les élections se firent durant l'armistice, sous la pression d'un irrésistible courant pour la conclusion d'un traité prompt et définitif remplaçant l'armistice. La Gauche prit, au contraire, de M. Gambetta, le mot d'ordre de « Guerre à outrance », et ce programme imprudent, irréfléchi, et, en réalité, si peu patriotique, lui porta malheur. Elle fut réduite à une minorité qui eût été plus écrasante encore si les conservateurs eux-mêmes, privés du temps et des moyens de se concerter, ne leur eussent fait spontanément une place sur leurs listes. M. Gambetta et bon nombre de ses amis profitèrent de ce mouvement trop généreux et qui n'était certainement pas, à cette date, en rapport avec le véritable état de l'indignation publique. Les incohérents et détestables procédés de la dictature révolutionnaire étaient mieux jugés alors par l'instinct public, qu'ils ne l'ont été plus tard par une Assemblée qu'on a bien injustement appelée réactionnaire. Une certaine confusion naquit de l'absence forcée de toute entente préalable. Des popularités noblement acquises durant la guerre devinrent très naturellement et très légitimement des popularités électorales. De là surgit à l'improviste une Assemblée hâtivement composée d'instincts très nobles et d'opinions très divergentes. Ce premier malheur fut complété par un autre également inévitable, mais d'une plus funeste portée : l'ascendant universellement accepté du persévérant adversaire de la déclaration de guerre et du principal négociateur de la paix.

Au retour de son voyage à travers l'Europe,

M. Thiers était venu se fixer à Tours, près du gouvernement provisoire. Il n'occupait là aucune charge spéciale, mais il est certain que rien n'était résolu sans son avis, non seulement par MM. Glais-Bizoin et Crémieux, deux dictateurs absolument au-dessous de leur rôle; non seulement par l'excellent amiral Fourichon, son ami personnel, mais par M. Gambetta lui-même. Celui-là était le vrai meneur. Il disait volontiers : « Thiers ne m'aime pas; je le déroute et je le dérange, mais nous ne nous fâchons jamais. Quand je le vois près de s'irriter, je lui apporte des cartes de géographie, je le consulte sur la stratégie, et aussitôt il devient radieux. »

Dès que j'avais su M. Thiers fixé à Tours, j'avais couru vers lui avec l'espérance d'y trouver quelques renseignements ou quelques indices consolateurs. Je ne prétends assurément pas avoir prévu, dès lors, tout ce que la France devait subir, mais j'eus, dès le commencement de la guerre, non moins d'inquiétude sur les périls intérieurs que sur les périls extérieurs. L'empire n'avait pas moralisé le pays mieux qu'il ne l'avait armé. Je parlai vivement dans ce sens à M. Thiers, puis je revins de Tours à Rochecotte, chez madame de Castellane. Dès le lendemain, M. Thiers vint y faire une visite, accompagné du duc Decazes. J'étais retenu dans mon lit par une de ces crises névralgiques qui suivaient infailliblement pour moi toute conversation vive ou tout déplacement, à plus forte raison les deux réunis.

M. Thiers voulut bien monter dans ma chambre et s'asseoir près de mon lit. Il n'avait donc pas été

mécontent de ma franchise, mais, pour mon compte, je fus peu content de son langage. Je fus doublement affecté du soin avec lequel il évitait de parler d'un avenir sérieux pour notre pays, et du soin non moins évident qu'il mettait à flatter les vanités personnelles. J'y trouvai deux mauvais indices de son propre état d'esprit.

Être parvenu à ce point culminant de l'influence politique en France et en Europe, sans se demander ce qu'on ferait d'une si grande situation, sans l'indiquer au moins par des traits généraux, afin de fixer les uns sur un grand point de vue et d'y amener les autres, me parut une légèreté ou une discrétion bien hors de propos. S'occuper des amours-propres individuels quand le patriotisme devait tout absorber, c'était, à mon sens, montrer trop peu de confiance dans le caractère français ou révéler en soi-même trop de faiblesses, inconscientes ou non. A plusieurs reprises, je lui demandai :

« Que ferez-vous de la France, au lendemain de la paix? »

Autant de fois il me répondit :

« Je ne sais ce que nous ferons, je ne sais ce que nous ferons! Mais je suis sûr qu'avec un ministère où j'aurai à ma droite mes vieux et chers amis, Falloux et Larcy, nous viendrons à bout de toutes les difficultés. »

Je finis par lui répliquer avec une impatience assez marquée :

« Je n'ai plus assez de forces pour vous seconder, vous le savez bien, mais vous savez aussi par expé-

rience que je n'accepterais pas de ministère sans condition, et, cette fois, ma condition serait la Monarchie. »

« Sans nul doute, me dit-il, nous sommes d'accord là-dessus, mais il faudra du temps, plus de temps peut-être que vous et moi ne le supposons aujourd'hui. »

Puis aussitôt, avec son habituelle abondance de langage et sa vivacité ordinaire, il entrait dans des considérations générales sur lesquelles il n'y avait pas lieu de le contredire avant que la composition de l'Assemblée fût connue, bien que nous fussions tous deux assurés que l'Assemblée, succédant aux désordres de toute espèce qui avaient signalé la dictature de Gambetta, serait infailliblement conservatrice. Dans ses entretiens, on le voit, M. Thiers faisait naître et dissipait en même temps l'inquiétude, mais il ne la dissipait pas complètement ; et sans me livrer à des polémiques injustes peut-être, prématurées en tout cas, je fus attristé au fond de mon cœur de ce que j'entrevis dans le fond du sien.

La date des élections à bref délai fut promulguée en même temps que l'armistice, et le mouvement électoral prit aussitôt une direction à peu près uniforme. Le département de Maine-et-Loire et le département d'Ille-et-Vilaine me destinèrent une place sur leurs listes. Dans ces deux pays, une écrasante majorité était assurée aux conservateurs. J'avais beaucoup résisté aux candidatures, vers la fin de l'Empire ; mais l'extrême probabilité de l'échec avait entraîné mon consentement. Cette fois la situa-

tion était inverse, et ce fut la certitude du succès qui m'arrêta.

Sous l'Empire, il ne s'agissait que d'une simple démonstration. En 1871, il fallait reprendre activement la vie politique et dans quelles conditions! A la suite de toutes les angoisses traversées, ma santé était tombée de plusieurs degrés plus bas encore, et il fallait partir à l'improviste pour Bordeaux, peut-être courir de ville en ville, et Dieu seul savait à travers quelles aventures! Cette raison aurait pu suffire, mais elle était doublée d'une raison plus décisive encore pour moi. Je ne doutais pas que la Monarchie ne sortît logiquement, nécessairement des désastres de l'Empire et des extravagances de la République imposée le quatre septembre 1870. Dix-huit années de dissentiment sur la question de l'abstention électorale m'avaient aliéné l'ancienne bienveillance de M. le comte de Chambord. Dieu semblait avoir aplani au prix des plus cruelles épreuves nos vieilles difficultés, nées de nos vieilles discordes; revenir en même temps que le succès et m'imposer avec lui me répugnaient beaucoup. Enfin j'étais sûr, en refusant les offres de Maine-et-Loire, d'ouvrir à M. de Cumont la vie politique pour laquelle il était fait. Son courage et son talent avaient bien donné leur mesure, et il m'était doux de contribuer à lui faire rendre justice. J'envoyai donc simultanément à Angers et à Rennes un messager porteur de mon refus absolu. La liste conservatrice dans Maine-et-Loire et dans l'Ille-et-Vilaine triompha avec cinquante mille voix de majorité. M. de Cumont, vaillant et valide, partit

pour Bordeaux, à ma place et à ma grande satisfaction.

Je pourrais me désintéresser ici de ce qui se passa dans les premiers jours de l'Assemblée à Bordeaux, mais je ne serais ni absolument sincère en ce qui me concerne, ni absolument juste envers quelques-uns de mes amis. Plusieurs m'écrivirent, plusieurs vinrent me voir, et je pris de loin une certaine part à la décision qui a été fort blâmée depuis. Fallait-il, dès l'ouverture de l'Assemblée, avant le traité de paix, avant la reconstitution des forces publiques, proclamer la Monarchie? Personne ne le crut alors et je le crus moins que personne. Seulement, je n'ai pas, comme quelques autres, changé d'avis après l'événement. Rappeler la maison de Bourbon lorsque l'étranger campait encore sur notre territoire, faire signer le démembrement de la France par le petit-fils de Louis XIV et donner, en apparence du moins, à une troisième restauration une troisième armée étrangère pour escorte, représentait à mes yeux le plus funeste présent que l'on pût faire à la Monarchie. M. le comte de Chambord n'était nullement disposé à l'accepter et, en tout cas, je n'étais pas d'avis qu'on le lui offrît.

La République avait pris sur elle toutes les responsabilités. Elle avait voulu tout remplacer, tout conduire, et sans lui imputer exclusivement nos malheurs, on peut affirmer qu'elle en avait provoqué et aggravé plusieurs par son incapacité présomptueuse, par des passions, par des préoccupations de coterie prenant le pas sur le patriotisme, paralysant les généraux et

décourageant les soldats. Il me paraissait donc souverainement juste que l'humiliation pesât sur ceux qui l'avaient si témérairement affrontée et que la douleur, l'amertume du sacrifice, n'appartinssent pas en titre à ceux qui étaient innocents de la faute. Cette considération primait pour moi toutes les autres. En outre, l'armée était en pleine dissolution, Paris en pleine anarchie, en attendant la Commune. Les grandes villes, les principales municipalités étaient dans la main des idiots ou des pervers. Comment, dans un tel état du pays, braver la guerre civile, comment en assumer l'odieux et mettre aveuglément tant de chances contre soi ?

Tel fut à Bordeaux le sentiment auquel applaudit et s'unit hautement toute l'extrême Droite, sans une seule exception dont j'aie souvenir. Ce sentiment, M. Thiers aussi le fit valoir très chaleureusement; mais qui pouvait alors le lui reprocher, qui pouvait alors se lever et lui dire : « Vous songez à vous-même plus qu'à votre pays! »

M. de Rességuier, en sortant de Paris, dès que l'armistice lui en ouvrit les portes, apprit qu'il venait d'être nommé membre de l'Assemblée par ses compatriotes du département du Gers, non seulement sans avoir posé sa candidature, mais sans que même il eût pu en être informé. Je me hâtai de lui écrire avec une grande effusion de joie, et je reprends aujourd'hui dans cette lettre, dont il a bien voulu me renvoyer une copie, ce qui intéresse, à cette date, la situation générale de notre pays et l'Assemblée.

« Mercredi, 15 février 1871.

« Cher ami,

« Vous n'aurez pas de peine à croire que vous êtes non seulement le plus vif, mais presque le seul regret que j'éprouve, chaque fois que je tourne les yeux vers Bordeaux. Je supprime donc tout ce qu'il vous est si aisé de deviner pour revenir un peu sur le terrible passé durant lequel aucun de nos efforts n'a réussi à vous faire parvenir quelques mots.

« Voici d'abord l'histoire de ma santé...

« Voici maintenant le résumé de ce que j'appelle ambitieusement mes idées, faute d'un mot plus court. On vous dira, sans doute, à Bordeaux, que j'étais hostile à la convocation d'une Assemblée durant la guerre. Voici dans quelle mesure cela est faux et vrai : pour rien au monde je n'aurais écrit ou dit un mot contre les élections; c'eût été prendre une trop grande responsabilité et nier un principe trop tutélaire. Mais lorsque, deux fois, les élections ont été ajournées en dehors de nous et malgré nous, j'ai dit : « Je m'en console. » Les élections, à cette date, auraient été, j'en suis convaincu, le signal des plus grands désordres; elles auraient donné de mauvais choix et elles n'auraient nullement sauvé le pays au point de vue militaire. Je disais alors : « Il faut avant tout combattre les Prussiens et ne pas nous jeter dans les divisions politiques, dans les luttes électorales, sous le feu de l'ennemi. Une Assemblée est impropre à la rapidité et à l'énergie des mesures

qu'exige un péril tel que celui de Paris et de la France entière. De pareilles mesures doivent rester d'ailleurs à la charge de la République et de ses hommes, plutôt qu'à la charge de nos amis et de nous-mêmes, qui avons tant fait pour conjurer cette situation. Au sortir de la crise et dès qu'il sera question de la paix, la France jugera les hommes et les choses avec une clarté qu'elle ne peut avoir durant la guerre. Durant la guerre aussi, nous n'aurons aucune liberté de délibération, nous ne pourrons que voter des charges accablantes, sans y mêler aucune vérité, sous peine d'être accusés d'énerver la défense et de favoriser l'ennemi. A la paix, nous voterons les charges d'argent, mais nous rendrons la sécurité aux familles et nous pourrons donner la solidité aux institutions. En un mot, durant la guerre, ni liberté ni vérité dans l'Assemblée ; à la paix, vérité, liberté et même popularité.

« Si M. Lavedan a conservé une lettre de moi adressée à Tours, vous y verrez cet ordre d'idées plus développé que je ne dois le faire ici, et vous comprendrez que je n'y reviens pas en ce moment par un vain rabâchage rétrospectif, mais pour en tirer des conclusions relatives au présent et à l'avenir. Mes conclusions sont celles-ci :

« La République vient de nous faire tout le mal et tout le bien qu'elle portait en elle ; elle a achevé de désorganiser le pays au profit des Prussiens ; elle a accéléré ou aggravé notre défaite en tout ce qui a dépendu d'elle ; mais aussi elle a éclairé le pays sur sa vraie nature et sur ses vrais instruments.

« En 1848, il y avait une République, pour ainsi dire doctrinale, personnifiée dans Louis Blanc, Proudhon, Considérant, etc., et formant des écoles qui contenaient, dans l'intérêt des masses, des fragments de vérités utiles. Aujourd'hui, la République s'est montrée sous un jour purement bestial. Je ne crois donc pas que le pays voie là une expérience à tenter ou à prolonger. Il n'y voit que des dangers de toute sorte à conjurer le plus promptement et le plus sûrement possible. Par là, je n'entends pas que vous deviez vous faire hâtivement et violemment réactionnaires, Dieu vous en préserve tous ! mais je crois que vous ne devez pas davantage reprendre pas à pas les étapes de 1848. Si vous le faites, je suis convaincu que la France achèvera d'y périr. Ce sera la tendance de quelques-uns.

« Je vous supplie d'avoir les yeux bien ouverts sur ce piège-là. Liquidez, avant tout, notre déplorable situation vis-à-vis de la Prusse, puis après liquidez avec une ferme et hardie confiance en vous-mêmes toute notre situation intérieure, c'est-à-dire les bilans successifs de toutes nos révolutions en prenant à chacune d'elles l'élément qui était sa raison d'être, et en refaisant du tout un véritable faisceau national. Si vous ne faites qu'un quart ou une moitié de cette immense besogne, vous rejetterez le pays dans le découragement d'abord et dans l'anarchie ensuite. Nous retournerons à toutes les discordes et nous compléterons toutes les ruines. La question de paix ou de guerre a galvanisé le suffrage universel et vient de nous donner la *Chambre introuvable*. Si cette Cham-

bre-là doit avorter dans son œuvre, le suffrage universel, vicieusement organisé comme il l'est aujourd'hui, produira logiquement ses fatales conséquences.

« On ne voit pas deux fois le rivage des morts, on ne voit pas non plus deux fois le rivage du salut après le naufrage.

« Je vous embrasse mille fois.

« Alfred. »

Quand l'Assemblée résolut de se transférer de Bordeaux à Versailles, je me rendis à Rochecotte, où je me trouvais, par le voisinage de Tours, sur le chemin de nos représentants. Le marquis de Castellane qui, quoique marié, s'était volontairement enrôlé et avait pris une part active à la guerre, fut envoyé à l'Assemblée par le département du Cantal. Bon nombre de ses collègues et de ses amis vinrent le rejoindre à Rochecotte pour de là se rendre à Paris, nous apportant, avec des détails précis, la confirmation des symptômes qui m'avaient étonné et contristé en M. Thiers. Ils constataient tous, en lui, une infériorité bien imprévue à la tâche qu'on venait de lui confier.

La première singularité qui se fit remarquer dans un homme dont on ne pouvait contester le patriotisme, ce fut une étrange légèreté dans la discussion du traité de paix. Ce n'était assurément rien que l'on pût traduire en actes accusateurs, et cependant, c'était quelque chose d'assez saisissant pour frapper les observateurs les plus bienveillants. M. Thiers irrita plusieurs des membres de la Commission par

l'enfantillage avec lequel il interrompait et prolongeait les délibérations les plus douloureuses, pour raconter les compliments que lui adressait M. de Bismarck, compliments tellement excessifs qu'on pouvait les croire ironiques. M. Thiers paraissait, en même temps, incliner vers un singulier point de vue : il semblait préférer des concessions de territoire à des tributs en argent. Il dit à plusieurs reprises : « Les provinces, on les reprend ; l'argent, on ne le recouvre pas! » Un jour il alla jusqu'à dire : « Ne nous exagérons pas ce qu'on demande à la France en ce moment-ci, ce n'est qu'un bien petit morceau ! » A ces mots, un des membres de la Commission, l'un des plus spirituels de l'Assemblée, se souleva sur son fauteuil, et avec une verve plaisante qui cache souvent, chez lui, un sens très sérieux et très profond, il répliqua : « Il y a des cas où l'on n'enlève à un homme qu'un petit morceau, et pourtant ce n'est plus un homme ! » M. Thiers fut un instant déconcerté, mais il ne l'était jamais longtemps. Cette fois, il reprit son aplomb en ayant raison sur autre chose.

Bien sévère et bien ingrat serait celui qui se flatterait d'avoir pu, dans une situation si désespérée, obtenir mieux que le traité de 1871. Ce n'est donc pas un reproche national que je prétends infliger à la mémoire de M. Thiers ; c'est l'étude de son caractère que je me permets de continuer, car les faiblesses et les défauts de ce caractère vont être désormais, dans de graves proportions, les faiblesses ou les défauts de la politique française. En traitant avec la Prusse, il y avait pour notre malheureux pays une

fatalité d'impuissance que le génie du négociateur ne pouvait guère alléger. Mais dans la politique intérieure, dans la direction de l'Assemblée, la responsabilité fut beaucoup plus lourde, parce que l'option était beaucoup plus libre et le pouvoir beaucoup plus grand. Qu'au sortir d'une telle tourmente, on n'exerçât pas des enquêtes minutieuses ou des représailles passionnées, cela était politique et juste, mais qu'on fermât systématiquement les yeux sur toutes les prévarications, qu'on amnistiât tous les procédés violents, qu'on encourageât toutes les hardiesses par une impunité sans réserve, qu'on plaçât sur la même ligne le devoir héroïquement accompli et le charlatanisme éhonté, c'était là un autre genre d'excès aussi pernicieux qu'immoral. M. Thiers tomba en plein dans cet excès et y poussa l'Assemblée.

M. Gambetta s'était fait justice à lui-même en mettant précipitamment la frontière entre la représentation légale du pays et lui, en abandonnant ses auxiliaires et ses œuvres à un sauve-qui-peut, qui aurait dû lui interdire le retour pour longtemps. M. Thiers, à cet égard, se fit d'étranges illusions. Il ne voulut jamais admettre que l'indifférence envers les actes ou envers les personnes aurait infailliblement une logique et une portée fatales, et qu'on tirerait bientôt de son aveuglement ou de sa complaisance des réhabilitations funestes. Il crut ou feignit de croire qu'en se prêtant à toute sorte de camaraderies rétrospectives, il jouait sur le velours sans porter aucun préjudice à la société. Les partis extrêmes s'aperçurent

bien vite de ce côté faible et s'empressèrent d'en profiter.

Ce laisser-aller banal éclata chez M. Thiers dès la première question qui intéressa au premier chef l'Assemblée à Bordeaux : la question du lieu où elle établirait sa résidence. Les préparatifs d'une insurrection à Paris étaient évidents, et la grande majorité des députés voulait transférer le siège de la représentation nationale à Orléans ou à Tours. M. Thiers s'obstina à préférer Paris. Il plaida cette cause avec la dernière énergie. Quand il vit qu'il ne l'emporterait point de haute lutte, il proposa Fontainebleau, comptant bien que les inconvénients palpables de cette proposition la feraient rejeter et lui ramèneraient les dissidents. Son calcul fut déjoué, et voyant qu'Orléans allait l'emporter, il proposa et fit agréer Versailles. Les événements ont justifié ce choix ; mais M. Thiers, qui ne le proposa qu'à contre-cœur, se donna, pour y échapper, tous les torts qui pouvaient dépendre de lui.

Il ne fut ni moins obstiné ni moins aveugle devant les préparatifs de la Commune. On l'annonçait, on la montrait, on la voyait venir, et pendant ce temps il demeurait placide et souriant au palais du quai d'Orsay. Aussi en fut-il pour lui ce jour-là, comme au Vingt-quatre Février. Il passa sans transition de la confiance à la panique, gagna précipitamment Versailles, qui lui parut alors trop près de Paris, ne prit aucune précaution et ne laissa derrière lui aucun ordre.

On a souvent reproché à l'Assemblée d'avoir été

trop sévère ou trop ombrageuse à l'égard de M. Thiers. Je crois que le contraire est beaucoup plus vrai. On s'appliquait à peu près unanimement à ne le point contrarier, à ne le point contredire, et quand on se sentit obligé de faire l'un et l'autre, on le fit avec d'extrêmes ménagements et une extrême discrétion. Le Mont-Valérien, dominant à la fois Paris et le chemin de Versailles, était de la dernière importance pour la sécurité de l'Assemblée. M. Thiers l'avait abandonné, comme tout le reste, au premier occupant. MM. Buffet, Daru, de Lasteyrie, le général Ducrot, l'amiral Jauréguiberry et d'autres députés se rendirent près de lui et obtinrent, non sans peine, qu'on réoccupât ce fort qui, quelques heures après, sauvait Versailles et la France.

Un nouveau siège de Paris était devenu nécessaire dans les conditions les plus douloureuses et les plus inouïes. M. Thiers, heureusement conseillé par le général Le Flô, rentra avec plus de coup d'œil et plus d'énergie dans ses goûts militaires. Il déploya autant de décision que d'habileté dans la concentration des troupes qui restaient encore sur pied et dans le choix de leur commandant en chef, le maréchal de Mac Mahon ; mais cette décision et cette habileté continuaient à lui faire défaut dans l'impulsion donnée à l'Assemblée. Il permit à la démagogie d'y faire son entrée avec les maires de Paris en révolte, et sans une réaction énergique des représentants, on se fût, dès les premiers jours de cette abominable insurrection, laissé aller dans Versailles même à la dérive révolutionnaire. Peu s'en fallut que la restau-

ration sociale, qui était dans l'instinct, dans la conscience, dans le vœu de presque tout le monde, ne se changeât en une sorte de promiscuité sans but défini, sans nom officiel, par les manèges incessants l'un gouvernement dans lequel dominaient encore, sous l'égide de M. Thiers, des fauteurs du Quatre-Septembre, c'est-à-dire de l'insurrection devant l'ennemi, tels que MM. Jules Favre et Ernest Picard. Aussi la popularité, se déplaçant de jour en jour, baissait-elle à vue d'œil pour les conservateurs désorientés et grossissait-elle avec la même rapidité pour le parti démagogique. Ce parti eut peine d'abord à croire à sa bonne fortune, mais il s'y accoutuma très vite et rappela M. Gambetta en lui criant de loin : « Il n'y a plus de Pyrénées! »

Le sincère attachement que j'avais pour M. Thiers ne me permettait pas de croire qu'il fût entré sciemment dans une telle voie. Pensant, d'ailleurs, que ma retraite et mon isolement me défendraient près de lui de tout soupçon d'un but personnel et le rendraient plus attentif à mes patriotiques inquiétudes, je me résolus à lui en adresser l'expression, et, avec une naïveté dont je m'étonne aujourd'hui sans que j'en rougisse, je lui adressai la lettre suivante :

« Bourg-d'Iré, le 22 mai 1871.

« Bien cher et illustre ami,

« Mon silence, vous le savez, n'est pas celui de l'indifférence ou de la séparation, mais il est malheureusement pour moi le supplice de la retraite et de la

maladie. Jamais je ne vous ai été plus uni de cœur, jamais je n'ai été plus désireux de vous seconder, si j'en avais la force, et je ne puis résister aujourd'hui à la tentation de vous exprimer à la fois mes félicitations et mes doléances.

« Oui, vous avez noblement et justement dit à l'Assemblée, en lui demandant sa signature pour le traité de paix, que vous n'aviez jamais accompli une œuvre plus douloureuse et plus patriotique; oui, plus que personne vous avez contribué à nous rendre la liberté de notre action pour l'avenir; mais la liberté et la grandeur de cet avenir dépendent aussi de notre situation intérieure, et c'est là maintenant qu'il faut achever votre œuvre. La paix au dehors, sans la pacification au dedans, ne serait que la plus vaine et bientôt la plus amère des déceptions. Plus que personne vous pouvez, et par conséquent, plus que personne vous devez conjurer ce suprême péril.

« Vous avez paru croire que ce grand but serait atteint si vous réorganisiez le pays, sans le constituer. Je doute que cette thèse soit l'expression définitive et complète de votre pensée; elle est trop matérialiste pour vous résumer tout entier. Ce n'est point l'homme qui, en 1850, a doté la France de la liberté d'enseignement, ce n'est point l'homme qui, de 1860 à 1870, a couvert les catholiques de son bouclier, qui deviendrait le théoricien d'une prétendue guérison sociale puisée exclusivement dans des règlements d'administration, en laissant de côté ou en rejetant dans les ombres d'un futur contingent, toute solution empruntée aux principes supérieurs de l'ordre poli-

tique et de l'ordre moral. Comment un pays déconstitué pourrait-il devenir un pays sérieusement organisé? Vous avez tenu ce langage pour calmer les impatiences et les aveuglements auxquels vous aviez affaire. Vous avez voulu donner au *noble blessé* le loisir d'étancher le sang qui coulait à flots de ses blessures, mais vous n'avez jamais cru que ce blessé remis sur pied, resterait debout, sans convictions, sans boussole, républicain ou monarchiste, bonapartiste ou bourbonien, au souffle du hasard ou au caprice de la multitude. Vous n'avez pas résolu, dans votre grand cœur et dans votre grand esprit, l'abdication des hommes d'État dans les plus hautes délibérations de leur pays, leur récusation à l'heure des grands verdicts nationaux, et vous ne pouvez rester longtemps cantonné dans cette négation qui vous sert de formule depuis Bordeaux : « Je ne trahirai et je « ne conseillerai personne. Mon pays fera ce qu'il « voudra. Je serai son serviteur, mais je ne serai ni « sa lumière ni son guide. »

« Oh! mon ami, permettez-moi de vous le dire avec toute l'émotion d'un attachement profondément sincère et invariablement fidèle depuis plus de vingt ans, non, ce ne peut être là votre pensée et votre rôle. Vous ne rendriez justice ni à la France, ni à vous-même, et vous seriez, moins que vos contradicteurs, l'ami de votre vraie gloire. Votre vraie gloire est précisément de vous être levé à la veille de nos grands malheurs, à la veille de nos grandes fautes, pour jeter le cri de la prévoyance alarmée, pour montrer d'un doigt sûr le chemin du péril et

le chemin du salut. Est-ce aujourd'hui que vous pouvez vous déclarer fatigué de cette grande mission et vous asseoir pour un ou deux ans dans le fauteuil branlant d'une Présidence incessamment contestée?

« Quelques-uns de vos amis disent que vous voulez gagner du temps, dans l'intérêt même des idées qui précisément me sont chères, c'est-à-dire des idées monarchiques.

« Je vais vous paraître bien téméraire et je vous supplie de vous rappeler que la déférence et l'admiration envers vous étant une de mes vieilles habitudes, je ne puis en sortir sans une violente impulsion de ma conscience.

« Cette espérance même de gagner du temps veut dire qu'on y mêle l'espérance d'un bénéfice considérable, car, attendre pour attendre, ajourner les problèmes en les aggravant par crainte ou par impuissance de les résoudre, ce n'est pas gagner des forces, c'est en perdre ; ce n'est pas gagner du temps, c'est méconnaître ces heures précieuses que la langue chrétienne nomme un don de la Providence et que la langue vulgaire appelle une occasion. Vous avez déjà réclamé ce prétendu bienfait de l'ajournement en 1851. Je me suis permis de vous combattre alors sur ce point, comme je me le permets de nouveau. Cependant alors je vous comprenais : 1851 était bien près de 1848. Le comte de Paris était un enfant et, soit que vous voulussiez lui donner le temps de grandir, pour mettre une main virile sur la couronne, soit que vous voulussiez du moins qu'il fût

d'âge et de force à peser dans les conseils du comte de Chambord, il y avait là un ensemble de vues qu'on pouvait ne point partager, mais dont on ne pouvait nier la portée. Nous vous avons dit cependant : « Prenez garde; laisser longtemps le pouvoir en déshérence et les imaginations en anarchie, c'est jouer bien gros jeu et c'est livrer le champ libre à l'Empire. » Vous savez ce qui est advenu. Aujourd'hui, nous avons encore les Bonapartes à l'horizon et nous avons de plus les Prussiens qui ne seront écartés que quand le faisceau national sera définitivement relevé.

« Je cherche donc votre but et je ne l'aperçois pas. Le temps ne peut plus rien ajouter ni aux idées, ni aux hommes, ni aux expériences, en faveur de la Monarchie. Ce qui n'est pas mûr aujourd'hui ne le sera jamais. On dit : « Les villes sont républicaines, les campagnes sont bonapartistes, l'armée flotte entre les deux. Belle chance pour introduire des Bourbons! » Que ceux qui disent cela me permettent de leur répondre : Vous vous enfermez et vous nous enfermez dans un cercle vicieux. Les hommes d'État attendent le signal du pays et le pays attend le signal des hommes d'État. Les villes d'ailleurs, y compris Lyon, sont loin d'être unanimement républicaines. Elles sont troublées, divisées, par des manœuvres et des mots d'ordre qui leur viennent du dehors. Les classes moyennes sont partout conservatrices et libérales; les classes ouvrières sont enrôlées dans des affiliations internationales dont il importe de les affranchir elles-mêmes, et beaucoup d'ouvriers

aspirent à cette délivrance. Les campagnes ne sont ni bonapartistes ni bourboniennes; elles sont simplement, instinctivement monarchiques, par amour de la paix et du travail.

« Quant à l'armée, elle reflète exactement les nuances du pays; elle est indécise parce que ses chefs sont irrésolus. Le jour où les hommes d'État et les hommes de guerre se seront serré la main, non pour un complot, mais pour un accord au grand soleil, mais pour un grand exemple, pour un grand langage, alors il se fera d'un bout à l'autre du pays un irrésistible courant qui relèvera les cœurs et les esprits, comme la marée montante relève et met à flot le navire échoué sur la plage. Plus vous retarderez le sauvetage, plus vous laisserez marins, pilotes et capitaine hors de leur poste et de leur rang, plus vous rendrez le sauvetage difficile et bientôt impossible.

« Gagner du temps est aussi un terme et un expédient dont on se sert avec les malades robustes, mais la pauvre France est-elle ce malade-là? N'est-elle pas plutôt le moribond, voisin de l'agonie, en face duquel le médecin se dit à lui-même : « Je n'ai plus une minute à perdre. »

« Mon ami, passez en revue nos révolutions contemporaines, et voyez quelle marche rapide vers l'abîme!

« La République, en France, ne nous a jamais ni rapprochés, ni pacifiés, ni réorganisés. Elle nous a livrés à des violences de plus en plus sanglantes. Elle nous a fait descendre de beaucoup de degrés plus bas qu'elle ne nous avait pris. Il est donc, à mon sens,

puéril, parfois même criminel de professer que les formes de gouvernement sont indifférentes à la destinée des peuples et se valent toutes les unes les autres. Il n'y a pas dans l'histoire de démenti plus éclatant que celui qu'elle inflige à une pareille théorie, et pour ne parler que de la France, on n'empêchera jamais que nos trois formes de gouvernement n'aient chacune un sens qui lui est propre et qui porte ses conséquences, comme un arbre porte ses fruits. On n'empêchera jamais en France que l'Empire ne signifie et n'appelle le despotisme, que la République ne signifie et n'appelle le désordre, que la Monarchie bourbonienne ne signifie et n'appelle le régime représentatif.

« Vous avez dit à l'Empire qu'il n'avait plus une faute à commettre, la France dit à son tour : « Je n'ai plus une révolution à subir, une expérience à supporter. Je n'ai plus, et à peine, que la force d'une lutte suprême entre la vie et la mort. »

« Je pourrais m'arrêter là, mon ami, et j'ai, sans nul doute, abusé de votre patience; cependant, je veux aller plus loin, je veux pénétrer jusque dans le sanctuaire intime de votre conscience et vous parler, comme je le ferais sur mon lit de mort, si j'allais paraître devant Dieu et que je me sentisse affranchi par l'éternité des passions et des intérêts de ce monde passager. J'espère que mon indiscrétion ne vous irritera pas, mais si elle vous irrite durant quelques minutes, j'en appelle d'avance à une heure prochaine et plus calme, sûr que, à cette heure-là, vous reconnaîtrez que je ne vous ai jamais témoigné un attache-

ment plus profond, et laissez-moi le dire aussi, plus patriotique.

« Dans l'impossibilité de comprendre quel dessein secret a pu transformer le monarchiste que j'ai connu en une sorte de républicain opiniâtre, quoique provisoire, j'ai osé me demander si quelque mobile personnel pouvait influencer, à son insu, sa politique actuelle. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'entends point par mobile personnel une vaniteuse et vulgaire ambition, quelque forme qu'on lui prête. En vous supposant un tort, je ne le cherche que dans les régions les plus élevées et je me dis : — Il a été l'historien de la Révolution française, il a été l'un des hommes éminents de la révolution de Juillet. Y a-t-il là pour lui un joug qu'il croit de sa dignité de porter jusqu'au bout ?

« Si telle était votre erreur, mon ami, permettez-moi de vous supplier de la creuser jusque dans ses derniers replis, de lui arracher ses derniers sophismes et de lui apprendre, en la foulant aux pieds, que vous ne lui sacrifierez pas le salut de notre patrie.

« J'ai en horreur ces prétendues justices mondaines qui se plaisent à ramener toujours un homme à une faute de sa vie, à l'y enchaîner, à l'y clouer. Dieu en agit-il ainsi avec le genre humain et ne nous apprend-il pas au contraire quel prix, quelle sorte de charme sacré s'attache à un cœur triomphant de lui-même et s'appliquant à effacer ce qu'il regrette? Il ne nous est donc pas plus permis de nous lier par nos propres torts qu'il n'est permis à autrui de nous condamner, sous prétexte de logique, aux erreurs à perpétuité ;

sinon, il eût fallu bannir Henri IV de Paris catholique, parce qu'il était né protestant à Pau ; il eût fallu repousser le grand Condé du champ de bataille de Senef, parce qu'il avait un jour tiré l'épée contre Louis XIV. Enfin, il eût fallu restituer avec dédain à la Révolution les lumières et l'éloquence de Mirabeau lorsqu'il les offrait à la Monarchie, parce que sa carrière politique avait débuté par le serment du Jeu de Paume. Je vous ai entendu dire à vous-même, mon ami : « Je voudrais refaire plusieurs pages de mon histoire de la Révolution ! » et, si je ne me trompe, ces ratures sont écrites depuis longtemps dans votre portefeuille. Pourquoi craindriez-vous de les produire aujourd'hui à la face de votre pays, mieux préparé que jamais à les applaudir?

« Croyez-le bien, il n'y aura jamais une bonne édition de vos premiers volumes, sans une page intitulée: « Clôture de la période révolutionnaire et impériale par la réconciliation de tous les hommes désabusés, après quatre-vingts ans de communs et croissants désastres. » Ne laissez écrire cette page par aucune autre main que la vôtre, car, soyez-en sûr, celui qui l'écrira sera non seulement le véritable historien de la France, mais son véritable héros.

« La France a décrété d'enthousiasme qu'elle relèverait votre maison, comment refuseriez-vous de relever la sienne ? La France vous a donné, dans la plénitude de sa liberté, ce que d'autres lui ont arraché par surprise ou par force; comment hésiteriez-vous à lui rendre, dans la plénitude et dans la hauteur de votre jugement, un présent et un avenir immuablement

fondés sur l'alliance loyale de l'autorité et de la liberté?

« Maintenant, cher et illustre ami, je ne vous demande plus pardon, car si vous m'avez lu jusqu'au bout, je suis sûr du moins que la cause de mon attachement est gagnée.

« A vous de tout cœur et plus que jamais.

« Falloux. »

La date de cette lettre était la date de la victoire militaire sur la Commune et cette victoire, au prix de ruines désastreuses, était incontestée. Mais elle n'était pas, elle ne pouvait pas être complète, si la victoire politique ne marchait de pair avec elle. C'est alors précisément que les fautes de M. Thiers prirent, selon moi, un caractère véritablement criminel. Jusque-là il pouvait sérieusement et de bonne foi arguer des forces de l'anarchie et des faiblesses de la société; mais, à partir de la reddition de Paris, l'anarchie était décapitée et la défense de la société recouvrait toute sa liberté d'action. M. Thiers ne méconnaissait pas ce progrès, mais il n'en usait qu'avec une timidité qui semblait couvrir des manèges et des engagements secrets dans des vues indignement personnelles. Je ne pus, pour mon compte, garder dans le silence de l'intimité mon sentiment à cet égard. Je disais à M. Thiers : « Vous préférez le premier rang au premier rôle » ; et j'écrivais chaque jour, à mes amis de l'Assemblée : — Vous vous laissez endormir dans une sécurité bien trompeuse et vous vous réveillerez sur le bord, sinon au fond, d'un abîme.

L'évêque d'Orléans avait promptement conquis à Versailles l'autorité que lui assuraient partout, non moins que son talent, la dignité de son caractère et l'austérité de sa vertu. On a retrouvé dans ses papiers une note de moi, sans date, mais évidemment écrite au sortir des horreurs de la Commune. Je la reproduis ici, non comme un témoignage personnel, mais comme un témoignage en faveur de cette Droite modérée, qu'on a tant accusée et qu'on accuse encore, avec tant d'ingratitude, d'avoir manqué de clairvoyance.

« Cher Seigneur,

« Vous me faites beaucoup d'honneur en me demandant mes prévisions sur l'avenir de notre malheureux pays, et je ne vous obéis qu'avec une grande tristesse, car, hélas ! l'inquiétude me paraît bien plus aisée à motiver que l'espérance.

« Il suffit de jeter les yeux sur l'échelle ascendante ou plutôt descendante de nos révolutions pour juger à quel point nous nous sommes rapprochés de l'abîme. En 1814 et en 1815, les plus grands événements s'accomplissent par les mains des hommes d'État, sans aucune intervention de l'aveugle multitude. En 1830, Paris se soulève seul et dans Paris même une évidente minorité. En 1848, les théâtres révolutionnaires se multiplient et les acteurs aussi, diminuant de valeur et d'intelligence dans la proportion même où leur nombre s'accroît. En 1870-1871, nous touchons presque à l'état sauvage; la guerre civile se

greffe sur la guerre étrangère; Paris détruit de ses mains ce que les bombes prussiennes ont épargné et le sang le plus pur coule sans provocation, sans prétexte, pour la seule satisfaction de haines stupides et de passions féroces.

« Cela suffirait pour que l'alarme des cœurs et des esprits droits fût à son comble. Cependant ce n'est pas tout encore. Un peuple contient toujours en puissance une certaine dose de crimes et un certain nombre de scélérats, mais quand ces déplorables éléments parviennent à se faire jour, il faut du moins qu'ils soient accueillis et refoulés par une réprobation presque unanime. Cela s'est vu aux journées de Juin 1848, cela ne s'est plus revu aux journées bien plus affreuses de 1871. Tout est prêt pour une nouvelle terreur qui, si elle parvient à se produire, laissera bien loin derrière elle ses devancières. En 93, il y avait encore, parfois, un appareil de jugements, une apparence de plaidoiries laissant échapper quelques victimes et maintenant à la vie humaine, sinon en fait, du moins en principe, une sorte de droit au respect; rien de pareil ne nous attend plus; on ne gardera ni frein ni forme; on se ruera les uns sur les autres; on s'égorgera au coin des rues, comme le loup et le tigre se jettent sur leur proie, au coin des bois. Le meurtrier est armé et absous d'avance par la théorie, impunément prêchée, d'une vaste représaille à exercer contre la société tout entière. Le prêtre, le soldat, le propriétaire sont condamnés par le fait seul de ce qu'ils sont, et chaque égorgeur est proclamé d'avance l'agent légitime de la justice nationale et

suprême. Tout nous a conduit à cette situation désespérée. Dieu a été attaqué et ruiné dans les consciences, comme l'autorité et la loi dans les esprits. Il y a soixante ans, un protestant était à peu près la limite extrême de l'opposition au catholicisme, puis le christianisme protestant a été bafoué comme le christianisme catholique, puis le déisme et le spiritualisme ont été jetés dans la même fosse, et aujourd'hui c'est le matérialisme le plus cynique qui sert de point de départ et, au point de vue logique, de justification à toutes les entreprises du nombre et de la force contre l'esprit.

« En regard de tels désastres, où en est la résistance?

« Hélas! là aussi le spectacle est navrant, les princes sont encore divisés. Les partis sont plus que jamais livrés à leurs préjugés et à leurs rancunes. Le comte de Chambord croit que c'est le moment de promulguer ses prédilections intimes les plus inopportunes. L'Assemblée était investie d'un mandat qui lui permettait toutes les initiatives; elle n'ose en risquer aucune, pas même celle d'une énergique réforme électorale, et d'un moment à l'autre, on peut la condamner à comparaître devant le pays, dans la situation la plus compromise. »

CHAPITRE XXX

ESPÉRANCES MONARCHIQUES. MANIFESTE DE CHAMBORD (5 JUILLET).

1871

Parmi les reproches adressés à M. Thiers par plusieurs de mes amis, figure celui d'avoir persévéramment travaillé à écarter les princes de l'Assemblée. Il le fit, en effet, mais pour mon compte, je ne puis l'en blâmer aujourd'hui, car je ne l'en blâmai pas alors. Quand un homme explique sa conduite par un bon motif, on peut, sans doute, lui en prêter un autre et croire cet autre le plus déterminant des deux ; cependant, il n'est pas permis de passer sous silence le bon motif allégué et de le tenir pour non avenu. M. Thiers eût peut-être été moins éloquent sur les graves inconvénients de la présence du duc d'Aumale et du prince de Joinville dans l'Assemblée, s'il n'eût envisagé dans ces deux princes deux compétiteurs redoutables pour la direction de la Majorité ; mais ces inconvénients n'en étaient pas moins réels et ils frappèrent bon nombre des membres de la Droite qui ne concevaient assurément aucun ombrage personnel de la présence

des princes parmi eux. On résolut donc de traiter la question avec la famille royale tout entière. M. de Saint-Victor, député du Rhône, se rendit auprès de M. le comte de Chambord et il en revint avec une adhésion bienveillante au programme provisoire de Bordeaux. Le duc Decazes, de son côté, apporta d'excellentes paroles au nom des princes d'Orléans, mais point encore d'engagement précis sur la fusion. Légitimistes et orléanistes tenaient également à connaître la pensée intime de M. le duc d'Aumale, derrière lequel se rangeaient avec une grande déférence ses jeunes neveux.

Pour répondre à ce désir unanime, MM. de Maillé, de Cumont et de Meaux se rendirent spontanément auprès du Prince, après s'être fait annoncer à lui par M. Bocher. Leur visite et leur langage produisirent un heureux résultat. Le comte de Chambord, sollicité à son tour par ses amis personnels, ne repoussa pas la pensée d'un voyage en Angleterre, afin d'y voir le comte de Paris; cette pensée souleva quelques objections. — L'entrevue est profondément souhaitable, disait-on; néanmoins, il vaudrait mieux qu'elle eût lieu sur le sol français. Elle rencontrerait ainsi beaucoup plus de faveur et beaucoup plus de valeur aux yeux du pays lui-même.

Ces objections provoquèrent des récriminations et de l'humeur au sein du parti légitimiste, et l'un des hommes qui s'entremit alors avec le plus de succès pour ramener la bonne harmonie entre les deux partis, fut le duc d'Audiffret-Pasquier qui avait, à cette époque, l'honneur de donner l'hospitalité chez lui,

dans le département de l'Orne, à M. le duc d'Aumale et à M. le prince de Joinville.

Je tiens ces détails de très bonne source, quoique je n'aie pris aucune part à ces négociations, et ce fut seulement à partir du mois de juillet que je devins témoin et presque acteur dans les événements dont le récit va suivre.

Lorsque j'arrivai à Versailles, vers la fin de juin, je n'y étais attiré par aucune préoccupation politique et je ne pressentais absolument rien des douloureuses circonstances qui allaient se produire. J'avais quitté le Bourg-d'Iré dans un tout autre but. M. Villemain était mort, et l'Académie française lui devait — c'est la forme habituelle de ses deuils — l'hommage d'un long ajournement dans le choix de son successeur. Mais elle ne pouvait apporter aucun délai à le remplacer comme secrétaire perpétuel. Ce sont des fonctions très actives qu'on ne saurait laisser chômer sans un grave dommage pour les intérêts les plus sérieux de la compagnie. Divers compétiteurs se présentèrent aussitôt ou furent présentés par leurs amis : M. Nisard, M. Patin, M. Saint-Marc Girardin, M. Vitet. Ces deux derniers eussent certainement balancé les suffrages si leurs mandats législatifs ne les avaient pas enchaînés à la politique. La lutte se limita donc entre M. Nisard et M. Patin. Je croyais M. Patin préférable et je gagnai Paris, afin de joindre mon vote à ceux de mes confrères qui firent prévaloir sa candidature, le 29 juin 1871.

De Paris à Versailles, il n'y a plus qu'un pas, et ceux de mes amis qui y étaient établis me demandèrent de

leur accorder quelques jours. Je ne songeai pas à les refuser, car je ne pouvais alléguer mon objection habituelle contre Paris, la difficulté d'être logé loin du bruit. La baronne de Fréville, née Moligny, avait mis à la disposition de l'évêque d'Orléans une vaste maison avec un beau jardin, dans la rue de Satory. L'hospitalité qui lui était offerte et les habitudes laborieuses de l'évêque se prêtaient à merveille aux exigences de mes névralgies. Il se couchait à neuf heures du soir, se levait à cinq heures du matin, s'installait à son bureau, avant six heures, c'est-à-dire tout de suite après sa messe. Rien ne modifiait ni ne troublait ce régime. La sonnette de la porte était tamponnée et quiconque avait la prétention d'entrer dans la maison, durant les heures interdites, devait être muni d'une clef. J'en obtins une, durant mon séjour; car, pendant la grande chaleur de juin et de juillet, c'était dans la soirée seulement que j'obéissais à mon besoin de marcher. Je pus donc, sans y causer de dérangement, introduire, dans ce petit évêché d'Orléans, des mœurs presque mondaines en rentrant à dix heures du soir et en ne me levant qu'à sept ou huit heures du matin.

Le jour même de mon installation rue de Satory, le samedi 1er juillet, je reçus la visite de M. de Castellane et de M. de Meaux, tous deux secrétaires de l'Assemblée.

— Vous arrivez à propos, me dirent-ils joyeusement; le comte de Paris et le duc de Chartres dînent aujourd'hui chez M. Thiers, et lundi, ils partent pour la Belgique où M. le comte de Chambord les attend.

Ce voyage a été concerté entre MM. de Jarnac et de Lutteroth, de la part des princes, et M. de La Ferté, représentant M. le comte de Chambord.

— Quelle bonne nouvelle! m'écriai-je, et combien je regrette de ne pouvoir les féliciter!

— Vous ne pouvez vous en abstenir, répliquèrent-ils.

— M. Thiers ne sait même pas que je suis ici.

— Faites-lui dire, immédiatement, que vous êtes arrivé. Il vous demandera aussitôt de venir dîner avec nous tous et vous ne pouvez manquer à une telle fête.

— J'y manquerai certainement, leur répondis-je, d'abord parce que les places doivent être fort enviées et comptées, et aussi parce que je n'ai jamais eu l'honneur d'être présenté à aucun des princes d'Orléans et que je ne veux pas me donner l'air d'un adorateur trop tardif ou trop pressé du soleil levant.

— Conciliez tout en venant le soir, répliquèrent-ils avec insistance.

— La soirée lèverait mon scrupule pour le dîner, mais ne le lèverait pas pour le soleil levant. Mon parti est pris de n'y point aller. Ce n'est pas, cependant, croyez-le bien, faute d'intérêt pour un tel événement, et si vous êtes généreux tous les deux, vous viendrez, demain matin, me raconter votre soirée.

Ils me le promirent et tinrent parole. M. de Meaux arriva le premier. A son air exultant, je compris, avant qu'il ouvrît la bouche, que tout s'était merveilleusement passé :

— C'est la Monarchie, me dit-il, qui recevait hier

chez la République. Les princes étaient debout au milieu du salon. On leur était présenté par M. Thiers qui n'était plus maître de maison. Durant le dîner et durant toute la soirée, on n'a parlé que de la réconciliation de la famille royale. Les princes annonçaient hautement leur départ pour Bruges, où réside actuellement M. le comte de Chambord, et chacun leur adressait de chaleureuses félicitations.

— Et quel était là-dessus le langage de M. Thiers? demandai-je, après avoir savouré les moindres détails sur l'attitude des deux princes.

— Excellent! excellent! me répondit M. de Meaux. M. Thiers paraissait enchanté du succès des deux princes et parlait dans les meilleurs termes du chef de la maison de France. Quelqu'un de nous lui ayant dit : « Il ne manque que M. le comte de Chambord, à votre dîner. » Il a répliqué vivement : « M. le comte de Chambord aurait été le bienvenu, et je ne désespère pas de cet honneur. »

Je passai toute la journée sous cette douce impression avec M. l'évêque d'Orléans, qui ne se réjouissait pas moins que moi de la restauration prochaine de la vraie monarchie. Quelle grâce réparatrice de la part de la Providence, disions-nous, qu'une royauté appuyée sur cette nombreuse et vaillante famille royale et sur l'adhésion, presque unanime aujourd'hui, des hommes les plus considérables d'une Assemblée parfaitement libre de toute pression étrangère et spontanément élue par un suffrage universel!

Ne pouvait-on pas tout attendre encore des destinées de la France et rêver pour elle une grande réha-

bilitation politique, prélude de sa réhabilitation en Europe et bientôt peut-être de sa revanche? Tous les rêves nous furent permis ce jour-là; mais dès le lendemain, hélas! en un clin d'œil, tous les rêves étaient évanouis et faisaient place à un poignant désespoir. On nous communiquait la copie textuelle d'une note qui venait d'être remise à M. le comte de Paris. Jamais si peu de lignes n'auront produit un plus funeste résultat.

« M. le comte de Chambord a été heureux d'entendre l'expression du désir que M. le comte de Paris a manifesté d'être reçu par lui.

« M. le comte de Chambord est en France. Le moment qu'il avait indiqué lui-même est donc venu de s'expliquer sur certaines questions réservées.

« Il espère que rien dans son langage ne sera un obstacle à cette union de la maison de Bourbon qui a toujours été son vœu le plus cher.

« La loyauté veut, néanmoins, que les princes, ses cousins, soient prévenus, et M. le comte de Chambord croit devoir demander à M. le comte de Paris de différer sa visite jusqu'au jour très prochain, où il aura fait connaître à la France sa pensée tout entière. Il eût désiré recevoir la visite de son cousin à Chambord, mais il juge convenable de ne pas y prolonger en ce moment son séjour.

« En quittant Chambord, il prendra la route de Bruges où il demeurera du 8 au 16 juillet.

« Blois, le 2 juillet 1871. »

Au point où étaient arrivés les préliminaires de la réconciliation royale et au lendemain du dîner chez

M. Thiers, il était impossible que les princes ne fissent pas connaître qu'un obstacle soudain, indépendant de leur volonté, s'opposait à leur départ. Ils le firent discrètement et dans la mesure strictement nécessaire. La consternation qui s'empara des confidents d'une si triste nouvelle fut profonde. Comment se dissimuler, en effet, que dans le fond et dans la forme, tout semblait combiné pour repousser la main tendue par les princes d'Orléans? La grande majorité de la France, qui tournait alors ses regards vers la Monarchie, se plaisait à envisager de loin les petits-fils d'Henri IV enfin réunis, et le chef de la maison de France serrant sur son cœur Robert-le-Fort dont il n'avait pu partager les périls, mais dont il allait, du moins, féliciter le jeune courage.

Non, ce n'était point là le grand spectacle qui nous était réservé! C'était par un billet, à la troisième personne et dans les termes les plus froids, que M. le comte de Chambord annonçait la volonté de tout régler, de tout rendre public, avant d'avoir vu ses cousins, avant d'avoir échangé aucune pensée avec eux, avant d'avoir reçu et donné aucun gage d'affection et de confiance.

Le premier mouvement, parmi les membres de l'Assemblée, fut l'incrédulité : « C'est impossible, c'est impossible! » s'écriait-on de toutes parts, et l'on se rattachait obstinément à l'espérance. On courait aux renseignements et les renseignements mettaient le comble à la désolation.

On apprenait qu'avant de se rendre à Chambord, le prince avait passé vingt-quatre heures à Paris, qu'il

avait, dans le plus strict incognito, visité quelques monuments et reçu quelques amis, entre autres, le marquis de La Ferté, président du Bureau royaliste de Paris. M. de La Ferté était un homme qui, sans hésiter, eût risqué sa vie au moindre signe du Roi et qui souvent lui avait sacrifié son sentiment intime pour se vouer à l'obéissance passive. Dans cette occasion, cependant, l'évidence du péril lui avait inspiré l'énergie de la résistance et il avait fait entendre, pour la première fois, le cri du dévouement alarmé. Après avoir épuisé les objections, M. de La Ferté se refusa à rester l'interprète officiel de la politique rétrograde qui allait s'inaugurer par la proclamation inattendue du drapeau blanc. Le Prince s'emporta; le fidèle serviteur insista et supplia vainement. La scène avait commencé comme un de ces nobles démêlés entre Henri IV et Sully, si admirés dans l'histoire, mais elle eut, hélas! un autre dénouement. Le Prince et le serviteur se séparèrent pour ne plus se revoir.

Avec l'assentiment et probablement sur le désir de M. le comte de Chambord, M. et Madame de La Ferté avaient pris un appartement à Versailles, afin de se tenir constamment en relations avec les membres de l'Assemblée. M. de La Ferté y revint donc immédiatement après sa douloureuse audience et se rendit presque aussitôt chez l'évêque d'Orléans, avec lequel il était lié de vieille date. Ne l'ayant pas rencontré, il entra chez moi et y trouva plusieurs députés, entre autres M. de Cumont. Nous l'interrogeâmes avec anxiété, il nous répondit avec franchise; pendant son récit, de grosses larmes tombaient de ses yeux. A

elles seules, ces larmes étaient bien éloquentes, car M. de La Ferté, d'une haute et fière taille, était, de nature comme de race, essentiellement militaire.

Il l'avait bien prouvé aux journées de juin 1848. Un jeune mobile de Paris, à peine âgé de 16 ans, s'était élancé sur une barricade pour arracher un drapeau rouge et il était retombé en arrière, frappé par une balle. Voyant M. de La Ferté s'élancer pour le remplacer :

« Ah! s'écria-t-il, tu as de la chance toi, grand garde national, c'est toi qui va descendre le drapeau!

— Non, mon enfant, ce ne sera pas moi! »

Et le prenant dans ses bras, il lui mit le drapeau dans la main et redescendit avec ce double et glorieux fardeau avant que les insurgés eussent risqué une nouvelle décharge.

On comprend ce que l'émotion d'un tel homme avait de communicatif. M. de Cumont et moi, nous nous sommes bien souvent entretenus de ce souvenir. Mais la visite de M. de La Ferté avait un but, il voulait informer l'évêque d'Orléans et nous informa nous-mêmes, que le Prince se rendait à Chambord pour y publier un manifeste et que ce manifeste mettait en oubli l'engagement pris en 1857, dans une lettre à M. le duc de Nemours, de ne régler la question du drapeau qu'en France et avec la France. Tant que le manifeste n'avait pas paru, on pouvait peut-être le conjurer, et en tous cas, on ne devait rien négliger pour y parvenir.

Cette révélation circula, de tous côtés, comme un éclair. La plupart des députés de la Droite, sans aucune exception de nuance, se réunirent dans un des

bureaux de l'Assemblée et résolurent d'envoyer immédiatement une députation à Chambord. On désigna à l'unanimité trois des royalistes les plus autorisés, tant par leur caractère personnel que par leur nom, le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, le comte de Maillé, le vicomte de Gontaut-Biron. Ils partirent le soir même : « Dites bien, leur recommandait-on à l'envi, dites bien que la signature du manifeste serait la signature de l'abdication ou l'évanouissement certain d'une restauration monarchique ! »

En même temps, on me pressa d'insister près de l'évêque d'Orléans, afin qu'il partît également pour Chambord. Il avait dirigé l'éducation religieuse du Prince enfant et avait conservé de fréquentes relations avec lui. « Si des motifs politiques, disait-on, échouent dans la bouche de nos ambassadeurs politiques, les motifs religieux seront toujours plus puissants dans la bouche d'un évêque ». A ces instances, l'évêque opposa un premier refus. Il fallait partir le soir et voyager la nuit. Rien n'était plus contraire à ses habitudes. Je le pressai pourtant, et avec une telle opiniâtreté, que j'obtins son départ. A la même heure partaient de Paris, M. Laurentie, presque octogénaire, et, de Versailles, M. de Cazenove de Pradines, jeune député de l'extrême Droite, tout sanglant encore, pour ainsi dire, du combat de Patay, où les deux Bouillé ses beau-père et beau-frère mourants lui avaient légué la défense du glorieux drapeau des zouaves de Charette.

Jamais je n'ai vu, on ne verra jamais une plus complète unanimité dans le désespoir.

Tout fut inutile! M. Laurentie, M. de Cazenove de Pradines, les trois délégués de la Droite, représentant les plus glorieux souvenirs du passé et la plus inébranlable fidélité ; l'évêque d'Orléans, évoquant, en évêque, les périls que ferait courir à l'Eglise la continuation forcée des gouvernements révolutionnaires, tous rencontrèrent dans M. le comte de Chambord le même accueil : beaucoup de courtoisie, beaucoup de calme, une confiance qui ne discutait rien et paraissait prendre son point d'appui dans une vision surnaturelle. Les membres de l'entourage eux-mêmes, ordinairement si dociles, ne s'inquiétaient pas moins que les autres de cet état d'esprit et en pressentaient si bien les conséquences que le plus considérable d'entre eux dit à plusieurs des arrivants : « N'épargnez rien pour réussir ou tout est perdu! »

Le Prince demeura inflexible. Il n'accorda pas même le sursis qu'on lui demandait en désespoir de cause, afin de donner à la France royaliste le temps de faire arriver un cri de détresse jusqu'à lui. M. Laurentie reprit le chemin de Paris sans cacher son affliction et écrivit à M. de Larcy : « Nous venons de perdre, en vingt-quatre heures, le fruit de vingt ans de prudence. »

MM. de La Rochefoucauld, de Gontaut et de Maillé dressèrent un procès-verbal de leur audience à Chambord et le lurent à un assez grand nombre de leurs collègues réunis chez M. de Rességuier. J'eus le douloureux honneur d'être admis à cette communication. Le langage des délégués du parti royaliste y était textuellement reproduit et si ce procès-verbal devait

être le testament de la vieille aristocratie française, on n'en saurait imaginer un plus patriotique et plus noble.

A son retour à Versailles, l'évêque d'Orléans nous dit douloureusement :

« Je viens d'assister à un phénomène intellectuel sans exemple. Jamais on n'a vu une cécité morale aussi absolue ! »

Quoique les divers revenants de Chambord annonçassent hautement leur échec, on ne voulait pas désespérer encore. On se rattachait aux réflexions que pouvaient apporter le silence et la nuit. On voulait espérer contre toute espérance que le manifeste ne paraîtrait pas immédiatement. Cet espoir ne dura que jusqu'à l'arrivée du courrier. Le 6 juillet, les journaux du soir apportèrent à Versailles le manifeste de Chambord. Il ne réalisait que trop ce qu'on avait redouté ! Le voici :

« Français,

« Je suis au milieu de vous. Vous m'avez ouvert les portes de la France et je n'ai pu me refuser le bonheur de revoir ma patrie, mais je ne veux pas donner, par ma présence prolongée, de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits, si troublés en ce moment.

« Je quitte donc ce Chambord que vous m'avez donné et dont j'ai porté le nom avec fierté, depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

« En m'éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me sépare pas de vous ; la France sait que je lui appartiens.

« Je ne puis oublier que le droit monarchique est

le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs qu'il m'impose envers elle.

« Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi.

« Dieu aidant, nous fonderons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

« Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

« Une minorité, révoltée contre les vœux du pays, en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la Révolution à une nation qui ne demandait que des réformes et l'ont dès lors poussée vers l'abîme où, hier, elle eût péri, sans l'héroïque effort de notre armée.

« Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs et des villes dont le sort a fait l'objet de mes plus vives préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le plus souffert de ce désordre social.

« Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur; qu'on n'échappe pas par des expédients à des nécessités éternelles.

« Elle m'appellera et je viendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau.

« A l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir.

« Français ! je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de ses ruines et à reprendre son rang dans le monde ; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur.

« Je suis et veux être de mon temps. Je rends un sincère hommage à toutes ses grandeurs et quelle que fût la couleur du drapeau sous lequel marchaient nos soldats, j'ai admiré leur héroïsme et rendu grâces à Dieu de tout ce que leur bravoure ajoutait au trésor des gloires de la France.

« Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu, ni arrière-pensée.

« Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance et la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme ou d'intolérance, que sais-je encore? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc.

« C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale, c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine, dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs.

« Il a vaincu la barbarie sur cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'armes des princes de ma famille, c'est lui qui vaincra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé !

« Je le confierai sans crainte à la vaillance de notre

armée. Il n'a jamais suivi, elle le sait, que le chemin de l'honneur.

« Je l'ai reçu, comme un dépôt sacré, du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil. Il a toujours été, pour moi, inséparable du souvenir de la patrie absente ; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe.

« Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

« Français ! Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc de Henri IV.

« Henri.

« Chambord, 5 juillet 1871. »

L'évêque d'Orléans reçut ce manifeste au moment où nous sortions de table. Nous le lûmes avec une inexprimable douleur et sans échanger une parole. M. Vitet arriva quelques minutes après en s'écriant : « O sang de Charles X ! » et demeura longtemps muet, la tête entre ses deux mains. M. Saint-Marc Girardin vint nous rejoindre peu après ; il était consterné comme nous. « Nous étions si heureux, disait-il, de nous sentir enfin réconciliés et de travailler tous ensemble à la régénération de notre pays? Que va devenir la France et comment, désormais, orienter ses destinées ! »

M. de Rességuier demeurait dans la rue des Réservoirs, en face du Palais de l'Assemblée. Grand nombre de députés de la Droite se réunirent chez lui dans l'après-midi du 6 ; on y comptait, entre autres, MM. de La Rochefoucauld, de Juigné, de Kerdrel, de Larcy,

de Meaux, de Lacombe, Baragnon, Depeyre, de Castellane, de Maillé, de Gontaut. On voulut bien m'y admettre. Les avis les plus divers furent émis. Tous aboutissaient à un seul : ne pas accepter la responsabilité d'un acte qui, pour tout le monde, avait le caractère d'une méconnaissance absolue de l'état de la France.

Des élections partielles venaient d'avoir lieu dans le mois de juin. Contrairement à l'attente générale, presque tous les nouveaux élus étaient républicains et leur profession de foi électorale s'était surtout armée d'une récente lettre de M. le comte de Chambord, déjà regrettable, mais que le manifeste du 5 juillet dépassait de beaucoup. Non seulement ce nouveau manifeste allait rendre impossibles des réélections monarchiques dans le plus grand nombre des départements, mais quelques-uns même des députés présents à Versailles parlaient de donner leur démission. M. de Carayon-Latour était de ce nombre. Un autre représentant, l'un des principaux propriétaires du journal royaliste du Mans, insista vivement pour que le manifeste de Chambord n'arrivât pas en province sans être accompagné d'un document quelconque, qui marquât nettement le dissentiment de la Droite parlementaire. Cette proposition fut chaleureusement appuyée par tous les députés qui prenaient part à la direction de la presse dans les départements ; mais les termes de cette protestation devaient être mûrement pesés et discutés. On décida donc d'en délibérer plus posément et en plus grand nombre. Rendez-vous fut pris, pour le soir même, chez M. de La Rochefoucauld, à l'hôtel des Réservoirs.

Tout le monde fut exact, et à neuf heures du soir, 80 membres de la Droite environ se trouvèrent réunis. On me fit encore l'honneur de m'inviter très expressément et je ne me refusai point à cette invitation; car il ne s'agissait pas seulement alors d'une résolution de l'Assemblée, mais de l'existence et de l'honneur du parti royaliste tout entier. On reconnut la nécessité de procéder à une délibération régulière et on donna la présidence au comte Benoist d'Azy, vice-président de l'Assemblée. M. Ernoul parla le premier, mais sans conclure. M. du Temple, député fort excentrique d'Ille-et-Vilaine, dit, sans l'affirmer, que la France ferait peut-être au manifeste un accueil meilleur que nous ne le supposions et il appuya son hypothèse de ces mots : *Credo quia absurdum*. Ce plaidoyer, au nom de l'absurde, ne fut pas pris au sérieux. M. de Gontaut proposa une rédaction nette et courte, appuyée sur la lettre du comte de Chambord au duc de Nemours et contestant au Prince le droit de trancher à lui seul une question où le concours de la France était promis et indispensable. Un membre indiqua que M. de Larcy apportait une protestation, concertée avec quelques collègues. On lui en demanda la lecture qui fut sympathiquement accueillie et M. de Gontaut s'y rallia avec sa bonne grâce habituelle. J'y adhérai vivement, pour mon propre compte, mais je demandai l'addition d'une nuance. On convint alors que cinq membres de la réunion allaient se retirer dans une pièce voisine et reviendraient, séance tenante, proposer une rédaction définitive. Les cinq membres désignés furent MM. de La

Rochefoucauld, de Larcy, de Cumont, de Meaux et moi. Parfaitement d'accord sur les sentiments, nous le fûmes promptement sur les termes, et au bout de quelques minutes, nous apportâmes le projet suivant :

« Les inspirations personnelles de M. le comte de Chambord lui appartiennent.

« De quelque manière qu'on les juge, on ne leur contestera pas un caractère de sincérité, allant jusqu'au sacrifice et qui inspire le respect.

« Après comme avant ce grave document, les hommes attachés au principe de la monarchie héréditaire et représentative, parce qu'ils y voient une garantie de salut pour le pays, restent dévoués aux intérêts de la France et à ses libertés. Pleins de déférence pour ses volontés, ils ne se séparent pas du drapeau qu'elle s'est donné, drapeau illustré par le courage de ses soldats et qui est devenu, par opposition à l'étendard sanglant de l'anarchie, le drapeau de l'ordre social. »

Dans le projet de M. de Larcy, la seconde phrase s'arrêtait au mot *sacrifice* impliquant, dans la pensée de tous, le sacrifice jusqu'à l'abdication, si elle devenait nécessaire. L'addition que je demandai et qui me fut accordée sans difficulté, était : *et qui inspire le respect;* car je pensais alors et je pense encore aujourd'hui que l'abdication eût été un acte généreux, digne de toute l'admiration et de toute la reconnaissance du pays.

M. Fresneau parla seul contre notre projet, sans précision du reste. Il avait assez récemment aban-

donné des opinions très modérées pour adopter celles de l'extrême Droite.

Tout le monde souffrait d'une si poignante délibération et avait hâte d'y mettre fin. On demanda donc presque immédiatement le vote. Presque toutes les mains se levèrent pour l'adoption ; aucune main ne se leva à la contre-épreuve. Trois ou quatre membres, tout au plus, s'abstinrent en silence.

Aussitôt après ce vote, les uns coururent au télégraphe pour envoyer notre note aux journaux de leurs départements, les autres rejoignirent les membres du Centre droit dans la grande salle de l'hôtel des Réservoirs où se tenaient les réunions plénières des deux fractions de la Majorité. Notre délibération fut chaleureusement accueillie par ceux qui n'avaient pas eu à y prendre part; ils s'en montrèrent profondément touchés et comprirent que le patriotisme avait dominé en nous toute faiblesse dans l'accomplissement d'un douloureux devoir.

CHAPITRE XXXI

APRÈS LE MANIFESTE DE CHAMBORD.

1871

Le mouvement de cruelle surprise qui accueillit le manifeste du 5 juillet était si général et si vif qu'on put en attendre un sérieux résultat. L'imperceptible groupe de conseillers anonymes qui avait engagé le Prince dans cette voie lui avait certainement promis un autre effet. Une déception si imprévue devait donc jeter une vive lumière sur la portée de leurs conseils. Aussi tout fut-il mis en œuvre par eux pour donner un démenti à l'évidence et sauvegarder à tout prix leur néfaste crédit.

L'*Union* avait accompagné le manifeste royal d'un commentaire très froid et très embarrassé, mais M. Laurentie n'avait pas l'habitude de résister longtemps à certaines influences et il passa rapidement de la froideur à l'enthousiasme. En même temps, les correspondants intimes se mirent en campagne.

MM. de La Ferté, de Circourt et de Belleval avaient donné leur démission, à la suite de l'altercation douloureuse dont j'ai déjà parlé, entre le Prince et

M. de La Ferté. Ces trois démissions furent d'abord niées, puis dénaturées, dans toutes les versions dont les départements furent inondés. On inventa ensuite un roman complet d'après lequel M. le comte de Chambord, enveloppé d'intrigues ténébreuses, avait dû défendre son honneur personnel, en même temps que sa dignité royale, et n'avait pu le faire que par la solennelle manifestation du 5 juillet. Ce roman n'aurait pu subir un instant d'examen contradictoire. Il était infidèle au plus vulgaire bon sens autant qu'à la vérité. S'il existait dans l'ancien parti orléaniste des hommes qui rêvassent l'avortement de la monarchie légitime, quelle plus grande satisfaction M. le comte de Chambord pouvait-il leur donner que de se fermer lui-même et de sa propre main, les portes de la France prêtes à s'ouvrir devant lui? Cet absurde roman, mis en circulation à mots couverts, en diffamations ambiguës, eut un succès que, depuis bien longtemps, n'ont plus, dans notre pauvre pays, la simple raison et la simple justice. Jamais, je le crois, on n'assista à un plus étrange spectacle ; jamais coup d'aviron ne retourna plus brusquement une barque.

Le hasard m'avait fait voir et toucher de près l'événement. Je vis, de même, et pour ainsi dire, en un clin d'œil, ce que le mensonge peut tenter et peut obtenir. Je vis, par exemple, arriver de Nantes, foyer de légitimisme très ardent, la lettre d'un homme considérable à l'un des représentants de la Loire-Inférieure. Cette condoléance de quatre pages se terminait par ces propres mots : « Tout est fini, fini, fini! » Trois ou quatre jours après, je lus de la même main dans une se-

conde lettre : « On m'a fait comprendre mon erreur. M. le comte de Chambord a été indignement trompé et je reconnais qu'il était en cas de légitime défense. » Trompé, comment? trompé, par qui? Personne ne le disait. Comment ce qui perdait M. le comte de Chambord punissait-il les trompeurs? On ne le disait pas davantage.

Quelques cœurs indignés voulurent protester. M. de La Ferté écrivit une lettre, que j'ai lue manuscrite, mais qu'il déchira presque aussitôt, moitié par fierté, moitié par invincible affection. Il lui répugna presque autant de se défendre que d'accuser. Comment n'être pas touché, même en la déplorant, d'une condescendance qui témoignait d'un tel désintéressement et qui avait une telle excuse! Mais les propagateurs de calomnies, mais les hommes qui ne pouvaient se duper eux-mêmes par d'audacieuses assertions, comment les excuser? Comment comprendre que de vieux serviteurs de la royauté, comme MM. Laurentie et Poujoulat, aient pu, en quelques jours, changer de langage du tout au tout? Ce qu'ils avaient pensé, ce qu'ils avaient écrit, ils le renièrent sans réserve; je ne puis pas dire sans remords, car ce qu'ils n'écrivaient plus, ils le pensaient encore, et ils se soulageaient à portes closes.

En 1872 ou 1873, un des collaborateurs de l'*Union*, rédacteur de la principale correspondance reproduite par tous les journaux royalistes de province, entrait chez moi, à Paris, et trouvait cinq ou six visiteurs, ce qui enlevait à la conversation tout caractère d'intimité. L'un deux lui ayant dit :

« Quelles nouvelles avez-vous de M. le comte de Chambord ?

— M. le comte de Chambord ? répondit-il. Il est mort !

— Comment, il est mort ? s'écria-t-on vivement.

— Hélas, oui ! car la France ne pense plus à lui et il ne la verra jamais !

— Mais vous ne dites pas cela dans vos correspondances aux journaux de province.

— Ah ! peste, je le crois bien ! »

Ceci s'est passé chez moi et devant témoins.

Voici un autre trait du même genre, dont j'ai la certitude, comme si j'y avais assisté. Lorsque après 1873, M. Poujoulat maria l'une de ses filles, l'Archevêque de Paris et le Nonce se rendirent avec la famille et l'assistance dans la sacristie. On parla un instant politique et le nom de M. le comte de Chambord fut invoqué comme une espérance. M. Poujoulat répondit avec la solennité qui lui était habituelle :

« M. le comte de Chambord n'a plus d'avenir. On ne fait pas impunément rater deux fois un miracle de la Providence ! »

Or c'était surtout par la foi en M. Laurentie et en M. Poujoulat que s'accréditaient toutes les calomnies qui ont dévoyé le sens politique et le sens moral d'un si grand nombre de légitimistes. J'ai dit maintes fois à des égarés sincères :

— Comment ne voyez-vous pas qu'on se joue de votre crédulité et que l'*Union* et ses petits satellites n'appuient jamais leurs assertions de l'ombre d'une preuve ?

— La parole des hommes qui rédigent l'*Union* et les journaux de sa nuance dans nos départements nous suffit. Vous devriez leur savoir gré de leur réserve.

— Cette prétendue réserve n'est autre chose que l'impuissance de justifier leurs allégations.

Ce dialogue s'est reproduit mille fois. Je n'y ai gagné le plus souvent que de passer pour un orléaniste aux yeux de mes naïfs et obstinés contradicteurs.

Dieu sait cependant que je ne méconnais ni certaines générosités, ni certains entraînements chez des hommes dont la carrière, déjà fort avancée, s'est consacrée au service d'une seule cause. Je comprends la séduction du sacrifice chez des hommes résolus à s'ensevelir sous les mêmes ruines que M. le comte de Chambord, comme de valeureux chevaliers l'ont fait autrefois dans des combats désespérés où ils ne cherchaient plus que l'honneur et la mort. Mais ces chevaliers n'immolaient qu'eux-mêmes; ils n'immolaient pas leur pays; ils n'outrageaient et ne calomniaient personne. Ils ne refusaient pas de mourir, ils auraient refusé de mentir.

Le patriotisme pouvait être également sincère quoique inégalement clairvoyant, dans deux conduites différentes: suivre et couvrir le roi; ou bien, avertir et essayer d'arrêter le roi dans une voie où il perdrait du même coup la royauté et la patrie. Il n'y avait, à mon sens, d'option qu'entre ces deux lignes droites. Mais inventer un troisième chemin tortueux, mais désavouer sa propre pensée pour égarer l'opinion, sans conviction, par ordre et avec traitement, cela jamais, jamais!

Dans une telle crise quelle allait être l'attitude de M. Thiers? Il avait fort hésité à s'embarquer sur le navire de la monarchie restaurée, alors que le vent soufflait en poupe. Mais y monter par pur dévouement et avec la certitude de sombrer dans un naufrage; pouvait-on l'espérer? M. Thiers s'était résigné au retour de M. le comte de Chambord, mais cet effort lui avait coûté. Deux sentiments l'avaient soutenu : sa vieille sympathie pour les princes d'Orléans auxquels le petit-fils de Charles X léguerait un trône affermi ; la conviction, également ancienne chez lui, que la France n'avait pas de meilleur moyen de salut que le retour à la Monarchie. Mais voir les princes d'Orléans tenus dédaigneusement à l'écart, voir la monarchie restaurée débuter de prime abord par une rupture avec la société moderne et imposer à la nation un symbole qu'elle repoussait, c'en était trop pour M. Thiers. Il ne fallait pas l'induire en pareille tentation.

Pour mon compte, je ne me fis aucune illusion à son sujet. J'étais arrivé à Versailles avec un désir empressé de le revoir. J'avais encore plus de hâte de le féliciter sur l'attitude qu'il venait de prendre vis-à-vis de M. le comte de Paris et de M. le duc de Chartres. Le 6 juillet, tous mes empressements s'étaient évanouis, comme toutes mes espérances. J'hésitai donc à retourner à l'hôtel de la Présidence, où je n'avais vu M. Thiers qu'un instant dans la matinée du 5 et quand rien à l'horizon n'annonçait le coup de foudre qui allait éclater. J'étais resté d'abord en proie à une profonde douleur, puis voué

tout entier aux angoisses et aux délibérations de la Droite.

Rien ne m'avait encore arraché à ces dispositions de cœur et d'esprit où l'on a besoin de ne voir que ceux qui pensent et sentent comme vous, lorsque je fus appelé chez le Président par un incident fortuit. La duchesse de Galliera, fille du marquis de Brignole, ancien ambassadeur de Sardaigne à Paris, et la marquise de Castellane, nièce du prince de Talleyrand, voulant venir ensemble à Versailles assister à une séance de l'Assemblée dans le palais de Louis XIV, avaient fait savoir à M. Thiers qu'elles s'arrêteraient auparavant chez lui. Elles le connaissaient intimement toutes deux de longue date, l'une par les rapports affectueux de son père avec l'ancien ministre du roi Louis-Philippe, l'autre par l'assiduité du jeune protégé de son oncle à l'hôtel de la rue Saint-Florentin où il avait reçu du célèbre diplomate des leçons politiques destinées à former un si brillant élève. Rendez-vous fut pris ; on eut la bonté de m'en avertir et je ne voulus point laisser échapper l'occasion d'une double rencontre qui m'était précieuse.

Lorsque j'entrai chez M. Thiers, il était déjà, ainsi que madame Thiers, en conversation très cordiale avec ses deux visiteuses. Il leur avouait même avec naïveté qu'il est déplaisant de devenir le second dans un pays, lorsqu'on est le premier et le maître de tout. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi en me tendant cordialement les deux mains, et, me permettant à peine de saluer les trois femmes présentes, il entama aussitôt

la question politique que je m'étais promis d'éviter pour cette fois-là.

« Eh bien! me dit-il, M. le comte de Chambord conduit singulièrement ses affaires ! Moi, je ne voulais pas de la rentrée des princes d'Orléans, je la trouvais imprudente et prématurée, c'est M. le comte de Chambord qui m'a fait forcer la main par ses amis, ce sont les légitimistes qui, en leur ouvrant les portes de la France, les ont amenés à Versailles où ils ont toujours de nouveaux succès près de l'armée et parmi les membres de l'Assemblée. Maintenant, c'est M. le comte de Chambord qui rompt brusquement avec ses cousins et qui jette tout par la fenêtre. On m'accuse de vouloir fonder la République. Me voilà bien à l'abri de ce reproche ! Désormais nul ne disconviendra que le fondateur de la République en France, c'est M. le comte de Chambord. La postérité le nommera le Washington français.

— Ce que vous me dites là, répliquai-je, n'est peut-être pas généreux et on pourrait y faire plus d'une sorte de réponse ; mais j'aime mieux vous prendre au mot et puisque vous constatez vous-même que le définitif est ajourné, n'examinons plus que le meilleur usage à faire du provisoire qui est, pour le moment, accepté par tout le monde.

— Ah! Mesdames, je le vois venir, et si je voulais, je pourrais bien vous faire son discours !

— Eh bien ! faites-le. Ces dames y gagneront beaucoup et moi aussi qui aurai tout profit à voir ma pensée passer par votre bouche.

— Eh bien ! il vient me dire que ses amis et lui

seront enchantés du provisoire, à une seule condition, c'est que le provisoire conduira à leur définitif. Ils ne songent pas que les orléanistes viennent m'en dire autant et les républicains aussi. Dès lors, que puis-je faire, si ce n'est de ne livrer le provisoire à aucun d'eux et de me considérer comme le simple syndic d'une faillite, ou comme une simple sentinelle n'ayant d'autre consigne que d'empêcher les partis de se jeter les uns sur les autres et de se dévorer mutuellement.

— Je suis fâché de vous le dire, mais ce n'est point du tout là mon discours. J'ai des inquiétudes et des pensées toutes différentes. Je viens vous déclarer qu'il est bien inutile de s'occuper du définitif, si le provisoire continue sur le même pied, car, dans quelques mois, il n'y aura plus de société pour personne et nous courons vers un abîme dans lequel tous les définitifs et toutes les ambitions seront engloutis pêle-mêle.

— C'est là une exagération évidente et un de ces propos de parti auquel vous ne devriez pas vous arrêter.

— Non, il n'y a point là d'exagération et pas davantage d'esprit de parti; car les partis sont momentanément hors de cause. Je vous ai connu autrefois très effrayé du suffrage universel absolu et direct, tel que nous en a brusquement dotés M. Ledru-Rollin en 1848. Je m'étonnerais donc beaucoup que vous fussiez rassuré en voyant ce qui se passe aujourd'hui. Pour moi qui me permets rarement les axiomes, en voici un que je vous donne comme irréfutable : à très bref délai, le suffrage universel ap-

partiendra dans les campagnes aux cabarets, et dans les villes, à l'Internationale qui, elle, n'appartient pas seulement aux passions démagogiques, mais aussi aux influences cosmopolites, et par conséquent, aux hostilités étrangères, s'organisant patemment, d'un bout du territoire à l'autre, pour faire sauter la France tout entière. Cela est de toute évidence dans mon département qui compte justement parmi les meilleurs. Il en est certainement de même partout et je vous affirme que cela est formidable !

— Je nie absolument tous ces faits-là et je nie, plus que tout le reste, ce que vous imputez aux influences étrangères. Tous les cabinets s'entendent avec moi pour combattre l'Internationale et M. de Bismarck, comme les autres. Trochu n'a su ce qu'il disait quand il a prétendu que la Prusse avait mis la main dans les affaires de la Commune. C'est absolument faux et on ne peut pas avoir eu une conduite plus loyale que celle de la Prusse depuis trois mois.

— Je ne suis pas en mesure d'être renseigné sur l'action de M. de Bismarck ou sur celle de tout autre cabinet étranger, mais je vois ce qui se passe autour de moi et ce que je vois atteste de très actives et très puissantes influences. Ce sont les ouvriers qui ne travaillent pas qui ont le plus d'argent et nos campagnes sont envahies par de prétendus mendiants qui refusent l'aumône. Il est donc de toute évidence qu'il y a là une organisation qui remonte très loin et très haut. On peut se tromper sur quelques noms propres, on ne peut pas se tromper sur la nature et sur l'ensemble du danger. Je vous croyais à la recherche du remède,

mais je ne me doutais pas que vous pussiez nier le mal et votre optimisme ajoute beaucoup à mon effroi.

— Ce n'est pas de l'optimisme, c'est du bon sens ; l'Internationale est vaincue, elle est poursuivie d'un bout de l'Europe à l'autre, et vous pouvez être tranquille, j'ai l'œil sur tout, et je réponds de tout.

— Votre œil, ce sont les fonctionnaires et cet œil-là a toujours, en France, la vue très courte. Vous êtes entouré ici de tout l'appareil de la force publique, vous nagez en plein mirage ; croyez en un vieux rural. J'avais inventé les ruraux, bien avant que ce mot fût à la mode et c'est pour cela que je crois pouvoir, sans présomption, vous contredire hardiment. S'il s'agissait de politique spéculative, je n'aurais pas l'impertinence de vous en remontrer, mais il s'agit de faits, de simples faits que je vois de plus près que vous et par conséquent mieux que vous.

— Ah ! vous aussi, voilà que vous attaquez les fonctionnaires. Vous faites comme Rességuier qui télégraphie dans son département que si les élections sont partout mauvaises, c'est la faute du gouvernement.

— Si vous admettiez M. de Rességuier à vous dire ce qui se passe dans le Gers, vous reconnaîtriez bien vite qu'il est en droit de parler et d'écrire comme il l'a fait ; mais ce n'est pas lui que vous interrogerez sur son département et c'est ce qui fait que vous entendez toujours le même son, celui qui vous flatte.

— Voilà bien l'ingratitude des partis. J'ai donné plus de dix préfets aux légitimistes et ils ne sont pas encore contents !

— Ce n'est pas aux légitimistes ni aux orléanistes qu'il faut donner des préfets, c'est à l'ordre et dix préfets à l'ordre, ce n'est rien, c'est plus de quatre-vingts qu'il faut. Mais laissons là les préfets. Vous avez rendu vous-même hommage à l'honnêteté et à l'indépendance de la Majorité. Vous savez bien qu'elle n'est composée ni de solliciteurs, ni d'intrigants et que, pour la satisfaire, il suffirait de gouverner selon les principes qu'elle croit les plus utiles au pays.

— Ah ! alors, vous venez me dire que je ne sais pas gouverner, que je ne suis ni digne ni capable de gouverner !

Ici M. Thiers se leva et se mit à marcher au milieu du salon avec une extrême vivacité, et s'animant de plus en plus, il en vint à s'écrier :

— Oui ! oui ! je sais bien que c'est là ce qu'on veut, on veut ma place. Eh bien ! qu'on la prenne ! Je suis prêt à la jeter à la tête de qui voudra. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de péril, tout le monde peut prendre ma succession, et vos amis peuvent aujourd'hui avoir ce courage-là !

Je m'étais levé à mon tour très vivement et marchant vers lui :

— Monsieur Thiers, lui dis-je, vous avez déjà prononcé cette phrase à la tribune[1] et je croyais que vous en aviez rougi, mais je vous avertis que je ne vous la laisserai pas répéter devant moi !

M. Thiers s'arrêta et c'est, je dois le dire, avec l'apparence de la sincérité qu'il ajouta :

1. Séance du 11 mai 1871.

— Quand je parle de courage, j'entends celui de prendre le pouvoir, et vraiment, il en faut beaucoup. Loin de moi d'entendre par là quoi que ce soit de blessant pour le courage militaire ou le courage politique de vos amis; ils en ont tous donné d'admirables gages et personne ne leur rend plus justice que moi.

Cette dernière partie du dialogue avait pris, de part et d'autre, un accent si véhément que madame de Galliera, madame de Castellane et madame Thiers, qui avaient paru prendre plaisir au commencement de la conversation, craignant sans doute que leur présence n'allumât davantage les amours-propres, se retirèrent toutes trois, sans que M. Thiers, toujours allant et venant très vivement, les reconduisît au delà de quelques pas dans le salon. Il revint aussitôt vers moi en me disant :

— Tenez, les reproches que j'adresse à vos amis, je m'en vais vous les dire en toute franchise : ils font de la fausse popularité, ils m'accusent de ne pas me servir du pouvoir et ils affaiblissent sans cesse le pouvoir ; ils font dire ce que j'appelle des messes au diable et puis après ils m'accusent. Voyez leur loi sur la décentralisation. C'est une loi absurde. Mes amis me tiennent à quatre pour m'empêcher d'aller à l'Assemblée. J'y ferais un esclandre; je mettrais leur loi en hachis. Qu'est-ce que cette invention de commission départementale ? C'est une seringue dans le derrière des préfets. Il n'y aura pas moyen d'administrer avec une machine comme cela.

— Nous ne pouvons pas entreprendre de nous

convertir réciproquement sur la question de la décentralisation; mais vous prenez bien mal cet exemple pour prouver que mes amis courtisent une mauvaise popularité. Assurément ce n'est point là une messe au diable, comme vous appelleriez très justement une coupable et vaine spéculation envers les mauvaises passions. La décentralisation a été, sous tous les régimes, depuis la Révolution, inscrite au premier rang dans tous nos programmes, soit par la presse, soit à la tribune, et le contraire vous a si mal réussi jusqu'à ce jour que je m'étonne de vous voir si peu troublé et si peu ébranlé sur un pareil sujet. Citez-moi donc d'autres exemples pour me faire comprendre en quoi mes amis ont systématiquement cherché à désarmer votre pouvoir.

— Ils le font, à cette heure-ci, dans la loi sur la presse; ils l'ont fait dans une loi sur les Conseils de guerre que Dufaure leur a présentée.

— La loi sur les Conseils de guerre n'est point arrivée à discussion et les objections présentées dans les bureaux n'ont porté que sur des détails de légistes. Quant à votre loi sur le cautionnement, c'est comme inefficace qu'ils la combattent et nullement par crainte de la répression.

— Moi, je voulais le cautionnement très élevé pour détruire beaucoup de journaux. Je m'inquiétais fort peu des amendes et je ne déguisais point que mon but était de porter un coup direct à l'existence d'une foule de journaux. Eh bien! c'est un de vos amis, et un de vos amis personnels, qui vient d'attaquer le cautionnement, M. de Castellane, et je suis bien

aise que sa mère ne soit plus là, car je n'aurais pas voulu l'affliger.

— Comment pouvez-vous grossir à ce point de petits incidents parlementaires? Antoine de Castellane a choisi un thème qu'il a cru favorable, mais il n'a certainement pas eu la pensée de faire échouer votre loi, et il a commencé par dire lui-même qu'il se séparait, par son amendement, de la plupart de ses amis.

— C'est vrai, c'est vrai! Il faut tenir compte de la jeunesse et ne pas se montrer rigoureux envers elle. Je ne lui en veux donc pas à lui, mais ce n'en est pas moins un symptôme.

— Non, ce n'est pas un symptôme; ce n'est qu'un acte tout personnel. La majorité ne vous refuserait assurément pas une loi organique sur la presse, qui prendrait de larges précautions pour la défense sociale et qui admettrait, par exemple, des juges spéciaux au lieu de petites précautions fiscales, qui, soit avec votre chiffre, soit avec le chiffre des amendements, ne tue que de bons journaux et laisse vivre les mauvais en les consacrant même par une sorte de monopole. Nous sommes donc en droit de vous dire que vous n'avez présenté aucune loi, sur aucun sujet, franchement et largement préservatrice. Il est vrai que les lois de cette nature ne s'improvisent pas aisément, et pour mon compte, si vous n'aviez pas fait vous-même dévier la conversation par une vivacité que je n'avais pas dû prévoir et que je n'ai pas provoquée, je ne songeais nullement à vous reprocher les lois que vous n'aviez pas faites, mais simplement à vous de-

mander pourquoi vous vous servez si mollement ou même vous ne vous servez pas du tout des lois déjà existantes. Ainsi, pour la presse, vous accordez une entière impunité à la justification des crimes les plus odieux et aux excitations les moins déguisées à la guerre civile; d'autre part, vous laissez les vagabonds et les colporteurs se faire les agents ostensibles d'une prochaine jacquerie, et presque partout, vos gardes nationales restent organisées comme elles l'ont été après le Quatre-Septembre, c'est-à-dire, les bons bataillons désarmés et les mauvais, au contraire, bien armés et prêts au combat.

— Ah! vous aussi, vous voulez la dissolution de la garde nationale. Eh bien! c'est me demander la guerre civile et je suis bien résolu à ne pas la recommencer. Non, je ne veux pas recommencer les abominables jours et les abominables nuits que m'a fait passer le siège de Paris. »

Toutes ces dernières phrases, que je ne reproduis ici qu'en substance, furent de nouveau prononcées par M. Thiers sur le ton d'une véritable colère.

« Comment, répliquai-je, c'est vous que j'entends parler ainsi; quand Jules de Lasteyrie me disait, il n'y a qu'un instant : « Moi qui suis le petit-fils de la garde nationale[1], j'en demande et j'en voterai la dissolution. » Avant de vous répondre, Monsieur Thiers, je veux vous exprimer mon étonnement et ma résolution. Mon étonnement, c'est de voir le plus ancien et le plus illustre de nos parlementaires en venir à ce

1. M. de Lasteyrie était petit-fils de M. de La Fayette.

point de despotisme irritable qu'il ne veut plus supporter ni admettre l'ombre d'une objection, même la plus déférente et la plus amie. Je vous ai entendu autrefois, et avec une grande admiration, dire : « Ma vie est une enquête ! » Comment prenez-vous le moment où tant de responsabilités pèsent sur vous pour fermer cette enquête ? Ma résolution c'est de ne point me laisser arrêter par votre colère, qu'elle soit réelle ou factice. Vous savez que je suis parfaitement désintéressé...

— C'est vrai, c'est vrai ! Vous n'êtes que trop désintéressé. Si vous aviez voulu venir à l'Assemblée, je vous aurais nommé dans le ministère avec Larcy.

— Depuis que je vous écoute, je me félicite bien de n'être point entré dans le ministère, car, certainement, je n'y serais pas resté. Mais laissez-moi finir. Je suis parfaitement désintéressé, non seulement de la vulgaire ambition, mais même de l'esprit de parti ; car, vous le savez, je ne me fais pas d'illusion sur les fautes de mes amis et j'en gémis profondément. Je ne m'impose donc le chagrin de vous contredire et de vous irriter que par conscience et patriotisme. Dès lors, j'irai jusqu'au bout. Je vous dirai tout et vous entendrez tout. Eh bien ! monsieur Thiers, vous vous êtes trompé sur Paris au 18 mars...

— Je ne me suis jamais trompé sur Paris !

— Vous l'avez reconnu vous-même.

— Je ne l'ai jamais reconnu, jamais !

— Comment, jamais ? Voilà le *Moniteur*...

Et plaçant ma main sous ses yeux, comme si c'était une page du *Journal officiel*, je repris :

« Vous avez dit à la tribune que les insurgés de Paris étaient isolés et n'étaient pas nombreux. Plus tard, vous avez été obligé de convenir, et vous êtes convenu qu'ils étaient fort nombreux et qu'ils étaient loin d'être isolés. J'ai donc le droit de vous dire aujourd'hui : Prenez garde de recommencer la même faute et d'être conduit encore, mais trop tard, aux mêmes aveux. Comme vous vous êtes trompé sur Paris au 18 mars, vous vous trompez aujourd'hui sur les départements. La première erreur nous a conduits aux horreurs de la Commune ; la seconde nous conduirait infailliblement à des catastrophes bien plus générales et bien plus désastreuses encore. Vous me disiez bien injustement tout à l'heure, que je vous demandais la guerre civile. Non, nous ne vous la demandons pas, nous voulons, au contraire, la conjurer et c'est vous qui la préparez, vous qui la rendez aussi sanglante qu'inévitable.

— Mais que puis-je donc faire que je ne fasse pas ? Vous parlez de la dissolution des gardes nationales, mais laissez-moi vous le dire, j'ai imprudemment dissous la garde nationale de Lyon et celle de Marseille.

— Comment, vous appelez une imprudence politique la dissolution d'une garde nationale qui fusille ses propres commandants et qui assiège vos préfets ! Mais alors, comment comprenez-vous donc la défense de la société et le droit le plus élémentaire de tout gouvernement, de repousser la force par la force ?

— Sans doute, sans doute, nous avons usé de notre droit à Lyon et à Marseille, et nous en userons encore quand on nous donnera les mêmes motifs.

— Mais vous me jetez de surprise en surprise et votre théorie est encore plus effrayante que votre pratique, puisqu'il vous faut des énormités comme celles de Lyon et de Marseille pour vous autoriser à prendre des mesures de précaution. Vous condamnez alors la France à voir la guerre sociale et le sang couler à flots dans toutes ses villes, les unes après les autres.

— Je ne dis pas cela, je ne dis pas cela, je dis seulement qu'il faut qu'une garde nationale se donne des torts pour que je sois amené à la dissoudre et que je ne peux pas m'informer de ce que vous, par exemple, vous appelez les bons ou les mauvais bataillons. Ceux que vous trouvez bons sont appelés mauvais par d'autres, alors que voulez-vous que je fasse?

— Ah! Monsieur Thiers, laissez-moi vous le répéter, je vous croyais engagé dans des difficultés de détail, au milieu desquelles chacun de nous devait vous aider par ses renseignements, mais aussi par sa patience. Malheureusement, je vois que nous n'en sommes pas là, je vois que c'est votre pensée même et votre système que nous avons à combattre; et alors nous sommes séparés par un abîme. Voyez où vous en venez. Vous venez de me déclarer que vous n'avez plus de règle pour connaître le bien et le mal, que vous n'avez point de différence à faire entre le témoignage des conservateurs et celui des démagogues,

que les uns appelant bon ce que les autres appellent mauvais, il n'y a plus pour vous ni mauvais ni bon, et que votre scepticisme ne se tiendra pour averti que le jour où le pays tout entier sera mis en feu. Eh bien! soit, vous voulez cette satisfaction, vous l'aurez. Jamais société plus attaquée n'aura été moins défendue. Vous voulez qu'elle périsse, elle périra. Mais elle aura le droit, en mourant, de vous adresser une suprême et ineffaçable imprécation, car elle avait compté sur vous pour la défendre et elle vous en avait donné tous les moyens. Je vous quitte le cœur navré! Je sens que mon pays est irrévocablement trompé dans son attente... Ah! Monsieur Thiers! quelle belle page vous vous refusez dans l'histoire! »

Là-dessus, je le quittai et il me suivit, la tête baissée, l'apparence exténuée, murmurant assez indistinctement : « Vous exagérez, vous exagérez! » mais ne protestant pas, ne répliquant plus, et me prenant tristement la main, au moment où j'ouvris la porte du second salon à travers lequel il m'avait accompagné.

M. Thiers et moi, nous ne nous étions séparés qu'à bout de forces, et revenant au sang-froid, pensant à son âge et à l'état d'abattement où je l'avais laissé, je conçus un vrai remords. Je devais dîner chez lui le lendemain. Je racontai donc tous les détails de notre discussion à l'évêque d'Orléans, en lui demandant s'il ne serait pas de meilleur goût à moi de m'abstenir de ce dîner.

« Ne le faites pas, me dit l'évêque, dont les religieuses prévisions, hélas! ont été bien trompées.

Vous et moi, nous ne devons jamais rompre avec M. Thiers, et il doit nous retrouver à son chevet, parmi les amis de sa dernière heure! Ses qualités sont plus grandes que ses défauts ; nous devons l'aider jusqu'au bout dans sa lutte contre lui-même. »

J'hésitais encore lorsqu'il me vint la pensée de me rendre le matin chez M. de Larcy qui faisait partie du ministère, et à qui le Président de la République témoignait toujours beaucoup d'affection. En me voyant entrer chez lui, M. de Larcy s'écria :

« Je me rendais chez vous pour vous demander ce qui s'est passé hier entre vous et M. Thiers. Nous avons eu Conseil de bonne heure, ce matin, comme à l'ordinaire. M. Thiers est venu à moi en me disant : « J'ai une étrange nouvelle à vous donner, Falloux est devenu fanatique et nous avons eu ensemble hier une scène qui a duré près de deux heures. Il a été bien vif; mais je dois le reconnaître, j'avais eu les premiers torts. S'il vous en parle, dites-lui que je ne lui en veux pas et qu'il ne doit pas m'en vouloir non plus. Nous nous raccommoderons tantôt, à dîner. »

Ceci me mettait personnellement à l'aise et je demandai à M. de Larcy de me continuer le récit de ce qui s'était passé à mon sujet. Il reprit :

« Quelques-uns des ministres et moi nous demandâmes à M. Thiers de nous raconter ce qu'il appelait votre scène. Il s'y refusa en disant : « Ce serait trop long. Falloux a voulu me démontrer que je ne savais pas gouverner. Je lui ai répondu qu'à ma place il ferait exactement ce que je fais. Nous ne sommes muets ni l'un ni l'autre; vous voyez où cela devait

nous mener. Maintenant, laissez-moi me mettre à gouverner avec vous, sans quoi, vous donnerez raison à Falloux. » — Cela, poursuivit M. de Larcy, a été dit gaiement et de bonne humeur, mais n'a point satisfait ma curiosité. Dites-moi donc en détail ce qui s'est passé. »

Je ne m'y refusai point, puis nous nous mîmes à causer intimement sur M. Thiers qu'il voyait de si près et tous les jours :

« Je ne puis pas prétendre qu'il ait baissé, me dit M. de Larcy, mais il est certainement changé. Soit par l'influence de ses nouveaux contacts, soit par affectation de mauvaise popularité, ses manières se sont vulgarisées dans la proportion où sa situation s'est élevée, ce qui produit souvent un bizarre contraste. Il laisse percer pour l'argent un amour sans vergogne et il nous a consternés par l'âpreté de ses revendications, lorsqu'il s'est agi de la reconstruction, aux frais de l'État, de sa maison démolie en exécution d'un décret de la Commune. La commission de l'Assemblée proposait un million ; M. Thiers ne voulait pas démordre de seize cent mille francs, chiffre trois ou quatre fois supérieur à la valeur de sa maison. Il énuméra alors ses objets d'art qui avaient tous disparu, mais qu'il savait préservés et en lieu sûr. C'est par ce sauvetage, assure-t-on de bonne source, qu'un des principaux membres de la Commune s'est créé des titres à une impunité qui fait violence à l'opinion publique. Toujours est-il que le comte Jaubert, président de la commission parlementaire, dut laborieusement négocier avec M. Barthélemy Saint-Hilaire,

chef du cabinet de M. Thiers et qu'on transigea enfin, péniblement, à un million cinquante-trois mille francs, ce dont le libérateur du territoire témoigna une humeur vraiment indécente, quoique nous prissions soin de lui rappeler que, sous la Restauration, le duc de Richelieu, sans aucune fortune, n'avait reçu qu'un million qu'il abandonna noblement à un hôpital de Bordeaux. Autre singularité, ajouta M. de Larcy, Thiers a pris le ton voltairien qui n'était pas du tout le sien. Il se permet, maintenant, en plein Conseil, des plaisanteries irréligieuses, des propos grivois, que je n'avais jamais entendus sortir de sa bouche, durant trente ans de relations fréquentes. On s'étonne et on souffre quand on voit ce veillard jouer à l'étudiant en médecine. Le geste même participe de cette décadence. »

Là-dessus, M. de Larcy me raconta un mot spirituel de Mademoiselle Jacquemart qui demeurait alors chez M. Thiers, dont elle faisait le portrait. Passant du salon dans la salle à manger, suivie de son hôte, elle crut avoir à se plaindre d'une grossière inconvenance et se retourna vivement : « Accusez le ministre de la Guerre ! accusez le ministre de la Guerre ! » dit M. Thiers, enchanté de sa plaisanterie, et Mademoiselle Jacquemart, ne se laissant point donner le change, repartit : « Monsieur le Président, vous n'êtes pas assez constitutionnel pour avoir un ministre responsable ! »

Attristé de ces détails, mais bien rassuré pour mon compte par M. de Larcy, j'allai dîner à la présidence. M. Thiers m'accueillit sans aucune allusion à l'al-

tercation de la veille. A table, je fus placé entre madame Thiers et mademoiselle Dosne :

« Vous vous entendrez bien avec ma belle-sœur, me dit M. Thiers, elle est dévote. » Certificat qui n'était peut-être pas donné en parfaite connaissance de cause. Je demandai aux deux sœurs si elles ne m'en voulaient pas d'avoir un peu ajouté la veille aux fatigues de M. Thiers. Madame Thiers me répondit sans hésitation :

« Il est bon de l'accoutumer à être contredit ; cela lui est souvent nécessaire. Ah ! vous lui rendriez grand service, si vous pouviez le convertir sur la question de Paris. Il veut y rentrer à toute force, contre le sens commun. »

Je m'aperçus vite que cette question était soulevée contre Mademoiselle Dosne, et qu'il y avait lutte dans la famille, sur la convenance de laisser le gouvernement à Versailles ou de le ramener à Paris. Mademoiselle Dosne intervint vivement dans la conversation, soutenant que le gouvernement à Versailles était absurde et d'ailleurs impossible. Madame Thiers repartit sur le même ton : « Nous ne serons pas quinze jours à Paris, sans que M. Thiers soit assassiné ! »

Dès lors, je n'eus plus qu'à m'effacer entre les deux sœurs pour assister à une lutte dans laquelle je soutins de mon mieux Madame Thiers. Elle se montra franche, simple et précise en ses arguments. Mademoiselle Dosne se montra plus belle parleuse, mais d'un esprit moins juste et ressassa les lieux communs des journaux de l'extrême Gauche. De ce dialogue et des conversations de tout le dîner, je

conclus, en ce qui concernait Paris, que M. Thiers avait le langage de sa belle-sœur et les sentiments de sa femme. Il se croyait obligé de redemander Paris, mais il était loin de prendre feu dans ce débat et on pouvait aisément croire qu'il serait enchanté qu'on lui refusât ce qu'il paraissait désirer. Il prenait, du reste, à Versailles même, pour sa sûreté personnelle, des précautions si vigilantes que quelques-uns de ses familiers en souriaient malicieusement.

Peu de jours après, je regagnai l'Anjou, plein de regrets et de pressentiments douloureux. En un clin d'œil, j'avais vu s'évanouir des espérances patriotiques qui avaient touché à la réalité. Un avenir qu'on avait cru saisir n'apparaissait plus que dans un lointain où l'on avait grand'peine à le discerner. Le vent ne poussait plus à la Monarchie et soufflait en faveur de la République. La République, c'était M. Thiers, mais pour combien de temps? Qu'était M. Thiers lui-même? Un vieillard, dont les facultés s'épuisaient dans la jouissance du pouvoir, au lieu de se retremper dans les austères méditations d'un grand dévouement et d'un grand devoir. L'abaissement moral accompagnait en lui l'abaissement politique. L'homme le plus capable de relever et de guider la France allait devenir l'homme le plus opiniâtre à la diviser et à la dévoyer.

CHAPITRE XXXII

UNE SOIRÉE POLITIQUE A VERSAILLES.
UNE MATINÉE CHEZ M. THIERS. — MORT D'AUGUSTIN COCHIN.
LE VINGT-QUATRE MAI. — UN PARALLÈLE.

1871-1873.

La vie solitaire a, plus que la vie mondaine, besoin d'espérance parce qu'elle a moins de diversions, et quand cet aliment lui manque, elle doit faire de la résignation son plaisir et sa vertu. Cet effort me coûtait peu. Depuis assez longtemps, ce que madame de Sévigné raconte de la rupture entre madame de la Sablière et M. de La Fare, s'était accompli entre la politique et moi : « Madame de la Sablière, écrit-elle à sa fille, examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères... les *ne savoir plus que dire ;* enfin quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisait... elle prit sa résolution... sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même, et, sans avoir quitté sa maison où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renoncerait à tout, elle se trouve si bien aux Incurables qu'elle y passe quasi toute sa vie[1] ». Pour mon compte, j'en étais là.

1. Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 14 juillet 1680.

Les *Incurables* et les *Ne savoir que dire*, étaient devenus mon lot.

De loin et avec une inexprimable tristesse, je contemplais le déplorable sort de la France. A peine avait-elle raffermi sa situation par en bas que tout croulait par en haut. Rien ne ressembla tant à la fable de Tantale ou à l'histoire de Pénélope, que l'entreprise toujours renouvelée et toujours avortée de son insaisissable salut.

L'Académie restait le seul lien direct entre le monde et le Bourg-d'Iré, et de temps en temps elle me faisait un devoir ou au moins un prétexte pour revoir Paris durant quelques jours. Au mois de juin, nous avions remplacé M. Villemain, comme secrétaire perpétuel; nous devions maintenant le remplacer comme membre de l'Académie et cette élection fut fixée au 30 décembre 1871. Ce scrutin devait donner lieu à une lutte très vive. Dans un de ses meilleurs discours comme secrétaire perpétuel, M. Villemain avait jugé de haut et condamné en termes incisifs les doctrines et le style de M. Littré. Cependant, grâce à un savant dictionnaire qui représente toute une vie de travail, ce fut M. Littré qu'on donna pour successeur à M. Villemain.

Aussitôt le scrutin proclamé, je me rendis à Versailles pour consacrer, avant de rentrer en Anjou, quarante-huit heures à M. de Rességuier. Mes amis de l'Assemblée me réservaient toujours le plus cordial accueil et cette fois je m'en promettais d'autant plus de jouissance que je croyais n'y mêler aucune responsabilité. Je ne devais pas en être quitte à si bon

marché. J'aurais dû me récuser absolument sur toutes les questions qui m'étaient posées, mais ce mutisme absolu eût paru bien maussade à ceux qui me faisaient l'honneur de m'interroger. En outre, mon silence eût-il été parfaitement sincère ?

Je crois à la justesse du proverbe allemand : « Les arbres empêchent de voir la forêt. » Je crois que, sauf de rares exceptions, la multitude des détails, des pourparlers, des incidents qui remplissent la vie politique, finissent forcément par troubler les idées générales et embrouiller ou rompre le fil conducteur. Le contact des hommes du dehors et des hommes du dedans, quelques entretiens à cœur ouvert entre les personnages de la scène et les spectateurs du parterre peuvent avoir leur utilité. Je me reconnaissais incapable de supporter le poids des travaux officiels, mais je ne me croyais pas condamné à l'interdiction de tout épanchement avec mes amis politiques. Ils ne me refusaient pas les lumières et les informations inhérentes à leur situation. Pourquoi leur aurais-je caché les critiques et les doutes inhérents à la mienne ?

Je trouvai, au terme de l'année 1871, l'exaspération contre M. Thiers portée à son comble ; il avait fait jadis assez de mal à notre pays pour avoir alors le pouvoir de lui faire tout le bien qu'il aurait voulu. Pouvant mieux que tout autre, par son autorité personnelle unie à l'autorité publique, prêter la persuasion à la force, la force à la persuasion, il jetait, au contraire, dans beaucoup d'esprits la méfiance ou l'indécision et il s'infligeait à lui-même d'impardonnables désaveux.

S'était-il lié, durant la Commune, par des engagements secrets? Avions-nous sous les yeux une seconde édition, en petit format, de Napoléon III et des Italiens? Dans quelle mesure pouvait-on jeter le cri d'alarme sans être traité de fanatique, comme il l'avait dit de moi à M. de Larcy? Était-il trop tôt? Quand serait-il trop tard? A qui appartenait-il de désigner l'heure? Les princes d'Orléans auraient pu rendre ce grand service et jouer un grand rôle; ils n'y paraissaient pas disposés, et, on doit le reconnaître, ceux mêmes qui les imploraient leur causaient peut-être les plus graves difficultés. La Droite modérée était découragée et glissait, de plus en plus, sous le joug de l'extrême Droite.

Tel fut, en raccourci, le tableau que j'entrevis à Versailles. C'est de cette impression que je m'inspirai dans mes entretiens avec mes amis.

« Vous serez prochainement et infailliblement conduits, leur disais-je, à une rupture avec M. Thiers, et vous ne vous occupez pas assez, ce me semble, du lendemain de ce jour-là qui sera fort laborieux. Vous ne vous distinguez pas assez des *Chevau-légers;* vous cédez trop à l'intimidation que font peser sur vous les journaux et les conciliabules au service d'impérieuses consignes. Vous n'avez pas assez fermement maintenu votre protestation du 7 juillet sur la question du drapeau et la République en profite pour vous réduire à l'impuissance. Enfin vous vous tenez trop à l'écart de M. le comte de Paris et des princes ses oncles. Les membres de la Droite qui ont voté contre l'ordre du jour présenté par M. Desjardins, appelant les princes

d'Orléans à venir siéger dans l'Assemblée[1], ont fait une triple faute : ils ont profondément blessé les princes, affranchi M. Thiers d'une grande inquiétude et scellé son pacte avec la Gauche avancée. »

Plusieurs de mes amis me répondirent : — « Nous sentons, nous reconnaissons ces vérités-là, mais il faut attacher le grelot, et vous devriez bien le faire. »

Je répliquai : — « Je n'ai point qualité pour cela », et je fus me coucher. Mais la nuit portant conseil, voici celui qu'elle m'apporta :

N'avoir pas de titre, n'avoir pas de lendemain est une bonne condition pour être écouté, sans porter ombrage à personne. Ne pas manquer à ses électeurs dans le passé, ne pas les redouter dans l'avenir est une situation inexpugnable qui permet de tout dire, sans rien ménager. A quoi servent l'abnégation et le désintéressement, si on les fait tourner au bénéfice d'un lâche repos? Pourquoi, par exemple, compromettre M. de Larcy dans le Gard ou M. de Kerdrel dans le Morbihan, plutôt que de me jeter moi-même dans la mêlée, sans risque ni péril? Pourquoi reculer devant le court déplaisir de reproches sans portée, dont tous les traits sont émoussés par la distance? Je me levai le lendemain tout résolu, et j'allai dire à mes interlocuteurs de la veille : — « Je vous fais mes adieux demain, pour aller passer mon premier de l'an dans ma famille ; mais je me mets à vos ordres immédiatement. Nous dînons aujourd'hui

1. Séance du 18 décembre 1871.

chez M. de Meaux; il a un grand salon, appelez-y qui vous voudrez, et dès ce soir, je suis prêt à subir tout interrogatoire qu'il vous plaira. »

On me prit au mot. MM. de Kerdrel, de Cumont, de Dampierre et quelques autres députés se joignirent à M. de Meaux, circulèrent de banc en banc, durant la séance de l'Assemblée, et rendez-vous fut pris pour la soirée. Au dîner, nous étions huit ou dix seulement. L'un des convives, M. Ernoul, me dit :

« Pourquoi nous avez-vous donné rendez-vous ce soir ?

— Je n'en sais rien, répondis-je, il n'y a que M. de Meaux et M. de Kerdrel qui le sachent. »

C'était littéralement vrai, car il était convenu que je répondrais aux questions, quelles qu'elles fussent, devant l'auditoire, quel qu'il fût. J'affirme que jamais on n'a joué plus franchement et avec moins de préparation, cartes sur table. Je n'avais rien à cacher, rien à imposer ; ce fut là tout le complot. Jamais théâtre improvisé ne fut plus dépourvu de souffleurs, de répétitions et de coulisses. Aussitôt après le dîner, le salon fut envahi par une centaine de députés dont un certain nombre m'étaient inconnus. On voulut établir un ordre de parole et l'on déféra d'une commune voix la présidence au marquis de Vogüé.

L'ordre une fois établi, M. de Meaux, après un court préambule adressé à la réunion, se tourna de mon côté et me demanda d'exposer, devant nos amis communs, ce que je pensais de la situation. C'était m'ouvrir une large carrière, mais je crus devoir me restreindre et aborder seulement deux ou trois

questions qui me paraissaient opportunes [1]. Je marquai d'abord le caractère intime de cet entretien, et j'établis nettement que je répondais à un appel.

Les deux questions brûlantes du moment étaient le drapeau et les princes. Je m'en expliquais avec un entier abandon, lorsque je fus interrompu par un homme à cheveux gris, vieillard par l'aspect, très jeune par la pétulance du geste et de la parole. Je demandai son nom; on me répondit : « Le marquis de Franclieu. » Il ne s'est que trop fait connaître depuis par la façon dont il entra au Sénat en 1875; je n'ai pas besoin d'insister. M. de La Rochette, M. de Carayon-Latour, M. de Belcastel m'interrompirent à leur tour, mais sans amertume. Mon discours, car, chemin faisant, c'était devenu un discours, fut chaleureusement approuvé par la très grande majorité de la réunion, et, vers minuit, nous nous séparâmes tous dans les termes d'une parfaite courtoisie.

Le lendemain, de bonne heure, je repartis pour l'Anjou, laissant derrière moi des questions ouvertes et des problèmes posés, ce qui est toujours la première étape à franchir pour atteindre une solution. Mais, dès le lendemain aussi, l'*Union* dénonça, dénatura, et anathématisa tout ce qui s'était passé chez M. de Meaux. La Droite modérée était bien en mesure de rétablir la vérité, mais elle ne crut pas le moment venu pour un acte collectif; sa condescendance n'était pas épuisée. Assurément, j'aurais pu me défendre,

1. *Discours et Mélanges politiques*, t. II, p. 319.

mais je n'avais parlé que pour venir au secours de mes amis, non pour aggraver leurs embarras ou leurs perplexités. Je me bornai donc à répondre en quelques mots à une lettre emphatique du marquis de Franclieu, que je ne connaissais pas, qui ne m'avait pas inspiré l'envie de le connaître et que je n'ai jamais revu. M. de La Rochette, ne m'ayant pas retrouvé à Versailles, le lendemain de la réunion, m'écrivit sur un ton cordial. Je lui répliquai de même et à différentes reprises, aussi longtemps que cela parut lui être agréable. Je le connaissais de vieille date; il avait été mon collègue de 1848 à 1851. C'était un homme de qualités vraies et solides. Il méritait de finir mieux que par un poste de sénateur qu'il tint de la Gauche, après un traité, coupable en lui-même, odieux quand on stipulait pour son propre compte. Quelques-uns y virent un acte de fidélité aux ordres de M. le comte de Chambord, mais ce fut certainement envers le pays un acte funeste, dont nous n'avons cessé de porter la peine.

En attendant cette lamentable transaction des hommes qui se déclaraient, à tout propos, ennemis des transactions les plus loyales, les plus désintéressées et les plus légitimes, je me vis, sans m'en émouvoir pour mon propre compte, calomnié avec toute la Droite modérée, et avec les hommes les plus éminents du parti orléaniste. Je me sentis en meilleure compagnie parmi les accusés que parmi les accusateurs. Ce fut au bout d'un an seulement que de nouvelles attaques me déterminèrent à rétablir publiquement la vérité. Je publiai mon discours de

Versailles, dans le *Correspondant* et en brochure. Mais les fautes de l'extrême Droite ne justifiant pas à mes yeux celles de M. Thiers, je publiai aussi ce que je pensais du *Scepticisme politique*[1]. C'était certainement le nom le plus doux qu'on pût donner à l'ensemble de la conduite du Président de la République, dans la dernière moitié de 1871 et la première moitié de 1872.

Peu de temps après, je me rendis encore une fois de Paris à Versailles et je repris mes relations avec M. Thiers qui, malgré ma franchise, s'y prêta de très bonne grâce. Il était naturellement aimable et d'une simplicité pleine de bonhomie. Sa vanité naïve n'avait point d'inquiétude sur elle-même, et par conséquent, point de susceptibilité. Ni lui, ni madame Thiers, ni mademoiselle Dosne — on ne peut leur refuser cette justice — ne changèrent, en arrivant au pouvoir, leurs habitudes personnelles. Rien de guindé, rien de prétentieux dans leur attitude. Les deux femmes de M. Thiers, comme lui-même les appelait, gardaient une mise très simple et des allures plus voisines de la parcimonie que du luxe. Mademoiselle Dosne tenait volontiers tête à tout venant; madame Thiers paraissait souvent fatiguée et s'endormait sans scrupule au milieu des salons de la Présidence. M. Thiers avait toujours le même besoin d'interroger ou de professer. Son esprit investigateur demeurait infatigable; il mettait toujours le même soin à tirer de chacun un profit et à lui laisser en échange l'impression de son univer-

1. *Discours et Mélanges politiques*, tome II, pages 345-362.

salité; le tout, avec une grande bienveillance, au moins apparente et un charme de bonne humeur auquel je n'ai jamais vu personne se soustraire. J'en eus, dès ma première visite du matin, un amusant échantillon.

A mon arrivée à Versailles, M. Thiers m'avait dit : « Reprenons nos vieilles habitudes. Venez, quand vous voudrez, vers une heure; c'est le moment où nous avons le plus de chances de causer à l'aise. » La première fois que je profitai de cette faveur, je tombai mal. M. Thiers avait la commission du budget à déjeuner et il était encore à table. L'huissier l'avertit et il me fit prier d'attendre quelques instants. Deux personnes que je ne connaissais pas, attendaient dans le même salon que moi. Au bout de dix minutes, M. Thiers entra. Me prenant par le bras, il alla droit à l'un de mes deux compagnons d'attente, et lui dit :

« Mon cher Dalloz, voici M. de Falloux qu'on tient rarement. Vous êtes Parisien; vous me pardonnerez et vous me reviendrez sans rancune. »

Passant aussitôt au second compagnon, M. Thiers lui dit :

« Je sais ce que vous venez me demander, mon cher Montholon. Mais c'est impossible. Je sais mieux que vous, permettez-moi de vous le dire, comment se fait la porcelaine de Sèvres. Votre secret n'est point ce que vous croyez, et il perdrait tout.

— Mais, Monsieur le Président...

— Il n'y a point de mais, mon cher Montholon. Tenez, écoutez-moi bien... »

Et alors, durant cinq minutes, il lui donna, sur les procédés de la manufacture de Sèvres, des explications que je serais hors d'état de répéter, mais qui m'émerveillèrent. Sa démonstration terminée, il poussa courtoisement M. de Montholon vers la porte, et revint en disant à M. Dalloz :

« Ce pauvre Montholon est un homme besoigneux qui voudrait me faire croire à son génie en matière de porcelaine. Il s'est mis dans la tête que je dois le nommer directeur de la manufacture de Sèvres! Il n'est pas plus fait pour ce poste-là que moi pour... »

Et M. Thiers s'arrêta là-dessus :

« Ah! ah! Monsieur Thiers! lui dis-je, vous voilà bien embarrassé pour dire ce que vous ne sauriez pas faire.

— C'est vrai, c'est vrai! reprit-il gaiement et il m'emmena dans son cabinet, après avoir serré la main à M. Dalloz.

Cela me rappelle qu'il disait un jour en parlant d'un homme élevé à une haute fonction : « Il n'est pas plus fait pour cet emploi que moi pour être pharmacien... et encore je sais la chimie ! »

On ne peut reproduire ce qu'une fois dans son cabinet, M. Thiers mit de verve à décrire la situation telle qu'il voulait me la faire accepter, à peindre ses difficultés, à mettre en regard ses efforts ; à semer le tout de portraits pris sur le vif. C'était l'art dans lequel il était passé maître.

« Puisque vous n'avez pas voulu, me dit-il, partager avec moi l'écrasant fardeau du pouvoir, aidez-moi à convaincre plusieurs de vos amis qui ne sont

pas raisonnables. Tenez, par exemple, le duc de ***, au lendemain de la Commune, était convaincu qu'il avait assez de popularité pour pacifier la ville et les faubourgs, et il me demandait de l'investir de pleins pouvoirs à cet effet, avec le titre de gouverneur de Paris. Eh bien! est-ce ma faute, si j'ai été obligé de le renvoyer? Est-ce ma faute si je mécontente Montholon ? Dans un ordre d'idées différent, je ne trouve pas plus de raison ni de mesure. J'ai vu récemment l'évêque de Poitiers. C'est un homme d'esprit, brillant causeur, il s'est montré plein de bienveillance pour moi et d'une modestie excessive pour lui-même. Il ne désire que trois choses qu'il m'a clairement fait entendre : l'Académie française, l'Archevêché de Paris et le chapeau de cardinal. Ces trois choses ne dépendant pas uniquement de moi, j'ai dû le renvoyer à d'autres. Est-ce encore ma faute? »

Je défendis de mon mieux les absents contre ses malices; je m'efforçai de lui démontrer que si je ne pouvais pas tout absoudre du côté de mes amis, il ne pouvait pas, lui non plus, tout condamner; qu'il y avait une moyenne de justice à laquelle tout gouvernement sensé devait faire droit; que lui, M. Thiers, avait mieux qu'un rôle à jouer, qu'il avait une haute mission à remplir. Nous nous quittâmes bons amis, lui paraissant, cette fois, me ranger parmi les gens raisonnables, et moi, me promettant de revenir à la charge, de serrer mon argumentation et de bien préciser ma pensée sur l'urgence d'une solution.

Le meilleur des arguments, le seul peut-être, eût été de mettre un terme aux divisions de la Droite, et

d'un commun accord aux illusions de M. le comte de Chambord. Malheureusement, il n'en était rien, les ardents étaient plus tranchants et les modérés plus timides que jamais. L'aveuglement des uns, la faiblesse des autres, donnaient ainsi pleine carrière au Président de la République et il en profita pour affermir sa situation déjà fortifiée par l'extension de pouvoir que lui avait attribuée le vote de la proposition à laquelle on avait donné le nom de *Constitution Rivet*[1].

Plus M. Thiers se sentit les coudées franches, plus il inclina vers la Gauche. Naguère il qualifiait, à la tribune, M. Gambetta de *fou furieux* et peu après il en parlait comme d'un esprit vraiment politique et multipliait, soit avec lui, soit avec ses amis les plus avancés, les colloques les plus compromettants. Le point d'appui du gouvernement avait ostensiblement passé de Droite à Gauche, et dans ce passage, on avait jeté beaucoup de lest à la mer. A l'exemple et à l'instigation du gouvernement, le suffrage universel penchait vers la Gauche, et presque toutes les réélections venaient renforcer ce côté de l'Assemblée. L'amour du pouvoir se trahissait chez M. Thiers par tous les signes, sans en excepter les plus puérils. Durant un séjour d'été à Trouville, où il alla respirer l'air de la mer, il se livra à toutes sortes de jeux militaires, et au retour il se fit recevoir à Rouen, au bruit du canon, avec toute la pompe des réceptions royales.

La Droite ne lui marchandait ni la reconnaissance

1. Séance du 31 août 1871.

ni le respect; mais ses hommages mêmes avaient une limite, et c'était précisément cette limite plus ou moins lointaine dont il s'irritait. La Gauche lui présentait de tout autres perspectives. Les républicains, sentant que l'heure de l'ingratitude n'avait pas sonné, non contents de lui prodiguer toutes sortes de flatteries et toutes les formules de l'admiration, ne lui refusaient ni la puissance ni le temps. Ils ne cessaient de lui offrir toutes les prolongations de pouvoir, et toutes les augmentations d'autorité que son ambition pouvait désirer. Ils feignaient d'oublier son âge, et sans l'oublier, M. Thiers lui-même en tenait peu de compte. Il se plaisait à exalter le ministère du cardinal de Fleury et répéta plus d'une fois : « C'est un homme de quatre-vingt-douze ans qui faisait cela et cela m'encourage. Mes années devraient peut-être m'interdire les longs projets, mais ma santé me les permet, et ma faculté de travail ne me refuse rien jusqu'ici. » Infiniment habile à conjurer les crises parlementaires, il savait compenser par des phrases conservatrices les concessions de fait ou de principe accordées à la Gauche et s'imposait un temps d'arrêt à l'heure juste où les patiences allaient échapper.

Au mois de mars 1872, je fus frappé par un très grand chagrin en recevant au Bourg-d'Iré la nouvelle de la mort d'Augustin Cochin. Tous les hommes qui, comme moi, étaient entrés en relation avec lui en 1849, dans la Commission de l'enseignement, et qui depuis avaient été associés à ses luttes pendant l'Empire, avaient gardé pour lui une haute estime et une fidèle affection. Il avait encore ajouté à ces

deux sentiments par sa noble conduite, durant le siège de Paris. A l'issue de la guerre, il s'était trouvé profondément atteint par les malheurs de la France; mais plus inébranlable que jamais dans son patriotisme et dans son dévouement. M. Thiers avait tout d'abord songé à lui confier la préfecture de la Seine. De fâcheuses influences combattirent cette bonne et naturelle pensée. Sans contester à M. Cochin ni son rare mérite, ni ses qualités populaires, ni même certains penchants républicains, on l'accusait d'être trop clérical pour convenir à la population parisienne. C'était bien méconnaître cette population! Ce qu'elle connaissait de M. Cochin, c'était surtout son amour de Paris, son impartialité, son équité, son dévouement à toute épreuve, son inépuisable charité : c'est de vieille date qu'elle aime et respecte ce nom.

M. Thiers sentait bien tout cela, mais il n'osait plus être de son propre avis et il se donna à lui-même un prétexte ingénieux pour manquer de courage en disant que la résidence du gouvernement étant fixée à Versailles, c'était à la préfecture de Versailles qu'il voulait appeler M. Cochin, afin de le garder près de lui. Ce poste acquérait, en effet, une importance accidentelle, mais il n'en restait pas moins inférieur à la préfecture de la Seine et ne pouvait tarder à redevenir un poste secondaire.

Augustin Cochin aurait su grandir toute fonction ; il grandit promptement celle-là par son influence personnelle. En peu de jours, son salon plus hanté que celui des ministres, devint le rendez-vous des hommes politiques. Les représentants des opinions à

la fois conservatrices et libérales se trouvaient là comme chez eux. En outre des entretiens dans lesquels le nouveau préfet brillait trop pour ne pas s'y plaire, il avait pris au sérieux ou plutôt à cœur tous les travaux de sa préfecture. Prodiguer, d'accord avec madame Cochin, des soins aux prisonniers et aux prisonnières entassés, après la défaite de la Commune, dans l'Orangerie et dans quelques-unes des casernes de Versailles ; essayer de leur rendre des habitudes de travail et de moralité ; réparer les ruines d'un bout à l'autre du département de Seine-et-Oise dévasté par les Prussiens, et sur plusieurs points, victime de deux artilleries : celle de l'étranger et celle de l'insurrection parisienne ; tout cela fut, à la préfecture de Versailles, l'objet d'une incessante sollicitude qui ne compta jamais avec la fatigue. Une douleur poignante se renouvelait au contact de chaque plaie, au spectacle de chaque ruine.

Le zèle de M. Cochin ne fléchit pas un seul jour, mais sa force y succomba. Il aimait la vie, car elle était pour lui une belle action en permanence. Par la même raison, il ne pouvait craindre la mort ; aussi l'envisagea-t-il sans trouble. Sa foi, sa famille, son pays, furent, jusqu'au dernier moment, l'objet de sa constante et courageuse pensée. Après avoir appelé à son chevet un père de la compagnie de Jésus, le P. Noury, qui se montra, au suprême degré, digne de sa confiance ; après avoir adressé à son admirable femme, à ses chers enfants, à un fidèle domestique, les plus tendres adieux ; après avoir reçu, une dernière fois, la sainte communion des mains de l'évêque

d'Orléans, il voulut consacrer un dernier vœu à sa patrie et il écrivit à M. Thiers :

« Mon cher Président et ami,

« J'aurais tort de ne pas vous faire voir toute la vérité, telle que l'approche de la mort me la fait voir. Vous pouvez la recevoir de moi, sachant que je n'ai jamais donné mon âme à aucun parti, ni républicain ni monarchique, mais seulement à Jésus-Christ, dans lequel votre puissant esprit finira par voir le vrai Dieu venu sur la terre par un décret sublime pour y déposer un germe perpétuel d'ordre intellectuel et de régénération morale.

« Ceci est la vérité éternelle, mais voici la vérité du moment telle que je la vois :

« Vous êtes encore assez fort, assez puissant, assez écouté dans le pays et dans l'Europe pour pouvoir disposer des destinées de la France, votre mère, et pour pouvoir lancer ce beau navire dans le courant de la République ou de la Monarchie pendant bien des années, par un simple mouvement de votre main. Si vous le faites, vous aurez une grande place devant Dieu qui vous aura choisi comme instrument, et dans l'histoire, qui n'aura jamais vu un héros, sans épée, changeant le cours des événements par la simple royauté de son esprit.

« Mais il faut se hâter et ne pas se tromper, car le temps presse, si vous voulez éviter la honte du retour de l'Empire, ou la violente tentation des convoitises de nos voisins.

« Il serait plus viril de fonder la République, parce que son nom apaise les passions populaires et que nous pourrions faire en Europe une plus mâle figure sous ce nom que sous celui de la Monarchie. Mais vous ne pouvez pas ressusciter une morte. La République a été assassinée par ses enfants, l'odieux 1793, et l'imbécile 1848. — 1870 l'a emportée au tombeau. Elle a été tuée par Robespierre et Marat, puis, par tous les faiseurs de phrases, de complots, de dettes et de sottises qui sont, à trois reprises, montés sur ce char populaire... »

Cette lettre ne put être achevée ; elle ne fut remise à M. Thiers qu'après la mort de M. Cochin. Il en fut touché, assista aux obsèques de son jeune ami et ne lui épargna aucun témoignage de regret. Mais cette adjuration au nom de la mort ne l'affranchit, pas plus que l'adjuration au nom de la patrie, de ses engagements ou de ses passions.

On envisageait donc de plus en plus, au sein de l'Assemblée, la nécessité prochaine, ou d'arrêter M. Thiers dans une voie inévitablement fatale, ou de le renverser. Plusieurs mois se passèrent dans cette douloureuse alternative, jusqu'au jour où, vers la fin de l'année, au cours d'une séance tumultueuse [1], M. Thiers avoua à la tribune que, durant la Commune, il avait négocié et traité avec les représentants les plus avancés de la faction la plus violente et la plus coupable. Un silence glacial et consterné ac-

1. Séance du 29 novembre 1872.

cueillit cette déclaration. Ceux qui avaient nié le fait, ceux qui l'avaient depuis longtemps pressenti, demeuraient également stupéfaits. Par un accord tacite et soudain, on renonça à tirer immédiatement la conclusion logique d'un tel aveu, tant on craignait de mettre plus à nu une situation si honteuse pour le gouvernement, si dangereuse pour le pays, si blessante pour l'Assemblée. Néanmoins le coup était porté, et rien désormais ne pouvait en conjurer les conséquences. Un nouvel incident allait bientôt mettre fin aux dernières hésitations.

Dès 1871, M. Jules Favre avait quitté le ministère des Affaires étrangères à la veille du procès Laluyé, procès qui, sans trop de rigorisme, aurait dû le condamner à une retraite absolue. M. de Rémusat fut appelé à le remplacer : c'était l'esprit de coterie succédant à l'esprit de parti. Ce choix souleva beaucoup de récriminations. M. de Rémusat n'appartenait pas à l'Assemblée, il n'avait jamais appartenu à la diplomatie, il avait l'âge où l'on cesse d'apprendre ; bien des convenances étaient donc froissées par cette nomination inattendue. Toutefois la diplomatie n'avait pas grand rôle à jouer au lendemain de nos défaites. La libération de notre territoire devait être l'œuvre de notre régénération financière, et M. Thiers, qui tenait à s'en attribuer la gloire, s'en réservait le monopole. On s'était donc résigné à voir M. de Rémusat aux Affaires étrangères ; beaucoup d'anciens amis même l'avaient vu avec plaisir s'asseoir au banc des ministres, et les nouveaux venus avaient trouvé en lui l'aménité, la

facilité courtoise qu'on ne pouvait lui contester.

Les choses en étaient là lorsqu'une vacance s'étant produite dans la députation de Paris, M. de Rémusat, au mois d'avril 1873, se présenta comme candidat conservateur. Il fut chaudement appuyé par le gouvernement et il eut la bonne fortune que l'Extrême-Gauche lui opposât un compétiteur franchement radical. Elle choisit, à cet effet, M. Barodet, instituteur lyonnais, récemment expulsé de la mairie de Lyon par M. Thiers, qui certainement, n'avait pas pris cette mesure sans d'impérieux motifs. La question était donc nettement posée entre M. de Rémusat, libéral de vieille date, ministre de M. Thiers, et M. Barodet, absolument inconnu à Paris, sans autre titre que l'adoption franchement démagogique. Si M. Thiers gardait quelque empire sur le parti républicain, si le parti républicain gardait quelque reconnaissance à M. Thiers, on allait le savoir, et Paris allait le dire. La réponse fut foudroyante. M. Barodet triompha avec 45,000 voix de plus que M. de Rémusat.

La longanimité du parti conservateur touchait à son terme. Mais à quelles mains assez fermes, à quelle renommée assez haute, allait-on confier l'héritage de M. Thiers? Beaucoup de vœux se tournaient du côté de Changarnier. Éloquent et politique à son heure, homme d'action résolu, mais capable aussi de se contenir et d'attendre, le général, qui avait eu déjà quelque chances en 1848, en avait beaucoup plus en 1871. Ses tendances orléanistes soulevèrent quelques objections, plus étroites peut-être que politiques, et pour ne pas diviser leurs forces, les conser-

vateurs fixèrent leur choix sur le maréchal de Mac Mahon, honorant ainsi en lui une grande renommée militaire, la victoire sur la Commune, une loyauté parfaite et le plus noble désintéressement.

Le mode d'attaque fut celui-ci. Trois cent vingt membres de l'Assemblée signèrent une demande d'interpellation sur la situation politique, et M. de Broglie fut chargé de prendre la parole en leur nom. Il le fit[1] avec une grande modération, une grande habileté et une rare lucidité dans le reproche. Le *Journal officiel* constate que des salves d'applaudissements renouvelées accompagnèrent l'orateur lorsqu'il regagna son banc.

M. Dufaure, garde des sceaux, lui répondit, avec une aigreur mal contenue et sans la verve incisive dont il était coutumier. Mais ce n'était pas un ministre que l'on désirait entendre, c'était le Président de la République lui-même. M. Thiers, qui ne désirait pas moins d'être entendu, réclama le droit de venir se défendre en personne. La petite Constitution provisoire qui portait le nom de M. Rivet, soumettait ce droit à de minutieuses formalités, calculées pour empêcher le chef du pouvoir exécutif d'exercer sur l'Assemblée une pression trop directe ou trop prolongée. M. Thiers avait, au sein de la Commision, énergiquement lutté contre ces dispositions compliquées, qu'il appelait des *chinoiseries ;* mais elles avaient pris force de loi et il fallait les subir. M. Thiers, dans l'accomplissement même de la for-

1. Séance du 23 mai 1873.

malité imposée, ne dissimula point le mécontentement qu'il en avait toujours conçu, et il écrivit à M. Buffet, président de l'Assemblée : « Je vous prie d'informer l'Assemblée de l'intention où je suis d'intervenir dans la discussion, usant ainsi du droit que me confère la loi, et que la raison seule suffirait à m'assurer si la loi n'existait pas. » (*Rires à gauche, mouvements divers.*)

Aussitôt après la lecture de cette lettre, une vive escarmouche s'engagea sur la fixation du jour et de l'heure où M. Thiers serait entendu. La Droite voulait une discussion aussi rapprochée que possible. La Gauche voulait une remise, espérant faire durer la discussion jusqu'au lundi, ce qui lui aurait donné le temps de se concerter et peut-être aussi d'invoquer l'agitation de Paris, plus facile à provoquer le dimanche. La Majorité décida que non seulement M. Thiers serait entendu le lendemain, samedi 24 mai, mais qu'il le serait dans une séance exceptionnellement fixée à neuf heures du matin. On ne pouvait indiquer plus clairement la volonté de clore une telle discussion dans le courant de la journée, fût-ce par une séance de nuit.

M. Thiers fut exact à ce rendez-vous matinal; son discours dura deux heures. Jamais cet esprit, si fécond en ressources, ne se montra plus ingénieux et plus habile. Tant qu'il se défendit sur les détails, tant qu'il rendit à ses adversaires coup pour coup, on put croire qu'il allait reconquérir son prestige et son ascendant; mais quand il fallut répondre aux objections capitales, il ne put ni déguiser ni surmonter

la faiblesse de sa situation. Son argument principal se réduisait à celui-ci : « Vous m'attaquez au nom de trois monarchies, et vous n'avez qu'un trône à leur offrir. Vous vous plaignez de l'élection de M. Barodet à Paris et de M. Ranc à Lyon ; je m'en plaindrais volontiers aussi, mais c'est vous qui en avez la responsabilité, parce que c'est vous qui tardez à vous prononcer sur la forme du gouvernement. Si la République était définitivement proclamée et constituée, les difficultés, les exagérations, les impatiences cesseraient ; on verrait renaître le calme. Ce n'est pas ma politique, c'est la vôtre qui trouble la sécurité publique. »

Après un discours du Président, la Constitution exigeait que la séance fût suspendue, puis que la délibération fût reprise sans que le Président de la République pût y prendre part ou même y assister. Là-dessus un débat très vif s'était engagé à huis clos entre M. Thiers et M. Buffet. M. Thiers voulait assister à la discussion dans sa tribune particulière. M. Buffet lui représentait que sa présence, à n'importe quel titre, se trouvait formellement interdite par la loi.

« Et si je me rends dans la tribune présidentielle, reprit M. Thiers avec vivacité, que pourrez-vous faire?

— Je ferai immédiatement évacuer cette tribune et toutes les autres, s'il le faut, répliqua M. Buffet avec sa fermeté bien connue, fermeté qui, avec l'habileté de M. de Broglie, décida de cette journée.

M. Thiers se retira donc, et la séance fut reprise à deux heures ; la séance, mais pas la discussion. L'opi-

nion de chacun était faite et on ne jugea point utile de prolonger les assauts de tribune. Pour la plupart des consciences, le verdict qui allait être rendu pouvait se motiver ainsi :

M. Thiers s'appuie sur des difficultés incontestables, mais dont il est le principal auteur. Il parle de trois dynasties; il n'y en aurait plus que deux, si lui, l'homme de confiance du pays, l'avait fermement voulu. Entre ces deux dynasties, celle des Bourbons et celle des Bonaparte, le choix du pays, au lendemain de nos cruels désastres, n'aurait pas été douteux si M. Thiers, par les artifices mêmes de son égoïsme, n'avait laissé renaître des espérances napoléoniennes. L'affirmation que la possession seule de la république suffirait pour assagir les républicains est encore moins fondée. Celui qui tient aujourd'hui ce langage oublie qu'en 1848 et en 1849, en pleine jouissance d'une république incontestée, il a lutté plus que personne contre les violences démagogiques, et qu'il les a flétries de réprobations mémorables et de prédictions sinistres.

M. Thiers ne fut pas réfuté tout haut, parce que la réfutation eût été trop directe et trop personnelle.

Il ne représentait plus qu'un changement de conviction, tristement motivé par un changement de position. Il fut défendu par M. Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, qui avait, lui aussi, payé son élévation par une palinodie. Tel avocat ne pouvait donc, ce jour-là, convaincre de tels juges, car il était précisément un de leurs griefs. Après quelques mots d'une improvisation pénible, M. Casimir Périer prit le parti

de lire quelques lignes écrites d'avance qui n'eurent pas plus de succès. On ne lui répondit pas à droite, on ne l'appuya pas à gauche, et la clôture fut prononcée.

Un ordre du jour, signé par quelques-uns des principaux membres de la Droite, fut alors porté à la tribune par M. Ernoul, qui le lut sans commentaires au milieu des violents murmures de la Gauche. Les deux partis en présence sentaient qu'il ne s'agissait plus de discuter, mais de se compter. L'ordre du jour réclamé par M. Ernoul était ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant que la forme du gouvernement n'est pas en discussion ;

« Que l'Assemblée est saisie de lois constitutionnelles présentées en vertu d'une de ses décisions et qu'elle doit examiner ;

« Mais que dès aujourd'hui il importe de rassurer le pays, en faisant prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice,

« Regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'ils avaient droit d'attendre,

« Et passe à l'ordre du jour. »

La Gauche réclama l'ordre du jour pur et simple. Le règlement lui assurait la priorité. Il fut repoussé par 362 voix contre 348. L'ordre du jour motivé fut adopté par 360 voix contre 344. La démission de M. Thiers fut dès lors imminente. La Gauche, qui voulait la conjurer, demanda que la séance fût levée et renvoyée au lundi. La Droite, ne voulant pas laisser

l'agitation gagner Paris, réclama une séance de nuit et l'emporta. La suite de la discussion fut reprise le soir même à neuf heures.

A l'ouverture de cette seconde séance, M. Dufaure remit au président de l'Assemblée un message par lequel M. Thiers donnait sa démission. Elle fut acceptée, et la Majorité décida qu'elle procéderait immédiatement au choix d'un nouveau Président de la République. La Minorité se récria, réclama de nouveau un ajournement, insista, mais en vain. La Majorité demeura inébranlable.

Vers onze heures du soir, M. Buffet proclama le résultat du scrutin auquel la Gauche avait refusé de prendre part. Les suffrages exprimés étaient au nombre de 391, chiffre un peu supérieur à celui qu'exigeait le règlement. Le maréchal de Mac Mahon avait obtenu 390 voix; une seule fut donnée à M. Grévy.

M. Buffet quitta le fauteuil pour aller, accompagné d'une députation du Bureau, porter ce vote au maréchal de Mac Mahon qui, en raison de son commandement militaire, résidait alors à Versailles. A minuit moins un quart, M. Buffet reparut au fauteuil, annonçant en ces termes le succès de sa mission :

« Messieurs, conformément aux ordres de l'Assemblée, une députation de son Bureau, dont j'avais l'honneur de faire partie, s'est rendue auprès de M. le maréchal de Mac Mahon et lui a fait part de la décision de l'Assemblée.

« Je dois dire que pour vaincre la résistance, les objections et les scrupules de l'illustre Maréchal, nous avons dû faire un énergique appel à cet esprit de

dévouement et de sacrifice au pays, dont le Maréchal a déjà donné tant de preuves, et dont il donne aujourd'hui une preuve plus éclatante encore en acceptant les hautes, mais si difficiles fonctions que l'Assemblée lui confie. »

La séance fut levée à minuit moins dix minutes, aux cris de « Vive la France ! » du côté droit ; une seule voix de l'autre côté cria : « Vive la République ! »

L'obstination naturelle et légitime que déploya la Gauche, en se défendant pied à pied, durant toute une séance, qui dura, presque sans désemparer, de neuf heures du matin à minuit, avait pour but de donner à M. Thiers le temps de la réflexion et de conjurer sa retraite ; sonattitude permet de supposer que lui-même fût volontiers revenu sur un premier mouvement d'irritation. Une fois déjà, quelques mois auparavant, il avait promptement cédé aux instances d'une fraction de l'Assemblée. Le 24 mai, à l'heure où M. Buffet et les membres du Bureau allèrent accomplir leur mission, le maréchal de Mac Mahon était absent et conférait, depuis deux heures avec M. Thiers. Ces deux heures avaient été employées par l'illustre démissionnaire à démontrer, sous toutes leurs faces, les difficultés et les périls de la situation. « Vous le voyez, mon cher Maréchal, disait M. Thiers, un vieux politique comme moi, rompu à toutes les luttes parlementaires, ne s'en tire qu'avec grande peine. Votre inexpérience politique succomberait dès les premiers pas. Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir ce que sont les exigences des partis. Aujour-

d'hui, le pouvoir est un guêpier dans lequel une nature militaire telle que la vôtre perdrait patience en quarante-huit heures. »

Ce langage n'était assurément pas dénué de vérité, mais appartenait-il à M. Thiers de démontrer si soigneusement, à cette heure-là, que son héritage ne pouvait être accepté par personne? Il avait si bien frappé l'imagination de son interlocuteur que M. Buffet fut un historien très véridique, en apprenant à l'Assemblée qu'on avait dû déployer beaucoup d'énergie pour vaincre une résistance qui parut d'abord insurmontable. « M. Thiers m'a convaincu que je suis incapable de porter un semblable fardeau, » répétait le Maréchal, avec l'accent d'une conviction sincère et sans l'ombre d'une insinuation malicieuse. Aux instances réitérées du Bureau, le Maréchal répliquait : « Si l'Assemblée et M. Thiers sont irréconciliables, qu'on choisisse un autre que moi. Vous, Monsieur Buffet, pourquoi ne vous nommerait-on pas? » Et M. Buffet repoussant énergiquement cette ouverture, le Maréchal se tournait vers l'un des vice-présidents : « Vous, Monsieur Benoist d'Azy, vous jouissez, comme M. Buffet, de l'estime universelle; vous êtes bien plus indiqué que moi; acceptez, acceptez, je vous en prie. » Enfin, il fallut démontrer surabondamment que la situation ne comportait pas d'autre issue, qu'il n'y avait pas d'alternative entre lui ou une véritable anarchie, et le consentement du Maréchal fut, très littéralement, plutôt arraché qu'obtenu.

J'ai plaisir à dire aussi combien le général Changarnier se montra, dans cette même journée, noble

et désintéressé. Dès que la Majorité se fut nettement manifestée par un premier scrutin, ses principaux guides se réunirent dans un bureau pour tomber d'accord sur le nom de l'homme que l'on proposerait pour succéder à M. Thiers. On s'en était tenu jusque-là à quelques pourparlers confidentiels, et l'on avait soigneusement écarté les contestations que pouvait faire surgir un nom propre. En entrant dans le bureau, le général Changarnier ne cachait guère qu'il se considérait comme élu. Quand la sagacité de son esprit lui eut fait reconnaître son erreur; quand M. Raoul Duval eut proposé le choix du maréchal de Mac Mahon, le général Changarnier, qui présidait la réunion, parut un instant troublé; mais passant brusquement la main sur son front, il dit d'une voix ferme : « Messieurs, si vous croyez que le Maréchal est celui qui répond le mieux à la situation, je veux être le premier à le proposer et à le proclamer! » Et ce ne fut pas là un mouvement éphémère; il ne lui a pas fait défaut un seul jour, et en toute rencontre, le maréchal de Mac Mahon a retrouvé le vieux général Changarnier plein de dévouement et de bon conseil.

Beaucoup exprimèrent le vœu que Changarnier pût mourir maréchal de France; ce vœu ne fut point accueilli. Le général ne s'en est jamais plaint. Il a terminé sa carrière politique comme sa carrière militaire, avec une fidélité au devoir et une grandeur dans le désintéressement qui le placèrent au niveau de toutes les dignités. La justice peut-être, la fortune certainement, eurent des torts envers lui; lui, du moins, n'en eut jamais envers la patrie.

Pourra-t-on en dire autant du fondateur persévérant de notre troisième République?

La grande carrière politique de M. Thiers fut terminée au vingt-quatre Mai. Depuis lors il vécut beaucoup plus pour son ressentiment que pour sa gloire ; la vieillesse qui prête une autorité de plus aux qualités profondes, ne parut laissée à M. Thiers que pour donner raison à ses accusateurs.

Il fut, pendant quarante ans, l'émule de M. Guizot dans des voies et avec des allures toutes différentes, et l'on ne peut s'empêcher, quand on a survécu à tous deux, de les comparer comme malgré soi. Ni l'un ni l'autre, à mon sens, n'a été l'homme d'État, dans l'ancienne et haute acception de ce mot. Ce titre n'a été donné par la postérité qu'à ceux qui, jetant un regard hardi sur leur pays et sur leur siècle, ont pris l'initiative d'un grand dessein, et qui, par le courage, plus encore que par le bonheur, sont parvenus à le réaliser.

Sully fut incontestablement de ce nombre. Né dans les temps les plus troublés, il comprit, et, d'accord avec Henri IV, il sut faire prévaloir au dedans les grandes idées de pacification nationale, et au dehors les grandes vues d'accroissement, sans qu'il soit facile de démêler ce qui appartient en propre au maître ou au serviteur. Il fonda, en quinze ans, un édifice auquel il n'a manqué, pour couronnement, que deux ou trois années ravies à la fortune de la France par le couteau de Ravaillac.

Richelieu reprit et poursuivit la même tâche sous des formes plus dures, avec un caractère plus âpre,

mais avec la même hauteur dans le jugement et le même succès final.

Louis XIV ne laissait pas assez de place à l'indépendance d'autrui pour donner lieu aux originalités éclatantes, mais il sut discerner et s'approprier d'habiles instruments, et l'histoire a consacré par son hommage ces instruments d'un grand règne et d'un grand roi.

Il faut sauter par-dessus le règne de Louis XV pour saluer une autre grande figure. L'heureux choix que Louis XVI fit de Turgot eût peut-être donné à la France un de ses plus grands hommes d'État si on lui en eût accordé le temps. Ce que Turgot mêla de chimères aux vérités, nul ne peut le dire avec certitude, puisque les unes et les autres ne furent point passées au creuset de l'expérience. Mais ce qu'on peut affirmer, je crois, c'est que Turgot vit clairement et voulut réaliser fermement quelques-unes des réformes qui seules pouvaient prévenir la Révolution française. Cette clairvoyance et ce patriotisme en 1776, c'était le cachet caractéristique du génie.

Mirabeau, sans ses vices, eût pu reprendre et continuer la mission de Turgot. Il eut néanmoins deux grandes infériorités : il eut moins d'initiative par cela même qu'il parut à l'heure où beaucoup d'hommes sensés avaient le même pressentiment; il eut moins de grandeur d'âme, ayant presque toujours la pensée d'exercer des représailles contre une société qui l'avait repoussé en le flétrissant.

Il faut écarter un peu ces grands souvenirs pour rester juste envers M. Guizot et envers M. Thiers, qui tous deux cependant auront mérité le durable

souvenir de l'histoire. M. Guizot fut plus orateur, dans la classique définition du grand art; mais M. Thiers sut donner une force nouvelle à l'éloquence politique, et le premier, il éleva jusqu'à la hauteur de la tribune les traits ingénieux, les mille facettes et même les familiarités de ce qu'on appelle la conversation. Les pensées et les vues de M. Guizot avaient plus d'ampleur et plus de hauteur, mais elles demeuraient souvent majestueusement stériles. M. Thiers avait plus de feu, plus de variété, mais sa mobilité même ne lui permettait ni de méditer beaucoup ni de persévérer longtemps.

Tous deux furent les apologistes très convaincus, très habiles d'une idée arrivée à sa pleine maturité, l'accession de la classe moyenne à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Ils ne furent absolument ni des novateurs ni des initiateurs, mais ils furent les praticiens très opportuns, très distingués, des opinions courantes de leur pays et de leur temps.

M. Guizot s'appliqua surtout à enrayer l'esprit public; M. Thiers s'appliqua plutôt à le pousser en avant. M. Guizot n'accorda pas à temps des satisfactions légitimes; M. Thiers ne comprit pas à temps le danger de certaines concessions.

Personne, depuis l'introduction du régime parlementaire en France, ne se vit à la tête d'une majorité plus compacte et plus dévouée que celle dont disposa M. Guizot; personne n'en fit moins d'usage. M. de Villèle eut le même privilège durant sept ans dans des conditions plus contestées; cependant M. de Villèle laissa derrière lui trois grandes œuvres :

— une grande réparation sociale, l'indemnité des émigrés; — une heureuse révolution financière, la conversion des rentes; — une grande victoire monarchique, la délivrance du roi d'Espagne. On chercherait vainement quelque initiative analogue dans les sept années de puissance de M. Guizot.

M. Thiers, très différent de son rival par nature et par éducation, l'était aussi de parti pris. Il opposa souvent sa propre imprudence ou son propre aveuglement à des maximes ou à des pratiques qui toutes n'étaient pas des routines. Il n'aperçut pas, de plus loin que les hommes du pouvoir, les périls et les fautes d'une opposition dont cependant il faisait partie, et il vint, tête baissée, se briser à la révolution de Février, sans l'avoir mieux prévue ou mieux devinée que les hommes qu'elle était venue frapper et renverser.

Si on les considère tous deux au point de vue privé, M. Guizot prend sur M. Thiers d'incontestables avantages. M. Guizot sut donner à sa retraite le vrai cachet de la grandeur. Il demeura pauvre, simple et digne, sans humeur contre les événements, sans rancune contre son pays, sans morosité au sein de sa famille, dont il fut invariablement l'idole, l'oracle et le charme.

M. Thiers régnait dans un intérieur où ne se rencontraient ni les conditions ni les sentiments essentiels de la famille; c'était une maison sans enfants, et pourtant l'on n'y sentait point de vide. On ne concevait guère, pour M. Thiers, d'autre existence que cette continuelle dépense de lui-même à la tribune, dans le

travail, ou dans l'éclat de ses intarissables entretiens. Il connut souvent l'éloignement du pouvoir, jamais la retraite. Il pardonnait volontiers à ses adversaires, difficilement à ses successeurs. Au dernier, le maréchal de Mac Mahon, il ne pardonna jamais. A ce tort déjà grave il en ajouta un tout à fait criminel, celui d'envelopper la France et sa cause dans des colères et des vengeances dont il ne mesurait plus la portée.

M. Guizot mourut dans un âge très avancé avec une sérénité calme, entouré de ses proches et des amis de toute sa vie, digne de l'hommage le plus reconnaissant du parti qu'il n'avait jamais déserté. M. Thiers atteignit à peu près le même nombre d'années, mais il mourut, brusquement enlevé à des sentiments amers, à des desseins qui ressemblaient beaucoup à des complots, tristement délaissé par d'anciens amis qui désespéraient de son retour, et livré presque exclusivement à des ennemis cachés ou du moins à des amis bien nouveaux qui ont exploité jusqu'à son cercueil!

CHAPITRE XXXIII

MINISTÈRE DU DUC DE BROGLIE. NÉGOCIATIONS MONARCHIQUES. — LETTRE DE SALZBOURG. CONCLUSION.

1873

Dès le 26 mai, le *Journal officiel* fit connaître la composition du nouveau ministère. Le maréchal de Mac Mahon en confia la présidence au duc de Broglie, si naturellement désigné par le talent et par le succès, et l'appela en même temps au ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. de Rémusat.

M. Beulé, plus connu à l'Académie des beaux-arts qu'au Parlement, mais qui cependant avait promptement rencontré à l'Assemblée la sympathie que méritait son caractère, reçut le portefeuille de l'Intérieur que dut lui céder M. Casimir Périer.

M. Ernoul remplaça M. Dufaure au ministère de la Justice. Il y entrait accompagné de la renommée que lui avait value, à sa première apparition à la tribune, un très brillant discours sur la décentralisation.

M. Léon Say eut pour successeur, aux Finances, M. Magne, qui n'avait pas moins l'expérience des débats parlementaires que celle du maniement des deniers publics.

L'amiral Dompierre d'Hornoy remplaçait l'amiral Pothuau à la Marine.

M. Batbie devenait ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, recevant ainsi à lui seul les portefeuilles que s'étaient partagés M. de Fourtou et M. Waddington.

M. Bérenger cédait le ministère des Travaux publics à M. Desseilligny.

M. de la Bouillerie remplaçait M. Teisserenc de Bort à l'Agriculture et au Commerce.

Le général de Cissey gardait par *interim* le ministère de la Guerre.

La composition du cabinet répondait pleinement aux sentiments modérés du maréchal de Mac Mahon, aux combinaisons qui pouvaient le mieux satisfaire les diverses fractions de l'Assemblée et les espérances d'avenir du parti conservateur, qui ne croyait point à la solidité de l'ordre sans le retour à la Monarchie. L'heure opportune qu'avaient attendue les princes d'Orléans avait sonné, et beaucoup de regards se tournèrent de nouveau vers eux. Ils cessèrent à leur tour d'opposer une résistance qui n'avait pas encore été complètement vaincue, et, sans donner à son départ autant de publicité qu'aux négociations du mois de juillet 1871, le comte de Paris partit pour l'Allemagne dans l'été de 1873, séjourna quelques jours à Vienne, et, le 5 août, se rendit à Frohsdorf.

A cette nouvelle inattendue pour un certain nombre d'orléanistes, une vive surprise se manifesta. Quelques-uns se plaignirent amèrement que le comte de Paris les eût livrés sans conditions, et qu'il eût

remis tout l'avenir monarchique de la France à la merci de M. le comte de Chambord.

« On met plus de façons pour acheter ou pour vendre un cheval ! » s'écria M. Jules de Lasteyrie. D'autres plus calmes ou moins attachés que M. de Lasteyrie à l'héritage de M. de Lafayette, lui répondaient que la meilleure manière de vaincre les préjugés d'éducation de M. le comte de Chambord était de toucher son cœur; que la maison de Bourbon décapitée ne pouvait retrouver ailleurs l'autorité morale dont l'avenir de la France avait tant besoin et que, au lieu de s'étonner ou de s'irriter de l'abnégation des princes, on devait l'admirer et s'en réjouir.

Dans l'éloignement où je vivais depuis si longtemps du théâtre actif de la politique, je ne demandais guère de confidences dont la poste aurait pu faire de graves indiscrétions, et, tout en me félicitant d'une réconciliation si spontanée et si absolue, je crus cependant qu'il entrait plus de bonne grâce que de stricte vérité dans cette absence prétendue de tous pourparlers préalables. Ayant vu de si près, durant vingt années, l'invincible opiniâtreté des conseillers intimes de M. le comte de Chambord, je ne m'affligeais pas à la pensée que quelques explications offertes ou demandées avaient été échangées, avant cette solennelle entrevue. Je saluai donc avec bonheur cette nouvelle aurore monarchique, et la modeste tribune du comice agricole de Segré m'étant ouverte de nouveau par le mois de septembre, je voulus profiter encore une fois des vacances de l'Assemblée pour envoyer à mes amis dispersés mon applaudissement et mes vœux.

Prenant comme il convenait l'intérêt agricole pour point de départ, je disais :

« L'année dernière, j'essayais de vous mettre en garde contre une maxime alors à la mode et qui consistait à prétendre qu'on pouvait organiser une nation sans la constituer. L'événement a prouvé que je ne vous trompais pas : peu à peu la vérité a vaincu le sophisme, et aujourd'hui tout le monde est d'accord pour réclamer un gouvernement définitif. En effet, une prospérité provisoire, une sécurité provisoire sont des mots qui se contredisent et s'excluent. Si la prospérité et la sécurité sont réelles, elles ne sont pas provisoires, et si elles sont provisoires, soyez sûrs qu'elles ne sont pas réelles. Vous contenteriez-vous d'une famille provisoire ou même d'un fermage provisoire ?

« Quand vous contractez un bail, ne tâchez-vous pas de l'obtenir le plus long possible, et ne dites-vous pas que, sans cette indispensable condition, vous ne pouvez vous sentir à l'aise pour améliorer, pour entreprendre, pour fonder ? Il en est de même d'une sage et saine politique, et il ne faut pas traiter les intérêts généraux avec moins de précaution et moins de clairvoyance que les intérêts privés.

« .....Rendue à sa dignité par l'affranchissement de son sol, rendue à la calme et ferme possession d'elle-même par le secours de Dieu et par l'effort commun de tous les honnêtes gens, la France veut, sans ingratitude, sans oubli, rester juste envers le passé, mais s'occuper surtout de l'avenir.

. . . . . .

« Mais si l'on est d'accord pour demander un gouvernement définitif, on ne l'est pas encore au même degré sur le gouvernement le plus désirable.

« Cette délibération capitale sera désormais le premier souci de l'Assemblée éminemment loyale et patriotique qui a déjà si puissamment contribué à réparer nos ruines.

« Souhaitons qu'elle nous donne enfin la stabilité qui est aussi la meilleure garantie de la liberté ; que ce gouvernement ne soit ni un coup de main, ni un coup de dé, ni un coup de tête, mais l'œuvre réfléchie, profonde, et par conséquent durable, d'une grande réconciliation nationale.

« Il y a quelques mois à peine, nous nous sentions entraînés loin de ce but ; mais l'Assemblée effrayée des coupables, étonnée des complices, a imprimé une vigoureuse impulsion au gouvernail et changé la direction du navire.

« Le pilote est aujourd'hui un homme qui domine beaucoup plus encore par le respect qu'il inspire que par la force dont il dispose, et qui a su placer son caractère au-dessus même du poste qu'il occupe, quoique ce poste soit le premier de l'État.

« Arrivé à une grande popularité par la valeur militaire, il a conquis une popularité nouvelle par un prestige plus rare encore : celui du désintéressement.

« Gardant au faîte du pouvoir et dans la plus haute renommée la plus sincère modestie, le maréchal de Mac Mahon sait que dans un temps de douloureux revers tel que le nôtre, l'égoïsme, les préoccupations

personnelles sont des infidélités au patriotisme et peuvent, sans que la présomption s'en aperçoive, conduire à de véritables forfaitures. Rajeunissant le vieux surnom de Bayard, il nous montre que si la race des chevaliers sans peur est toujours nombreuse en France, la race des chevaliers sans reproche, plus difficile à conserver, n'est cependant pas éteinte. »

Ces idées entraient si bien alors dans le courant de l'opinion publique que, reproduites dans tous les journaux conservateurs et même dans le *Journal officiel*, elles furent plutôt discutées que repoussées par les journaux de la Gauche. Chacun, en effet, sentait que la situation ne pouvait plus se prolonger. Beaucoup de ceux qui rompaient encore des lances en faveur du principe républicain semblaient le faire par convenance de parti plus que par conviction, et il n'était pas rare de rencontrer des républicains qui disaient : « Nous ne pourrions pas voter la Monarchie, mais nous la voyons reparaître sans déplaisir si elle peut donner à la France un repos que nous ne sommes pas encore en mesure de lui promettre. » On avait même vu dès les premiers jours de juin, à l'arrivée du shah de Perse, la population parisienne reprise d'une sorte d'engouement monarchique, et s'il eût été puéril de faire un argument de l'empressement avec lequel elle accueillit ce souverain, c'était pour le moins un symptôme qu'on ne pouvait pas méconnaître.

Sur ces entrefaites, je reçus une lettre du duc de Broglie, alors à la campagne, où il prenait quelques jours de repos. Dans la simplicité et l'intimité de son

expression, cette lettre porte, à l'encontre des calomnies qui n'ont pas été épargnées à son auteur, l'irrécusable témoignage des premières pensées et des sentiments véritables de mon noble ami, au sujet de la restauration monarchique. Il m'écrivait, à la date du 24 août 1873 :

« ..... Eh bien ! oui, nous avons bien aplani la route, et il ne reste guère d'obstacle à ce que vous avez souhaité toute votre vie. Mais ce n'est pas tout d'avoir un chemin ouvert : il faut marcher. Une nation ne peut aller au devant d'un homme, quelque auguste que soit son origine. Il lui faut au moins faire la moitié du chemin : le fera-t-on? Fera-t-on même un pas? Rien ne m'autorise à le penser.....

« J'ai bien besoin de vous parler de tout cela et de prendre vos avis. Versailles étant sur le chemin de fer qui mène à Angers, ne pourriez-vous pas nous donner rendez-vous quelque part, à moitié route? Mais qu'il serait plus aimable de venir passer une matinée à Versailles, pendant ma solitude de septembre !...

« ... Je vous remettrai bien volontiers les lettres de l'ami que je pleure chaque jour davantage. Ah ! quelle destinée étrange nous a enlevé ce précieux auxiliaire ! Je ne puis songer sans un vrai désespoir à ce que ce serait que de l'avoir près de moi, en ce moment... »

Ces dernières lignes relatives à Augustin Cochin apprendront à ceux qui connaissent mal le duc de Broglie, combien est peu justifié le reproche qui lui a été quelquefois adressé d'être peu enclin à l'affection et très dédaigneux des conseils.

Je répondis à l'appel qui m'était fait, par l'offre de mon voyage non à moitié chemin, mais à Versailles même, la gravité du sujet n'admettant ni les demi-entretiens ni les demi-dévouements. Les journaux m'avaient, en même temps, apporté quelques rumeurs présentant le duc de Broglie, au Conseil général de l'Eure, comme préoccupé de deux desseins à la fois, l'un monarchique, l'autre différent et plus mystérieux. Je ne lui cachai pas mon étonnement ou plutôt mon incrédulité à cet égard. Il me répliqua aussitôt : « La lettre que je trouve ici me donne encore plus de désir de vous voir. Je ne sais ce qu'on vous écrit de moi ni ce qu'on rapporte de mes paroles. Il n'y a aucune différence entre mon langage public et privé, et je ne conduis aucun travail souterrain... Mais il est inutile d'écrire, puisque vous me faites espérer que nous pourrons causer. A bientôt donc et le plus tôt possible. »

J'arrivai à Versailles pendant les vacances de l'Assemblée. Le ministère tout entier y était alors établi. Rien n'était plus calme que cette magnifique résidence, à laquelle la solitude et la tristesse semblent mieux convenir que les tumultes parlementaires. Le duc de Broglie avait loué une maison dans la rue des Réservoirs et je m'étais logé tout en face. Rien ne s'opposait donc à une sorte de vie de château entre nous deux, et nous ne nous serions pas vus davantage si nous avions été abrités par le même toit. Voici la substance de nos entretiens.

Mon premier soin avait été de demander à un homme si bien informé et d'une si loyale sincérité,

quelle était la situation vraie, c'est-à-dire celle que les journaux ne font jamais connaître qu'imparfaitement ou infidèlement. Mes interrogations avaient commencé par la visite du 5 août, car j'arrivais convaincu que M. le comte de Paris, sans poser des conditions blessantes, n'était point parti sans être bien sûrement informé des dispositions qu'il allait trouver.

— Vous vous trompez à cet égard, me dit M. de Broglie. Les princes d'Orléans, après avoir longtemps hésité et délibéré entre eux, ont été demander une réconciliation sans restriction et sans réserve. On leur avait affirmé maintes fois que cette manière était la seule qui pût toucher le cœur de M. le comte de Chambord, mais que, cette satisfaction une fois accordée, l'abandon du Prince serait à son tour sans limites. Il n'en a pas été tout à fait ainsi : le comte de Chambord a témoigné avec effusion ses sentiments de famille ; il a très affectueusement, très chaleureusement parlé à ses deux cousins de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs voyages, de leurs combats ; mais il a toujours professé que les décisions politiques devaient lui appartenir et ne pouvaient être prises avec utilité que lorsque la France, de son côté, aurait reconnu et rappelé le droit monarchique. Le comte de Paris, qui avait à cœur de ne point troubler une entrevue dont il jouissait sincèrement, et qui, en outre, tenait à ne rapporter que de bonnes paroles à ses oncles et à ses amis, n'a pas insisté davantage. Toutefois, de quelques mots mêmes du comte de Chambord et des paroles plus explicites de

son entourage, le comte de Paris est revenu avec une impression conforme à nos espérances communes, c'est-à-dire que le comte de Chambord s'opiniâtre dans un point d'honneur exagéré, mais qu'au fond il regrette son manifeste de Chambord, et que s'il ne veut pas céder d'avance pour ne point acheter le trône au prix d'un démenti qu'il s'infligerait à lui-même, il n'opposera point de résistance aux vœux de la France régulièrement exprimés.

— Mais, dis-je alors à mon interlocuteur, c'est là un cercle vicieux : le Prince croit ne pouvoir céder avec dignité qu'une fois rappelé en France ; mais il ne sera point rappelé sans avoir cédé ou du moins sans avoir donné, sous une forme ou sous une autre, la garantie qu'il ne rentrerait pas pour élever, dès le lendemain de son retour, un conflit avec la nation tout entière. Comment êtes-vous sorti de là?

— Nous n'en sommes pas encore sortis, mais nous travaillons à en sortir. Nous considérons comme énorme que M. le comte de Chambord ne se débatte plus que sur une question de forme, car il ne peut désormais se montrer invincible sur une simple formalité comme il avait paru vouloir le faire d'abord sur une question de fond. C'était déjà beaucoup trop que d'avoir tout brisé sur la seule question du drapeau; mais donner à entendre qu'on n'en fait plus une question de point d'honneur, et la réduire, pour ainsi dire, à une simple question de procédure, cela n'est pas soutenable et ne peut être longtemps soutenu. Nous n'avons donc point perdu courage. Deux membres de la Droite aussi modérés

qu'intelligents, MM. de Sugny et Merveilleux du Vignaux, sont partis pour Frohsdorf en mission officieuse. Ils ont développé tous les motifs qui portent à solliciter une réponse plus explicite, ils ont été constamment écoutés avec bienveillance et encouragés. La négociation n'est donc pas rompue, et nous ne désespérons point de son succès final. Cependant le Maréchal, qui est le désintéressement même, et qui sur ce point est plus que désintéressé, car lui et tous les siens désirent ardemment attacher leur nom à une restauration monarchique, le Maréchal, chef de l'armée, et garant responsable de la tranquillité publique, ne peut accepter indéfiniment des réponses évasives et une situation équivoque. Nous avons donc obtenu le départ d'un autre membre de l'Assemblée, M. Combier, plus près de l'Extrême-Droite que MM. de Sugny et Merveilleux du Vignaux. C'est un ancien élève de l'Ecole polytechnique, très carré dans ses formules. Nous attendons son retour d'un moment à l'autre, et, s'il apporte une réponse favorable, nous allons entrer dans la période de l'action. C'est là ce qui me rendait impatient de vous voir, car j'ai bien besoin d'être éclairé et guidé sur un terrain qui, vous le savez, m'est tout à fait nouveau. »

Assurément, si j'avais jamais douté des intentions de M. de Broglie en pareille matière, rien n'eût pu mieux que ces sentiments et ce langage me convaincre de sa parfaite sincérité. J'étais pour lui, depuis le premier jour de notre liaison, le type du légitimiste le plus fidèle et le plus dévoué, et ce n'est certainement pas moi qu'il eût songé à tirer de sa

retraite, s'il eût eu au fond du cœur l'ombre d'une hésitation ou d'une arrière-pensée.

Quoiqu'en raison de la situation particulière de quelques-uns des membres du Cabinet, la restauration monarchique n'eût fait l'objet d'aucune délibération dans le Conseil, le duc de Broglie n'en était pas moins sur cette question en parfait accord avec la plupart de ses collègues, avec M. Beulé entre autres, qui, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, était appelé à jouer un rôle actif et considérable dans les mesures à prendre en vue de cette éventualité.

Je voulus donc m'en entretenir à fond avec lui. Très grand admirateur du duc de Broglie, il lui était fort dévoué et s'en rapportait absolument à lui pour la partie diplomatique de la question ; mais en ce qui concernait le ministère de l'Intérieur, il me parut qu'il ne négligeait aucun détail et qu'il s'y appliquait tout entier avec le plus grand zèle.

Il me dit un matin : « Je viens d'avoir, à ma grande satisfaction, la preuve irrécusable que le comte de Chambord a fait *in petto* le sacrifice de son manifeste du 5 juillet 1871 : c'est qu'il fait presser très activement tous les préparatifs de son entrée à Paris. Un rapport de police [1] m'a appris tout à l'heure que le comte Maxence de Damas, chargé particulièrement des équipages de Frohsdorf, est venu visiter les écuries de l'empereur au Louvre. Il a critiqué plusieurs des anciennes dispositions, il en a indiqué de

1. M. Léon Renault, alors préfet de police, montrait le plus grand zèle pour la restauration de la Monarchie.

nouvelles, et n'a pris que peu ou point de précautions pour cacher au nom de qui cette visite était faite. J'ai fort recommandé la discrétion à mes agents, car je ne voudrais pas décourager le Prince d'une impatience de revoir la France, impatience qui ne peut lui donner que de bons conseils. »

Deux autres membres du Cabinet, MM. Ernoul et de la Bouillerie, avaient les mêmes espérances et tenaient le même langage.

Tout cela se passait comme en famille, et jamais gouvernement ne fut si abordable. La plupart des ministres étaient étroitement et incommodément logés; les uns habitaient dans les dépendances du palais, les autres y avaient seulement leurs bureaux et avaient gardé leur modeste ménage de député. Bon nombre de nos entretiens se passaient en promenades dans le parc, quelquefois à une heure assez avancée de la soirée. Aucun lieu n'est plus imposant et plus saisissant que ces magnifiques terrasses de Versailles, au clair de lune, dans la parfaite solitude, toutes grilles fermées. D'autres fois, ces messieurs voulaient bien m'inviter à leur très frugal et très modeste repas. Je me souviens entre autres d'un déjeuner chez M. Ernoul, garde des Sceaux, et ministre de la Justice. Il avait sa chancellerie au château et logait pour son compte dans un petit appartement de la place Hoche. Les invités étaient le duc de Broglie, M. Beulé, M. de la Bouillerie et moi. Madame Ernoul étant en Poitou, on me décerna, pour me faire fête, la place de la maîtresse de la maison. Le service était fait par une femme — c'était,

je crois, la cuisinière — elle apportait les plats sur la table, et pour simplifier la besogne, ne fermait pas tout à fait la porte qui communiquait avec la cuisine. Le chat était de la partie, absolument comme dans *Le Village*, d'Octave Feuillet, et je m'aperçus dans un certain moment que le pauvre animal s'efforçait d'ouvrir la porte avec sa patte sans pouvoir y parvenir. Je me levai, je facilitai sa sortie et revins prendre ma place.

« On voit bien que vous remplacez madame Ernoul, me dit notre hôte, sans se déranger ; elle n'aurait pas fait autrement. »

Et la conversation qui roulait sur les sujets les plus graves reprit son cours sans désemparer. Assurément jamais hommes au pouvoir n'en eurent moins la morgue ou l'enivrement. Jamais les sentiments et les habitudes de la vie privée ne se mêlèrent plus intimement aux devoirs de la vie publique et ne donnèrent moins le sentiment d'un machiavélisme quelconque. Je fus si frappé de ce caractère de simplicité et de vraie dignité morale que, le lendemain, je dis à M. Beulé :

« Vous faites ouvrir toutes les lettres qui partent de Versailles, n'est-ce pas ?

— Comment cela ? me dit-il d'un air sérieux et presque blessé.

— Ah ! repris-je, ne vous fâchez pas. J'aurais voulu que l'on vous eût fait lire la lettre que j'ai écrite hier à ma femme, et le récit que je lui fais de votre gouvernement patriarcal. Cela m'eût été plus commode que de vous le dire en face ».

J'ai retrouvé depuis parmi mes lettres conservées

par ma femme, celle dont je parlais à M. Beulé, elle contient le passage suivant :

« Ce gouvernement-ci est vraiment touchant à voir de près ! Chacun vit en ami, sans façon, en redingote, sans voiture, sans domestiques, sans querelles ; petits logements, petits déjeuners de vingt-cinq sous, et avec cela la passion la plus sincère de faire le bien. Malheureusement ce dernier point n'est pas le plus facile, et l'article d'hier au soir, dans l'*Union*, fait présager que le messager des Chevau-légers, M. Combier, chevau-léger très ardent lui-même, va revenir ce soir avec un échec. Cependant personne ne veut désespérer d'avance ; personne ne s'irrite, et tout le monde gémit. »

Le lendemain, 4 octobre, j'ajoutais :

« M. Combier paraît avoir fort bien accompli sa mission. Il a été très bien accueilli et très bien écouté ; cependant il n'a rapporté qu'une réponse évasive. C'est une acceptation plutôt qu'un refus, mais ce n'est ni l'un ni l'autre avec un caractère définitif. »

Avant de prendre ses vacances, l'Assemblée avait laissé derrière elle une Commission de permanence dont les membres se réunissaient fréquemment à Versailles. Cela me donna occasion de revoir le général Changarnier, le duc d'Audiffret-Pasquier, le duc Decazes, tous trois fort attachés au projet de restauration monarchique et en appelant le succès de tous leurs vœux. Le duc Pasquier me disait : « Vous ne pouvez imaginer avec quel bonheur je saluerai ce retour. Mon nom appartient à l'ancienne France, et mon cœur ne se sentira vraiment à l'aise que lorsque

nous pourrons tous ensemble marcher vers l'avenir sans renier le passé. » Le duc Decazes allait plus loin ; il me disait avec l'accent d'une conviction profonde et dont la sincérité ne pouvait pas être mise en doute : « Je suis né dans les plis du drapeau blanc ; mon père et moi devons tout à la Restauration. Comment pourrais-je hésiter à suivre une ligne politique qui est celle de toutes mes traditions, de mon éducation, de mes sentiments les plus enracinés ? » Et il ajoutait avec complaisance que le roi Louis XVIII l'avait tenu sur les fonts baptismaux et que c'était de ce prince, qu'il avait reçu le nom de Louis. Quant au général Changarnier, me rappelant avec fierté qu'il était ancien officier de la garde royale : « Je n'ai point brisé ma carrière en 1830, me disait-il, parce que je n'étais que militaire et que je ne pouvais supporter l'idée de mettre mon épée dans mon tiroir ; mais j'ai toujours déploré la révolution de Juillet ; je ne m'en cachais point avec les princes d'Orléans, qui ne m'ont jamais pour cela retiré leurs bontés. Vous savez ce que je vous disais en 1849 et en 1850. »

Et, revenant sur des illusions qui lui étaient chères, il ajoutait :

« Si on avait voulu se fier à moi en 1851, nous aurions la Monarchie depuis seize ans, et nous n'aurions perdu ni l'Alsace, ni la Lorraine, ni le prestige de nos armes. »

Ces sentiments étaient si fermes, si nets, et, je le crois plus que jamais, si sincères, qu'ils résistèrent même au retour de M. Combier, revenant de Frohsdorf, porteur des mêmes paroles et des mêmes

impressions que les deux messagers précédents, sans rien de plus, sans rien de moins. Des hommes irrésolus se fussent certainement découragés. Loin de là, tous ceux que le patriotisme avait rattachés à la cause de la légitimité résumèrent ainsi la situation :

M. le comte de Chambord s'obstine dans un scrupule et dans un sentiment d'amour-propre auquel nous ne pouvons pas sacrifier la France. Il faut arriver à lever le scrupule, à satisfaire l'amour-propre, et nous ne devons rien épargner pour en venir là, puisque le salut du pays est à ce prix. Le général Changarnier disait, dans son langage de soldat :

« Quand on ne veut pas se rendre, quand on veut faire sauter la citadelle et s'ensevelir sous ses ruines, on ne se tient pas en pourparlers continuels avec des parlementaires. Puisque M. le comte de Chambord parlemente, c'est qu'il accepte la paix, et il ne s'agit que de la rendre assez honorable pour qu'il ne puisse plus refuser de la signer.

Le 5 octobre, j'écrivis de Paris à ma femme :

« MM. Baragnon, Chesnelong, de Meaux et de Cumont, au sortir de la réunion des Droites, sont très aimablement venus me prendre à l'hôtel des Ambassadeurs, et nous avons été dîner ensemble au café d'Orsay, dans un petit salon où j'ai pu recueillir tout chauds les détails de la journée. Elle a encore été une déception, en ce sens qu'elle n'a rien produit de définitif. Cependant rien n'est rompu, et l'on a nommé une Commission chargée de trouver une rédaction qui sera, cette fois, le dernier effort. MM. de

La Rochette, de Cazenove et Lucien Brun, présents à la réunion, n'ont pas dit une seule parole, mais ils ont pris part à la nomination de la Commission composée de : MM. Combier et de Tarteron pour les Chevau-légers ; d'Audiffret-Pasquier, Daru et Callet, pour le Centre droit ; Baragnon, de Larcy et Chesnelong pour la Droite modérée. »

Cette commission choisit le général Changarnier pour la présider et prit, du nombre de ses membres, le nom de *Commission des neuf*.

Dans la réunion des Droites, on était tombé d'accord sur les bases suivantes : ne demander aucun acte personnel à M. le comte de Chambord ; lui laisser le rôle purement passif qu'il souhaitait garder jusqu'à son entrée en France : obtenir cependant de sa part une garantie certaine, sans laquelle il ne pouvait y avoir ni majorité possible dans l'Assemblée ni concours à attendre de l'armée ; cette garantie pouvant résulter d'un accord tacite, mais formel, dont les amis les plus autorisés de M. le comte de Chambord auraient la confidence irrécusable.

Ces bases une fois admises, on se mit à la recherche de la formule qui devait remplir la double condition exigée de la délicatesse poussée jusqu'aux dernières limites envers le Prince, et d'une garantie positive obtenue en retour.

Je puis encore attester ici l'entière bonne foi et l'ardent désir du succès qui présidèrent à la recherche et à la rédaction de cette formule, car je fus constamment associé à ces émouvantes délibérations.

Notre dîner ou plutôt notre conférence du café d'Orsay dura plus de deux heures, et nous n'en sortîmes qu'après nous être tous mis en parfait accord sur une formule qui nous paraissait inattaquable. Elle fut jugée telle par la *Commission des neuf* et considérée par tous comme le gage certain de la conciliation, comme la plus heureuse solution possible de difficultés éludées ou tranchées dans la juste mesure qui devait satisfaire tout le monde. Cette formule était ainsi conçue :

« Le drapeau tricolore est maintenu. Il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

Je ne cite que ce qui a trait au drapeau, car le seul obstacle était là, et pour tout le reste, il ne s'agissait, comme le dit M. Chesnelong à son retour de Salzbourg, que d'enfoncer une porte ouverte.

Se plaçant au point de vue du Prince, la formule ne lui demandait qu'un vote de ses amis dans l'Assemblée, sans aucune autre déclaration ni participation de sa part; elle lui reconnaissait, en outre, le droit de présenter plus tard cette autre solution dont il parlait toujours et sur laquelle il ne s'expliquait jamais.

Se plaçant au point de vue de l'armée et de l'Assemblée qui exigeaient aussi une impérieuse satisfaction, la formule donnait pleine garantie de fait à l'une et à l'autre. L'armée gardait son drapeau; ce drapeau recevait le Prince à la frontière et l'accompagnait jusqu'à Paris avec le plein consentement du Prince lui-même. On ne considérait pas

comme vraisemblable qu'après cette première entente, après cette première et réciproque bienvenue du soldat et du roi, la solution du roi fût autre que d'apposer les fleurs de lis sur le drapeau tricolore; mais à cela tout le monde consentait ou plutôt tout le monde applaudissait, et si, contre toute attente, si par impossible, le roi nourrissait une autre pensée, cette pensée serait soumise à la représentation nationale, qui prononcerait en toute liberté et jugerait en dernier ressort.

M. Baragnon, avec sa fougue méridionale qui n'exclut jamais la lucidité et la précision, M. de Meaux avec sa juste et délicate appréciation des nuances, M. de Cumont avec sa grande habitude de la parole écrite et de la verve contenue, M. Chesnelong avec sa longue expérience des points de vue étrangers au parti légitimiste, parti auquel il ne s'était rallié que depuis nos récents désastres, et avec cette conscience scrupuleuse inséparable du sentiment religieux qui l'avait toujours dominé; tous avaient retourné sous toutes leurs faces les mots, les idées, les ménagements qui ne devaient point perdre de vue le péril, le péril qui ne devait point exclure les ménagements. Chacun avait apporté son addition ou son retranchement; chacun avait signalé ou aplani un obstacle, et, je l'atteste une fois de plus, dans toute la sincérité de ma conscience, jamais les intérêts d'un prince et d'un pays n'ont été discutés avec plus d'amour, de respect et de dévouement. Dès que la proposition eut été définitivement adoptée par la Commission des neuf, M. Chesnelong fut chargé de

la porter à M. le comte de Chambord, alors à Salzbourg, où il s'était rendu pour se rapprocher de la France et pour suivre de plus près cette dernière négociation dont le succès nous paraissait désormais assuré. Nous nous trompions tous, l'événement l'a trop prouvé, mais nous nous sommes trompés par une erreur que, quant à moi, je n'échangerais pour rien au monde, avec aucun des sentiments qui devaient au dernier moment prévaloir à Salzbourg. Je retrouve un billet que M. Baragnon m'écrivait, après notre cruel désenchantement, et je reconnais bien, en le relisant, toutes nos émotions, toutes nos inspirations de cette époque.

«... Pas plus que vous je n'oublierai le salon du quai d'Orsay où nous avons mis en commun de si chères espérances. Pour la première fois, depuis longtemps, nous avions confiance. Que sont devenus tous ces rêves, si raisonnables pourtant? »

Une dernière précaution avait été prise : M. Lucien Brun, qui représentait à l'Assemblée et transmettait d'ordinaire la pensée directe de M. le comte de Chambord, devait arriver à Salzbourg en même temps que M. Chesnelong et tenir, au nom de l'extrême Droite, le langage que M. Chesnelong allait tenir au comte de Chambord comme représentant autorisé de tous les groupes de la Majorité.

A partir de ce moment, nous considérâmes la victoire monarchique comme assurée. Le duc de Broglie seul conservait quelques doutes, et, avec sa loyauté ordinaire, il ne songea point à me les cacher.

« Vous voyez, me dit-il, avec quelle ardeur je tra-

vaille et nous travaillons tous à l'aplanissement des difficultés qui éloignent encore le roi du trône. Cependant les hommes qui sont au pouvoir ont une plus grande responsabilité que les autres, une responsabilité vis-à-vis du pays, une responsabilité vis-à-vis du Maréchal que nous ne pouvons engager légèrement dans une entreprise si périlleuse. Nous devons donc prévoir l'obstination dont M. le comte de Chambord a déjà donné plus d'une preuve ; nous devons considérer comme possible l'échec de M. Chesnelong, et nous devons, dans cette hypothèse, nous réserver une seconde solution qui prévienne le complet désarroi du parti conservateur. Cette combinaison incomplète et défectueuse, et sur laquelle je ne me fais aucune illusion, serait un pouvoir temporaire, mais d'une assez longue durée pour pacifier et relever le pays, que nous confierions au Maréchal s'il voulait accepter cette aggravation du fardeau qu'il a reçu avec tant de répugnance, ou à tout autre personnage d'une valeur équivalente, à l'exclusion, bien entendu, des princes d'Orléans : avant tout, parce qu'ils sont engagés envers le chef de leur maison ; en second lieu, parce que nous ne pourrions, pas plus qu'au 24 mai, nous priver de l'appoint de toutes les forces conservatrices, et que la compétition d'un prince d'Orléans, quel qu'il fût, écarterait, de prime abord, deux des groupes de la Majorité sur trois ».

Je lui répondis : « Je ne puis partager votre avis, pour deux raisons que voici : Je considère comme impossible le refus de M. le comte de Cham-

bord à la proposition si délicate et si réservée dont M. Chesnelong est porteur. Je considérerais comme un grand danger et comme une grande faute l'émission d'un doute à Versailles pendant que l'on délibère et que l'on se résout à Salzbourg. Comment voulez-vous que M. le comte de Chambord refuse quand on lui offre le trône, non seulement dans des conditions inespérées après son manifeste du 5 juillet 1871, mais dans les conditions les plus favorables qu'aucune restauration ait jamais rencontrées : sans aucune intervention étrangère, sans aucune chance de guerre civile, avec l'appui du gouvernement de fait, de l'armée et d'une Assemblée constituante issue du suffrage universel ? Qui pourrait inventer ou rêver quelque chose de plus ? Si M. le comte de Chambord exigeait davantage, sa prétention dépasserait la limite de tous les aveuglements connus. Si, tout en se rendant compte de la magnifique chance qui se présente en ce moment à lui, il poussait cependant la fidélité à son manifeste jusqu'à ne rien entendre, ne rien sacrifier en dehors d'un document dont le déplorable effet lui a été si cruellement démontré, il aurait poussé l'inconséquence à un degré qu'il n'est pas permis de soupçonner, en accueillant sans les repousser péremptoirement les pourparlers continuellement échangés depuis plusieurs mois, en répétant qu'il avait lui-même un plan pour résoudre la question du drapeau, et en insistant sur une seule objection à laquelle la proposition de M. Chesnelong donne satisfaction, objection qui consiste uniquement à ne pas vouloir parler lui-même, sinon en

France et à la France tout entière. Je partageais toutes vos inquiétudes en arrivant à Versailles ; je n'ai pu les conserver après ce que j'ai vu et entendu ici. Jamais partie plus belle ne fut offerte ; jamais la couronne n'aurait été refusée dans des conditions plus absolument incompréhensibles. Écartons donc cette hypothèse qui n'est pas seulement inadmissible, mais absolument injurieuse. Prenez garde que si on vous voit songer par avance à une autre chance que celle du rétablissement de la Monarchie, on n'imagine que vous ne le faites pas par pure prévoyance et qu'on ne vous accuse de l'avoir fait par calcul. »

Le duc de Broglie, sans partager ma confiance et en conservant des doutes que l'événement a tristement confirmés, fut cependant touché de mes arguments, et certainement ce qui agit le plus sur lui, ce fut cette apparence de duplicité qui le révolta dès qu'il l'entrevit. Son âme est trop droite, j'ajouterai qu'elle est trop haute pour n'avoir pas l'horreur naturelle et invincible d'une ombre d'hypocrisie ou de dissimulation. Il se résolut donc, pour écarter tout soupçon, à aller même au delà de ce que je demandais et à se compromettre ouvertement de sa personne dans la tentative de restauration. Il choisit le prétexte, bien volontaire assurément, d'un comice agricole qui se tenait auprès d'une vieille abbaye de Normandie, pour aller prononcer un discours que la presse républicaine attaqua très violemment et à juste titre, car en prévision du vote en question, il s'appliqua surtout à repousser les appréhensions que

pouvait soulever le rétablissement de la Monarchie :

« .....Quel que soit, dit-il, le gouvernement que l'Assemblée Nationale donne à la France en vertu du pouvoir constituant qu'elle tient de vous, aucun sacrifice ne sera demandé aux conditions sociales auxquelles nous sommes tous également attachés ; nous voulons tous un gouvernement stable, fort, toujours prêt à réprimer les révoltes et l'anarchie, mais élevé au-dessus des partis, qui assure aux travailleurs les fruits du labeur de la veille et promette la rémunération de celui du lendemain ; un gouvernement qui dans notre passé, agité par tant de révolutions, recherche tous les glorieux souvenirs sans en renier aucun et garantisse l'avenir à nos espérances. Nous voulons un gouvernement qui comprenne les exigences légitimes aussi bien que les périls de nos sociétés modernes, qui en accepte les principes, qui les fonde, en n'en répudiant que les excès. Tel sera, quoi qu'en dise l'astuce des factions impuissantes, le gouvernement que nous donnera l'Assemblée ; elle n'en sanctionnera jamais d'autre, et c'est dans cette confiance que nous attendrons respectueusement la décision qu'elle seule a le pouvoir de rendre... »

On ne pouvait ni se montrer plus déférent envers la volonté nationale ni annoncer plus clairement la solution monarchique à laquelle tout le monde s'attendait.

De son côté, le parti conservateur et le *Journal des Débats* lui-même accueillirent chaleureusement une profession de foi si nette.

Toutes choses ayant pris ainsi un cours si régulier,

si conforme au vœu de toute ma vie, survivant invinciblement dans mon cœur à toutes les déceptions, à toutes les défaites, à toutes les épreuves, je n'avais plus rien à faire ni à Versailles ni à Paris. Je rentrai au Bourg-d'Iré, dans ma vie accoutumée avec un grand allègement, et je gardai dix jours environ cet heureux état d'esprit.

Ma première jouissance fut de lire dans les journaux l'annonce du retour et du succès de M. Chesnelong. Il avait rendu compte de sa mission à la Commission des neuf, et bien que son langage ne fût pas textuellement reproduit, la teneur générale en était publiée et le sens qui s'en dégageait était celui-ci :

L'Assemblée a fait connaître ses vœux au Prince; le Prince les agrée, et l'armée garde son drapeau.

Quelques journaux ajoutaient : *provisoirement;* d'autres : *définitivement.*

Voici, du reste, le procès-verbal, qui ne fut publié que plus tard, de cette séance de la Commission des neuf à laquelle assistaient, avec M. Chesnelong, MM. le général Changarnier, le comte Daru, le duc d'Audiffret-Pasquier, le baron de Larcy, Callet, Baragnon, Combier et de Tarteron :

«... Après avoir constaté que, selon les intentions de la Commission, il était allé non pas poser des conditions, mais indiquer respectueusement les possibilités et les nécessités de la situation comme aussi les devoirs qui en résulteraient pour les fractions monarchiques de l'Assemblée, M. Chesnelong entre dans le détail des considérations qu'il a soumises au Prince soit sur la question constitutionnelle, soit sur la question du

drapeau ; il rend hommage aux nobles sentiments de générosité, d'honneur, de courage, de patriotisme dont toutes les paroles du Prince ont été empreintes.

« Je n'ai jamais eu, je n'aurai jamais, lui a dit notamment le Prince, la vulgaire ambition du pouvoir « pour le pouvoir lui-même ; mais je serais heureux « de consacrer à la France mes forces et ma vie, « comme elle a eu toujours mon âme et mon cœur. « J'ai souffert loin d'elle ; elle ne s'est pas bien trouvée « d'être séparée de moi. Nous sommes nécessaires « l'un à l'autre. »

« M. Chesnelong précise ensuite les points suivants comme conclusion de ces entretiens.

« En ce qui touche la question constitutionnelle :

« M. Chesnelong déclare avoir exposé l'intention de la Commission de faire reposer la proposition de la Monarchie sur le principe de la reconnaissance du droit royal héréditaire et d'une Charte qui ne serait ni imposée au Roi ni octroyée par lui, mais qui serait délibérée de concert entre le Roi et l'Assemblée.

« M. le comte de Chambord a exprimé son acquiescement à ces deux premiers points.

« M. Chesnelong a fait connaître ensuite que, dans la pensée de la Commission, la proposition devrait indiquer les bases sommaires de la Charte à intervenir, notamment les quatre suivantes :

« L'exercice collectif du pouvoir législatif par le Roi et deux Chambres ; l'attribution au Roi du pouvoir exécutif ; l'inviolabilité de sa personne ; et comme conséquence de l'inviolabilité royale et de la coopération des Chambres à l'œuvre législative, la responsabilité

des ministres. Il a ajouté que la Commission avait été unanime pour reconnaître la nécessité de ces quatre points et de leur indication dans la déclaration du rétablissement de la Monarchie.

« M. Chesnelong a fait connaître également que la proposition stipulerait le maintien des libertés civiles et religieuses, de l'égalité devant la loi, du libre accès pour tous les citoyens à tous les emplois civils et militaires, du vote annuel de l'impôt par tous les représentants de la nation et en général des garanties qui constituent le droit public actuel des Français ; expliquant bien que cette stipulation était opportune, non pas assurément à titre de défiance contre les intentions de M. le comte de Chambord, qui dans toutes ses lettres a déclaré que ces maximes lui étaient chères et sacrées comme à tous les Français, mais pour ôter toute base à des attaques injustes qui tendent à égarer l'esprit public.

« M. le comte de Chambord n'a formulé aucune objection ni contre ce mode de procéder, ni contre l'insertion dans la proposition de ces divers points, ni contre aucun de ces points en particulier.

« En ce qui touche la question du drapeau :

« M. Chesnelong déclare avoir exposé à M. le comte de Chambord, sans rien omettre des considérations qu'il portait au nom de ses collègues, les graves raisons tenant à l'état des esprits dans le pays, dans l'armée et dans l'Assemblée, qui avaient porté la Commission à s'arrêter à la formule suivante : « Le drapeau tricolore est maintenu ; il ne pourra « être modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

« M. le comte de Chambord a permis à M. Chesnelong de s'exprimer avec une respectueuse liberté et a bien voulu l'écouter avec l'attention la plus bienveillante. Il a montré le souci de préserver intactes, dans l'intérêt du pays, les deux forces qui lui semblent nécessaires pour remplir efficacement son devoir royal : l'intégrité de son principe et l'intégrité de son caractère. Il respecte d'ailleurs le sentiment de l'armée pour un drapeau teint du sang de nos soldats; il n'a jamais été étranger aux gloires et aux douleurs de la patrie; il n'a jamais eu l'intention d'humilier ni son pays ni le drapeau sous lequel ses soldats ont vaillamment combattu...

« Ses résolutions se formulent dans les deux points suivants :

« 1° M. le comte de Chambord ne demande pas que rien soit changé au drapeau, avant qu'il ait pris possession du pouvoir;

« 2° Il se réserve de présenter au pays et se fait fort d'obtenir de lui par ses représentants, à l'heure qu'il jugera convenable, une solution[1] compatible avec son honneur et qu'il croit de nature à satisfaire l'Assemblée et la nation.

« M. Chesnelong, parlant, non plus au nom de M. le comte de Chambord, mais au nom de MM. Lucien

1. Le mot *transaction* mis, par inadvertance, à la place du mot *solution*, dans le procès-verbal d'une réunion du *Centre droit*, donna lieu à l'absurde accusation de mauvaise foi contre les membres de cette réunion. La mauvaise foi consista plutôt à donner de l'importance à cette substitution insignifiante et à s'en servir, à défaut d'argument sérieux, pour déplacer les responsabilités et faire des dupes parmi les naïfs.

Brun, de Carayon-Latour et de Cazenove, qui se trouvaient avec lui à Salzbourg, déclare que ses honorables collègues ont accepté pour eux-mêmes et pour leurs amis, de voter la formule : « Le drapeau tricolore est maintenu; il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée », étant entendu toutefois qu'ils auront l'entière liberté de leur vote lorsque le Roi présentera la solution qui fait l'objet de la réserve ci-dessus mentionnée.

« Après avoir donné ces explications, M. Chesnelong demande qu'un procès-verbal en soit dressé pour la décharge de sa responsabilité; ce à quoi la Commission a consenti. »

L'Union qui avait d'abord salué, comme tout le monde, la mission et le retour de M. Chesnelong, modifiant alors un peu son attitude, laissait vaguement pressentir quelques réticences énigmatiques.

Mais qu'importait? L'élan était donné, le flot monarchique montait de jour en jour, les vieilles convictions étaient exultantes, les intérêts étaient ralliés, et les vaincus eux-mêmes, à peu d'exceptions près, paraissaient plus que résignés à leur défaite. Dès lors, qui pouvait imaginer qu'un mot de plus ou de moins dans un procès-verbal, qu'une vivacité ou même une inconvenance de la part d'une presse absolument libre, pût être du moindre poids dans un tel événement national?

Cependant les réserves de *l'Union* devenaient de plus en plus explicites; quelques inquiétudes commençaient à naître, quelques regards anxieux se tournaient vers les hautes régions, lorsque dans la

soirée du vendredi 31 octobre parut dans *l'Union* la lettre suivante, adressée à M. Chesnelong :

« Salzbourg, le 27 octobre 1873.

« J'ai conservé, Monsieur, de votre visite à Salzbourg un si bon souvenir, j'ai conçu pour votre noble caractère une si profonde estime, que je n'hésite pas à m'adresser loyalement à vous, comme vous êtes venu vous-même loyalement vers moi.

« Vous m'avez entretenu, durant de longues heures, des destinées de notre chère et bien-aimée patrie, et je sais qu'au retour, vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui vous vaudront mon éternelle reconnaissance. Je vous remercie d'avoir si bien compris les angoisses de mon âme et de n'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de mes résolutions.

« Aussi ne me suis-je point ému quand l'opinion publique, emportée par un courant que je déplore, a prétendu que je consentais à devenir le roi légitime de la Révolution. J'avais pour garant le témoignage d'un homme de cœur, et j'étais résolu à garder le silence tant qu'on ne me forcerait pas à faire appel à votre loyauté.

« Mais puisque malgré vos efforts les malentendus s'accumulent, cherchant à rendre obscure ma politique à ciel ouvert, je dois toute la vérité à ce pays dont je puis être méconnu, mais qui rend hommage à ma sincérité, parce qu'il sait que je ne l'ai jamais trompé et que je ne le tromperai jamais.

« On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur. Que puis-je répondre? Sinon que je ne rétracte rien, que je ne retranche rien de mes précédentes déclarations. Les prétentions de la veille me donnent la mesure des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse.

« Il est de mode, vous le savez, d'opposer à la fermeté d'Henri V l'habileté d'Henri IV. *La violente* amour que je porte à mes sujets, disait-il souvent, me rend tout possible et honorable.

« Je prétends, sur ce point, ne lui céder en rien, mais je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attiré l'imprudent assez osé pour lui persuader de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry.

« Vous appartenez, Monsieur, à la province qui l'a vu naître et vous serez, comme moi, d'avis qu'il eût promptement désarmé son interlocuteur, en lui disant avec sa verve béarnaise : Mon ami, prenez mon drapeau blanc, il vous conduira toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

« On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats, et cela au moment où je n'aspire qu'à leur confier tout ce que j'ai de plus cher. On oublie donc que l'honneur est le patrimoine commun de la maison de Bourbon et de l'armée française, et que, sur ce terrain-là, on ne peut manquer de s'entendre.

« Non, je ne méconnais aucune des gloires de ma patrie, et Dieu seul, au fond de mon exil, a vu couler mes larmes de reconnaissance toutes les fois que,

dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, les enfants de la France se sont montrés dignes d'elle.

« Mais nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis. Amoindri aujourd'hui, je serais impuissant demain.

« Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur ses bases naturelles une société profondément troublée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de faire renaître la prospérité au dedans, de contracter au dehors des alliances durables, et surtout de ne pas craindre d'employer la force au service de l'ordre et de la justice.

« On parle de conditions : m'en a-t-il posé ce jeune prince dont j'ai ressenti avec tant de bonheur la loyale étreinte, et qui, n'écoutant que son patriotisme, venait spontanément à moi, m'apporter au nom de tous les siens des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation ?

« On veut des garanties : en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modestie la glorieuse mission de calmer son pays par une de ces paroles d'honnête homme et de soldat, qui rassurent les bons et font trembler les méchants ?

« Je n'ai pas, c'est vrai, porté comme lui l'épée de la France sur vingt champs de bataille; mais j'ai conservé intact, pendant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. J'ai donc

le droit de compter sur la même confiance et je dois inspirer la même sécurité.

« Ma personne n'est rien ; mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela.

« Vous pouvez beaucoup, Monsieur, pour dissiper les malentendus et arrêter les défaillances à l'heure de la lutte. Vos consolantes paroles, en quittant Salzbourg, sont sans cesse présentes à ma pensée : la France ne peut pas périr, car le Christ aime encore ses Francs ; et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter. »

« Henri. »

L'effet de cette publication fut immédiatement désastreux. Il n'y eut pas deux avis parmi les royalistes ; et les partisans les plus ardents de la Monarchie furent aussi les plus ardents dans l'expression de leur désespoir. Dès le lendemain matin à la première heure, tous les députés de la Majorité présents à Paris accoururent chez le général Chargarnier, président de la *Commission des neuf,* et dans cette nombreuse réunion composée de toutes les nuances de la Droite, aucun doute ne s'éleva sur l'impossibilité de donner suite, pour le moment, à l'entreprise monarchique. Le sentiment de tous se résuma, tout d'abord, dans les larmes qui coulaient le long des joues du général

Changarnier et dans la douloureuse exclamation de M. Chesnelong, s'écriant avec un accent où l'affliction patriotique l'emportait sur la protestation personnelle : « J'en appelle du Roi à Dieu ! »

Les membres de l'extrême Droite, presque tous présents à la réunion, interrogés sur la résolution qu'ils jugeaient en cette circonstance la plus conforme aux intérêts du pays et du parti royaliste en particulier, demandèrent à en délibérer dans le courant de la journée. Ils se réunirent, en effet, dans l'après-midi, chez le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia. Reconnaissant que le retour de M. le comte de Chambord à cette heure était devenu impossible, mais que la France et la Monarchie n'en devaient pas souffrir, la réunion décida qu'en attendant l'aplanissement des nouveaux malentendus et, la Monarchie n'en demeurant pas moins l'unique moyen de salut du pays, M. le prince de Joinville serait invité à accepter la lieutenance générale du royaume. On se rendit immédiatement auprès du prince, qui répondit qu'il ne pourrait accepter ces fonctions que si elles lui étaient confiées par l'Assemblée nationale et par M. le comte de Chambord. C'était un refus, car le consentement du comte de Chambord n'était pas présumable.

Personne, du reste, ne songea à discuter les termes mêmes de la lettre de Salzbourg. Sous les formes d'un style royal, elle attestait une évidente incohérence dans les sentiments et dans les résolutions. Le Prince remerciait, en effet, M. Chesnelong et lui promettait une éternelle reconnaissance, au moment où

il déclinait et détruisait toutes les conclusions que M. Chesnelong avait tirées de ses longs entretiens avec lui.

Il demandait ce qu'eût répondu Henri IV, le lendemain des journées d'Arques et d'Ivry, oubliant qu'alors Henri IV avait tenu parole à ses amis et que son panache blanc les avait conduits à la victoire; que son petit-fils malheureusement n'avait pu conquérir la même situation, et que de fidèles sujets pouvaient lui tenir, après quarante ans de solitude dans l'exil, un langage que le prince victorieux n'avait point à entendre; oubliant aussi que si la victoire avait sacré le drapeau d'Henri IV, Henri IV cependant ne s'était pas cru au-dessus de toute concession, et qu'il avait accordé à ses sujets la plus solennelle de toutes, celle de se faire instruire dans la religion qui n'était pas la sienne et contre laquelle il avait si longtemps porté les armes.

Enfin, M. le comte de Chambord s'étonnait qu'on lui demandât des garanties qu'on n'avait point demandées au « Bayard des temps modernes », ne s'apercevant pas de l'absolue différence entre les deux situations, — l'Assemblée n'ayant point de garanties à réclamer du maréchal de Mac Mahon, qui était son simple délégué et ne représentait pour personne huit siècles de royauté, tandis que le prestige des droits que M. le comte de Chambord tenait de sa naissance était cela même qui causait quelque ombrage à une portion considérable de la nation française, et que c'était en vertu même de l'immense pouvoir qu'il s'agissait de lui rendre, qu'on

avait pu lui demander quel usage il en ferait sur un point que la grande majorité de la nation avait à cœur.

Tous les hommes politiques que leur patriotisme avait directement ou indirectement engagés dans ces négociations étaient assurément en droit de se sentir profondément blessés du sans-façon avec lequel ils étaient abandonnés et livrés en butte aux sarcasmes injurieux et aux récriminations qu'appelle inévitablement la mauvaise fortune. Rendons-leur cette justice que leur plainte ne porta que sur le malheur même du pays et sur l'incertitude d'un avenir qu'on ne peut envisager sans effroi.

La presse reflèta les impressions diverses de chaque parti. Les journaux franchement monarchiques ne cachèrent point leur profonde tristesse; les journaux tardivement fusionnistes, exprimèrent leur regret aussitôt consolé par d'autres perspectives ; le *Journal des Débats*, entre autres, dit en propres termes : « M. le comte de Chambord avait dans ses mains le sort de la royauté, mais non pas le sort de la France. » Les journaux républicains et les journaux bonapartistes, triomphants, ne dissimulaient point leur joie et ne ménageaient point un instructif éloge au Prince qui venait de la leur donner.

L'*Union* seule accepta, sans hésitation, cette fois, la lettre de Salzbourg et parut y saluer sa propre politique. C'était déjà beaucoup ; mais, comme au surlendemain du manifeste de Chambord, elle ne s'en tint pas là et prit l'offensive contre tous les hommes quels qu'ils fussent qui avaient travaillé

en commun au rappel de la royauté. Elle aurait pu dire : Ces hommes se sont trompés dans leurs vues; mais on leur doit de la reconnaissance pour leurs intentions; le Roi, au dernier moment, n'a pu se résoudre au sacrifice qu'on lui demandait; mais il tient compte du sentiment dans lequel ce sacrifice était demandé. Non ! le commentaire de la lettre de Salzbourg fut aussitôt une accusation et une injure plus ou moins énigmatiques, plus ou moins enveloppées, mais visant toujours au même but et toujours dirigées contre les mêmes hommes.

Un ami du duc de Broglie, qui était aussi le mien, entrant chez lui quelques heures après la publication du manifeste, le trouva la tête plongée dans ses mains et l'air atterré. « Quel malheur! dit-il d'une voix brisée, quel malheur! Et vous verrez que dans six semaines, on dira que c'est ma faute! » On n'attendit pas six semaines; on n'attendit pas six jours.

Le lundi 3 novembre, l'*Union* débutait ainsi :

« L'accord existait hier; pourquoi donc serait-il rompu aujourd'hui?

« L'entrevue de Salzbourg avait fait cet accord, et on oserait prétendre que la royale lettre de Salzbourg l'a brisé! »

Et, quelques lignes plus bas, l'*Union* ajoutait :

« Sur ce point, rompre le faisceau des forces monarchiques, ce serait avouer que l'union n'était pas sincère. »

L'article se terminait ainsi :

« L'Assemblée doit maintenir les résolutions qu'elle

avait prises, si elle ne veut pas être accusée par le pays d'avoir ourdi une intrigue. »

Dans un second article du même numéro, sur le même sujet, on lisait encore :

« Fini serait un peuple qui ayant un tel roi sous la main tremblerait de l'appeler à lui parce qu'il aurait trop de loyauté, trop de vertu et trop de génie ! »

L'*Union* et les hommes dont elle était l'organe ne s'en tenaient pas à ce langage. Ils voulaient à la fois maintenir et effacer la lettre de Salzbourg, établir que c'était la manifestation d'une grande pensée, mais qui ne voulait et ne devait rien changer à la situation. En vain l'émotion universelle réfutait à elle seule cet étrange paradoxe ; l'*Union* n'en persistait pas moins dans son thème et ne craignait pas d'appeler à son secours les princes de la maison d'Orléans.

« Quelques-uns, disait ce journal dans son numéro du 5 novembre, quelques-uns voulaient encore douter de l'union rétablie, depuis le 5 août, dans la maison de Bourbon, et des royalistes ont offert eux-mêmes le pouvoir aux princes d'Orléans ; mais ces princes ont refusé de telles avances ; ils ont donné aux royalistes une leçon mémorable et appris au monde ce que vaut le sang de France... ils marchent maintenant à notre tête et nous enseignent par leur exemple ce que certains d'entre nous semblaient oublier : le respect dû à la maison de Bourbon. »

Ce même numéro était consacré presque tout entier à combattre la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac Mahon, idée qui, depuis l'abandon d'une lieutenance générale du royaume, se faisait jour de toutes

parts. Elle démontrait sans peine combien la situation était périlleuse, mais au lieu de montrer aussi le péril au Roi, elle ne voulait le montrer qu'à l'Assemblée. Elle empruntait cette anecdote à l'*Espérance du peuple :*

« M. le duc d'Audiffret-Pasquier rendait parfaitement la situation quand il disait, après la lecture de la lettre du Roi : « Nous sommes perdus »!

Et elle empruntait la remarque suivante à la *Décentralisation :*

« Nous devons constater un fait assez bizarre qui s'est produit à Lyon, au milieu du désarroi à la suite de la lettre royale : c'est dans la partie du public conservateur non légitimiste que l'émoi a été le plus vif, que les regrets se sont le plus hautement exprimés ; ce sont les lecteurs de journaux combattant la royauté qui ont été les plus désappointés et qui sont aujourd'hui les plus inquiets. »

Comment l'*Union* ne s'apercevait-elle pas qu'elle amassait ainsi des témoignages contre elle-même, contre ses propres amis, et que l'accusation de duplicité allait se retourner contre eux? Comment ne s'apercevait-elle pas que son attitude autoriserait à penser qu'on avait spéculé sur l'embarras même de l'Assemblée qui allait se réunir le 7 novembre ; qu'on avait gardé des ménagements, qu'on avait évité les déclarations trop nettes jusqu'au jour où il était permis de croire que les membres fusionnistes de l'Assemblée placés à l'improviste entre l'apparition du drapeau blanc et la crainte du drapeau rouge n'hésiteraient point à passer par-dessus une

question secondaire pour conjurer un péril capital?

Et par quel motif sérieux, sur quel prétexte plausible pouvait-on appuyer le reproche d'intrigue et de félonie adressé à des hommes qui venaient de placer tout leur enjeu politique sur le retour de la royauté?

Mettons de côté la droiture des intentions et la loyauté des caractères, ne parlons que de l'intérêt personnel et de l'ambition. Que pouvaient craindre, à ce point de vue du retour de la Monarchie, les hommes qui allaient ouvrir eux-mêmes au Roi les portes de la France, les hommes qui détenaient le pouvoir, soit comme membres du gouvernement, soit comme chefs de la Majorité, et qui assurément n'avaient pas besoin de faire des conditions pour compter sur la reconnaissance d'un Prince qui leur devrait sa couronne plus encore qu'à ses propres amis? Quels honneurs manquèrent à Monk, à la restauration de Charles II? Quels hommes furent exclus, en 1814 et en 1815, par Louis XVIII et par le comte d'Artois, parmi ceux qui avaient su incliner à temps la Révolution devant la Monarchie? Que pouvait offrir d'équivalent ou de comparable en durée, en solidité, en éclat le pouvoir éphémère et, à cette date, fort incertain du maréchal de Mac Mahon ou de tout autre? Pour supposer que les hommes politiques qui allaient au-devant de M. le comte de Chambord avaient le dessein prémédité et l'arrière-pensée de lui susciter des obstacles et de lui inspirer des dégoûts, il ne faut pas seulement méconnaître tous les faits, tous les témoignages, tous les caractères; il faut surtout s'inscrire contre le plus vulgaire bon sens; il faut

admettre que ces *intrigants*, *ces ambitieux*, *ces habiles*, comme on se plaisait à les nommer, n'avaient pas même la notion la plus élémentaire de l'habileté et de l'ambition.

Pour M. le comte de Chambord, on peut croire qu'il n'allait peut-être pas lui-même au fond de sa propre pensée aussi loin que ceux qui le défendaient avec tant de maladresse, et qu'il ne s'était pas rendu compte de l'effet que produirait en France une lettre dans laquelle il avait voulu, disait-il, confirmer le témoignage de M. Chesnelong. Sa surprise fut si grande et sa déception si profonde qu'il résolut aussitôt de quitter l'Autriche et de venir *incognito* en France combattre de sa personne les impressions qu'il avait inconsidérément fait naître, et lutter directement contre tout expédient provisoire qui ne serait pas la reconnaissance de son droit et le rétablissement de son trône. Il se rendit mystérieusement à Versailles chez l'un des hommes qui avaient sa confiance, M. de Vanssay, et il fit demander, par M. de Blacas, un entretien confidentiel au maréchal de Mac Mahon. Le maréchal répondit que si un danger quelconque menaçait M. le comte de Chambord, il était prêt à aller, de sa personne, défendre le Prince au péril même de sa vie ; mais que ses devoirs vis-à-vis de l'Assemblée et de son ministère interdisaient à sa loyauté d'accepter le rendez-vous secret qui lui était demandé, et l'entrevue n'eut pas lieu.

M. le comte de Chambord vit un très petit nombre d'amis, leur parut très soucieux, presque irrité, ne sortit point, afin de ne point courir la chance d'être

reconnu, et entendit tous les matins, dans une petite chapelle improvisée chez M. de Vanssay, la messe que venait célébrer un des PP. Capucins de Versailles, vivement ému de l'ardente prière et de l'attitude pieusement recueillie du petit-fils de saint Louis.

L'attente et l'anxiété de M. le comte de Chambord étaient si poignantes que, durant la séance de nuit qui devait accorder ou refuser la prolongation des pouvoirs du Maréchal, il alla, dit-on, enveloppé d'un manteau, dans la cour du palais, attendre le résultat du scrutin au pied de la statue de Louis XIV. On ajoute qu'un ou deux confidents venaient de moment en moment lui rendre compte des discours, des incidents, des fluctuations de l'Assemblée, et que lorsque le vote final fut irrévocablement acquis, quand on eut dit au Prince, si profondément abusé et si profondément malheureux, que tous ou presque tous les membres de l'extrême Droite avaient voté le septennat, l'amertume de son désespoir fut telle qu'il laissa échapper de son cœur ce cri douloureux : « Est-ce donc, ô mon Dieu, que la France n'est pas assez punie ! »

Le lendemain même, il regagna Paris, assista dans le fond d'une voiture au défilé de quelques régiments sur l'esplanade des Invalides, et reprit le chemin d'un exil dont Dieu seul peut connaître le terme.

Aucune destinée n'est peut-être plus pathétique dans l'histoire, et celui qui lui manquerait froidement de respect n'offenserait pas seulement de grands malheurs et de grandes vertus; mais man-

querait aussi de justice. Pour moi qui n'ai jamais aspiré qu'à lui dévouer ma vie ou ma mort, j'attribue ses torts les plus incontestables moins à ses intentions qu'à l'erreur de son jugement et à l'aveuglement des conseils qui lui ont été si constamment donnés et qu'il a trop fidèlement suivis.

M. le comte de Chambord avait, à mon sens, trois lignes à suivre entre lesquelles il avait le droit de choisir. S'il croyait que le drapeau blanc était indispensable à la monarchie et ne soulevait point les préjugés de la France, il pouvait le saisir à l'une de nos révolutions, prendre vaillamment Henri IV pour modèle et faire triompher son droit tout entier tel qu'il le comprenait, ou s'ensevelir avec lui. Si M. le comte de Chambord n'avait pas cette foi absolue ou en la France ou en lui-même, comment pouvait-il hésiter à accepter la transaction des fleurs de lis posées sur le drapeau tricolore et refuser de sceller par l'union de ces deux symboles, la réconciliation des deux grands partis qui ont si déplorablement divisé et énervé la France? Comment pouvait-il continuer à parler comme s'il ne croyait qu'à la magie du drapeau blanc, et demeurer inactif comme s'il était convaincu de l'invincible puissance du drapeau tricolore? Enfin, si véritablement éclairé sur la situation de notre malheureux pays, il reconnaissait la nécessité d'une concession douloureuse qu'il n'avait pas la force de s'imposer à lui-même, une troisième issue s'ouvrait devant lui : c'était l'abdication. Jamais un acte de désintéressement n'a diminué et encore moins déshonoré personne. L'abdication a été maintes fois

l'honneur d'un roi et le salut d'un peuple. Une double abdication avait prématurément placé la couronne sur la tête même d'Henri V, et tous les hommes monarchiques avaient salué dans cet acte de son aïeul et de son oncle une noble et généreuse soumission aux cruelles nécessités d'une situation impérieuse.

Mais n'adopter franchement aucun de ces trois partis, mêler les trois lignes sans s'assurer ni le bénéfice ni la dignité d'aucune des trois, laisser toujours entrevoir des concessions et les retirer brusquement, à la veille du jour décisif; s'approcher assez du succès pour le rendre possible et, enhardi par ces approches mêmes de la victoire, tout compromettre et tout briser par une incompréhensible imprévoyance, ou par une précipitation hâtive à saisir un fruit qu'un peu plus de sagesse ou de patience eût placé tout naturellement dans sa main, — c'est là l'inexplicable conduite qui, pour notre malheur et à la stupéfaction du monde entier, déjoua les meilleures et les plus urgentes tentatives de restauration monarchique et de salut national!

Rejetée sans pilote au milieu des tempêtes, la France reverra-t-elle jamais le port où nous avons pu croire, un instant, qu'elle allait entrer? Je n'en veux pas désespérer. C'est, en tous cas, le secret de son retour vers sa grandeur passée ou de la décadence définitive vers laquelle la précipitent les courants perfides qui l'entraînent aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, j'aurai, avant de retourner à Dieu, rendu témoignage à ceux de mes contemporains que j'ai rencontrés de plus près dans la mêlée des

événements et qui ont le mieux mérité de l'Église et de la Patrie. Les contradictions et les ingratitudes n'ont ni ébranlé leur foi ni lassé leur patriotisme. L'insuccès de leurs efforts ne les découragera pas davantage, et si, contre mon espérance, ils ne réussissent pas enfin à sauver notre pays, ils auront, du moins, sauvé leur conscience devant Dieu et leur honneur devant les hommes, quand les hommes seront arrivés à l'heure de la justice et de l'impartialité.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

Pages.

CHAPITRE XVI. — Question monarchique. — Circulaire de Wiesbaden. — Lettre à M. Berryer. — Voyage à Venise (1850-1851)..... 7

XVII. — Révision de la Constitution (1851)..... 43

XVIII. — Même sujet (1851)..... 85

XIX. — Le Deux-Décembre (1851)..... 109

XX. — Le parti royaliste après le coup d'État (1852)..... 153

XXI. — Une chambrée à Avignon. — Au Bourg-d'Iré. — La question électorale en 1852. — Abstention et non-abstention (1852)..... 187

XXII. — Préliminaires de l'Empire. — Vie rurale (1852-1855)..... 221

XXIII. — Le correspondant. — L'académie. — Visite à Augerville (1855-1857)..... 249

XXIV. — Mort de Mme Swetchine. — L'Empire et le Clergé. — La guerre d'Italie. — Une audience impériale. — Après l'audience des Tuileries (1856-1860). 283

XXV. — Péril du Saint-Siège. — Conduite des catholiques (1856-1860)..... 319

Pages.

CHAP. XXVI. — Correspondance avec M. le comte de Chambord (1861)..... 343

XXVII. — La Société de Saint-Vincent de Paul. — Un partisan de l'Empire. — Élections en 1863 et en 1869 (1860-1869). 383

XXVIII. — Le Concile. — Mort du père Lacordaire, du général de La Moricière, de M. Berryer et de M. de Montalembert (1861-1870)..... 413

XXIX. — La guerre. — L'assemblée nationale (1870-1871)..... 433

XXX. — Espérances monarchiques. — Manifeste de Chambord (5 juillet) (1871)..... 467

XXXI. — Après le manifeste de Chambord (1871). 487

XXXII. — Une soirée politique à Versailles. — Une matinée chez M. Thiers. — Mort d'Augustin Cochin. — Le 24 mai. — Un parallèle (1871-1873)..... 513

XXXIII. — Ministère du duc de Broglie. — Négociations monarchiques. — Lettre de Salzbourg. — Conclusion (1873).... 547

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER

5177-85. — CORBEIL, Imprimerie CRÉTÉ.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAI 0 9 1974

a39003 002198355b

CE DC 0280 . 5
.F2A4 1888 V002
COO FALLOUX, ALF MEMOIRES D'U
ACC# 1069943

U D / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 02 03 11 8